

Archives départementales
du Cantal

Collection Jean Delmas

par Anonyme, N. Laparra

sous la direction d'Edouard Bouyé

Aurillac

2012

27 J

Lieu de conservation	FRAD015
Cotes extrêmes	27 J 1-273
Intitulé	Inventaire de la collection dite "Fonds Jean Delmas"
Date début cachée	675
Date fin cachée	1928
Dates extrêmes	675-1928
Niveau de description	Collection
Description physique	49 boîtes, plus des pièces iconographiques conservées à part
Métrage conservé	5,00 ml
Support	papier
Producteur, nom 1	Delmas, Jean
Catégorie du producteur	Personne physique
Présentation du producteur	<p>Jean Delmas est né à Aurillac le 22 août 1868, de Pierre Delmas et de Valérie Delaire. La famille de son père était originaire de Puy-Basset, dans la commune de Carlat. Son père avait émigré en Espagne, où il exerçait le commerce des vins dans la région de Valence. C'est là qu'il mourut, laissant très tôt son fils orphelin.</p> <p>Pierre Delams avait un frère cadet, c'était l'abbé Delams, chanoine honoraire de Saint-Flour et de Langres. Auteur d'un livre sur l'histoire du monastère de Boisset, passionné par les recherches d'histoire et d'archéologie locales, il a certainement contribué à la vocation érudite de son neveu.</p> <p>L'abbé Lissat, aumônier de l'école primaire supérieure, devenue par la suite l'institution Saint-Eugène, lui fit commencer ses études. Il les continua au collège. Mais ne les poursuivit pas jusqu'au bout. Il ne se présenta aux examens du baccalauréat. C'est par ses lectures, ses conversations avec son oncle et son travail personnel, que Jean Delmas allait compléter son instruction.</p> <p>Sauf de rares exceptions il se spécialisa dans l'étude de la période révolutionnaire dans le Cantal et de celle qui a suivi.</p> <p>Il contribua à la création de la société la "Haute-Auvergne" dont il fut trésorier et secrétaire général.</p>
Historique de la conservation	<p>La mise en ligne de cet inventaire n'aurait pas été possible sans la proposition d'aide et l'aide effective de Mme Christiane VAYRE, qui assure, à titre gracieux, la conversion du texte papier au format numérique à l'aide d'un logiciel de reconnaissance optique de caractères. Ces données sont ensuite basculées sous Arkheia et mises en ligne sous la forme d'exports XML. Que Mme Vayre trouve ici l'expression de la gratitude des Archives du Cantal et de ses usagers internautes.</p>
Modalités d'entrée	Dépôt de la société des lettres, sciences et arts "La Haute-Auvergne"
Présentation du contenu	Il s'agit de notes, documents originaux, iconographie et livres réunis et légués à la société "La Haute-Auvergne" par l'érudit Jean Delmas (1868-1913), qui fut son secrétaire général.
Modalités d'accès	Libres
Statut juridique	Archives privées
Modalités reproduction	Libres
Langue et écriture	Français sauf mention contraire dans l'inventaire
Bibliographie	Jean Delmas (1868-1913) ; notice nécrologique. [Suivi de la bibliographie de ses travaux par Ernest Delmas.] / Farges, Louis ; Delmas, Ernest ; Aymar, Alphonse, 1913, p. 89-104. (cote ADC : RHA 1913)
Descripteur personne	\ Delmas, Jean (érudit) \
Rédacteur	Nicolas Laparra

Date de création
description

mardi 29 mai 2012

Plan de classement

Corps de l'instrument de recherche

27 J 1

Iconographie

Dates : XIVE-1902

Description physique : 15 pièces

1. Vue de la ville de Murat avec ses fortifications, XIVE siècle (Reproduction d'une ancienne gravure) ; 2-3. Stalles de l'église de Saint-Cernin (2 photographies) ; 4. Portrait de Mgr de Ribeyre, évêque de Saint-Flour ; 5. Portrait de Sylvestre II, pape ; 6. Crypte de Saint-Aignan (Loir-et-Cher), Déambulatoire (une gravure) ; 7. Automobile, modèle de 1902, (une gravure) ; 8. Dessin signé Jules Breton ; 9-15. Gravures, portraits non identifiés.

27 J 2

Familles, biens

Dates : 1773-1912

Description physique : 83 pièces

1-38. Faire-part de décès (1844-1912) : 1. Marie-Ernestine Aubépin, veuve de Pierre-Jules Delzons (1897) ; 2. Jeanne-Marie-Adèle Bastid (1902) ; 3. Edouard Bonnefons (1890) ; 4. Sophie Bouygues, née Bastid (1897) ; 5. Camille-Marguerite-Zélie Bouygues de Boschattel, née de Conquans de Lacan (1896) ; 6. Marie-Justine Bouygues de Lamartinie, née Delmas (1890) ; 7. Antoine-Joseph-Géraud Cabanes (1891) ; 8. Antoine de Cambefort (1891) ; 9. Jean-Auguste Carcuac (1893) ; 10. Madame Chapsal, née Prax (1896) ; 11. Madame Chaverondier, née Marguerite-Christine-Elodie Chapsal (1895) ; 12. Joseph-Eugène, baron Colinet de Labeau (1888) ; 13. Clémence de Conquans de Lacan (1888) ; 14. Madame Dangeney, née Marty (1895) ; 15. Marguerite-Agathe Daure, née Battedou (1902) ; 16. Jean-François-Auguste-Paul Delolm de Lalaubie (1906) ; 17. Jean-François-Amédée Delzons (1891) ; 18. Marie-François-Alphonse-Amédée Delzons (1904) ; 19. Pierre-Jules Delzons (sans indication d'année) ; 20. Charles-Pierre Delzons (1844) ; 21. Marie-Louis-Pierre-Félix Esquiro de Parieu (1893) ; 22. Jeanne-Marie-Eléonore de Falvelly (1907) ; 23. Jean-Maxime, Isidore Fortet (1888) ; 24. Madame la baronne de Labeau, née de Verdal (1895) ; 25. Caroline Laborie (1903) ; 26. Marie Lapeyre, née Delzons (1907) ; 27. Georges Larrive (1907) ; 28. Rosine Milhau, née Durif (1896) ; 29. Anaïs Milhau (1896) ; 30. Marie-Félicie du Mouchet de Saint-Eman, comtesse de Sarret (1893) ; 31. Pierre-François Pontenay de Fontette (1906) ; 32. Germain-Pierre Rames (1887) ; 33. Madame Rengade, née Lucie Chapsal (1887) ; 34. L'abbé Louis-François-Aristide Sarrauste de Menthière ; 35. Henri Sérieys-Guittard (1887) ; 36. Henri de Surrel de Montbel (1907) ; 37. Madame veuve Talandier, née Marie-Antoinette Feydin (1888) ; 38. Marie-Louise-Sébastienne Viallanes, veuve de Joseph Cabanes (1912)

39-72. Copies d'état-civil (naissances, mariages, décès), descendances ; divers (notes biographiques, copies d'actes de vente) (fin XVIIIe - XIXe siècle) : 39. André (Jean-Baptiste) : décès - (1837) ; 40. Barrier (Guy) et Deconte (Jeanne) : descendance (1773-...) ; 41. Bayle (Jean-Louis) et Soustre (Césarine) : descendance (1816 - 1872) ; 42-43. Bonnefons (J.B.-Marie) et Fortet (Justine) : descendance (1817 - 1850) ; 44. Canteloube de Marmières (Jean-Jacques-Joseph), lieutenant-colonel en retraite : décès à Bône (Algérie) (1844) ; 45. Chibret (Pierre-Antoine) : naissance (1833) ; 46. Delmas (Justin-Joseph) et Beynaguet (Hélène) : mariage (1828) ; 47. Dorlodot des Essarts (Charles) et Selve (Alix de) : mariage (1839) ; 48. Dupont de Ligonnès (J.B.) et Bouygues (Marie) : descendance (1833-1839) ; 49. Falvelly (Jean-Louis-Joseph) et Latour (Gabrielle de) : descendance (1795-1864) ; 50. Falvelly (le P. Victor de) (1840-1907) : notes biographiques ; 51. Guitard (Adrien-Maurice) et Cinquarbres de Cabrol (Marie-Anne) ; veuve mariée à Laborie (Pierre) : descendance (s. d.) ; 52. Humières (Jean-Louis-Charles-Eugène d') : descendance (s. d.) ; 53. Lascombes (Antoine-Ludovic-Esprit) (1833-1907) : notes biographiques, famille ; 54. Lathelize (Etienne) et Guitard (Élisabeth) : mariage (1789) ; 55. Rivière (Toussaint) et Demeilhac (Marguerite) : mariage, descendance (1810-1850) ; 56. Décès : prêtres (1822-1847), prisonniers espagnols (1823-1824), militaires (1823-1837, certains en Afrique). 57-70. Pièces collectives (naissances, mariages, décès) (fin XVIIIe-XIXe siècle) ; 71. Idem (fol. I et 2) ; vente du domaine de Marmières par Pierre-Louis

Canteloube de Marmières, notifications (1845) (fol. 3) ; 72. Ventes : du domaine de Bonnac par Gabrielle Lespinats, veuve Joseph Clary, et Maurice Clary (1840) ; de partie des biens de la succession de François Pontenay de Fontette (domaine de Brouzac, terre du Roc des Pendus ; maison rue de la Marinie à Aurillac ; s. d.) ; d'un enclos au Cayla, d'une maison aux Prades, d'une briqueterie de l'hôtel Saint-Eloi, d'un enclos rue du Buis, d'une maison rue d'Aurinques et d'une boutique adjacente à la grande porte de l'ancienne maison Perret, le tout aux requêtes de Marie Marquet, épouse Aldebert, et consorts (1842)
73-83. Copies d'état-civil, généalogie de la famille Fortet.

27 J 3

Familles, biens

Dates : 1395-1910

Description physique : 34 pièces

1-17. Titres de familles : ventes, donations, testaments, inventaires, quittances, reconnaissances, etc., concernant particulièrement les de Chaumeil, de Saint-Mamet, Guy de Moranges, président Maynard. Copies extraites des minutes des notaires Barata, Caylar, Contrastin (1592-1628 ; 6 petits cahiers + 11 feuilles)

18-24. Notes sur les familles Broquin, de Chaumeil, du Laurens, de Saint-Mamet (1506-1613, 1910)

25-34. Notes sur les familles de Cambolas, de Chaumeil, de Maynard, de Narbonnes (1395-1674).

27 J 4

Réuni au dossier 167

s.d.

27 J 5

Famille Delzons

Dates : 1738-1907

Description physique : 42 pièces

1-34. Copies d'état-civil (naissances, mariages, décès), notes généalogiques, faire-part de décès, notices nécrologiques, testament, copies de lettres (1738-1907)

35-40. Antoine Delzons, député du Cantal (1743-1816) ; 35. Notice biographique (1 cahier de 12 feuilles)

36-38. "Opinions de Delzons" (3 brochures) ; 36. "Sur la résolution relative aux transactions antérieures à la dépréciation du papier-monnaie" (Séance du Conseil des Anciens du II Messidor an V) ; 37. "Sur la résolution du 27 Nivôse relative à la défense des parties devant les tribunaux" (Séance du 16 germinal an VI) ; 38. "Sur la résolution du 18 Vendémiaire relative aux rentes viagères" (Séance du 27 Brumaire an VI)

39. Lettre d'envoi (4 Nivôse an III)

40. Copie de lettre (25 Février 1806)

41-42. Le général Alexis-Joseph Delzons (1775-1812) ; 41. Lettre et signature autographe (s. d.) ; 42. État des services (1791 -1812).

27 J 6

Jean-Baptiste Carrier (1756-1794)

Dates : 1697-1898

Description physique : 54 pièces

1-6. Bibliographie (An III-1889)

7. Extrait de naissance et de baptême (1756), note sur son frère Basile

8. Vente à Carrier par Jean-François Textoris de son office de procureur au bailliage et siège présidial d'Aurillac (1785), quittance, transaction (1788) (Extraits des minutes de Me François Delsuc) ; adresse de la Société de surveillance d'Aurillac à l'Assemblée Nationale (au sujet, notamment, du remplacement d'un prêtre réfractaire à Aurillac, qui compte "environ 12 000 âmes formant une seule paroisse") (22 mars 1791, copie). Le tout faisant un cahier de 10 pages

9. Mariage avec Françoise Laquairie (1785, copie d'extrait)

10-14. Copies de pièces de procédure intéressant Carrier et sa famille (1697-1785)

15. Testament de J. F. Textoris (1785, extrait des minutes Delsuc) ; quittance (1785, copie)

16. Testament de Guillaume Laboigue (1786, copie)

17-18. Testaments de Marie Laboigue (1786 et 1787, extrait des minutes Delsuc) ; note sur Louis Carrier, syndic des habitants d'Yolet (1787)

19. Note relative au mariage d'Austremoine Carrier fils, copie de quittance (1787)

20. Liste de procureurs (dont Carrier) (1789)

21. Liste des suspects du district d'Aurillac, avec notices les concernant (An II), trouvée chez Carrier, lors de la saisie de ses papiers (copie, 1 cahier de 70 pages)

22. Adresses de la Société populaire et autres habitants d'Aurillac à la Convention au sujet de Carrier (An II et An III, copies, 1 cahier de 6 pages)

- 23. Discours de justification de Carrier à la Convention (An II, copie, 1 cahier de 78 pages)
- 24. Adresses des citoyens de Saint-Flour à la Convention (contre les tyrans locaux "dont Carrier était à la fois le protecteur et le Conseil", au sujet de la division administrative du département) (An III, copie)
- 25-30. Notes sur Carrier (1756-1886, sources diverses) (2 cahiers et 4 feuilles)
- 31-44. Extraits d'ouvrages et notices sur Carrier (1794-1898)
- 45-54. Lettres adressées à J. D. concernant Carrier (1889-1895).

27 J 7

Émigration à l'intérieur en 1815

Dates : 1815

Description physique : 1 cahier, 24 feuilles

1-24. Une page de l'émigration cantalienne (1815, arrondissement d'Aurillac), avec indication du nombre des passeports à l'intérieur par commune et par mois, de la profession des émigrants et du département où ils se rendent (sources diverses, notamment registre des passeports à l'intérieur (2 222 délivrés en 1815) ; jointe copie d'une chanson, "Lo Porisienno" (p. 24).

27 J 8

Clergé pendant la Révolution

Dates : 1791-1911

1. Liste des paroisses
2. Listes de chanoines et de prêtres (par chapitres) et de religieux (par ordres) (s. d., 1 cahier de 10 pages)
3. Listes de prêtres (par communes) (s. d., 1 cahier de 8 pages)
4. Liste de prêtres (s. d.)
5. Liste des prêtres du district de Saint-Flour à qui furent délivrés des passeports pour l'étranger (Espagne, Italie et surtout Genève), le 17 Septembre 1791
6. État des prêtres sans passeport (s. d., pièce originale)
- 7-8. Prêtres portés sur la liste des émigrés (1791-1795), par ordre alphabétique des patronymes) (2 cahiers de 8 et 20 pages)
9. Inventaires des biens des ecclésiastiques réputés émigrés (1793, arrondissement de Saint-Flour) (1 cahier de 9 pages)
10. État des prêtres réfractaires du district de Saint-Flour, avec observations sur leur conduite (s. d., 1 cahier de 8 pages)
11. Liste des prêtres et des religieux du diocèse de Saint-Flour déportés sur les côtes et les îles de la Charente-Inférieure (s. d.)
12. Article d'un bulletin du diocèse de La Rochelle sur l'héroïsme de ces prêtres et religieux pendant leur détention, reproduit dans "La Semaine catholique de Saint-Flour" du 23 février 1911
13. État des arrêtés pris par l'administration centrale du département en faveur des prêtres sexagénaires ou infirmes (An VI, par communes) (1 cahier de 6 pages)
14. Cahier de 11 pages : Idem (An VI - An VII) (p. 1 à 4), Liste des prêtres qui ont pris des passeports pour l'étranger (Suisse, Genève, et surtout Espagne) après le 18 fructidor an V (An V - An VI) (p. 5 à 7), État des prêtres qui ont obtenu leur radiation provisoire de la liste des émigrés (An II - An VII) (p. 8 à 11).

Info. originaux : Archives nationales, départementales, épiscopales

27 J 9

1870-1871 : Garde nationale du Cantal, Conseil général

Dates : 1870-1871

1. Formation, organisation, carnet de route, dissolution de la garde (1 cahier de 6 pages)
2. Élection des officiers (1 cahier de 47 pages)
- 3-8. Organisation, composition (6 feuilles)
9. Armement, équipement : critiques (copie d'un article de journal)
10. Organisation, mobilisation (1 cahier de 24 pages)
- 11-14. Renseignements sur les mobilisés (4 feuilles)
15. Procès-verbaux des sessions extraordinaires du Conseil général en 1870 (participation du département à la défense nationale) (une brochure)
16. Copie d'une lettre de F. de Parieu protestant contre la dissolution des Conseils généraux, particulièrement du Conseil général du Cantal, qui "a cette année concouru à la défense du pays par un emprunt important" (12 Janvier 1871) ; copies de commentaires de journalistes sur cette protestation (janvier 1871).

Sources compl. inter. : Archives Départementales du Cantal, série R

27 J 10

Le général Jean-Baptiste Milhaud (1766-1833)

Dates : 1753-1911

Description physique : 51 pièces

1. Notes sur la famille Amilhaud de 1753 à 1790
2. Copies de l'extrait de baptême de J. B. Amilhaud (1766) (fol. 4) et du testament de son père, Louis Amilhaud (1789) (fol. 1 à 4)
- 3-8. Famille Amilhaud de 1778 à 1798
3. Lettre de tonsure de Louis, frère de J. B. (1778, copie)
4. Mariage de Joseph, frère de J. B., avec Marguerite Bernard (1780, copié sur registre)
5. Biens, procédure -1782, notes)
6. Consentements de mariage (1788-89, copié sur registre)
7. Testament de Louis Amilhaud (1789, copie)
8. Notes sur Joseph Amilhaud de 1790 à 1798
9. Descendance de Louis Amilhaud et de Marguerite Daudé, son épouse (un fils, Antoine, noté "en Espagne")
10. Copie d'une note de Lakairie sur Milhaud (s. d. ;)
11. Notes sur Milhaud de 1790 à 1792
12. Copie de la page de titre d'un ouvrage de Milhaud sur Mirabeau († 1791)
13. Copie du rapport d'un commissaire du district d'Aurillac, venu à Montsalvy inventorier les archives de la prévôté, signalant une incursion dans cette ville de plusieurs gardes nationales de différentes paroisses commandées par Milhaud (20 Mars 1792) ; copie de l'extrait de baptême de J.B. Amilhaud (1766) (une feuille)
14. Opinion de Milhaud sur les troubles religieux et les mesures à prendre pour les faire cesser (Extr. Des délibérations de la société populaire d'Aurillac, 9 Août 1792)
15. Opinion de Milhaud sur le jugement de Louis XVI (4 pages impri.)
16. Copie d'une lettre de Milhaud adressée de Paris à son frère à Arpajon (10 Juillet 1793)
17. Copies de lettres des représentants de l'armée du Rhin, dont Milhaud, au Comité de salut public (Août 1793, Arch. Nat.)
18. Note sur une lettre du 2 Août 1794 à Carrier écrite par Milhaud pendant sa mission à l'armée des Pyrénées-Orientales (Extr. De catalogue de lettres autographes)
19. Note sur Milhaud acheteur de mas près de Perpignan
20. Extrait d'un discours de Milhaud à la Convention (15 Janvier 1795)
21. Copies de lettres de Milhaud à la municipalité et au maire d'Arpajon (thermidor-fructidor An III) (4 feuilles)
22. Copies de l'acte de naissance de Françoise, fille de Milhaud (An IV) et de l'acte de mariage de Cumin Milhaud et de Marianne Lignères (An II) (4 pages)
23. Note sur une lettre de Milhaud au Duc de Feltre (7 Mai 1816) (Extr. De catalogue de lettres autographes)
24. Lettre originale du préfet de police concernant Milhaud (11 Mai 1816)
25. Notes et copies de lettres concernant Milhaud, notamment sa pension de retraite et sa dignité de grand officier de la légion d'honneur (1816-1826, 10 feuilles)
26. Pièce de procédure (1821)
27. Copie de l'acte de décès de Mme Milhaud (1821)
28. Jugement du tribunal civil d'Aurillac réglant la succession d'Antoine Milhaud (1823)
29. Acte de décès de Françoise Milhaud, fille de Milhaud et veuve du général Antoine Aymard (1884)
- 30-45. Notes, extraits de journaux, de revues concernant Milhaud (1870-1898) ; 30-31. Notes sur les généraux enrichis (Extr. D'un ouvrage paru en 1870, copie de la page de titre) ; 32. Notice biographique, extraite de Mullié, "Célébrités militaires", s.d., paginé 300-303 ; 33. Notice par le Docteur L. Marty (Aurillac, 1883, 16 pages) ; 34-35. Notes biographiques, armoiries (sources diverses, 1884) ; 36. Coupure de journal sur le général Aymard et sur la statue du général Delzons, avec un mot sur Milhaud (1887) ; 37. Coupure de journal et faire-part de décès joint concernant Auguste Milhaud, neveu du Général (1892) ; 38-39. Notes sur Milhaud (1895, coupures de journaux) ; 40-43. Idem (Extr. De "L'Intermédiaire des chercheurs et curieux", 1895) ; 44. Mémoires du sergent Jean-François Bourgogne sur la campagne de Russie, publiés par la Nouvelle Revue rétrospective (1896, une brochure) ; 45. Note relative au général Milhaud à Waterloo (1898) et note de journal sur la poudrière Milhaud à Toulon
- 46-49. Lettres, adressées à J.D., contenant des renseignements sur Milhaud et sur sa famille (1899-1911)
- 50-51. Iconographie ; 50. Milhaud et un épisode de la campagne d'Italie (avec note biographique) ; 51. Les cuirassiers de Milhaud à Waterloo.

Dates : 1765- 1907

Description physique : 71 pièces

1-4. Légion du Cantal (14e régiment d'infanterie) : organisation, mouvement (10 décembre 1815-1820)

5-17. Officiers : états de renseignements (1815-1820)

18-20. Officiers, sous-officiers et soldats : idem (1815-1871)

21-60. Officiers : états des services (1765-1907) (Les dates qui suivent chaque nom sont celles du début et de la cessation des services) ; 21. Baldrac (Jean-Paul), chef de bataillon au 34e régiment (1814-1843) ; 22. Boussuge (Guillaume), sous-lieutenant au 8e régiment d'Infanterie (1816-1829) ; 23-24. Cailus (Jean-Baptiste-Joseph), chef de bataillon au 59e régiment d'infanterie (1792 ou 1798-1821) ; 25. Cambefort (Joseph de), capitaine (1793-1813) ; 26. Cassaignade de Saint-Hilaire (Pierre-Justin), chef de bataillon à la Légion du Cantal (1798-1819) ; 27. Couderc (Guillaume), sous-lieutenant au 58e régiment (1811-1826) (En note : son père, Couderc (Guillaume), du 25e, a été tué à Iéna) ; 28. Culan (Antoine), capitaine au 8e régiment (1813-1843) ; 29. Cussac (Jean-Jacques), lieutenant adjudant de place (1792-1816) ("N'a pas servi aux cent-Jours") ; 30. Delolm-Laloubie (Jean-François), alias Nozeirolles, lieutenant (1765-1801) (Blessé le 5 Juin 1793 dans l'Aubrac en marchant contre les révoltés de la Lozère) ; 31. Delrieu (Jean-Antoine), lieutenant à la Légion du Cantal (1804-1820) ; 32. Durat-Lasalle (Louis-Michel), capitaine (1813-1848) ; 33. Filhon (Barthélémy-Guillaume Maurice), capitaine (1819-1833) ; 34-36. Falcon de Longevialle (Jean-François Augustin) ; 1785-1787 (En note : "L'étude de son dossier révèle qu'il a existé une maison d'éducation militaire à Saint-Flour") ; 37. Germès (Ramon), capitaine (1816-1847) ; 38. Gigaud-Lagarde (Bazile-Amédée), chef de bataillon au 18e régiment - (1813-1843) ; 39. Giou (Charles-Jacques-Sébastien, baron de), adjudant-major à la Légion du Cantal (1813-1816) ; 40. Grassal (Sébastien), chirurgien-major à la Légion du Cantal (1792-1827) ; 41. Julien (François), lieutenant au 8e régiment (1819-1837) ; 42. Lafarge (Marie-Léonard-Edouard, vicomte de), adjudant-major à la Légion du Cantal (1807-1817) (En note : "1815, a été rejoindre le duc d'Angoulême dans le Midi") ; 43. Lafarge (Marc-Antoine de), lieutenant (1799-1814) (garde du corps du roi d'Espagne en 1799) ; 44. Mathieu-Lascombe (Paul), lieutenant à la Légion du Cantal (1813-1818) ; 45. Latour (Jean-Baptiste-Alize de), capitaine (1813-1853) ; 46. Malroux (François), lieutenant (1816-1851) (En note : "Un Jean-Pierre Malroux à Mauves le 1er Mai 1837, capitaine d'infanterie (?)") ; 47-49. Métivier de Vals (Jean-François de), capitaine au 50e régiment (1806-1837) ; 50. Raffin (Elie de), capitaine au 8e régiment (1811-1826) ; 51. Saint-Vidal (Jean de), lieutenant au 8e régiment (1803-1831) ; 52. Tournemire (Auguste de), né à Tournemire, sous-lieutenant à la Légion du Cantal (1813-1818) ; 53. Tournemire (Auguste de) (Seules indications : "né le 17 Septembre 1805 à Ussel (Corrèze), colonel du 9e en 1853) ; 54-56. Tournemire (Guillaume de), officier de l'ancienne monarchie, maire de Tourniac : renseignements sur ses enfants (1794-1814) ; 57. Tournemire (Pierre de), fils de Guillaume, lieutenant (1787-1818) ; 58. Tournemire de la Grange (Augustin de), fils de Guillaume, sous-lieutenant (1814-1818) ; 59. Tournemire de La Grange (Pierre), fils de Guillaume, sous-lieutenant (1813-1820) ; 60. Trepsat (Jules-Marie), lieutenant au 3e régiment d'infanterie coloniale (du 10 Juillet 1907) (Voir aussi la pièce 19)

61-71. Sous-officiers et soldats : états des services (1791-1864) ; 61. Arnal (Jean-Antoine), maréchal des logis (27 Avril 1838) ; 62. Arnal (Jean-Baptiste), maréchal des logis (1832-1858) ; 63-64. Berthou (Jean), caporal (An X, 1808) ; 65. Berthon (Pierre), conscrit de l'An XIV (1805), déserteur (9 nivôse An XIV-1807) ; 66. Dalmas (Jean), sergent-major (1857-1864) ; 67. Delzons (abbé Jean-Joseph), vicaire général à Saint-Flour en 1791, aumônier du 8e régiment (1791-1821) ; 68. Galvaing (Joseph), brigadier (1813-1814) ; 69. Jouve (Pierre) (1806-1811) ; 70. Pichot-Duclos (Pierre), sergent (1848-1856) ; 71. Violle (François) (1813).

27 J 12

Réuni au dossier 167

Dates : Sans date

27 J 13

Réuni aux dossiers 166 et 171

Dates : Sans date

27 J 14

La guillotine dans le Cantal et les Foyez, exécuteurs des hautes œuvres

Dates : 1762- 1796

Description physique : 11 pièces

1. Nomination, privilèges, traitement de l'exécuteur (1762-1763)

2. Logement à Aurillac (1762)

3-4. Famille Foyez (1772-1777)

5-6. Traitement (1790-1794)

7. Confection de l'échafaud (prix) et installation à Aurillac (1792)
8. Cout de la guillotine de Saint-Flour (1792)
9-11. Grève de l'exécuteur d'Aurillac parce que son traitement payé en assignats ne lui permet plus de vivre, suite (1796) (un article du Moniteur en trois coupures).
Info. originaux : Articles du Moniteur du Cantal et notes

27 J 15 1-8. Relevés de cotes des Archives nationales intéressant, principalement, le Cantal.

Dates : Sans date

Description physique : 8 pièces

27 J 16 Élections, enlèvement du Roi, arrêtés du représentant Musset

Dates : 1790-1802

Description physique : 1 cahier de 56 pages

1. Élection des assemblées primaires (par cantons) du département : instructions (1790)
2-21. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée électorale du département séant à Saint-Flour (13-15 Mars 1791) ; 2-4. Élection de l'évêque de Saint-Flour (Thibault, député à l'assemblée nationale) ; 5. Liste des 183 électeurs présents ; 6. Élection du président (Devèze) ; 7-11. Élection de l'évêque (suite) ; 12-13. Élection de Joseph Coffinhal en qualité de membre de la Cour de Cassation ; 14. Improbation de la conduite des sieurs Spy, Vidalenc, Vaissière père, Coutel ; Chazelèdes, électeurs de la ville de Saint-Flour, pour n'avoir pas paru aux séances de l'assemblée lors de l'élection de l'évêque. Observations d'un membre au sujet de la pauvreté d'un grand nombre d'électeurs ruraux, de la misère des habitants du département, du fait "qu'à l'avenir la classe respectable et utile des laboureurs, très pauvres, serait privée de représentants aux assemblées électorales" ; 15. Arrêt décidant une pétition à l'Assemblée Nationale à l'effet d'obtenir un salaire pour les électeurs du département ; 16. Patriotisme de la municipalité de Saint-Flour ; 17. Lettre de Daude, député du département à l'Assemblée Nationale, remerciant les électeurs du district de Saint-Flour de l'avoir nommé président du tribunal de Saint-Flour ; 18. Lettre de Pagès, ci-devant Vixouze, priant les électeurs d'agréer la dédicace du "Journal du département du Cantal". Acceptation de l'Assemblée : voir p. 15 in fine ; 19-21. Élection de François-Michel de Sistrières-Murat en qualité de suppléant à la Cour de Cassation ; liste des électeurs présents
22. Lettre des administrateurs du Directoire départemental au président de l'Assemblée Nationale citant une lettre de la Société des Amis de la Constitution de Saint-Flour, "Société vraiment patriotique", au sujet de l'"incivisme" de 5 électeurs (1er Juin 1791) (voir p. 14)
23-25. Enlèvement du Roi : arrêtés y relatifs du directoire du district d'Aurillac (26 Juin 1791) (p. 23) et de la municipalité (29 Juin) (p. 24-25)
26. Lettre de Charles Vacher, procureur général syndic du département, au président de l'Assemblée Nationale : il lui adresse un exemplaire du procès-verbal de la session de décembre du Conseil général, "dont l'impression n'a pu être achevée plus tôt, soit à raison des troubles que ce département a éprouvés, soit parce qu'il n'existe ici qu'un seul imprimeur, suffisamment occupé pour la réimpression des lois que le Directoire reçoit journellement" (12 Juillet 1792)
27-33. Procès-verbal des séances de l'Assemblée électorale du district d'Aurillac, tenues à Aurillac (7-8 septembre 1792)
27. Liste des électeurs présents
28-29. Élection des 12 membres du Conseil général du district ; 29. Élection du procureur syndic du district (Antoine Moulin), du président du tribunal du district (Sérieys), des juges et suppléants
29-30. Élection des curés aux cures vacantes : les sieurs Lacarrière à Glénat, Chiniard à Mourjou, Saupiquet à Vieillevie, Larroumet à Ladinhac, Bruel à Junhac
30-33. Élection de Louis Delzorts en qualité de commissaire national près le tribunal du district et de deux suppléants à l'administration du directoire du district
34. Lettre adressée au ministre par Coffinhal, procureur général syndic du département. Il demande l'autorisation de suspendre la convocation de l'Assemblée électorale du département pour la nomination à la place de greffier du tribunal criminel, la seule qui reste à faire dans le département. Il ajoute : "Les indemnités accordées aux électeurs se sont montées pour cette assemblée à une somme de 16.390 livres, une nouvelle réunion des électeurs occasionnerait une dépense presque égale et le département ne peut fournir à des frais si considérables. La disette est extrême et les citoyens manquent de subsistances" (17 Octobre 1792)
35-38. Suites (1792)
39-41. Lettre adressée au ministre par Fahy, commissaire provisoire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Saint-Flour : il s'agit des élections municipales dans le

canton, notamment (p. 40) à Fournols, commune dont "l'esprit public est très mauvais" et où une récente sédition a déjà entraîné 33 arrestations (18 Décembre 1795)

42. Lettre adressée au ministre par J.B. Roche, professeur de langues anciennes près l'école centrale du Cantal : la commune de Saint-Flour voulant le nommer électeur, il demande si son traitement peut lui tenir lieu de revenu (18 février 1799). En marge, réponse ministérielle

43. Lettre du préfet Riou au ministre au sujet du vote sur le consulat à vie ; sur 44.450 citoyens inscrits, 27000 environ ont voté, les non-votants étant presque tous des travailleurs partis à l'étranger ou dans d'autres départements (7 juillet 1802)

44-56. Arrêtés du représentant du peuple J.M. Musset ; 44-49. District de Murat (2-19 Novembre 1794) ; 44. Nomination des administrateurs ; 45. Nomination des membres du Comité révolutionnaire ; 46. Nomination des membres de la municipalité et du tribunal ; 47. Nomination des membres du Bureau de conciliation et des tribunaux de paix des cantons ; 48. Décret portant qu'il sera fait échange des fromages du district avec du blé du district de Saint-Flour ; 49. Formation des municipalités d'Allanche, Condat et Marcenat ; remplacement du citoyen Ganilh par le citoyen Pons comme agent national du district ; 49-50. District d'Aurillac (12 Octobre-27 Novembre 1794) ; 49. Congé accordé au citoyen Palis, membre de l'administration du district ; nomination d'Henry Ségur en qualité de lieutenant de gendarmerie à Maurs ; 50. Complot contre la Convention ; arrestation d'Hébrard, président du tribunal criminel ; arrêté au sujet de la disette des grains ; pétition de la commune d'Etienne-Cantalès ; remplacement à la présidence de l'administration du district, par le citoyen Fortet, du citoyen Besse, administrateur ; 51-56. District de Saint-Flour (31 Octobre-15 Novembre 1794) ; 51. Nomination des juges de paix et greffiers des cantons et des membres du Bureau de conciliation de Saint-Flour ; 52. Nomination des juges et suppléants du tribunal de commerce et des membres du Comité révolutionnaire de Saint-Flour ; 53. Nomination des membres de la municipalité et du tribunal de district de Saint-Flour ; 54. Arrêté pour faire venir du chanvre du Puy-de-Dôme ; arrestations à Saint-Flour ; remplacement de membres démissionnaires au Comité révolutionnaire de Saint-Flour et à l'administration du district ; remplacement du citoyen Champelaux cadet par le citoyen Juéry, officier de santé, pour remplir les fonctions d'officier municipal à Saint-Flour ; 55. Nomination des membres du Directoire du district ; mise en liberté de détenus à Saint-Flour, maintiens en prison ; 56. Arrêté relatif à un mandat d'arrêt contre Victor Spy.

Info. originaux : Copies des Archives nationales et départementales

27 J 17

1815, garde nationale mobilisée

Dates : 1815-1816

Description physique : 1 cahier de 11 pages

1-3. Organisation, composition

3-4. Mouvement d'Aurillac à Lyon : itinéraire, étapes (20 Juin-1er Juillet)

4-5. Procès-verbal de licenciement (1er Août)

5-7. Relevés journaliers des mutations et désertions (13 Mai-15 Juillet)

7. Équipement, armement

8-11. Correspondance du Bureau militaire au sujet du recouvrement des armes et effets retenus par certains gardes (Mars-Avril 1816).

27 J 18

Cote vacante

Dates : Sans date

27 J 19

Élection dans le district de Maurs, municipalité de Boisset

Dates : 1790-1795

Description physique : copies ; 3 cahiers paginés 1-6, 7-22, 23-32

1-6. "Mémoire présenté à MM. Les Commissaires du Roi au département du Cantal par M. Bertrand, curé et maire de La Salvétat, 16 Juin 1790" (A Aurillac, chez Viallanes, 1790). Il s'agit de l'élection de l'assemblée primaire du district de Maurs, les 14 et 15 Juin, déclarée illégale par suite des agissements du sieur Jean-Baptiste Brayat, juge de Boisset

7-22. Actes de la municipalité de Boisset (16 Janvier 1792-29 Janvier 1794) concernant, notamment : la divagation des bêtes (p. 9), la contribution mobilière de la commune (p. 10), une visite domiciliaire pour rechercher le prêtre réfractaire de Pruines, curé de Rudelles (Lot) (p. 11), émigré en Espagne (p. 17), les engagés volontaires de 1793 (p. 11), la nomination des membres du Conseil de surveillance (p. 12), la liste des suspects dressée par ce conseil (p. 14-15), l'envoi à Maurs de 12 quintaux de pain pour aider à nourrir 4 000 hommes devant y arriver (25 Octobre 1793) (p. 16), l'obligation du port de la cocarde tricolore, sous peine de détention (p. 17), l'interdiction aux "ennemis du bien public" "de s'assembler et d'aller les uns chez les autres", sous peine d'une amende de 1.000 livres et de la réclusion (p. 17), des mandats d'arrêt

contre des parents d'émigrés : Marianne Méallet, veuve Lachaussée, ex-noble (p. 18), Jacques de Latour, ex-noble (p. 18), Jean, Antoine et Jacques de Pruines, ex-nobles (p. 18), Pierre, Antoine, Marie et Marianne Calmette, cultivateurs (p. 19), Mathieu et Anne Lacarrière (p. 19), Jean et Jeanne Lac (p. 19), Marie Bourbouse (p. 19), Antoine et Jean Fau, cultivateurs (p. 20), l'établissement de quatre foires à Boisset (p. 20), le culte de la Raison dans le temple de Boisset : toute la commune avait été invitée, il vient seulement 17 personnes (29 Janvier 1794) (p. 22)

23-32. Jugement du tribunal criminel du Cantal du 10 Mars 1795 qui condamne à 12 ans de fers, après exposition pendant 6 heures sur la place publique d'Aurillac, Hugues Lac, maire de Boisset, convaincu, notamment, de s'être approprié une partie de l'argenterie de l'église (p. 25-26) et une somme destinée à être employée en ateliers de charité (p. 26). Ce maire, d'autre part, ayant reçu du district de l'argent à distribuer aux pauvres de sa commune, avait exigé, lors de la distribution, de sa propre autorité, "que les pauvres prêtassent le serment de renoncer aux prêtres et aux nobles" et "refusé de donner aucune somme à ceux qui refusèrent de prêter ce serment" (p. 27).

27 J 20

Réuni au dossier 6

s.d.

27 J 21

Épisodes de la Révolution à Aurillac et dans le district

Dates : 1794

Description physique : Copies ; 1 cahier de 20 pages

1-9. Actes du Conseil général de la commune d'Aurillac concernant : la fermeture des églises (8 Janvier) (p. 1-3) ; la fête de la Raison dans l'église des Cordeliers (19 Janvier) (p. 4-9) (En note : "On brûla sur le foirail plusieurs statues, entre autres le fameux saint Michel et le diable des Cordeliers, qui faisait tant peur aux enfants") (p. 4)

10-14. Vente d'immeubles situés dans la commune d'Aurillac et provenant de prêtres émigrés, reclus ou déportés : indication des noms des prêtres et des noms et professions des acquéreurs ; localisation, description et estimation des biens (1794 ; copie d'affiche, addition de notes)

15-20. Jugement du tribunal criminel du département du Puy-de-Dôme, séant à Riom, condamnant à 20 ans de fers, après exposition pendant 6 heures sur la place publique d'Aurillac, François Boudier, administrateur du district d'Aurillac, et en cette qualité commissaire aux ventes des meubles d'émigrés, pour cause de dilapidations (19 octobre, copie d'imprimé).

27 J 22

Notes sur l'histoire de la Révolution dans le canton de Maurs

Dates : 1793

Description physique : Copie de l'abbé Delmas, 1 cahier de 8 pages

3. Arrestation de la municipalité de Ladinhac

5. Liste de suspects de la commune de Boisset

7. Taux de la solde de fusilier à capitaine

8. Établissement dans le canton d'un comité de salut public.

Info. originaux : Extraits de lettres de Fau, commissaire du département en 1793, en résidence à Saint-Constans

27 J 23

Délibérations du Conseil et (p. 125-133) du Directoire du département

Dates : 1790-an II

Description physique : 2 cahiers et 2 feuilles paginés 1-146

1. "Le bonheur tient à ce que la personne et les propriétés de chacun soient scrupuleusement respectées" (22 Juillet 1792)

2. Le rassemblement formé à Aurillac pour enlever un homme du carcan est dissipé (30 Juillet)

3. Les séances seront désormais publiques (18 Août)

4. La foule a exigé qu'on lui livre les pièces concernant les événements de mars et avril :

"l'assemblée, ne pouvant résister aux vives instances qui lui ont été faites ni à la force ni à la volonté du peuple, a été obligée de les lui remettre" (21 Août)

5-6. Arrestation de 8 personnes, parents d'émigrés et prêtres réfractaires, par "le peuple" d'Aurillac, préalablement réuni au collège de la ville (21 Août 1792)

7. "Rien à craindre pour les suites de l'insurrection qui s'était manifestée sur la place publique", à Aurillac, et qui avait été provoquée par quelques citoyens des campagnes du canton (30 Août)

8. Arrestations et détentions arbitraires (5 Septembre)

9. Organisation de l'administration du département, nomination des membres (8 Septembre)

10. Démission comme administrateurs de deux citoyens, l'un trop jeune et sans expérience, l'autre "absolument illettré" (17 Septembre)
- 11-12. Arrêtés pris contre Sauret, maire de Chaudesaigues pour les désordres qu'il a commis à la tête des volontaires nationaux (30 Octobre et 6 Novembre) ; 12. Au sujet de l'élection du juge de paix du canton de Maurs (21 Novembre)
13. Au sujet de l'élection du juge de paix de la ville de Saint-Flour (29 Novembre)
14. Au sujet des troubles à Saint-Flour à propos des subsistances (2 décembre), démission de Joseph Mailhes de sa place de député du Cantal à la Convention (13 décembre)
15. Arrêté relatif aux billets de confiance (19 Décembre) ; au sujet d'une dénonciation du Conseil général du district de Saint-Flour contre Daude, président du tribunal et administrateur du département (21 Décembre), au sujet des troubles de Saint-Flour les 29 et 30 Novembre (22 Décembre)
16. Arrêté contre les prêtres réfractaires (30 Décembre), arrêté pour faire saisir les volontaires déserteurs (31 Décembre), arrêté au sujet du culte dans la commune de Siran (4 Janvier 1793), augmentation du traitement des commis du département vu la cherté des vivres ; nominations de commis (4 Janvier), mesures prises au sujet de l'assassinat, à Siran, d'Antoine Bordes, électeur du département (8 Janvier)
17. Arrêtés de réintégration dans leurs fonctions des citoyens Gourdon et Rouquier, officiers municipaux, et Darsses, procureur de la commune de Maurs ; arrêtés à l'égard des prêtres, nombreuses arrestations (11 Janvier 1793), arrêté de retour du détachement envoyé à Siran (11 Janvier), arrêtés contre les émigrés et au sujet de leurs biens (21 Janvier)
18. Règlement pour l'École centrale du département, liste des professeurs (6 fructidor An IV), renouvellement du bail du logement de l'administration avec le citoyen Desprats, propriétaire (13 Fructidor), radiation de la liste des émigrés de J.-B. Besson d'Arjallet (18 fructidor), nominations au collège Fortet (17 Vendémiaire An V), nomination des membres des jurys d'instruction primaire des districts d'Aurillac, Saint-Flour, Mauriac et Murat (17 Vendémiaire)
19. Détermination du nombre des écoles primaires d'Aurillac et du département (17 Vendémiaire), il sera délivré aux employés et sur leur demande 240 quintaux de seigle en acompte sur leur traitement (29 Vendémiaire), radiation de la liste des émigrés de Anne-Emmanuel-François-Georges Crussol d'Amboise (28 Pluviôse) ; 19-20. Arrêté contenant fixation des lieux où se tiendront les assemblés primaires, du nombre de celles-ci et du nombre des électeurs qu'elles auront à nommer (18 Ventôse) ; 20. Radiation de la liste des émigrés de P.-François Saint-Martial, domicilié à Montbrison (Loire) (1er Germinal) ;
21. Radiation provisoire de la liste des émigrés de Guillaume Bertrand, ex-curé des Ternès (8 Germinal), au sujet des chefs de dénonciations portés contre l'administration et le commissaire de Chaudesaigues (4 Floréal), arrêté relatif à l'établissement d'une 2e compagnie de vétérans à Saint-Flour (9 Floréal), arrêté contenant des dispositions pour l'acquisition de la maison Comblat, appartenant au sieur Palis, pour y loger l'administration (24 Floréal An V), l'administration municipale de Rennes prendra les mesures nécessaires pour dissiper des attroupements de gens armés et maintenir l'ordre dans le canton (17 Prairial)
22. Nomination d'Antoine-Dominique Chabanon, ex-député à la Convention, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du département (7 Messidor), lettre du ministre des finances pour rassurer les acquéreurs de biens nationaux (16 Thermidor), nomination d'adjoints pour l'échelle de dépréciation du papier-monnaie (20 Thermidor), nomination au collège Fortet (16 Fructidor), courrier qui apporte des pièces relatives à la "mémorable journée du 18 Fructidor" (23 Fructidor), répartition de la contribution mobilière ; longue protestation de Dolivier, administrateur du département, écrite de sa main, contre cette répartition (23 Fructidor)
23. Destitution des citoyens Beaufils, Béraud et Vaissier, administrateurs municipaux de Saint-Flour (30 Vendémiaire An VI), arrêtés pour accélérer la vente des biens nationaux (9 Brumaire), au sujet de demandes de changement du chef-lieu du canton de Condat (23 Frimaire) ; 23-24. Division du département en 4 arrondissements pour la perception des impôts (2 et 11 Nivôse) ; 24. Suspension de Meyniel, agent municipal de Vézac, pour avoir favorisé un prêtre insermenté (14 Nivôse), avis favorable à une pétition des citoyens du canton de Mur-de-Barrès (Aveyron), pour sa réunion au département du Cantal avec Saint-Hippolyte et la commune de Ginalhac (Aveyron) (24 Nivôse), procès-verbal de proclamation sur toutes les places, en présence d'une grande foule attirée par la foire de ce jour, de la loi sur l'emprunt d'Angleterre, aux cris de "Vive la République!" et "Périsse le gouvernement anglais!" (17 Pluviôse An VI), dispositions pour amener l'uniformité des poids et mesures (19 Pluviôse), bail renouvelé de la maison du citoyen Desprats pour le logement de l'administration (27 Ventôse)
25. Destitution du citoyen Dolivier, administrateur du département (13 Germinal)

26. Fixation du lieu où seront placées les barrières pour percevoir la taxe d'entretien des routes : 1 à Mauriac, 3 à Saint-Flour, 2 à Murat, 5 à Aurillac, 3 à Mauriac (6 Floréal), radiation de la liste des émigrés du citoyen Peyronneq père, de Maurs (14 Floréal), serment de haine à la royauté par deux nouveaux administrateurs du département (15 Floréal), radiation de la liste des émigrés de Pierre Panafieu (21 Floréal), au sujet des biens des émigrés Calonne (23 Floréal)

27. Radiation provisoire de la liste des émigrés de Pierre-Jean Moré, ancien officier de gendarmerie à Saint-Flour (9 Prairial), autorisation d'acquérir le local de Comblat, propriété du citoyen Palis, pour le logement de l'administration centrale (22 Prairial), arrêté qui nomme Louis Murat, d'Aurillac, essayeur du Bureau de garantie (des métaux) établi en ladite commune (4 Messidor), adresse au conseil des Cinq-Cents sur l'excès de la contribution foncière et mobilière (10 Messidor)

28. Radiation de la liste des émigrés de Jean-Jacques-Henry Giou (18 Messidor), arrêté portant exemption de la taxe des barrières pour les bêtes allant au pâturage (27 Messidor), enregistrement de la commission du citoyen Carrier comme commissaire des guerres, du 9 Messidor (3 Thermidor An VI), au sujet des délits commis sur les barrières d'Aurillac et de la conduite de l'administration municipale et du commissaire de police, qui est blâmée (7 Thermidor), il y a lieu d'établir un tribunal de commerce à Mauriac (14 Thermidor), les préposés aux barrières étant tous les jours insultés, menacés, on arrête la convocation à Aurillac de 8 brigades de gendarmerie (17 Thermidor), suspension d'Antoine Modanel, agent municipal de Narnhac, accusé de protéger les prêtres réfractaires (7 Fructidor) ; 28-29. Radiation de la liste des émigrés de Marie-Antoinette Garinot, veuve Vialles, et du citoyen Verdier du Barrat (3e jour complémentaire) ; 29. Destitution des administrateurs principaux d'Aurillac, à l'exception du citoyen Guitard (18 Vendémiaire An VII), radiation de la liste des émigrés de Joseph Daldin Fonblave (26 Vendémiaire), arrêté transférant les barrières de Toulousette à Aurillac aux faubourgs d'Aurenque et Etienne (28 Brumaire), suspension d'Etienne Vayron, agent municipal de Fournol, pour avoir assisté aux cérémonies du culte (29 Brumaire), enregistrement de la commission de Jean-Charles Deshayes, contrôleur du Bureau de la garantie des matières d'or et d'argent, à Aurillac (3 Frimaire)

30. Radiation de la liste des émigrés de Pierre Casses, notaire à Montsalvy (21 Frimaire), arrêtés, vu l'arrivée d'une compagnie de hussards pour l'exécution des lois relatives aux conscrits, réquisitionnaires et déserteurs (25-27 Primaire), radiation de la liste des émigrés de Jeanne-Françoise Barral, veuve Fontange, d'Aurillac (30 Frimaire), au sujet des créances de Madeleine Brugier Rochebrune, comme représentant les émigrés Brugier Rochebrune (1er nivôse), fixation des citoyens assujettis à la patente de l'An VII (1er nivôse An VII), radiation de la liste des émigrés de Joseph Freissinet, dit Valady (19 Nivôse), état des dépenses des cantons pour les années V et VI (traitements des juges de paix, greffiers, commis, concierges, gardes champêtres et commissaires de police, etc.) (19 Nivôse), mesures prises contre les réfractaires et déserteurs, sur l'esprit desquels les prêtres insoumis exercent une funeste influence : 7 brigades de gendarmerie employées avec la garde nationale à les rechercher (4 Pluviôse), au sujet de la rente due par l'émigré Brugier Rochebrune à Antoinette Cisternes (11 Pluviôse)

31. Au sujet des créances de Madeleine Brugier Rochebrune, indivises avec son frère, l'émigré Amable Brugier Rochebrune, comme représentant J.-B. Brugier, son père, et Marie-Jeanne Rampon, sa mère (15 Pluviôse), les habitants de Boisset, presque tous complices du prêtre perturbateur qui y exerce constamment les fonctions du culte au mépris des lois, seront désarmés, sauf les acquéreurs de biens nationaux, et les cloches descendues (17 Pluviôse). Arrêté identique contre les habitants de Mourjou (20 Pluviôse), répartition de l'impôt foncier et de la contribution personnelle et mobilière pour l'An VII, fixation des décharges par cantons (23-25 Pluviôse), arrêté pour réparation des dommages commis envers Lavergne, de Coulin (commune d'Ayrens), acquéreur de biens nationaux, envoyant un détachement de hussards en la commune, faisant descente des cloches et suspendant les agents municipaux (14 Ventôse), règlement de nombreuses créances sur les émigrés (14 Ventôse), envoi à Montsalvy de la force armée pour recherche des déserteurs (23 Ventôse), arrêté renvoyant à l'accusateur public les plaintes du citoyen Revel, de Cassaniouze, acquéreur de biens nationaux, qui a été molesté, et enjoignant aux agents municipaux de Maurs et Montsalvy de faire surveiller les prêtres réfractaires (25 Ventôse)

32. Serment de haine à la royauté d'un administrateur du département (15 Floréal An VII), arrêté de dénonciation à l'accusateur public des actes de mariages de la commune du Trioulou du 30 Pluviôse au 28 Prairial An III comme suspects de fraude et antidades (17 Floréal)

33. Envoi de gendarmes et de gardes nationaux à Cassaniouze, où des troubles attribués aux émigrés, lors de la recherche de réfractaires, ont causé la mort d'un gendarme et de graves blessures à un autre (22 Prairial), mainlevée de la force armée est accordée à Cassaniouze, vu la misère qui y règne (1er messidor) ; 33-34. Mesures prises pour assurer la sûreté des courriers dans le département (des brigands ayant à leur tête des émigrés venaient de piller la caisse de Felletin (Creuse) et d'assassiner son escorte) (6 et 17 Messidor)

34. Conscrits réfractaires : cantons de Montsalvy (7 Messidor) et de Maurs (23 Messidor), mesures prises pour coopérer à l'arrestation des contre-révolutionnaires, brigands, prêtres, émigrés rassemblés dans les cantons de Saint-Céré (Lot) et Argentat (Corrèze) (29 Messidor et 9 Thermidor), homologation de la délibération de la commission administrative de l'hospice d'Aurillac l'autorisant à faire réparer le ci-devant couvent de Saint-Joseph pour l'adapter à l'usage de l'hospice (7 Thermidor)

35. Arrêté déclarant qu'il y a lieu que le corps législatif autorise l'administration du canton d'Aurillac à acquérir la maison qu'elle occupe (12 Thermidor), arrêté portant qu'il y a lieu de distraire la commune de Saint-Illide du canton de Laroquebrou pour la réunir à celui de Saint-Cernin (25 Thermidor), arrêté au sujet des visites domiciliaires (14 Fructidor)

36. Serment de Jean-Baptiste Lacoste, ex-membre de la Convention, nommé commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du département (21 Fructidor), au sujet de la résistance opposée par Douhet de Vaisset et ses deux fils aux gendarmes chargés de faire chez eux une visite domiciliaire et dont 6 ont été blessés (22 Fructidor) (suite p. 37), envoi d'une force armée de 120 hommes dans les cantons de Riom et de Champs, vu le mauvais esprit qui y règne et pour les ramener à l'obéissance due aux lois ; descente des cloches, visites domiciliaires, etc. (25 Fructidor An VII)

37. Suite de l'affaire de Douhet (24 Vendémiaire An VIII) (Voir p. 36)

38. Au sujet de l'incendie de 9 gerbiers sur les propriétés de Boussuge, agent municipal de Faverolles (3 Brumaire), mesures prises à l'égard des prisonniers autrichiens, qui détoussent les passants et commettent des délits de toutes espèces (4 Brumaire), radiation de la liste des émigrés de Hugues Roquefeuil, sous-lieutenant au régiment de la Martinique (23 Brumaire)

39-40. Serment des membres de l'administration (8 Frimaire et 21 Pluviôse) ; 40. Répartition de la contribution personnelle et mobilière entre les cantons (1er Ventôse), envoi d'une force armée à Montsalvy (19 Ventôse), arrestation de gens sans passeports à la suite de l'assassinat de deux gendarmes pour délivrer le prêtre insermenté Méallet de Poulvrières (19 Ventôse), au sujet de l'enlèvement aux gendarmes d'un réfractaire, à Menet (25 Ventôse)

40-41. Installation du Préfet Riou (16 Germinal) ; la commission, datée du 28 Ventôse

42-44. Personnel administratif : destitutions, mutations, nominations (1794) ; 43. Lenteur apportée à l'organisation des écoles primaires (1er Germinal An II) ; 44. Lecture d'un jugement de la commission militaire de l'armée des Pyrénées qui condamne le nommé Fortet d'Aurillac, à la peine de mort (8 Germinal)

44-45. Subsistances : des secours arrivent pour le département, non par l'entremise de "l'étranger Thibault", évêque de Saint-Flour, mais bien grâce aux compatriotes, les députés Milhaud, Carrier et Lacoste (Extrait du rapport sur le Compte général des subsistances du Cantal des années 1791, 1792 et 1793) (24 Germinal)

46. Sur le citoyen Milhaud, commandant de la gendarmerie à Aurillac, et son frère, brigadier à Maurs (7 Floréal), au sujet du procès-verbal d'adjudication des biens de l'émigré Cassagne-Miramon, en faveur du citoyen Boudier (28 Floréal An II)

47. Confiscation de moulins sis à Paulhaguet (Cézens) et Rochebrune (Oradour) et appartenant aux émigrés Brugier (23 Messidor), mission du représentant Borie dans le Cantal, où, d'après une lettre de Carrier au Comité de Salut Public, des contre-révolutionnaires auteurs de conspirations seraient encore en liberté (1er Thermidor)

48. Mémoire du citoyen Fesq, marchand papetier, habitant de la commune de Saint-Simon, pour fourniture de papier à l'administration (12 Fructidor)

49-50. Vanel, mis en liberté par arrêté du Comité de Sûreté générale du 3 Brumaire An III, reparait comme secrétaire général du département (12 Brumaire An III) ; 50. Sur le citoyen Vaissier, administrateur du département (23 Brumaire)

51. Personnel administratif : remplacements (26 Brumaire)

52. Personnel administratif : appointements (27 Frimaire) ;

53-59. Personnel administratif : liste, remplacements, nominations (17 Ventôse An III - 12 Vendémiaire An IV)

60. Aurillac ayant 10 470 habitants élira une administration municipale de 7 officiers municipaux et Saint-Flour, qui en a 5.282, une administration de 5 officiers (29 Vendémiaire)

60-61. Début du rapport sur le compte général des subsistances du Cantal des années 1791, 1792, et 1793 :... "Le Cantal n'a jamais pu produire au delà des 2/3 des grains nécessaires à la consommation de ses habitants...", le surplus provenant des départements du Puy-de-Dôme, du Lot, de l'Aveyron, de la Corrèze, et de la Haute-Loire (24 Germinal An II)

62. Au sujet de l'insurrection du 1er prairial (7 Prairial An III)

63. Au sujet d'un rassemblement séditieux à Aurillac (23 Thermidor), au sujet des événements de Murat des 6 et 7 Vendémiaire : violation de la liberté du commerce, menaces contre les propriétés, etc. (7 Vendémiaire An IV)

64. Envoi de forces armées à Salers et à Mauriac, où des troubles ont eu lieu ; arrestation à Salers de Gérard Blanc, prêtre insermenté, qui sera déporté (15 Brumaire)

65-66. Personnel administratif : nominations (25-28 Brumaire An IV)

67. A Saint-Flour, logement provisoire : du tribunal criminel dans la maison des ci-devant Jacobins ; du tribunal civil, du tribunal de police correctionnelle et de l'administration du canton dans les bâtiments du ci-devant évêché ; de l'administration municipale dans le local où était le tribunal de district, (3 Frimaire)

67-69. Passeports pour l'Espagne (12-25 Frimaire)

69. Envoi d'une force armée à Saint-Urcize, où les personnes et les biens sont menacés (26 Frimaire), au sujet d'attentats commis à Chaudesaigues, "où il existe peu de patriotes", contre Pierre Vaissade, acquéreur de biens nationaux (27 Frimaire), les raisons de fixer à Aurillac, au lieu de Saint-Flour, les tribunaux civil et criminel du département (30 Frimaire)

70. Passeports pour l'Espagne (II-18 Nivôse)

71. Mesures "pour déjouer le projet qui paraît être formé par les ennemis de la république (à Arpajon) de renverser la constitution républicaine" (25 Pluviôse), au sujet de l'arrachement de l'arbre de la liberté à Brezons (4 Ventôse), au sujet d'un rassemblement armé à Mourjou, pour refuser de payer l'emprunt forcé (8 Ventôse)

72. Au sujet d'un rassemblement à Bonnac et des recherches faites par les gendarmes, des prêtres réfractaires (22 Ventôse), au sujet de troubles et de l'arrachement de l'arbre de la liberté à Cassaniouze par des réquisitionnaires (5 Germinal), arrêté concernant l'école centrale du département, à ouvrir à Saint-Flour, dans le local du ci-devant séminaire ; nomination des membres du jury d'instruction (6 Germinal)

73. Serment de haine à la royauté par le président et les juges du tribunal de commerce, séant à Aurillac (9 Germinal An IV), envoi d'une force armée à Marcolès à la suite de graves attentats commis le jour de la foire par des réquisitionnaires et déserteurs (16 Germinal), envoi d'une force armée à Chaudesaigues à la suite de l'enlèvement de deux prévenus des mains des gendarmes (28 Germinal), troubles de Neuvéglise relatifs à l'exercice du culte (30 Germinal)

74. Arrêté de réimpression de la loi du 22 Germinal intéressant l'usage des cloches et autres espèces de convocation publique dans l'exercice d'un culte (5 Floréal), envoi de forces armées dans les communes de Salers, Saint-Bonnet et Bonnac pour faire payer les amendes et frais consécutifs aux troubles qui y avaient eu lieu (12 Floréal), rejet de plusieurs soumissions d'acquisition de domaines nationaux devant être employés au service public (Prairial)

74-76. Liste d'acquéreurs de biens nationaux, avec indication des professions et des propriétés acquises (11 Prairial-25 Messidor)

77. Adresse aux habitants du département pour les inciter à payer leurs contributions de l'An IV (15 Thermidor)

78-82. Personnel administratif : listes (1790-An IV)

83. Arrestation des citoyens Altaroche, Pons et Ganilh, administrateurs du département (décret de la Convention du 13) (20 Juillet 1792)

84. Constitution d'un bureau pour faciliter la vente des biens des émigrés (11 Octobre)

85-89. Personnel administratif : nominations, démissions (1793)

90. Pétition de P. Hébrard, acquéreur de l'enclos des ci-devant Cordeliers, qui doit céder à l'administration l'emplacement nécessaire au tribunal criminel (10 Août 1793)

91. Rétractation à demander au journal de la Montagne pour avoir écrit que les députés du Cantal, du Finistère, du Calvados et du Morbihan auraient sollicité les citoyens à Versailles de se réunir à eux pour marcher sur Paris (30 Juin 1793)

92. Au sujet des subsistances (Juin-Août 1793)

93-95. Frais de voyages et de transport de grains (1793)

96-98. Au sujet des subsistances (1793)

99. État des indemnités aux membres du Conseil permanent pour assistance aux séances depuis le 8 Septembre 1792 jusqu'au jour de la levée de la permanence (3 Février 1793) et pour leur voyage

- 100-101. Discours du représentant Lacoste et du président du Conseil du département (27 Avril 1793)
102. Serment du secrétaire général du département (28 Avril)
103. Lacoste propose à l'assemblée quelques mesures de sûreté générale, l'entretien de la question des subsistances et déclare que la Convention va s'occuper incessamment des établissements d'enseignement (6 Mai)
- 104-108. Personnel administratif : nominations (1792)
109. Au sujet des biens de l'émigré San Marsal de Conros aîné (3 Décembre 1792), réception d'un décret de la Convention du 4 Décembre relatif à la suspension de la convocation des électeurs du département, dont la mission se serait bornée à la réélection du greffier du tribunal criminel (9 Décembre), au sujet d'une imputation calomnieuse faite dans le journal "Annales patriotiques" à M. Vacher, président du Conseil du département (27 Juin 1792)
110. Arrêté convoquant sur-le-champ l'administration du Conseil du département après réception de lettres des administrateurs de la Corrèze, de la Charente, des Deux-Sèvres et de la Haute-Vienne signalant des troubles dans ces départements - (26 Mars 1793)
- 111-117. Personnel administratif : traitements et indemnités (1793)
- 118-123. Idem : nominations, démissions, traitements (1790-1791)
124. Misère dans le département et craintes quant aux subsistances pour l'année 1792 (14 Août 1791)
125. On transférera le Directoire départemental à Aurillac, vu la loi du 4 Mars 1790, qui ordonne que la première assemblée de ce département se tiendra à Saint-Flour et que les séances alterneront entre Aurillac et Saint-Flour (15 Octobre)
- 126-133. Réunions à Aurillac du Directoire départemental (30 Octobre 1790-21 Mars 1792)
- 134-135. Personnel administratif : nominations (juin-Octobre 1793)
- 136-138. Au sujet des subsistances (13 Mai 1793)
138. Arrêté pour envoyer le plus tôt possible une force armée dans les départements voisins où "l'étendard de la rébellion vient de se montrer" (27 Mai)
139. Adresse à la Convention exposant la situation désastreuse du département au point de vue des subsistances et incriminant la loi du 4 Mai portant fixation du maximum du prix des grains. Plusieurs membres protestent contre cette adresse, notamment Vidal, Grandet et Milhaud. Séance levée après adoption de l'adresse, non signée (8 Juin). Le 23, Hébrard, à la tête d'une députation du Conseil général de la commune d'Aurillac, vient protester contre cette adresse, laquelle, après discussion, est rapportée ; suivent les signatures
140. État des indemnités aux membres du Conseil permanent pour assistance aux séances depuis le 22 Juillet jusqu'au 8 Septembre 1792
141. Alternance de la présidence (loi du 14 Frimaire An II) (An II)
- 142-143. Table
144. Personnel administratif : liste (1792-1793)
145. Exécution du décret du 14 Frimaire An II portant que les Conseils généraux, les présidents et les procureurs généraux syndics des départements sont supprimés (30 Frimaire)
146. Arrêté consécutif au renouvellement des membres du Conseil général du département (8 Septembre 1792)
- Info. originaux :** Copies, notamment des Archives départementales

27 J 24 Copie, par l'Abbé Delmas, de l'ancien inventaire de la série L des archives du Cantal

Dates : Sans date

Description physique : 1 cahier de 25 pages

27 J 25 Les fêtes nationales célébrées à Maurs sous le Directoire

Dates : 1794-1800

Description physique : 1 cahier de 12 pages

1. "A tort ou à raison, on a toujours considéré la ville de Maurs comme marchant à la tête du progrès politique dans le Cantal"
2. 10 Pluviôse An IV : "fête instituée pour éterniser l'époque de la punition du dernier roi des Français", serments de haine à la royauté
- 2-3. 10 Germinal : fête en l'honneur de la jeunesse
3. 23 Floréal : fête des époux
- 3-4. 10 Prairial : fête des victoires
4. 10 Messidor : fête de l'agriculture
- 4-5. 9-10 Thermidor : fête de la liberté
5. 1er vendémiaire An V : fête de l'anniversaire de la fondation de la République

6. 2 Ventôse : fête en l'honneur des victoires de l'armée d'Italie, aux cris de "Vive la République et le général Bonaparte"

6-7. 1er vendémiaire An VI : reproduction du discours du président de l'assemblée municipale, "comme peignant bien les idées du temps"

7-8. 30 Vendémiaire : cérémonie à l'occasion de la mort du général Hoche

8-9. 1er nivôse : plantation d'un nouvel arbre de la liberté

9. 2 Pluviôse (21 Janvier) : serments de haine à la royauté

9-10. 21 Ventôse : le président donne lecture de la loi du 13 Pluviôse pour la célébration annuelle d'une "fête de la souveraineté du peuple" (aucune trace de cette fête dans le registre des délibérations municipales)

10. 10 Floréal : fête des époux, 10 Messidor : fête de l'agriculture, 18 Fructidor : anniversaire de l'échec du complot royaliste de l'An V, 1er vendémiaire An VII : anniversaire de la fondation de la république, 2 Pluviôse (21 Janvier) : célébration "intra muros", serments de haine à la royauté

10-11. 30 Ventôse : fête de la souveraineté du peuple, "intra muros"

11. Coût modique de ces fêtes

12. 1er Vendémiaire An VIII : dernière fête de l'anniversaire de la fondation de la République, 6 Nivôse : proclamation solennelle de la Constitution de l'An VIII.

Info. originaux : Archives départementales et communales Article de J. D. in "Congrès des Sociétés savantes, section d'histoire, 23"

27 J 26

Assemblée populaire de la commune d'Aurillac (12 Nivôse-24 Messidor An III)

Dates : 1794

Description physique : Copie du registre des séances, 1 cahier de 42 pages

1. Tableau fait par le citoyen Vanel "des efforts que fait le coquinisme pour faire rétrograder l'esprit public et la révolution du 9 Thermidor" (12 Nivôse An III)
2. A propos de la rétractation par les citoyens d'Aurillac, d'une adresse en faveur de Carrier (12 Nivôse)
3. L'assemblée demande justice des crimes de Carrier (13 Nivôse)
- 4-14. Au sujet de "manœuvres perfides pour faire rétrograder l'opinion publique" (14 Nivôse-20 Pluviôse)
- 14-15. Lettre du représentant J. -M. Musset (8 Pluviôse)
- 15-16. Au sujet des dénonciations, de Carrier contre des citoyens d'Aurillac, d'Esquirou 4e du nom contre Milhaud, capitaine de gendarmerie à Aurillac (25 Pluviôse)
17. Au sujet d'une "conspiration qui devait faire périr une partie de la Convention" (30 Pluviôse)
- 18-19. Éloge du citoyen Vanel, blâme à l'adresse du représentant Milhaud et d'Esquirou 4e du nom (30 Pluviôse)
20. Grogner fils 1er du nom montre les différents moyens employés par les robespierristes pour tromper le peuple (20 Ventôse)
21. Au sujet d'un arrêté du Conseil général de la commune d'Aurillac y établissant un bureau de Charité, où les citoyens aisés seraient invités à apporter des secours (20 Ventôse)
22. Formation du bureau de charité (30 Ventôse An III)
- 23-24. Au sujet de blé que des fermiers laissent gâter dans la commune de Mary sur un tènement devenu bien national, "alors que la disette des subsistances est générale dans cette contrée" (2 Germinal)
25. On demande le rappel du citoyen Chevalier comme capitaine de la gendarmerie à Aurillac, à la place de Milhaud "qui n'a jamais été entouré de la confiance publique et se trouve au contraire du nombre de ceux qui doivent être jugés par le tribunal criminel du Puy-de-Dôme" (2 Germinal)
- 26-28. Pétition d'Etienne Couderc, lieutenant de gendarmerie à Aurillac, remplacé sur ordre de la Convention par le citoyen Cambefort Moncant, qui avait été destitué par le département : il fait valoir les services qu'il a rendus pour demander son maintien à Aurillac ; suites (10 Germinal)
29. On demande que Musset, qui a, comme représentant, "commencé la révolution de la vertu dans le Cantal, vienne la consommer" (10 Germinal)
30. Le citoyen Vanel retrace les nouveaux efforts des royalistes et des terroristes qui voulaient "les premiers relever le trône, les seconds les échafauds" (18 Germinal)
31. Adresse à la Convention (30 Germinal)
32. Le représentant Milhaud est traité de "caméléon" et de "monstre sanguinaire". Lakairie, rédacteur du "Décadaire du Cantal", accusé de faiblesse sur le compte de Milhaud, déclare qu'il justifiera la conduite du représentant (30 Germinal)

33-35. Séance extraordinaire à la nouvelle des événements du 1er Prairial (envahissement de la Convention par les Jacobins, assassinat du député Féraud) (7 Prairial)

36-37. Discussion sur le moyen d'avancer l'arrivée des courriers ; l'administration du département sera invitée à établir des relais provisoires d'Aurillac à Saint-Flour (8 Prairial An III)

37-39. Adresse à la Convention à la suite de l'assassinat de Féraud (7 Prairial)

39-40. Le citoyen Reyt, capitaine au 1er bataillon du Cantal, se plaint au nom de ce bataillon que, dans le n° 8 du "Décadaire du Cantal", il est dit que les Carrier et Milhaud n'avaient été nommés députés à la Convention que par l'effet de la force armée ; explications du citoyen Dolivier, auteur du passage incriminé (1er Messidor)

41-42. Appel à l'union contre les ennemis de l'ordre ; demande que la garde nationale soit réorganisée, afin qu'il y ait une force prête à partir au premier signal "pour défendre le territoire du Mur-de-Barrez et le nôtre" (24 Messidor).

Info. originaux : Copie du registre des séances, 1 cahier de 42 pages

27 J 27

François-Xavier Pagès de Vixouze (1745-1802)

Dates : 1745-1897

Description physique : 9 pièces

1. Copie d'extrait de naissance et notes biographiques

2. Copie d'acte de mariage avec Catherine Breu (2 Novembre 1772)

3. Notes biographiques

4. Copies de lettres (1789) (1 Cahier de 8 pages)

5. Copie de lettre (1790)

6. Note sur la famille Breu

7. Lettre autographe de F. -X. Pagès (6 Primaire An VIII)

8-9. Articles de A. Brette sur Pagès de Vixouze in "La Révolution française", 1896, paginé 320-332, et 1897, paginé 438-444.

27 J 28

Inventaire de pièces des séries D III et D IV des Archives Nationales (Paroisses, communes, département du Cantal)

Dates : 1788-1836

Description physique : 20 feuilles

1-13. 1788 - An IV

14. 1808

15-16. 1815-1836

16-20. 1788-1833.

27 J 29

État des personnes mises en arrestation et traduites devant les autorités judiciaires pendant la Révolution dans le Cantal

Dates : 1792-1794

Description physique : 1 Cahier de 62 pages

1-2. "C'est la copie du registre d'écrou annoté par M. Teilhard-Chaumeil, contemporain des détenus et l'ami de plusieurs... Membre de la Constituante... Ce document est unique dans le Cantal, dont les registres d'écrou ont disparu ; il renferme 228 noms de détenus passés en jugement... "

3. Aiguespares, d'Aurillac, acquitté le 24 Ventôse An II, de l'accusation d'émigration, un certificat de la municipalité de Saint-Santin-Cantalès portant qu'il avait l'habitude d'aller pour son commerce en Hollande, Aiguespares, coutelier, d'Aurillac

4. Azémar, curé de Chaudesaigues, Avit, de Saint-Urcize, Anjoini (la mère, née Fargues, et ses deux filles) ; d'Anjoini, commune de Tournemire), Altaroche, Altaroche jeune, ex-président du département du Cantal, de Massiac

5. Alary (Géraud), ex-avoué, d'Aurillac, Béral (Françoise), veuve Méallet de Fargues : voir Fargues (p. 23), Bonnet, juge de paix de Montsalvy, Bernezot (Pierre), de Mauriac, Baldran, greffier à Saint-Flour

6. Blanché, évadé le 8 Pluviôse An III, Beauchatel père, évadé le 8 Pluviôse An III, Bar (Luce), femme Combarel, Blanquier (Jean), condamné pour pillage et incendie au château de Naucaze (Saint-Julien-de Tournac)

7. Bonal, ex-chevalier, de Fargues (commune de Vitrac), Bory, cultivateur, de Nieyrebrousse (Brezons), condamné par jugement du 18 Mai 1792 à 2 ans de détention et à l'exposition préalable sur la place publique de Saint-Flour pour avoir frappé Barbès, membre en fonctions de la municipalité de Cézens, Besson (François), de Fontanges (Un des deux Besson partit avec un bataillon), Besson (Marie), de Trémouille-Marchal

8. Bonafons (Pierre et Jean), de Lagarde (Celoux), accusés d'avoir vendu du blé au-dessus du maximum, acquittés par jugement du 29 Floréal An II, Boudier, administrateur du district d'Aurillac, condamné aux fers après exposition aux regards du peuple à Aurillac, le lieutenant de gendarmerie, écroué le 28 Nivôse An III
9. Bory (Guillaume), Bonafos de la Mothe, ex-noble, de Calvinet, Boyer, curé de Chastel-Marlhac, Bagilet, maire de Chastel-Marlhac, Bousquet
10. Brun, agent national de Chastel-Marlhac, Brasquier, de Maurs, Boudier (Jean-Hilaire), Brugoux, du Pajou (Arpajon), ex-juge de paix du canton d'Aurillac
11. Caila (Antoine), de La Trinitat, Chavaroche, de Saint-Projet (-de-Salers), Chaudesaigues (Guillaume), prêtre de Chaudes-Aigues, Calmel (Jeanne), Sœur converse de Chaudesaigues
12. Carbonat, ex-prêtre, Chazelles, ex-noble, du Rieu (Bassignac), Crégut, de Trémouille-Marchal
13. Coustat (Jeanne), Chavide (Pierre), Chabaud (Pierre), de Saint-Geniès (Aveyron), Casses, notaire à Montsalvy, accusé d'avoir refusé le serment des votants dans une assemblée communale, en disant qu'un tel serment affligerait les honnêtes gens, Clavières (Michel), de Rilhac (Saint-Etienne-de-Riom), accusé d'avoir vendu du blé au-dessus du maximum
14. Clavières (Jean), de Rouffiac, garçon meunier au moulin du Cayrou (Salins), accusé d'avoir fait commerce de grains hors du marché, nuitamment, et au-dessus du maximum, Carcenat, juge au tribunal du district du Mur-de-Barrez (Aveyron) et Vidalenc : prévenus d'avoir favorisé l'évasion de Montlogis de la maison de justice d'Aurillac, Canteloube, écroué le 19 Messidor An II par ordre de la Commission militaire, Chanet, de Riom-ès-Montagnes
15. Chanbord, maréchal (ferrant), de Clavières), Chibret, messenger, de Murat, Courboulès (Anne), de Saint-Bonnet
16. Devèze (Louis), procureur syndic du district d'Aurillac, Dorinière (père et fils), d'Aurillac, Dorinière (Julie), fille du susdit
17. Devèze (Jean-Baptiste), arpenteur, de Saint-Flour, Douet de Romananges, de Méallet, Douet, de Laprade (Ruines), accusé de n'avoir pas obéi à une réquisition de grains et d'avoir injurié la garde nationale et la municipalité en fonctions, Douet d'Auzers, d'Auzers
18. Daude, président du tribunal du district de Saint-Flour, accuse d'avoir enlevé du greffe une dénonciation faite par Grandet, juge de paix, contre Vaissier, homme de loi, originaire de Saint-Urcize, pour embauchage (Cf. P. 59-60)
19. Deltrieu, cuisinier chez le citoyen Peyronenc, prévenu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaires, Dumont (Jean), de Lanobre, Daubet (Nicolas), marchand d'huile de Tulle, Delom-Nozerolles, ex-garde du corps (de la Maison militaire du Roi), d'Aurillac
20. Dejou (la Citoyenne), Dolivier, administrateur du département, de Salers, Delmas (Jean), domestique de Gérard Méthivier et de sa femme, la Dame Daubin, Delcros (Etienne) de Saint-Flour
21. Decours de Polvrières, Daudin, de Vic, Delfieu, Douhet (Pierre), de Grizoles (Saint-Georges), prévenu d'avoir pris part à la Conspiration qui éclata à Bordeaux, renvoyé par jugement du 18 Germinal An II à la Commission militaire de Bordeaux
22. David (Durand), des Ternes, Delsol, femme du citoyen Dèze, ex-juge du tribunal du district de Saint-Flour, de Maurs, Emblard (Guillaume), de Lanobre, Espinasse (Géraud), de Lanobre, Féliès (Pierre), cultivateur de Saint-Santin
23. Fargues : la mère, Marie-Françoise Béral, veuve Méallet-Fargues ; Marie-Iphigénie Méallet-Fargues, fille ; Marie-Iphigénie Léotoing ; de Fargues (Vitrac) ; arrêtées à Lyon, où elles résidaient, et traduites à Aurillac pour avoir désobéi à la loi qui ordonnait de sortir de Lyon dans les 24 heures, à peine d'être traité comme émigré ; écrouées le 25 Frimaire An II, Fontange, dit Laparra, marchand d'Aurillac, Fontange (Mme de), d'Aurillac
24. Faucher (Anne et Marie), de Trémouille-Marchal, Firmilliac (Marie- et Elisabeth), Fabre (Louise), de Marcenat, Gillet de Bron, de Saint-Flour, accusé d'embauchage et d'avoir donné de l'argent à Mallet et à Chanson, de Valuégols, avec une lettre pour aller à Coblenz, Grandet, procureur syndic du district de Saint-Flour
25. Hébrard, ex-président du tribunal criminel, Fabre (Jean), tailleur d'habits de Recoules (Lozère), condamné à mort par jugement du 14 Juin 1793, comme faisant parti de l'armée contre-révolutionnaire de Charrier, Fabrègue (Géraud)
26. Feypon (Antoine), brassier de Rodez (Aveyron) ayant fait partie de l'armée contre-révolutionnaire, Fourniè, dit Legros, de Clavières, accusé de propos contre-révolutionnaires, Galtier frères et Jeanne Durif, femme Galtier, de Champs
27. Gautier (Françoise), veuve Laroche, de Saint-Flour, Grangier (Géraud), de Lanobre, Graves (Louis), meunier au moulin d'Anès (Rouzières)

- 27-28. Grogner (Jean-Baptiste), sa femme et leur fils, 3ème du nom, d'Aurillac : prévenus de correspondance pour le rétablissement de la royauté, acquittés par jugement du 27 Pluviôse An II. Le même jugement ordonne que les lettres venues de Lyon à l'adresse de Bruat et Grogner demeureront jointes à la procédure contre le citoyenne Barral, veuve Fontanges
28. Gardissart (Antoine), de Montaniaguet (Mentières), accusé d'avoir pris les armes à Bordeaux contre la République, Girbal (Jacques), Grogner, huissier d'Aurillac
29. Gauzente (Louis), bouvier du citoyen Milhaud, le Pajou (Arpajon), Gaston (Antoine), Giraudet (Gabriel), Gillet de Bron (Amable), de Saint-Flour, accusé d'embauchage
30. Grenier, prêtre, de Saint-Flour, Henry, de Saint-Flour, Hivernat, de Nouvialle (Valuéjols), accusé de vente de grains, Jalenques, ex-juge de paix, de Maurs, Jugeal (Jeanne-Marie Peyrac, femme de Jugeai, émigré), de Labontat (Saint-Illide)
31. Jugeal de Labontat, de Labontat (Saint-Illide), arrêté pour avoir tenu des propos tendant à rétablir la royauté, Jarlier, de Traylus, commune de Saint-Gal, Juillard (Jean), de Lasfayère (Champs)
32. Jarrige (Catherine), de Mauriac, accusée de receler des prêtres, Lac (Hugues), maire de Boisset
33. Latapie (Cécile), ex-religieuse, d'Aurillac, accusée de propos contre-révolutionnaires, Latapie, d'Aurillac, accusé de propos contre-révolutionnaires, écroué avec défense de le laisser communiquer avec quiconque, Lacarrière fils aîné, accuse d'être le soutien de l'aristocratie et d'avoir empêché l'organisation de la garde nationale
34. Laroche, maréchal des logis de la gendarmerie à Laroquebrou, la Gouaille (la femme), Lavielle, charpentier ; Lapachevy (Joseph), de Lapachevie (Rouffiac)
35. Latour père (François), ex-noble, de Cayrols, condamné à mort et exécute le 4 Thermidor An II pour avoir fait émigrer son fils encore mineur, lui avoir fourni des fonds et avoir eu depuis correspondance avec lui, Lastic-Lescure, de Lescure (Vigouroux), guillotiné à Paris (An II)
36. Laporte, ci-devant abbé, puis membre de la Société des buveurs dite des crameurs, d'Aurillac, Ladevie (François), de Trémouille-Marchal, Ladebac, de Siran, accusé d'avoir porté des entraves au recrutement de l'armée, Lacan (François), forgeron, de Siran, Lagarde-Saignes fils
37. Laroche (Élisabeth-Françoise), femme Méallet de Faulat, de Marcolès, Leymonie (Pierre), de Mauriac, accusé d'avoir cache son fils, prêtre, Labro, ex-supérieure du couvent de Chaudesaigues
38. Lac (Hugues), maire de Boisset, accusé de s'être mis à la tête d'un rassemblement considérable qui, le 22 Mars 1792, s'était porté au château de Fargues (Vitrac) et l'avait démoli en partie, ainsi que celui de Conquans (Boisset), Lacod, dit Brunei, résidant à Ruynes, Larose, marchand, d'Aurillac
39. Laborie (Jean), de Vachand (Ladinhas), condamné pour avoir tenu des propos contre le curé constitutionnel et ceux qui assistent à sa messe, Lagarde-Saignes fils, Larguèze, médecin d'Aurillac, Laporte (Jean-Pierre), cultivateur, arrêté pour avoir fait partie de l'armée de Charrier
40. Montclar (baron de), d'Anglards-de-Salers, Malroux (Antoine) et, Masroux (Antoine), accusés d'être les auteurs des démolitions du château de Murat appartenant à la citoyenne Peyronnenc
41. Malguy (François) et, Mouriès (Robert), de Champs, Mois (Etienne), Mozat (Charles), de Lanobre, Montlogis, ex-noble
42. Mirabel (Pierre), cultivateur, de Saint-Simon, accusé de provocation au rétablissement de la royauté, Méallet-Faulat, ex-noble, de Marcolès, Meyriniat (Jean-Pierre), Maury (Antoine), tailleur de Mauriac, accusé de recel de prêtres
43. Milhaud cadet (Jean-Baptiste), représentant du Cantal à la Convention, d'Arpajon, accusé d'avoir porté les gardes nationales, les commandants et le curé de Vitrac à des excès et des désordres, Métivier (Géraud), de Vic, Milhaud, brigadier de gendarmerie, d'Arpajon, frère du représentant en résidence à Maurs
44. Milhaud (Joseph), capitaine de gendarmerie, d'Arpajon, frère des précédents, Mirande (Dominique), agent national de Mauriac, originaire de Mauriac, Marmier, d'Aurillac, Mathieu (Marguerite), dite Duchambon, de Salers
45. Niocel fils, d'Aurillac, Nastrac (Rose), ex-supérieure de la Visitation d'Aurillac, exposée aux regards du peuple avant sa condamnation, Nouaille (La), arrêtée à Lyon, Papon (Jean), de Saignes
46. Prunière (Antoine), dit Chevalier, brassier, de Recoulès (Lozère), arrêté pour avoir fait partie de l'armée contre-révolutionnaire de Charrier, Pradel (Michel), de Pérol (Champs),

- Peyrac (Marguerite), de Vic, femme d'Aubin-Géraud Métivier, dit de Val, émigré, accusée de bris de scellés et d'enlèvement d'effets au château de Val (Saint-Santin-Cantalès)
47. Peyronenc, de Maurs, Portefaix (Pierre), du moulin de Saint-Michel (Saint-Georges), écroué comme ayant pris les armes à Bordeaux, contre la République, Puech (Toinette), de Laga (Roumégoux), Pertus (Joseph), coutelier d'Aurillac, accusé d'agiotage, de vendre des assignats pour de l'or à raison de 115 livres les 2 louis
48. Poulhès (Pierre), accusé d'avoir empêché le recrutement, Rivière (François), de Saint-Christophe, Rivière (Hélène), de Saint-Christophe, Rougière, veuve Lacassagne, de Laborie (Roumégoux)
49. Rongier (Antoine), de Saint-Urcize, Rolland Lacoste, de Salers, Rouchon (Jean), de Lanobre, Roquefeuil, Ralite (Jean), cultivateur, maire de Saint-Paul-de-Salers, condamné pour propos contre-révolutionnaires
50. Robin, de Riom-ès-Montagnes, Rouquier, de Maurs
- 50-51. Sauret (Joseph), ex-maire de Chaudesaigues
51. Sartiges et son épouse, Gilberte Talimendier, de Sourniac
52. Serres (Antoine), de Trémouille-Marchal, Sédage père (Béral), de Marmanhac, Salgues (Antoine), brassier, de Recoulès (Lozère), accusé d'avoir fait partie de l'armée de Charrier, Sabatier, de Riom-ès-Montagnes
53. Salacroux (Pierre), de Lavergne (Siran), prévenu de démolitions et pillages chez Montal à Salvanhac (Siran), Tournier (Marguerite), veuve Laronade, de Salers, condamnée à mort et exécutée le 4 Thermidor An II pour avoir favorisé l'émigration de ses deux fils, leur avoir donné des secours et avoir correspondu avec eux, Touret, ex-noble
54. Tournadre (André et Jacques, frères), condamnés à mort et exécutés à Aurillac en Prairial An II, Tournade, de Riom-ès-Montagnes, Tournadre (Guillaume), notaire, et ses 3 enfants : Raymond, Marguerite, Marie ; de Marcenat
55. Talimandier (Gilberte), femme Sartiges, de Sourniac, accusée d'avoir pris part aux mouvements de Lyon, Taphanel (Jean), de Loupiac, Tassy père et fils, aubergistes de Saint-Flour, accusés d'avoir donné asile à 4 prêtres et suspects d'embauchage et d'avoir deux parents émigrés
56. Tissyer (Pierre), cultivateur de Recoules (Lozère), écroué pour avoir fait partie de l'armée de Charrier, Viillard (Jeanne), de Saint-Urcize, Ventadour (Guillaume) et Vélante (Jacques), de Lanobre, Vincent (Antoine), de Recoulès (Lozère), accusé d'avoir fait partie de l'armée de Charrier
57. Vigier et Veschambres, de Riom-ès-Montagnes, Valette, notaire à Salers, Valette, ex-président du district de Mauriac
58. Vaur, domestique de Latour, ex-noble, demeurant à Cayrols, accusé d'avoir empêcher le recrutement dans son canton, condamné à mort par jugement du 22 Septembre 1793, Valette (Jean), Verdier (Marie), femme Faucher, de Roumégoux
59. Varagnes (chevalier de), connu sous le nom de Dorel, époux d'une demoiselle Rochette, condamné à mort et exécuté à Saint-Flour le 18 Floréal An VI
- 59-60. Vaissier, homme de loi, de Saint-Urcize, dénoncé pour embauchage, correspondance avec les émigrés, coopération à l'armée de Charrier, condamné à mort et exécuté le 18 Messidor An II
61. Vayron (Jacques-Claude), ex-chanoine, de Saint-Flour, accusé d'avoir caché des titres féodaux, Vigouroux (Jeanne), de Recoulès (Lozère), accusée d'avoir la confiance du curé de Recoulès, un des principaux chefs de l'armée de Charrier, d'avoir eu connaissance de ses projets sans en avoir averti
62. Vaissier (Marguerite, Jean et Jacques), de Saint-Urcize, soupçonnés d'avoir eu connaissance des projets de Charrier.

Info. originaux : Copie de l'abbé Delmas

27 J 30

Extrait de la correspondance du commissaire national près l'administration centrale du Cantal (Ancien L 288)

Dates : 4 Vendémiaire An VI-2 germinal an VIII

Description physique : 1 cahier de 22 pages

1. Au sujet du citoyen Bernard, commissaire près le canton de Ruynes (4 vendémiaire An VI), au sujet d'une dénonciation contre l'administration de Mauriac, principalement contre les citoyens Duclaux, président, et Delmas, commissaire, ce dernier accusé d'avoir injurié les acquéreurs de biens nationaux en général et Dominique Mirande en particulier (9 Primaire)
2. Au sujet d'une plainte contre le directeur de la Poste à Aurillac et sur l'inexécution des arrêtés relatifs à la surveillance de la correspondance (7 Germinal), Ordre au commissaire

d'Aurillac de faire arrêter ceux qui insulteraient les employés aux barrières, chargés de percevoir la taxe d'entretien des routes (6 Thermidor)

3-4. Destruction des barrières, destitution et remplacement de 6 des 7 membres de l'administration municipale d'Aurillac (8 Thermidor An VI-29 Vendémiaire An VII)

4-5. Sur l'esprit public dans le département (21 Vendémiaire)

5. Éloge de Desaubes, chef d'escadron, Chevalier, capitaine, Coudert, lieutenant de gendarmerie (28 Vendémiaire)

5-6. Esprit public dans le département (19 Nivôse)

6. Instruction publique : "presque nulle, excepté à Aurillac et Saint-Flour (19 Nivôse) "

7. Émigration à l'intérieur : "Les habitants ont l'habitude de quitter leur foyer pendant 7 mois pour gagner de quoi faire vivre leur famille et payer leurs contributions". Ils sont nombreux à Paris : "au faubourg Saint-Antoine seul on en trouverait au moins 300" (19 Nivôse et 1er Pluviôse An VII), au sujet des attentats commis à Cassaniouze sur les personnes et les biens (22 Ventôse)

8. Envoi au commissaire d'Aurillac de la copie de la loi du 17 Floréal relative à la translation de l'hospice civil de cette ville dans les bâtiments et enclos du ci-devant couvent Saint-Joseph (18 Prairial), Esprit public, principalement dans le canton de Laroquebrou (13 Fructidor)

9-10. Sur des rassemblements contre-révolutionnaires dans les cantons de Montsalvy, Maurs, Laroquebrou, et surtout Riom-ès-Montagnes, Champs et Saignes, où les habitants refusent de payer les contributions, de laisser partir les conscrits, et aspirent au rétablissement de la royauté (27 Fructidor), au sujet de la conspiration de Louis Mauret, de Mauriac (27 Fructidor)

11. Arrestation de Mauret (26 Vendémiaire An VIII)

11-12. Esprit public dans le département (26 Vendémiaire - 15 Brumaire)

12-13 Demande d'une force suffisante pour contenir 1.400 prisonniers autrichiens, qui commettent des brigandages, et pour arrêter des déserteurs (15-29 Brumaire)

13. Assassinat, à Cassaniouze, de Revel, seul acquéreur de biens nationaux, suite au meurtre de 2 gendarmes venus lui prêter main forte, en prairial An VII, contre l'émigré rentré Pellamourgue (4 Nivôse)

14. Au sujet de l'arrestation de l'ex-noble de Douhet et de ses fils, coupables de menées contre-révolutionnaires et de l'assassinat de 2 gendarmes, et de la crainte qu'ils soient acquittés (19 Frimaire)

15. Au sujet de l'esprit et de la conduite politique de plusieurs fonctionnaires du département (25 Nivôse An VIII), au sujet de la disparition du citoyen Brayat, adjoint de Boisset (5 Pluviôse), demande de renseignements concernant la célébration de messes, à Maurs, par des prêtres n'ayant pas adopté la Constitution de l'An VIII (5 Pluviôse)

16. Situation du département : satisfaisante en général ; "les contributions, quoique exorbitantes, sont payées". Symptôme fâcheux : de nombreux déserteurs vivent cachés dans leurs foyers ; 500 conscrits ont déserté, le 3 Nivôse, avec armes et bagages ; il y a près de 300 prêtres rebelles, assassinat de Brayat, adjoint de Boisset, prévenu de participation à l'établissement de faux actes civils fabriqués pour exempter des jeunes gens de la conscription, notamment un de ses fils (9 Pluviôse)

17. Désertion de 600 conscrits sur 800 qui avaient été dirigés sur Le Puy, ville "qui renferme infinité de chefs de complots" (12 Pluviôse), Il y a dans le département près de 500 prêtres réfractaires (12 Pluviôse)

18. Au sujet de l'enlèvement de l'arbre de la liberté, à Maurs (22 Pluviôse)

19. A Cassaniouze, assassinat de Déranger, d'Ayroles : c'est le troisième en cette commune, "où l'esprit est des plus mauvais, où la république et le gouvernement sont également détestés" (2 Ventôse) ; 19-20. Près de Montsalvy, assassinat de 2 gendarmes qui conduisaient à Aurillac le prêtre insoumis Méallet : vraisemblablement l'œuvre d'une bande qui a son repaire en Aveyron et à sa tête Pellamourgue, émigré rentré, et Battut, condamné aux galères (20 Ventôse)

20. A Menet, des habitants ont arraché à la gendarmerie le conscrit Boudias (23 Ventôse An VIII), enlèvement, par des brigands masqués, de la caisse du préposé de l'arrondissement de Mauriac (28 Ventôse)

20-21. Au sujet d'une assemblée de citoyens de Mauriac réunie illégalement dans le but de contraindre Violle et Mirande à céder à la commune la maison et l'enclos des ci-devant Bénédictins, par eux légitimement acquis (3 Messidor An V)

22. Notes de Lakairie. Le comte de Lemp a trouvé un Auvergnat établi à Alger, ce département ne possède aucune manufacture : une partie de ses habitants en sort tous les ans pour aller exercer différents métiers dans toutes les parties de la France, en Espagne, en Suisse, en Hollande, la reconnaissance des habitants d'Aurillac, voulant perpétuer le souvenir de la maison de Noailles (qui ne connaît le dévouement de Madame de Lafayette et de ses deux

filles !), a donné son nom à la rue où était situé son hôtel, sur le cours Monthyon, à Aurillac, en 1815, à Aurillac, ouverture au public du cours d'Angoulême, Mauriac doit quelques uns de ses embellissements à Monsieur de Monthyon. Pour perpétuer le donateur de ses bienfaits, la ville lui fit élever un obélisque-fontaine avec inscription sur table de marbre noir.

Info. originaux : Notes de Lakairie

27 J 31/1

Extraits du registre de la société des Amis de la Constitution d'Aurillac (20 Juillet 1790-8 Messidor An II) par J. -B. Lakairie (9 Germinal An X)

Dates : 1790-1884

Description physique : 1 cahier de 114 feuilles écrites paginées recto 1-57, suivis de Notes sur le représentant Bô (3 feuilles paginées 58-60)

1. 20 Juillet 1790, constitution de la Société : 1ère réunion dans la salle du citoyen Durat-Lassalle, chirurgien, maison de Cambefort d'Auradou, rue de Lacoste
2. Élection du président (Mailhes), du trésorier (Veyrines) et du secrétaire (Hérault aîné) ; nomination, en qualité de commissaires, de Textoris, marchand, Lassalle, chirurgien et Alary, procureur, liste des membres au nombre de 63 : Mailhes, négociant en fromages, Mauri, marchand d'huile et de fromages ; Laparra cadet, négociant drapier, acquéreur du bien national de La Plaze, commune d'Omps ; Bousquet fils, gradué à Toulouse, n'a jamais exercé la profession d'avocat
3. Suite de la liste des membres (Voir aussi p. 56-57) : Souniac, négociant ; Boygue, potier d'étain ; Bruat, marchand ; Hérault, marchand, aujourd'hui employé dans les bureaux de la Préfecture ; Durat-Lassalle, chirurgien ; Alary aîné, marchand ; Veyrines fils ; Hérault cadet, marchand ; Alary, procureur ; Adrien, horloger ; Brousse, marchand, acquéreur de bien national à Vitrac ; Volpilhac, marchand ; Sales aîné, marchand ; Julhes, marchand, acquéreur de bien national de Monsieur de Miramon à Loubéjac (Badailhac) ; Laparra aîné, acquéreur de bien national, de L'Hôpital (Saint-Cirgues-de-Malbert) ; Usse, marchand, acquéreur de Nozières, du ci-devant Fabrègues ; Pontenay-Fontête, orfèvre ; Aliès aîné (Gauthier) ; Borel (P.), marchand ; Lintilhac ; Boudet, marchand ; Cantuel ; Bonal ; Vacher-Tournemire (Charles), de Mauriac ; Manhes ; Vours, chaudronnier ; Breu, apothicaire ; Delcamp (Noël), marchand ; Vallet, marchand ; Delsuc, notaire ; Felgines, curé constitutionnel ; Bruel, orfèvre ; De conte, marchand ; de Vigier de Furnel ; Fonrouge, orfèvre ; Lausser, entrepreneur de bâtiments ; Fonsagrives ; Boudet ; Aymar, marchand ; Delsol ; Daudé, homme de loi ; Textoris, marchand ; Baissac fils ; Merle, ferblantier ; Mestres ; Prince, marchand ; Lacarrière ; Coulhergues, prêtre ; Champanel, traiteur ; San-Marsal (Saint-Martial) de Conros, dit le chevalier ; Guitard, homme de loi ; Reyt ; Delzorts-Labarthe, ci-devant lieutenant-criminel ; Lathelize, homme de loi ; Deconquans ; Rivière ; Vigier (L.) ; Mestrios, marchand ; Destaing fils, aujourd'hui en Egypte, général de brigade ; il était alors avocat, Formule du serment
4. Affiliation de la Société populaire de Mauriac (président : Charles Vacher ; secrétaires : Dominique Mirande et Henri Lalo) (18 Octobre 1790), affiliation de la Société d'Aurillac à la Société des Jacobins de Paris (4 novembre)
5. Invitation à faire enlever des portes les armoiries (7 Novembre), annonce du départ mystérieux de plusieurs ci-devant nobles pour Lyon (14 Novembre), admission de MM. Delom de Lalaubie, Murat, prêtre, et Franiatte, expert (26 Novembre), proposition d'achat du pré et des terres des Carmes pour la tenue de la foire de la Saint-Urbain (16 Janvier 1791), introduction d'une députation des "jeunes gens amis de la Constitution", société qui prit naissance au café de l'Île, en face de la Promenade, maison Bouniol, teinturier, alors tenu par un Suisse, puis se réunit rue des Frères, maison Célariet (4 Février)
- 6-7. Adresse aux campagnards, rédigée par Destaing "... C'est vous en un mot qui gagnez le plus à la Révolution". Mise en garde contre les conspirateurs de Lyon (9 Janvier 1791)
- 7-8. Discours de Guitard, nommé président, sur la Constitution civile du clergé, dont il cherche à prouver la légitimité (23 Janvier)
8. Dénonciation par un membre d'un libelle fait contre un prêtre fonctionnaire public pour avoir prêté le serment civique (30 Janvier)
9. Le duelliste sera déclaré ennemi de la Société (6 Février 1791), le "Club de surveillance" ou "Société des Jeunes gens amis de la Constitution", où étaient les Boudier, les Carrier et autres de cette trempe, commençait à fatiguer les bons citoyens" (7 Février), la société félicite le citoyen Carral d'avoir été le premier à acquérir des biens nationaux (7 Février), remplacement des professeurs qui n'ont pas prêté serment (13 Février), invitation à la municipalité de faire changer le nom de cours Monthyon en celui de la Fédération, et celui de la rue Chazerat en celui de rue de l'Égalité (20 Février), l'Abbé Coulhergues sera mandé pour avoir fait répandre une lettre relative au serment conjointement avec l'abbé Ferluc (25 Février), lecture d'une lettre de M, Delzons, juge au tribunal, contenant envoi d'un discours sur le serment des

ecclésiastiques. Impression et envoi à Paris et dans le département (27 Février), envoi d'une députation au Mur-de-Barrez pour sa réunion au Cantal (1er Mars), motion de défendre aux prêtres de la paroisse de se servir d'une croix de bois pour les pauvres et d'une croix d'argent pour les riches (1er mars), au sujet du sieur San-Marsal (Saint-Martial) de Conros, commandant de la garde nationale d'Arpajon, dont certains voudraient la destitution ou la démission : séances orageuses, finalement les partisans du commandant l'emportent (6-9 Mars)

10. Au sujet de la réunion des électeurs pour la nomination d'un évêque, qui doit avoir lieu à Saint-Flour, alors qu'il avait été décrété que des assemblées électorales alterneraient dans les chefs-lieux des districts et que la 1ère assemblée se tiendrait à Aurillac (22 Février 1791), on propose de faire interdire toutes fonctions publiques à l'abbé Noirit tant qu'il n'aura pas prêté le serment civique (9 Mars 1791), au sujet d'une lettre incivique de Monsieur Jalenques, curé de Boisset, remise par Monsieur Mestre curé d'Arpajon (12 Avril)

11. Motion pour faire effacer les armoiries de Monthyon sur l'obélisque (11 Mars 1791), démission de Pagès-Vixouze (10 Avril), arrêté que 10 membres du Club de surveillance pourront assister aux séances et y délibérer (10 Avril)

11-12. Pétition à la municipalité pour l'engager à aller au devant de M. Thibault, nommé évêque. Celle-ci avait arrêté de ne pas y aller (19 Avril)

13. M. Thibault, évêque du Cantal, élu président pour la séance publique prochaine (1er Mai), séance tenue au réfectoire des Carmes sous la présidence de l'évêque constitutionnel Thibault. L'ordre du jour était de demander une loi qui obligeât tous les salariés de l'État à la prestation du serment civique. Contre : Courbaize, Delzons père, juge. Pour : Guitard, Destaing fils. Milhaud jeune (nommé membre de la Convention en 1792) a proposé de rendre toutes les séances publiques ; arrêté qu'il y en avait une chaque mois (8 Mai)

14. Demande de fixer le siège du département à Aurillac (10 Mai), on invite le district à employer la force armée pour faire respecter les curés constitutionnels dans les paroisses où ils ont été nommés. Troubles religieux, notamment à Ladinhac, Boisset (27 Mai), on écrira à l'évêque pour lui témoigner le regret que M. Thibault, son frère, n'ait pas accepté la cure d'Aurillac (30 Mai 1791), Manhes fils, membre du Club de surveillance, demande qu'on fasse disparaître les armoiries qui sont dans l'église des Cordeliers, aux titres de plusieurs chapelles (30 Mai)

15. Troubles à Sénézergues lors de la prise de possession de la cure par Durat-Lassale, curé constitutionnel (un mort et plusieurs blessés) ; suites, démission du président Delom-Lalubie, l'anarchie commence à s'introduire dans la Société (3-17 Juin) ; arrêté qu'il sera envoyé des commissaires dans les paroisses troublées à l'occasion du renouvellement des curés (10 Juin) ; discussion sur le partage des communaux (24 Juin) ; inviter les municipalités à ne point donner de passeport, à faire remplacer tous les fonctionnaires publics insermentés, à perquisitionner dans les châteaux, couvents, etc. Pour y découvrir des armes cachées (cette motion était de Carrier) (25 Juin)

16. Arrêté qu'il sera écrit à la société des Jacobins pour lui attester le patriotisme de la Société de Vic et solliciter pour elle l'affiliation qu'elle demande (5 Juillet) ; dénonciation contre le sieur Goubert, de Sénézergues (3 Juillet) ; arrêté qu'on écrira à la Société des Jacobins pour lui demander les motifs qui l'ont engagée à retirer son affiliation à la Société de Mauriac, connue par son patriotisme (8 Juillet)

17. Beaucoup d'agitation à cause de la fuite du Roi. Arrêté qu'on lira les nouvelles à l'église du collège (28 Juin 1791) ; motion d'omettre le nom du Roi dans le serment, d'ôter des cocardes la couleur blanche, de voter une adresse à l'Assemblée Nationale pour réclamer un gouvernement républicain (la grande majorité voulait alors la république) (29 Juin) ; la municipalité sera invitée à permettre à la Société de tenir ses séances dans l'église du collège ; Abadie et Carrier nommés secrétaires (1er Juillet) ; discussion sur la forme du gouvernement qui convient le mieux à la France. M. Delom-Lalubie, médecin, après un discours en faveur du gouvernement républicain, demande l'ajournement. Adopté (3 Juillet) ; nomination de MM. Perret, président, Lathelize et Lortal, secrétaires (17 Juillet) ; dénonciation contre Lorus, auteur d'un libelle anonyme dirigé contre Guitard fils et Hébrard, et signalé par Carrier (29 Juillet) ; Sur la question de savoir s'il convient de faire un scrutin épurateur (depuis quelque temps, des germes de division couvaient dans le sein de la Société, surtout depuis la scission des Jacobins) (12 Août)

18. Au sujet de la dénonciation des curés et vicaires de Boisset (22 Juillet) ; au sujet de la Société de Mauriac, "qui a constamment manifesté le civisme le plus pur" (25 Septembre) ; Hébrard, député à la Constituante, homme président à l'unanimité. Texte du discours à lui adressé par Milhaud jeune (28 Octobre)

19. Admission de M. Chandon, nouveau curé d'Aurillac, originaire de Breisse (Jussac), ancien vicaire à Paris (25 Septembre) ; discours véhément de Milhaud jeune contre les manoeuvres des prêtres insermentés (4 Novembre 1791) ; Hébrard, gros propriétaire de la paroisse de Marmanhac, sera prié d'employer les bons offices pour maintenir la tranquillité dans cette paroisse, troublée par le ci-devant curé, l'ex-seigneur et une infinité d'autres aristocrates (18 Novembre) ; députation de trois membres vers l'administration du département, transféré à Aurillac (20 Novembre) ; renseignements sur Armand, député (18 Décembre) ; sur Dommergues, curé de Boisset (25 Décembre)
20. On écrira à Mailhes, ex-président de la Société des Amis de la Constitution de Salers, de rétablir la dite Société pour surveiller en particulier les "soi-disant missionnaires", qui attirent journellement des pénitentes et exigent d'elles le serment de désobéir à la loi (18 Novembre) ; On félicitera le Sr Chaumont, maire de Jussac, pour son civisme (18 Novembre)
21. Arrêté que les municipalités seront invitées à faire le recensement des armes et à enlever celles des personnes suspectes (1er Janvier 1792) ; adresse au Roi pour l'inviter à lever son veto apposé au décret rendu contre les prêtres réfractaires et les émigrés (6 Janvier) ; Dénonciation des nommés Dangeney, 3e du nom et Noyrit, nouvellement ordonnés prêtres à Paris par l'ex-évêque de Clermont, Bonal (31 Janvier) ; depuis quelque temps le désordre régnait dans la société : les procès-verbaux étaient mal tenus. Nouveau règlement. Hébrard nommé président, Delmas et Manhes secrétaires (7 Février 1792) ; invitation aux corps administratifs de prendre des mesures pour faire la recherche des armes dans les châteaux et armer les patriotes (5 Mars) ; troubles occasionnés à Aurillac par la présence d'un nommé Rames, négociant à Clermont, venu pour agioter et enlever le numéraire pour le faire passer aux émigrés. Suites (6 Mars)
22. Zèle de la municipalité de Jussac contre les ennemis de la Constitution, en particulier contre le sieur Bastid (8 Janvier) ; lecture d'une lettre du curé constitutionnel de Montvert, signée Delmas, dénonçant les manoeuvres de MM. Four frères, l'un ancien curé de Montvert, l'autre ex-jésuite (31 Janvier) ; d'après le "Journal chrétien", plus de cent ecclésiastiques ont prêté le serment civique dans l'église métropolitaine de Paris (7 Février)
- 22-24. Assassinat à Aurillac, par des Arpajonnais, de Colinet-Niossel (12 Mars). Suites (15 Mars-5 Avril)
23. Pagès-Vixouze aîné, homme de loi, le rédacteur du "Cantaliste", le même qui fut à Paris défendre les assassins de Colinet et les incendiaires des châteaux (25 Mars), rappelé à l'ordre pour avoir commenté d'une manière injurieuse une lettre de M. Guitard (Antoine-Joseph), député à l'Assemblée législative (3 Avril) ; Hébrard président perpétuel (10 Avril) ; Envoyer des gardes nationaux et des gendarmes dans la paroisse fanatique de Ladinhac pour protéger les patriotes et donner force à la loi (12 Avril)
25. Montsalvy : l'endroit le plus fanatisé du district et le plus exposé à des troubles (29 Avril 1792) ; M. Destaing dénonce M. Muratet, vicaire de Boisset, comme ayant prêché inconstitutionnellement (3 Mai) ; Lecture d'une dénonciation contre des prêtres réfractaires de Boisset (27 Mai)
26. On propose de demander à l'Assemblée nationale que les prêtres insermentés soient tenus de sortir de leur ci-devant paroisse (30 Mai) ; On demande au district d'enjoindre aux curés nommés d'aller prendre possession de leurs cures et de les obliger à ne les quitter que lorsque leurs personnes ne seront plus en sécurité (3 Juin) ; Demande de faire défense aux prêtres réfractaires et aux ex-nobles de s'assembler au nombre de plus de trois sous peine d'arrestation (5 Juin)
27. Félicitations à MM. Vergnes, de Murat, et Destaing fils, nommés lieutenants-colonels du 1er bataillon du Cantal (10 Juillet) ; Le nom de Pagès-Vixouze rayé du tableau (15 Juillet) ; Inscription sur l'arbre de la liberté qui sera planté à Aurillac : "Amis, autour de moi venez tous vous presser ; Les traîtres, les tyrans veulent me renverser"
28. Pétition à l'Assemblée nationale sur la déchéance du Roi (12 Août 1792) ; Un membre demande le renouvellement de la Société sous le nom d'"Amis de la République". Ceux qui voudront être de la Société se feront inscrire ce jour (15 Octobre) ; La Société se forme peu à peu de ceux qu'on appelle les sans-culottes (17 Janvier 1793) ; Formation de la garde départementale, arrêtée par la Société sur la motion d'Hébrard (20 Janvier)
29. Hébrard demande la mort des tyrans, de tous les tyrans, même de la montagne, s'il le fallait (28 Janvier)
30. Les représentants Lacoste et Hébrard ont parlé des dissensions qui règnent à la Convention. Hébrard a terminé en chantant : "Si d'Orléans voulait régner..." et tous ont répété avec lui (4 Avril)

31. Le citoyen Vanel, curé de Saint-Géraud, prononce dans l'église du collège l'oraison funèbre de Lepelletier de Saint-Fargeau, assassiné le 21 Janvier pour avoir voté la mort de Louis XVI (1er février 1793) ; arrêté qu'on enverra à toutes les communes une circulaire pour les inviter à former des comités de surveillance pour déjouer les complots des contre-révolutionnaires (12 Mai) ; On demande l'épuration de la Société. Arrêté que deux commissaires iront demander aux corps administratifs une liste des gens suspects, à surveiller et douteux (18 Mai)

32. Les corps administratifs inviteront les campagnes à organiser les gardes nationales au plus tôt (18 Mai) ; On prétendit qu'un courrier extraordinaire était arrivé pendant la nuit, portant l'ordre d'arrêter Altaroche, président du département, Pons et Ganilh, administrateurs, accusés d'être les auteurs d'une adresse contre la Convention ; violente discussion. Un membre observe que ces citoyens sont trois membres des plus estimables et que, si on les met en jugement personne ne pourra plus être en sûreté, que le nouveau régime sera plus odieux que l'ancien despotisme (18 Juillet 1793)

33. Décret ordonnant qu'Altaroche, Pons et Ganilh seront traduits à la barre de la Convention. Séance orageuse qui faillit occasionner des troubles dans la ville. "Moi-même (Lakairie), sans avoir ouvert la bouche, je fus assailli par un groupe de sans-culottes, même de femmes, de furies, qui me menaçaient du même sort que les Brissotins" (18 Juillet) ; "... La terreur, on y était en plein" (20 Juillet) ; Proposition d'établir un Comité de surveillance et de démolir le château Saint-Etienne (23 Juillet) ; Grand discours du citoyen Selves, chaudronnier, qui dénonce Textoris comme faisant hausser le prix des grains. Appel, interrogation et renvoi (25 Juillet) ; Le citoyen Boisset, membre de l'administration du département, oppose les lois au voeu de démolir le château Saint-Etienne. Le président Hébrard invite les administrateurs à faire comme citoyens ce qu'ils ne peuvent pas faire comme administrateurs (25 Juillet)

34. Arrêté qu'on organisera un Comité de surveillance composé de 6 membres nommés au scrutin secret et qui ne seront connus que de 2 commissaires adjoints aux 2 secrétaires pour le dépouillement du scrutin, savoir Latapie et Selves (8 Août)

35. Arrêté que les sieurs Legrand fils, Bichon 3e du nom et la dame Barral, veuve Fontanges, seront portés sur la liste des émigrés (Les deux premiers ont été guillotines à Lyon en l'An II) (1er septembre 1793) ; On demandera au département s'il a reçu la loi sur la démolition des châteaux-forts et de faire démolir le château Saint-Etienne (1er Septembre) ; Discussion sur cette démolition (2 Septembre) ; Arrêté qu'on invitera le département à faire brûler les titres reconnus féodaux du district en présence des autorités (2 Septembre) ; Arrêté que la Société s'appellera désormais "Société des amis de la Constitution républicaine" (2 Septembre) ; Les commissaires envoyés au Département font savoir que la loi sur les châteaux n'étant pas arrivée, c'est aux membres de la Société à faire comme citoyens ce qu'ils ne peuvent faire comme administrateurs (2 Septembre) ; Incendie des titres sans triage sérieux préalable (2 Septembre)

36. Le citoyen Delthil, délégué du représentant Taillefer, demande qu'on s'occupe incessamment de former un Comité de Salut public composé de 9 membres (18 Septembre)

37. La municipalité est invitée à mettre une force armée aux avenues de la ville pour empêcher la sortie des gens suspects (9 Septembre) ; Grands discours de Delthil et de son adjoint, Lataillade, pour demander l'épuration de la Société. "C'était deux fiers révolutionnaires, qui révolutionnèrent le Cantal d'une belle manière" (18 Septembre) ; Députation au département pour qu'un membre de la Société soit présent à la Poste à coté de celui du Département lors de l'inspection du courrier à l'arrivée et au départ (19 Septembre) ; Désordre chez les marchands à l'occasion de l'exécution du maximum des grains (13 Octobre 1793) ; Composition du Comité révolutionnaire formé par Delthil : Laparra, ci-devant serrurier, puis bourgeois, officier municipal, Thibal, ex-carême, Selves, chaudronnier, et Mazard, peintre ; il y avait aussi des suppléants (22 Septembre) ; Discours du citoyen Ferluc, ci-devant prêtre, qui avait prêté, retracté et reprêté le serment (13 Brumaire An II)

37-38. Renseignements sur le citoyen Mirande communiqués à la Convention sur demande du président du Comité des décrets (11 Brumaire) ; Delthil invité à faire réquisitionner, pour les faire passer dans le district d'Aurillac, des subsistances dont les districts de Saint-Flour et de Murat ont en abondance (11 Brumaire)

39. La Société écrira au citoyen Taillefer pour qu'il renvoie dans le Cantal le citoyen Delthil, afin d'y maintenir l'énergie révolutionnaire (17 Brumaire) ; Cheylus, marchand, nommé à la place du citoyen Abadie pour aller à Paris porter à la Convention et aux Jacobins une adresse en faveur du représentant Taillefer, inculpé (26 Brumaire) ; La municipalité invitée à faire établir un four municipal et à ne délivrer le pain que 48 heures après la cuisson (27 Brumaire) ; Le représentant Châteauneuf-Randon demande un renfort de sans-culottes "pour mettre à la

hauteur les Sanflorains égarés par des intrigants" ("Les habitants de Saint-Flour étaient dans de mauvais principes") (23 Frimaire)

40. Un membre propose qu'on brûle "tous les saints et saintes qui sont dans les églises" ; mais un autre membre observe aussitôt que la Convention vient de rendre un décret autorisant le libre exercice des cultes. La Société prend en considération cette observation et passe à l'ordre du jour (29 Frimaire An II) ; Lecture d'une demande d'affiliation de la Société républicaine de Raulhac (3 Nivôse)

41. Arrêté qu'un citoyen ne pourra remplir de fonction publique s'il n'est membre d'une Société populaire (6 Nivôse) ; Tout membre devra justifier de son origine roturière (8 Nivôse) ; Tout parent d'émigré rejeté de la Société (9 Nivôse) ; Renseignements sur le citoyen Cahouet, ingénieur en chef du département (12 Nivôse) ; Guerre aux clochers, aux croix, fermeture des églises : exécution d'un arrêté de Châteauneuf-Randon (17 Nivôse)

42. Thibal, commissaire pour les grains, se plaint des résistances et des rébellions de citoyens de Saint-Saury et de Roumégoux, excités par le curé de cette dernière paroisse (23 Nivôse)

43. "Arrêté qu'au décadi prochain on fera un autodafé de tous les saints de l'église..." (23 Nivôse) ; Arrêté qu'aucun prêtre ne pourra occuper de fonction publique (26 Nivôse) ; Renseignements sur les Daudé : l'un, ancien avocat ; l'autre, son fils, expert (27 Nivôse) ; Arrêté que la municipalité invitera tous les citoyens, à son de trompe, à ne garder chez eux aucun portrait ni statue de roi, de reine, de saint ou de sainte (27 Nivôse) ; La commune sera invitée à nommer des apôtres pour prêcher chaque décadi au temple de la Raison (10 Pluviôse An II) ; Arrivée de Bô, représentant du peuple ; logement chez Hébrard, son ami (10 Pluviôse)

44-45. Fonctionnaires nommés par Bô (14 Pluviôse) : 44. Membres composant le Comité de surveillance de la section de la Fraternité de la commune d'Aurillac : Trainquier ; Cocural ; Aiguesparse ; Gau dit Beaulieu, serrurier ; Couderc, confiseur ; Cantournet, tisserand ; Latapie, marchand ; Pertus, marchand ; Cougoul, orfèvre ; Lacarrière-Latour ; Galtier, ferblancier ; Delsol fils ; Membres composant le Comité de surveillance de la section des Droits de l'Homme : Delsol, coutelier ; Couderc, perruquier ; Hubain, marchand ; Chaumont, chaudronnier ; Delfour, chaudronnier ; Laroque, sellier ; Aiguespares, coutelier ; Deconquans, orfèvre ; Gammet père, cirier ; Mestre, Issartier, perruquier ; Borel (David), marchand ; Membres composant le Comité de surveillance de l'Égalité : Mazard, peintre ; Labertrandie ; Valet ; Prunet ; Teycié ; Alary aîné ; Apchin fils aîné ; Dilhac ; Thibal 1er du nom ; Laval oncle ; Aldebert, aubergiste ; Deplaignhes ; 45. Membres de la commune d'Aurillac : Gourlat, maire ; Laparra, ci-devant serrurier ; Aliès aîné, gantier ; Julhes, marchand ; Gamet, cirier ; Chaylus, marchand ; Fonrouge, orfèvre ; Apchin, père ; Bonal ; Breu, apothicaire ; Boudry, cordonnier ; Adrien, horloger ; Chablat, agent national ; Baissac, agent national ; Dénonciation contre le citoyen Croizet, dit Lassagne, directeur de la Poste (18 Pluviôse An II). Il est maintenu après vote (21 Pluviôse) " (Cet homme, reconnu pour être l'ennemi déclaré de la Révolution, se maintient dans sa place en dépit des sans-culottes, tant il fit agir de puissants ressorts auprès de meneurs d'alors. Il a été destitué en l'An VIII) "

46. La Société populaire de Labesserette demande une copie de son affiliation à celle d'Aurillac ; la Société de Mauriac demande à fraterniser avec celle d'Aurillac et l'assure de son dévouement (25 Pluviôse)

47. Séance extraordinaire dans l'église Notre-Dame, rue de Lacoste, présidée par Bô. Grand discours sur l'utilité des Sociétés populaires. Nouvelle épuration des membres de l'administration (2 Ventôse) ; Élargissement de Latapie demandé à Bô et obtenu ("Son arrestation pétrifia tous les sans-culottes. On ne savait que penser de voir un si chaud montagnard arrêté sur ordre du représentant ") (5 Ventôse) ; Un membre dénonce le jugement de la dame de Nastrac, supérieure du ci-devant couvent de la Visitation, condamnée à la déportation après exposition sur la place (21 Ventôse) (Suites p. 48 - et 49)

48. Affiliation de la Société populaire et républicaine de Saint-Cernin à la Société d'Aurillac (9 Ventôse An II) ; Hébrard, président du tribunal criminel, a dit à la Société qu'il connaissait l'iniquité du jugement rendu contre la dame de Nastrac (21 Ventôse)

48-49. Boudier, membre de la Société, a déclaré que ce jugement était une "manœuvre des malveillants" et que "les jurés de ce jugement étaient les agents des traîtres qui voudraient la perte de la République". Suit la liste de ces jurés (21 Ventôse), tous reclus (26 Ventôse)

49. Un membre se plaint qu'à Aurillac on tient encore au préjugé du dimanche, qu'il serait aussi nécessaire de surveiller que l'on observât le décadi (26 Ventôse) ; La Société presse la déportation des prêtres reclus, ou la disette des vivres de la commune (26 Ventôse) ; Une liste de gens suspects dressée par le Comité de surveillance d'Aurillac, renferme les noms de personnes mises en liberté sur ordre de Bô (6 Germinal)

50. Hébrard propose d'écrire au représentant du peuple pour l'inviter à envoyer dans un département plus approvisionné toutes les personnes en réclusion (25 Ventôse) ; La Société demande que tout individu qui fêterait les dimanches soit par la cessation du travail, soit dans ses habits fût déclaré suspect (25 Ventôse) ; Réaction de la Société à la nouvelle de l'attentat contre Bô (5 Germinal)
51. Châteauneuf-Randon, dénoncé à la Convention, demande à la Société une attestation de conduite révolutionnaire (20 Floréal An II) ; Demande d'affiliation à la Société de la Société nouvellement établie à Thiézac (22 Floréal)
52. Boudier aîné, sur le point de partir pour la Vendée, comme quartier-maître, prête le serment de "guerre aux tyrans, aux modérés" (10 Germinal)
53. La Société arrête d'inviter le district à faire observer le décadi et à punir ceux qui oseront fêter les dimanches (29 Floréal) ; Système de dénonciation organisée, protection aux dénonciateurs (30 Floréal)
54. Arrêté qu'il sera écrit à Bô pour le prier de rapporter son arrêté qui soumettait tous les ex-prêtres à se rendre dans le chef-lieu du district, en faveur de ceux qui avaient abjuré leurs erreurs. (Ils étaient obligés chaque jour de se présenter à l'agent national) (20 Floréal) ; Lecture d'un article du journal "Le Batave sans-culotte" où il est dit que les révolutionnaires de la commune d'Aurillac ont suscité "un procès infâme au républicain Boudier". Arrêté qu'il sera écrit "au brave montagnard Carrier" pour l'instruire de cette affaire ainsi que de celle de Casses, notaire de La Pachevie (Rouffiac), ci-devant noble, et de la Nastrac, supérieure de la Visitation (18 Prairial) ; Arrêté qu'il sera écrit à la Convention pour lui demander un successeur au représentant Bô pour détruire les divisions qui existent entre les administrations du départements (18 Prairial) ; L'église du collège est désignée comme salle de spectacle pour la commune. Des amateurs seront invités à s'exercer pour jouer des pièces (25 Prairial An II) ; Arrêté que le District sera invité à se procurer toutes les pièces républicaines qui se jouent à Paris (27 Prairial)
- 54-55. Parenthèse de Lakairie sur lui-même : "Je fus reçu membre de la Société des Amis de la Constitution, en Mars 1791... Je ne fus pas au gré des meneurs de 1793. Je fus donc épuré, notamment par le représentant Bô... Mes principes ne s'accordèrent jamais avec cet esprit d'anarchie et de brigandage qui fut trop longtemps à l'ordre du jour" (27 Prairial)
55. La Société populaire d'Ytrac demande à être affiliée à celle d'Aurillac (2 Messidor) ; Le citoyen Alari, commissaire pour les grains, écrit de Murat que la portion réservée pour Aurillac a été soustraite par les habitants de Murat. Dénonciations à Carrier et à la Convention (2 Messidor) ; Lecture d'une lettre du citoyen Bonal, d'Aurillac, parent de Carrier, employé au Comité de Sûreté générale. On écrira au citoyen Carrier pour le prévenir contre ceux qui trompent sa religion (6 Messidor) ; Une circulaire sera adressée à toutes les communes du canton pour les inviter à se former en Sociétés populaires (6 Messidor) ; Copie du cachet de la Société
- 56-57. Liste des membres, au nombre de 214, composant la Société des Amis de la Constitution établie en 1790 à Aurillac
58. Copie de l'acte de mariage de Jean-Baptiste Bô avec Marie-Françoise de Passefons, le 11 Janvier 1773
59. Copies de lettres des représentants à l'armée des Pyrénées-Orientales au Comité de Salut public (Arch. Nat.) : ils renseignent sur les citoyens d'Aurillac, "excellents en masse" ; ils ont pris un arrêté pour établir à Clermont-Ferrand une fonderie de canons (5 Juillet 1793)
60. Notes sur Bô, arrivé le 4 Pluviôse An II dans le Cantal, où sa première étape fut Mauriac. Couplets chantés en sa présence à la Société populaire d'Aurillac, le 12 Pluviôse.
- Info. originaux** : Copié en 1884 par l'abbé Delmas sur les cahiers à lui prêtés par Amédée Delzons, ancien notaire, ancien député
- Sources compl. inter.** : Voir 27 J 133

27 J 31/2

Cahier de notes tirées des manuscrits de Lakairie

Dates : 28 brumaire-1er Messidor An II

Description physique : 30 feuilles écrites paginées recto 1 - 15

1. Mariage, à Aurillac, du citoyen Thibal, ex-carême, vicaire de la succursale des Cordeliers, avec la citoyenne Meige, ex-religieuse de Notre-Dame (28 Brumaire An II). On a dansé chez Hébrard (29 Brumaire) ; Le district de Saint-Flour a mal répondu à la demande de subsistances d'Aurillac. La conduite du département du Lot est bien différente : Gramat a promis 50 charretés de grains (29 Brumaire) ; Arrêté du département qu'on ne pourra avoir de provisions que pour un mois, à compter 36 livres de blé par personne (30 Brumaire) ; Vente des biens des émigrés des Huttes, de Vic (4 Frimaire) ; Réception du blé du Lot (6 Frimaire)

2. Subsistances. Perquisitions chez les marchands et particuliers : on a trouvé du sucre, du savon chez quelques marchands ; ces objets sont devenus très rares. Sentinelles à toutes les avenues d'Aurillac pour empêcher ici sortie des fromages, du sel, etc. (17 Frimaire An II) ; Arrestation, à Lyon, de la dame de Fontanges, et de Legrand et Bichon fils, enrôlés dans la cavalerie des rebelles de Lyon (17 Frimaire) ; Subsistances : Saint-Flour mis à la raison par un stratagème de Châteauneuf-Randon feignant que 4000 hommes devaient se rendre dans la Lozère en passant par Saint-Flour (23 Frimaire) ; Expulsion de la Société de Marcellin Deconquans, patriote très chaud : on lui reproche d'être le gendre d'un émigré (Piganiol, principal du Collège), le frère d'un autre fanatique sujet à la déportation (Deconquans, ex-chanoine) et le mari d'une femme très aristocrate (24 Frimaire)

3. Subsistances : une livre de pain par personne ; on attend du blé tous les jours (7 Nivôse) ; Par décret de la Convention, les fortifications et remparts de Saint-Flour, qui avait pris le nom de Fort-Cantal, seront démolis (7 Nivôse) ; Exécution, à Saint-Urcize., du curé de cette commune, Delbès (II nivôse)

4. Au sujet du local du temple de la Raison, à Aurillac (21 Nivôse) ; Achat, pour 34.500 livres, de la maison de Briuede, médecin. Cette maison, isolée sur le foirail, le rendait moins vaste qu'il ne sera (21 Nivôse) ; Les prêtres affluent à Aurillac. Le plus grand nombre renonce à l'exercice du culte public ; bien peu se montrent récalcitrants. C'est le clergé constitutionnel (21 Nivôse An II) ; On procède à déloger les saints des églises, on les coupe en bûches (25 Nivôse) ; C'est au Chapitre que sera le temple de la Raison (25 Nivôse) ; Exécutions capitales : du sieur Bruel, ex-chanoine d'Aurillac, protégé et ami de la dame Fontanges et qui l'avait suivie à Lyon, ainsi que de Legrand et Bichon, de la garde fédérale de Lyon (25 Nivôse)

5. Cérémonie au temple de la Raison, "laquelle n'a pas eu le caractère très auguste qu'elle devait avoir" ; puis, sur le foirail, autodafé de vieilles statues de cordeliers, de cardinaux, etc. Il n'y avait pas beaucoup de monde : "malgré tout, on avait horreur d'une telle profanation" (30 Nivôse) ; Liste des membres comptant la municipalité épurée par Bô (14 Pluviôse)

6. Arrestations (16 Pluviôse) ; "Les faux patriotes, sous le masque du sans-culottisme, étaient parvenus à se mettre dans toutes les places, à se faire craindre des aristocrates, dont cependant ils ne refusaient pas les présents de toute espèce" (26 Pluviôse)

6-7. Lakairie exclu de la Société pour avoir fait 4 couplets où les vrais républicains sont distingués des faux (3 Ventôse)

7. Milhaud aîné, ex administrateur du département, remplace Chevalier comme capitaine de la gendarmerie à Aurillac. "C'est un très grand patriote" (6 Ventôse An II) ; Établissement d'une fabrique de salpêtre dans la ci-devant église du collège (6 Ventôse) ; Par ordre de police, défense, sous peine d'être déclaré suspect, d'ouvrir les boutiques le jour du décadi (10 Ventôse) ; "Pierre Roques, de Montsalvy, prêtre insermenté, a été exécuté ce matin. Il a été condamné à mort hier par le tribunal révolutionnaire. Voilà le second prêtre que l'on guillotine" (13 Ventôse)

8. Condamnation à 8 années de fer et 6 heures d'exposition sur la place du sieur Lintilhac, ci-devant communaliste de la paroisse de Notre-Dame, puis curé constitutionnel de Montsalvy, pour altération d'un acte signé par le citoyen Bonnet, juge de paix du canton de Montsalvy (17 Ventôse) ; Jugement de la veuve Fontanges, de Sedaiges, Fargues, Sartiges, etc., qui étaient allés à Lyon en 1791 (19 Ventôse) ; La supérieure de la Visitation, la dame de Nastrac, condamnée à 5 ans de fer et à l'exposition (20 Ventôse) ; La municipalité a mis en réquisition tout le lait des fermes dépendant de la commune d'Aurillac (21 Ventôse) ; La Société s'est assemblée pour faire une pétition au représentant tendant à faire casser le jugement de la dame de Nastrac (21 Ventôse) ;

9. Pain : une demi-livre par personne (29 Ventôse An II) ; Arrestation, sur ordre de Bô, des jurés du jugement de la dame de Nastrac (30 Ventôse) ; Des commissaires sont passés chez les citoyens pour vérifier s'ils avaient des grains, de la farine, etc. On en a pris chez plusieurs (1er Germinal) ; Arrestation, à Paris, du sieur Dorinière, ex-receveur à Aurillac ; il a été trouvé nanti de faux assignats et de poignards (2 Germinal) ; Attentat contre Bô dans le Lot pour une question de religion : "le pays est très fanatique" (5 Germinal)

10. On a trouvé de la farine et du blé chez quelques particuliers renommés pour leur patriotisme (6 Germinal) ; La Dame de Nastrac a été exposée sur la place " (Quel temps, mon Dieu !) " (16 Germinal)

10-11. Le sieur Fortet, d'Aurillac, fils du président : démasqué par Milhaud et Soubrany, représentants du peuple dans les Pyrénées-Orientales, condamné à mort par le Tribunal militaire révolutionnaire de Perpignan, accusé d'avoir usurpé des fonctions dans lesquelles il s'était servi de pouvoirs pour sauver des émigrés et contre-révolutionnaires, exécuté le 19 Ventôse ; notice biographique et renseignements sur la famille (16 Germinal)

11. Démolition de la maison Briuede ; prix d'achat par la commune (22 Germinal)
12. La Société a rapporté l'arrêté qui excluait les prêtres de son sein (10 Floréal An II) ; Exécution à Lyon, de P.-G. Lespinats, ingénieur, natif d'Aurillac, qui avait servi parmi les rebelles (11 Floréal) ; Arrivée de 115 déserteurs de toute nationalité ; parmi eux, quelques Français (23 Floréal) ; Il règne dans la rue de l'Union, ci-devant du Chapitre, une espèce d'épidémie qui enlève beaucoup de monde (30 Germinal) ; Vente de biens d'émigrés : déjà pour plus de 3 millions (30 Germinal)
13. François Boudier, d'Aurillac, administrateur du District, condamné à 20 ans de fers et à l'exposition, pour concussion (30 Floréal) ; Pendant la dernière session du tribunal criminel, il y a eu deux condamnations à mort (4 Prairial) ; Achat par la commune, pour l'embellissement de la ville, de plusieurs maisons situées dans le quartier des rues de l'Egalité (Chazerat) et des Transparrots, près du Chapitre et de l'église paroissiale. Elles appartenaient respectivement aux filles Pépin, à Boisset, de Laroquebrou, administrateur du département, à Lafon, maçon, à de Pruns, ancien maire d'Aurillac. Achat de la boutique de Brousse, marchand, et de toutes les boutiques qui environnaient l'église paroissiale (15 Germinal) ; Décret de la Convention ordonnant que les affaires Nastrac, Lapachevie, Casses et Boudier seraient réservées (16 Prairial)
14. Célébration de la fête de l'Être Suprême à Aurillac (20 Prairial) ; Suite de l'affaire Boudier (20 Prairial) ; Sur la demande de la Société, la commune a arrêté que l'ancienne salle de spectacle serait réparée pour qu'on y joue des pièces républicaines (25 Prairial) ; On veut percer de nouvelles rues, qui aboutiront à la grande place (25 Prairial)
15. Errata.

27 J 32

Jean-Baptiste Lakairie (1765-1822)

Dates : 1765-an II

Description physique : Feuilles et cahier, paginés 1 - 19

1. Copie de son acte de naissance (1765)
- 2-5. Notice biographique
- 6-9. Copie d'un manuscrit où Lakairie, emprisonné, explique et justifie sa conduite. "Mon crime est d'avoir été en correspondance avec Roland, ex ministre de l'Intérieur, et d'être l'ennemi de Marat" (p. 6) (2 Octobre 1793)
10. Copie du procès-verbal de la séance de la Société populaire d'Aurillac du 26 Fructidor An II, séance au cours de laquelle fut demandé la prompte mise en liberté du bon citoyen Lakairie (Note de Lakairie : "Je fus mis en liberté par arrêté du Comité de sûreté générale du 2 des sans culottides An II. Ce fut M. Bertrand, député, qui m'annonça que Carrier, mon dénonciateur, avait voulu avoir le plaisir de m'envoyer mon mandat de liberté. Les temps étaient changés")
11. Extrait des notes sur Lakairie fournies au Comité de sûreté générale par Carrier, le 15 Prairial An II, et remarques de Lakairie (Copies)
12. Copie d'une note sur Lakairie par la Commission révolutionnaire établie à Aurillac (22 Thermidor An II)
- 12-13. Copie des observations de Lakairie sur cette note
14. Sur Lakairie (Extrait du registre des délibérations du Conseil permanent du département du Cantal, 11 Octobre 1793)
15. Copie des remarques de Lakairie y relatives
- 16-18. Copie de notes de Lakairie : il regrette d'avoir déchiré, en 1793, un recueil qu'il avait commencé en 1793 ; pourquoi il l'a fait ; quelques réflexions sur la période de 1739 à l'An VIII (4 Thermidor An VIII)
- 18-19. Copie d'une note de Lakairie sur la fête du 10 Août an II à Aurillac. "On avait attaché au bout d'une caisse trois têtes représentant Robespierre, Couthon et Saint-Just, et c'étaient les mêmes hommes qui en faisaient des dieux quelques jours auparavant qui alors avaient l'air d'applaudir à leur supplice".

27 J 33

Assemblées primaires et Conseil du département

Dates : 1790

Description physique : Copies ; 1 cahier de 29 pages

- 1-15. Tableau des assemblées primaires du département, avec le nombre des citoyens actifs et des électeurs par assemblée (1790)
- 16-29. Procès-verbaux de deux séances du Conseil du département ; 16-27. Séance du 28 Juillet 1790, la 1ère séance du Conseil, tenue à Saint-Flour ; 16. Lettre d'envoi du président ; 17-18. Liste des membres ; 19-21. Discours du procureur général syndic du département, Jean-Baptiste Coffinhal : vœu pour une juste répartition des impôts ; 21. Formule du serment civique prêté par chacun des membres ; 22. Élection du président (M. Delzorts) et du secrétaire

(Antoine Bertrand, procureur demeurant à Saint-Flour) ; 23-24. Adresse à l'Assemblée nationale, rédigée par Antoine-Joseph Guitard fils, avocat à Aurillac, membre du Conseil ; 25. Élection de 8 membres formant le Directoire du département ; 26. Élection de 2 commissaires chargés d'aller à Clermont-Ferrand pour s'informer des comptes de l'ancienne administration provinciale d'Auvergne et retirer les papiers concernant le département ; 27. Au sujet des locaux pour la tenue des séances ; 28-29. Séance du 3 Novembre 1790 ; 28. Lettre d'envoi du président ; 29. Démission de M. Delzorts, nommé juge au tribunal du district d'Aurillac, et nomination de M. Guitard comme président.

27 J 34 Élections des juges de paix (An XI, 1811-1813)

Dates : an XI-1813

Description physique : 1 cahier de 9 pages + 6 feuilles

1-15. Listes des candidats, avec renseignements d'état-civil, professions ou fonctions avant et depuis 1789, fortune, suffrages obtenus ; 1-9. Élections de l'An XI ; 10-15. Élections de 1811, 1812 et 1813.

Info. originaux : Copies des Archives nationales

27 J 35 États généraux de 1789 (Extrait des "Mélanges sur la Révolution" par le comte d'Espinchal)

Dates : 1789

Description physique : 1 cahier de 51 pages + 1 feuille

1-52. Tableau des députés des 3 ordres aux États généraux convoqués par Louis XVI par bailliages, avec indication de leur opinion, des démissions, des membres du Clergé et de la Noblesse passés au Tiers, des députés de la Noblesse et du Tiers-État émigrés, etc. ; 8. Sénéchaussée d'Auvergne. Clergé, Mathias, curé ; Boyer, curé ; Labastide, curé ; Bonnefoi, chanoine à Thiers ; Brignon, curé ; Bourdon, curé ; Dom Gerle, chartreux ; Noblesse. Langhac (marquis de), maréchal de camp, grand sénéchal d'Auvergne, décédé en 1789 ; La Queille (marquis de), maréchal de camp, commandant les compagnies nobles d'Auvergne, émigré ; La Rouzières (marquis de la), émigré ; Chabrol, lieutenant criminel à Riom ; Raynaud de Montlausier, émigré ; La Fayette (marquis de), maréchal de camp ; Tiers-état. Malouet, intendant de la Marine à Toulon, émigré ; Dufreisse-Duchey, lieutenant général de la sénéchaussée, noble, émigré ; Redon, avocat ; La Maisonneuve, procureur du Roi à Riom ; Riberolles, négociant noble ; Girot-Pouzols, avocat ; Branche, avocat ; Andrieu, avocat ; Sical, négociant ; Grenier, avocat ; 19. Sénéchaussée de Clermont-Ferrand. Clergé : de Bonal, évêque de Clermont, Noblesse : Montboissier (le comte de), lieutenant général, émigré, Tiers état : Gautier de Biauzat, avocat ; Huguot, maire de Billom ; 43. Bailliage de Saint-Flour Clergé. Ruffo (de), évêque de Saint-Flour ; Bigot, curé ; Lollier, curé ; Noblesse. Caylus (duc. De), grand bailli, émigré ; Rochebrune (baron de), émigré ; Aurillac (baron d'), émigré, décédé en 1804 ; Tiers état. Bertrand, avocat Lescurier, lieutenant général de Salers ; Armand, avocat ; Villas, juge à Pierrefort ; Daude, avocat du Roi à Saint-Flour ; Hébrard, avocat, décédé en 1801.

Info. originaux : Bibliothèque de Clermont, ms 299

27 J 36 Élections législatives (1885-1906) et sénatoriales (1900)

Dates : 1885-1906

Description physique : 73 pièces

1. Élections législatives de 1885 : carte électorale de la France, illustrée par Gilbert-Martin (Journal "Le don Quichotte", 12e année, n° 593 - 11 Octobre 1885, p. 2-3)
2-73. Professions de foi, notices biographiques et portraits, résultats (affiches, imprimés, journaux et coupures de journaux, quelques lettres manuscrites) ; 2-37. Élections législatives du 31 Août 1890, arrondissement de Saint-Flour ; 2-5. Pièces mixtes ; 6-11. Pièces concernant Louis Andrieux, ancien député ; 12-33. Pièces concernant Mary-Raynaud, banquier à Paris, qui sera élu, mais dont l'élection sera annulée ; 34-36. Pièces concernant Eugène Lintilhac, homme de lettres ; 37. Profession de foi de A. Chanson, ancien député ; 38-61. Elections législatives du 4 Janvier 1891, arrondissement de Saint-Flour : renseignement sur les candidats Louis Andrieux et Armand Bory (ce dernier sera élu) ; 62. Élections législatives du 8 Mai 1898, arrondissement de Saint-Flour : professions de foi (dr Hugon, Armand Bory) ; 63-67. Élections législatives du 27 Avril 1902 dans le département : professions de foi. ; 68. Élections législatives de 1906, arrondissement de Saint-Flour : profession de foi de Charles Bos, ancien député ; 69. Plan de l'avant-projet d'un chemin de fer de Chaudes-Aigues à Saint-Flour ; 70-73. Élections sénatoriales du 28 Janvier 1900, arrondissement de Murat ; professions de foi, notamment de Francis Charmes, ancien député.

27 J 37 Copies extraites des Archives nationales

Dates : 1791-1831

Description physique : 1 pièce imprimée numérotée 1 + 95 feuilles manuscrites numérotées recto 2-96

1. Loi relative à l'élection d'une nouvelle municipalité dans la ville de Mauriac. Donnée à Paris, le 20 Mars 1791

2-8. Lettres concernant l'élection de la municipalité de Mauriac : irrégularités, troubles consécutifs, conduite dans cette occasion de Lacoste fils, juge de paix (8 Janvier - 30 Avril 1792)

9. Liste des citoyens jugés les plus propres à remplir les différentes places administratives dans le département (An VIII)

9-10. Nominations (18 Germinal An VIII)

11-12. Lettre adressée au ministre de la Justice par Antoine Roux, juge au tribunal du district de Mauriac, au sujet de son traitement de commissaire du Roi près le même tribunal (10 Décembre 1792)

12. Lettre de citoyens du canton de Maurs demandant au Directoire la destitution de Besse et de Dolivier, administrateurs du département. "L'aristocratie leur doit son triomphe, et les patriotes leur imputent à bon droit les maux dont ils sont accablés" (23 Pluviôse An VI)

12-13. Lettre des membres du Cercle constitutionnel d'Aurillac demandant au Directoire la destitution des "fonctionnaires inciviques", notamment de Besse, président de l'administration départementale, de son collègue Dolivier, et de Croizet, receveur général du département, chez qui existait, avant le 18 Fructidor, une Société royale de Clichy ou Cercle contre-révolutionnaire (18 Pluviôse An VI). Suivent 94 signatures (relevées p. 31)

13-14. Adresse au Directoire signée de nombreux citoyens de divers cantons et demandant le remplacement de Besse et de Dolivier (25 Nivôse An VI). Suivent environ cent signatures (relevées p. 31)

14-16. A. -D. Chabanon, commissaire du Directoire près l'administration centrale du département, dénoncé (9 Fructidor, 19 et 30 Thermidor An VI), révoqué (28 Thermidor An VII)

15-16. Situation du département : "Partout on y reconnaît des signes de contre-révolution : les émigrés, les prêtres réfractaires, les nobles et leurs partisans y lèvent une tête altière" (19 Thermidor An VI)

16-17. Idem (s. d.) ; Lettre au Directoire signée par 32 républicains de la commune d'Aurillac : "Le siège du mal est dans les autorités constituées, que leur nullité ou leur perversité rendent le point d'appui de la contre-révolution". Il s'agit, notamment, de G. -F. Besse, président de l'administration centrale, A. -D. Chabanon, commissaire central, J. Abadie, commissaire près la municipalité d'Aurillac, Jean Prax, commissaire du Directoire près la police correctionnelle d'Aurillac, H. Croizet, receveur général du Cantal, P. Croizet, directeur des postes d'Aurillac, frère du receveur général et cousin germain du président de l'administration centrale. "Étroitement liés et d'opinion et d'intérêt, tous ces fonctionnaires forment une coalition... Qui garantit aux malveillants l'impunité la plus entière et compromet la sûreté des vrais républicains" (28 Thermidor An VII, date indiquée p. 29, recto) ; 17. Idem : "Le seul député du Cantal qui ait notre confiance est le citoyen Clavière"

17-19. Lettre du Préfet Riou au ministre concernant des fonctionnaires administratifs (sous-préfets, conseillers de préfecture, maire et adjoints d'Aurillac) : propositions, observations sur les nominations (22 Germinal An VIII)

20. Le Préfet Riou se déclare très satisfait de son secrétaire général, le citoyen Palis (30 Germinal An VIII)

20-21. Nomination de fonctionnaires administratifs (6-14 Prairial An VIII)

22-24. Nomination des membres du Conseil général du département et des Conseils du 1er arrondissement (Mauriac), du 2e (Murat) et du 3e (Saint-Flour) (1er prairial An VIII)

24-26. Quelques renseignements sur les citoyens Bertrand, sous-préfet de l'arrondissement de Murat, et Chabanon, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Flour (19 Messidor An VII - 14 Floréal An VIII)

26-29. Dossier Roux (Antoine), juge au tribunal du district de Murat, ci-devant commissaire du Roi près le même tribunal : il s'agit du traitement qu'il prétend lui être dû pour le temps qu'il a exercé les fonctions de commissaire national près le dit tribunal (29 Août 1792 - 11 Mars 1793)

30. Arrêté du Directoire destituant le citoyen Dolivier, membre de l'administration du département (27 Ventôse An VI)

31. Désignation par le Préfet Riou des citoyens propres à former le Conseil d'arrondissement de Saint-Flour (s. d.)

32. Procès-verbal de prestation de serment et installation des citoyens Pierre-Germain Besse et Pierre Ganilh, membres du Conseil de préfecture, et Palis, secrétaire général de la préfecture (10 Prairial An VIII) ; Fonctionnaires administratifs : présentations, nominations (An XII - 1810)

33-34. Procès-verbal d'installation du Conseil général du département, discours du préfet Riou (1er Thermidor An VIII)

35-38. Renseignements sur les fonctionnaires publics du département (30 Germinal - 1er Prairial An X) ; 35. Riou (François-Marie-Joseph, préfet ; Palis, secrétaire général ; Besse (Germain), conseiller de préfecture ; 36. Ganilh (Pierre), conseiller de préfecture ; Fortet (Louis-Géraud-Gabriel), conseiller de préfecture ; Lalo (Henri), sous-préfet de l'arrondissement de Mauriac ; Chabanon (Antoine-Dominique), sous-préfet de l'arrondissement de Murat ; Bertrand (Antoine), sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Flour ; 36-38. Conseillers généraux (avec les professions) ; 37. Conseillers des arrondissements de Mauriac et de Murat (avec les professions) ; 38. Conseillers des arrondissements de Saint-Flour et d'Aurillac (avec les professions)

39. Élection des Conseillers généraux en 1806 : renseignements sur les candidats présentés par le collège électoral du département (avec les professions)

39-41. Élection des Conseillers d'arrondissement en 1806 ; 39-40. Renseignements sur les candidats présentés par les collèges électoraux du département, avec les professions (6 Novembre) ; 41. Dispositions préliminaires (20 Septembre-23 Octobre)

42-43. Renseignements sur les présidents des Assemblées de canton du département (avec les professions) (20 Juin 1807)

43-47. Renseignements sur les candidats proposés à la nomination de l'Empereur pour le renouvellement des présidents des Assemblées de canton du département (avec les professions) (23 Décembre 1807)

47-48. Renseignements sur les candidats proposés par le préfet pour être nommés par l'Empereur maires et adjoints (avec les professions) : villes d'Aurillac et de Saint-Flour (20 Juin 1807)

48. Renseignements sur les maires et adjoints nommés (avec les professions) : villes d'Aurillac et de Saint-Flour (20 Juin 1807)

48-49. Élection des conseillers généraux en 1812 : renseignements sur les candidats présentés par le collège électoral du département (avec les professions) (21 Février 1812)

49-50. Renseignements sur les candidats proposés par le préfet pour être nommés par l'Empereur maires et adjoints (avec les professions) : villes d'Aurillac et de Saint-Flour (1er Septembre 1812) ; 50. Renseignements sur les maires et adjoints nommés (avec les professions) : villes d'Aurillac et de Saint-Flour (1er Septembre 1812)

50-52. Renseignements sur les présidents des Assemblées de canton du département (avec les professions) (7 Octobre 1812)

52-56. Renseignements sur les candidats proposés à la nomination de l'Empereur pour le renouvellement des présidents des Assemblées de canton du département (avec les professions) (7 Octobre 1812)

56. Préfets du Cantal : Riou, nommé le 28 Ventôse An VIII, installé le 16 Germinal ; Lachadenède, nommé le 18 Août 1810, installé le 31 Octobre

57. Lettre du préfet au ministre au sujet des revenus de Jean-Baptiste Perret, maire d'Aurillac (19 Juillet 1813) ; Renseignements sur les sous-préfets Lalo (Mauriac), Chabanon (Murat), Bertrand (Saint-Flour), de Beauclair (Aurillac) (Le préfet Lachadenède au ministre, 30 Août 1813)

57-58. Renseignements sur les maires qui ont paru dignes d'être cités particulièrement (même lettre)

59. Nomination de Dominique Mirande, avocat, aux fonctions de conseiller général du Cantal, en remplacement du sieur de Chazelles, non acceptant (29 Septembre 1807 - 7 Janvier 1808)

60. Nomination de Jean-Baptiste Gros, conseiller général du Cantal en remplacement du sieur Salvage, appelé au Corps législatif (29 Août 1807) ; Candidats proposés pour remplacer Monsieur de Chazelles, conseiller général (30 Juillet 1807) ; Nominations aux places vacantes, par suite du tirage au sort, au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement (3 Mai 1807)

61. Notice sur le général Milhaud

61-64. Fonctionnaires administratifs (nominations, mutations, révocations ; 1815 - 1844) : simples en-têtes avec indication de la cote des Archives nationales

64. Cote de 7 dossiers des Archives nationales concernant respectivement Châteauneuf-Randon, Borie, Bô, Châteauneuf-Randon et Malhes, Milhaud, Musset, Taillefer, représentants du peuple en mission dans le Cantal

65. Liste de quelques personnalités d'Aurillac proposées au ministre par le préfet Locard en remplacement de conseillers généraux qui seraient jugés devoir être exclus du Conseil (20 Décembre 1815) ; Liste des conseillers généraux, avec les professions et des appréciations du préfet Locard (20 Décembre 1815)
66. Ordonnance de nomination de membres du Conseil général du Cantal (14 Février 1816)
- 66-68. Liste des conseillers d'arrondissement du Cantal, avec les professions et des appréciations du préfet Locard, et indication des candidats proposés pour remplacer les conseillers dont la conduite et les opinions politiques exigent l'exclusion (10 Avril 1816)
68. Ordonnance de nomination de conseillers d'arrondissement (26 Avril 1816)
- 68-69. Places vacantes au Conseil général et dans les Conseils d'arrondissement : propositions préfectorales (9 Février 1818)
- 69-70. Liste des membres du Conseil général du département, avec les professions (10 Mars 1819)
70. Liste des membres des Conseils d'arrondissement, avec les professions (10 Mars 1819)
71. Liste des candidats pour les Conseils d'arrondissement présentés par les collèges électoraux dans la session de février 1812
- 71-74. Liste des candidats présentés pour remplir les places vacantes au Conseil général et dans les Conseils d'arrondissement, avec les professions et des appréciations du préfet, et ordonnances de nomination (1819- 1822, 1824-1826) ; 74. Idem (1814)
- 74-75. Liste des candidats pour les conseils d'arrondissement présentés par les collèges électoraux du département, avec professions et renseignements (1815)
- 75-76. Liste des membres des Conseils d'arrondissement du département, avec professions et renseignements (7 Juin 1815)
- 76-77. Liste des membres des Conseils municipaux, avec professions et renseignements (7 Juin 1815) ; 76-77. Aurillac ; 77. Saint-Flour
- 77-78. Liste des membres du Conseil général, avec professions et renseignements (7 Juin 1815)
79. Liste des candidats présentés par le Préfet pour remplir la place de conseiller général vacante par le décès de Monsieur Delolm-Lalaubie, maire d'Aurillac (16 Janvier 1829) ; Ordonnance nommant Pierre Dessauet, résidant à Saint-Flour (11 Juillet 1829)
80. Listes des candidats présentés et des candidats nommés pour remplir les places vacantes dans les Conseils d'arrondissement de Mauriac et de Saint-Flour (26 Août-4 Septembre 1829)
- 81-82. Listes des candidats proposés pour remplacer des membres démissionnaires ou à éliminer du Conseil général (29 Novembre 1830)
82. Listes des membres du Conseil d'arrondissement de Mauriac et de candidats proposés pour en remplacer certains (20 Décembre 1830) ; Propositions en vue de remplacer, au Conseil d'arrondissement d'Aurillac, Monsieur Cambefort de Mazic, décédé (28 Décembre 1830) ; Ordonnance de nomination de membres du Conseil général (15 Janvier 1831)
- 83-84. Propositions et ordonnances de nomination de membres des Conseils d'arrondissement (février-avril 1831)
- 84-87. Maires et adjoints à la nomination du Roi : propositions préfectorales, nominations (avec professions et renseignements) (1832 et 1834)
86. Conseil général : liste des membres, avec les professions (1833)
- 87-88. Liste des commissaires du pouvoir exécutif, près les administrations municipales du département (24 Brumaire An V)
88. Arrêtés de Bô destituant et remplaçant les 12 membres du Comité de surveillance de la commune de Mauriac (8 Pluviôse An II)
- 89-94. Lettres du préfet Riou au ministre au sujet de remplacements à effectuer au Conseil général et listes de candidats proposés (avec professions et renseignements) (10 Mars 1809 et 1er septembre 1814)
- 95-96. Renseignements sur la "Société littéraire" de Murat, sur l'esprit public et la population de la ville (chiffre) (Le Préfet Lachadenède au ministre, 19 Février 1813).

Info. originaux : Copies extraites des Archives nationales

27 J 38

Objet principal : Élections (1788-1852)

Dates : 1788-1852

Description physique : 119 feuilles paginées recto 1-119

1. Procès-verbal de l'élection des députés de la noblesse de la Haute-Auvergne aux États-généraux de 1789 par l'Assemblée de la noblesse de Haute-Auvergne réunie à Saint-Flour. Suivent les signatures (environ 80). Elus : Joseph-Louis-Robert de Lignezac, duc de Caylus, lieutenant-général de la Haute-Auvergne ; Pierre-François de Saint-Martial, baron d'Aurillac, capitaine au régiment des cuirassiers du Roi ; Amable de Brugier, baron de Rochebrune, ancien officier au régiment Dauphin-cavalerie (28 Mars 1789)

2-6. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée du clergé de la Haute-Auvergne tenues à Saint-Flour (22-27 Mars 1789); 2. Élection d'un secrétaire, de commissaires chargés de rédiger les cahiers de doléances (22 Mars) ; 3. Lecture de l'article des doléances du clergé relatif aux impositions, envoi d'une députation au Tiers-État pour lui communiquer cet article (26 Mars) ; 3-4 Élection des députés du clergé aux États-généraux (27 Mars) ; 3. Claude-Marie de Ruffo, évêque de Saint-Flour ; 4. Bigot de Vernières, curé de Saint-Flour ; Lolier, curé d'Aurillac ; 4-6. Liste des membres composant l'Assemblée du clergé de la Haute-Auvergne

6-8. Missions des représentants du peuple dans le Cantal ; 6. Châteauneuf-Randon et Bô (An II) ; 7. Borie (An II) ; 8. Châteauneuf-Randon et Mailhes (1793) ; Musset (An III) ; Taillefer (s.d.)

9. État des services de Jacques Teillard, candidat au Corps législatif élu par le collège électoral de l'arrondissement de Murat (20 Mars 1812)

9-10. Renseignements confidentiels sur les membres de la députation nommée par le Collège électoral du département (10 Mars 1812) ; Salvage (Jean-Félix-Augustin), avocat ; Guitard (Antoine-Joseph), substitut à Aurillac ; Vacher-Tournemire (Charles), président du tribunal civil de Mauriac ; Perret (Jean-Baptiste), adjoint au maire d'Aurillac ; Chabanon (Antoine-Dominique), sous-préfet de Murat

10-11. Renseignements confidentiels sur les candidats élus par le collège électoral du département et les collèges électoraux des arrondissements pour le Sénat et le Corps législatif (10 Mars 1812) ; 10. Coffinhal, membre de la Cour de Cassation ; Auguié, administrateur des Postes, beau-père du maréchal Ney (voir aussi p. 15, recto) ; Salvage (Jean-Félix-Augustin), de Saint-Martin-Valmeroux, membre sortant du Corps législatif ; 11. Jaubert (Guillaume-Augustin), évêque de Saint-Flour ; Guitard (Antoine-Joseph), substitut près le tribunal de 1ère instance à Aurillac ; Delzons (Antoine), président du même tribunal ; Sartiges (Louis de), président du collège électoral de l'arrondissement de Mauriac ; Lalo (Henry), Chabanon (Antoine-Dominique) et Bertrand (Antoine), sous-préfets ; Daude (Jean), avocat à Saint-Flour ; Teillard (Jacques), de Murat, commissaire des guerres

12. Esprit manifesté par les collèges (10 Mars 1812)

12-13. Autres renseignements sur les candidats élus (30 Juin 1812) ; 12. Salvage (Jean-Félix-Augustin) ; Jaubert (Guillaume-Auguste) ; Guitard (Antoine-Joseph) ; 13. Delzons (Antoine) ; Bertrand (Antoine) ; Daude (Jean) ; Sartiges (Louis de) ; Lalo (Henry) ; Teillard (Jacques) ; Chabanon (Antoine-Dominique)

13-19. Inventaire succinct des dossiers FI CIII Cantal 3 et 4 aux Archives nationales : collèges électoraux, assemblées de canton, élections, plébiscites (An X-I852)

20. Renseignements sur les candidats élus par les collèges électoraux (17-19 Mai 1815), notamment sur Guitard (Antoine-Joseph) ; Salvage (Jean-Félix-Augustin) ; Mailhes, avocat à Mauriac

21-30. Inventaire succinct de pièces et dossiers des Archives nationales ; 21. Bailliage d'Aurillac (1789) ; Assemblée provinciale d'Auvergne (1787-1788) ; 21-27. Dossiers FI CIII Cantal I ; 21-23. Correspondance : expéditeur, destinataire, objet rarement indiqué (1790-1815) ; 23-24. Délibérations de Conseils municipaux, sans indication d'objet (avril-Mai 1814) ; 24-25. Correspondance expéditeur, destinataire, objet rarement indiqué (1817-1825) ; 25-27. Idem, extraits des registres de délibérations d'administrations municipales, prestations de serment, procès-verbaux de la célébration de cérémonie et fêtes, notamment de la saint Napoléon (dans certaines communes : 1806, p. 26 ; 1812, p. 27 ; à Aurillac : 1808, 1811 et 1812, p. 27) (An III-1812) ; 27-30. Dossier FI CIII Cantal 2. 27-29, Procès-verbaux des séances de l'assemblée électoral du département, du Conseil et du Directoire du département, des municipalités ; correspondance (objets des délibérations et des lettres rarement indiqués) (1790-An IX) ; 29-30. Correspondance relative aux élections départementales (An IX-An XII, rares précisions)

30-31. Liste des candidats présentés pour le Corps législatif par le collège électoral du département et les collèges électoraux des arrondissements (3 Décembre 1806)

31. Esprit des collèges électoraux (Le préfet Riou au ministre, 28 Floréal An XIII)

31-32. Renseignements confidentiels sur les candidats présentés pour le Sénat et le Corps législatif par le collège électoral du département et les collèges électoraux des arrondissements (20 Novembre 1806)

32-36. Notices sur les personnes les plus marquantes du département (au nombre de 73, avec indication des professions) (9 Août 1811)

37-38. Renseignements sur les membres des collèges électoraux d'arrondissement qui sont les plus propres à les présider (8 Prairial An XII)

38-39. Renseignement à ajouter aux listes des citoyens élus par les assemblées de canton membres des collèges électoraux du département (28 Messidor An XII)

39-40. Candidats (au nombre de 11) présentés pour la présidence du collège électoral du département (s.d.). Parmi eux, Coffinhal (Joseph), juge à la cour de Cassation, recommandé par le général Marescot (3 Messidor An XII), Salvage (colonel Toussaint), recommandé par le général Jourdan (15 Germinal An XII). Coffinhal sera nommé : lettre ministérielle du 10 Messidor An XII (Voir la table, D5)

40. Liste des candidats présentés pour le sénat par le collège électoral du département (1er Thermidor An XII)

41. Esprit du collège électoral du département (30 Messidor An XII) ; Lettre du préfet demandant la nomination de 5 nouveaux conseillers municipaux à Aurillac (10 Vendémiaire An XIII)

42-44. Liste des candidats propres à remplir les fonctions de présidents des assemblées de canton (avec les professions) et indication des édifices convenant à la tenue des assemblées (10 Ventose An XI) (Rectifications, p. 54, recto)

44. Sistrières-Murat père demande la présidence du canton de Murat (5 Vendémiaire An XII) ; Le préfet présente Toussaint Salvage pour la présidence du canton de Saint-Flour (1er Frimaire An XII)

45. Le sénateur Joseph Cornudet recommande le citoyen Peuvergne, ancien juge de paix, pour la présidence du canton d'Allanche (12 Pluviose An XI) ; Borel-Montchauvel, médecin, conseiller municipal de Saint-Flour, demande la présidence d'un des cantons de Saint-Flour (19 Frimaire An XII) ; Relevé du nombre des votes émis dans chaque arrondissement sur la proposition présentée à l'acceptation du peuple par le sénatus-consulte du 28 Floréal An XII et lettre préfectorale d'envoi (22 messidor An XII)

45-48. Division des assemblées de canton en sections, avec indication, pour chaque commune, du nombre des habitants et de celui des votants (30 Août 1806)

49. Élections de 1806 : liste des candidats présentés pour le Corps législatif par le Collège électoral du département et les collèges électoraux des arrondissements (avec professions et renseignements) (3 Décembre 1806) ; Proposition par le préfet de candidats pour la présidence du collège électoral du département (6 Décembre 1805) ; Autre liste de candidats pour les mêmes fonctions (14 Mars 1806)

49-50. Lettre du préfet : envoi d'un état des nominations qui restent à faire pour compléter le Collège électoral du département et les collèges électoraux d'arrondissement (21 Mai 1806) ; 50. Le dit état ; Joseph Coffinhal remercie de sa nomination à la présidence du collège électoral du département (30 Juin 1806)

51. Lettre du préfet concernant 3 membres de la Légion d'honneur adjoints au Collège électoral du département : le colonel Miquel, le général Delzons et M. Maigne, attaché à la garde impériale (28 Septembre 1806) ; Lettre du préfet : envoi du tableau de division des assemblées cantonales en sections (30 Août 1806 ; cf. p. 45-48)

52. Abadie, maire d'Aurillac, élu candidat au corps législatif par le collège électoral de l'arrondissement d'Aurillac, demande la protection du ministre pour y être appelé (27 Novembre 1806) ; Jean-Félix-Augustin Salvage, candidat au corps législatif, envoie ses états de services. (16 Octobre 1806)

53. Renseignements sur les candidats présentés pour le Sénat par le collège électoral du département : Coffinhal (Joseph), juge à la cour de cassation, et Auguier (Pierre-César), administrateur général des Postes (6 Novembre 1806) ; Élections départementales de l'An IX : état des fonctionnaires publics inscrits sur la liste des notabilités du département (21 Thermidor An IX)

54. Liste de candidats proposés par le préfet pour le remplacement de 5 membres démissionnaires du Conseil municipal d'Aurillac (4 Floréal An XII)

55. Renvoi du décret d'adjonction de M. Bonnault au collège électoral de l'arrondissement de Saint-Flour, en raison de son décès (3 Juillet 1807) ; Liste de candidats aux fonctions de présidents de canton proposés à la nomination de l'Empereur et lettre d'envoi y relative (22 Décembre 1807) ; Réception d'un décret adjoignant MM. Boudry et Jalmon, membres de la légion d'honneur, aux collèges électoraux des arrondissements d'Aurillac et de Mauriac (23 Novembre 1808)

56. Réception d'un décret adjoignant au collège électoral de l'arrondissement d'Aurillac les sieurs Jean Martin et François Magnés, et à celui de l'arrondissement de Saint-Flour le sieur Antoine Pouget, tous membres de la légion d'honneur (29 Avril 1808) ; Envoi d'un paquet à l'adresse d'un Besson, président de canton (4 Février 1809) ; Réception d'un décret adjoignant M. Jacquemin au collège électoral de l'arrondissement de Mauriac (12 Janvier 1810) ; Vacher-Tournemire (Charles nommé à la présidence du canton de Mauriac (3 Août 1810) ; Liste de candidats à ladite présidence (30 Septembre 1809)

57. Liste des membres du collège électoral du département (13 Novembre 1811)
- 58-59. Renseignements sur les candidats proposés pour la présidence du corps électoral du département et des collèges électoraux des arrondissements (avec les professions) (1811 ?)
- 59-60. Liste des présidents desdits collèges à la dernière session (10 Août 1811)
60. Le colonel S. de Faverolles, président du canton de Saint-Flour, demande la présidence du collège électoral du département (12 Août 1811) ; Présentation de M. de Longevialle, résidant à Saint-Flour, comme candidat à la présidence du collège électoral de cette ville (27 Août 1811) ; Avis du décès de M. de Tournemire, président du collège électoral de Mauriac (5 Juillet 1811). Lettres de Louis de Sartiges, qui demande la place (1er Août 1811), et de M. de Ségur, qui le recommande (7 Août)
- 61-63. Listes, par cantons, des membres des collèges électoraux des 4 arrondissements (13 Novembre 1811)
- 63-65. Renseignements sur les candidats proposés pour la présidence du collège électoral du département et des collèges doctoraux des arrondissements (9 Août 1811)
65. Renseignements sur les présidents desdits collèges à la dernière session (9 Août 1811) ; Au sujet de la nomination, comme membre du collège électoral du département, de M. de Beauclair, sous-préfet d'Aurillac (18 Novembre 1811)
66. Le préfet demande au ministre d'être adjoint au collège électoral du département (18 Novembre 1811). Refus du ministre (5 Décembre)
67. Réception d'un décret adjoignant au collège électoral du département MM. Poux, chef de bataillon au 72e de ligne, et Desmichel, capitaine au 2e de hussards, tous les deux membres de la Légion d'honneur (26 Septembre 1811)
- 67-68. Résultats des opérations des assemblées cantonales du département qui se sont réunies du 25 Août au 8 Septembre (18 Novembre 1811)
69. Renseignements sur Jean-François Fahy, juge de paix de Saint-Flour, membre du collège électoral de l'arrondissement de Saint-Flour (27 Décembre 1811)
- 69-70. Renseignements sur les candidats présentés pour le Corps législatif par le collège électoral du département et les collèges électoraux des arrondissements (30 Juin 1812)
- 70-84. Renseignements sur les membres du collège électoral du département et des collèges électoraux des arrondissements (avec les professions) (27 Décembre 1811). Rectifications p. 115.
- 84-85. Résultats des opérations du collège électoral du département ; esprit de ce collège (24 Février 1812)
86. Notices concernant les membres de la députation dudit collège auprès de l'Empereur (23 Février 1812) ; État des services de M. Perret, ex-législateur, membre de ladite députation, et renseignements le concernant (5 Avril 1812)
87. Lettre de Charles Vacher de Tournemire au ministre pour s'excuser de n'avoir pu se rendre à Paris avec la députation pour cause de maladie (18 Mars 1812)
- 88.-97. Liste des membres du collège électoral du département et des collèges électoraux des arrondissements (avec renseignements et professions) qui ont prêté serment (30 Floréal An XIII)
- 97-100. Liste des membres desdits collèges (avec renseignements et professions) (1811)
- 100-104. Procès-verbaux des séances du collège électoral du département en 1812 (désignation des candidats au Sénat et au Corps législatif) ; 101. Liste des électeurs (avec les professions) qui sont venus déposer leurs bulletins au collège électoral du département pour la nomination des candidats au Sénat (18 Février 1812) ; 104-105. Lettres écrites à M. Grasset, naturaliste à Mauriac ; 104 Par le Conseil des mines (4 Septembre 1809) ; 104-105. Par le Muséum d'histoire naturelle (2 Décembre 1808 et 28 Avril 1810)
105. Au sujet des fournitures faites aux officiers russes, ci-devant prisonniers de guerre, stationnés à Mauriac (30 Avril 1814)
106. Adresse du collège électoral du département à l'Empereur (14 Mai 1815) ; Réception d'un décret adjoignant aux collèges électoraux MM. Milhaud, chef de bataillon, Lacoste et Jaubert, ex-préfets, tous membres de la Légion d'honneur (29 Mai 1815)
- 106-107. Lettre de Dominique Mirande au ministre : il proteste contre la nomination de la municipalité de Mauriac et notamment, contre son remplacement dans les fonctions d'adjoint au maire (24 Mai 1815)
107. Relevé statistique, par arrondissement des votes émis dans le département sur l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire présenté à l'acceptation du peuple (7 Juin 1815)
108. Lettre de Jean-Baptiste Chazelon, membre du collège électoral du département : il prie le ministre de l'excuser de ne pouvoir aller au Champs de Mai (15 Mai 1815)

108-112. Liste, par cantons, des membres composant, au 13 Mars 1815, le collège électoral du département (avec les professions)
 112. Lettre de Joseph Vigier, député du Cantal, au ministre : il lui envoie un extrait de naissance et un certificat d'inscription sur la liste civique de la commune d'Arpajon (24 Mai 1815)
 112-113. Élections de 1815 : renseignements sur les députés élus à la chambre des représentants par le collège électoral du département et les collèges électoraux des arrondissements (avec indication des professions) (17 Mai 1815) ; 113-114. Pièces à l'appui des élections de 1815 (actes de naissance et cartes civiques) concernant les députés : 113. Guitard (Antoine-Joseph) ; Vigier (Joseph) ; Dubois (Louis-Félix-François) ; 114. Fahy (Jean-François) ; 115. Envoi des résultats des opérations des collèges électoraux (16 Mars 1812)
 115-116. Relevé du nombre des votants dans chaque assemblée cantonale en l'An XII et 1811
 117. Lettre de Pierre-Joseph Grasset, maire, de Mauriac, au ministre pour lui demander la présidence du collège électoral de Mauriac et état de ses services (1er Août 1815)
 117-118. Renseignements sur M. Salvage, de Saint-Martin-Valmeroux, nommé au collège électoral du département (15 Mai 1815)
 118-119. Inventaire du dossier Ba 41, liasse 87, aux Archives nationales ; 118. Bailliage de Saint-Flour (1788-1789) ; Bailliage de Salers (1789) ; Assemblée du Tiers État (1789) ; Aurillac contre Saint-Flour pour la qualification de bailliage principal (1789) ; 119. Bailliage d'Aurillac ; Prétentions du pays de Carladès aux titres et droits de bailliage royal distinct et immédiat ; bailliage de Vic (1788-1789).

Info. originaux : Copies extraites des Archives nationales

27 J 39

Loges maçonniques (Documents et correspondance, numérotés 1-83)

Dates : 1741-1897

1. Lettre de Paul Le Blanc (Brioude, 1896), donnant des renseignements sur les Loges de Brioude, de Saint-Flour et d'Aurillac, et notamment sur l'époque de leur fondation
 1 Bis-62. Renseignements sur les Loges maçonniques (création, membres) (1 cahier de 62 feuilles) ; 1 Bis-19. A Aurillac (1776-1817) ; 14 ; 16, 21-52 : A Saint-Flour (1781-1814) ; 35-37. Discours, lors de l'installation de la Loge Saint-Vincent (1788), sur l'origine et l'histoire de la maçonnerie ; 20, 51-52, 57, 58. A Clermont-Ferrand (1752-1789) ; 53, 61. A Thiers (P. de-D.) (1775 - ?) ; 53, 61, 62. A Brioude (Haute-Loire) (1741 - ?) ; 53-56, 58-60. A Lyon (1761 - ?) ; 56-60. A Montbrison (Loire) (1746 - ?) ; 57, 61. A Saint-Etienne (Loire) (1776 - ?) ; 57, 61. A Villefranche-sur-Saône (Rhône) (1784 - ?) ; 61. A Riom (Puy-de-Dôme) (1775) ; 62. A Brioude (1778)
 63. Copie d'un certificat délivré au F : Louis-Henri d'Espinchal par les vénérables et officiers de la Loge "La Concorde" de Vienne (Isère) (19 Février 1809)
 64-67. Renseignements généraux sur la franc-maçonnerie (correspondance, 1894-1896, 4 pièces)
 68-71. Quelques renseignements sur les loges d'Aurillac et de Saint-Flour de 1781 à 1872 (correspondance, 1895-1896, 4 pièces mixtes)
 72-78. Sur la franc-maçonnerie d'Aurillac ; 72-75. Biographie du vénérable Pierre Bertrand de 1771 à 1820 (4 pièces dont une photographie, 1896-1897) ; 76. "Les Francs-Maçons d'Aurillac au R.P. Ramière, de la Compagnie de Jésus, réponse à sa lettre, 17 Août 1872" (Aurillac, Impr. A. Pinard, une brochure de 36 p.) ; 77. Lettre autographe du vénérable de la Loge "La Libre Pensée" (12 Décembre 1876) ; 78. Quelques renseignements sur cette loge avant 1790 et en 1896 (correspondance, une pièce)
 79. Sur la Franc-maçonnerie de Saint-Flour : lettre de Gilbert Rouchon, membre du Comité de publication de l'Académie de Clermont-Ferrand (13 Mars 1897), informant Jean Delmas que son étude sur la Loge de Saint-Flour sera lue à la prochaine séance de l'Académie
 80-83. Louis Amiable ; 80-81. Lettres autographes de L. Amiable contenant quelques renseignements sur les Loges d'Auvergne, principalement sur la Loge "Sully" de Saint-Flour de 1781 à 1786 (2 pièces, 1895-1896) ; 82. Lettre autographe concernant L. Amiable écrite quelques jours après sa mort, survenue le 23 Janvier 1897 ; 83. Notice imprimée sur le livre posthume de L. Amiable : "Une Loge d'avant 1789 : les neuf sœurs" (1897).

27 J 40

Élection de 5 représentants du Cantal à l'Assemblée nationale (8 Février 1871)

Dates : 1849-1909

Description physique : 40 pièces numérotées 1-40

1. Décret du Gouvernement de la Défense nationale (15 Septembre 1870) rappelant les dispositions de la loi du 15 Mars 1849, notamment pour le vote des militaires
 2-3. Candidatures (Copies du journal "La Haute-Auvergne", 24 Septembre 1870 et 4 Février 1871)

4. Procès-verbal du recensement général des votes (10 Février, 1 cahier de 4 pages)
 - 5-8. Résultats globaux
 - 9-10. Résultats par arrondissements et cantons (2 états)
 11. Bulletins blancs et nuls (par cantons et pour les militaires)
 - 12-31. Résultats des votes des militaires ; 12-19- Procès-verbaux ; 20-31. Correspondance y relative (1905 et 1909 ; lettre de Francis Charmes, sénateur du Cantal : N° 20 ; lettres de Georges Vallée, député du Pas-de-Calais, où il est question de son grand-oncle, Mgr de Belmont : N°s 27 et 28)
 32. Résultats pour chaque circonscription des deux cantons d'Aurillac (1 cahier de 12 pages)
 - 33-35. Résultats pour les cantons de Laroquebrou, Maurs et Saint-Mamet
 - 36-39. Résultats par cantons, pour les arrondissements de Mauriac, Murat et Saint-Flour
 40. Coup d'œil sur les résultats (Extr. Du journal "La Haute-Auvergne", 18 Février 1871).
- Info. originaux :** Copies, notamment des archives de la Chambre des députés, et correspondance

27 J 41

Représentants du Cantal

Dates : 1789-1907

Description physique : 39 pièces

1. Plan d'une histoire parlementaire du Cantal (1789-1889, 1 cahier de 6 pages)
2. Liste des représentants du Cantal (1789-1903), date des élections et nombre des représentants (1789-1903), durée des assemblées et des gouvernements (1789-1851) (1 cahier de 11 pages)
- 3-7. Liste des représentants du Cantal avec les dates de leur naissance et de leur décès et la durée de leurs mandats (1789-1907)
- 8-9. Durée des assemblées et des gouvernements (1789-1876)
10. Nombre des inscrits et des votants dans le département (1791-1869)
11. Carte-souvenir du décès de Louis Amagat, député (décédé le 5 Juillet 1890)
- 12-14. Renseignements d'état-civil sur le député Paulin Duclaux (correspondance, 1891, 3 pièces)
15. Lettre du secrétaire de la mairie de Pierrefort donnant des renseignements sur les députés Clavière (Jean-François), Devillas (Jean-Baptiste), Méjansac (Jacques) et Richard du cantal (Antoine) (1891)
16. Extrait de naissance de Richard (Antoine)
17. Lettre du secrétaire de la mairie de Neussargues concernant le député Jacques Méjansac (1892)
18. Lettre du secrétaire de la mairie de Saint-Flour concernant le député Pierre-Augustin de Brugier (de Rochebrune) (1891)
19. Lettre du secrétaire de la mairie d'Allanche concernant le député Guillaume Peuvergne (1891)
- 20-22. Sur le député Jules Excourbaniès ; 20. Extrait de naissance ; 21. Note du secrétaire de la mairie d'Ally (1891) ; 22. Notice nécrologique (coupure de journal, 12 décembre 1900)
23. Lettre du secrétaire de la mairie de Chaudes-Aigues concernant le député Daude (Durand) (1891)
24. Lettre du secrétaire de la mairie de Saint-Martin-Valmeroux donnant des renseignements sur le Conventionnel Joseph Mailhes et sur ses descendants et sur le député Paul-Marie-Félix Salvage, né le 5 Fructidor An IV (1891)
25. Lettre du même renseignant sur Jean-Félix-Augustin Salvage, né le 15 Juillet 1762, père du susnommé, également député du Cantal (1892)
26. Lettre venant de Mauriac concernant le député Jean-Baptiste Lacoste (1892)
27. Lettre venant de Murat concernant les députés Chabanon (Antoine-Dominique) et Teillard (François) (1892)
28. Lettre du maire de Sainte-Geneviève (Aveyron) donnant des renseignements sur Bouniol, député en 1830, et sur sa descendance (s.d.)
29. Extrait de naissance du sénateur Albert Baduel
30. Lettre du secrétaire de la mairie de Calvinet signalant que "jusqu'à ces dernières années les maires emportaient les archives chez eux" (1892)
31. Lettre du secrétaire de la mairie de Grenoble concernant Mgr de Ruffo (1894)
32. Renseignements sur la naissance (2 Octobre 1867) du député Fernand Brun (1900)
33. Renseignements sur la naissance (25 Avril 1868) du député Jean de Castellane (s.d.)
34. Notice biographique sur le député A. Lascombes de 1870 à 1905, année de sa mort

35-38. Sur le député Adrien Bastid décédé en (4 avril 1903) ; 35. Compte rendu de ses obsèques, discours de Francis Charmes, Eugène Lintilhac, etc. ("Le Journal du Cantal", 9 Avril) ; 36-38. Notices nécrologiques (1903, 3 coupures de journaux)
39. Biographie : "Dictionnaire parlementaire" (7 Pages).
Info. originaux : Copies, notes, correspondance, journaux

27 J 42

Elections législatives dans le Cantal

Dates : 1834-1846

Description physique : 7 pièces

1-3. Procès-verbaux (copies) ; 1. 1834, 1837, 1839 (1 cahier de 33 pages) ; 2-3. 1842, 1846 (2 cahiers de 11 et 20 pages)

4-7. Notes sur les résultats (4 pièces) ; 4-5. 1837, 1839 ; 6-7. 1842, 1846.

27 J 43

Testament de Thérèse Delfieux et Hôpital d'Aurillac

Dates : 1777-1781

Description physique : 5 pièces

1. "Religieux accusé, par les administrateurs d'un hôpital (l'hôpital d'Aurillac) et par des collatéraux, d'avoir abusé de l'Empire qu'il avait sur l'esprit d'une vieille demoiselle (Thérèse Delfieux) pour lui suggérer un testament (15 Mai 1777) en faveur de son neveu" (Guillaume Laval) (Extrait de "Choix de causes célèbres", s. d., une brochure paginée 127-170)

2. "Mémoire pour demoiselle Thérèse Goutanègre, épouse séparée de biens du sieur Jacques Cellier, Marie-Rose et Antoinette Goutanègre, filles majeures de Joseph Goutanègre, compagnon orfèvre ; Louis Boudet, négociant, et Marie-Thérèse Coste, sa femme, et autres héritiers de la demoiselle Delfieux ; contre Me Laval, conseiller au bailliage et siège présidial d'Aurillac, les administrateurs de l'hôpital d'Aurillac et M. le Procureur général" (1780, une brochure de 24 pages)

3. "Mémoire pour les administrateurs de l'hôpital de la ville d'Aurillac ; contre le sieur Guillaume Laval, conseiller au bailliage et siège présidial de la même ville ; et contre les prétendus pauvres parents et héritiers de demoiselle Thérèse Delfieux, décédée fille majeure ; en présence de M. le Procureur général, prenant le fait et cause de son substitut aux mêmes bailliage et siège présidial" (1780, une brochure de 50 pages)

4. "Suite de la cause entre Me Laval,... Héritier institué de Thérèse Delfieux ; et l'Hôtel-Dieu de la même ville, etc." (Gazette des tribunaux, tome 10-1780, N° 47, paginé 321-325)

5. Copie de procédure (9 Février 1781, 4 pages).

27 J 44

Représentants du Cantal

Dates : 1843-1886

Description physique : 1 cahier paginé 1-34 et 27 pièces numérotées 35-61

1-34. "Biographies des représentants du Cantal, extraites des Biographies générales" (1 cahier de 34 pages) ; 1-2. Plan ; 3-6. Bastid (Raymond) (1821-1880), député ; 7-12. Castellane (Antoine de) (1844-1917), député ; 13-19. Murat de Sistrières (Eugène) (1801-1880), député ; 20-23. Durieu (Paulin) (1812-1885), député ; 24-25. Salvy (Firmin) (1815-1881), député ; 28-29. Teissèdre (Henri) (1816-1885), député ; 30-34. Esquirou de Parieu (Félix) (1815-1893), député, sénateur ;

35-45. Sur Félix Esquirou de Parieu ; 35. "Félix Esquirou de Parieu, ancien ministre de l'Instruction publique et des Cultes, représentant du Cantal à l'Assemblée Législative..." par Saint-Maurice Cabany (Galerie des notabilités, 1851, tome 3, paginé 382-387) ; 36. "De Parieu, conseiller d'État", par Théophraste (Études critiques et biographiques, 1854-1856, paginé 86-88) ; 37. "M. de Parieu, sénateur" (Nouveaux portraits de Kel-Kun, 1876, paginé 208-217) ; 38. "Esquirou de Parieu, membre de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique" (La France contemporaine, 1884, 4 pages) ; 39. "Notice sur la vie et les travaux de M. E. de Parieu", par M. Charles Lyon-Caen, membre de l'Institut (Feuilleton du Moniteur du Cantal postérieur au 9 Avril 1893, 3 coupures) ; 40-44. Coupures de journaux ; 45. Une page sur le Conseil d'État du Second Empire (Copie de Gilbert Augustin-Thierry, "La Savelli", 1890)

46. Notes sur quelques ascendants de F. Esquirou de Parieu de 1670 à 1755. Notice sur André Creuset (1798-1881), député

47-49. Notes sur quelques ascendants de F. Esquirou de Parieu de 1755 à 1788

50. Note relative au mariage, le 27 Août 1851, d'une sœur de F. Esquirou de Parieu et de Victor de Laprade

51-52. Faire-part de décès ; 51. Madame Marie-Thérèse Esquirou de Parieu née Durant de Juvisy (1881) ; 52. Félix Esquirou de Parieu (1893)

53. Ascendance (1698-1799) d'Eugène de Murat-Sistrières (1801-1880), député

54. Note sur Jules Teilhard-Laterisse, député en 1848-1849

55-61. Sur Arthur de La Guéronnière (1816-1875), sénateur ; 55. Note (s. d.) ; 55-60. Notices nécrologiques (coupures de journaux) ; 6l. Article de B. Jouvin (coupure de journal).

27 J 45

Objets principaux : plébiscites, collèges électoraux (1739-1816)

Dates : 1739-1899

Description physique : Cahier et pièces numérotés 1-28

1. Plébiscite sur la Constitution de l'An VIII : nombre, par districts, cantons et communes, des votes positifs émis dans le Cantal (copie des Arch. Nat., B11 115-116 ; I cahier de 10 pages)
2. Plébiscites (1789-1815) : nombre total, pour la France et pour le Cantal, des votes positifs et des votes négatifs ; Durée des assemblées et des gouvernements (1789-1830)
3. Liste des électeurs de la ville d'Aurillac aux assemblées primaires, avec les professions (1790-1792, 1795, 1797-1799) ;
4. Nombre des députés du département et données requises pour sa fixation : nombre des citoyens actifs, chiffre des contributions foncière et mobilière (1791)
- 5-7. Listes de membres du collège électoral du département et des collèges électoraux des arrondissements, quelques renseignements sur ces membres (1806-1816)
- 8-14. Indications d'ordre statistique : chiffre de la population et nombre des votants pour chaque canton, etc. (1790-1815)
15. Situation du collège électoral du département et des collèges électoraux des arrondissements : pour chaque canton, contingent à fournir, nombre des membres nommés (1811)
16. Préfets, sous-préfets, secrétaires généraux du département : nominations (1815-1818, 1840-1880) : notes y relatives
- 17-24. Correspondance et états (copies des Arch. Nat., FI CIII Cantal 4)
17. Lettre de Jean-Antoine Destanne de Bernis au ministre de l'Intérieur (3 Août 1815) : il s'étonne de n'avoir point été adjoint au collège électoral du département et expose les droits qu'il croit avoir à cette adjonction, insistant sur son "inébranlable fidélité à la cause royale" : "Je suis un des quatre membres du Conseil municipal d'Aurillac qui ait refusé de reconnaître le gouvernement de Bonaparte"
- 17-22. Envoi au ministre des états nominatifs d'adjonction aux collèges électoraux du Cantal, indiquant, notamment, les titres et profession des électeurs, le montant de leurs contributions, la nature des services qu'ils ont rendus (7 Août 1815) ; 17-18. Lettre y relative du préfet Locard ; 18-19. État pour le collège du département ; 19-22. États pour les collèges des arrondissements
- 22-23. Lettre du préfet Locard relative à la réunion du collège électoral du département (23 Août 1815)
23. Lettre du même relative aux réunions des collèges électoraux des arrondissements (25 Août 1815)
24. État supplémentaire d'adjonction aux collèges d'arrondissement (17 Août 1815)
25. Présidents des collèges électoraux du Cantal (1827)
26. Sur le Second Empire et ses candidatures officielles et sur les candidats d'opposition (coupure de journal, après 1871)
27. "A propos de la rentrée des Chambres" (en 1899), par Thomas Grimm (Histoire politique de la France de 1789 à 1899 résumée en trois colonnes de journal)
28. Une page de Vogüé ("Les morts qui parlent") sur la Chambre des Députés de 1899 (copie).

Info. originaux : Il s'agit surtout de copies des Archives Nationales

27 J 46

Assemblée électorale du département, assemblées primaires, électeurs, contribution patriotique

Dates : 1791

Description physique : 2 cahiers paginés 1-56 et 57-81 et 10 pièces numérotées 82-91

- 1-44. Procès-verbaux des séances de l'assemblée électorale du département tenues en la ville de Saint-Flour du 26 Août au 2 Septembre 1791 (Arch. Dép., L 144) ; 2-22. Séance du 26 Août 1791 ; 4-20. Liste, par districts et cantons, des électeurs présents ; 20-22. Liste des électeurs absents ; 23-27. Séance du 27 Août 1791 ; 26. Formule du serment civique ; 27-38. Séances du 28 au 31 Août : élection des députés au Corps législatif ; 38-41. Séance du 1er Septembre ; 41-44. Séance du 2 Septembre
- 45-56. Procès-verbaux des séances des assemblées primaires, par cantons et sections (1791) il s'agit, principalement, de la contribution patriotique (Arch. Dép. Ancien L 97)
- 57-8l. Liste, par districts, cantons et sections, des électeurs du département en 1791, avec les professions
82. Liste de notabilités (1791 ?)

83. Liste d'électeurs (1791 ?)
84. Procès-verbal de séance de l'assemblée électorale du département (1791 ?)
- 85-87. Correspondance concernant les assemblées électorales du Cantal (Juin-Septembre 1791)
88. Délibération de la municipalité de Saint-Flour relative à la convocation des assemblées primaires pour la nomination des électeurs qui doivent concourir à la nomination des députés (11 Juin 1791)
89. Arrêté du Directoire du département ordonnant la réunion des citoyens actifs de la ville de Mauriac, en vue de la nomination de nouveaux électeurs (7 Juillet 1791)
- 90-91. Signatures de députés (1791).

Info. originaux : Copies, notamment des Archives Départementales

27 J 47

Assemblée électorale du département, assemblées primaires

Dates : 1790-1792

Description physique : 3 cahiers paginés 1-64 et 12 pièces numérotées 65-76

- 1-27. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée électorale du département tenues à Aurillac du 2 au 8 Septembre 1792 (Arch. Dép., L 145) ; 1-5. Séance du 2 Septembre ; 5-13. Séance du 3 Septembre ; 5. Formule du serment civique ; 6-9. Texte d'une lettre adressée par le sr Galtayrie, "citoyen de Paris", à la Société des Amis de la Constitution de Maurs (24 Août 1792). Il écrit, notamment, qu'il a présenté un projet de suppression de corps électoraux "suivant lequel les députés seraient nommés immédiatement par le peuple dans les assemblées primaires" (p. 8), et il "recommande le remplacement du scrutin secret par le suffrage donné à haute-voix en cette forme : je nomme un tel, mode de nomination adopté par plusieurs sections de Paris" (p. 9) ; 10. L'assemblée adopte ce nouveau mode d'élection ; 12. Sur proposition de Thibault, son président, l'Assemblée "prête avec enthousiasme le serment de vouer à l'exécration publique tout citoyen qui par ses discours et ses écrits manifesterait le désir de voir rétablir la loi agraire ou de porter la moindre atteinte aux propriétés et aux personnes" ; 14-21. Séances du 4 au 6 Septembre 1792 : élection des députés à la Convention ; 21-23. Séance du 7 Septembre ; 23-27. Séance du 8 Septembre
- 28-38. Liste, par districts et cantons, des électeurs du Cantal (septembre 1792) (Professions rarement indiquées)
- 39-41. Liste des membres de l'Assemblée électorale du département (1792)
- 41-42. Extraits des procès-verbaux de séances de quelques assemblées primaires (1792)
- 43-64. Liste, par districts, cantons et sections, des électeurs du Cantal en 1792 (avec les professions)
65. Sur l'Assemblée primaire tenue le 26 Août 1792 à Murat : irrégularité, imputable au sieur Pichot, curé de Chalinargues, dans la nomination des électeurs
- 66-67. Notes sur un procès-verbal de séance de l'assemblée électorale du département tenue à Aurillac (1792)
68. Note sur la première séance de la Convention (20 Septembre 1792) (Extr. Des Annales historiques de la ville d'Aurillac)
69. Déclaration du citoyen Dolivier ... "Une centaine de prêtres que la Révolution de 1790 avait vomis sur le territoire de ce département et leurs adhérents avaient eu la plus grande part à la nomination des représentants Milhaud et Carrier" (Registre des séances de l'Assemblée populaire de la commune d'Aurillac, arch. Comm.) ; Milhaud, "ce monstre à figure humaine" ; Carrier, "l'infâme" (Le Décadaire du Cantal, n° 6, Floréal An III, 2e décade)
70. Au sujet de quelques citoyens actifs (1792)
- 71-73. Liste d'électeurs par districts (1792)
74. Statistique : nombre des électeurs, des votants (1792)
75. Signataires de procès-verbaux (1792)
76. Signatures (1792).

Info. originaux : Copies, notamment des Archives Départementales

27 J 48

Plébiscites de 1793 et de l'An III, Assemblée électorale du département (An IV), Assemblées primaires (1793, An III-An VI)

Dates : 1793-1798

Description physique : 2 cahiers paginés 1-5 et 6-34 et 17 pièces paginées 35-59

- 1-5. Le plébiscite sur la Constitution de 1793 : résultats statistiques pour le Cantal, amendements divers présentés par les Assemblées primaires (Articles de René Baticle in "La Révolution française", 14 Décembre 1909 à 14 Mai 1910). A remarquer (p. 2-3), un amendement d'ordre administratif : "Bon nombre d'assemblées du cantal, pour des raisons géographiques, et en particulier pour rendre les communications plus faciles, demandèrent la scission du département en deux groupes ; Aurillac-Mauriac d'une part, Murat-Saint-Flour de

l'autre ; le mont du Cantal rendant impossibles les communications entre ces deux groupes pendant six mois de l'année, et vu que, le chef-lieu ayant été fixé alternativement à Saint-Flour et à Aurillac, les relations administratives entre les deux groupes n'étaient pas faciles"

6-34. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée électorale du département tenues à Murat du 20 au 27 Vendémiaire An IV (Arch. Dép., L 401) ; 6-7. Séance du 20 Vendémiaire ; 7-22. Séance du 21 ; 10-21. Liste des électeurs par canton (professions rarement indiquées) et nombre des votants par assemblée primaire ; 23-27. Séances du 22 et du 23 : élection des députés à la Convention ; 24. Un incident : à la vue de Joseph Milhaud, électeur de la 6e section du canton d'Aurillac, un membre dit, notamment, que "sa présence excite l'indignation publique" ; suites ; 27-29. Séance du 24 ; 29-32. Séance du 25 ; 32. Séance du 26 ; 32-34. Séance du 27

35-59. Copies, principalement des Archives Nationales ; 35. Lettre des autorités constituées de la ville de Saint-Flour annonçant au président de la Convention que toutes les assemblées primaires du district ont accepté à l'unanimité la Constitution (15 Juillet 1793) ; Procès-verbal de la séance de l'Assemblée primaire de la ville de Murat (21 Juillet 1793) ; la Société populaire de Saint-Flour ayant invité l'Assemblée à demander à la Convention une nouvelle division du département, "de manière à respecter les bornes que la nature semble avoir mises... L'Assemblée, considérant... Qu'elle ne voit point l'utilité publique de demander une nouvelle division du territoire..., arrête qu'elle croit au contraire important à l'intérêt général des administrés que le territoire du département soit maintenu tel qu'il est maintenant" ; 36. Lettre du président de l'Assemblée primaire de la ville de Murat au président de la Convention (21 Juillet 1793) ; La Constitution a été acceptée à l'unanimité "au milieu des transports inexprimables de l'allégresse publique" ; 37. Acceptation de la Constitution par l'Assemblée primaire de la section de l'Égalité de la ville d'Aurillac, à l'unanimité des 1030 votants (Procès-verbal de séance, 21 Juillet 1793) ; 38-49. Acceptation de la Constitution par les différentes assemblées primaires du département : nombre des votants par assemblée, amendements proposés (21 Juillet 1793) ; 41. Condat demande la faculté d'opter entre le Cantal et la Haute-Loire, "en égard aux difficultés qu'il y a de se rendre à Aurillac" ; 42. Les assemblées du canton d'Allanche souhaitent une nouvelle division territoriale du département, "attendu que toute communication au-delà des monts du Cantal est impraticable 6 mois de l'année" ; 43. "Adresse des citoyens de Mauriac, section du Collège, pour la fixation définitive du siège du département à Aurillac, à cause du site, de la situation, du danger d'aller à Saint-Flour" (sans autre indication) ; 44. Toutes les sections de la ville de Saint-Flour demandent la séparation, "établie par la nature", du district de Saint-Flour d'avec les districts d'Aurillac et de Mauriac, attendu que les communications entre eux "étaient constamment interrompues par les neiges du Cantal et que pour les rétablir il arrivait des accidents fâcheux" ; 45. Tanavelle fait la même demande ; 46. Un membre de l'Assemblée de Tanavelle déclare "que Paris épuisait la République par les secours qu'elle se faisait délivrer" ; 47. Lettre adressée au président de la Convention par Pierre Vayron, président de l'assemblée primaire de la section du collège de la ville de Saint-Flour : il déclare qu'on l'a calomnié "pour affaiblir le vœu du district de Saint-Flour tendant à sa séparation absolue d'avec celui d'Aurillac" (29 Juillet 1793) ; 48-49. Acceptation de la Constitution de 1793 par les différentes assemblées primaires du département : nombre des votants par assemblée ; 50-52. Acceptation de la Constitution de l'An III par les différentes assemblées primaires du département : nombre des inscrits et des votants par assemblée (20 Fructidor An III) ; 53. Statistique, par canton, des votes positifs et des votes négatifs sur la Constitution de 1793 et sur celle de l'An III ; 54-55. Esprit de l'Assemblée électorale du département, réunie à Murat, le 20 Germinal An IV ; 56. Procès-verbal de la séance de la municipalité du canton d'Aurillac du 10 Brumaire An IV : élection du président de l'assemblée municipale du canton, du juge de paix, de quatre assesseurs du juge de paix par commune ; 57. Au sujet des dispositions préliminaires à la tenue des assemblées primaires (14 Nivôse An V) ; 58. Lettre d'envoi au ministre de procès-verbaux d'assemblées primaires et d'assemblées communales (27 Fructidor An VI) ; 59. Liste de députés et de candidats à la députation : nombre de voix obtenues (s. d.).

Info. originaux : Copies, principalement des Archives Nationales et Départementales

27 J 49

Assemblée électorale du département, Assemblées primaires (An V)

Dates : 1796-1797

Description physique : Cahiers et pièces paginés 1-85

1-25. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée électorale du département tenues à Aurillac (20-26 Germinal An V) (Arch. Dép., L 146) ; 3-5. Séance du 20 Germinal ; 4. Formule du serment civique ; 5-8. Séance du 21 ; 8-15. Séance du 22 ; 10-12. Liste des électeurs du département (sans les professions) ; 13. Lecture de l'article 376 de la Constitution, ainsi conçu :

"Les citoyens se rappelleront sans cesse que c'est de la sagesse du choix dans les assemblées primaires et électorales que dépendent principalement la conservation et la prospérité de la République" ; 14. Élection d'Antoine Delzons au Conseil des Anciens ; 15-17. Séance du 23 Germinal An V : élection de Paulin Duclaux au Conseil des Cinq Cents ; 18-20. Séance du 24 ; 20-23. Séance du 25 ; 23-25. Séance du 26

26-27. Lettre du président du tribunal civil du département faisant connaître l'état des postes auxquels l'assemblée électorale devra nommer pour compléter l'organisation des tribunaux civil et criminel du département et les noms des juges du tribunal civil en fonctions (30 Ventôse An V)

28. Esprit de l'Assemblée électorale du département (germinal An V)

29. Lettre du commissaire près l'administration centrale du département au ministre de la police : il n'a pas osé dire qu'il ait paru dans le département l'émigré Comblat, ci-devant lieutenant aux gardes françaises, qui devait venir pour troubler les assemblées primaires, "lesquelles ont été calmes et tranquilles ainsi que l'assemblée électorale" (28 Germinal An V)

30-45. Liste des électeurs du Cantal, par communes, cantons et sections (avec les professions) (An V)

46. Lettre de Camus, garde des Archives Nationales, réclamant à l'administration départementale une expédition du procès-verbal fixant la composition des assemblées primaires (6 Floréal An V)

47-49. État numérique, par canton et assemblée primaire, des électeurs du Cantal (II Germinal An V)

50. Chiffre de la population du Cantal par canton, par commune et canton pour Aurillac et Saint-Flour (An V)

51. État nominatif des juges des tribunaux civil et criminel du département nommés par l'assemblée électorale de l'An V

52-55. Extraits du registre des délibérations de l'administration municipale du canton d'Aurillac (II Ventôse An V) ; 52-54. Fixation du lieu de réunion des assemblées primaires du canton d'Aurillac (à Aurillac, "parce qu'elles y seront moins influencées par les prêtres réfractaires que dans les autres communes du canton, où l'esprit public est plus corrompu par les mauvais principes qu'ils ont eu soin d'y répandre" : p. 53) ; fixation du nombre et de la dénomination de ces assemblées ; 54-55. État numérique par commune des citoyens ayant droit de voter dans le canton d'Aurillac

56-58. Extraits du registre des délibérations de l'administration municipale de la commune d'Aurillac (15 Ventôse An V) ; 56-57. Fixation du lieu de réunion, du nombre et de la dénomination des assemblées primaires de la commune d'Aurillac ; 57-58. État numérique, par section et par rue, des citoyens ayant droit de voter dans ces assemblées 59-85. Copies des Arch. Dép.

59-62. Nombre des votants par canton et commune (Germinal An V)

63-66. Assemblées primaires par canton et commune : nombre et désignation du lieu de leur tenue, population, nombre des votants ; nombre des électeurs à nommer par chaque assemblée (An V)

67-77. Procès-verbaux des séances des assemblées primaires du département : nominations d'électeurs, de juges de paix, d'assesseurs, etc. (An V)

78-85. Liste par cantons des électeurs du département (professions parfois indiquées) (An V).

Info. originaux : Copies, principalement des Archives Départementales

27 J 50

Assemblée électorale du département, Assemblées primaires (An VI)

Dates : 1797-1798

Description physique : 3 cahiers et 4 pièces paginés 1-65

1-22. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée électorale du département (20-25 Germinal An VI) (Arch. Dép., L 147) ; 1-4. Séance du 20 Germinal ; 4-8. Séance du 21 ; 8-11. Séance du 22 ; 11-18. Séance du 23 ; 13-16. Liste alphabétique des membres votant de l'assemblée électorale du département ; 18-20. Séance du 24 ; 18. Élection d'Antoine Bertrand au Conseil des Cinq-Cents ; 20-21. Séance du 25

23-24. Lettre des administrateurs du département au président de l'Assemblée électorale portant envoi d'instructions sur la tenue de cette assemblée (20 Germinal An VI)

25. Lettre d'Antoine Bertrand, réélu député au Corps législatif, au président et aux membres de l'administration centrale du département (5 Floréal An VI)

26-41. Liste des électeurs de l'An VI, par cantons et sections, par cantons, communes et sections pour Aurillac et Saint-Flour (avec les professions)

42-61. Procès-verbaux des séances des assemblées primaires du département : radiation de la liste des votants de parents d'émigrés au degré prohibé, nominations d'électeurs, de juges de

paix et de leurs assesseurs, etc. (An VI) ; 42-47. Incidents de séance à Chaudesaigues, dissidents ; 54-56. Dissidents à Champs ; 56-58. Dissidents à Pleaux
62-64. Liste, par canton, des électeurs du Cantal (sans les professions) (An VI)
65. Note ainsi libellée : "Cf. Dans les Mémoires de Barras (t. III p. 195) une pièce intitulée : État nominatif des fonctionnaires ou agents particuliers auxquels il a été remis des fonds sur ceux des dépenses faites pour manœuvrer les élections de l'An VI (La Révolution française, revue, 14 Juin 1902) "

Info. originaux : Copies, principalement des Archives Départementales

27 J 51

Assemblée électorale du département, Assemblées primaires (An VII)

Dates : 1798-1799

Description physique : Cahiers et pièces paginés 1-53

1-21. Procès-verbaux des séances de l'assemblée électorale du département tenues à Aurillac du 20 au 26 Germinal An VII (Arch. Dép., L 148) ; 1. Lettre d'envoi ; 2-4. Séance du 20 Germinal ; 4-5. Séance du 21 ; 4. Formule de serment civique ; 5-8. Séance du 22 ; 8-17. Séance du 23 ; 9-15. Liste alphabétique des électeurs du département en l'An VII (sans les professions) ; 16. Réélection de Charles Vacher au Conseil des Anciens ; 17-18. Séances du 24 : élection de François Clavières au Conseil des Cinq-Cents ; 18-20. Séance du 25 ; 20-21. Séance du 26

22. Lettre de Charles Vacher au président de l'administration du département (II Floréal An VII) (Description des cachets de l'adresse)

23. Quelques renseignements sur Charles Vacher, François Clavières, Pierre Marmontel, réélu administrateur du département, Antoine Benoit, élu accusateur public près le tribunal criminel, J.-A. Bertrand, élu haut juré au tribunal civil (le Commissaire du Directoire près l'administration centrale du département au ministre de l'Intérieur, 27 Germinal An VII)

24-25. Du même, quelques renseignements sur l'Assemblée électorale du département et les assemblées primaires (8-29 Germinal)

26-40. Liste des électeurs de l'An VII, par cantons et sections, et, pour Aurillac et Saint-Flour, par cantons, communes et sections (avec les professions)

41-47. Procès-verbaux des séances des Assemblées primaires du département : élection des électeurs, des juges de paix et de leurs assesseurs, etc. (An VII) ; 41. "Attendu le mauvais temps, la crue des eaux et la chute du pont de Condat, les citoyens, pour le plus grand nombre, n'ont pu se rendre à l'Assemblée d'Allanche"

48-51. Liste des électeurs du Cantal en l'An VII (sans les professions)

52-53. Cotes des Archives Nationales relatives à des procès-verbaux de l'assemblée électorale du département.

Info. originaux : Copies des Archives Nationales et Départementales

27 J 52

Assemblées cantonales (1804, 1811, 1813), Collège électoral du département (1804), juge de paix (1790-1807)

Dates : 1789-1813

Description physique : 4 cahiers et 15 pièces paginées 1-80

1-18. Procès-verbaux des séances des assemblées cantonales du département : nombre des notables, des votants ; élection des membres du Collège électoral du département et des membres des collèges électoraux d'arrondissement, des juges de paix et de leurs suppléants ; 1-14. Séances de germinal An XII (Mars-Avril 1804) ; 5. Notices sur Jean-François Fahy et A. Bertrand, élus membres du collège d'arrondissement de Saint-Flour ; 15-16. Séance du 28 Août 1811 (canton de Riom-ès-Montagnes) ; 17-18. Séances des 16-19 Août 1813 (cantons de Saint-Flour nord et sud et d'Aurillac nord et sud)

19. Présidents des assemblées de canton nommés par arrêté du 1er consul du 15 Pluviôse An XII (4 Février 1804)

20. Liste des juges de paix de 1802

21-48. Liste des membres du collège électoral du département, avec indication notamment, des cantons par lesquels ils ont été élus, de leur profession et, éventuellement, de leurs fonctions, avant et depuis 1789, de leur fortune personnelle, du nombre des suffrages obtenus, du nombre des votants dont chaque assemblée était composée (An XII)

49-62. Procès-verbaux des séances du collège électoral du département des 25 et 26 Messidor An XII (14-15 Juillet 1804) ; 50-55- Liste des électeurs présents et des électeurs absents 56.

Formule de serment civique ; 59-61. Élection de deux candidats au Sénat : Joseph Coffinhal, président du collège électoral du département (p. 60), et Talleyrand, ministre des Relations extérieures (p. 61)

63. Décret de nomination des présidents des collèges électoraux des arrondissements cantaliens (14 Fructidor An XII, 1er Septembre 1804)
64. Décret nommant Joseph Coffinhal président du Collège électoral du département (27 Floréal An XII, 17 Mai 1804)
65. Décret de convocation du Collège électoral du département (27 Floréal An XII)
66-80. Notes (copies des Arch. Nat.) ; 66-68. Liste de membres du collège électoral du département (An XI) ; 69-70. Nombre des membres élus pour chaque arrondissement (An XII) ; 71. Nombre des inscrits et des votants par arrondissements et cantons (Germinal An XII et Août 1811) ; 72. Présidents de canton à remplacer en 1812, avec indication du motif ; 73-80. Juges de paix du Cantal : renseignements les concernant (1790-1807).
Info. originaux : Copies, principalement des Archives Nationales

27 J 53

Collège électoral du département, Collèges électoraux d'arrondissement (Octobre 1806)

Dates : 1806

Description physique : 1 cahier de 48 pages

1-13. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du département (2-4 Octobre 1806) ; 6-10. Listes alphabétiques des membres présents et des membres absents ; 10. Election de 2 candidats au Sénat : sont élus Joseph Coffinhal, président du Collège, et Auguier, administrateur général des Postes ; 10-11. Élection de 2 candidats au Corps Législatif : sont élus Coffinhal, procureur près le tribunal de 1ère instance d'Aurillac, et Delolm-Lalaubie, médecin ; 12-13. Élection de 12 candidats au Conseil général du département
14-19. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement d'Aurillac (11-12 Octobre 1806) ; 15-16. Liste des membres absents ; 17. Élection de 2 candidats au Corps législatif : sont élus Jean Abadie, maire d'Aurillac et président du Collège, et Antoine-Joseph Guitard, avocat, ex-législateur, membre du collège du département ; 18-19. Élection de 6 candidats au Conseil d'arrondissement
20-31. Procès-verbaux des séances du collège électoral de l'arrondissement de Mauriac (6-7 Octobre 1806) ; 24-26. Élection de 2 candidats au Corps Législatif : sont élus Henry Lalo, sous-préfet de l'arrondissement, et Salvage, de Saint-Martin-Valmeroux ; 28-30. Élection de 6 candidats au Conseil d'arrondissement 30-31. Liste des électeurs absents
32-38. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Murat (8-9 Octobre 1806) ; 34-35. Élection de 2 candidats au Corps Législatif : sont élus Antoine-Dominique Chabanon, sous-préfet de l'arrondissement, et Jacques Teillard, membre de la Légion d'Honneur, commissaire des guerres ; 37-38. Élection de 6 candidats au Conseil d'arrondissement ; 38. Liste des électeurs absents, dont "un seul a fait connaître les causes légitimes de son absence"
39-48. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Saint-Flour (4-5 Octobre 1806) ; 40-42. Élection de 2 candidats au Corps Législatif : sont élus Antoine Bertrand, sous-préfet de l'arrondissement, et Jean Daude, président de la Cour de justice criminelle du département ; 43-44. Élection de 6 candidats au Conseil d'arrondissement ; 46-48. Liste des électeurs absents.

Info. originaux : Copies des Archives Nationales

27 J 54

Collège électoral du département, Collèges électoraux d'arrondissement (1812)

Dates : 1812

Description physique : 1 cahier de 51 pages

1-15. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du département (18-21 Février 1812) ; 3-9. Élection de 2 candidats au Sénat : liste alphabétique des électeurs présents (avec les professions) (p. 3-7), liste des absents (p. 7-8) ; sont élus le baron Coffinhal, conseiller à la Cour de Cassation (p. 8), et Auguier, administrateur des Postes (p. 9) ; 9-10. Élection de 2 candidats au Corps Législatif : sont élus Salvage, scrutateur au Collège, et Mgr Jaubert, évêque de Saint-Flour ; 12-13. Élection de 10 candidats au Conseil général ; 15. Liste des électeurs absents
16-23. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement d'Aurillac (28-29 Février 1812) ; 17-18. Élection de 2 candidats au Corps Législatif : sont élus Guitard, substitut du procureur près le tribunal de 1ère instance de l'arrondissement, ex-législateur (p. 17) et Delzons, membre de la Légion d'Honneur, président du tribunal civil de l'arrondissement, ex-législateur (p. 18) ; 19-20. Élection de 8 candidats au Conseil d'arrondissement ; 20-21. Liste alphabétique des électeurs présents ; 22. Liste alphabétique des électeurs absents
24-35. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Saint-Flour (22-23 Février 1812) ; 26-29. Élection de 2 candidats au Corps Législatif : sont élus Antoine

Bertrand, sous-préfet de l'arrondissement (p. 27), et Jean Daude, ex-constituant, conseiller à la Cour de Riom (p. 29) ; 30-31. Élection de 8 candidats au Conseil d'arrondissement ; 31-32. Liste alphabétique des membres absents ; 33-34. Liste alphabétique des membres du Collège 36-42. Procès-verbaux des séances du Collège de l'arrondissement de Mauriac (24-25 Février 1812) ; 37-39. Élection de 2 candidats au Corps Législatif : sont élus Louis de Sartiges, président du Collège (p. 38), et Henri Lalo, sous-préfet de l'arrondissement (p. 39) ; 39-40. Élection de 8 candidats au Conseil d'arrondissement ; 40-41. Liste des membres absents ; 41-42. Liste alphabétique des membres du Collège 43-51. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Murat (26-27 Février 1812) ; 45. Élection de 2 candidats au Corps Législatif : sont élus Jacques Teillard, membre de la Légion d'Honneur, commissaire des guerres, et Antoine-Dominique Chabanon, sous-préfet de l'arrondissement ; 47-48. Élection de 8 candidats au Conseil d'arrondissement ; 49. Liste alphabétique des membres absents ; 50. Liste alphabétique des membres du Collège.
Info. originaux : Copie des Archives Nationales

27 J 55

Collège électoral du département et Collèges électoraux d'arrondissement (Mai et Août 1815, 1816) Élections législatives de 1819 et (préliminaires) de 1827

Dates : 1815-1827

1-32. Collège électoral du département et Collèges électoraux d'arrondissement (Mai 1815) (1 cahier) ; 1-7. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du département (13 Mai 1815) ; 4. Texte du serment du président élu, le maréchal de camp Valdec de Boudinhon ; 5. Élection de 2 députés à la Chambre des Représentants : sont élus Salvage, avocat, de Saint-Martin-Valmeroux, et Guitard, substitut du procureur au tribunal civil d'Aurillac ; 6. Texte d'une adresse à l'Empereur signée du président, des scrutateurs et du secrétaire. On y lit, à propos de l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire : "Quel monarque ne nuit jamais de telles bornes à l'autorité souveraine, ni n'assura plus soigneusement la liberté publique ? C'est la plus belle des victoires de Votre Majesté, car elle l'a remportée sur elle-même ; aussi que Votre Majesté n'en doute pas, jamais elle n'aura été plus forte ni plus redoutable pour ses ennemis". ; 8-14. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement d'Aurillac (13-14 Mai 1815) ; 12. Texte du serment civique ; 12-14. Élection d'un député à la Chambre des Représentants : élu le colonel Vigier, d'Arpajon (p. 14) ; 15-19. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Mauriac (13-14 Mai 1815) ; 17-19. Élection d'un député à la Chambre des Représentants : élu Jean-Félix-Augustin Salvage, de Saint-Martin-Valmeroux, membre du collège électoral du département (p. 18) ; 20-25. Procès-verbal de la séance du Collège électoral de l'arrondissement de Murat (13 Mai 1815) ; 23-25. Élection d'un député à la Chambre des Représentants : élu Félix Dubois, avocat à Murat (p. 25) ; 26-31. Procès-verbal de la séance du Collège électoral de l'arrondissement de Saint-Flour (13 Mai 1815) ; 29-31. Élection d'un député à la Chambre des Représentants : élu Jean-François Fahy, juge de paix du canton de Saint-Flour-Nord (p. 30) ; 32. Supplément aux procès-verbaux des séances du Collège de l'arrondissement de Mauriac 33-92. Collège électoral du département et Collèges électoraux d'arrondissement (Août 1815) (5 cahiers et 1 page) ; 33-41. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du département (22-23 Août) ; 33. Formule du serment civique ; 36-37. Élection de 3 Représentants à la Chambre des Députés : sont élus Hugues Croizet, receveur général et membre du Conseil général du département, Charles Ganilh, ancien avocat au Parlement de Paris, ex-tribun (p. 36), et Charles Vacher de Tournemire, président du tribunal civil et du Collège électoral de l'arrondissement de Mauriac (p. 37) ; 38-39. Liste alphabétique des électeurs présents ; 39-40. Liste alphabétique des absents ; 42-51. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement d'Aurillac (14-15 Août 1815) ; 45-46. Élection de 3 candidats à la Chambre des Députés : parmi les élus, Hugues Croizet (p. 46, et voir p. 50) ; 48-49. Liste des électeurs présents ; 49. Liste des absents ; 50. Liste des candidats élus pour la Chambre ; 52-69. Procès-verbaux des séances du collège électoral de l'arrondissement de Mauriac (14-15 Août 1815) ; 62-64. Élection de 3 candidats à la Chambre des Députés : parmi les élus, Charles Vacher de Tournemire (p. 63) ; 64-68. Liste des électeurs présents (avec les professions) ; 68-69. Liste des absents (avec les professions) ; 70-79. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Murat (14-15 Août 1815) ; 64-77. Élection de 3 candidats à la Chambre des Députés : parmi les élus, Charles Ganilh (p. 75) ; 77-78. Liste des électeurs présents ; 78-79. Liste des absents ; 80-91. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Saint-Flour (14-19 Août 1815) ; Dès le 14 au soir, l'assemblée semble dissoute, parce que "la saine partie des électeurs ayant vu reproduire des hommes de 93, notamment celui, qui, dans les derniers temps, a été à Saint-Flour le plus en opposition avec les royalistes, se sont retirés et n'ont plus voulu reparaitre" (p. 87) ; Liste des membres présents (avec les professions) (p. 87-

90) ; Liste des absents (p. 90-91) ; 92. Lettre du préfet Locard au ministre (23 Août 1815) rendant compte des élections législatives

93. Lettre d'envoi de deux états des contribuables exerçant leurs droits politiques dans le département : un état nominatif des contribuables âgés de 40 ans au moins et payant 1000 F ou plus de contributions directes, avec indication du lieu de leur domicile, et un état numérique par arrondissement des contribuables âgés de 30 ans au moins et payant 300 F ou plus de contributions directes (Le préfet Locard au ministre, 27 Septembre 1816) ; 93-97. Les deux états susmentionnés

98-145. Collèges électoraux d'arrondissement et collège électoral du département (septembre-Octobre 1816) (5 cahiers et 4 pièces) ; 98-103. Procès-verbal de la séance du Collège électoral de l'arrondissement d'Aurillac (25 Septembre) ; 100-103. Élection de 2 candidats à la Chambre des Députés : sont élus Hugues Croizet, ex-membre de la Chambre dissoute (p. 101), et Antoine-Joseph Guitard, avocat (p. 102) ; 104-109. Procès-verbaux des séances du Collège de l'arrondissement de Mauriac (25-27 Septembre 1816) ; 107-109. Élection de 2 candidats à la Chambre des Députés : sont élus Jean-Charles Tournemire, président du tribunal civil de l'arrondissement de Mauriac et du Collège électoral du département, et Georges-Gabriel Raymond, avocat, notaire à Menet (p. 108) ; 110-117. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Murat (25-27 Septembre 1816) ; 114-116. Élection de 2 candidats à la Chambre des Députés : sont élus Charles Ganilh, ex-membre de la Chambre dissoute (p. 115), et Antoine-Dominique Chabanon, ex-sous-préfet de l'arrondissement (p. 116) ; 118-122. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Saint-Flour (25-30 Septembre 1816) ; 119-122. Annulation des deux tours de scrutin pour l'élection de 2 candidats à la Chambre des Députés : le 1er pour irrégularité : le 2ème, en raison de l'insuffisance du nombre des votants ; 123-141. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du département (4-6 Octobre 1816) ; 127-137. Élection de 2 Représentants à la Chambre des Députés : sont élus Charles Tournemire, écuyer, président du tribunal civil de l'arrondissement de Mauriac (p. 123), et Charles Ganilh, avocat (p. 133), tous les deux membres de la Chambre précédente ; 138-141. Texte du discours prononcé par Charles de Tournemire, président, à la 1ère séance du Collège ; 141-145. Lettre du préfet Locard au ministre (9 Octobre 1816) : détail de ce qui s'est passé dans les divers collèges, observations sur l'esprit public

146-174. Élections de 1819 (cahier + 7 pièces + partie de cahier) ; 146-147. Lettre autographe signée Chevalier et envoyée d'Aurillac, le 15 Août 1819 : il s'agit d'une tentative pour faire échouer le "plan" du ministère, "qui veut absolument que Ganilh et Guitard soient nommés" ; 148-165. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du département (11-12 Septembre 1819) ; 150-159. Élection de 2 députés : sont élus Charles Ganilh et Antoine-Joseph Guitard (p. 157) ; 160-161. Quelques renseignements sur les deux élus ; 162-163. Discours prononcé par Charles Ganilh, président du Collège électoral du département (11 Septembre) ; 163-165. Discours prononcé par A.-J. Guitard, vice-président de la 2ème section du Collège (11 Septembre) ; 166-168. "Réponse (des membres du Conseil général) à la note imprimée et distribuée aux électeurs du département du Cantal par M. Ganilh, Député sortant" (11 Septembre 1819) (3 pages imprimées) ; 169. Copie de la Réponse ; 170. Copie de la Note ; 171-174. Pétition à la Chambre des Députés par des citoyens de la ville d'Aurillac (4 Mars 1819) ; 171. Texte de la pétition, qui est une défense de la loi électorale contre les attaques des ultras ; 171-174. Liste partielle des signataires, avec les professions

175-177. Élections législatives de 1827 : préliminaires (partie de cahier) ; 175-176. Sollicité, Delolm-Lalubie, maire d'Aurillac, accepte de poser sa candidature (12 Novembre) ; 176-177. Quelques mots du maréchal de camp, baron Higonet, président du Collège électoral du 1er arrondissement du Cantal (17 Novembre).

Info. originaux : Source principale : Archives Nationales ; copies

27 J 56

Élections (1820, 1824, 1827, 1830, 1831, 1833)

Dates : 1820-1833

Description physique : Cahiers et pièces paginés 1-105

1-20. Élections de 1820 ; 1. Délimitation des collèges électoraux d'arrondissement : adoption par le Conseil général de la proposition préfectorale tendant à former un seul arrondissement électoral des arrondissements d'Aurillac et de Mauriac, et un 2e de ceux de Murat et de Saint-Flour (14 Août 1820) ; 2-3. Au sujet de la refonte des listes électorales, le préfet se plaint de l'insouciance, de l'inertie des électeurs et même des maires (Au ministre, 29 Août 1820). Il indique les raisons pour lesquelles des délais sont indispensables (Au même, fragment de lettre, p. 13) ; 4. Nombre des électeurs, prévisions quant aux résultats des élections législatives (Préfet à Ministre, 8 Novembre 1820) ; 5-11. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du

département (13-14 Novembre 1820) ; 7. Formule du serment civique ; 9-10. Élection d'un député : est élu Hugues Croizet, ancien receveur général (p. 10) ; 12. Note sur Hugues Croizet ; 13. Fragment de lettre préfectorale (Voir ci-dessus, 2-3) ; 14. Lettre du préfet au ministre sur les élections législatives de 1820 (15 Novembre 1820) ; 15-20. "Un électeur du Cantal (L. Depruns, ancien colonel des gardes nationales du Cantal) à ses concitoyens" : les élections législatives de 1820 dans le département devraient être annulées, en raison "des nombreuses irrégularités que présente la liste des électeurs et du fait que le secret des votes n'a pas été suffisamment préservé" (Copie de brochure)

21-58. Élections de 1824 ; 21-25. "Un électeur de la ville (L. Depruns) à un électeur de la campagne" (23 Février 1824, copie de brochure) : ce qu'on doit rechercher en un candidat à la députation ; candidats à retenir, parmi d'autres : Charles Ganilh, A.-J. Guitard (p. 24), Vacher de Tournemire, l'abbé de Pradt, Delolm de Laiaubie (p. 25) ; 26-32. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du 1er arrondissement (25-26 Février 1824 ; copie des Arch. Nat.) ; 29-32. Élection d'un député : est élu Hugues Croizet (p. 31) ; 33-41. Discours d'Hugues Croizet, président du Collège électoral du 1er arrondissement, prononcé à la 1ère séance de ce collège (25 Février 1824, copie de brochure) : la situation économique et financière du département s'est bien améliorée depuis la chute de l'Empire (p. 35-39) ; 42-47. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du 2ème arrondissement (25-26 Février 1824) ; 45-47. Élection d'un député : est élu Jean-Baptiste Barlier, maire de Chaudesaigues (p. 46) ; 48-55. Procès-verbaux des séances du collège électoral du département (6-7 Mars 1824) ; 48-51. Discours du président, le comte de Castellane, pair de France, lieutenant-général des armées ; 51. Formule du serment civique ; 53-55. Élection d'un député : est élu le comte de Saint-Martial de Conros, d'Aurillac (p. 54) ; 56. Discours adressé au comte de Castellane, à son arrivée à Mauriac, le 3 Mars 1824 ; par Monsieur Grasset, maire de Mauriac (Copie d'imprimé) ; 57. Discours au même, à son arrivée à Aurillac, par Monsieur Delolm de Lalaubie, maire d'Aurillac (Copie d'imprimé) : "... Le département du Cantal, et la ville d'Aurillac, en particulier, ont des titres à l'intérêt que nous réclamons par le bon esprit qui anime leurs habitants, ... leur amour pour le bon ordre (qui, depuis la Restauration, n'a pas été troublé un seul instant),..." ; 58. Dépenses électorales de 1824 (copie des Arch. Nat.)

59-67. Élections de 1827 (copie des Arch. Dép., série M ; partie de cahier) ; 59-61. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du 1er arrondissement (17-18 Novembre 1827) ; 60. Élection d'un député : est élu le maréchal de camp, baron Higonet, président du Collège ; 61-62. Procès-verbal de la séance du Collège électoral du 2ème arrondissement (17 Novembre 1827) ; 62. Élection d'un député : est élu le comte de Lastic de Vigouroux, inspecteur général des Haras, en résidence à Parentignat (P.-de-D.) ; 62-66. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du département (24-25 Novembre 1827) ; 65. Élection d'un député : est élu Hugues Croizet, député sortant ; 66-67. Liste d'électeurs

68-88. Élections de 1830 ; 68-69. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du 1er arrondissement (23-24 Juin 1830) ; 69. Élection d'un député : est élu le baron Philippe Higonet ; 70-73. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du 2ème arrondissement (23-24 Juin 1830) ; 71-73. Élection d'un député : est élu Henri de Vatimesnil, ancien ministre (p. 72) ; 74-76. Procès-verbaux des séances du collège électoral du département (3-6 Juillet 1830) ; 75-76. Élection d'un député : est élu Louis de Saint-Martial de Conros (p. 76) ; 77. Liste des éligibles ; 78-80. Ordonnance de Louis-Philippe relative aux élections (13 Septembre 1830) et arrêté préfectoral annexe (20 Septembre) (Copie de Recueil des actes administratifs de la préfecture du Cantal, 1830, n° 38) ; 81-83. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du 1er arrondissement (21-23 Octobre 1830) ; 82-83. Élection d'un député : est élu J.-B. Bonnefons, substitut du procureur du Roi à Aurillac (p. 83) ; 84-86. Procès-verbaux des séances du Collège électoral du 2ème arrondissement (21-23 Octobre 1830) ; 85-86. Élection d'un député : est élu Félix Teillard-Nozerolles, substitut du procureur du Roi à Murat (p. 86) ; 86. Liste des éligibles ; 87-88. Petit dialogue électoral (entre le procureur du Roi et "l'électeur") (s.d., octobre 1830 ; copie des Arch. Dép.)

89-102. Élections de 1831 ; 89-91. Lettre de Casimir Périer, ministre de l'Intérieur, au préfet du Cantal (26 Juin 1831, copie) : il s'agit des élections ; 92. Le préfet du Cantal aux électeurs des 4 arrondissements (8 Juillet 1831, page de cahier) ; 93-95. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Saint-Flour (5-7 Juillet 1831) ; 94-95. Élection d'un député : est élu Jean Roussilhe aîné, propriétaire, de Paris (p. 95) ; 96-98. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement d'Aurillac (5-6 Juillet 1831) ; 98. Élection d'un député : est élu J.-D. Bonnefons ; 99-100. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Mauriac (5-6 Juillet 1831) ; 100. Élection d'un député : est élu Paul-Marie-Félix Salvage, avocat à Saint-Martin-Valmeroux ; 101-102. Procès-verbaux des séances du

Collège électoral de l'arrondissement de Murat (5-7 Juillet 1831) ; 102. Élection d'un député : est élu J.-François-Bonaventure Teillard-Nozerolles, avocat, substitut du procureur du Roi, ancien député

103-105. Élections de 1883 ; 103-104. Procès-verbaux des séances du Collège électoral de l'arrondissement de Murat (7-9 Juin 1833, partie de cahier) ; 104. Élection d'un député : est élu Teillard-Nozerolles, président du tribunal civil ; 105. Ordonnance de Louis-Philippe convoquant le Collège électoral de l'arrondissement de Murat (9 Mai 1833) (Copie du Recueil des actes administratifs de la préfecture du Cantal, 1833, n° 22).

Info. originaux : Copies, principalement des Archives nationales et départementales

27 J 57

Élections

Dates : 1839-1871

1-22. Résultats (1839, 1844-1869) : nombre des inscrits, des votants, des voix obtenues par chaque candidat (1 cahier) ; 1-4. Élections législatives particulières aux arrondissements électoraux de Saint-Flour (1839) et de Murat (1844, 1845) ; 5-6. Élections législatives générales du 1er Août 1846 ; 1-8. Élections législatives particulières aux arrondissements électoraux de Murat et de Saint-Flour (1847) ; 9-12. Élection des députés à l'Assemblée Constituante (23 Avril 1848) (avec mention des professions des candidats) ; 13-14. Élection des députés à l'Assemblée Législative (13-14 Mai 1849) (avec mention des professions des candidats) ; 15-16. Élection des députés au Corps Législatif (29 Février-1er Mars 1852) ; 17. Élection législative particulière à la 2ème circonscription électorale (1854) ; 18. Élection des députés au Corps Législatif (21-22 Juin 1857) ; 19-20. Idem (31 Mai-1er Juin 1863) ; 21-22. Idem (23 Mai-6 Juin 1869)

23-38. Pièces relatives aux élections (1842-1871, copies et originaux) ; 23. Arrêté préfectoral divisant le collège électoral du département en deux sections (1842, copie) ; Résultats des élections législatives du 9 Juillet 1842 ; 24. Résultats des élections législatives du 1er Août 1846 ; 25-26. Validation de l'élection du marquis de Castellane par le Collège électoral de l'arrondissement de Murat, après plusieurs invalidations dues au fait que l'élu n'avait pas atteint l'âge légal de 30 ans (1844-1845, copies de l'"*echo du Cantal*") ; 27. Circonscriptions électorales du département fixées par les décrets des 29 Décembre 1862 et 28 Décembre 1867, avec le nombre des électeurs par canton ; 28. Tableau par canton des votes émis dans l'élection législative de 1863 ; 29-30. Résultats des élections de 1869 au Corps législatif (copies de procès-verbaux de séances du Corps législatif, 1869) ; 31-32. Listes électorales : nombre des inscrits par canton (s.d.) ; 33. Idem (1870 et 1871) ; 34. Bulletin de vote au nom d'Hippolyte de Parieu, maire d'Aurillac, député sortant, "candidat du gouvernement de l'Empereur" (s.d., pièce originale) ; 35. Bulletin de vote au plébiscite du 8 Mai 1870 portant "oui" (pièce originale) ; 36. Résultats des élections législatives du 8 Février 1871 ; 37. Carte d'un électeur de la commune de Carlat pour les "Élections générales des Représentants du peuple" (s.d., pièce originale) ; 38. Coupure de journal concernant Henri Hertrich, petit-fils de Pierre Dessauert, ce dernier député du Cantal de 1837 à 1847 (s.d.).

27 J 58

Maires d'Aurillac

Dates : 1634-1905

1-7. Maires et municipalités (1 cahier) : Lois et décrets y relatifs (1790-1884 ; copies) ; Application à la ville d'Aurillac (1790-An VIII ; copies des Archives communales) ; Renseignements sur l'élection du maire (Louis Lorus) en 1790, 1791 et 1792 (p. 3 ; extrait d'un "*Mémoire pour Louis Lorus*")

8-15. Etienne Fargues, Sr de Leibros (décédé en 1693) (8 pièces) ; 8. Notice sur Etienne Fargues ; 9. Note sur Marguerite Puech de Fargues ; 10. Lettre (1904) concernant la pièce 11 ; 11. Extrait du registre de l'état-civil de Laroquebrou : mariage de Géraud Fargues (le père d'Etienne) et Françoise de Vray (8 Janvier 1634) ; 12. "Le premier maire d'Aurillac" (2 pages imprimées) ; 13-14. Extrait du registre mortuaire de l'église Notre-Dame d'Aurillac (1693) ; 15. "Confirmation d'établissement d'hôpital de la Roquebrou en la Haute-Auvergne (1705), avec mention du legs fait audit hôpital par feu Etienne Fargues. En note : "L'original du parchemin avec sceau en cire se trouve aux archives de l'hospice de Laroquebrou"

16-19. Amable Delort (Maire de 1692 à 1705) (copies des Archives communales ; 1 cahier) ; 16-18. Édité du Roi portant création de maires perpétuels et d'assesseurs dans les Hôtels-de-Villes et communautés du Royaume (Août 1692) ; 18-19. S'ensuivent : Lettres de provision de deux des offices de conseiller du Roi assesseur en l'Hôtel-de-ville d'Aurillac en faveur de J.-B. Chastelain (p. 18) et de Jacques Vernhes (p. 19) (16-20 Novembre 1692) ; 19. Enregistrement des lettres de provision par lesquelles le Roi a octroyé à Amable Delort l'office de maire de la ville d'Aurillac (10 Mars 1696)

20-31. Isaac Delort, fils d'Amable (maire de 1708 à 1717 et, pendant quelques mois, en 1724) (12 pièces) ; 20. Lettres de provision octroyant à Isaac Delort l'office de maire ancien d'Aurillac (13 Avril 1724) (Copie des Arch. Nat., 3 pages) ; 21. Renseignement sur Isaac Delort (copie des Arch. Dép. du Puy-de-Dôme, 2 pages) ; 22-23. Idem (2 lettres de 1904-1905 émanant des Arch. Nat.) ; 24. Note de renseignements sur Isaac Delort (son mariage avec Gabrielle Serieys, 27 Août 1776) et sur sa famille ; 25-31. Renseignements sur la famille Delort ; 25. Lettre autographe signée Delort, "agent républicain du département du Cantal" (12 Pluviôse An III) ; 26-29. Notes (4 feuilles) ; 30-31. Deux lettres de renseignements (1902 et 1904) ; 32-37. Jean-Antoine Vernhes de Bossac (maire de 1765 à 1768) (6 pièces) ; 32-33. Renseignements le concernant (copies des Arch. Dép. du Puy-de-Dôme, 2 pièces) ; 34. Idem (note) ; 35-37. Renseignements sur sa famille (3 notes) ; 38-44. Joseph-François Gourlat de Saint-Etienne (maire de 1769 à 1773 et de 1790 à 1794) (7 pièces) ; 38. Notice sur Joseph-François Gourlat ; 39. Note : appréciation de Lakairie sur le maire ; 40. Extraits des actes de l'état-civil des communes d'Aurillac (baptême de Joseph-François, 15 Septembre 1728) et de Saint-Etienne-de-Carlat (son décès, 18 Thermidor An X) (une feuille) ; 41-44 notes de renseignements sur les Gourlat (de Laveyrine, de Saint-Etienne) (4 pièces) ; 45-52. Géraud-Gabriel Verdier du Barrat (maire de 1773 à 1781) (8 pièces) ; 45. Copie de son acte de baptême (10 Février 1730) ; 46. Notice sur Géraud-Gabriel et sur sa descendance ; 47. Président de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand (23 Février 1780) (Note) ; 48-49. Séquestre de ses biens, détention, radiation de la liste des émigrés (An II - An III) (copies des Arch. dép.; notamment de la série Q ; 2 pièces) ; 50-52. Notes de renseignements sur les-Verdier (de Puycastel, du Barrat) (3 pièces) ; 53-78. François de Leigonye de Pruns (maire de 1781 à 1789) (25 pièces) ; 53. Copie de son acte de naissance (3 Décembre 1740) ; 54-56. Notes le concernant ; 57. Veuf de Thérèse de Fraissy (décédé le 13 Avril 1773), il épouse, le 11 Septembre 1775, Geneviève de Leygonie de Labastide (copie de l'acte de mariage) ; 58-71. Sa carrière militaire (1756-1800 ; général en 1792) (copies d'archives et d'ouvrages Imprimés) ; 58. (recto) Notice y relative ; 58 (verso). Notes sur la carrière militaire du général, vicomte François de Fontanges (né en 1732 ?) jusqu'en 1816 ; 59-65. Lettres (1903-1905) d'un employé de la Préfecture du Morbihan contenant des copies de documents sur le général de Leygonie ; 66-71. Autres copies intéressant le général ; 72. Il demande la place d'inspecteur des Haras ; analyse d'un mémoire, joint à sa pétition, sur cet établissement (1801) ; 73-76. Renseignements sur Pierre-Géraud-François de Leigonye de Pruns, fils du président ; 73. Notice le concernant ; 74-76. Mariage avec Céline-Marie-Madeleine-Nicole Châteauneuf-Randon d'Apchier ; 74. Extrait du registre de la mairie de Brassac-les Mines (16 Avril 1828) ; 75. Extrait du registre de l'église de Brassac (Idem) ; 76. Bulletin de mariage délivré en 1903 ; 77. Généalogie, jusqu'en 1860 (Tirée de la généalogie de la maison de Bosredon par Ambroise Tardieu) ; 78. Note sur trois Leigonye en 1792-1793 ; 79-96. Louis Lorus (maire de 1790 à 1792) (17 pièces) ; 79-81. Deux lettres (1904) et une note sur quelques-uns de ses ascendants ; 82-86. Correspondance (1904-1905) au sujet de son acte de naissance (La pièce 86 est une carte postale représentant le château de Messac, commune de Laroquebrou) ; 87-91. Renseignements sur Louis Lorus et sur son père (Copies, notamment des Arch. Nat. et Dép.) ; 92. Louis Lorus inscrit sur la liste des gens suspects et à emprisonner (An II) (Notes) ; 92-93. Copie d'une note de Lakairie : "Lorus avait eu des démêlés avec Hébrard, à cause de Marguerite Ladurantie, épouse de Lorus (séparée de corps et de biens par sentence du 27 Avril 1789) et parente d'Hébrard" ; 94. Lettre autographe de Lorus à Armand, maire d'Aurillac (30 Brumaire an III) ; 95. Élargissement de Lorus (9 Pluviôse An III) (copie des Arch. Nat. ; 96. Note sur la mort de Lorus (5 Novembre 1800) et sur celle d'Antoine-Calixte Chablat, veuf de Toinette Castel (26 Mars 1804) ; 97. Notice sur Antoine-Calixte Chablat, notaire à Aurillac, né et mort dans cette ville, 4 Janvier 1757-26 Mars 1804 (Copie des Arch. Nat.) ; 90-102. Jean-Abadie (maire de 1800 à 1812) (5 pièces) ; 98. Notes sur Abadie, suivies de cotes (Arch. Nat. ?) ; 99. Note sur Abadie : on lit, notamment, qu'il "fit bâtir l'hôtel-de-ville, y fit transporter les grilles de Notre-Dame du choeur de Saint-Géraud, conserva les tableaux de cette dernière église" ; 100-102. Trois lettres autographes d'Abadie ; 100-101. Lettres adressées de Paris aux membres du Conseil général de la commune d'Aurillac ; 100. 2 Germinal An III : il est question de la demande présentée au Comité d'instruction publique en vue de l'établissement d'une école centrale dans le département du Cantal ; Abadie fait aussi une relation de la soirée pré insurrectionnelle du 1er Germinal ; 101. 5 Germinal An III : il s'agit, notamment de deux pompes à incendie en cours d'exécution à Paris, et encore de l'École

centrale, à propos de laquelle "il n'est pas indifférent de vous dire que les citoyens Milhaud, Lacoste et Mirande se sont rendus au Comité d'instruction publique pour s'opposer à ce que la localisation en fût définitivement arrêtée, obtenant l'ajournement quant à cette partie de la demande" ; 102. Lettre du procureur-syndic du district d'Aurillac aux officiers municipaux du chef-lieu du canton d'Aurillac (19 Fructidor An III) : la Constitution de l'an III "doit assurer le bonheur des Français".

27 J 59

Élections

Dates : 1848-1910

1-31. Élections : 1848-1902 (1 cahier) ; 1. Tableau comparatif des élections législatives de 1848 à 1902 : nombre des inscrits, des votants, des abstentions ; 2-31. Résultats ; 2. Élection s sénatoriales du 30 Janvier 1876 ; 3-5. Élections législatives des 20 Février-3 Mars 1876 ; 6-7. Élections législatives du 14 Octobre 1877 ; 8. Élections législatives du 28 Octobre 1879 (2ème tour, arrondissement de Mauriac) ; 9. Élection partielle à la Chambre des Députés : arrondissement de Mauriac (23 Mai 1860) ; 10-11. Élection s législatives du 21 Août 1881 ; 12. Élection partielle à la Chambre des Députés : arrondissement de Saint-Flour (29 Janvier 1882) ; 13. Élections sénatoriales du 11 Juin 1882 ; 14-15. Élection s sénatoriales du 31 Janvier 1885 ; 16-17. Élections législatives du 4 Octobre 1885 ; 18-19. Élections sénatoriales du 29 Août 1886 ; 20-22. Élections législatives des 22 Septembre-6 Octobre 1889 ; 23-24. Élection partielle à la Chambre des Députés ; arrondissement de Saint-Flour (31 Août-14 Septembre 1890-4 Janvier 1891) ; 24. Élections sénatoriales du 18 Octobre 1891 ; 25-26. Élections législatives du 20 Août 1893 ; 26. Élections sénatoriales du 7 Janvier 1894 ; 27-28. Élections législatives des 8-22 Mai 1898 ; 29. Élections sénatoriales du 28 Janvier 1900 ; 29-30. Élections législatives du 27 Avril 1902 ; 31. Élection partielle à la Chambre des Députés : arrondissement de Saint-Flour (10 Août 1902) ; 32-37. Élections législatives dans le département de 1871 à 1903 : notes (6 pièces) ; 38-42. Élections législatives du 27 Avril 1902 ; 38-39. Professions de foi (arrondissement d'Aurillac) ; 40-41. Résultats dans le département : articles y relatifs (Numéros du "Progrès du Cantal" des 29 Avril et 1er Mai 1902) ; 42. Le vote de la France par départements, avec Classification des voix en ministérielles et antiministérielles ("Le Petit Journal", 1er Mai 1902) ; 43-44. Élection partielle à la Chambre des Députés : arrondissement d'Aurillac (7 Juin 1903) : 2 bulletins de vote ; 45-51. Élections législatives du 6 Mai 1906 ; 45-48. Professions de foi (3 Numéros du "Nouvelliste du Cantal" et un imprimé) ; 49-50. Deux bulletins de vote (arrondissement d'Aurillac) ; 51. Résultats : arrondissement de Saint-Flour (coupure de journal) ; 52-61. Élections législatives des 24 Avril-8 Mai 1910) ; 52-56. Professions de foi (arrondissement d'Aurillac) ; 57-60. Bulletins de vote (Idem) ; 61. Résultats pour le département (coupure de journal) ; 62-71. Élection s législatives : pièces sans date ; 62-67. Notes ; 68-70. Trois professions de foi (arrondissement d'Aurillac) ; 71. Pamphlet intitulé "Félou Girouette" (imprimé) ; 72-73. Élection au Conseil d'arrondissement du 24 Juillet 1910 (canton d'Aurillac-Nord) : profession de foi et bulletin de vote.

27 J 60

Maires et adjoints de Saint-Flour (An VIII-1901), Maires, adjoints, conseillers municipaux du département (An VIII-1830)

Dates : 1798-1901

Description physique : Notes, résumés et analyses de lettres (1 cahier de 9 pages + 3 pièces)

1-2. Maires et adjoints de Saint-Flour (An VIII-1822) : notes indiquant, principalement, la date de leur nomination

3. Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur, ne peut s'expliquer le retard apporté à la nomination des maires par le préfet. "Comment l'administration peut-elle marcher avec le mélange incohérent de l'ancien régime et du nouveau ? Et comment des fonctionnaires dont l'existence n'est que provisoire pourraient-ils faire exécuter des lois ?" (4 Fructidor An VIII) ; Destitution de maires (2 Septembre-13 Décembre 1815)

4. Note relative à la réponse (7 Décembre 1815) du ministre au préfet lui annonçant la démission de Gazard, maire de Murat, et son remplacement par Chazelles, "auquel les bons royalistes reconnaissent toutes les qualités nécessaires pour bien remplir la place" ; Bastide, maire de Labrousse, "au retour de l'usurpateur, avait offert de marcher contre lui à la tête de ses administrés" (Le ministre au préfet, 15 Décembre 1815) ; Démission de M. de Chazelles, maire de Murat (3 Juin 1819)

4-5. Au sujet de la nomination du 2e adjoint à la mairie de Saint-Flour (1819-1820)

5. Le sous-préfet de Saint-Flour blâme le maire de cette ville d'avoir permis, au sieur Bertrand, procureur du Roi, de s'emparer d'une partie du mur de ville et de dégrader le chemin des Roches (Au Préfet ; 9 Septembre 1822) ; Au sujet du sieur Dessauet, maire de Fournols, et des circonscriptions ecclésiastiques de Rezentières et de Fournols, avec indication sur leur population (7 Septembre 1822)
- 5-6. Maires et adjoints de Saint-Flour : candidatures, nominations (1813-1824)
- 7-8. Maires, adjoints, conseillers municipaux du département : suspensions, révocations, démissions ; quelques nominations (17 Septembre-15 Décembre 1830) (Extr. Du Registre des Arrêtés du Préfet, Recueil des actes administratifs de la Préfecture) ; 8. Refus de serment de l'adjoint de Chalvignac (27 Octobre 1830)
9. Maires de Saint-Flour (An VIII-1901) : notes indiquant, principalement, la date de leur nomination
- 10-12. Maires et adjoints de Saint-Flour (1830-1901) : notes indiquant, principalement, la date de leur nomination et, généralement, leur profession.

27 J 61

Élections municipales d'Aurillac

Dates : 1789-1912

- 1-12. Listes des élus (1789-1904) (Copies, 12 pièces)
- 13-41. Élections, nominations (1834-1882) (1 cahier) ; 13-15. Élections de 1840 : procès-verbal ; 15-19. Division de la ville et commune d'Aurillac en sections avec indication des rues, places, faubourgs composant chaque section (Délibération municipale du 12 Avril 1837) ; 20-22. Élections de 1846 : procès-verbal ; 23-24. Élections de Juillet-Août 1848 : procès-verbal ; 25. Élections de 1850 : compte-rendu du Préfet au ministre (26 Novembre 1850) ; 15 Mai 1871. Le préfet au ministre : "Dans la séance d'installation du Conseil municipal d'Aurillac qui vient d'avoir lieu, quelques membres ont proposé de voter au chef du pouvoir exécutif une adresse tendant à la proclamation de la République et à la dissolution de la Chambre. Le Conseil a marqué sa déférence envers le Gouvernement et l'assemblée Nationale en rejetant cette proposition à une notable majorité" ; Élections de 1874 : compte-rendu du préfet au ministre (14 Décembre 1874) : "... Les résultats en sont détestables. Sous l'inspiration de la L. M. Qui existe dans cette ville, les petits commerçants et les ouvriers ont voté avec ensemble pour les hommes les plus avancés. Sur les 20 conseillers élus au 1er tour... 18 sont des radicaux" ; 26-27. Conflit au Conseil municipal au sujet de la largeur à donner à la future rue entre la maison d'arrêt, la caserne de gendarmerie et le Palais de justice à bâtir sur le foirail d'une part et la maison Raulhac d'autre part (Copie de l'Écho du Cantal, 15 Juin 1850) ; 28-31. Élections des 24-25 Novembre 1850 : compte-rendu (Copie de l'Écho du Cantal, 25 Novembre) ; 32-37. Élections des 7-8 et 14-15 Août 1852 ; 32-33. Arrêté municipal (3 Août) ; 34-36. Procès-verbal ; 37. Annulation par arrêté préfectoral de l'élection de M. Rames, pharmacien à Aurillac (11 Septembre) ; 38-39. Élections de 1882 : résultats ; 39. Maires et adjoints : nominations (1843-48, 1876) ; 40. Élections de 1878 : résultats ; 41. Maires et adjoints : nominations (1834, 1837, 1840)
- 42-57. Élections (procès-verbaux), nominations (1840-1888) (1 cahier)
- 58-84. Élections de 1871 à 1911 : résultats, avec indication de la profession des candidats (1 cahier) ; 74 bis. Pièce interpaginale : élections du 3 Mai 1896 : lettre (imprimée) du docteur Fesq et de ses colistiers aux habitants d'Aurillac
85. Élections du 6 Mai 1900 : résultats (Le Progrès du Cantal, n° du 10 Mai)
- 86-88. Élections complémentaires du 11 Janvier 1903 ; 86. Bulletin de propagande radicale (10 Janvier) ; 87. Bulletin de vote
88. Résultats (Le Progrès du Cantal, n° du 13 Janvier)
- 89-91. Élections du 1er Mai 1904 ; 89. Invitation à une réunion (28 Avril) ; 90. Profession de foi ; 91. Résultats (coupure de journal)
92. Élections du 3 Mai 1908 : bulletin de vote
- 93-96. Élections complémentaires du 5 Novembre 1911 ; 93-94. Professions de foi ; 95-96. Bulletins de vote
- 97-99. Élections du 5 Mai 1912 : professions de foi
- 100-102. Élections municipales d'Aurillac résultats (3 coupures de journaux, s. d.).

27 J 62

Objet principal : Municipalité d'Aurillac (1692-1911)

Dates : 1692-1911

- 1-8. Lettres de provision (1 cahier, copies des Arch. Nat.) octroyant à Jean Claux l'office de conseiller échevin en la ville d'Aurillac (2 Mai 1781) (p. 1), à Joseph-François Leigonye, avocat en Parlement, l'office de conseiller au bailliage et siège présidial d'Aurillac (2 Mai 1781) (p. 2), à François de Leigonye, capitaine au régiment de Bourbon, l'office de conseiller maire en la ville

d'Aurillac (30 Mai 1781) (p. 3), à Jean-Joseph Carrière les offices de conseiller au bailliage et siège présidial d'Aurillac (30 Juillet 1766) (p. 4-5) et de conseiller lieutenant de maire en la ville d'Aurillac (20 Juin 1781 : p. 6 ; 16 Avril 1788 : p. 7-8)

9-14. Maires d'Aurillac : notes les concernant : il s'agit surtout des dates des nominations et de la cessation des fonctions (1692-1876)

15 recto. Maire, lieutenant de maire, échevins, procureur : liste (1776-1777)

15 verso. Note relative au courrier pour Paris (6 Janvier 1731), Note sur le décès de Raymond Destanne (31 Mai 1740)

16. Note sur la descendance (1782-1800) de Jean Raulhac, échevin d'Aurillac, et de Marianne Céleri, son épouse

17-33. Maires et adjoints d'Aurillac (copies des Arch. Nat.) : propositions, nominations, élections, cessation des fonctions (An VIII-1911)

34-36. Procureur de la commune, substitut du procureur, puis agent national, commissaire du Directoire près l'administration municipale d'Aurillac : notes les concernant : il s'agit surtout des dates d'entrée en fonctions (1790-1795)

37-117. Municipalités d'Aurillac (copies des Arch. Nat.) ; 37-40. Lettres patentes, lois, décrets, ordonnances concernant les municipalités de France (1789-1831) ; 41. Arrêté du Représentant du peuple J. -P. Chazal levant la permanence des Conseils généraux des communes dans cinq départements du centre, dont le Cantal (24 Thermidor An III - 11 Août 1795) ; 42. Note de renseignements sur les municipalités d'Aurillac de 1789 à 1885 : nombre des membres par catégorie, mode de recrutement ; 43-44. Listes des candidats présentés pour remplir les fonctions de membres du Conseil municipal d'Aurillac (4 Floréal et 8 Prairial An XII (1804) ; 45-66. Nominations, élections des divers membres des municipalités d'Aurillac (1800-1846 ; copies de lettres préfectorales et notes) ; 46-47. Le préfet A.-J. Guitard écrit au ministre (13 Octobre 1830) au sujet de la composition de la municipalité d'Aurillac. Il indique (p. 47) pourquoi il a laissé au Conseil Vigier, président du tribunal civil, "partisan déclaré de l'ancienne dynastie qui fit trois serments pour Napoléon dans les Cent-Jours" : "En le renvoyant, j'aurais craint de nuire à l'administration de la justice en augmentant le discrédit du tribunal, dont un autre membre a été tué en pleine audience à la prestation de serment" ; 47. Note en bas de feuille "A l'occasion du passage du Duc d'Orléans à Saint-Flour en juin 1832, il y eut une vive discussion au sein du Conseil municipal d'Aurillac pour lui voter une adresse et l'envoi d'une députation". Un factum fut ensuite rédigé et imprimé ; 50-51. Élections de germinal An XII : résultats, avec indication de la profession des candidats ; 56-57. Élections du 19 Août 1813 : idem ; 59. Élections du 1er Novembre 1834 : Idem ; 64-65. Élections de 1837, 1840, 1843, 1846 : Idem ; 67-100. Listes des membres des municipalités d'Aurillac, avec renseignements divers et, généralement, indication des professions (1789-1904) ; 67-71. 1789-1804 (1 cahier) ; 72-74. 1795-1800 (1 cahier) ; 75-76. 1er Floréal an VII (20 Avril 1799) ; 77. Recto. 22 Avril 1800 ; 77. Verso. Liste des conseillers municipaux d'Aurillac qui ont signé l'adresse à l'Impératrice régente (1813) ; liste des mêmes qui ont signé la lettre d'adhésion à la déchéance de Napoléon (4 Avril 1814) ; 78. An VIII ; 79. An IX ; 80-87. 1804-1830 ; 88-92. 1829-1840 ; 93-94. 1831-1848 ; 95. Recto. 1832 ; 95. Verso. Liste de membres décédés (1834-1904) ; 96-97. Notes sur quelques membres (1842-1850) ; 98-100. Listes et fragments de listes (1843-1870) ; 101-107. Notables (101-104) et officiers municipaux (105-107) d'Aurillac : listes, avec indication des professions (1790-1795) ; 108-117. Séances ; 108. Assemblée générale du 15 Juin 1789 pour s'opposer à l'union de l'abbaye d'Aurillac à l'évêché de Saint-Flour (copie de Lakairie, Archives communales) ; 109-110. Séance du 23 Juillet 1789 ; 111-114. Séances des 19 Germinal, 2 et 6 Floréal An VIII ; 115. Séances des 12 et 14 Avril 1814 ; 116-117. Séance du 12 Juin 1837 : arrêté de convocation du Conseil.

Info. originaux : Sources principales : Archives nationales et communales

27 J 63

Objet principal : Députés du Cantal (1790-1797)

Dates : 1790-1797

Description physique : 1 cahier paginé 1-30 + 11 pièces paginées 31-50

1. Liste des émigrés du département, avec renseignements divers, notamment sur les professions (5 Octobre 1793)
- 2-34. Députés du Cantal ; 2. Liste des députés du Cantal à la Convention (1792-1793) ; 3. Leurs votes dans le procès du Roi (janvier 1793) ; 4. Bibliographie ; 5-30. Correspondance (1790-An VI) (Arch. Dép., ancien L 251) ; 5. Lettre de Daude (5 Octobre 1790) ; 5-8. Lettre de Devillas (4 Janvier 1791) ; 5. Au sujet des menaces essuyées par M. de Lastic-Lescure dans la paroisse de Saint-Martin-sous-Vigouroux ; 6. Sur la constitution civile du clergé de 1790 ; 7-8. Sur les impôts dans le département ; 8-9. Lettre d'Armand sur les impôts dans le département (7 Juin 1791) ; 9-10. Lettre de Daude (18 Juin 1791) : esprit public dans le département ; 10-11. Lettre

d'Henry (26 Octobre 1791) : le département doit encore demeurer 2 ans à Saint-Flour ; 11-13. Lettre des députés du Cantal (Benoid, Guitard, Henry, Perret, Teillard) : il s'agit de la nécessité pour le département de demander des dégrèvements d'impôts et des secours pour les subsistances et les routes (13 Décembre 1791) ; 13. Lettre de Gros et Henry (27 Juin 1792) ; 13-14. Lettre des mêmes (14 Septembre 1792) au sujet du décret de l'Assemblée nationale sur les dégrèvements et des avantages particuliers consentis au département, mais seulement pour 1792 ; 15-16. Lettre de Vanel et Armand (3 Juin 1793) : ils n'ont pu obtenir de l'administration du Puy-de-Dôme aucun secours en poudre pour le Cantal ; 16-17. Lettre de Mejansac, Bertrand et Thibault (4 Juin 1793) : mesures prises à la suite des troubles manifestés en Lozère et dans les départements environnants, assurance que le Cantal pourra trouver du blé dans les départements du Puy-de-Dôme et de l'Aveyron ; 17-18. Lettre d'Armand, Bertrand et Vanel (12 Juin 1793) ; 18-19. Lettre d'Armand et Vanel (12 Juin 1793) ; 19-20. Lettre d'Armand, Carrier, Lacoste et Vanel (18 Juin 1793) ; 20. Lettre de Vanel (23 Juin 1793) ; 21. Lettre d'Armand et Vanel (30 Juin 1793) ; le ministre accorde au département 1500 livres de poudre à prendre à Limoges ; 21-22. Lettre de Bertrand (13 Prairial An III, 1er Juin 1795) ; 22-24. Deux lettres de Charles Vacher (II Ventôse et du 18 Germinal An IV, 1er Mars et 7 Avril 1796) ; 25. Lettre d'Armand, Bertrand, Chabanon, Thibault et Vacher relative à une information d'après laquelle le prêtre Ollier, de la Trinitat, serait illégalement détenu dans la maison d'arrêt de Chaudesaigues (29 Germinal An IV, 18 Avril 1796) ; 26. Lettre d'Armand (8 Floréal An IV, 27 Avril 1796) : il y est question, notamment, de l'esprit public dans le département ; 27. Lettre de Vacher (6 Ventose An V, 24 Février 1797) ; 28. Lettre du ministre de la guerre aux députés Devillas et Marmontel (9 Vendémiaire An VI, 30 Septembre 1797) ; 29-30. Lettre de Delzons (14 Thermidor An V, 1er Août 1797) 29. Sur la gendarmerie dans le Cantal ; 30. Considérations sur la Révolution ; 31-32. Bibliographie concernant Carrier, Coffinhal, Henry fils, Lacoste, Bertrand, Teilhard (p. 31), la famille Teillard, Daude, Bertrand, Thibault, Carrier, Henry fils (p. 32) ; 33-34. Extraits de "Quatre-vingt-treize" de V. Hugo et de la revue "La révolution française" du 14 Mars 1901 concernant Milhaud 35-50. Députés du Cantal et du Puy-de-Dôme (8 feuilles imprimées extraites de "Les Conventionnels d'Auvergne" par Dulaure) ; 35-38. Notices sur les députés du Puy-de-Dôme Amable de Soubrany (p. 35), Henri Bancal des Issarts (p. 36), abbé Monestier (p. 37) ; 40-41. Remarques sur la Révolution dans le département ; 43. Sur Soubrany, Milhaud et Bancal des Issarts ; 45. Sur Thibault ; 45-46. Sur peuvergne ; 46. Sur Mirande, Chabanon, Bertrand, Mejansac, Lacoste ; 47. Sur Milhaud ; 48-49. Sur Carrier.

27 J 64

Assemblées d'Élections (1787-1790), Conseils de districts (1790-An III), Directoires de districts (1790-An IV), Municipalité du canton d'Aurillac (An IV-An VIII), Comités de surveillance révolutionnaires (An II-An III), Correspondance administrative (1791-1808) Etc...

Dates : 1787-1808

Description physique : 12 cahiers paginés 1-380

1-2 Conseil du district de Saint-Flour : procès-verbal de la séance du 28 Juillet 1790 (formation du directoire du district)

3-6. Conseil du district d'Aurillac : procès-verbaux des séances (1792) ; 3. Séance du 20 juillet 1792 ; 4. Séance du 22 Août 1792 : nombre d'hommes que chaque canton doit fournir pour l'armée ; 5. Séances des 24 et 31 Août 1792 ; 5-6. Séance du 2 Septembre 1792 : en note : "Milhaud siège sous le nom de Milhaud le 25 Juillet et le 24 Août, sous celui d'Amilhaud les 10 et 11 Août"

7-19. Conseil du district de Mauriac : procès-verbaux des séances (1790-1793) ; 7-8. Séance du 20 Juillet 1790 ; 8. Formation du Directoire du district ; 9. Séance du 15 Septembre 1790 ; 10. Séance du 16 Septembre 1790 ; Séance du 17 Septembre 1790 ; discours de Jean-Baptiste Gros, avocat de Salers, procureur-syndic du Conseil du district : il présente aux administrateurs du district l'analyse des objets généraux dont ils auront à s'occuper : impôt excessif, dépopulation, protection des pauvres, demande de subsistances, création de routes ; 11. Séance du 23 Septembre 1790 ; au sujet de la surcharge de l'impôt et de la pétition des paroisses, notamment de Loupiac et de Sainte-Eulalie, qui demandent leur réunion au district de Mauriac ; Séance du 25 Septembre 1790 ; 12. Séance du 28 Septembre 1790 ; 13. Séance du 3 Novembre 1791 : nomination de 3 membres pour compléter le Directoire du district ; 14-15. Séance du 4 Novembre 1791 ; 15. Séance du 5 Novembre 1791 : à propos du rachat de la petite gabelle, qui "a toujours été un prétexte d'oppression sans exemple dans les impositions du district" ; 16-19. Séances du Conseil permanent du district (19 Septembre 1792-6 Février 1793)

19-20. Conseil du district d'Aurillac : procès-verbal de la séance du 28 Juillet 1790 20. Formation du Directoire du district

20-24. Conseil du district de Saint-Flour : procès-verbaux des séances (2-14 Novembre 1791) ;
22. Séance du 8 : nomination de 3 membres pour compléter le Directoire du district
24-25. Conseil du district de Murat : procès-verbal de la séance du 28 Juillet 1790 ; 25.
Formation du Directoire du district
26-34. Directoire du district de Mauriac : procès-verbaux des séances (31 Juillet 1790-31
Décembre 1791) ; 29-31. Séance du 22 Septembre 1791 : il n'y a lieu à inculpations contre le Sr
Vacher, commandant la garde nationale de Mauriac, pour avoir refusé au juge de paix et à ses
assesseurs l'entrée du chœur de l'église paroissiale (p. 30), le dit chœur n'ayant d'ailleurs que 16
stalles (p. 29) ; 31. Séance du 3 Décembre 1791 : annulation des élections municipales du
Vigean ; Séance du 11 Décembre 1791 : annulation de celles de Salers, "considérant qu'il est
malheureusement assez commun de voir des citoyens égarés par le fanatisme, refuser le
serment" ; 32-33. Séance du 23 Décembre 1791 le Directoire du district estime qu'il y a lieu de
transférer le tribunal du district, séant à Salers, en la ville de Mauriac, où il doit être
définitivement fixé ; 33-34. Séance du 30 Décembre 1791 : nomination de commissaires pour
remplir provisoirement les fonctions municipales, à la suite de l'arrêté pris le 18 par le Conseil
du département suspendant de leurs fonctions les membres de la municipalité de Mauriac
34-38. Directoire du district d'Aurillac : procès-verbaux des séances (4 Mai 1791-25 Juin 1792) ;
35. Séance du 12 Décembre 1791 : il est inséré une lettre de la municipalité d'Aurillac qui
demande des secours pour les dommages causés par "l'orage de pluie terrible" de la nuit du 23
au 24 Novembre ; Séance du 26 Janvier 1792 : on écrira aux municipalités pour renseignements
sur les troubles signalés à Loupiac et à Saint-Christophe ; 36. Séance du 22 Mars 1792 :
réception d'une lettre des administrateurs du département au sujet des troubles qui règnent
dans le district ; Séance du 6 Avril 1792 : réception de la loi du 31 Mars sur les troubles
survenus dans le département ; Séance du 7 Avril 1792 : au sujet de troubles à Velzic,
préjudiciables à la dame de Fontanges, et à Ladinhac ; 37. Séance du 28 Avril 1792 : réception
de la loi du 18, relative au transfert de la paroisse Saint-Etienne en l'église Saint-Géraud et
établissement d'une succursale dans celle des ci-devant cordeliers ; 38. Séances des 24 Mai 1792
et jours suivants : au sujet d'une pétition demandant à l'Assemblée nationale l'amnistie sur les
troubles ayant eu lieu dans le département : un aubergiste d'Arpajon, à qui cette pétition avait
été remise par Amilhaud aîné, la colportait dans les communes pour la faire signer des officiers
municipaux
39-43. Directoire du district de Mauriac : procès-verbaux des séances (21 Germinal An III, 10
Avril 1795-6 Frimaire An IV, 27 Novembre 1795) ; 39. Séance du 24 Germinal An III : lecture
d'une lettre d'Hébrard, interné à Riom, demandant, pour servir à sa défense, une expédition de
l'arrêté pris par l'administration relativement à quelques écrits trouvés chez Sartiges, de
Sourniac ; 40. Séance du 13 Floréal An III : avis favorable à la pétition de la commune
d'Aurillac tendant à obtenir le rapport du décret du 7 Ventose, qui fixe l'École centrale à Saint-
Flour, "vu l'éloignement et les difficultés insurmontables pour y aboutir que présentent
pendant la majeure partie de l'année, les hautes montagnes qui en séparent ce district " ; 42.
Séance du 14 Messidor An III : au sujet de troubles dans la commune de Saint-Martin-
Cantalès ; 44-45. Inventaire de registres et papiers administratifs (dates indiquées pour
certains : 1787-1790)
45-50. Conseil du district de Murat : procès-verbaux des séances (Novembre 1791) ; 48.
Nomination de 2 membres du Directoire du district ; 49. On réclame une poste de Saint-Flour
à Aurillac par Murat et Thiézac, et une messagerie de Condat à Murat par Allanche et
Marcenat ; On demande la réunion au district des paroisses d'Apchon Saint-Hippolyte et
Collandre, qui ont déjà émis leur voeu, et de celles de Molèdes, Leyvaux, Auriac, Molompize,
Lussau, Laurie, Coltines, Ussel, Valuéjols, Paulhac et Saint-Maurice, que leur proximité du
chef-lieu du district et leurs habitants appellent à cette réunion ; 50. Initiative en vue d'
"aiguillonner l'indifférence des municipalités"
50-54. Conseil du district d'Aurillac : procès-verbaux des séances (2-9 Novembre 1791) ; 53.
Au sujet de la réunion de communes au district de Mauriac, "en tout événement c'était le cas de
prendre la rivière de Maronne pour limites entre les deux districts, de sorte qu'Aurillac
conserverait Saint-Martin-Cantalès, Saint-Chamant et Saint-Projet" (3 Novembre 1791) ; Liste
des membres du Directoire, des juges du tribunal, des juges de paix et de leurs greffiers, avec
indication des traitements (4 Novembre 1791) ; 54. On arrête de demander un secours
extraordinaire pour l'établissement d'une fabrique de toile à voiles et l'encouragement d'une
filature au rouet (7 Novembre 1791) ; On se concertera avec l'évêque pour que, lors de la
fixation de la circonscription des paroisses du district, on conserve l'oratoire de Saint-Curiant
(commune de Vic) pendant 6 mois de l'année (8 Novembre 1791) ; On vote un mémoire sur la
réclamation contre le reportement du 21 Septembre 1791 où il est dit qu'il n'est presque pas de

citoyens qui ne payent un impôt équivalent à 3 journées de travail (citoyens actifs) (9 Novembre 1791)

55-62. Conseil du district d'Aurillac : procès-verbaux des séances (9 Septembre 1792 - 24 Frimaire An II, 14 Décembre 1793) ; 55. Formation du Directoire du district (9 Septembre 1792) ; 59. Liste des ecclésiastiques qui ont prêté serment (24 Octobre 1792)

63-64. Conseil du district d'Aurillac : procès-verbaux des séances (15-28 Septembre 1790)

65-81. Assemblée de l'Élection d'Aurillac ; procès-verbaux des séances (8-19 Octobre 1787, 15-28 Octobre 1788)

81-85. Assemblée de l'Élection d'Aurillac (bureau intermédiaire) : procès-verbaux des séances (20 Novembre 1787-7 Février 1790)

85-100 Comité de surveillance révolutionnaire du district d'Aurillac : correspondance active et passive (25 Brumaire An III, 15 Novembre 1794 - 29 Ventôse An III, 19 Mars 1795) ; 85-86. Arrêtés du représentant J.-M. Musset (25 Brumaire An III) ; 87. Au sujet du mandat d'arrêt lancé contre Hébrard, président du tribunal criminel du département (29 Brumaire An III) ; 88. Idem (9 Frimaire) ; 89. Idem (28 et 29 Frimaire) ; 91. Idem (1er Nivôse) ; 93-94. Lettre de J.-B. Lacoste, représentant du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse (13 Nivôse An III) ; 95. Les habitants du département "sont réduits à 8 onces de pain par jour pour toute ressource" (29 Nivôse 97). Sur l'esprit public dans le département (19 Pluviôse An III)

101-103. Conseil du district de Murat : procès-verbaux des séances (19 Octobre - 2 Novembre 1792) ; 103. Délibération sur l'ordre judiciaire, les moyens de simplifier et d'amoindrir les frais de justice par la nomination dans chaque commune d'un citoyen chargé de régler les différends, "les hommes de loi étant trop souvent portés à ne consulter que leur intérêt" (29 Octobre 1792)

104-112. Directoire du district de Saint-Flour : procès-verbaux des séances (16 Novembre 1791-10 Décembre 1792) ; 104. Comparution d'Etienne Triniac, maire de Pierrefort, pour rendre compte des motifs qui l'ont empêché de remédier aux désordres survenus dans cette commune (31 Décembre 1791) ; 105. Inscription civique : on arrête de faire un supplément au registre, "la liste formée ne se trouvant composée que de 227 exposait au moins 70 municipalités et même 4 cantons de ce district à être dépourvus de représentants lors des prochaines nominations à faire pour les assemblées électorales" (6 Février 1792)

112-116. Directoire du district de Murat : procès-verbaux des séances (6 Juin-31 Décembre 1791)

116-119. Directoire du district de Mauriac : idem (5 Janvier-31 Décembre 1792)

119-130. Conseil du district de Saint-Flour : idem (20 Juillet 1792 - 30 Brumaire An II, 20 Novembre 1793)

131-138. Assemblée de l'Élection de Saint-Flour : procès-verbaux des séances ; 131-135. Séances du 8 Octobre 1787 (Assemblée préliminaire) ; 135-138. Séances des 22 et 23 Octobre 1787 (Assemblée complète)

138-139. Édît du Roi portant création d'assemblées provinciales (Juin 1787) (Extraits)

139-145. Règlement fait par le Roi sur la formation et la composition des assemblées qui, en vertu de l'édit précité, se tiendront dans la province d'Auvergne : Assemblée provinciale, assemblées d'Élection s, assemblées municipales (8 Juillet 1787)

145-155. Assemblée de l'Élection de Mauriac : procès-verbaux des séances (1787-1790) ; 153. Séance du 19 Janvier 1789 : réception de l'expédition de la délibération de la commission provinciale du 15 Novembre 1788 tendant à demander au Roi, la conservation des Haut et Bas pays d'Auvergne et, pour chaque département, un nombre de représentants proportionné à la population et aux impositions

155-166. Assemblée de l'Élection de Saint-Flour : procès-verbaux des séances de l'Assemblée de "département" de Saint-Flour (8-23 Octobre 1788) ; 165. Vœu pour le partage des 7 Élections du Haut pays en 4 départements égaux (23 Octobre 1788)

166-172. Directoire du district de Saint-Flour : registre des séances (29 Juillet 1790 - 15 Novembre 1791)

172-177. Directoire du district de Murat : registre des séances (2 Août 1790 - 4 Juin 1791) ; 174-175. La municipalité de Murat sera invitée à élire le juge de paix auquel elle a droit, en égard à sa population s'élevant à 2.593 habitants (19 Décembre 1790)

177-183. Conseil du district de Saint-Flour : procès-verbaux des séances (15-29 Septembre 1790)

183-198. Conseil du district de Mauriac : procès-verbaux des séances (An II)

198-227. Municipalité du canton d'Aurillac : procès-verbaux des séances (1er Frimaire An IV - 9 Prairial An VIII) ; 203. Séance extraordinaire convoquée en vertu de l'arrêté du département du 25 Pluviôse An IV, pour lui rendre compte de l'esprit public. On arrête d'inviter le

département à faire désarmer la commune de Vézac et rechercher les prêtres réfractaires, et les auteurs de rassemblements dans les communes de Saint-Mary, Yolet, Arpajon et Saint-Cirgues, où a été colportée une lettre contre la Constitution (28 Pluviôse An IV) ; Au sujet de réclamations sur l'emprunt forcé et de la réparation des erreurs commises (II Ventôse An IV) ; 204. Arrêté relatif aux réclamations contre l'emprunt forcé (13 Ventôse An IV) ; Rapport sur les pétitions contre l'emprunt forcé (16-19 Ventôse An IV) ; 205. On arrête de signaler au département les ravages des loups et de demander des munitions pour les détruire (21 Pluviôse An V) ; 219. Arrêté pour faire exécuter les visites domiciliaires voulues par la loi du 18 Messidor An VI (10 Thermidor An VI) ; Recommandation aux commissaires pour visites domiciliaires de s'en occuper sans relâche (20 Thermidor An VI) ; Plaintes d'un membre contre le citoyen Fournier, commissaire des recherches domiciliaires, pour sa façon d'agir : il était, notamment, allé boire au lieu de se rendre à un rendez-vous fixé à 4 gardes nationaux (30 Thermidor An VI) ; 220. A un membre demandant des mesures contre les conscrits, dont un seul s'est présenté sur 185, on répond que le département les a prises (II Frimaire An VII) ; 223. Dernière convocation aux conscrits avant d'employer les mesures de rigueur (17 Prairial An VII) ; Arrêté de mise en vigueur des mesures de rigueur contre les conscrits (20 Prairial An VII) ; 224. Formation par commune d'une force de 100 hommes pris dans la colonne mobile en exécution de l'arrêté du département du 2, relatif aux mesures contre les conscrits et déserteurs en retard de se rendre (8 Vendémiaire An VIII) ; La force armée de Saint-Mary ira renforcer celle de Roannes, dont les conscrits persistent dans leur résistance (1er Brumaire An VIII) ; 225. Formule du serment prescrit par la loi du 25 Brumaire An VIII ; Envoi de la force armée sur Arpajon et Roannes pour exercer contre les conscrits jusqu'à nouvel ordre (21 Frimaire An VIII)

227-236. Conseil du district de Saint-Flour : procès-verbaux des séances (3 Frimaire-27 Pluviôse An II)

237-245. Conseil du district de Mauriac : procès-verbaux des séances (7 Avril 1793 - 30 Frimaire An II)

245-252. Correspondance de l'agent national du district d'Aurillac (24 Brumaire - 4 Floréal An III) ; 248. Lettre au représentant Musset au sujet du remplacement des municipalités négligentes ou incapables du district ; toutes, à l'exception de celles de Maurs et de Vic (7 Frimaire An III) ; Rapport décadaire au Comité de Salut public : "La Révolution... a bien eu son influence sur nos administrés, mais cette influence a été moins frappante que dans d'autres districts plus rapprochés de la capitale... Les préjugés religieux exercent bien encore quelque empire..." (30 Frimaire An III) ; 250. Rapport décadaire : "La disette est véritablement effrayante..., les préjugés religieux sont toujours les mêmes" (30 Nivose An III) ; 251. Rapport décadaire : "La disette augmente" (20 Ventôse An III) ; 252. Rapport décadaire : l'esprit public, qui est bon à Aurillac, ne le serait pas moins dans les campagnes sans l'influence des prêtres réfractaires (20 Germinal An III)

253-268. Conseil du district de Murat : procès-verbaux des séances (8 Mai 1793-1er Prairial An II)

269-274. Conseil du district de Murat : procès-verbaux des séances (15 Septembre 1790 - 8 Mai 1793)

274-285. Conseil du district de Saint-Flour : procès-verbaux des séances (27 Pluviôse - 29 Fructidor An II)

286-288. Conseil du district de Saint-Flour : procès-verbaux des séances (1er jour complémentaire An II - 28 Brumaire An III)

288-294. Correspondance de l'agent national du district d'Aurillac (18 Pluviôse An II - 24 Brumaire An III)

294-304. Conseil du district de Mauriac : procès-verbaux des séances (1er Vendémiaire-17 Ventôse An III)

304-310. Directoire du district de Mauriac : registre des délibérations (2 Janvier 1793 -21 Germinal An III) ; 306. Lettre du ministre du 17 sur les règlements des routes et la cession du pas par les rouliers aux voitures de poste et diligences (26 Avril 1793) ; Arrêté du Comité de Salut public du 28 Avril pour l'ouverture des lettres suspectes (18 Mai 1793) ; Prescription d'exécution de la loi du 18 Août 1792 abolissant les costumes ecclésiastiques (19 Juin 1793) ; 309. Réception du décret du 19 Messidor fixant définitivement à Aurillac l'administration du département (2 Thermidor An II)

311-312. Compte rendu par les administrateurs du ci-devant district de Mauriac à l'administration du département, en exécution de la loi du 21 Fructidor An III

312-318. Directoire du district de Saint-Flour : registre des délibérations (28 Brumaire-28 Ventôse An III)

319-320. Directoire du district de Murat : registre des délibérations (14 Prairial An II-25 Brumaire An IV)

320-325. Directoire du district de Murat : registre des délibérations (2 Février-14 Novembre 1792) ; 322. Lettre du ministre de l'Intérieur relative aux troubles causés par le fanatisme dans le département (4 Avril 1792) ; Lettre du département du 1er annonçant l'obligation de retenir à Aurillac toute la gendarmerie, vu les troubles dans les deux districts d'Aurillac et de Saint-Flour (5 Avril 1792)

326-330. Directoire du district de Murat : registre des délibérations (18 Juillet 1793-9 Prairial An II)

330-332. Directoire du district de Saint-Flour : procès-verbaux des séances (22 Fructidor An III-16 Frimaire An IV)

333-337. Directoire du district de Saint-Flour : procès-verbaux des séances (1er Janvier 1793-26 Brumaire An III)

338-344. Directoire du district de Saint-Flour : procès-verbaux des séances (29 Ventôse-22 Fructidor An III)

345-350. Conseil du district de Saint-Flour : procès-verbaux des séances secrètes (II Ventôse An II- 29 Floréal An III)

351-370. Comité de surveillance révolutionnaire de Saint-Flour : Procès-verbaux des séances (13 Nivôse An 11-30 Ventôse An III)

371-374. Comité de surveillance révolutionnaire de la section de la Fraternité d'Aurillac : procès-verbaux des séances (2 Nivôse-29 Pluviôse An II)

374-376. Correspondance active du sous-préfet d'Aurillac (12 Ventôse An XII - 4 Mai 1808)

377-379. Correspondance du Directoire du district d'Aurillac avec le Directoire du département (4 Avril - 18 Juillet 1791)

380. Comité de surveillance révolutionnaire de la commune d'Aurillac : membres (24 Messidor An II, An III).

Info. originaux : Copies, in extenso ou partielles, des Archives départementales, Séries C et L ; Quelques analyses

27 J 65

Conseil du département (1792-1793), Directoire de département (1791-An II), Correspondance du département (1791-An III)

Dates : 1791-1792

Description physique : 3 cahiers paginés 1-8, 9-44, 45-82

1-8. Correspondance générale du département (5 Mars-15 Octobre 1791) ; I. Les administrateurs font passer au président de l'Assemblée nationale une pétition de la commune d'Arpajon, "qui respire le plus grand civisme", pour obtenir un armement complet pour sa garde nationale, composée de 500 hommes (30 Mars 1791) ; 2. Un arrêté a dû être pris contre les religieuses de Saint-Flour en raison de leur conduite à l'égard de l'évêque Thibault et de leur fanatisme (23 Avril 1791) ; Le Sieur Bru, juge suppléant au tribunal du district de Saint-Flour, est dénoncé pour "n'avoir pas cessé de tenir les propos les plus vifs, les plus incendiaires et les plus indécents contre l'Assemblée nationale" (14 Mai 1791) ; 4-5. Les corps administratifs du département et tous les citoyens consultés sont pour le maintien de la Constitution et de la monarchie (2 Juillet 1791) ; 7. Les administrateurs du département signalent au maire et au président du département de Paris "une émigration presque générale de ceux que jadis on appelait nobles ; ... on dit qu'ils se rendent à Paris pour renforcer le parti contre-révolutionnaire" (28 Septembre 1791) ; 8. Les administrateurs informent les députés du département qu'en exécution des ordres du Roi, qui leur ont été notifiés le 8 Octobre, le siège de l'administration du département va être transféré de Saint Flour à Aurillac (15 Octobre 1791)

9-44. Correspondance générale du département (26 Janvier-29 Mai 1792) ; 9. Les municipalités de Saint-Christophe et de Loupiac ne paraissent prendre aucune mesure pour dissiper des attroupements séditieux qui se forment dans ces paroisses (26 Janvier 1792) ; 11. Troubles à Aurillac (12 Mars 1792) ; 12. Les insurrections se multiplient dans le département ; à Aurillac, la terreur est générale, il n'y a plus de sûreté dans cette ville, d'où l'on s'enfuit en foule (2 Avril 1792) ; 13. "Les ennemis de la Constitution sont la cause des insurrections qui éclatent de toutes parts. On cherche à égarer le peuple..." (Aux députés du département, 15 Mars 1792) ; 13-14. "Les corps administratifs n'ont plus aucune influence et vainement feraient-ils les réquisitions" (Au ministre de l'Intérieur, 17 Mars 1792) ; 14. Troubles, notamment à Montsalvy (22 Mars 1792) ; 14-16. Démolitions et pillages de châteaux (22-24 Mars 1792) ; 17-44. Autres lettres sur les troubles dans le département et sur les mesures prises pour maintenir l'ordre (29 Mars-29 Mai 1792)

45-63. Directoire du département : registre des délibérations (6 Juin 1792-12 Pluviôse An II)

64-72. Conseil permanent du département : procès-verbaux des séances (4 Novembre 1792-30 Janvier 1793)

72-74. Directoire du département : procès-verbaux des séances (21 Septembre 1791-26 Mai 1792)

74-82. Correspondance du Directoire du département (11 Juin 1792-23 Pluviôse An III) ; 81. Au sujet d'Antoine Migard, de Saint-Flour, condamné à mort le 8 Messidor (3 Thermidor An II) ; 82. Au sujet de Benoit Bardy, de Montmartry (Saint-Etienne-de-Maurs), condamné à mort le 24 Messidor (3 Thermidor An II).

Info. originaux : Copies des Archives Départementales, série L

27 J 66

Notes sur les députés et surtout sur le personnel judiciaire du département sous la Révolution, le 1er Empire et la Restauration.

Dates : 1792-1890

1-25. Personnel judiciaire (Révolution-Empire)

26-38. Correspondance concernant quelques magistrats (An VIII, copie des Arch. Nat.)

39. Coupure de journal (après 1890) : article de Thomas Grirum : "La Convention de 1792 et les Conventionnels"

40-42. Notes sur les magistrats municipaux dans quelques communes (An VI, copie des Arch. Nat.) ; 41 Recto. "La Commune de Jussac a choisi pour scrutateurs trois individus qui ne savent ni lire, ni écrire"

43-45. Personnel judiciaire (Révolution-Empire) et députés ; 43 Recto. Notes sur Gros, de Salers, Henry, de Saint-Flour, Vayron, de Saint Flour, députés à la législative ; 44 Recto. Bibliographie : Biographie pittoresque des députés ... (1818-1820) ; 45 Recto. Statistique des votes relativement à l'exécution de Louis XVI ; 46-82. Personnel judiciaire du département, organisation judiciaire (Révolution, Empire, Restauration).

Info. originaux : Sources indiquées : Archives Nationales, Archives Communales de Saint-Flour, Almanach national.

27 J 67

Municipalité d'Aurillac (1789-An VII)

Dates : 1789-1799

1-3. Liste des habitants d'Aurillac qui prirent part à l'Assemblée générale tenue dans l'église du Collège, le 23 Juillet 1789, pour l'établissement d'un Conseil municipal et d'une milice bourgeoise

4-13. Procès-verbaux des séances du Conseil municipal (31 Juillet-5 Août 1789)

14-19. Renouvellement de 5 officiers municipaux et de 12 notables (6-18 Novembre 1790)

20-53. Registre des délibérations du Conseil municipal (1793-An VII) ; 31. Adresse à la Convention demandant des secours pour les 6000 indigents de la commune d'Aurillac (4 Août 1793) ; 32-36. Arrêté pris par Bô, représentant du peuple dans les départements du Cantal et du Lot, pour la nouvelle formation du Conseil municipal d'Aurillac (15 Pluviôse An II) ; 37. L'église Saint-Géraud érigée provisoirement en temple de la Raison (22 Nivose An II) ; 38. Liste des membres du Conseil municipal, avec les professions (15 Pluviôse An II) ; 39. On change le nom des foires (10 Pluviôse An II) ; 43. Un membre dit qu'on est sur le point d'éprouver toutes les horreurs de la famine (5 Ventôse An II) ; On ordonne de vendre le lait liquide et de n'en point faire de fromages (7 Ventôse An II) ; 44. Liste des citoyens désignés par l'agent national pour remplacer le Conseil municipal, avec les professions (22 Brumaire An III) ; 47-50. Arrêté du représentant du peuple Musset nommant les nouveaux membres de la municipalité d'Aurillac, avec indication de quelques professions (23 Brumaire An III) ; 51-53. Arrêté du représentant du peuple Chazal relatif à la réorganisation de la municipalité d'Aurillac : composition provisoire, avec les professions (4 Fructidor An III).

Info. originaux : Copies, notamment du manuscrit Chabaud

27 J 68

Municipalité d'Aurillac : procès-verbaux des séances (1789-1790 ; copies)

Dates : 1789-1790

1-13. 24 Septembre 1789-14 Décembre 1790 (1 cahier) ; 2-7. Délibération arrêtant l'effet d'une lettre écrite à Hébrard, député à l'Assemblée nationale, dans laquelle on lui annonçait qu'il s'était formé une conjuration contre lui, ce qui se trouvait n'être pas vrai (16 Novembre 1789) ; 7-8. Le sieur Larguèze, médecin, peut se présenter pour l'instruction de son procès sans courir aucun danger, la ville le prenant sous sa sauvegarde (27 Novembre 1789) ; 9-11. Délibération au sujet de l'émigration des ci-devant nobles pour se rendre à Lyon et proclamation en vue de calmer les esprits à ce sujet (14 Décembre 1790)

14-19. 3-4 Juin 1790 (1 cahier) ; 14-18. Attroupements à Aurillac, envahissement de l'Hôtel-de-Ville par 200 personnes qui réclament du pain et pour maire le sieur Lorus, chevalier de Saint-

Louis, ancien garde du corps du Roi et ancien président du corps municipal ; heurts avec la garde nationale, quelques blessés (3 Juin 1790).

27 J 69

Édits du Roi et arrêt du Parlement pour l'administration des villes et principaux bourgs du royaume

Dates : 1764-1771

Description physique : 4 pièces imprimées in-4°

I. Édit du Roi contenant règlement pour l'administration des villes et principaux bourgs du royaume (1764 ; 20 Pages)

2. Édit du Roi contenant règlement pour l'exécution de celui d'août 1764 (1765 ; 16 pages)

3. Arrêt de la Cour de Parlement pour l'exécution des édits d'août 1764 et Mai 1765 (1767 ; 7 pages)

4. Édit du Roi portant rétablissement, dans chacune des villes et communautés du royaume où il y a un corps municipal, d'offices, de conseillers, maires, lieutenants de maires, secrétaires, greffiers, échevins, jurats, consuls, capitouls et assesseurs (1771 ; 8 pages).

27 J 70

Correspondance passive de François Armand, député du Cantal

Dates : 1790-1799

Description physique : 52 pièces originales

I. Description d'armoiries (copie)

2-36. Correspondance adressée par Benoît Jalenques, notaire à Maurs, maire d'Aurillac en 1790 (1er Juin 1793-10 Thermidor An VI) ; 2-22. Ses moyens de défense (Jalenques avait été arrêté en 1793 sur ordre de la Convention) (1793) ; 2-9. Lettres ; copies, par Jalenques, de pièces diverses (1er-24 Juin 1793 ; cachets de cire, cachets de la Révolution, marques postales) ; 10-21. Copies, par Jalenques, de pièces datées de 1791 à 1793 ; 22. "Précis pour Jean-Baptiste-Antoine-Benoît Jalenques, notaire... à Maurs, détenu à la maison d'arrêt d'Aurillac, ..." (1793, 8 pages imprimées) ; 23-36. Objets divers (4 Pluviôse An III -10 Thermidor An VI) ; 29. Esprit public dans le canton de Maurs (1er nivôse An IV) ; 30. idem (9 Germinal An IV)

37-52. Lettres et pièces adressées par divers correspondants (1790- ?) (cachets de cire, marques postales) ; 37. Doléances du sieur Mauriac, fermier de la dîme de la paroisse de Saint-Christophe (20 Novembre 1790) ; 50. Passeport délivré à François Armand, homme de loi, en résidence à Paris, pour circuler librement dans la commune de Paris (29 Floréal An VII) ; 51. État des biens dépendant de la succession de Jean-Baptiste Verdier-Puicastel, lieutenant-général au ci-devant bailliage et présidial d'Aurillac (s.d.) ; 52. Procédure : le sieur Pagès (né le 7 Mars 1757) contre Jean-Louis Pertuis (s.d. ; copie).

27 J 71

Objet principal : correspondance originale diverse (XVIIIe - XIXe siècle)

Dates : 1794-1875

Description physique : 80 pièces

1-10. Lettres de Riou, préfet du Cantal (18 Vendémiaire An X, 10 Octobre 1801-19 Mars 1806) ; 2-6. Au maire de Carlat, relativement à ses négligences ; 2. Non-transmission à l'Enregistrement du relevé des actes de décès (4 Vendémiaire An XI) ; 3-4. Négligences touchant les contributions (An XI) ; 5-6. Touchant le recrutement (An XI - An XII) ; 10. Au préfet de la Seine, sur le nommé Delbos, conscrit de l'An XIV (19 Mars 1806)

11-13. Lettres de MM. Lachadenède (1811), de Juigné (1819), baron Sers (1827), préfets du Cantal

14-21. Correspondance Delzons-Rougier (1835) (cf. Pièces 70 et 71) ; 14-20. Le baron Delzons à Prosper Rougier, avocat à Riom ; 21. Prosper Rougier au Baron Delzons

22-29. Correspondance active de Jos. -P. D'Humières, littérateur né à Aurillac (An III- ?)

30-33. Lettres d'Antony Béraud, administrateur du théâtre de l'Ambigu (1846)

34. Lettre de l'historien Dulaure (s. d.)

35-37. Lettres du docteur Civiale (1826, 1828 et s. d.)

38. Lettre de Gustave Planche (s. d.)

39. Lettre de Chazerat, intendant d'Auvergne, à Brunon, receveur des Domaines à Aurillac (1787)

40. Lettre de l'égyptologue Jean-François Champollion à Borel fils, à Aurillac (3 Avril 1818) : remerciement pour la façon dont il a été reçu par lui dans cette ville, son retour à Grenoble après deux ans passés à Figeac, par suite du changement de préfet "maintenant on peut vivre en paix", il s'occupe beaucoup d'enseignement mutuel et a fondé avec «Ses amis une école élémentaire de 300 élèves "dont les progrès sont tous les jours plus sensibles" (Son frère et lui en avaient déjà fait établir une à Figeac)

41. Lettre de Dubois de Niermont (Joseph) ; président du tribunal de Murat (An XI)

42. Lettre de l'Abbé Buchmuller, curé de Saint-Géraud (1867)

43. Lettre à en-tête imprimé du journal politique et littéraire "Le Français" adressée par Béraud au baron Taylor, commissaire royal près le Théâtre-Français, et réponse du baron Taylor (1831, une pièce)
- 44-45. Lettres de Mgr de Marguerye, évêque de Saint-Flour (s. d. et 1840)
46. Lettre de Mgr Lyonnet, évêque de Saint-Flour (1852)
47. Lettre de Riou, du Conseil des Cinq-Cents (An III)
48. Lettre de Raimond de Caldaguès (1813)
49. Lettre de M. de Barbé-Marbois, ministre de la justice, au comte de Damas, touchant l'épuration dans les tribunaux du département du Cantal (16 Décembre 1815)
50. Pamphlet sur M. Duverdier, roturier qui veut se faire passer pour noble (s. d., copie)
51. Relevé des fonctions de Pierre Ganilh de 1791 à 1814
52. Lettre au sujet du recrutement adressé au maire de Carlat par le lieutenant commandant la force armée de l'arrondissement d'Aurillac (décret du 1er Empire ?) ;
53. Lettre au maire d'Aurillac au sujet de "quelques tapisseries, qui sont dans le grenier de la mairie" (22 Mars 1812)
- 54-58. Lettres de L. Furcy-Grognier, membre de l'Académie de Lyon, adressées de Lyon à son confrère Bréghot, vice-président du tribunal à Lyon : il s'agit du journal de l'Académie, de la ville de Lyon et de la province du Lyonnais (1824-1827)
59. Article signé A.-S. De Grééz et écrit sur du papier à entête du Dépôt d'étalons d'Aurillac : histoire de l'élevage du cheval en Haute-Auvergne à propos de la revue passée au Dépôt d'Aurillac par le général Fleury, directeur général des Haras, et le comte d'Aure, célèbre hippographe (milieu du XIXème siècle, 5 pages)
- 60-61. Lettres de Buirette de Belloy (XVIIIème siècle)
62. Lettre de L. Furcy-Grognier, Professeur à l'École vétérinaire de Lyon, au directeur général des Haras et de l'Agriculture : souhaitant être nommé directeur de l'École, il fait valoir ses services (1825)
63. Lettre de Dapeyron de Cheyssiol, médecin à Pleaux, au sujet de son mémoire sur la dysenterie de Pleaux en 1766-1767 (1767)
64. Lettre de V. Fontanier relative à un extrait de son voyage en Orient, paru dans la "Revue d'Orient" (s.d.)
- 65-68. Lettres et rapport de l'Abbé J. Laboudevie, vice-président de la société royale des antiquaires de France (1826-1836)
69. Portrait de l'abbé Migne (né à Saint-Flour, 1800-1875)
- 70-71. Enveloppes avec marques postales d'Aurillac (1835)
72. Couverture de cahier scolaire représentant "Gerbert inventant l'échappement à palettes" (p. 1) avec (P. 4) une notice sur le Cantal (imprimée à Pont-à-Mousson par Marcel Vagné, s.d.)
73. Billet de service de garde à Aurillac (6 hommes et 1 caporal, Octobre 1831)
- 74-75. Convocations (imprimées) de la garde nationale d'Aurillac (1833 et s.d.)
- 76-77. Invitations (imprimées) aux courses de chevaux d'Aurillac adressées à M. Brunon, greffier, et Mme (1826, 1827)
78. Passeport pour l'intérieur délivré à François Monjou, cultivateur à Carlat (Juin 1815)
79. Passeport pour l'intérieur délivré à François Borel, marchand d'Aurillac (1825)
80. "Positions géographiques et hauteurs absolues des principaux points de la feuille Cantal de la nouvelle carte de France" (s.d., 5 pages in-4° imprimées).

27 J 72

Pièces originales (assignats, billets de confiance, cartes d'électeur, etc...)

Dates : 1725-1846

Description physique : 159 pièces

- 1-97. Assignats ; 1. De 15 sols ; 2-16. De 50 sols ; 17-71. De 5 livres ; 72-87. De 10 livres ; 88-90. De 25 livres ; 91-97. De 50 livres
- 98-135. Billets de confiance émis par des municipalités du Cantal et du Puy-de-Dôme ; 98. Allanche (billet de 20 sols) ; 99-100. Aurillac (billets de 2 sols 6 deniers et de 4 sols) ; 101-103. Champagnac (billets de 10 et 20 sols) ; 104-111. Champs (billets de 10, 20 et 30 Sols) ; 112-113. Châteauneuf (billets de 5 et 10 Sols) ; 114. Condat (billet de 10 Sols) ; 115. Lanobre (billet de 20 Sols) ; 116. Marcenat (billet de 10 Sols) ; 117-118. Massiac (billets de 10 Sols) ; 119. Mauriac (billet de 10 Sols) ; 120-121. Murat (billets de 15 et 20 Sols) ; 122-123. Saint-Amandin (billets de 10 et 20 Sols) ; 124. Saint-Flour (billet de 5 sols) ; 125-131. Salers (billets de 10, 15 et 20 Sols) ; 132. Thiézac (billet de 20 Sols) ; 133. Trizac (billet de 5 Sols) ; 134. Lunet (Puy-de-Dôme) (billet de 20 Sols) ; 135. Pont-du-château (Puy-de-Dôme) (billet de 15 Sols)
- 136-137. Cartes d'électeur de Pierre Borel, marchand quincailler à Aurillac (Juin et octobre 1830)
138. Carte d'électeur de Jean-Antoine Dejou, propriétaire à Marmanhac (1846)

139. Carte de sûreté de Géraud Cussac, perruquier, natif de Saint-Flour, résidant à Paris depuis 11 mois (An II)
- 140-141. Armoiries de la ville de Murat
- 142-143. Ex-libris du comte d'Espinchal (1754) et d'Henri Espinchal (s.d.)
144. Carte du Cantal (époque révolutionnaire)
145. Commission de commissaire du Roi près le tribunal du district de Murat pour le sieur Roux (1er Octobre 1790, parchemin)
146. Promesse de paiement de la 2e annuité du prix d'un pré sis à Paulhenc et acquis par Jean-Baptiste Delrieu, prêtre (19 Mai 1793)
147. En-tête (imprimé) de lettre du commissaire du Directoire près l'administration centrale du département du Cantal (An VI)
148. Lettre d'Offroy, administrateur du district de Mauriac (An III, cachet de cire du district)
149. Lettre de renseignements sur le chanoine Jean-Baptiste Delrieu (né en 1725) (1792, cachet de cire de la ville de Paris)
150. Lettre du capitaine de gendarmerie d'Aurillac, au commissaire de l'organisation et du mouvement des armées de terre (An III)
151. Lettre à en-tête imprimé du président de l'administration du département du Cantal (An VIII)
152. Lettre de l'Avocat Chazelèdes, datée de Saint-Flour (1788) : il s'agit de son père, Pierre Chazelèdes, ancien conseiller procureur du Roi en la maîtrise des Eaux-et-Forêts de Saint-Flour, à qui a succédé le sieur Amat de Joux
153. Feuille de paiement (Recette du district d'Aurillac, An III)
154. Copie de la page de titre et des 3 premières pages de "La révolution du Cantal (6 Brumaire An III) ou Exposition de ce qui s'est passé dans la commune d'Aurillac avant et après le 9 Thermidor,..."
155. Lettre des administrateurs du Directoire du département au sujet des brigades de gendarmerie réunies à deux époques différentes à Aurillac, Saint-Flour et Murat pour le maintien de la tranquillité publique : demande qu'il ne soit fait aucune retenue sur la solde des gendarmes pour raison de l'étape qu'ils ont reçue "et qui est bien loin de les dédommager de la dépense que ces déplacements leur ont occasionnés" (6 Août 1792, signatures autographes)
156. Lettre de Guitard, président du département du Cantal, remerciant Palloy, entrepreneur de la démolition de la Bastille, de son don patriotique au département (23 Novembre 1790)
157. Lettre à en-tête imprimé de Carrier, commissaire des guerres du département du cantal (26 Pluviôse An IV, signature autographe)
158. Extrait de naissance de Jean-Jacques Offroy, né à Mauriac, le 24 Avril 1777 (signatures autographes de Bertin, curé constitutionnel de Mauriac, et des administrateurs du Directoire du district ; cachet de cire du district)
159. Observations sur les impôts et les ressources agricoles du Cantal (1790- ou 1791, 1 cahier de 8 pages).

27 J 73

Franc-maçonnerie

Dates : Sans date

Description physique : 59 pièces originales

Lettres (certaines contenant des notes bibliographiques), convocations, imprimés, cachets de cire, sceaux imprimés, extraits du registre des Loges de Paris.

27 J 74

Période révolutionnaire

Dates : 1791-1810

Description physique : 82 pièces originales diverses manuscrites et imprimées

1. Carte de section de Paris (1793)
2. Carte de sûreté (Paris, An VII)
3. Lettre imprimée signée Palloy (entrepreneur de la démolition de la Bastille) (An IV)
4. Lettre imprimée émanant de la Convention
- 5-6. Actions de Sociétés (1791 et An XI)
- 7-13. Lettres adressées au représentant du peuple Louvet (An IV - ?)
14. Lettre adressée à Menton de La Varenne, homme de loi à Paris, par un citoyen emprisonné à la suite des massacres du 2 septembre 1792 et qui réclame un jugement (26 Avril 1793)
15. Lettre à en-tête imprimé de la commune de Paris, commission des Armes, adressée à l'Administration centrale des armes portatives (An II)
- 16-18. Lettres à en-tête imprimés de la municipalité de Paris (An IV, pièce 16) ; du comité de salut public de Paris (An II, pièce 17), de la section de l'Indivisibilité de Paris (An II, pièce 18)

19. Lettre à en-tête imprimé de Gaspard Monge, ministre de la Marine et des colonies de la République (1793, signature autographe)
20. Signature autographe d'Aigoïn, juré au tribunal révolutionnaire à Paris (An II)
21. Signature autographe de Grouvelle (1793) (Il donna lecture à Louis XVI de son arrêt de mort)
- 22-23. Imprimés non remplis (An II)
24. Signature de Pache, ministre de la guerre (An I) (cf. Pièce 41)
- 25-34. Signatures de ministres de l'An II ; 25-26. Bouchotte (guerre) ; 27-28. Dalbarade (Marine) ; 29. Destournelles (contributions) ; 30. Lebrun (Affaires étrangères) ; 31. Deforgues (Affaires étrangères) ; 32. Paré (Intérieur) ; 33. Gohier (Justice) ; 34. Clavière (Contributions)
35. Imprimé non rempli (An II)
- 36-37. Imprimés non remplis : cartes de section de la municipalité de Lyon (179 l'an de la république française)
38. Bulletin de service de garde à Paris (1793)
- 39-40. Imprimés (An II)
41. Signature autographe de Pache, ancien ministre, maire de Paris (1793)
- 42-43. Imprimés (An II)
44. Extrait du registre des arrêtés du Comité de Salut public de la Convention (An II)
45. Extrait du registre des délibérations du Comité de salut public du district de Versailles (1793)
46. Lettre de Vaucher, accusateur public du département du Jura, demandant à un marchand doreur de Paris de lui faire une médaille d'accusateur public selon les indications qu'il donne (1791)
47. Lettre de la Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, suite à la nouvelle que des placards contre-révolutionnaires ont été affichés à Strasbourg et que l'on attribue ces faits à des réquisitionnaires de la Vendée (An II ?)
48. Contrat d'engagement de comédien (Direction des spectacles de la Commune de Lyon, An VII)
- 49-50. Lettres (1791 et An II)
51. Feuille de paiement d'arrégé de rente (département de la Manche, An VII)
- 52-53. Certificats d'assiduité au cours ; 52. Écoles de chirurgie de Paris (1793) ; 53. École de santé de Paris (An VI)
- 54-56. Pièces intéressant le district d'Issoudun (Indre) ; 54. Reçu délivré par le receveur du district pour paiement de partie du pris du domaine de Dorne, sis à Saint-Valentin, dépendant de l'Hôtel-Dieu d'Issoudun (An III) ; 55. Minute de lettres de ratification de l'acquisition par un Américain de Boston, en résidence à Paris, du domaine précité, vendu par deux négociants de Boston demeurant à Paris (An VI) ; 56. Rescription sur domaines nationaux (An VI)
57. Reçu délivré par le trésorier du district de La Rochelle pour paiement de partie du prix d'une maison possédée, ci-devant par les Carmes et vendue comme bien national (An III)
58. Lettre du directeur général des transports et Convois militaires des armées du Rhin (An III, cachet de cire)
59. Arrêté du Directoire du district de Haguenau (Bas-Rhin) (An III)
60. État-civil de Michel Maluard, reçu frère mineur (Extrait des actes de profession tiré des registres des Récollets de Montferrand en Auvergne, 1756 ; cachet de cire de la municipalité de Clermont-Ferrand en 1790)
61. Description abrégée des 12 estampes sur les principales journées de la Révolution (5 Mai 1789-13 Vendémiaire An IV), gravées par Helman, d'après les dessins de Monnet (une feuille imprimée in-f°)
62. Certificat de résidence délivré à Jean-Baptiste Sauriat par la municipalité de Strasbourg (An III)
- 63-67. Affiches in-f° ; 63. Biens nationaux à vendre, district de Gray (Hte-Saône) (1792) ; 64. Arrêté du Directoire concernant la levée des chevaux pour l'armée (An IV) ; 65. Loi qui ordonne à tous les fonctionnaires publics... Qui auraient été destitués ou suspendus de leurs fonctions depuis le 10 Thermidor de se retirer incontinent dans les communes où ils étaient domiciliés avant ce terme (5 Ventôse An III) ; 66. "L'ombre de Mirabeau aux Français sur le projet de démonétiser une partie des assignats" (s.d.) ; 67. Pétition à l'Assemblée nationale (17 Juin 1791). Suivent les noms des citoyens de la section des Gobelins qui l'ont proposée et ceux des citoyens actifs de la section du Théâtre-Français, réunis en Assemblée primaire, qui, la première, a adhéré à cette pétition
68. Certificat d'identité (An III)
69. Lettre du Service des subsistances militaires (An III, cachet de cire)

- 70. Délibération de la municipalité de Paris relative au citoyen Armand, nommé pour remplir provisoirement les fonctions de trésorier de la commune (An III)
- 71. Lettre d'envoi de l'arrêté nommant le trésorier de la commune de Paris (An IX)
- 72. Feuille de route de Metz à Nancy, délivrée par le commissaire des guerres de Metz (An VI)
- 73. Feuille de paiement d'arréragé de rente (département de la Manche, An VII)
- 74. Arrêté de radiation de la liste des émigrés d'une ex-noble de Birlenbach (Bas-Rhin) (An X)
- 75-76. Bons d'achat de tissu délivrés par les commissaires aux accaparements de deux sections de Paris (An II, I cachet de cire)
- 77. Certificat de section de Paris (Art II)
- 78. Invitation à une réunion de la Société des amis de l'union et de l'égalité dans les familles (s.d.)
- 79-80. Convocations pour monter la garde à Paris (An II et An III)
- 81. Certificat (imprimé) d'inscription au Grand-livre de la Dette viagère (Paris, 1810)
- 82. Rapport signé des membres de l'administration générale des armes portatives (18 Ventôse An...).

27 J 75

Salers et le bailliage

Dates : 1788-1790

Description physique : 31 pièces originales

- 1-3. Lettre d'envoi et mémoire de Duclaux, président de l'Élection de Mauriac et syndic de la ville, tendant à la suppression du bailliage de Salers et à la création d'un nouveau bailliage, à Mauriac ; réponse défavorable de Paris (1788)
- 4. Mémoire sur le bailliage de Salers : son histoire, ses titres (1789)
- 5. Observations sur le bailliage de Salers, en réponse aux prétentions de la ville de Mauriac ; s.d. (1789)
- 6. Mémoire pour la ville de Salers, S.d. (1789)
- 7. "Observations sur la situation des chefs-lieux et tribunaux de district dans la haut-pays d'Auvergne" : les motifs de préférer Salers à Mauriac pour l'établissement du chef-lieu et du tribunal du district (1789, 4 pages imprimées)
- 8-13. Délibérations des assemblées d'habitants et corps communs des paroisses de Auzers, Proudelle, Sauvat, Veyrières, Ydes, et de la ville de Salers : demandes motivées de conservation du bailliage de Salers (1789)
- 14-25. Lettres sur le même sujet (1789-1790), notamment (pièces 16 à 21) lettres adressées à Mabru, trésorier au Bureau des finances de la généralité de Riom, et (pièces 18, 19, 22 à 24) correspondance active et passive de Rolland, avocat, procureur du Roi de la ville de Salers, tous les deux députés extraordinaires de Salers à l'Assemblée nationale
- 26. Observations du Bureau des finances de Mauriac sur les plaintes de la ville de Salers quant à ses impositions, s.d. (1790)
- 27-28. Extraits des procès-verbaux de l'Assemblée nationale ; 27. Décret : division du département du Cantal en 4 districts, alternat du siège du département entre Saint-Flour et Aurillac, établissement à Salers de la juridiction du district de Mauriac (29 Janvier 1790, cachet de cire) ; 28. Attestation de la prestation de serment de Mabru de la tribune des députés extraordinaires (11 Février 1790, cachet de cire)
- 29. Extrait du registre des délibérations de la ville de Salers : remerciements à Claude-Alexis Mabru, trésorier au Bureau des finances de la généralité de Riom, et à Pierre Rolland, seigneur de la Guillaumie, originaire et habitant de Salers, et offre à Mabru de lettres de citoyenneté (1790, cachet de cire)
- 30. Remerciements à l'adresse de Mabru par la communauté des procureurs du bailliage de Salers (1790)
- 31. Frais de députation de Rolland et Mabru.

27 J 76

Objet principal : histoire locale

Dates : 1749-1854

Description physique : 33 pièces originales

- 1-3. Police de la ville d'Aurillac (affiches) ; 1. Arrêté relatif au pavage des rues par les propriétaires et à la circulation du bétail dans les rues (1749) ; 2. Permission aux sieurs Courbebaisse et Felgines, bouchers d'Aurillac, de débiter de la viande pendant le Carême, mais à des prix fixés (1765, indication de ces prix) ; 3. Arrêté interdisant à Aurillac le port et la vente de masques (1783)
- 4-6. Arrêts de la cour du Parlement de Paris (affiches) ; 4. Arrêt qui interdit à perpétuité le nommé Furcy-Grosnier, huissier au bailliage d'Aurillac (1767) ; 5-6. Arrêt portant défense d'injurier ou maltraiter Jean-Baptiste Franiatte et Louis Béral, féodistes (1785)

- 7-9. Faire-part de décès ; 7. Jacques de Gagnac, seigneur du Bac (1779) ; 8. Marguerite Chauzy, épouse de Me Rampon, procureur au bailliage d'Aurillac (1779) ; 9. Gabrielle Peytavi, veuve de Jacques Daudé, bourgeois (1780)
10. Mémoire (imprimé) pour Hugues Robert et Gabrielle Blanc, sa femme, contre Antoine Boignes et Anne Souquières, sa femme (1781, 40 pages)
- 11-15. Ordonnances de l'intendant d'Auvergne condamnant à l'amende des notaires coupables d'avoir soustrait des actes à l'enregistrement (1787, affiches) ; 11-12. François Balit, notaire à Champagnac ; 13. Jean-Noël Barrier, notaire à Vebret ; 14. Le nommé Escoubanier, notaire à Mauriac ; 15. Le nommé Gentil, notaire au village de Boumioux (Ladinhac)
16. Loi portant qu'il n'y a lieu à délibérer sur la pétition du district d'Aurillac à l'effet que l'assemblée électorale du département soit convoquée pour être procédé à l'élection de l'évêque et d'un membre de la Cour de Cassation (1791, 2 pages imprimées)
17. Arrêté de l'administration du district d'Aurillac relatif aux créanciers des émigrés (29 Pluviôse An II, affiche)
18. Arrêté du maire d'Aurillac fixant les prix du poisson, de la volaille, des légumes verts, des fruits, des laitages, des sabots (3 Fructidor An II, affiche)
19. Pétition (imprimée) au ministre des finances sur les opérations cadastrales de la commune d'Aurillac (rédigée par Bonnefons-Lintilhac, avocat) (1818, 38 pages ; liste sur 4 pages des noms et professions des signataires)
- 20-24. Pièces intéressant l'enseignement ; 20. "Exercice de physique sur le mécanisme des sens... (Pour combattre) cet abus de la philosophie qu'on appelle scholastique" (Collège de l'Oratoire de Riom, 1763, affiche in-f°) ; 21. Exercice littéraire par les pensionnaires du Collège d'Aurillac (dont Charles Payré aîné, Américain) (1775, affiche in-f°) ; 22. Exercice littéraire par les écoliers de 4ème du Collège d'Aurillac (s. d., affiche) ; 23. Rapport (imprimé) du maire d'Aurillac, Delom-Lalaubie, relatif à une méthode d'enseignement de l'écriture en 8 ou 12 leçons (1827, 2 pages) ; 24. Diplôme de licencié en droit de Louis Serieys (Toulouse, 1854, parchemin)
25. Brevet de libraire à la résidence d'Aurillac accordé à François Bonnefons (17 Avril 1830, parchemin)
26. Loi relative à l'élection d'une nouvelle municipalité à Mauriac (à la suite d'un différend survenu dans la ville à ce sujet) (1791, 2 pages imprimées)
- 27-29. Bailliage de Salers ; 27. Déclaration du Roi du 4 Août 1771 ordonnant que la justice de Salers continuera à ressortir à la sénéchaussée de Riom, en dérogation à l'édit de février de la même année, qui la faisait ressortir au Conseil supérieur de Clermont (3 Pages imprimées) ; 28-29. Arrêts de la Cour du Parlement de Paris ; 28. Défense d'exposer les bêtes mortes, ainsi qu'on le fait dans l'étendue du bailliage de Salers ; ordre de les faire enterrer. Défense de laisser vaguer les chiens (1778, 4 pages imprimées) ; 29. Ordre aux syndics des paroisses de veiller à l'exécution de l'arrêt de 1778 (1781, 4 pages imprimées)
30. Calendrier pour la province d'Auvergne (1771 ; renseignements sur les courriers de Clermont ; une feuille imprimée in-f°)
31. Arrêt du Conseil d'État ordonnant la vente et aliénation des droits seigneuriaux dûs aux mutations par échange (1761, affiche)
32. Plan (imprimé) des attaques et batteries devant le fort Philippe près Manon (Majorque), envoyé par un officier de l'Armée. - A Paris, chez le Sr Le Rouge, ingénieur-géographe, 1756
33. Imprimé intéressant l'île d'Oléron (invitation à une fête, 1790).

27 J 77

Objet principal : titres de famille

Dates : 1637-1830

Description physique : 47 pièces originales

- 1-2. Pièces relatives au sieur Beruezet (1637, 1640)
3. Rapport du sieur Trepsat contre les habitants de la Boissonneyre (Chavagnac) (1673)
4. Reçu du receveur des tailles de l'Élection de Saint-Flour pour partie de la taille due par les habitants de Chastel-sur-Murat (1692)
5. Mémoire pour François de Salesse contre Jean Queille (Riom, 1720)
6. Lettre de Teillard de Laterisse (Murat, 1727)
7. Billet signé "de Chazelles" concernant Jean Boutoute, Jamme Combes et le sieur Teillard (Murat, 1732)
8. Saisie des meubles de la femme Andral pour non paiement de ses impositions (Chastel-sur-Murat, 1733)
9. Billet signé "de Saint-André d'Apchon" concernant Pierre Dantier, fermier de M. de Belvezein (1733)
- 10-11. Pièces intéressant le sieur Devauchassade, de la paroisse de Saint-Saturnin (1762, 1785)

12. Lettre avec sceau de Mgr de Ribeyre, évêque de Saint-Flour (1769)
- 13-14. Correspondance adressée au curé Gibert par le vicaire général du Puy (1781)
- 15-27. Pièces intéressant la famille Dubois de Niermont (1787-1825)
28. Jean-Antoine Dubois, médecin à Murat, contre Jean Roche, cultivateur au village de Gaspard (La Chapelle-d'Alagnon) (1791)
29. Jean Dubois, avoué à Murat, contre Jean Gazel, cultivateur au Rieu (Paulhac) (1793)
30. Lettre adressée d'Etampes annonçant l'envoi de chaudrons au sieur Mage, chaudronnier à Paris (1791)
31. Adresse à la Convention présentée par les autorités constituées de la ville d'Aurillac (protestations, notamment contre les arrestations arbitraires et les violations de propriétés) (1793)
- 32-35. Pièces pour Antoine-Marie Vidal et Marie Amadiou, son épouse, contre Jean-Baptiste Amadiou, de la Marinie (Marcenat) (1809)
36. René Tournier, avocat à Murat, contre Joseph Teillard-Chabrier, avoué à Murat, au sujet de biens situés au Poux (Cheylade) (1811)
- 37-39. Ventes d'immeubles après saisies ; 37-38. Au Giraldaix (Cheylade) : saisi : Jean Rodde, marchand et cultivateur, habitant du dit lieu ; saisissants : Marie Pichot-Duclos, veuve de Jean Talendier aîné, négociant à Murat, et autres héritiers du nom de Talendier (1814) ; 39. A la Tourille (Celles) : saisi : Géraud Niocel, cultivateur audit lieu ; saisissante : Marie-Françoise-Dianne de Lagarde-Chambonas, propriétaire, château de Villargoix, commune du même nom (Côte-d'or) (1819)
- 40-42. Pièces pour le maire de la commune de Cheylade contre Blaise Lemmet, Marguerite Lemmet, veuve Chadeaux, et Jeanne Veschambres, brassiers habitant à Chamalière (Cheylade), usurpateurs de communaux (1819)
43. Jean-Guy-Alexandre Revel, propriétaire à Montsalvy, contre Jean Loubières, propriétaire, cultivateur au Bousquet (Marcolès) : saisie de biens sis au Bousquet et désignés (Journal d'annonces judiciaires du département du Cantal, n° 43 - 27 Octobre 1821, p. 1-2)
44. Vente à Jacques-Martial Cam, garçon menuisier à Murat, d'un immeuble délaissé par feu Marguerite Testala et sis à Murat (1821) (Voir aussi la pièce précédente, p. 3)
45. Lettre d'envoi par Claude Rodier, avoué à Murat, de pièces concernant le sieur Borel (1822)
46. Lettre d'Elise Chassaniol reconnaissant le retrait de pièces de chez Me Dubois, à Murat (1830)
47. Faire-part de mariage : Marie-Louise-Eliza Beaufiles-de-Coren et Emery-Marie-Joseph Gineste-Lachaze, avocat à Mauriac (s.d.).

27 J 78

Objet principal : titres de famille

Dates : 1563-1791

Description physique : 27 pièces originales

1. Reconnaissance (copie de 1706) consentie par Arnaud de Cardaillac, prieur de Cieurac (diocèse d'Albi) (1563)
2. Pièce intéressant la paroisse de Saint-Paul-des-Landes (1618)
3. Lettre adressée de Paris à un correspondant d'Aurillac et signée "de Cambefort" (1640)
4. Pièce concernant la famille Brolhat, de Saint-Simon (1653)
5. Baptême de Jean, fils de Jean et de Thérèse Peitavy (Extrait du Livre des baptêmes de l'église Notre-Dame d'Aurillac, année 1658)
6. Pièce relative à des immeubles du faubourg des Cordeliers, à Aurillac (1660)
7. Location à Thérèse Peytavi, par Jean Lacarrière, seigneur de Monteily, d'un immeuble sis à Aurillac (1665)
8. Pièce concernant Françoise Mazières, à Boisset (1684)
9. Lettre à l'archevêque de Bourges, abbé d'Aurillac : demande de protection d'un "pauvre paysan" d'Aurillac assigné en justice (1706)
10. Reçus signés "Puech de Fargues" (1712-1719, une pièce)
- 11-12. Assiette des impôts de la paroisse de Carlat ; 11. Année 1712 (1 cahier de 28 pages) ; 12. Année 1724 (1 cahier de 15 pages)
13. Attestation de l'official de Limoges que Bernard Dubois, prêtre d'Aurillac, a été vicaire à Saint-Viance (Corrèze) (1714)
14. Reçu délivré à Marie Dubois par le receveur des tailles d'Aurillac contre paiement de la dîme (5 livres par an) pour une maison à Aurillac (1718)
15. Contrat de mariage entre Guillaume Palmier et Marie-Aimée Henry, tous les deux de Saint-Flour (1761)
16. Vente, par Pierre Farradesche, bourgeois d'Allanche, et les autres héritiers de Charles Prinat, de l'office de conseiller procureur du Roi en l'Élection de Saint-Flour (1765)

17. Reçu délivré par le receveur des tailles de l'Élection d'Aurillac contre paiement des impôts de la paroisse de Marcolès, exercice 1769
18. Reçu délivré par le sieur de Comblat aux consuls de Marcolès contre paiement de la rente seigneuriale qu'ils doivent annuellement au seigneur de Larode (1769)
19. Bail à ferme d'un moulin et d'une métairie sis à Bournoncles et appartenant à l'hôpital de Saint-Flour (1771)
20. Évaluation d'office de conseiller au bailliage de Saint-Flour pour Pierre-Paul Henry et Jean-François Béraud de Loudières (1771)
21. Pièce renseignant sur les biens de Charles-Joseph de Saint-Marsal de Conros, baron d'Aurillac (1775, parchemin)
22. Le seigneur du Jarrouset (La Chapelle-d'Alagnon) contre Jean Rolland, du village de Gaspard, même commune (1779, parchemin)
23. Contrat de mariage entre Jacques Bonnault, président en l'Élection de Saint-Flour, et Suzanne Chirol (1788)
- 24-26. Famille Delrieu (1788-1791) ; 24. Lettre envoyée de Vic par le Sieur Delrieu à son frère, l'abbé Delrieu, à Buzers (Saint-Martin-sous-Vigouroux) (1788) ; 25. Lettre adressée à M. Delrieu, prieur à Buzer, par son neveu, Delrieu fils (s.d.) ; 26. Déclaration de renonciation d'appartenance au clergé régulier faite devant la municipalité de Saint-Martin-sous-Vigouroux par Jean-Baptiste Delrieu, ancien chanoine de l'ordre de Saint-Augustin (1791)
27. Contrat de mariage entre Jean-Jarumes Rongier, avocat à Saint-Flour, et Marguerite Baduel (1789).

27 J 79

Objet principal : Révolution

Dates : 1753-1795

Description physique : 13 pièces, les 11 premières imprimées

1. Ordonnance des officiers du bailliage d'Aurillac sur la nécessité de remettre à neuf le pavé de l'église Notre-Dame et de faire enlever le terrain de l'ancien cimetière, qui s'est éboulé et répandu jusqu'aux portes des boutiques et maisons, de l'autre coté de la rue (1753)
2. Passeport pour Jean-Antoine Miquel, d'Aurillac, sa sœur et l'enfant de cette dernière, qui vont rejoindre leur parent et mari, résidant en Espagne (Mairie de Bayonne, 1788)
3. État numérique par département des municipalités qui ont fait des soumissions pour acquérir des domaines nationaux, jusques et y compris le 16 Juillet 1790 (avec montant des sommes, mais sans désignation de biens) (1790)
4. Contribution patriotique : situation des opérations y relatives (tableau par département, 10 Janvier 1791 ; 8 pages)
5. Loi relative à l'organisation de la garde nationale (A Aurillac, de l'imprimerie de Viallanes, 1793 ; 28 pages)
6. Loi relative à des liquidations d'offices de perruquiers-barbiers et de baigneurs-étuvistes dans un certain nombre de villes du royaume, avec le nombre des charges pour ville et le montant des liquidations (30 Juillet 1792, 4 pages)
7. Tableau de la répartition par département des 300 000 citoyens appelés à la défense de la patrie, s.d. (1793)
8. État des places de guerre et postes militaires, classés suivant leur importance, s.d.
9. Décret de la Convention relatif aux mouvements contre-révolutionnaires qui viennent d'éclater dans le département de la Lozère (2 Juin 1793)
10. Décret de la Convention qui nomme les représentants du peuple Châteauneuf-Randon et Mailhe pour se rendre dans le département de la Lozère et autres limitrophes (3 Juin 1793)
11. Loi portant que l'administration du Cantal sera définitivement fixée à Aurillac (19 Messidor An II-7 Juillet 1794)
12. Arrêté de l'administration du département du Cantal au sujet de la réorganisation de la garde nationale (7 Prairial An III - 26 Mai 1795 ; extrait non imprimé du registre des délibérations)
13. Lettre d'envoi de cet arrêté adressée à la municipalité d'Aurillac par le président du district (9 Prairial an III - 28 Mai 1795).

27 J 80

Histoire locale, titres de famille

Dates : 1622-1789

Description physique : 17 pièces originales

1. Prix des grains (froment et seigle) (1622-1629, 1 cahier de 6 pages)
2. Reçu délivré au receveur du taillon en l'Élection d'Aurillac par Amable Delort, conseiller du Roi et commissaire examinateur au bailliage et siège présidial d'Aurillac, contre partie des gages et droits attribués à ces deux offices (1682, parchemin)

3. Sentence intéressant la famille Daguson (1706)
- 4-5. Pièces concernant Géraud Rossignol, marchand chaudronnier à Tidernat (Laroquevieille) (1706)
- 6-10. Arrêts (imprimés) du Conseil d'État supprimant des droits de péage (1738-1748) ; 6. Dans la seigneurie de Vernols, au détriment du sieur du Four de Prades (1738) ; 7. Dans les seigneuries d'Allanche et de Maliargues, au détriment du sieur Dienne de Cheylader (1740) ; 8. A Vigouroux, au détriment du sieur de La Volpilière (1740) ; 9. A Saint-Flour et dans les faubourgs, au détriment de l'évêque (1745) ; 10. Dans la seigneurie de Massiac, au détriment du sieur d'Espinchal (1748)
11. Minutes du notaire Coussergues relatives à des biens sis à Ginalhac (Laroquevieille) (1742 et 1746 ; 1 cahier de 10 pages, parchemin)
12. Pièce intéressant Joseph Berton (1751, parchemin)
13. Indemnité accordée à Antoine Viallanes, messenger d'Aurillac à Paris, pour le transfert d'un prisonnier de la prison d'Aurillac à la Conciergerie (1760, parchemin)
14. Sentence concernant Jean-Annet Vigier, marchand chaudronnier, et Marie-Anne Lacarrière, sa femme, ainsi que Pierre Armandie et son fils Pierre, marchands, relativement au domaine et moulin appelés de Lacarrière, village du même nom, paroisse d'Ytrac (1773, 20 pages, parchemin)
15. Lettres de ratification pour l'acquisition par Jean Pojolat, marchand à la Rouzière, paroisse de Védrières, de terres dépendant de Montredon et cédées par Guillaume Vidal, notaire à Ruines (1780, parchemin)
16. Fixation de l'indemnité due pour la réunion au domaine royal de la messagerie d'Aurillac à Paris et retour (1781, parchemin)
17. Contrat de rente foncière passé à Saint-Denis-de-Gastines (Mayenne) (1789, parchemin).

27 J 81

Recherches de Jean Delmas : lettres de correspondants

Dates : 1890-1904

Description physique : 257 pièces

1. Amiable (Louis) (1895) : au sujet du vénérable Muret ou Huret, avocat à Saint-Flour (1781 ?) et de la Loge d'Aurillac
2. Amiable (veuve) (1897)
- 3-4. Aubépin (Charles), archiviste du Cantal (1892-1893)
- 5-17. Aulard (A.), vice-président de la Société de l'histoire de la Révolution française (1893-1898)
18. Auzolles (d') (Clermont-Ferrand, 1892)
- 19-20. Boudet (Marcellin) (1893)
- 21-42. Bourloton, éditeur du "Dictionnaire des parlementaires" (1890-1898)
- 43-49. Brette (A.) (Saint-Amandin) (1897)
- 50-51. Bruel (A.) (Paris, 1897)
52. Cathelineau (de), château de Vernières, par Talizat (s.d.)
- 53-59. Chabau (abbé B.) (Saint-Flour, 1896-1897)
- 60-64. Charavay (Etienne), vice-président de la Société de l'Histoire de la Révolution française (1893-1898) ; 6l. Au sujet de La Fayette, de sa réception à Saint-Flour par la loge "Sully", de son séjour à Aurillac en 1787
65. Charmes (Francis), député du Cantal (s.d.)
- 66-68. Costerousse (Saint-Saturnin, 1896)
- 69-72. Courchinoux (Abbé F.) (1896-1897)
- 73-74. Dandurand (Ruines, 1896-1897)
- 75-76. Delpy, avocat général près la cour d'appel de Riom (1898) ; 75. Sur la liste des suspects du district d'Aurillac annotée par Carrier
- 77-79. Dienne (comte de) (1898)
- 80-94. Farges (Louis) (1896-1898) ; 85. Renseignements sur Louis Farges et sur sa famille ; quelques indications pour les familles Charmes, Hébrard, Moissinac
- 95-103. Gaillard (Saint-Flour, 1896-1898) ; 95. Au sujet du nom révolutionnaire de la commune de Saint-Flour en l'An II ; 101. Sur la création de la loge maçonnique "Sully" à Saint-Flour et sur quelques données de l'histoire locale
- 104-107. Gibiard (Abbé) (Riom-ès-Montagnes, 1897-1898) ; 106. Quelques renseignements sur les divisions administratives de la paroisse de Riom-ès-Montagnes à l'époque révolutionnaire
108. Jalenques, notaire à Aurillac (1897)
- 109-111. Jouvét (Ulysse) (1898) : au sujet de la liste des suspects du district d'Aurillac annotée par Carrier
- 112-113. Lallié (Alfred) (1898) : au sujet de Carrier

114-152. Le Blanc (Paul) (1892-1904) ; 132-133. Mariage célébré à La Chaise-Dieu (Haute-Loire), entre Claude Hébrard, receveur du Domaine du Roi de cette ville, originaire de Salers, et Marie Olier, le 23 Décembre 1788 : quelques notes y relatives ; 135-136. Renseignements sur certains membres de la famille Mirande ; 147. Anecdote sur Louis-Furcy-Grogner ; 148-149. Furcy n'est pas un prénom, mais un nom de famille ; 151. Sur quelques membres de la famille d'Anterroches ; 152. Fragment généalogique de cette famille
 153. Mège (Francisque) (1897) : remarques au sujet de l'influence exercée par la maçonnerie sur les événements de la Révolution et quelques renseignements sur les loges de Clermont-Ferrand
 154. Meyniel (A.) (1897) : sur Charles Bos, né à Saint-Flour
 155-157. Pierre (Victor) (1898) ; 155. Détails sur Thibault, évêque de Saint-Flour ; 156-157. Au sujet de Mgr Salomon, évêque de Saint-Flour
 158-161. Poulhès (Abbé Bernard) (1896-1898) ; 160. Quelques renseignements sur l'abbé Antoine Jurquet
 162. Reyt (Abbé) (Champs, 1897)
 163. Rhode (E.) (Murat, 1898)
 164. Ribier (Dr de) (1904) : sur quelques membres de la famille d'Anterroches
 165-175. Rouchon (G.), archiviste de Puy-de-Dôme (1896-1898)
 176-179. Serres (abbé J.B.) (1897-1898)
 180-182. Soucher (abbé), curé de Saint-Amandin (1897-1898)
 183-188. Tournemire (de) (1897) ; 188. Sur le fief de Roussy (St Projet) et sur des Fournier, titrés en 1765 sieurs de Roussy
 189-193. Vernière (A.) (1897-1898)
 194-252. Correspondants divers (1892-1901) ; 229. Correspondant non identifié (Bretenoux (Lot), 1897) : quelques remarques sur la franc-maçonnerie, à propos de l'ouvrage de Jean Delmas sur "les loges maçonniques de Saint-Flour"
 253-257. Correspondants divers (s.d.).

27 J 82

Députés du Cantal : vie, opinions, carrière, famille, biens.

Dates : 1727-1868

Description physique : 290 pièces, quelques-unes imprimées

1-12. Mailhes (Joseph) (1727-1800), maire de Salers, élu député à la Convention, non-acceptant
 13-31. Henry (Pierre-Paul) (1738-1798), député à la Législative (1791) ; 13. Son portrait ; 24. Lettres royaux lui octroyant l'office de conseiller-maître particulier en la maîtrise des Eaux-et-Forêts de Saint-Flour (1764, copie)
 32-63. Teillard-Nozerolles (François) (1739-1816), maire de Murat, député à la Législative (1791) ; 33. Lettres royaux lui octroyant l'office de procureur du Roi en la ville et prévôté de Murat (1767, copie) (cf. pièce 63) ; 40. Son portrait
 64-70. Duclaux (Paulin) (1746-1809), maire de Mauriac, député au Conseil des Cinq-Cents (1797)
 71-76. Mirande (Nicolas) (1746-1815), député sous la révolution
 77-93. Malhes (Pierre) (1748-1829), député sous la Révolution
 94-107. Méjansac (Jacques) (1750-1837), député sous la Révolution
 108-111. Croizet (Hugues) (1752-1831), député sous la Restauration
 112-119. Clavières (Jean-François) (1754-1835), député sous la Révolution et le Consulat
 120-135. Vacher de Tournemire (Charles) (1755-1840), député sous la Révolution, le Consulat, l'Empire et la Restauration
 136-141. Peuvergne (Guillaume) (1755-1812), maire d'Allanche, député à la Convention
 142-146. Chabanon (Dominique) (1757-1836), maire de Murat, député sous la Révolution
 147-150. Saint-Martial de Conros (Ch. de) (1757-1838), commandant de la garde nationale d'Aurillac (1790)
 151-157. Ganilh (Charles) (1758-1836), député sous le Consulat et la Restauration
 158-168. Jalenques (Benoit) (1758-1834), maire de Maurs, député suppléant à la Législative (1791) ; 159. Création à Maurs d'une école d'enseignement mutuel (1820-1821)
 169-174. Gros (Jean-Baptiste) (1759-1823), député à la Législative (1791)
 175. Roussilhe-Morainville (J.) (1759-1843) : envoi par lui dans le Cantal de moutons de race espagnole (Procès-verbal du Conseil général, An X ; copie)
 176-178. Benoid (Joseph) (1762-1844), député à la Législative (1791)
 179-203. Guitard (Antoine-Joseph) (1762-1846), député à la Législative (1791) et sous la Restauration, préfet du Cantal de 1830 à 1832 ; 187. Son portrait
 204-208. Jaubert (Guillaume-Auguste) (1769-1825), évêque de Saint-Flour sous l'Empire, député au Corps législatif en 1814

209-225. Perret (Jean-Baptiste) (1762-1843), maire d'Aurillac, député en 1791 ; 215. Provisions de l'office de conseiller du Roi au bailliage et siège présidial d'Aurillac (1786, copie)
 226-238. Salvage (Jean-Félix-Augustin) (1762-1843), député en 1791 et sous l'Empire
 239. Fahy (Jean-François) (1764-1832), député à la Chambre des Cent-Jours où il ne joua aucun rôle
 240-243. Lastic (Joseph de) (1772-1866)
 244-245. Barlier (J.-B.) (1780-1865), député sous la restauration
 246-248. Higonet (Ph.) (1782-1859), député sous la Restauration ; 246. Son portrait
 249-252. Dubois de Fer ou Dubois-Dufer (François) (1787-1874), député à la Chambre des Cent-Jours
 253. Vatimesnil (H. de) (1789-1860)
 254-255. Bonnefons (J.-B.) (1791-1868), député sous la Monarchie de Juillet
 256-260. Dessauet (Pierre) (1794-1869), maire de Fournols, député sous la monarchie de Juillet ; 256. Son portrait
 261-270. Salvage (Paul-Marie-Félix-Augustin) (1796-1863), député sous la Monarchie de Juillet
 271. Teillard-Nozerolles (Jean-François-Bonaventure) (1800-1844), député sous la monarchie de Juillet
 272-290. Castellane (Henri de) (1814-1847), député sous la monarchie de Juillet.
Info. originaux : Documents originaux, copies des Archives nationales et départementales, extraits des registres de l'état-civil, copies de minutes notariales, etc..

27 J 83

"Silhouettes cantaliennes" par O. Fusain (abbé Francis Courchinoux)

Dates : XIXe

Description physique : Coupures de journaux ; 1 cahier de 8 pages

1. Gabriel (le Frère) ; Usse (Mgr), vicaire apostolique en Birmanie ; Duclaux (Emile) ; Soubrier (Mgr), évêque d'Oran ; Géraud (le Major)
2. Pagis (Mgr), évêque de Verdun ; Dupuy (Barthélémy), lauréat de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences, maire du Vaulmier ; Marty (Edouard) ; Delmont (l'abbé), professeur à l'Université catholique de Lyon
3. Chabau (le chanoine) ; Charbonnel (l'abbé) ; Lintilhac (Eugène) ; Tourdes (Félix) ; son père fut "victime de la charité dans le terrible incendie de la rue des Frères", à Aurillac
4. Lagarrigue (l'abbé) ; Arvernophile, alias Jean de Murat, de son vrai nom Delort ; Bray (Mgr), vicaire apostolique en Chine ; Brun (Mgr), prestataire apostolique
5. Serres (le Père) ; Farges (Louis) ; Héribaud (le Frère) ; Boule (Marcellin)
6. Laurichesse (l'abbé) ; Géraud (Mgr) ; Réveilhac (Mgr) ; Auzers (le baron d') ; Vermenouze (Arsène)
7. Roussilhe (le Père), missionnaire en Équateur ; Rengade (le docteur) ; Boissière (l'abbé) ; Delmas (Albert)
8. Andrieux (Louis) ; Bonheur (Rosa) ; Bonheur (François).

27 J 84

Cartes et gravures anciennes

Dates : 1594-1871

Description physique : 15 pièces

1. Carte de Saint-Flour à Chaudesaigues (1826)
- 2-7. Cartes du département du Cantal ; 4. 1841 ; 6. Avec notice sur le Cantal (s.d.)
8. Carte de l'Auvergne avec notice au verso (Franciae descriptio, 1594, Cologne)
9. Habitation rurale du Cantal ; intérieur (Exposition du travail, Paris, 1891)
10. Vue de Murat (s.d.)
11. Portrait de l'abbé F. Armand (s.d.)
12. Château de Sourniac (S.d.)
13. Vue prise à Vic (s.d.)
14. La percée du Lioran, côté de Murat, lors du commencement des travaux
15. Caricature (Auvergnat pendant le siège de Paris, en 1870-1871).

27 J 85

Objet principal : députés du Cantal, personnalités diverses

Dates : 1634-1893

Description physique : 18 pièces dont 17 imprimées

1. Portrait de Mary-Raynaud ("L'Intransigeant illustré", 4 décembre 1890)
2. Devès (Pierre-Paul) : portrait, notice biographique jusqu'en 1882 "Le Bulletin de vote", n° 27, s.d.)
3. Lettre et signature autographes de l'ex-député à la Convention Dominique Chabanon (1820)

- 4-5. Carrier ; 4. Comptes rendus des séances du tribunal révolutionnaire inculpant Carrier et le condamnant à la peine de mort (23-26 Décembre 1794) ("Journal des lois de la République française", 27 Décembre 1794) ; 5. Sur Carrier (peu après son exécution)
6. Salvy (Christophe-Louis-Firmin), député du Cantal à l'Assemblée nationale de 1871 : notice (vers 1871)
7. "Déclaration du bailli de Crussol, député de la vicomté de Paris", contre le décret de l'assemblée nationale du 30 Juillet qui supprime en France les ordres de chevalerie (31 Juillet 1791)
8. Notices sur 4 députés du Cantal (1893, paginé 93-95) : Bastid (Adrien-Pierre) ; Lascombes (Antonin) ; Charmes (Francis) ; Bory (Armand)
9. Portraits de Bastid (recto) et de Lascombes (verso)
10. Portraits de Bory (recto) et de Charmes (verso)
11. Manhès (le comte Charles-Antoine), né en 1777, à Aurillac : notice extraite de la "Biographie des hommes vivants", 1816-1819
12. Dessauret (Pierre), né en 1794 à Saint-Flour, député du Cantal à partir de 1837 : notice jusqu'en 1841
13. Raisin-Grômier du Cantal : figure, notice par F. Héringcq (Extr. de la "Revue horticole", 15 Janvier 1850)
14. Armoiries de Mgr Lamouroux de Pompignac, évêque de Saint-Flour
15. Bastid (Adrien-Pierre), député du Cantal à partir de 1880 : portrait et notice jusqu'en 1889
16. Nécrologie ("Tablettes historiques de l'Auvergne", par J.-B. Bouillet, tome 2 - 1841, p. 658-665) : Besse (Pierre-Germain) (1749-1841) ; Delalo (Henri) (1767-1841), ancien sous-préfet de l'arrondissement de Murat
17. Amagat (Louis-Armand) (1818-1890) ; député du Cantal à partir de 1881 : notice nécrologique et portrait ("Chrétiens illustres au XIXème siècle, hommes politiques", par l'abbé A. Baraud, p.11-21)
18. Portrait d'Agnès de Jésus, dominicaine (décédée en 1634).

27 J 86

Objet principal : histoire locale

Dates : 1772-1826

Description physique : 27 pièces originales

1. Lettre signée "Vignes, conseiller du Roi et son juge, au Mur-de-Barrès par Aurillac" et adressée à Lassale, intendant chez le prince de Monaco, à l'hôtel de Matignon, à Paris, relativement à un arrêt portant l'ouverture du centième denier dû par les officiers de justice (1772)
2. Signatures autographes de Chabanon et de Teillard, officiers municipaux de la ville de Murat, au bas d'une demande d'échange d'un assignat de 5 livres contre de la monnaie (1792)
3. Lettre circulaire (imprimée) du receveur du département du Cantal et de l'arrondissement d'Aurillac réclamant aux maires les procès-verbaux d'adjudication de la levée des contributions dans leur commune (An VIII)
4. Arrêté du Directoire du département ordonnant l'exécution de la contrainte décernée par le receveur du district de Murat contre le sieur Amadiou, maire de Landeyrat, et les officiers municipaux (1792)
- 5-16. Lettres de Leron, curé de Leynhac, relatives aux saisies faites par le sieur Bouquier, prêtre, sur ses biens et sur ceux de la communauté des prêtres de Laroquebrou (1783-1791)
17. Antoinette Pagès Des Huttes contre Alexandre Mayonobe, acquéreur des biens de son frère aîné Pagès-Duclozel, émigré, au sujet de sa part dans la succession de leur père, Jean-François, décédé en 1793 (1811, cachet de cire du ministre de la Justice)
18. Opinion du représentant du peuple Meaulle sur la proposition de rejurer les anciens membres du comité révolutionnaire de Nantes ; imprimée par ordre de la Convention nationale, ventôse An III
19. Loi du 3 Vendémiaire An VII, qui met 200.000 défenseurs conscrits en activité de service (affiche réimprimée à Aurillac, chez Viallanes, 12 Vendémiaire An VII)
20. Mémoire (imprimé) au Corps législatif pour les citoyens de la commune et du canton de Salers, département du Cantal, contre les citoyens de la commune de Mauriac, relatif à l'établissement d'un troisième tribunal de commerce dans le département du Cantal, dont on demande (pour des raisons intéressant principalement le commerce du département) que le siège soit fixé en la commune de Salers, et non en celle de Mauriac (An VII, 8 pages)
21. Invitation (imprimée) des officiers du bailliage et siège présidial d'Aurillac à assister à une messe dans la chapelle du Palais à l'occasion de la naissance du duc d'Angoulême (1775)
22. Invitation (imprimée) à assister à un exercice de mathématiques au collège d'Aurillac (1775)
23. Sceau du Directoire du département du Cantal

24. Lettre circulaire du représentant du peuple J. Borie, adressée d'Aurillac à l'agent national du district d'Alais (Gard), relativement aux prêtres qui cherchent à s'introduire dans les places d'instituteur ou d'officier public (An II)

25. Lettre de Dieudonné de Lavergne-Fontbonne, écrivain et poète, adressée de Clermont-Ferrand au comte de Montlosier (1826)

26-27. Signatures autographes des membres de l'administration départementale du Cantal : Besse, président ; Ganilh (P.), Devillas, Dolivier, Marmontel ; Coffinhal; commissaire provisoire du Directoire ; Palis, secrétaire-général (30 Pluviôse An IV, feuille en double exemplaire).

27 J 87

Cote vacante

Dates : Sans date

27 J 88

Copies de documents sur la Révolution

Dates : 1790-1795

Description physique : 2 cahiers et 4 feuilles paginés 1-21

1. Extrait de Mgr Bouange, "Saint-Géraud d'Aurillac et son illustre abbaye", II, 447, sur la destruction de la statue de Notre-Dame du oeur (An II)

2-6. Procès-verbaux des événements de mars 1792 dans le cantal (Extrait du registre d'écrou communiqué par Boudet, président du tribunal de Saint-Flour) 2-3. Paroisse de Marcolès (désordres) ; 3. Paroisse de Lacapelle-Viescamp (complot) ; 3-4. Paroisse de Ladinhac (désordres) ; 4-5. Paroisse de Saint-Etienne-Cantalès ; 5. Paroisse de Saint-Gérons ; Paroisse de Vitrac (désordres) ; 5-6. Paroisse de Saint-Julien-de-Toursac (désordres) ; 6. Paroisse de Ronesque (désordres) ; Paroisse de Leynhac (désordres)

7-8. Lettre écrite au ministre de la Justice par Hébrard, président du tribunal criminel du département, Claux, accusateur public, et Coffinhal, commissaire du Roi, relativement aux mesures à prendre pour rétablir l'ordre (14 Mai 1792)

8. Arrêté du département qu'il n'y a lieu à délibérer sur la proposition du tribunal criminel concernant le respect de l'ordre établi par la loi (6 Avril 1792)

9. Listes des personnes incarcérées et des personnes mises en liberté, sur ordre du représentant Musset, le 25 Brumaire An III (Extrait des Arch. Dép.)

10-12. Liste des citoyens de la commune de Mauriac qui ont fourni des taxes révolutionnaires à Valette aîné, de Salers, et à Mirande, agent national du district de Mauriac (23 Brumaire An III)

13. Note de J.-B. Serres sur la comtesse de Roquemaurel, arrêtée à Salers, sur l'ordre de la faire comparaître en compagnie de onze autres personnes (nommées) devant le tribunal révolutionnaire de Paris (14 Messidor An II), sur sa mort chez M. d'Auzers

14-18. Procès-verbal de la séance du Conseil permanent du district de Mauriac du 28 pluviôse An III : observations sur les comptes de Valette et Mirande (Cf. 10-12)

18-19. Arrêté du même conseil portant que le Comité de législation sera invité à remplacer le citoyen Mirande, agent national, de préférence au citoyen Lalo, membre du Directoire du district (29 Pluviôse An III)

20-21. Indication de quelques lois et décrets (1790-1793) ; 20. Loi relative au droit qu'ont les citoyens de former des sociétés libres, donnée à Paris le 19 Novembre 1790 ; 21. Décret qui défend les clubs et les sociétés populaires de femmes (9 Brumaire An II-30 Octobre 1793).

27 J 89

François Armand (1734- 1812), député du Cantal de 1789 à l'An VIII

Dates : 1734-1811

1-24. Journal d'Armand (1 cahier paginé 1-19 et 5 feuilles) ; 1-9. Sa famille : notes généalogiques, biens ; 10-19. Catalogue de sa bibliothèque ; 20-24. Sa famille : notes généalogiques

25-69. Correspondance (1756-1806) ; 25-27. Lettres adressées à Armand, étudiant en droit à Paris, par son oncle, l'abbé Armand (1756-1758) ; 25. Clauses du bail à ferme du domaine de Clavières (Saint-Etienne-de-Riom, 1756) ; 26-27. Lettres envoyées de Cébazat (Puy-de-Dôme) (1757-1758) ; 28. Lettre adressée de Paris à Armand, avocat à Riom (1760) ; 29.

Reconnaissance de dette signée d'Armand pour sa pension à Riom (1760) ; 30. Quittances de sa pension (1763-1766, une pièce) ; 31-40. Lettres de Vigier, juge de paix à Riom-ès-Montagnes, neveu d'Armand (An VI-An IX), certaines envoyées de La Volumard, même commune. Il y est souvent question de biens d'Armand sis dans la région de Riom-ès-Montagnes, notamment à Clavières (Saint-Etienne-de-Riom) ; 36. Inquiétudes quant à l'avenir de la commune de Riom-ès-Montagnes, raisons pour lesquelles elle pourrait devenir le chef-lieu d'un arrondissement de 23 communes (6 Nivôse An VIII) ; 41. Lettre d'Armand (Paris, 13 Vendémiaire An IX) ; 42-69. Lettres adressées à Armand, juge au tribunal d'appel de Riom, par son neveu Vigier, juge de paix à Riom-ès-Montagnes (8 Brumaire An IX - 26 Juillet 1806)

(Mêmes remarques que pour 31-40) ; 53-54. Au sujet du droit d'usage et de pacage dans le bois Daldie, faisant partie de la Montagne de Peyrardou (commune de Trizac) (An X) 70-74. Biens d'Armand (5 pièces) ; 70. Maisons de la rue du Consulat et de la rue des Forgerons, à Aurillac ; Prix de location, de vente (recto) ; noms de ceux qui se présentent pour acquérir (verso) (s.d.) ; 71. Déclaration du citoyen Cellarier aîné relativement à une construction qu'il se propose de faire contre le mur de la maison du sieur Armand, à Aurillac (An X) ; 72. Testament d'Armand (sa nièce, Jeanne Chevalier, légataire universelle) (29 Janvier 1807) ; 73-74. États des recettes et des dépenses des maisons d'Armand en location (1809-1811).

Info. originaux : Pièces originales

27 J 90

Documents originaux intéressant, principalement, la ville de Riom XVIIIe siècle

Dates : 1716-1794

1-90. Riom ; 1. Inventaire du matériel des casernes de Riom (dortoirs et réfectoires) (1761) ; 2-5. Les consuls de Riom, dont François Armand, contre Jacques Moranges, notaire à Riom (1763) ; 6. Rappel des dispositions des édits de 1575 à 1715 qui accordent des privilèges aux notaires ; 7-18. Procès-verbaux des séances de l'Assemblée générale des habitants de la ville de Riom, avec mention des noms des députés de chaque corps (1763-1764) ; 19-54. Registre des procès-verbaux des séances du Conseil de la ville de Riom (1763-1764) ; 33-47. Exposés d'Armand, premier consul ; 55-81. Pièces relatives à des incidents de présence entre les trésoriers de France à Riom, les membres du Présidial et les consuls (1764) ; 82-89. Pièces diverses (1764) ; 82. Montant de la capitation de la ville de Riom en 1763 et 1764 : renseignements en marge d'une lettre du maire et des échevins d'Orléans (15 Janvier), qui se plaignent d'une augmentation de plus de un cinquième pour 1764 ; 85-86. Lettre envoyée de Paris à Armand, avocat au Présidial de Riom (20 Juin 1764 ; jointe enveloppe avec cachet de cire) ; 90. Liste de personnes maintenues en détention à Riom (Arrêté du représentant du peuple Musset, vendémiaire An III) 91. "Ordonnances imprimées portant règlement de police pour la ville et faubourgs de Clermont, principale et capitale de la province d'Auvergne" (Cabarets, danses, et port d'armes ; expositions des denrées, foires et marchés, meuniers, boulangers, bouchers, poissonnerie, vente du sel, regrattiers et chandeliers, revendeurs et revendeuses, menuisiers et charpentiers, paysans et laboureurs, étrangers ou forains, poids et mesures, hygiène des rues, incendies ; mention des peines encourues en cas d'infraction aux ordonnances) (A Clermont, de l'imprimerie de Pierre Boutaudon, 1730, 18 pages) 92-96. Arrêts imprimés du Parlement de Paris (1716-1767) ; 92. Condamnation du bailli de la ville de Neelle (Manche) à faire réparation d'honneur au maire de la même ville et défense à lui faite de récidiver à peine de punition corporelle (1716, 8 pages) ; 93. Condamnation de livres, dont l'"Analyse raisonnée" de Bayle et l'"Histoire du peuple de Dieu" du jésuite Berruyer et ordre de supprimer le placard relatif à ce dernier ouvrage affiché à Clermont-Ferrand par Viallanes, imprimeur (1756, 17 Pages) ; 94. Ordre de brûler trois libelles anonymes sans nom d'imprimeur ni lieu d'impression et intitulés "Réflexions sur l'attentat commis le 5 Janvier contre la vie du Roi", "Lettres d'un patriote" et "Déclaration de guerre", respectivement datés des 5, 11 et 22 mars 1757 (1757, 4 pages) ; 95. Condamnation pour faux et usage de faux (1767, 8 pages) ; 96. Condamnation de Nicolas Chapuis, portier de maison, à être pendu en place de Grève pour vol domestique (1767, 3 pages).

27 J 91

Cote vacante

Dates : Sans date

27 J 92

43 lettres de Julien Rivière, officier, à son père, sous-inspecteur des Eaux-et-Forêts du Cantal

Dates : 27 Avril 1811-2 Juin 1815

1. De Valladolid (27 Avril 1811) : procuration générale donné à son père par Rivière, lieutenant à l'armée d'Espagne (feuille à en-tête imprimé, cachets de l'Empire) 2. Lettre d'envoi de la dite procuration (28 Avril) 3-22. De Paris (6 Novembre 1811-7 Mars 1814), où Rivière vient d'être promu capitaine chargé de l'habillement des régiments de chasseurs à pied de la garde ; 8. 1er Mars 1812 : Rivière signale des mouvements de troupes vers le Nord "La Russie ou une expédition combinée dans l'Inde fixent l'attention de nos grands politiques de Paris" 23. De Vendôme (5 Avril 1814) : "Je ne vous parlerai point des événements qui m'ont forcé de quitter la capitale ;... Les pertes que les circonstances présentes me font essuyer ne seraient encore rien si une paix de longue durée venait à mettre fin à tant de calamités" 24. De Tours (8 Avril 1814) : "... Si la paix peut se faire, ce ne sera que moitié mal"

25-43. De Paris (18 Avril 1814- 2 Juin 1815) ; 40. 22 Mars 1815 : lettre qui contient cinq fois "Vive l'Empereur".

Notes, commentaires : Il s'agit surtout d'affaires personnelles, notamment d'argent à placer, quelques passages intéressent l'Histoire.

27 J 93*

"Histoire et coutumes d'Auvergne (Haut et Bas Pays)... Terminé par un "Essai sur l'Agriculture et le commerce particuliers au pays des montagnes d'Auvergne".

Dates : Sans date

Description physique : 1 Registre paginé 1-795

4-26. Abrégé de l'Histoire d'Auvergne ; 18. "Les peuples des montagnes sont les plus robustes du royaume" ; Émigration annuelle (Haut Pays) : environ 15.000 personnes vont travailler en Espagne, autant à Paris et un plus grand nombre dans les autres provinces ; principaux métiers exercés : Chaudronnier, porteur d'eau, scieur de long

27-705. Coutumes des haut et bas pays d'Auvergne ; 501-531. Des pâturages ; 631-705.

Coutumes locales des prévôtés, seigneuries et chatellenies, lieux et villages du haut pays ; 631-635. Saint-Flour et le Haut pays ; 636. Saint-Martin-sous-Vigouroux ; 637-638. Pierrefort ; 638-639. Diemme ; 639-640. Cheylade ; 640-645. La ville et vicomte de Murat ; 645-649. Le Carladès ; 663-672. La ville et prévôté d'Aurillac ; 682-683. Vic ; 683-689. Montamat (paroisse de Cros) ; 689-690. Jussac ; 693-695. Maurs ; 695-698. Mauriac ; 706-795. L'agriculture et le commerce du haut pays.

Info. originaux : Manuscrit de Murat-Sistrières

Conditionnement : Registre

27 J 94

Devenu 27 J 172

Dates : Sans date

27 J 95

Notes du XVIIIe siècle sur quelques familles du Cantal

Dates : Sans date

Description physique : 1 cahier de 41 pages

1. Fargues ; 2. Fortet ; 3. Fraissi ; 4. Jouvhomme ; 5. Ladurantie ; 6. Pagès de Vixouzes ; 7. Leigonye ; 8. Lascombes ; 9. Lerou ; 10. Lescure ; 11. Vernhes ; 12. Salvage de Clavières ; 13. Delolm ; 14. Peytavi ; 15. Sadourni ; 16. Textoris ; 17. Decebié ; 18. Sarret de Fabrègues ; 19. Lacarrière ; 20. Senezergues ; 21. Trenti ; 22. Gagnac ; 23. Angeli ; 24. Apchin ; 25. Bonhore de Falgueyras ; 26. Boschatel ; 27. Cambefort ; 28. Capelle ; 29. Chatelain ; 30. Colinet ; 31. Darches ; 32. Daudin ; 33. Delort ; 34. Delzons ; 35. Destanne ; 36. Dularens ; 37. Vigier ; 38. Passefons ; 39. Verdier ; 40. Gourlat ; 41. Lavernhe.

27 J 96

Devenu 27 J 173

Dates : Sans date

27 J 97

Objet principal : élections législatives de 1889 et représentants du Cantal de 1887 à 1894

Dates : 1887-1895

Description physique : 101 coupures de journaux et 6 feuilles manuscrites paginées 99 et 103-107

1-21. Élections législatives de 1889 : candidatures, résultats ; 1. "La Boulange. - On dit que le brav'général a l'intention de se présenter aux prochaines élections législatives dans l'arrondissement de Mauriac. Nous croyons que les boulangistes se font illusion sur le bon sens des électeurs du Cantal" (Extr. De "La Dépêche", 12 février 1889)

22-51. Députés (1887-1892) ; 22-36. Amagat, Bastid (Adrien), Chanson, Lascombes (documents collectifs, 1887-1889) ; 37-40. Amagat (1888-1889) ; 41-47. Bastid (Adrien) (1888, 1892) ; 48-51. Chanson (1888-1889)

52-62. Sénateurs (1888-1894) ; 52. Baduel et Devès : profession de foi commune (coupure du 3 janvier 1894) ; 53-54. Baduel (Albert) (s. d.) ; 55. Cabanes (J.) (11 Avril 1888) ; 56-62. Devès (Paul) (1892-1893) ; 59. Notice biographique avec portrait (12 février 1893) ; 60-62. Devès et l'affaire de Panama (1892-1893)

63-70. Boulangisme et antiboulangisme dans le Cantal (20 mars 1888-31 Janvier 1889) (Voir aussi la pièce 1)

71-78. "Profils cantaliens" par Charles Ibos ; 71. Albert Baduel et Paul Devès, nos sénateurs d'hier et de demain ; 72. Adrien Bastid ; 73. Armand Bory ; 74. Francis Charmes ; 75. Charles Delzons ; 76. Émile Duclaux ; 77. Lascombes ; 78. Eugène Lintilhac

79-92. Sur des personnalités cantaliennes (coupures de 1888 à 1895) ; 79. Francis Pontète, décédé en 1888 (20 Octobre 1888) ; 80-81. Le comte Eugène de Sartiges-Sourniac et ses enfants (1891) ; 82-86. Mary-Raynaud, ex-député du Cantal (1889-1893) ; 84-85. "Bien que disparu, mort peut-être, Mary-Raynaud continue à jeter le trouble dans notre bonne ville de

Mâcon" (Dépêches du correspondant à Mâcon, 1891-1892) ; 87. "Le 29 Avril (1893) a eu lieu à Paris le mariage de M. Paul Noiroit, fils de M. Henry Noiroit, receveur des finances à Paris et petit-fils de feu M. Durieu, député du Cantal, avec Melle Suzanne Cabart-Dauneville" ; 88. Feu de Parieu (passage d'un discours de Paul Leroy-Beaulieu à la séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques) (1893) ; 89-90. Les trois Grâces et les trois Charmes (Feuilleton du "Moniteur du Cantal", 8 Juin 1895, 2 exemplaires) ; 91. Francis Charmes appelé à la rédaction de la chronique politique de la revue des Deux Mondes ; 92. Paul Doumer (1895)

93-97. Aurillac (coupures de 1887 à 1889) ; 93. "La police, à Aurillac est absolument insuffisante en quantité (5 agents) ; elle l'est surtout en qualité..." (1887) ; 94. Au sujet d'un pourvoi de la municipalité radicale d'Aurillac contre le préfet du Cantal (1888) ; 95. Élection de Sadi Carnot à la présidence de la République : la journée à Aurillac (5 décembre 1888) ; 96. L'élection du nouveau maire d'Aurillac, docteur Fesq, par suite de la révocation de Lusser (23 Janvier 1889) ; 97. Tarif du dernier "train de plaisir" pour l'exposition internationale à Paris (21 octobre 1889)

98-100. Statistique électorale ; 98. État indiquant, pour chaque département, la direction des conseils municipaux au point de vue politique (1892 ?) ; 99. État, non explicite, pour le Cantal, par arrondissement (s. d., copie) ; 100. Nombre des députés élus en France de 1789 à 1889

101. "Notre consommation de ministres depuis le commencement du siècle" (s. d.)

102. Les préséances aux réceptions (s. d.)

103. Liste des députés du Cantal (1791-1792)

104. Liste de maires de certaines communes du Cantal (XVIIIe - XIXe siècles)

105-107. Députés : bibliographies jusqu'en 1891.

27 J 98

Histoire locale (élections législatives, députés, personnalités du Cantal, etc.) et histoire générale

Dates : 1837-1848

1-14. "Echo du Cantal" (1837, 1 cahier) ; 2. Arrivée à Aurillac d'un détachement d'une cinquantaine de réfugiés espagnols et soldats de don Carlos (11 mars 1837) ; 2-4. Au sujet d'un vote des députés cantaliens Roussilhe, Bonnefons, Salvage et Teillard-Nozerolles (18-29 Mars 1837) ; 7. Sur les élections municipales d'Aurillac (12 Juillet 1837) ; 9. Au sujet de l'accusation que Bonnefons fait élever ses enfants gratis (4 Octobre 1837) ; Au sujet de la profession de foi d'Hippolyte de Parieu (18 Octobre 1837) ; 9-10. Sur Dessauret, avocat, capitaine dans la garde nationale de Saint-Flour et député de l'arrondissement (28 Octobre et 22 Novembre 1837) ; 10-11. Dissolution de la garde nationale d'Aurillac, par ordonnance royale du 9 Novembre 1837 : ses causes (22 Novembre 1837) ; 11. Des "protestations carlo-républicaines" à la Chambre contre l'élection de Bonnefons n'empêchent pas son admission définitive comme député de l'arrondissement d'Aurillac (23 Décembre 1837) ; 11-12. Examen des griefs étayant ces protestations ; noms des électeurs de l'arrondissement d'Aurillac signataires d'une adresse à la Chambre contre l'élection de Bonnefons (27 Décembre 1837) ; 13. Feuille intercalaire : sur Dessauret (1839, 1842, 1847) ; 14. Liste de membres du jury électoral, avec indication des professions (1837)

15-41. "Revue du Cantal" (1839-1846, 1 cahier) ; 15. Le comte Eugène de Sartiges envoyé extraordinaire à Téhéran (Perse) (12 Février 1846) ; 17. Résultats des élections législatives de 1846 : arrondissements d'Aurillac et de Saint-Flour ; Idem : ensemble de la France (résultats statistiques) ; 1845 : "Sur 185 électeurs qui composent le collège de Murat, 90 seulement avaient pu se rendre au chef-lieu, tant l'immensité des neiges qui encombrant la montagne en avait rendu l'abord difficile" (20 Février 1845) ; 19. Action du comte de Sartiges en Perse (11 Décembre 1845) ; 23. Notes sur les députés du Cantal Bonnefons et Salvage et sur leurs concurrents, de Parieu et marquis de Miramon (s. d.) ; 24. Sur l'agriculture dans le Cantal et en particulier sur l'exploitation du domaine de Veyrac par le général baron Higonet (1839) extrait de la "Revue de l'Aveyron" ; 25. Duel au pistolet : un mort (11 Novembre 1840) ; 26-27. Sur une querelle entre le député Bonnefons et de Parieu (1842) ; 27. Notice sur Delzong, directeur des Contributions directes à Poitiers (Extrait de discours funèbre, 8 Août 1844) ; 29-30. Sur Jean-Félix-Augustin Salvage, député du Cantal, maire de Saint-Martin-Valmeroux (décédé en 1843) : notice nécrologique ; discours de Mourguy, juge de paix du canton de Salers ; 30-31. Notice nécrologique sur le baron Jean-Baptiste Perret, député du Cantal (11 Janvier 1843) ; 31. Analyse des discours prononcés sur la tombe de Teillard-Nozerolles, député de l'arrondissement de Murat, le 19 Janvier 1844 ; 32-35. Murat à la veille des élections pour lui donner un successeur ; notices sur les deux candidats en présence, Ernest Desclozeaux et le marquis de Castellane (15 Février 1844) ; 35. Début de la période électorale en France à la suite de la dissolution de la Chambre prononcée par ordonnance royale du 11 Juin 1842 : les

radicaux criant contre l'influence corruptrice du pouvoir en matière électorale, le journal "La Presse" reproduit la circulaire suivante, que les préfets d'avant 1830 envoyaient à leurs subordonnés sous l'influence de Villèle : "M. , veuillez écrire à tous les employés de votre administration qu'ils doivent, de la manière la plus formelle, la plus explicite, et sans aucune réserve, appuyer, non seulement de leurs votes, s'ils sont électeurs, mais de tous leurs efforts, qu'ils fassent partie ou non des collèges, les candidats accrédités par le gouvernement..." (15 Février 1842) ; 36-37. Article de A. Richard, adressé au Conseil général, sur la "nécessité de la science et de l'éducation professionnelle agricole dans le Cantal"(1841) ; 37-38. Notice sur le général baron de Tournemire (Extr. de la "Biographie des hommes du jour" de Sarrut) ; 38-39. Notice sur Jean-Baptiste Milhaud, Conventionnel et général (1765-1833) (Extr. de l'"Annuaire biographique" de Henrion, 1834) ; 39. "Inscription pour un obélisque que la ville d'Aurillac a fait élever à M. de Monthyon, ancien intendant d'Auvergne : Nourrir un peuple entier de famine expirant" ; 40-41. Listes de mariages et de décès dans le Cantal, sans indication de lieu (1841-1846) ; 4l. Notes concernant principalement des successions (Aurillac et Cantal) ; Héritiers de François Durif jeune, marchand à Aurillac, et Marie Lagat (1845) ; L'hôtel Delzons ou des voyageurs acquis de la succession d'Antoine Delzons par Etienne Visseq (1843) ; Héritiers de Robert et Marie-Anne Lathelize, du Mas, commune de Mandailles (1845) 42-63. "Courrier du Cantal" (1847-4 Mars 1848, 1 cahier) ; 42. Les professions des députés de la Chambre actuelle (16 Janvier 1847) ; Indication d'un article du général baron Higonet, président de la Société centrale d'agriculture du Cantal (16 Janvier 1847) ; 42-43. Différend entre le comte de Sartiges, envoyé extraordinaire de la France à Téhéran, et le représentant de la Russie (27 Janvier 1847) ; 44-45. Sur le nouveau Cercle de l'Union, fusion des principaux cercles de la ville d'Aurillac (3 Avril 1847) ; 47-48. Action de M. de Sartiges, consul de France à Téhéran (13 Octobre 1847) ; 48. Listes électorales : noms et professions des 5 électeurs les plus imposés par arrondissement, avec indication du montant de leurs impôts (25 Octobre 1847) ; 49-52. Élection d'un député de l'arrondissement de Murat pour succéder à feu de Castellane (1847) ; 49-50. Profession de foi de son beau-frère, le marquis de Contades (6 Novembre 1847) ; 50-51. Lettre aux électeurs par Félix Dubois, président du tribunal de Murat (15 Novembre 1847) ; 52. Résultat des opérations (de Contades élu) (24 Novembre 1847) ; 52. Sur Eugène de Sartiges, envoyé extraordinaire de la France à Téhéran, et sur son titre de comte (17 Novembre 1847) ; Les domaines de l'Hôpital (Saint-Paul-des-Landes), La Chassagne (Pierrefort) et Boussaroque (Sansac-Veinazès) avaient été offerts par leurs propriétaires, Marty, propriétaire à Aurillac, de Villiers, propriétaire à Saint-Flour, et Delmas, propriétaire à Montsalvy, pour y créer des écoles d'agriculture pratique (20 Novembre 1847) ; 53-54. Sur l'esprit public en France (4 Décembre 1847) ; 54. Le comte de Sartiges et les affaires de Perse (8 Décembre 1847) ; 55. Résultats des élections législatives de l'arrondissement de Saint-Flour : réélection de Dessaret (22 Décembre 1847) ; 57. Action du comte de Sartiges à Téhéran (5 Janvier 1848) ; 58. Commission nommée par la Société d'agriculture pour l'étude de la création de fermes-écoles dans le Cantal (9 Février 1848) ; 63. Liste de décès, note sur quelques successions (1835-1848) 64-81. Notes sur feuilles séparées ; 64-70. Listes de noms de notables du Cantal, avec indication des professions et des domiciles (électeurs ?) ; 71. Chiffre de la population d'Aurillac en 1841 : agglomérée fixe, mobile, banlieue ; 73-74. Le préfet du Cantal, Alphonse de Contencin, à ses administrés (27 Février 1848) ; 74-75. Le maire d'Aurillac, Grogner, à ses concitoyens (28 Février 1848) ; 78-79. Transcription de "Aux habitants du Cantal", par J.-A. Azéma et Dupuy-Grandval (1er Mars 1848) ; 80. Lettre du préfet de Contencin aux sous-préfets et maires (1er Mars 1848).

Info. originaux : Notes extraites de journaux cantaliens parus de 1837 à 1848

27 J 99

Devenu 27 J 172

Dates : Sans date

27 J 100

"Costumes generales et localles", par Chopin

Dates : 1580

Description physique : Ouvrage imprimé in f° Tome 2, paginé 245-291 (Auvergne et Marche) 245-270. Haut et bas pays d'Auvergne ; 245-260. Coutumes générales ; 261-266. Coutumes locales du bas pays ; 267-270, Coutumes locales du haut-pays ; 271-291. Pays et comté de Marche.

27 J 101

Papiers Armand (né en 1734-décédé en 1812) : correspondances et documents divers

Dates : 1669-1818

Description physique : 192 pièces

1-82. Correspondance (1769-1815) ; 1-75. Correspondance d'Armand : il s'agit surtout de lettres relatives à des biens, à des questions de procédure (1769-1811) ; 1-15. Correspondance active (1769-An XII) ; 2. Au sujet de la succession d'Antoine Bergaud et de Françoise Malhes (1778) ; 16-75. Lettres adressées ; pour la plupart, à M. Armand, avocat en Parlement à Aurillac, puis, juge à la Cour d'appel de Riom (1770-1811) ; 16. Lettre envoyée de Mauriac et signée "de Tournemire" (1770) ; 21. Idem, avec cachet de cire (1775) ; 23. Idem (1776) ; 25. Idem, avec cachet de cire (1777) ; 26. Lettre, avec cachet de cire, signée Delzons (Paris, 1777) ; 28-29. Lettres, avec cachets de cire, signées "Jaleinques" (1779) ; 32. Lettre signée "Esquirou de Parieu" (Aurillac, 1781) ; 33. Lettre, avec cachet de cire, signée "de Tournemire" (Mauriac, 1784) ; 39-40. Lettres à en-têtes du Bureau des Messageries de Clermont-Ferrand annonçant l'envoi de colis (1791) ; 45-46. Lettre en faveur de l'abbé Floret, ancien desservant de Menet, condamné à mort en vertu d'un jugement militaire de germinal An IV (8 Avril 1797-19 Germinal An V, une pièce jointe) ; 47. "Billet de logement" invitant le citoyen Armand "à fournir le logement, le feu, la lumière et les ustensiles d'usage" à un chef de la brigade (4 Ventôse An VIII, imprimé, cachet de la municipalité d'Aurillac) ; 52. Vente de maisons à Aurillac : situation, anciens et nouveaux propriétaires, prix (6 Frimaire An XII) ; 56. Cachet postal du 13 Brumaire An XIV ; 66-67. Lettres de Grogner, maire d'Aurillac (19 Novembre 1810) et (19 Janvier 1811) ; 68. Lettre adressée d'Aurillac par un ancien confrère d'Armand, qui écrit in fine : "Le Préfet a reçu de nouveaux ordres de poursuivre avec le plus de sévérité possible l'affaire de la conscription (Cf. Pièce 67). Dans une lettre, le ministre a écrit de sa main : l'empereur le vent, le vent, le vent" (souligné dans le texte) (22 février 1811) ; 76-83. Lettres diverses, certaines de parents d'Armand (1769-1815) ; 78. Avertissement (imprimé) d'avoir à satisfaire à l'ordonnance relative au droit du Roi d'exiger de tous ses vassaux foi et hommage, aveux et dénombremments de leurs terres (1780) ; 81. Lettre d'habitants du Cantal, "amis du Roi", non signée ni datée (1815) adressée à un "monseigneur", en faveur de Prosper de Lesseps, préfet du Cantal aux Cent-Jours ; 82. Faire-part du décès de Géraud Piganol, prêtre, ex-principal du Collège d'Aurillac, adressé à M. et Mme Chevalier, rue du Consulat (s. d.)

84-192. Pièces diverses (1669-1818) ; 84. Extrait des nommées dont les fiefs sont situés dans la paroisse et l'élection d'Aurillac (1669) ; 85-95. L'Auvergne et la gabelle (1673-1787) ; 85-87. Réclamation de la haute et basse Auvergne contre l'administration des gabelles, en raison de l'atteinte portée à leur commerce, notamment à celui des fromages (1673-1786) ; 85. Copie (imprimée) de la lettre écrite à Colbert par de Marie, intendant d'Auvergne (1673, 3 pages ; concerne surtout la Haute-Auvergne) ; 86. Supplique adressée au Roi par le Conseil supérieur de Clermont-Ferrand (1774- 13 pages) ; 87. Lettre de Chabrol, avocat de Riom, "au sujet de ce qui occupe si fort l'Auvergne dans ce moment" (1786 ? 14 pages) ; 88. Déclaration du Roi (1786, copie) ; 89. Arrêt du Conseil d'État (1786, copie) ; 90 Verso. Lettre du marquis de La Fayette à M. Tournemire de Bourlange (1786, copie) ; 92. Notes relatives à l'usage du sel et à l'exemption des gabelles en Auvergne (s. d., 15 pages) ; 93-95. Observations critiques sur l'administration des gabelles (s. d.) ; 97. Contrat d'acquisition d'une boutique à Aurillac (1676) ; 98. Mémoire sur le commerce d'Aurillac et de la Haute-Auvergne et sur les maux dont souffre la région, en particulier le manque de routes (vers 1780) ; 101. Doléances de la noblesse de Bretagne (Au duc d'Orléans, régent) ; 105. Note détaillée d'apothicaire, note de médecin (1746-1762 ; une pièce) ; 106. Avertissement (imprimé) d'avoir à payer les droits d'échange, envoyé à M. Laumonier, du chapitre Saint-Géraud d'Aurillac, seigneur de la terre et fief de Salesse, paroisse de Saint-Simon (1767) ; 107. Diplôme de bachelier de François Armand (1759, parchemin) ; 108. Mémoire sur le Collège d'Aurillac (1762, 3 pages) ; 109. Édits et règlements concernant les collèges qui ne dépendent pas des universités (1763-1785, copie, 10 Pages) ; 114. Doléances des possesseurs de fiefs de la province d'Auvergne (vers 1775, 4 pages) ; 115. Compte détaillé des dépenses de l'avocat Armand pour un voyage à Paris, avec indication des étapes (1775) ; 116. Extrait des registres des délibérations du corps commun des habitants et de la ville et prévôté de Mauriac pour les affaires concernant la marguillerie (1775, cachet de cire de l'Hôtel-de-ville de Mauriac) ; 117. Mémoire sur une contestation entre Jean-Baptiste Vacher de Tournemire, possesseur, dans la paroisse d'Ally, d'un pré nommé de la Ganne, et Isabeau Montagne, veuve Bourlange (1776) ; 118. Plan relatif à cette contestation (1777) ; 120. Compte entre le sieur Rivière, fermier du ci-devant chapitre d'Aurillac d'une part, Jeanne Cavalhac, veuve de Guillaume Canis, Marie Vigèze, femme de Jean Perret, et Jean Rey (1778, 7 pages) ; 121. Arrêt du Conseil d'État portant établissement d'une administration provinciale dans la généralité de Montauban (11 Juillet 1779, copie, 4 pages) ; 122. Note détaillée du traiteur Baltazar pour des plats fournis à l'avocat Armand (1779-1783) ; 124. Note détaillée pour fournitures diverses (1781) ; 128. Note de couturière pour Mme Armand (1784) ; 131.

Requête de propriétaires d'Apchon relative à des usurpations de communaux (1786, 4 pages) ; 133-134. Mémoires pour MM. De Conros au sujet de la terre de la Prade (Arpajon) (1787, 12 et 14 pages) ; 135. Exploit d'huissier d'Aurillac laissé à Pierre Guit, fermier au village de Belmon, paroisse de Ruines (1788) ; 136. Vers contre Mirabeau (1791) ; 139-142. Reçus délivrés à Armand contre paiement de sa pension alimentaire à Orléans (1792) ; 143. Liste d'effets d'Armand (24 articles) contenus dans une malle expédiée par Clermont pour Orléans (1792) ; 147. État de route pour un voyage au Mont-Dore (1795) ; 150-166. Mandats territoriaux (créés par la loi du 28 Ventôse An IV) ; 150-154. De 25 francs ; 155-163. De 100 francs ; 164-166. De 250 francs ; 168-169. Certificats pour Guillaume Bardy, natif de Saint-Antoine, maréchal des logis à l'armée d'Égypte (An VII et An VIII) ; cachet de cire du 15e régiment de dragons) ; 170. Passeport délivré à Pierre Rouchet, maçon, domicilié à Saint-Julien-aux-Bois (Corrèze), pour se rendre dans le département, de l'Aveyron (An IX) ; 172. État de situation des locataires d'Armand, rue du Consulat, à Aurillac (1801-1802, 3 pages) ; 173. Instructions pour Grogner concernant les nouvelles locations (1808) ; 174. Programme (imprimé) d'un concert à Clermont-Ferrand (1804) ; 176. Note de couturière pour Mme Armand (1806) ; 177. Passeport de Jean Caranhac, d'Arpajon, pour conduire des bœufs aux vignobles circonvoisins du Lot, de l'Aveyron et de la Corrèze (1806) ; 178. Détail des frais de sépulture de Marguerite Miquel, veuve Croizet (Église paroissiale Notre-Dame d'Aurillac, 1812) ; 179. Observations (imprimées) sur les testaments d'Armand, pour le sieur Chevalier, contre les sieurs et dame Magne et Seguy (vers 1812) ; 180. Mémoire pour Antoine Chevalier, propriétaire, habitant d'Aurillac, contre Jacques et Etienne Seguy frères, propriétaires, habitants de Saint-Flour, les demoiselles Magne et le sieur Jacques Duclaux, avoué, relativement aux testaments d'Armand (1818, 64 pages) ; 181. Famille Fortet : fragment généalogique ; 182. "Le lit de justice, drame en un acte" (s. d., 4 pages) ; 183. Supplique de Jean-Baptiste Vacher de Tournemire concernant le prieuré de Drugeac (s. d.) ; 192. Extrait de la requête présentée au Parlement par Jean-Joseph Larribe, lieutenant particulier assesseur, et Jean-Baptiste-Louis Devèze, substitut du lieutenant général au bailliage d'Aurillac (s. d., 5 pages).

27 J 102

Devenu 27 J 165

Dates : Sans date

27 J 103

Notes concernant les volontaires du Cantal

Dates : 1745-1835

1-54. Notes sur les trois bataillons ; 1. Inventaire des archives du ministère de la Guerre y relatives ; 2-17. Notes extraites des Archives départementales, série L (An II-An III) ; 18-28. Notes (An VII-An VIII) ; 29-30. Notes sur le 1er bataillon (An II - An III) ; 31-38. Historique du 2e bataillon ; 39-54. Sur le 3e bataillon ; 39. Historique ; 40-54. Statistique des volontaires hospitalisés (1793 - An IV, 1 cahier) ; 55-159. Notices biographiques sur les volontaires ; 55-94. Pièces collectives ; 55-78. Extrait du registre des officiers, sous-officiers et soldats (1792-1793) (Arch. nat., F40 11 84 à 86 ; 1 cahier) ; 55-67. 3e bataillon ; 68-76. 2e bataillon ; 77-78. 1er bataillon ; 95-159. Notices individuelles ; 95. Aiguespars (Bertrand) (1773 - An XIII) ; 96. Bory (François) (1770 -An VIII) ; 97. Bory (Jean-Baptiste-Guillaume) (An IV) ; 98-108. Brousse (Jean-Baptiste) (1758-1841) ; 109-110. Capman (Pierre) (1792-1793) ; 110. . Note sur les jurys militaires ; 111. Caylus (Jean-Baptiste) (1770-1795) et Viala (Edme) (1765-1796) ; 112. Delrieu (Pierre) (1770-1816) ; 113. Dufour (Antoine) (1762 - An XI) ; 114. Fortet (le sieur) : né à Aurillac, fils du président ; "grand royaliste, il était parvenu néanmoins à avoir une place de capitaine adjoint à l'état-major du 1er bataillon du Cantal" ; condamné à mort (An II) et exécuté (An III) ; 115. Gaillard (Gaspard) (1775 - An XIII) ; 116-117. Lassale (Antoine) (1770-1813) ; 118-120. Lespinats (Jean-Pierre) (1745-An V) ; 120. Son frère, P.-G., exécuté à Lyon en l'An II (Note de Lakairie) ; 121-126. Miquel (Guillaume) (1764-1809) ; 127-128. Miquel (Jacques), fils du président (1787-1810) ; 129. Pagès (Victor) (1758-An XII) ; 130. Palis (Guillaume) (1766-An XIV) ; 131. Poulhès (Jean) (1772-An XIII) ; 132-133. Puech (Antoine) (1778-1809) ; 134. Roussille (Pierre) (1767-1811) ; 135. Sauret (27 Brumaire An III) ; 136. Serres (Antoine) (1769-An XIII) ; 137. Serres (François-Joseph) (1750-1810) ; 138. Trinquès (Guillaume) (1755-An IX) ; Viala (Edme) (1765-1796) : voir feuille mixte III ; 139-159. Viallannes (Pierre) (1768-1835) ; 139. Notice biographique ; 140. 159. Carnet de route (1792-1811) ; 160-162. Discours prononcé par le Préfet du Cantal (Riou) au moment de poser la première pierre de la Colonne départementale (25 Messidor An VIII - 14 Juillet 1800).

27 J 104

Volontaires du Cantal

Dates : 1790-1902

Description physique : Notes et quelques imprimés

1-4. Sur la levée des volontaires (1790-1792) ; 1. Adresse de la garde nationale de Vic à l'Assemblée nationale : elle demande l'organisation de compagnies de volontaires pris parmi les gardes nationales pour seconder les troupes de ligne (22 Novembre 1790, copie des Archives parlementaires). Approbation de la municipalité de Vic (copie des Archives nationales, D IV21) ; 2 Les Aurillacois s'inscrivent en grand nombre pour marcher vers les frontières, mais non les habitants des campagnes (Extr. Du "Journal du département du Cantal", 7 décembre 1791) ; 3. Négligence des municipalités d'Allanche, de Marcenat et de Ségur touchant l'inscription des volontaires (Extr. Des registres de délibérations du Conseil du district de Murat, 20 Août 1792) ; 4. Billet de logement (imprimé) de la municipalité d'Aurillac invitant François Armand, homme de loi, à recevoir deux volontaires, "auxquels il fournira le logement, le lit et les ustensiles de cuisine, jusqu'à nouvel ordre" (3 Octobre 1792)

5. Historique des 1er et 2e bataillons

6-9. Sur le 1er bataillon ; 8. Liste des officiers et sous-officiers à l'armée des Pyrénées-Orientales ; 9. Liste des morts à l'ennemi (1793-1795)

10-30. Actions (1792-An II) ; 10. Les volontaires à Saint-Urcize (17 Octobre 1792) (Chap. IV de "Maître Vaissier (Jean), de Saint-Urcize, victime de la Révolution, 1749-1794", par l'abbé P. Rolland : coupures de journaux, 11 pages, vers 1892) ; 11-30. Participation des volontaires du Cantal à la victoire de l'armée des Pyrénées-Orientales du 17 Septembre 1793 ; 11. Récit extrait des Mémoires inédits du représentant du peuple Cassanyes ; 12-17. Lettres diverses y relatives (17-20 Septembre 1793, copies des Archives nationales et des Archives du ministère de la Guerre) ; 18-24. Article y relatif de "l'Écho des Pyrénées" (19 Septembre 1793, copie) ; 25-29. Lettre du général Destaing y relative (20 Septembre 1793) (communiquée par le Docteur Fesq en 1900, copie) ; 30. Affiche in-f° : "Les représentants du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales (Milhaud et Soubrany) à la Société populaire d'Aurillac et Copie de la capitulation des garnisons de St Elme, Collioure, Port-Vendres, etc. " (7 prairial An II)

31-107. Documents collectifs sur les volontaires ; 31-57. Notices biographiques et notes ; 58-104. Notes (1792-1815, 1 cahier) ; 105. Liste d'officiers et sous-officiers avec, pour une vingtaine, indication des professions ; 106. Renseignements sur cinq volontaires élus officiers par leurs camarades ; 107. État des services de quelques officiers (An VI ?)

108-140. Notices biographiques individuelles ; 108-114. Les trois frères Angelergues, de Saint-Constans (1791-1809) ; 115. Bouysson (Antoine) (1789-1814) ; 116. Courbevaissie (Antoine) (1775-1809) ; 117-119. Destaing (général) : sur son duel avec le général Reynier, qui le tua (1802) ("L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux", 10 Mars 1897 - colonne 286 ; 20 Mai - colonne 651, 20 Juillet - colonne 68) ; 120. Lacroix (François) (1747-1800) ; 121. Lajeunie (Antoine) (1749-An VII) ; 122-123. Manhès (Blaise) (1776-1832) ; 124. Miquel (François) (1774-1834) ; 125-126. Palis (Joseph) (1777-1815) ; 127. Pojolat (Jean-Baptiste) (1769-1809) ; 128. Poudroux (Joseph) (1774-1808) ; 129. Rivière (An II-An VI) ; 130-134. Roudil (Louis) (1756-1811) ; 135. Ruat (Jean-François Noël) (1771-1821) ; 136. Sauret (le général) : à l'armée des Pyrénées-Orientales ; 137-139. Vergne (François) (1733-An IV) ; 140. Vigier (Joseph) (1767-1814)

141. "Les Jacobins au village (à Artonne, Puy-de-Dôme). Documents publiés et annotés par Fernand Martin. Spécimen. I. Extrait de l'avant-propos. II, Extrait du texte". - Clermont-Ferrand, Juliot éditeur, 1902. In-8°, 7 pages.

27 J 105

Histoire locale : inventaires par Durif de ses manuscrits et autres documents

Dates : 1150-1866

1-10. Inventaire de documents manuscrits sur l'histoire d'Aurillac et de l'Auvergne

11-23. Inventaire du manuscrit Jean de Sistrières ; 21. Extraits concernant la chapelle de Roquenatou (Marmanhac)

24-47. Inventaire alphabétique de documents divers, manuscrits et imprimés ; 25-37. (pages impaires seulement). Extraits des "Coutumes générales et locales de la province d'Auvergne" par M. Chabrol (Riom, 1784) : relevé et correction d'inexactitudes

48-49. Liste des documents d'archives relatifs à la Haute-Auvergne publiés dans le "Moniteur du Cantal" par Jules Doinel, archiviste du Cantal (2 Mai-28 Juillet 1866) ; 48. Entrée solennelle de Jean de Cardaillac, abbé de Saint-Géraud, dans la ville d'Aurillac, le jour de l'Ascension 1530 (Mon., 16 Mai 1866) ; Sentence de pendaison du juge ordinaire d'Aurillac, Nicolas Cambefort, contre Charles Conches, qui avait volé 2 marcs 6 onces d'argent fin, constituant une portion de la châsse de saint Géraud (1525) (Mon., 13 Juin 1866) ; 49. Inventaire des titres du chapitre de Murat (église Notre-Dame-des-Oliviers) (1559-1560) (Mon., 21, 25, 28 Juillet 1866) ; Etc

50-73. "Extrait d'un recueil de ce qui s'est passé de plus considérable en Auvergne depuis avant le christianisme jusqu'à présent" (1666) ; 57. Sur la vicomté de Carlat et sur le Carladez (1150-

1376) ; 72. "On vit cette année des fleurs sur les arbres et des oeillets en fleur au commencement de janvier. Ce beau temps dura jusqu'au 10 de Février" (1603)
 74-137. Extraits du manuscrit Lakairie ou de Comblat, intitulé "Annales d'Aurillac" (1280-1703)
 138-139. Note sur le troubadour Astorg d'Aurillac
 140-170. Catalogue de documents divers de l'époque révolutionnaire
 171-214. Pièces diverses ; 171. Copie de la charte de Laroquebrou (1281, 22 pages) ; 173-191. Lettres d'une cousine et d'une nièce à M. Beynaguet, prieur de Nieudan, puis habitant de Valdésert (Jussac) (1785-An VIII) ; 187. De la cousine : "... La subsistance aujourd'hui est la grande affaire de tous... Les agriculteurs et les négociants industriels sont les seuls qui se tirent un peu d'affaire sans pourtant s'enrichir" (Nanteuil, 25 frimaire An IV-1795) ; 192. Invitation (imprimée et illustrée) des bailes de l'archiconfrérie du Saint-Esprit à participer à une cérémonie dans l'église Notre-Dame d'Aurillac (1787) ; 193. Copie de lettres et mémoires adressés au Roi accompagnés de la transcription de documents du XIVE au XVIIIe siècle concernant le pays de Carladez et le bailliage de Vic (1789, 1 cahier de 40 pages) ; 194. Plainte adressée à l'Assemblée nationale contre le sieur de Sistrières, lieutenant-général au bailliage de Vic (1790, copie des Archives nationales) ; 195-198. Lettres échangées en 1868 entre Boudet, procureur à Saint-Flour, et Durif, relativement au tribunal criminel du Cantal et à quelques condamnations (1791-1794) ; 199. Rapports à l'Assemblée législative sur la mort de M. de Niocel, ci-devant lieutenant-criminel (30 mars 1792, copie) ; 201-204. Jugement du tribunal civil du Cantal (22 thermidor An VIII) ; et pièces annexes concernant la gestion des officiers municipaux d'Aurillac, et en particulier celle de Marin (Roch), orfèvre, du 18 octobre 1792 au 5 fructidor An III) ; 205-206. Sur Carrier ; 205. Analyse (imprimée) d'une lettre de Carrier à son collègue Prieur de la Côte-d'Or (Saint-Malo, 28 Août 1793) ; 206. Notice biographique sur Carrier, par Amédée de Bast (Extr. du "livre rouge, histoire de l'échafaud en France" ; 1863) ; 207. "Quelques poésies patoises de M. Bouquier, prêtre communaliste du bourg de Leynhac, situé dans la partie méridionale du département" (vers 1800 ; 1 cahier de 19 pages) ; 208. Note sur l'hypogée de Fabrègues, "découvert en 1802 par suite d'un débordement de la Jordanne" ; 209. Invitation (imprimée et illustrée) des bailes des confréries du Saint-Sacrement et du Saint-Esprit réunies à participer à une cérémonie dans l'église Saint-Géraud d'Aurillac (1820) ; 210. "Feuilleton. - Aurillac" ("département du Cantal") (Et une excursion au Plomb). Signé Lodoïs Sibille. (Coupure de journal) ; 211-214, Iconographie ; 211. Gravure : tasse en argent aux armes d'Honoré II, prince de Monaco, comte de Carladez (1645) ; 212. Dessin : porche d'église.
Info. originaux : Extraits de manuscrits ; pièces diverses

27 J 106

Papiers Armand

Dates : 1790-1812

1-40. Lettres adressées de Mauriac à M. Armand, député à l'Assemblée Nationale, puis maire d'Aurillac, puis conseiller à la Cour d'appel de Riom, par son neveu, J. -N. Chevalier, aspirant à la place de capitaine de gendarmerie (1790-1812 ; la plupart intéressantes au point de vue historique) ; 3. Du 28 février 1791 : "... Je le contemple (le français) dans la petite sphère qui m'environne et je le vois tour à tour vaciller entre l'amour du nouveau régime et les préjugés de l'ancien" ; 4. De mars 1791, au sujet du refus de serment de certains prêtres : "Ici tout se tient et personne ne veut dénoncer tout le monde vit dans la perplexité pour se haïr ou pour se craindre... Vous me blâmez encore de tenir à l'ancien régime parce que l'expérience me démontre que les hommes sont encore trop corrompus pour travailler consciencieusement d'après les bases de la Constitution..." ; 9. Du 6 Juin 1791 : sur "la fourberie du sacerdoce, qui est inconcevable" ; 10. Du 13 Juin 1791 : les menées des prêtres réfractaires dans le district, notamment à Chalinargues, où il y eut des tués et des blessés, des manifestations d'ingratitude à Aurillac à l'égard d'Armand amènent à penser que "ce pays n'est pas au point qu'il faudrait pour la Constitution" ; 11. Du 27 Juin 1791 : "... Nous sommes maintenant sous les armes à monter la garde jour et nuit, au nombre de trente..." ; 12. Du 20 Germinal An II : Chevalier a failli être mis en réclusion, malgré son "invariable attachement à la république" ; il ne pourrait demeurer à Aurillac sans danger ; la maison et les effets d'Armand y sont sous séquestre ; 13. Du 26 Brumaire An III : "Nous avons appris les heureux événements arrivés à Aurillac... Ce n'est ici qu'un cri général de louange au représentant Musset..." ; 14. Du 16 Nivose An III : un passage sur le représentant Mirande ; 22. Du 2 Prairial An III : "...Vous me demandez quel est l'esprit du pays. Jusqu'à présent, Mauriac est préservé de la contagion du fanatisme qui infecte fortement les campagnes, que les prêtres non sermentés ont empoisonnées" ; 25. Du 28 Messidor An III : "... Quant à notre esprit public, jamais je ne l'ai vu aussi mauvais, le fanatisme a tout bouleversé... Il me semble que le mépris des lois et l'anarchie sont à leur comble et que les émigrés ont bien des émissaires dans la république..."

41-45. Divers à Armand (1790-1812) ; 41. De son fondé de pouvoir à Aurillac (20 Juillet 1790) : "... Beaucoup de difficultés pour trouver des locataires... La grande misère qu'il y a en cette ville a singulièrement fait tomber les loyers" ; 42. De son neveu Vigier, juge de paix à Riom-ès-Montagnes (13 frimaire An VII, cachet de cire) : au sujet d'une nouvelle circonscription des cantons dont s'occupe le Corps législatif, afin d'en diminuer le nombre, Vigier donne les raisons qui le font penser, en ce qui concerne sa région, qu'il y aurait lieu de supprimer trois cantons ; celui de Condat, dont partie viendrait à Riom et partie à Allanche, celui de Saignes, dont partie viendrait à Riom et partie à Mauriac, et celui de Champs, dont partie viendrait à Riom et partie à Mauriac ; 43. Du même (16 Floréal An VII- 5 Mai 1799) : réflexions sur les élections législatives de 1799, sur l'ingratitude des électeurs d'Aurillac à l'égard d'Armand (c'est Jean-François Clavière qui fut élu) ; 44. De Delzons, "employé au ministère du grand-juge" (1er Avril 1807) : demande de bons offices pour faire inscrire son père, Antoine Delzons, ancien député du Cantal, sur la liste de présentation pour la place de procureur à Aurillac ; 45. Procédure (1812)

46-53. Pièces diverses (1791-Empire) ; 46-48. Demande de changement de résidence de Charles-Albert de Saint-Vincent, lieutenant de la maréchaussée à Aurillac, parti de cette ville le 22 Août 1789 "pour se soustraire à la fureur et à la poursuite du peuple" (Clermont-Ferrand, 16 Juillet 1791 ; notice biographique jointe) ; 49-50. Brigade de gendarmerie de Riom-ès-Montagnes (1792) ; 49. État de renseignements : personnel, armement, casernement ; 50. Indication des dates et lieux des foires et marchés du canton ; 51. Brigade de gendarmerie de Murat : indication des dates des foires et marchés à Murat et à Chalinargues (1792) ; 52. Signalement de deux juments volées dans une écurie à Maurs (1795) ; 53. Liste (imprimée) des membres de la Cour de Cassation (1er Empire).

27 J 107

Pièces originales intéressant Thiézac (1675-1878), et Saint-Jacques (1814-1828)

Dates : 1675-1878

1-11. Thiézac (1675-1878) ; 1. Reconnaissance par Guillaume Bruel, marchand de Thiézac, en faveur du curé de Thiézac (1675, 10 pages) ; 2. Reconnaissance par Antoine Bruel, prêtre de Thiézac, en faveur de Pierre-Paul Artis de Beaulieu, seigneur de Thiézac (1747, 2 pages) ; 3-6. États de sommations avec frais, avec les noms des contribuables retardataires de la commune et le montant de leurs cotes (1824) ; 7. Procès-verbal (imprimé) de la remise du service de la perception de Thiézac au sieur Revel (Guillaume), à la suite de la révocation du sieur Gaillard (1824, 15 pages) ; 8. Arrêté du Conseil de préfecture sur le compte du sieur Gaillard, ancien percepteur de Thiézac, relativement à sa gestion de 1824 de la recette municipale (1828) ; 9. Avertissement du directeur des Contributions directes à Antoine Gaillard, menuisier au Carrol (1849) ; 10. Carte d'électeur du citoyen Pierre Gaillard, du Carrol (s. d.) ; 11. Contrainte décernée par le receveur de l'arrondissement d'Aurillac contre le sieur Gaillard, percepteur de la collecte de Thiézac (1878)

12-15. Saint-Jacques (1814-1828) ; 12-13. Arrêtés préfectoraux adressés au percepteur de Saint-Jacques relativement aux contributions (1814) ; 14. Compte des recettes municipales de la commune (1822) ; 15. Arrêté du Conseil de préfecture sur le compte du sieur Gaillard, ancien percepteur de Saint-Jacques, relativement à sa gestion de 1824 de la recette municipale (1828) ; 16. Arrêté du préfet du Cantal relatif à la vérification et à la mise en recouvrement des rôles des contributions directes (1823, affiche) ; 17. Certificat relatif à l'heure d'arrivée à Aurillac du courrier de Paris (25 Février 1751).

27 J 108

Objet principal : élections au Conseil général et aux Conseils d'arrondissements (1800-1912)

Dates : 1790-1912

Description physique : Notes ; quelques imprimés

1-3. "Des divers modes d'administration départementale en Auvergne durant la période révolutionnaire"

4-22. Listes d'administrateurs du département, avec parfois indication de professions, quelques notes y relatives (1790-An III)

23-27. Listes d'administrateurs du département, avec indication des professions (An VIII-I833)

28. Liste de conseillers de préfecture (1800-1883)

29-43. Conseillers généraux et conseillers d'arrondissements : nominations, élections, listes (1800-1910 ; documents mixtes) ; 41. Élections pour le renouvellement triennal des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissements. Arrêté préfectoral divisant certaines communes en plusieurs sections de vote (24 Octobre 1877, affiche)

44-268. Conseil général (1800-1909) et Commission départementale (1871-1909) (La profession des candidats est généralement indiquée) ; 44-138. Candidatures et résultats des

élections au Conseil général (1800-1909 ; 1 cahier) ; 60. Note sur le candidat de Murat-Sistrières (20 Juillet 1852) ; 74. Idem, in lettre circulaire du préfet aux électeurs du canton de Vic qui leur recommande Marty et écrit : "Je tiens à vous expliquer franchement et loyalement l'intervention de l'administration dans cette élection" (23 Juillet 1852, copie) ; 77. Idem (Le préfet aux maires du canton de Vic, 24 Juillet 1852, copie) ; 78. Idem (Le préfet au ministre, 25 Juillet 1852, copie) ; 139-141. Liste des membres du Bureau du Conseil général (1800-1909) ; 142-206. Candidatures et résultats des élections au Conseil général (1810-1895) ; 142-165. 1810-1895 ; 166-182. 1833-1847 (1 cahier) ; 183-206. 1848-1886 (1 cahier) ; 207. Liste des membres de la Commission départementale (1871-1898) ; 208-244. Liste des membres et discours du président du Conseil général, liste des membres de la Commission départementale (1871-1909 ; copies et quelques coupures de journaux) ; 245-258. Professions de foi (imprimées) (1846-1893) ; 245. Saphary (1846) ; 248. Esquirou de Parieu (Félix) (1877) ; 248 Bis. Bastid (Adrien), député (1880) ; 250-253. Parieu (Joseph de) (1892-1893) ; 254-255. Devès (Paul), sénateur du Cantal (1892) ; 256. Bastid (Adrien), député sortant (1892) ; 259-268. Bulletins de vote ; 259. Bastid (Adrien) (1880) ; 260. Parieu (Joseph de) (1895) ; 261. Devès (Paul) (1895) ; 263-266. "Candidats du gouvernement" (s. d.)

269-324. Conseils d'arrondissements : candidatures, avec indication des professions, et résultats des élections (1833-1912) ; 269-302. 1833-1886 (1 cahier) ; 303-324. 1833-1912 (1 cahier) ; 303 Bis. Profession de foi de Dominique Mirande, conseiller à la Cour d'appel de Paris (1880) ; 303 Ter. Profession de foi du même, président du tribunal civil de Nantes (1892)

325-333. Lettres du préfet aux sous-préfets et aux maires, arrêtés préfectoraux (Extrait du Recueil des actes administratifs de la préfecture du Cantal (1833-1848, 1 cahier) ; 331. Lettre du préfet A. de Contencin aux sous-préfets et maires (1er Mars 1848)

334-339. Notes biographiques ; 334. Baptême de Pierre Destaing (1731) ; 335. Sur Pierre Vaissier (1761-An VI) ; 336. Sur le docteur Pouget : "... En 1848, il faisait en effet partie de cette pléiade d'hommes qui s'appelaient Mirande, Durieu, Teilhard-Laterisse, Gazard, Richard du Cantal et qui protestaient hautement contre le prétendu sauveur..." ; 337-339. Sur Armand Bory, ancien conseiller général, ancien député du Cantal, candidat au Conseil général en 1898 (1844-1898)

340-347. Divers (1812-1818 ; copies de journal, 1 cahier) ; 340. Procès-verbal de la séance du Conseil municipal d'Aurillac du 4 Avril 1814) ; 341-342. Lettre du général Milhaud, commandant le 5ème corps de cavalerie, au prince de Neuchâtel (Colmar, 24 Décembre 1813) ; 342. "Le roi vient d'accorder des lettres de noblesse à M. Delolm-Lalaubie, maire d'Aurillac, en récompense de ses bons services et du zèle qu'il a montré en 1814 et 1815 pour la cause des Bourbons" (1816) ; 343. Prestation de serment de Delolm-Lalaubie, en qualité de premier adjoint au maire d'Aurillac, nommé par décret impérial du 3 Avril 1813 (15 Mai 1813) ; 343-344. Notice nécrologique sur François Armand (1734-1812) : "Ce département vient de perdre un magistrat aussi recommandable par ses services dans l'ordre judiciaire que par sa conduite politique..." ; 344. Adresse à Jean Abadie, maire d'Aurillac (1812) ; 346. "Liste des conseillers généraux du Cantal qui ont signé l'Adresse au Roi, le 20 Mars 1815, lors du débarquement à Cannes de l'Usurpateur" ; 347. "Par ordonnance du Roi du 23 Août 1815 a été nommé maire d'Aurillac M. Delolm de Lalaubie, 1er adjoint, membre du Conseil général" ; 347 Verso. "Delolm de Lalaubie maire provisoire. N° du 8 Juin 1815"

348. Appel (imprimé) de la Commission municipale instituée à Aurillac pour recueillir les dons en faveur des blessés de l'Armée d'Italie (1859)

349. Profession de foi de Pierre Besse, peintre en voitures, candidat radical-socialiste au Conseil d'arrondissement d'Aurillac (vers 1903, affiche).

27 J 109

Affaires diverses

Dates : 1679-1774

Description physique : 11 pièces originales

1. Pièce de procédure intéressant la famille Berland (1679, 12 pages)
2. Le procureur d'office en la juridiction du seigneur de La Peyre au juge ordinaire dudit seigneur : les hôtes et cabaretiers de Liaumiers (Saint-Cirgues-de-Jordanne) vendent le quart de vin plus de 3 sols 4 deniers et se servent de pintes non marquées du sceau de la juridiction, ce qui est en contravention avec les ordonnances du seigneur, publiées au prône des paroisses, et ce à quoi il est nécessaire de remédier (1720)
3. Plainte de Bernard-Alexis Dunoyer, vicaire à Lascelles, contre Jacques Clavières, dit Gard, voiturier, qui est passé avec ses chevaux dans un pré appelé du Moulin au lieu de suivre le chemin royal par le pont de Viers (1726)
4. Pièce de procédure en faveur de Marie Bonnefons, veuve de Bernard Laporte, signée de Leigonye du Brueil, juge ordinaire en la juridiction de La Peyre et Saint-Cirgues (1727)

5. "Lettres patentes sur arrest (imprimées) qui acceptent la cession et abandon faits au Roi par le sieur de Barral, abbé, comte d'Aurillac, du droit de justice, tant dans la ville, faubourgs, et banlieue d'Aurillac, et réunion desdites justices aux bailliages dont ils ressortissent" (1748)
6. Sentence pour Jean-Baptiste Lamouroux, négociant de Saint-Flour, contre Joseph-Philippe de Portet (1758, parchemin)
7. Requête de Leygonie de Labastide, propriétaire du domaine d'Esclozels, paroisse de Jussac, relativement à des dégradations faites au grand chemin de Marmanhac à Laroquebrou (1766)
8. "Mémoire (imprimé) signifié pour Maître Jacques Beluge, curé de Saint-Martin-sous-Vigouroux, et Me Etienne Clavières, chirurgien de Pierrefort, intimés ; contre Jacques Méjansac, marchand, Marthe Viillard, son épouse, Pierre Viillard, aussi marchand, et Marie Izac, son épouse, du village de Bessière, paroisse de Paulhenc, ..." (1770, 14 pages)
9. "Arrest (imprimé) de la Cour du Parlement, qui condamne Jean Malapeyre à être brûlé vif dans la place publique d'Aurillac, pour crimes d'incendie et de vols par lui commis, tant de jour que nuitamment" (1770, 4 pages)
10. "Mémoire signifié (imprimé) pour les sieurs Gabriel Brevet Antoine Bouygues, maîtres-marchands-apothicaires de la ville d'Aurillac, ..." 1773. Incomplet : 8 pages sur 34. (Voir le factum complet dans la bibliothèque des Archives)
11. "Précis (imprimé) pour les doyen, chanoines, et chapitre Saint-Géraud de la ville d'Aurillac, demandeurs ; contre le sieur de Lavalette-Parisot, prieur de Saint-Illide, défendeur" (1774) (Au sujet de la pension annuelle due par le prieuré de Saint-Illide au chapitre d'Aurillac).

27 J 110

Document de l'époque révolutionnaire

Dates : 1790-1815

Description physique : Imprimés, sauf les pièces 8, 14 et 20

1. "Opinion du marquis de Laqueville, député de la noblesse de la sénéchaussée d'Auvergne, sur le décret proposé par le Comité de Constitution, le 19 Avril 1790" : "Nous ne sommes que des députés de bailliage, nous avons été convoqués par le Roi..." ; l'assemblée du Jeu de Paume est "illégal", Mirabeau "a trahi la cause commune" (8 pages)
2. "Examen sérieux et impartial sur la légitimité ou illégitimité du serment exigé par l'Assemblée nationale, par Etienne Delcher, curé de Saint-Pierre de la ville de Brioude" (5 Février 1791, 24 pages)
- 3-5. Vente de biens "nationaux" ; 3. Procès-verbal de l'adjudication aux sieurs Esquirou, Beynaguet et Vigier des cens et droits casuels que la communauté des prêtres de l'église Notre-Dame d'Aurillac percevait annuellement sur le village de Labouigue et ses appartenances, paroisse de Saint-Cernin (1791) ; 4. Affiche de vente de cens et droits casuels ci-devant appartenant aux religieux de Valette, commune de Barriac (1791) ; 5. Affiche de vente de rentes et droits casuels ci-devant appartenant aux religieuses de Brageac (1791)
6. "Mémoire pour l'administration du district d'Aurillac". Fait en Conseil du district le 9 Novembre 1791 (8 pages). Exposé des raisons pour lesquelles les impôts du district doivent être diminués
7. "Thèses de mathématiques... qui seront soutenues au Collège de Mauriac..." (1792, 16 pages)
8. Décret de l'Assemblée nationale sur le partage des communaux et l'aliénation des biens des émigrés (14 Août 1792, copie)
9. "Opinion de Claude-Antoine Rudel, député du Puy-de-Dôme, sur le jugement de Louis Capet" (1792, 6 pages)
10. "Opinion de J.-A. Dulaure, député à la Convention par le département du Puy-de-Dôme, sur le jugement du ci-devant Roi" (1792, 7 pages)
11. Imprimé non rempli (1792)
12. "Calendrier curieux et utile pour l'année 1793, contenant une liste des foires qui se tiennent dans les districts d'Aurillac, de Mauriac, de Saint-Flour et dans celui de Figeac en Quercy". - A Aurillac, chez Viallanes, 1793, 36 pages
13. Liste générale, par district et par ordre alphabétique, des émigrés du département, avec indication de leur profession, de leur dernier domicile connu et des communes où sont situés leurs biens (5 Octobre 1793, 15 pages in-f°)
14. Pièce annexe à la liste précédente
15. "Les administrateurs du département du Cantal à la Convention nationale". - A Aurillac, chez Viallanes, 1793, 4 pages
16. Arrêté de Taillefer, représentant du peuple dans les départements du Lot, du Cantal et de l'Aveyron (3 Brumaire An II, affiche)
17. Lettre, imprimée chez Viallanes, adressée à la Convention par le commissaire Delthil, délégué du représentant Taillefer dans le Cantal, et les membres du Conseil du département (Aurillac, II Brumaire An II; 3 pages) : grâce à "dix mille républicains du Cantal, accourus de

leurs montagnes", des mouvements contre-révolutionnaires dans la Lozère et l'Aveyron "ont été aussitôt réprimés que connus"

18. Décret de la Convention "qui invite à faire des offrandes à la patrie, en chemises, bas et souliers" (19 Brumaire An II)

19. "Arrêté du représentant du peuple J.-P. Chazal, qui autorise les administrations des départements du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal, de l'Aveyron et de la Lozère à mettre en liberté tous les prêtres reclus, ainsi que ceux sujets à réclusion ou à déportation, qui n'auront pas quitté la république et se soumettront à ses lois" (17 Messidor An III)

20. Extrait des rôles de l'emprunt forcé de la commune de Saint-Cirgues-de-Malbert, village de Besse (8 Pluviôse An IV)

21. Tableau de dépréciation des assignats depuis le 1er Janvier 1791 (par année et par mois, par décades pendant l'An III et l'an IV) et cours des mandats, par cinq jours, de Germinal à Thermidor An IV ; arrêtés par les administrateurs du département du Cantal (27 Thermidor An V, 7 pages)

22. Liste, par arrondissement, des jurés d'accusation et de jugement (au nombre de 232, avec indication des professions) (An XI)

23. "Le maréchal de camp, commandant le département du Cantal (Montfalcon), aux habitants de ce département. Au quartier-général d'Aurillac, le 13 Mai 1815" (4 pages).

27 J 111

Carrier-Dangeny (frère du Conventionnel)

Dates : 1793-1822

Description physique : 9 pièces originales

1-2. Lettres à Carrier, commissaire des guerres à Aurillac (An II et An V)

3-5. Pièces signées par Carrier ; 3. État des services du capitaine Jean Méallet Decours (An V) ;

4. État de l'indemnité des rations de vivres due audit Méallet, lieutenant surnuméraire dans la 14e compagnie de vétérans en garnison à Aurillac (An V) ; 5. Procès-verbal de la revue des subsistances fournies à la 14e compagnie en Vendémiaire An VI

6. Solde et indemnités de Carrier, commissaire des guerres à Aurillac, pendant l'An XIV-1806 (1 livret de 6 feuillets)

7. Lettre de Carrier à sa femme (Paris, 4 Août 1810)

8. Lettre à Mme Carrier (s. d.)

9. Lettre autographe adressée à Carrier par le grand-maître de l'Université de France, "D., évêque d'Hermopolis" (Paris, 2 Décembre 1822).

27 J 112

Histoire locale, factums

Dates : 1791-1839

Description physique : 28 pièces originales, la plupart imprimées

1.- "Précis (imprimé) pour Lescurier-Fournols, accusé, contre Dufayet-Latour-S.-Vincent (son oncle maternel), ex-noble, partie civile, et contre l'accusateur public" (s. d., 1791)

2-14. Reçus délivrés par le receveur du département au receveur des Contributions directes de la commune d'Arpajon, Fortet-Saint-Paul (An XII-An XIII)

15-17. Ordonnances du maire de la commune d'Arpajon (An XIII, cachets de la mairie) ; 15.

Pour le paiement du logement de l'instituteur des écoles primaires, André Julhes ; 16-17. Pour le paiement du salaire du garde-champêtre, Durand Dabernard

18-19. "Journal hebdomadaire du département du Cantal", 4 et 11 Avril 1807 ; 18, Sur le tremblement de terre du 23 Mars 1807 dans la région de Junhac-Vieillevie (Le maire de Junhac au préfet, 31 Mars) ; 20. "Bulletin administratif, judiciaire et politique du département du Cantal", 13 Avril 1811. Première colonne : le préfet du Cantal, au sujet des conscrits de 1811 qui ne se sont pas présentés (12 Avril)

21-22. "Le Moniteur universel", n°s 43-12 Février et 49-18 Février 1815

23. "Préfecture du Cantal. Ordonnances du Roi. Paris, le 23 Juin 1819" (Affiche in-f° ; ordre de rechercher, sans délai, les terrains usurpés sur les communes)

24. "Nouvelles observations de Me Grogner, avoué, en réponse au second écrit signé Agnès Grimal".-A Aurillac, de l'Imprimerie de Viallanes, s. d. (vers 1824) ; 2 + 32 pages

25. "Le préfet, aux habitants de la ville du Puy et du département ; le 3 Septembre 1830" (Signé "Du Puy"). - Au Puy, de l'Imprimerie de P. Pasquet ; 3 pages

26. "Pétition (imprimée) des marchands de vin, d'eau-de-vie, distillateurs, liquoristes, brasseurs, limonadiers et débitants de la ville de Nancy à la Chambre des députés, pour l'abolition de l'exercice" (22 Septembre 1830, 4 pages)

27. "Pétition (imprimée) à Messieurs les membres de la Chambre des députés concernant l'impôt sur les boissons et le monopole des tabacs, par M. Dou, brasseur à Aurillac" (12 Décembre 1830, 14 pages)

28. "L'Écho du Cantal", du 16 Février 1839. Première colonne : sur les candidatures aux élections législatives dans le département.

27 J 113

Évêques constitutionnels du Cantal : Thibault, 1747-1813 (1 à 66) ; Bertin, 1751-1822 (67 à 69)

Dates : 1747-1903

1-15. Notices biographiques et notes sur Thibault ; 1-3. Extrait des Archives nationales ; 4. Extrait du "Moniteur universel" (1 cahier de 6 pages) ; 5-8. Bibliographie : liste de numéros du "Moniteur Universel" contenant des renseignements sur Thibault ; 9. Renseignements fournis par la mairie de Souppes (Seine-et-Marne) ; 11-15. Notes (sources diverses)

16. Analyse (imprimée) d'une lettre autographe de Thibault, curé de Souppes (8 Janvier 1789) : "Curieuse lettre, très caractéristique, qui contient les voeux des curés du diocèse de Sens..." "Le haut clergé (écrit Thibault), en se parant de nos sentiments, affecte de ne point faire avec nous cause commune... Jésus-Christ ne mettait point entre ceux qui marchaient à sa suite cette différence odieuse qui ne devrait point se trouver dans un état fondé sur l'humilité"

17-22. Notes sur Thibault député (15 Mai 1790-11 Août 1791) extraites des Archives parlementaires

23-42. Thibault de 1791 à 1799 ; notes extraites des Archives nationales et des Archives départementales et de divers ouvrages manuscrits ou imprimés (1 cahier) ; 23-25. Sur l'élection du 14 Mars 1791 à l'évêché de Saint-Flour ; 23. Protestation de Mgr de Ruffo ; 24. Noms de 5 électeurs protestataires de Saint-Flour ; En bas de page : "En 1799 il cessa de représenter le département, où il n'avait pas trouvé beaucoup d'agrémens malgré d'incontestables qualités. Les habitants de ces contrées religieuses l'avaient en maint endroit reçu avec des charivaris et des coups de pierre... Comme député il n'avait pas eu plus de repos à cause de ses incessants conflits avec Carrier..." ; 25. Nouvelle protestation de Mgr de Ruffo (12 Avril 1791 sq) ; 26. Hostilité des religieuses de Notre-Dame et de la Visitation de Saint-Flour. Recrutement du clergé : "C'est, à peine si, malgré menaces et promesses, on peut recruter quelques sujets que leur incapacité notoire ou leur mauvaise conduite avaient fait chasser des séminaires" ; 27. Hostilité du peuple à l'égard des prêtres assermentés ; En bas de page : réception du nouvel évêque à Aurillac (6 Mai 1791) (Extrait des "Annales historiques d'Aurillac", manuscrit de Gourlat-Saint-Etienne) ; 28. Humiliations en passant à Murat, Thiézac et Vic ; 29-30. Organisation du culte constitutionnel à Aurillac ; 32. Carrier dénonce Thibault à la Convention pour avoir provoqué par une lettre à Vaissier, administrateur du département, l'envoi d'une force publique à Paris pour écraser la Montagne (Séance de la Convention du 21 Janvier 1793) ; 33-34. Suite de l'affaire : lettre de la Société des amis de la liberté et de l'égalité d'Aurillac en faveur de Thibault (transcription) ; 34-35. Notes biographiques ; 36-42. Lettres à la Convention des commissaires, dont Thibault, envoyés par elle à Chantilly pour inventorier les objets du château du ci-devant prince de Condé (Mars-Mai 1793, transcriptions)

43-53. Thibault évêque du Cantal (1791-1793) ; 43. Mesures décidées par la municipalité d'Aurillac en prévision de l'arrivée à Saint-Flour du nouvel évêque (délibération et arrêté, 3 Mars et 20 Avril 1791 ; copies) ; 44. Lettre de Jean-Baptiste Bory, commis au département, à son oncle Jean-Baptiste Delrieu, prieur à Buzers, commune de Saint-Martin-sous-Vigouroux (Saint-Flour, 15 Mars 1791, cachet de cire du département) : sur l'élection et la nomination de Thibault à l'évêché de Saint-Flour ; 45. Copie de la lettre écrite au Directoire du département par Thibault, nommé évêque du Cantal (26 Mars 1791) ; 46. Sacre à Paris (5 Avril 1791) et réception à Saint-Flour (17 Avril) : notes ; 47. Lettre pastorale (imprimée) (3 Mai 1791) ; 48. Ordonnance interdisant toutes les chapelles domestiques et rurales du département, à l'exception des succursales et oratoires déclarés nationaux (9 Septembre 1791, affiche in-f°) ; 49. Lettre pastorale (imprimée) (3 Avril 1792) ; 50. Lettres de prêtrise de Pierre Delsuc (2 Juin 1792, sceau imprimé de Thibault, signature autographe, cachet de cire de l'évêché du Cantal) ; 51. Note sur la démission de Thibault (28 Novembre 1793) ; 52. Reproduction du sceau de l'évêché du Cantal ; 53. Fac-similé de la signature de Thibault, évêque du Cantal

54. "Opinion du citoyen Thibault, député du Cantal, sur le jugement de Louis XVI ; imprimée par ordre de la Convention" (1793 ; 6 pages)

55. "Rapport (imprimé) sur la fabrication d'une nouvelle monnaie de billon, par le citoyen Thibault,..." (1793 ; 8 pages)

56. Adresse (imprimée) de la Société populaire d'Aurillac à la Convention contre le député Thibault, qui "a osé demander au sein de la Convention nationale l'anéantissement des Jacobins". Suivent sur 2 pages les noms des signataires (1er Jour complémentaire de l'An II - 17 Septembre 1794)

57. "Rapport et projet de décret (imprimés), au nom des Comités des assignats et monnaies, et de législation, par Thibault,..." (Vendémiaire An III, 6 pages)

58. Analyse de 4 lettres de Thibault (Août 1794-Janvier 1800) existant aux Archives départementales du Puy-de-Dôme (fragment de lettre de Georges Rouchon)
59-62. Copies de lettres de Thibault recommandant au ministre le citoyen Richard, commis du tribunal de commerce de Saint-Flour, pour la place de greffier (17 Prairial An VIII), puis de greffier en chef (s. d.). Copie jointe d'une lettre des juges du tribunal de commerce de Saint-Flour au ministre : questions au sujet de la nomination, du cautionnement et du droit d'instrumenter du greffier dudit tribunal (15 Prairial An VIII) ; 62 Bis et Ter. Deux lettres autographes de Thibault (11 Frimaire An III et 13 Mai 1811)
63-65. Le portrait de Thibault au musée de Versailles ; 63. Photographie ; 64. Notice ; 65. Lettre du conservateur, Pierre de Nolhac (1890)
66. Article de Jean-Delmas : "A.-A.-M. Thibault, évêque constitutionnel du Cantal" (L'Auvergne historique, littéraire et artistique ; à Riom, chez Jouvot 1903 ; 63 pages, portrait de l'abbé Thibault)
67-68. Notes sur Louis Bertin (1751-1822)
69. Spécimen de la signature de Louis Bertin, évêque du Cantal en 1801.
Liens substituts numériques : \ Serie_J\Sous-serie_27_J\27 J 113 \

27 J 114

Les volontaires du Cantal et la guerre contre l'Espagne (1793-1795)

Dates : 1791-1898

1. Liste de lois relatives à l'organisation des gardes nationales destinées à la défense des frontières (1791-1792)
2-3. Billets de logement, adressés par la municipalité d'Aurillac au citoyen Armand, homme de loi, l'invitant à fournir à deux volontaires nationaux "le logement, le lit et les ustensiles de cuisine, jusqu'à nouvel ordre" (17 Juillet et 6 Septembre 1792)
4-8. Sur la guerre (1793-1795) ; 4. Carte schématique ; 5. Extraits de l'"Histoire de la Révolution française dans le département des Pyrénées-Orientales d'après les documents inédits des Archives départementales, communales et particulières (1789-1800)", par Pierre Vidal, bibliothécaire de la ville de Perpignan (1886-1889) (1 cahier de 30 pages) ; 6-7. Notes (1793) ; 8. Analyse (imprimée) d'une lettre du maréchal Augereau recommandant au général Turreau "de ne rien négliger pour améliorer la situation de l'armée des Pyrénées-Orientales" (6 Décembre 1793)
9-47. Les volontaires du Cantal à l'armée des Pyrénées-Orientales ; 9-43. Notes, notices biographiques (pièces collectives ; copies, notamment des Archives nationales) ; 44-47. Renseignements fournis par le bibliothécaire de la ville de Perpignan
48-52. Après la guerre ; 48. Liste d'environ 100 personnes, avec indication de leur commune d'origine (Cantal), pour la plupart marchands domiciliés en Espagne à l'époque de la déclaration de guerre, à qui des passeports ont été délivrés pour aller dans ce pays y régler leurs affaires ; 49. Photographie du monument élevé à Canet (Pyrénées-Orientales) à la mémoire de Joseph Cassanyes, représentant en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales ; 50-52. Le monument de Peyrestortes (Pyrénées-Orientales), commémoratif de la bataille du 17 Septembre 1793 ; 50. Compte rendu de l'inauguration ("L'Indépendant des Pyrénées-Orientales", 7 Mars 1898) ; 51-52. Deux photographies du monument
53-55. Divers ; 53-54. Notes sur les appels solennels contre l'invasion qui ont été faits dans le département du Cantal de 1792 à 1815 ; 55. Reçu d'armes confiées par le préfet Riou au chef de bataillon commandant le Dépôt de la 25e demi-brigade d'infanterie légère (Aurillac, 22 Fructidor An VIII)
56-59. Quelques indications bibliographiques.

27 J 115

Cote vacante

Dates : Sans date

27 J 116

Milice (1719) et garde nationale du Cantal (1815, 1831)

Dates : 1719-1901

1-4. Copie d'une ordonnance de Claude Boucher, intendant d'Auvergne, relative à l'organisation de la milice dans la province d'Auvergne en général et dans la paroisse de Crandelles en particulier (1719)
5-61. Copie de la correspondance active du préfet du Cantal au ministre relativement au rappel des militaires et à l'organisation de la garde nationale en 1815 (Décret impérial et circulaire ministérielle du 28 Mars 1815) (Archives nationales, F9 Cantal) ; 5. Du préfet Lachadenède (3 Avril) : "... Il n'y a eu dans le Cantal aucun inspecteur général, celui qui avait été nommé avait refusé et on ne lui avait pas donné de remplaçant". Il n'y a pas eu de garde nationale mobile, "et parmi les gardes nationales sédentaires, il n'y a eu que celle d'Aurillac qui ait été réellement organisée" ; 6-61. Du préfet de Lesseps (19 Avril-7 Juillet 1815) ; 6. Il faut compter avec "la

difficulté et la lenteur de la correspondance et des communications dans ces montagnes" (19 Avril) ; 8. Le Cantal n'a jamais organisé de corps de volontaires royaux (24 Avril) ; 9. "La quantité de neige qui est tombée dans le département depuis dix jours a interrompu la plupart des communications" (25 Avril) ; 16-20. Du 10 Mai ; 16. Malgré tous les efforts préfectoraux, "aucune liste de gardes nationales n'est encore parvenue au Comité de département de la part de ceux d'arrondissements" ; 17-19. Les raisons du retard du Cantal ; 17-18. Lenteur de la correspondance ; 18. Routes impraticables ; "l'Esprit militaire est absolument mauvais dans ce département... Il est presque impossible d'arracher de leurs retraites inaccessibles ces montagnards pour les envoyer à un service militaire quelconque dont ils s'acquittent très bien lorsqu'ils ont perdu de vue leurs montagnes" ; 19. Lenteur et négligence des maires ; "Émigration annuelle d'une grande partie d'auvergnats qui ne reviennent qu'en Juillet ou en Août pour leurs récoltes" ; 21. Du 15 Mai : autres obstacles : mauvais effet produit par les désertions de militaires rappelés ; opposition de l'ancienne noblesse et du clergé, qui "soufflent de tous côtés que ceci n'est qu'une éternelle conscription" ; "dans quelques communes, les maires eux-mêmes ont cherché à ralentir les opérations" ; 22-24. Du 19 Mai ; 22. "Après avoir mis en usage tous les moyens de persuasion convenables,... j'ai signalé et recommandé les retardataires aux recherches et poursuites continuelles de la gendarmerie" ; 23. Accusé de réception d'une circulaire ministérielle du 9 Mai relative à l'exécution des lois contre les provocateurs à la désertion ; 24. "... Les maires, incertains de la continuation de leurs fonctions, répugnent à s'occuper de l'organisation des gardes nationales et ne veulent pas donner de renseignements pour les désignations..." ; 30. Du 1er Juin : "La colonne mobile qui doit incessamment agir dans le département forcera, je l'espère, les militaires insoumis à répondre sans un plus long délai à l'appel qui leur a été fait" ; 32-35. Du 5 Juin ; 32. Revue des hommes existants : cent hommes présents ; 33. Des difficultés qui s'opposent à la formation de la colonne mobile ; 34. Presque toute la gendarmerie du département vient d'en être retirée ; 35. "Les émigrants, répandus dans toutes les parties de la France, et surtout à Paris, ne rentrent plus même à l'époque ordinaire, depuis qu'ils craignent d'être requis pour le service militaire... Il y a ici des communes où il n'y a que des femmes" ; 46. Du 16 Juin : liste de proposition pour les places de colonels commandant les légions de garde nationale formée en exécution du décret du 10 Avril 1815 : notices sur François Ligonier-Depruns, Louis Roudil, Joseph Grasset, François Teillard-Nozerolle ; 51. Du 21 Juin : deux bataillons du Cantal sont partis le 20 pour Lyon ; "ce départ se compose de 567 hommes (en marge : 547), mais il doit se grossir en route de tous les gardes nationaux retardataires des diverses communes que ces bataillons doivent traverser, de sorte que ce n'est qu'à leur arrivée aux limites du département que je connaîtrai la véritable force de ces bataillons (en marge : 542)" ; 52. Du 26 Juin : second départ le 25 (79 hommes) ; 53-58. Du 28 Juin ; 54. Au sujet de la création des ressources nécessaires pour faire face aux frais de l'armement et de l'équipement des bataillons, des obstacles qui naissent, non seulement des localités, mais encore de la contradiction que l'on remarque dans les instructions, les rendent, on ose le dire, insurmontables" ; 57. "Si les hommes partis d'Aurillac arrivent à Lyon, ils n'y trouveront aucun objet d'habillement ni d'équipement, faute de numéraire pour en payer le prix et par le résultat nécessaire des mesures prescrites par le gouvernement de ne laisser disposer des fonds libres qu'en valeurs purement fictives" ; 61. Du 7 juillet : "Les dons volontaires n'ont rien produit"

62-65. Brèves analyses ou simples indications de pièces des Archives nationales relatives à la garde nationale du Cantal du 17 Mai au 14 Juin 1815 (correspondance active et passive du préfet, états divers, etc.)

66-67. Lettres des Archives nationales : envoi des pièces ci-dessus, 5 à 65 (1901)

68-71. Pièces originales concernant la garde nationale sédentaire d'Aurillac (1815) ; 68. Liste (imprimée) des officiers, nommés en exécution du décret du 10 Avril 1815 ; 69. Liste des officiers, sous-officiers et soldats composant la compagnie de gardes à cheval, commandée par le capitaine Miquel ; 70. Lettre (imprimée) du préfet informant Vigier, pharmacien à Aurillac, de sa nomination en qualité de lieutenant (27 Juin) ; 71. Liste des officiers, sous-officiers et soldats composant la 1ère compagnie de chasseurs, commandés par le capitaine Vigier, pharmacien, avec indication des professions (1 cahier de 6 pages)

72. Lettre circulaire du préfet aux sous-préfets et maires les invitant à s'abonner au "Journal officiel" des gardes nationales, publié avec l'autorisation du Ministère de l'Intérieur (23 Juillet 1831) ("Recueil des actes administratifs de la préfecture du Cantal", 1831, n° 50).

Info. originaux : Source principale : Archives nationales

Jean-Baptiste Dandurand, officier (An II-1815, 30 pièces), Antoine Deconquans, volontaire (An IV, une pièce), Gardes d'honneur du Cantal (1813, 8 pièces)

Dates : 1793-1815

1-30. Copie de lettres de Dandurand, natif d'Aurillac, capitaine de cavalerie, et de correspondance le concernant (an II - 30 Avril 1815) ; 2. Le représentant du peuple Jean-Baptiste Lacoste au ministre de la guerre en faveur du "brave Dandurand", "qui a reçu plus de trente coups de sabre à la Vendée" (Paris, 26 Nivose An II) ; 3. Faits d'armes du capitaine Dandurand (1793-An IV) ; 4. Ses blessures (Lettre de Dandurand apostillée par Tallien, 23 Frimaire An V II. Ses qualités, son courage en Vendée (Le chef de brigade du Génie à Perpignan au ministre de la Guerre, 19 Prairial An VI) ; 13. Dandurand, commandant de la place de Narbonne, au ministre de la Guerre (26 Prairial An VII) : à Narbonne, dans la nuit du 21 au 22 Prairial, une inscription "infâme" portant "Vive le Roi" et "A bas les anarchistes" est placardée sur l'arbre de la Liberté ; 15. Dandurand appelé dans l'Ariège à concourir à la destruction des "brigands royaux, qui avaient déjà envahi quelques communes" de ce département (25 Août 1799) ; 18-19. Lettres de Dandurand au ministre, avec apostilles de généraux (1804) ; 21. Apostille du maréchal Augereau (1804) ; 23. Dandurand proposé pour la Légion d'Honneur (Rapport du ministre de la Guerre à l'Empereur, 7 Décembre 1808 ; au bas : Au Palais des Tuileries, le 13 Février 1809. Accordé. N.) ; 27. Dandurand au ministre (15 Février 1815) : ..."La croix de Saint-Louis mettrait le comble à mes vœux... Si j'ai fait peu de chose comme militaire pour la maison de Bourbon, je justifierai les bontés du Roi et celle de votre Excellence comme sujet fidèle". Signé : "Dandurand, capitaine retraité, officier de la Légion d'Honneur" ; En marge : "Il aurait été fait officier par le régime royal en 1814, mais il n'a pas dû être confirmé" (Cf. pièce 29) ; 28. Dandurand au ministre (23 Avril 1815) : ..."J'ai la conviction que je pourrais encore servir utilement notre auguste Empereur... Ma retraite n'est pas encore fixée,... renvoyez-moi à Toulon en qualité d'adjoint à l'État-major général... J'ose me flatter... que les ennemis de S.M.I. dans cette partie de la France voudraient bien me savoir ailleurs" ; 29. Le ministre à Dandurand au sujet de la demande de confirmation dans le grade d'officier de la Légion d'Honneur (30 Avril 1815) ; 30. Spécimen de la signature de Dandurand 31. "Congé absolu" pour infirmité donné à Antoine Deconquans, natif d'Aurillac, volontaire du 1er bataillon de la 16e demi-brigade à l'armée des Alpes, 19e division (Lyon, 23 Pluviôse An IV ; cachet de cire de la demi-brigade, cachets du ministère de la Guerre et de la municipalité d'Aurillac) 32-39. Gardes d'Honneur (1813) ; 32-33. Sur les régiments de cavalerie créés par Napoléon sous la dénomination de gardes d'honneur (sénatus-consulte du 3 Avril 1813) (Extrait copié des "Mémoires du Général baron de Marbot") ; 33. "Après avoir fait marcher les hommes que le sort avait exemptés, on força ceux qui s'étaient fait remplacer (ainsi que la loi les y autorisait) à prendre néanmoins les armes..." ; 34. Extrait copié du sénatus-consulte du 3 Avril 1813 ; 35. Liste des désignés pour faire partie du 4ème régiment des gardes d'honneur (Copie de l'arrêté du préfet du Cantal du 30 Avril) ; 36. Comptabilité des dons recueillis dans le département pour la remonte de la cavalerie et l'armement et l'équipement des gardes d'honneur, avec indication des nom, profession et domicile des donateurs (17 Mai-21 Juin ; partie de registre, 20 pages) ; 37-39. Cotes des Archives nationales.

Clergé (1705-1857) et congrégations (1728-1790) du Cantal

Dates : 1705-1896

1-130. Sur le clergé (1705-1857) ; 1-127. Pièces collectives ; 1. Notes sur les prêtres de Sauvat (1705-1841) ; 4. Notes sur le Clergé de Trémouille-Marchal (1778-Révolution) ; 5. Renseignements sur le clergé de Jaleyrac de 1779 à 1804 et notice historique sur l'église (Lettre du curé de Jaleyrac, 1896) ; 6. Relevés du chiffre de la population et du nombre des enfants et des communians de Maurs en 1783 et en 1788, faits par le curé à l'occasion de visites épiscopales ; 8. "Déclaration de Mrs les prêtres de la communauté Saint-Victor de Polminhac de leurs revenus tant en fonds, rentes qu'argent" (15 Février 1790, pièce originale) ; 9-17. Notes (Révolution-1816, 1 cahier) ; 18-29. Idem (1789-An III) ; 30. Copie de registre destiné à l'enregistrement des passeports pour l'étranger (au nombre d'une centaine) délivrés au clergé du département, la plupart pour l'Espagne, quelques uns pour la Suisse (13 Prairial An IV-3 Germinal An VII ; copie des Archives départementales, ancien L 166 ; 1 cahier de 4 pages) ; 31-40. Liste par arrondissement des prêtres "que le gouvernement peut employer", adressée avec lettre d'envoi par le préfet Riou, avec indication de la commune de résidence, des fonctions exercées de l'attitude "soumise" ou "insoumise" (28 Vendémiaire An X, 1 cahier) ; 41-42. Radiations de la liste des émigrés (An X) ; 43-64. Copie d'un "registre contenant par ordre alphabétique les noms des prêtres fidèles et réintégré du diocèse de Clermont-Ferrand, le lieu de leur naissance, leur âge, le temps de leur ordination, leurs titres et fonctions avant et depuis

la Révolution" (1802 ; archives de l'évêché de Clermont ; 2 cahiers) ; 65-75. Liste des nominations faites par l'évêque (1802-1814, 1 cahier) ; 76-86. Idem, table alphabétique (1802-1816, 1 cahier) ; 87-103. Pensionnés de l'État de 1806 à 1839 (Copie d'un dossier des archives départementales, 1 cahier) ; 104. Note sur le clergé en 1817 ; 105. Note (tables à faire) ; 106-127. Décès (An XIII-1857) ; 106-118. Liste alphabétique des prêtres décédés, avec indication du dernier lieu d'exercice (An XIII-1857, 1 cahier) ; 119-127. Liste chronologique (1813-1857) ; 128-130. Pièces individuelles ; 128. Aymard (François), né à Aurillac, aspirant à l'état ecclésiastique : copie de son diplôme de bachelier (1811) ; 129. Charbonnier (Pierre) : notice biographique (1715-1787) ; 130. Vigier (Jacques-Antoine) : idem (1764-1831) ; 131-138. Notes sur quelques congrégations d'hommes (1740-1790 ; copie des Archives nationales, pièces collectives) ; 139-148. Notes sur quelques congrégations de femmes (1728-1790, copie des Archives nationales) ; 139-141. Pièces collectives (1790) ; 142-148. Pièces individuelles ; 142. Bénédictines de Brageac (1745-1778) ; 143. Bénédictines de Salers (1728-1789) ; 144-145. Bénédictines de Vic (1790), avec historique du couvent ; 146. Dominicaines de Mauriac (1742-1787) ; 147. Dominicaines de Murat (1790) ; 148. Sœurs de Notre-Dame de Saint-Flour (1789).
Info. originaux : Copies, principalement des Archives Nationales ; une pièce originale, n° 8 : déclaration des prêtres de Polminhac en 1790

27 J 120

Affaires militaires

Dates : 1802-1889

Description physique : Copies

- 1-2. Notes sur l'École spéciale militaire de Fontainebleau, transférée à Saint-Cyr en 1808 (1802-1859)
3. Liste d'officiers de gendarmerie du Cantal (1804-1812)
4. Copie d'un fragment de lettre du général Delzons à son ancien aide de camp, le commandant Miquel, en retraite à Aurillac : ce dernier est mis en garde contre "les trafics honteux qui se font" (Camp de Krems, 3 Novembre 1809) (Extr. des "Documents pour faire suite à la Notice sur le général baron Delzons par A. Garnier", Belin, 1877)
- 5-18. Affaires de conscription (1811-1813) ; 5-14. Copie de l'arrêt de la Cour de Riom du 11 Septembre 1811 portant renvoi au tribunal d'Aurillac de la connaissance des délits de conscription dont étaient saisis les 4 tribunaux d'arrondissements du département ; copie de la liste pour Aurillac des 186 témoins entendus depuis le 24 Avril 1811, avec analyse de leurs dépositions ; copie de correspondance y relative (1811-1813, 1 cahier) ; 15. Copie d'un jugement rendu par le tribunal de police correctionnelle d'Aurillac (4 Juillet 1812) ; 16-18. Copie du jugement rendu par le tribunal criminel de Saint-Flour le 17 Novembre 1812 sur l'appel interjeté par le ministère public du jugement rendu par le tribunal d'Aurillac le 13 Juin 1812 et copie de correspondance y relative (1812-1813) ; 19-63. Garde nationale du Cantal (1812-1848)
19. Note sur l'organisation générale des gardes nationales d'après le sénatus-consulte du 13 Mars 1812 ; Liste des officiers de la cohorte attribuée à la ville d'Aurillac en exécution du décret du 17 Décembre 1813
20. Liste des officiers de la 59ème cohorte, formée par les départements du Cantal et de la Haute-Loire, mobilisée en 1812 (Décret du 14 Mars)
- 21-28. Correspondance active du Bureau militaire préfectoral relative à l'organisation de la garde nationale du département (24 Mars-30 Juillet 1812, copie de registre)
- 29-37. "Contrôles de départ des conscrits et suppléants de conscrits appelés (en exécution du décret du 14 Mars 1812) en déduction du contingent levé sur les classes de 1811-1812 et dirigés sur la 59e cohorte des gardes nationaux stationnée à Lyon" (Avril-Octobre 1812 ; copie des archives départementales, série R ; 1 cahier)
- 38.. Note sur la 59e cohorte de 1812 à 1814
- 39-43. Copie du procès-verbal d'organisation des 4 premiers bataillons du 155e régiment d'Infanterie de ligne (comprenant la 59e cohorte) (Osnabruck, 11 Février 1813)
- 44-45. Notes sur le 155e de Mai 1813 à Mai 1814
- 46-58. États de services d'officiers cantaliens dans la 59e cohorte ; 46. Borel (Antoine) (1792-1813) ; Rousselot (Félix) (1792-1813) ; Rousselot (Nicolas) (1812-1814) ; 47-54. Magne (Joseph) (An IV-1813) ; 55-58. Puech (Antoine) (1791-1818)
- 59-60. "Résultat des opérations qui eurent lieu dans les premier mois de 1814 (dans le Cantal) pour la levée d'un bataillon de gardes nationales" (Aurillac, 12 Mai 1815, signée Lesseps). (Le ministre avait demandé 840 hommes : sur les 2000 appelés, 600 seulement arrivèrent et il n'en partit que 345, dont un tiers déserta en route)
- 61-62. Note sur la garde nationale du Cantal en 1814 et 1815

63. Liste des gardes nationaux originaires du Cantal blessés dans les journées de Mai et 3 juin 1848 et montant des pensions accordée. (Copie du "Courrier" du 13 Juillet 1850)
64. "La Cour d'assises de Riom vient d'acquitter les 5 individus accusés d'avoir assassiné le sieur Rossignol d'Aurillac, le 7 Février 1815" (Copie du "Journal du Puy-de-Dôme", feuille de Riom, 24 Juin 1820)
- 65-68. Liste de membres cantaliens de la Légion d'Honneur avec la date de leur nomination dans l'Ordre et le lieu de leur résidence (1839)
69. Notice biographique sur Pierre Jouve (né en 1838), sous-officier, et état de ses services (1858-1889) (Lettre de son neveu, 1904).

27 J 121

Deux pièces originales manuscrites concernant la congrégation des Filles de Sainte-Agnès

Dates : 1696-1711

1. Procès-verbal de la réunion des représentantes de la congrégation dans leur salle de la rue du Collège, à Aurillac (1696, 2 pages)
2. "Les filles et directrices de la congrégation de Sainte-Agnès, demanderesses contre Jean Faucher et Marie Dabernard, défendeurs" (1711, 18 pages).

27 J 122

Procès-verbaux et correspondance relatifs aux volontaires du Cantal

Dates : 1791-1793

- 1-25. Procès-verbaux des séances du Directoire du département (18 Juin 1792 - 30 Nivose An II)
- 26-85. Procès-verbaux des séances du Conseil du département (9 Septembre 1792-3 Février 1793)
- 86-117. Procès-verbaux des séances du Conseil du département (22 Juillet-7 Septembre 1792)
- 117-143. Correspondance active des administrateurs du département (4 Juin 1792 - 22 Brumaire An II)
- 144-145. Correspondance active des administrateurs du département (29 Juin-13 Août 1791)
- 146-171. Procès-verbaux des séances du Conseil du département (2 Avril-13 Août 1793, 3 Frimaire An II).

Info. originaux : Copies des Arch. dép., série L ; 17 cahiers paginés 1-172

27 J 123*

Cours de physique

Dates : 1788

Description physique : Registre d'environ 250 pages manuscrites

"Ex codicibus Lafarge phisicès alumni sub reverendissimo patre Abbadie...1788"

Conditionnement : Registre

27 J 124

Pièces originales manuscrites et imprimées

Dates : 1669-1790

1. "Extrait des nommées dont les sièges sont situés dans les paroisses de l'élection d'Aurillac" (1669, cahier de 6 pages manuscrites)
2. "C'est la liève des cens et rentes du marquisat de Montclar, Anglards et autres villages en dépendant appartenant à monseigneur le marquis de Noailles, affermé à Me François Chevalier, bourgeois, habitant de la ville de Salers" (1692, cahier de 47 pages manuscrites)
3. "Nommées des roturiers possédant des cens, rentes et biens nobles dans le Haut Auvergne" (1693, cahier de 44 pages manuscrites)
4. Ordonnance du lieutenant-général du bailliage et siège présidial d'Aurillac en faveur de Bertrand Maurel, premier huissier en la chancellerie présidiale de la ville d'Aurillac (1759 - affiche, sceau imprimé)
5. "Mémoire pour les officiers du siège présidial d'Aurillac contre le sieur Lacarrière, conseiller et acquéreur de l'office de lieutenant-général au même siège" (Vers 1782, cahier de 15 pages manuscrites)
6. "Mémoire pour Me Guillaume Lacarrière de La Tour, conseiller du Roi, lieutenant-général ... contre le sieur de Vixouse, lieutenant-particulier, le sieur Leygonie et autres, conseillers..." (1782, 8 pages imprimées)
7. "Lettres patentes du Roi portant établissement, en la ville d'Aurillac, d'un receveur perpétuel, qui sera chargé de la levée de la taille et autres impositions" (1785, affiche)
8. "Ordonnance du lieutenant-général de police de la ville d'Aurillac relativement à l'arrivée de M. le Marquis de La Fayette en cette ville. Du 29 Août 1787" (Affiche)
- 9-11. Sur les sœurs de Notre-Dame ; 9. "Mémoire à consulter pour les dames religieuses de Notre-Dame de Rodez "(1749 ; copie, 4 pages) ; 10-11. Protestation des sœurs de Notre-Dame

d'Aurillac contre la mise en vente des biens de la communauté et note sur son établissement, en 1625, à Aurillac (1790, 2 pièces manuscrites)

12. Cahier de reproductions d'armoiries, avec table alphabétique des noms de familles (s. d. ; 66 + 9 pages, manquent les pages 1 à 18).

27 J 125

Notes manuscrites et pièces imprimées

Dates : 1792-1826

1-16. Notes prises aux Archives départementales (série L) : procès-verbaux des séances du Directoire du département (5 Juillet 1792 - 5 Mars 1793, 1 cahier)

17-107. Notes prises aux Archives nationales ; 17-18. Transcription de deux lettres de Destaing au ministre (10 et 29 Septembre 1792) : il trouve illégal d'avoir été destitué par le Conseil d'administration du département de ses fonctions de vice-président du département, alors que l'assemblée électorale l'a réélu à ce poste ; 19-36. Copies et notes (1792-An IV, 1 cahier) ; 19-20. Lettre de Charles Vacher annonçant au ministre sa nomination de procureur général syndic du département (25 Février 1792) ; 20-21. Réponse du ministre (16 Mars) ; 22-26. Liste des administrateurs nommés par le représentant Musset avec indication de leur domicile, de leur profession et des services par eux rendus avant et depuis la Révolution (An III) ; 22-23. Administrateurs du département ; 24. Administrateurs du district de Murat ; 25-26. Administrateurs composant la municipalité de Murat ; 27-29. Arrêté du Comité de législation portant nominations pour compléter l'administration du département et des districts d'Aurillac, de Mauriac et de Saint-Flour (An III) ; 29-36. Renseignements, donnés au ministre par Coffinhal, sur les administrateurs du département (An IV) ; 30. Sur Besse, président ; 31. Sur Devillas ; 32. Sur Ganilh (Pierre) ; 33. Sur Marmontel ; 34. Sur Dolivier ; 37-49. Copies de lettres (1792 et An VIII, 1 cahier) ; 37-39. Coffinhal, procureur général syndic du département, au ministre de l'Intérieur (9 Septembre 1792) : "Monsieur, malgré les dangers de la patrie, malgré la loi qui oblige tout fonctionnaire public d'être à son poste, le Conseil permanent du département n'était ordinairement composé que d'une douzaine de membres, y compris ceux du Directoire ; encore y en avait-il qui réunissaient les fonctions de juge et qui se trouvaient nécessités à abandonner ce poste. Certains des administrateurs avaient montré une insouciance coupable..." ; 40-46. Les députés Charles Vacher et Delzons au ministre pour lui recommander une vingtaine de fonctionnaires (15 Pluviôse An VIII) ; 46-48. Antoine Palis demande la place de secrétaire général de la préfecture (s. d.) ; 47. Il est nommé (An VIII) ; 49. Riou accuse réception de sa nomination aux fonctions de préfet du Cantal (Paris, 13 Ventôse An VIII) ; 50-56. Copies de lettres et notes (An III-An VIII, 1 cahier) ; 50. Le préfet Riou au ministre (Paris, 28 Ventôse An VIII) : il recommande d'anciens législateurs : Bertrand pour la sous-préfecture de Saint-Flour, Teillard pour celle de Murat, Gros ou Salvage pour celle de Mauriac ; 50-51. Teillard demande le poste de sous-préfet de Murat (13 Ventôse An VIII) ; 52-53. Le préfet Riou au ministre, au sujet de l'administration du département dans lequel il vient d'arriver (22 Germinal An VIII) ; 54. Liste des administrateurs du district de Murat nommés par Musset, avec indication de leur profession (s. d.) ; 55-56. Liste d'administrateurs du département ayant cessé leurs fonctions en application de la loi (An III) ; 57-58. Liste des commissaires du Directoire près les municipalités de cantons du département (An IV - An VIII) ; 59-72. Notes et copies (An V - An VIII, 1 cahier) ; 59-60. Analyse d'un rapport adressé au ministre par Fahy, commissaire du Directoire près l'administration municipale de la commune de Saint-Flour (28 Fructidor An V) ; 61-62. Au Conseil de préfecture (An VIII) ; 61. Nomination de Fortet ; 62. Démission de Teillard ; 63-65. Nominations (18 Germinal An VIII) ; 63. Sous-préfets ; 64. Conseillers de préfecture ; Maire et adjoints de Saint-Flour ; 64-65. Maire et adjoints d'Aurillac ; 65-66. Lettre des députés Clavière et Thibault recommandant au ministre leur ancien collègue Bertram pour le poste de préfet du Cantal, Vayron pour celui de sous-préfet de Saint-Flour et Fahy pour les fonctions de secrétaire de cette sous-préfecture (25 Pluviôse An VIII) ; 67-72. Liste, signée de Clavière et de Thibault, des citoyens propres à remplir des fonctions administratives dans le département, avec détail des services rendus pour chacun d'eux avant et depuis la Révolution (20 Pluviôse An VIII) ; 73-83. Copies (An VI - An IX, 1 cahier) ; 73-76. État de renseignements sur les fonctionnaires du département (An VIII) ; 77. Nomination de Falvelly fils en qualité de membre du Conseil général du département (13 Germinal An IX) ; 78-83. État de renseignements sur les commissaires du Directoire près les municipalités de communes et de cantons (An VI) ; 84-105. Copies (An VI-1804, 1 cahier) ; 84-86. Devra être rapporté un arrêté signé du président de l'administration et du secrétaire général du département accordant un congé de 2 mois au citoyen Fahy, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale de la commune de Saint-Flour (An VI) ; 87-93. Rapport sur la situation générale du département au 1er Brumaire An VI ; 87-88. Esprit public ; 88. Instruction publique ; 89. Police du culte ; 90. Police champêtre ; récolte et subsistances ;

Hospices ; 91. Maisons d'arrêt et prisons ; 91-92. Recouvrement des contributions ; 92. Routes et chemins ; Agriculture ; 93. Forêts ; Commerce et industrie ; 94-95. Nominations à Saint-Flour (1801) ; 94. Rongier, maire ; 95. Dessauet (Pierre), adjoint ; 96-97. Le préfet Riou au ministre (1802) : vu les observations du citoyen Bertrand, et nonobstant la réclamation du citoyen Bru, il y a lieu de maintenir les nominations des citoyens Fahy et Richard aux places de juges de paix de Saint-Flour (Nord) et de Saint-Flour (Sud) comme légalement faites ; 98-105. Prestations de serment de fonctionnaires du département (1804) ; 106-107. Préfets, sous-préfets, secrétaires généraux du département : dates des nominations (1800-1826) ; 108-110. Pièces imprimées (1793-1815) ; 108. Décret de la Convention rendu "sur la pétition de la commune de Vicq, département du Cantal", portant que chaque commune est libre d'établir des foires et marchés (14 Août 1793) ; 109. "Étude de la mappe-monde ou premiers éléments de la géographie" (A Aurillac, chez Viallanes, 1809 ; 35 pages) ; 110. Statuts de la Fédération (projetée) des départements du Rhône, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de l'Isère, de l'Ain et de la Saône-et-Loire, dont un des objets est "de déjouer tous les complots tramés contre la liberté, nos constitutions et l'Empereur" (Lyon, 7 Mai 1815) et adhésion à la Fédération lyonnaise de la Fédération du département du Puy-de-Dôme (21 Mai 1815) (Clermont-Ferrand, imp. Veysset, 10 pages).

27 J 126

Militaires et personnalités diverses ; membres de la Légion d'Honneur : copies, quelques faire-part de décès et coupures de journaux

Dates : 1745-1912

1-46. Militaires et personnalités diverses : pièces collectives (1766-1912) ; 9-13. 4e léger (1804-1813) ; 18-23. 25e de ligne (1807-1813) ; 36. Faire-part du décès d'Agis Larmandie, ancien magistrat (Aurillac, 1902) ; 47-66. Militaires : pièces individuelles (1745-1911) ; 47. Arnoux de Maison-Rouge (colonel Georges-Marie-Victor) (1859-1911) ; 48. Baduel (capitaine Pierre) : bulletin de décès (1908) ; 49. Bonnafos (Joseph-Timothée de) ; 50. Bonnafos (Jean-Charles-Joseph-Henri de), officier (1852-1880) ; 51. Choupe (Jean-Baptiste), grenadier, né en 1772 ; 52. Coffinhal (Philippe), lieutenant (1794-1813) ; 53. Darsses (Félix-François), capitaine (1834-1871) ; 54-55. Dauden de Bresse (François-Etienne), colonel (1745-1816) ; 56. Delbet (Jean), lieutenant (1793-1817) ; 57. Delrieu (Jacques) (1776-An XII) ; 58. Voir 190 Bis ; 59. Gard (colonel) (1868-1904) ; 60. Lanugne (Jacques), lieutenant (1773-1814) ; 61. Latour de Saint-Vidal (Martin) (1757-1791) ; 62. Puech (Antoine), capitaine (1778-1813) ; 63. Raffin de Laraffinie (Gilbert-Israël), commissaire de la Marine (1786-1830) ; 64. Sacreste, capitaine de gendarmerie (1800-1885) et ses 7 enfants : renseignements fournis en 1907 par Issartier, neveu du capitaine ; 65. Seguy, maréchal des logis (copie d'une note du journal "La Haute-Auvergne", 11 Décembre 1841) ; 66. Viallanes (Antoine), commandant : notice nécrologique (1860) ; 67-71. Personnalités diverses (1772-1912) ; 67. Civiale (Jean), médecin, franc-maçon : note extraite d'un ouvrage sur la franc-maçonnerie paru en 1829 ; 68. Cuq (Édouard), professeur de droit (1850-1912) ; 69. Galaud, ancien maire de Ruines : note nécrologique (coupure de journal s. d.) ; 70. Rigal (Antoine) : naissance - (1772) ; 71. Tartière (Jean-Baptiste) : bulletin de naissance (1854) ; 72-221. Légion d'Honneur ; 72-176. Légionnaires : documents collectifs (1802-1907) ; 72-96. Répertoire alphabétique (1802-1907) : 97-104. Cahier (1803-1907) ; 105-110. Cahier (1806-1839, copie des archives départementales) ; 111-131. Cahier (1816-1905) ; 132-136. Cahier, par arrondissement (1852-1863) ; 137-139. Cahier (s. d.) ; 140-176. Pièces collectives (1802-1912) ; 177-211. Légionnaires : pièces individuelles ; 177. Amouroux (Lucien) (s. d.) ; 178. André (Jean-Baptiste), sergent (1773-1825) ; 179. Bos (Charles), député (1862-1912) ; 180. Boudou (Pierre-Antoine-Claude), professeur à l'École navale de Bordeaux (1870-1911) ; 181. Bronzac, conseiller général de la Seine (1846) ; 182. Bruel (Louis-Alexandre), archiviste aux archives nationales (1841-1901) ; 183. Cabanes (Célestin-Denis), colonel (1855-1912) ; 184. Chanson (Jacques), sous-officier (1806-1828) ; 185. Courbebaisse (Émile-Marie-Victor), ingénieur de la Marine (1825-1892) ; 186-187. Delmas (Albert), secrétaire général de la préfecture du Cantal (1866), préfet du Puy-de-Dôme (1871), maire de Montsalvy (1882-1884), etc. (1831-1906) ; 188. Delmas (Justin), père d'Albert, sous-préfet de Saint-Flour (1830), préfet de la Haute-Garonne (1849), etc. (1796-1851) (Renseignements donnés en 1905 par Albert Delmas) ; 189. Delmas (Justin), fils d'Albert, capitaine (1862-1905) (Idem) ; 190. Delort (Antoine, lieutenant-colonel (1834-1911) ; 190 Bis. Dubois du Fer, député de l'arrondissement de Murat pendant les Cent-Jours et le plus jeune de la Chambre. Anecdote à son sujet rapportée par son petit-fils, Dubois de Niermont (lettre de 1900) : à l'Empereur lui disant qu'il paraissait bien jeune pour représenter son pays, il répondit : "Sire, à mon âge, vous aviez conquis l'Italie" ; sur quoi Napoléon lui attacha à la boutonnière sa propre croix de la Légion d'honneur ; 191. Faugière

(Charles), capitaine (1847-1911) ; 192. Guignaber (Jean), sous-officier (1828-1880) ; 193. Juéry (P.) (1752-1839) ; 194-196. Mabit (Félix), juge au tribunal de Saint-Flour (1890), procureur de la République à Ussel (1900), etc. (1859-1910) ; 197. Martin (Jean-Antoine), commandant, décédé en 1899 ; 198. Mayenobe (Jean-Pierre), lieutenant (1811-1815) ; 199-207. Péreymond (Marguerite), née à Riom-ès-Montagnes (1821), sœur de Saint-Vincent de Paul ; 200. Son acte de décès (Alexandrie, 1893) ; 201-204. Supérieure de l'hôpital européen d'Alexandrie ; 206. "Décorée de la Légion d'honneur en 1887 pour sa conduite héroïque lors de la prise d'Alexandrie en 1881 et en maintes circonstances" ; 208. Roque (Pierre), capitaine de gendarmerie (1828-1882) ; 209-210. Roux (Ambroise), chef de bureau à la direction générale des Contributions indirectes ; 210. Faite part de décès (Paris, 1911) ; 211. Vaissières (Emmanuel de) (1823-1911), sous-préfet de Mauriac sous l'Empire ; 212-214. Jugements sur l'institution ; 212. Du général de Marbot ; 213. De Jules Claretie ; 214. Anonyme ("Lectures pour tous", Mai 1902) ; 215-221. Bibliographie (1802-1901).

Info. originaux : Sources principales : archives du Ministère de la guerre et de la grande Chancellerie

27 J 127

Garde mobile du Cantal

Dates : 1835-1912

1-59. Correspondance y relative de l'administration civile et militaire (copies) ; 1-16. Sur son organisation ; 1-10. 4 Septembre-30 Novembre 1868 (1 cahier) ; 11-16. 22 Août - 13 Septembre 1870 (une note et 1 cahier de copies) ; 17-44. Sur les demandes d'emploi dans la garde mobile (11 Septembre 1868-25 Février 1869, 1 cahier) ; 22-23. État de renseignements sur les candidats aux emplois d'officiers (Aurillac, 30 Septembre 1868) ; 45-59. Sur des demandes d'emploi et des nominations comme officiers (21 Juillet-26 Septembre 1870, 1 cahier)

60-71. Copies d'articles de journal "La Haute-Auvergne" sur la Garde mobile du Cantal (20 Août 1870-25 Mars 1871, 1 cahier)

72-85. Rapport préfectoral sur la participation du département à la défense nationale, en réponse à une demande de renseignements du ministre du 5 Novembre 1871 (copies, 1 cahier) ; 86-100. Copies des procès-verbaux des séances de l'Assemblée nationale (6 Mars-16 Juin 1871, 1 cahier)

101-147. Notes sur les officiers de la Garde mobile du Cantal (états de services) ; 101-127. Pièces collectives ; 128-147. Pièces individuelles ; 128. Bompard (Adrien) (1870-1871) ; 129-133. Bouscarel (Julien-Emeris-Louis) (1854-1888) ; 134. Delort (Victor) (1870-1871) ; 135. Devillas (Jean-Marie-Paul) (1853-1871) ; 136. Gaillard (Jean) (1840-1871) ; 137. Gibert (Jean) (1847-1871) ; 138. Marty (Pierre) (1858-1871) ; 139. Portalès (Marie-Louis-Georges) (1858-1871) ; 140. Rochette (Pierre) (1838-1871) ; 141. Rodes (Durand) (1835-1871) ; 142. Sautet (Léopold-Georges) (1862-1871) ; 143-147. Vignal (François-Paul-Léon) (1862-1871)

148-161. Notes sur les Mobiles du Cantal de 1870-1871

162-163. Notes sur le 100 e territorial de 1875 à 1878

164. Inauguration près du Mans d'un monument élevé en l'honneur des Mobiles morts dans un combat auquel prirent part les Cantaliens du 72e de marche (Coupure du "Journal du Cantal", 1er Novembre 1910)

165-166. Fête des combattants de 1870-1871 (remise de médailles commémoratives de l'Année Terrible) ; 165. A Mauriac (Coupure de : "Nouvelliste du Cantal", 31 Mai 1912) ; 166. A Aurillac (Idem, 14 Juin 1912).

27 J 128

Devenu 27 J 168

Dates : Sans date

27 J 129

Militaires et personnalités diverses du Cantal

Dates : 1778-1910

1-33. Notes collectives (An III-1910) ; 1-23. Officiers (An III-1910) ; 24-27. Officiers et sous-officiers (1803-1815) ; 28-29. Officiers, sous-officiers et personnalités diverses en résidence à Aurillac (vers 1875-vers 1910) ; 30-33. Conscrits (1811-1813) ; 30-31. Classes de 1812 et de 1813, appels ordonnés par les décrets des 20 Décembre 1811 et 1er Septembre 1812 : contrôles statistiques des départs ; 32-33. Fusiliers décédés en 1812 des suites de maladies, certains âgés de 19 ans

34-50. Pièces individuelles (copies) ; 34-49. Officiers : états de service (1778-1907) ; 34-35. Béraud (Antoine-Nicolas) (1809-1818) ; 36. Claux (Joseph) (1810-1840) ; 37. Conquans de Lacan (Joseph de) : faire-part de décès, imprimé (Aurillac, 1832) ; 38. Courbebaisse (général Pierre-Alphonse-Henri) (1870-1907) ; 39. Dalmas (Guillaume) : note d'état civil (1806-1877) ; 40. Dangeny (Louis) (1778-1815) ; 41. Delsol (Jean) (1813-1823) ; 42. Dubois (Jean) (1810-

1820) ; 43. Farines (Henri-Napoléon) (1876-1907) ; 44. Hérault (Pierre) (1813-1827) ; 45. Mayenobe (Jean-Pierre) (1803-1820) ; 46. Rongier (Pierre-André) (1810-1851) ; 47. Rougeot (Bernard) (1813) ; 48. Usse (Jean-Joseph-Arsène) (1812-1830) ; 49. Vigier (François) (1813) ; 50. Note sur la sœur Lamartinie, de Pers, religieuse de Saint-Vincent-de-Paul à Beyrouth (s. d.) ; 51-52. Pièces imprimées concernant le centenaire de l'école de Saint-Cyr (inauguration de la plaque du centenaire, 1808-1908) ; 51. Articles du "Soleil du Dimanche illustré", n° 12-22 Mars 1908 ; 52. Article illustré du "Petit Journal", 3 Juillet 1908.

27 J 130

Analyses de minutes des notaires Barata (1568-1613), Cailar (1612-1628), Dabernard (1628), Boissadel (1627), Contrastin (1582-1626), Varet (1598) (1568-1628)

Dates : 1568-1628

Description physique : Cahiers et feuilles paginés 1-71

1-2. Barata (1568-1571, 1578-1597) ; 3. Contrastin (1594-1595) ; 3-4. Barata (1592-1595) ; 5. Varet (1598) ; 6-8. Barata (1599-1613) ; 9-11. Cailar (1612) ; 11. Contrastin (1612) ; 12-13. Cailar (1613-1614) ; 14-19. Contrastin (mariages, 1583-1625) ; 20-23. Contrastin (1613-1614, 1625-1626) ; 24-25. Cailar (1615) ; 26-27. Contrastin (1615-1616) ; 27-28. Cailar (1616-1617) ; 29-30. Contrastin (1617-1618) ; 30-31. (1618-1619) ; 32. Contrastin (1619-1620) ; 33-35. Cailar (1620-1621) ; 35-37. Contrastin (1621-1622) ; 37-40. Cailar (1622) ; 40-41. Contrastin (1623-1624) ; 41-49. Cailar (1623-1625) ; 49-50. Contrastin (1625-1626) ; 51-61. Cailar (1626-1627) ; 61. Boissadel (1627) ; 62-67. Cailar (1628) ; 67-71. Dabernard (Juillet-décembre 1628).

27 J 131

Le 3e bataillon de volontaires du Cantal (1792-An III)

Dates : 1792-1815

1-9. Pièces collectives ; 1-4. Notes sur les officiers (15 Novembre 1792-8 Fructidor An II) ; 5-9. Notes sur les officiers, sous-officiers et soldats (1792-An III) ; 10-25. Procès-verbaux des réunions des volontaires à Aurillac (29 Novembre 1792-25 Mars An II ; copies, partie de cahier) ; 13-22. Élection des officiers et sous-officiers des 8 compagnies ; 26-47. Contrôle nominatif des officiers et numérisation des sous-officiers et soldats (10 Mai 1793 et 1er Ventôse An III - 19 Février 1795 ; copie, partie de cahier) ; 48-60. Idem (8 Fructidor An II-25 Août 1794 ; copie, cahier) ; 61. Note sur le 3e bataillon devenu (1er Messidor An III) partie de la 16e demi-brigade, puis de la 26e (1796-1815) ; 62. "Le 3e bataillon de volontaires du département du Cantal", article manuscrit de Jean Delmas (1 cahier de 28 pages) (Congrès des Sociétés savantes de 1904, section d'histoire et de philologie, réponse à la 27e question : "Étudier, dans un département ou dans une commune, la levée, la composition et l'organisation des bataillons de volontaires pendant le Révolution").

27 J 132

"Le Cantaliste, ou Journal du département du Cantal" par François-Xavier Pagès-Vixouze

Dates : 8 Décembre 1790-13 Juillet 1791

Description physique : Copies et originaux

1-148. Copies ; 1. Table des dates des numéros (une feuille) ; 2-148. Cahier (39-44 = feuilles interpaginales) ; 2-9. Prospectus - (Novembre 1790) ; 2. "Il est temps que le peuple français, après avoir connu ses droits, connaisse enfin ses devoirs" ; 4. "Je consacrerai ces feuilles à la propagation de toutes les connaissances utiles. Ce journal renfermera tout ce qu'il n'est plus permis d'ignorer". Critique des anciennes gazettes, qui "nous informaient avec soin du lever et du coucher de quelques prétendus grands seigneurs, sans jamais parler de la Nation, ni pour la Nation" ; 5. Le journaliste "doit faire comprendre aux peuples que la liberté consiste dans une égale, mais parfaite soumission aux lois" ; 7. "La liberté n'est que le droit de faire ce qui ne peut nuire à autrui" ; "L'impôt est le sacrifice d'une partie de sa propriété pour conserver l'autre" ; 9. Prix de l'abonnement ; 10-13. "Combien la nouvelle constitution française est avantageuse" (8 Décembre 1790) ; 17-18. Observations sur les impositions de la Haute-Auvergne (Idem) ; 25-29. Suite des observations (15 Décembre 1790) ; 31. "Les biens nationaux se vendent presque partout la moitié en sus du prix de l'estimation, quoique les experts soient intéressés à les estimer très haut, puisqu'ils sont salariés sur le taux des estimations" (Idem) ; 34. Le curé de Saint-Flour a rétracté son serment civique. "Les évêques avaient mis l'épiscopat sur le trône et la religion à terre. L'Assemblée nationale a mis la religion sur le trône et l'épiscopat à terre" (26 Janvier 1791) ; La municipalité de Salers "n'a pu tenir... contre les murmures des citoyens" (Idem) ; 35-36. Lettre (commentée) adressée au journal le 16 Janvier et signée "Joseph Pagès, ci-devant Desuttes fils" (Idem) ; 37-38. Lettre adressée de Saint-Flour le 22 Janvier et signée "P. M..." (Marmontel) (Idem) ; 37. Au sujet des menées du clergé réfractaire et notamment des ci-devant chanoines de Saint-Flour ; 38. "Le séminaire est vide : on n'a pu arrêter la désertion" ; 40-41. Où l'on montre que "l'histoire de tous les siècles atteste le droit des peuples et du

souverain de nommer les évêques" (9 Février 1791) ; 45-48. "Tableau politique de l'Europe" (23 Février 1791) (Cf. 56-57) ; 49. Des professeurs au Collège de Mauriac refusent le serment civique ; "La vente des biens ci-devant ecclésiastiques monte à un prix double et triple de leur estimation" ; "Les biens nationaux se vendent avec... la même chaleur d'enchères. On peut assurer aujourd'hui que ces biens rendront dans le royaume environ 4 milliards" (23 Février 1791) ; 51. Lettre (ironique) adressée au journal par Roquemaurel (Salers, 12 Février 1791) ; 51-53. Réponse (ironique et ferme) de Pagès-Vixouze à la lettre précitée (23 Février 1791) ; 53. Le curé de Thiézac prête serment avec restriction (Idem) ; Sur le civisme de la "Société de surveillance de la chose publique", établie à Aurillac. En note : "De l'écriture de Lakairie : Cette société se forma des membres refusés à la Société des Amis de la Constitution. Les Carrier et autres en furent les fondateurs" (23 Février 1791) ; 56-57. "Suite du tableau politique de l'Europe" (2 Mars 1791) (Cf. 45-48) ; 57-58. Au sujet de la "démarche fanatique d'un prêtre (de Vannes, Morbihan) qui a voulu occasionner une nouvelle Saint-Barthélemy" (2 Mars 1791) ; 58. "Dans le district de Riom (Puy-de-Dôme), 74 prêtres sur 84 ont prêté le serment pur et simple" (Idem) ; 59. Les élèves du Collège de Saint-Flour ont formé, à l'exemple de ceux d'Aurillac, une association civique. Le "Club parnassien et patriotique des écoliers d'Aurillac" a dans son règlement un article aux termes duquel "les membres de cette intéressante société s'obligent à savoir par coeur, dans le délai d'un mois, la Déclaration des droits de l'homme" (2 Mars 1791) ; 60. Des professeurs du Collège de Mauriac refusent de prêter serment (Idem) ; 60-61. Arrêté de la "Société de surveillance de la chose publique", établie à Aurillac, contre le sieur Roquemaurel, ex-commandant de la garde nationale de Salers, et en faveur de Pagès-Vixouze (25 Février 1791) ; 61-62. Lettre adressée au journal le 16 Février 1791 par Joseph Pagès, ci-devant Desuttes : l'auteur se plaint d'une calomnie du journal contre lui pour avoir concouru à réprimer l'insurrection parisienne du 5 au 6 Octobre (2 Mars 1791) ; 62-63. Réponse de Pagès-Vixouze à la lettre précitée (2 Mars 1791) ; 63. "Le patriotisme doit nécessairement être égorgeur contre un despote entouré de satellites massacreurs" ; 65-67. Commentaire de "l'histoire critique de la noblesse, où l'on expose ses préjugés, ses brigandages, ses crimes, où l'on prouve qu'elle a été le fléau de la liberté, de la raison, des connaissances humaines, etc.", par J.-A. Dulaure (6 Avril 1791) ; 67-68. "Un mot sur les bons et sur les mauvais prêtres" (Idem) ; 70. Cinq électeurs de Saint-Flour, dont le maire, Borel, n'ont pas assisté à la nomination de l'évêque constitutionnel (Idem) ; 72. Sur les menées des prêtres de la communauté de Fontanges et du ci-devant curé de Saint-Paul-de-Salers, Bardot ; in lettre adressée de Salers au journal et signée "Mailhes" (Idem) ; 72-73. Formation, par les soins de la municipalité d'Arpajon, de la "Société des hommes de la nature, ou Société agricole et patriotique des francs-tenanciers de la campagne" (En note : "Propriétaires libres, expression usitée dans l'Amérique anglaise"). Serment des membres : "Nous jurons d'être fidèles à la Nation, à la loi et au Roi, de garantir le respect dû aux personnes et aux propriétés", etc. (6 Avril 1791) ; 74. Dans une adresse au Roi sur sa convalescence, votée par la Société des Amis de la Constitution d'Aurillac, le rédacteur, Courbaize, écrit : "Louis XVI, par ses vertus, par son caractère franc et loyal, réconcilierait la terre avec les Rois" (6 Avril 1791) ; 77-78. Sur les clubs ou Sociétés populaires et patriotiques (20 Avril 1791) ; 77. "L'Angleterre, notre aînée en liberté, ne les a pas vu se multiplier au point qu'elles le sont en France" ; 78. "Le curé de Lanobre... se donne partout pour porteur d'un bref du pape qui excommunie les prêtres qui obéissent à la loi ainsi que les acquéreurs des biens de l'Église" ; 78-79. Lettre adressée de Salers au journal, le 11 Avril 1791, après la mort du "divin Mirabeau", et signée "Mirande aîné" (20 Avril 1791) ; 79. "Les patriotes de Salers... assemblés dans la salle de la Société des Amis de la Constitution... ont décidé... de porter le deuil pendant une quinzaine et de forcer aussi les aristocrates à le porter. Ce trait de patriotisme est trop beau pour rester ignoré..." ; 79. Sur l'évêque constitutionnel Thibault et sur son arrivée à Saint-Flour : les nobles et les prêtres réfractaires avaient décidé les archers de la ville et les sonneurs de cloches à refuser leur service en cette occasion (20 Avril 1791) ; 80-81. Au sujet "d'un événement qui a failli mettre de la division entre la ville d'Aurillac et la municipalité d'Arpajon. Celle-ci présente, il y a environ deux mois, une requête au département pour demander que sa garde nationale fût armée. Elle exposa pour motif de cet armement que, depuis la découverte du complot de Lyon, la ville d'Aurillac était devenue un repaire d'aristocratie, les amis, parents ou alliés des fugitifs de Lyon s'y étant réfugiés... La municipalité d'Arpajon n'aurait conçu aucun ombrage de l'arrivée de tous ces ex-nobles à Aurillac si elle avait eu connaissance des motifs qui ont déterminé nos habitants à leur donner asile". Suit l'exposé de ces motifs (20 Avril 1791) ; 82. Les sieurs Bastid, fonctionnaires publics de la paroisse de Jussac, ont prêté le serment avec restriction (20 Avril 1791) ; 83-86. "Réflexions sur l'histoire des papes et de la papauté ou puissance papale" (4 Mai 1791) ; 89. "L'éloge civique de Mirabeau, par M. Milhaud jeune, secrétaire de la Société patriotique des

campagnes, est imprimé à Aurillac, chez Viallanes. Cet éloge fait un honneur infini aux talents et au civisme de cet excellent citoyen (4 Mai 1791) ; Sur l'évêque constitutionnel Thibault (Idem) ; Sur le nouveau commandant de la garde nationale d'Aurillac, Gourlat de la Veyrine (Idem) ; 91-93. "Observations sur la Constitution civile du clergé" (11 Mai 1791) ; 93-99. Détails de la réception faite à Aurillac au premier évêque constitutionnel du Cantal (Idem) (Voir aussi 108) ; 97. A la séance publique de la société des amis de la Constitution présidée par Thibault, Courbaize, Guitard, Delzons, et Destaing "ont discuté l'intéressante question de savoir s'il ne faudrait pas astreindre à la loi du serment tous les pensionnaires de l'État, quoique non fonctionnaires publics" ; 98. "L'assemblée était d'environ 2.000 personnes et elle s'est tenue dans une salle immense, dans un superbe vaisseau qui en eût contenu plus de 4.000 si on y avait élevé des gradins" (En note : "De l'écriture de Lakairie : C'était au réfectoire des Carmes, magnifique vaisseau détruit par des vandales") ; 101. Sur les menées de l'ex-grand vicairre Dupont et de prêtres réfractaires (11 Mai 1791) ; 103-106. Éloge civique de Mirabeau, par Salsac, notaire à Fontanges (18 Mai 1791) ; 108. Des récusations de juges en matière criminelle : l'exemple de l'Angleterre (Idem) ; Les municipalités du district d'Aurillac sont allées au-devant de Thibault, mais seules celle d'Arpajon et celle d'Aurillac ont été accompagnées de leur clergé (18 Mai 1791) ; 109-111. Sur les menées de prêtres réfractaires et d'ex-nobles (25 Mai 1791) ; 111. A Sénezergues, "des dévotes travaillées par des prêtres ont planté... une potence pour le curé assermenté" ; "C'est la liberté qui... remet l'homme à sa place, qui rend surtout au laboureur sa dignité" ; 113. Au sujet des menaces à nos frontières : "On verra comme la liberté transforme en un instant des peuples en héros... La Révolution française... pénétrera jusque dans les camps et sous les tentes de nos ennemis. Ils apprendront que la force de l'opinion est supérieure à celle des armes". Suivent huit vers sur la puissance de l'opinion publique (25 Mai 1791) ; 114. Deux prêtres réfractaires à Vic (Idem) ; 114-115. "Dans quelques campagnes du district de Saint-Flour, on a élevé des potences contre les prêtres réfractaires... Dans quelques paroisses, on s'oppose à la prise de possession des nouveaux curés" (25 Mai 1791) ; 115. Rétractation du curé de Giou (Idem) ; 116-117. De la "scélérate des prêtres réfractaires" (1er Juin 1791) ; 117-120. "Traits de scélérate de prêtres réfractaires" (Idem) ; 117. A Boisset (le curé Jalenques et le vicaire Muratet) ; A Rouffiac ; 117-118. A Saint-Christophe (le curé Marc-Antoine Faucher, le vicaire G. Lescure et le ci-devant communaliste Jauriac, "travaillés" par Teyssier, prêtre réfractaire de Mauriac) ; 118-119. A Mauriac (Teyssier) ; 119-120. A Montmurat et Saint-Santin-de-Maurs ; 121-122. Affaire de Ladinhac : attroupement pour s'opposer à l'installation du curé assermenté ; suites (1er Juin 1791) ; 124-129, "Adresse aux Cantalistes sur le choix de la nouvelle législature et sur le fléau des caballes" (8 Juin 1791) ; 129-130. Lettre adressée de Salers au journal, le 2 Juin, et signée "Mailhes" (Idem) ; 129. Rétractation du curé de Saint-Bonnet-de-Salers Ternat. "C'est le fruit des leçons de M. Fouilloux, ex-professeur de rhétorique à Mauriac, qui a passé trois jours chez lui. Ceci jette une grande clarté sur la lettre écrite par l'assassin Teyssier..." ; 130. Menées des sieurs Bardot, ancien curé de Saint-Paul-de-Salers, d'Olivier, curé de Barriac, Périer, curé du Vigean ; 131-132. Compte rendu de la séance publique tenue le 5 Juin par la Société des amis de la Constitution d'Aurillac relativement aux prêtres réfractaires et à 4 ou 5 paroisses "qui sont en insurrection" (8 Juin 1791) ; 132-138. Affaire de Sénezergues : le curé constitutionnel et des gardes nationaux qui l'accompagnent "sont assaillis par une grêle de balles et de pierres". Des morts, des blessés. Suites (8 Juin 1791) ; 138. Extrait du discours adressé à l'évêque constitutionnel Thibault par Salsac, notaire à Fontanges, à la tête de la députation de cette paroisse (Idem) ; 141-146. Récit de la fuite du Roi et de son arrestation à Varennes ; au sujet des conséquences (13 Juillet 1791) ; 145. Sur la forme du gouvernement à adopter ; 146. Sur "les meilleurs moyens de diminuer les vices des élections" 149-180. Originaux : numéros des 28 Juin, 1er Octobre et 7 Décembre 1791 ; 150-152. "Département du Puy-de-Dôme... Il est temps de mettre un terme à l'audace des prêtres réfractaires, à leur coalition avec les ex-nobles... Les ci-devant grands vicaires de l'ex-évêque Bonal courent de village en village pour monter les âmes faibles et crédules au son du fanatisme" (28 Juin 1791) ; 153-155. Commentaire du prospectus d'un nouveau journal d'Aurillac, "Le Défenseur de la liberté civile et religieuse", soupçonné de monarchisme (28 Juin 1791) (Note manuscrite en bas de page : "M. Delolm-Lalaubie, médecin, devait en être le rédacteur ; il n'eut pas lieu") ; 155-156. A propos du journal "le Royaliste, ami de l'humanité" : "Honneur et gloire à M. Laparra, officier de la garde nationale d'Aurillac, et à M. Mestre, de Cahors, qui nous ont dénoncé "journal calomniateur" (28 Juin 1791) ; 157. "... Nous pensions avec Rousseau que la royauté est incompatible avec la liberté... L'Assemblée nationale a décrété la royauté..." (1er Octobre 1791) 158-166. "Idée rapide des principaux décrets et événements depuis le 13 Juillet dernier" (1er Octobre 1791) ; 162. Des raisons pour lesquelles

"l'administration du département n'eût pas dû être balancée un moment entre Aurillac et Saint-Flour" (Population : Aurillac a 10780 habitants et 2021 feux, Saint-Flour n'a que 5177 habitants et 1017 feux; impositions ; situation géographique ; ressources) ; 163-166. Organisation générale de l'instruction publique en France ; 166-168. Réflexions générales sur l'importance de l'éducation dans un gouvernement et sur les avantages de la lecture et l'instruction (1er Octobre 1791) ; 172. De Bordeaux, prix des denrées : grains, café, sucre, coton (Idem) ; Forte chaleur dans la région d'Aurillac (1er Octobre 1791) : "De mémoire d'homme il n'y pas eu de sécheresse aussi continue. Elle dure depuis plus de trois mois. D'après le thermomètre, la chaleur a été au 32° degré, c'est-à-dire à 2 degrés en sus de l'année 1763..." ; 175. Sur le député de Saint-Flour, 1^{er} "aristocrate" Bertrand (7 Décembre 1791) ; Remarque sur l'esprit public à Aurillac (Idem) ; 177-179. Sur la Constitution de 1791, "bien inférieure à celle de quelques provinces de l'Amérique anglaise", à propos d'un discours prononcé à la Société des Amis de la Constitution d'Aurillac par le député Hébrard. Le rédacteur du "Cantaliste" le cite : "La monarchie unie à la démocratie la plus pure est, dit Hébrard, page 17, redevenue notre gouvernement". "Cette phrase se contredit elle-même", ajoute le rédacteur, qui s'efforce de le démontrer (7 Décembre 1791).

27 J 133

Extraits du registre de la Société des Amis de la Constitution d'Aurillac (20 Juillet 1790-3 Messidor An II) par J.-B. Lakairie (9 Germinal An X)

Dates : 1790-1793

Description physique : Copié par Esquer ; 1 cahier de 69 pages

4. Affiliation à la Société du "Club parnassien" de Saint-Flour, composé des élèves et professeurs du Collège (peut-être 12 Novembre 1790)

16. Arrêté qu'on invitera le département à faire éloigner de leur paroisse les curés réfractaires ; adresse à l'Assemblée nationale à ce sujet (3 Juin 1791)

33-34. Arrêté d'envoyer des commissaires au district pour le prier d'employer la force publique pour assister les curés constitutionnels qui éprouvent de la résistance pour prendre possession de leur cure (27 Mai 1792)

37-40. Lettre à l'Assemblée nationale relativement à Thibault, rédigée par Abadie, l'apothicaire Boyssou, Devèze et Palis (28 Janvier 1793) (A la Convention, Carrier avait dénoncé une lettre de Thibault, évêque, à Vaissier, administrateur du département, et demandé un décret d'accusation contre Thibault et Hébrard, président du tribunal criminel du département)

58. "On commence à sentir que, sans l'entière liberté du commerce, les villes sont exposées à manquer de subsistances" (23 Frimaire An II) ; "Hier, Marcellin Deconquans, ci-devant membre du Comité révolutionnaire, patriote très chaud, etc., a été expulsé de la Société. On lui reproche d'être le gendre d'un émigré (Piganiol, prêtre, principal du Collège), le frère d'un autre fanatique sujet à la déportation (Deconquans, ex-chanoine) et le mari d'une femme très aristocrate" (24 Frimaire An II)

63. Exécution du curé de Saint-Urcize, Delbès (11 Nivose An II) ; La guillotine en permanence (12 Nivose)

66. La municipalité d'Aurillac a décidé que l'église Notre-Dame serait immédiatement démolie (21 Nivose An II) ; Achat de la maison de Briecude, médecin (34500 livres) : cette maison, isolée sur le foirail, le rendait moins vaste qu'il ne sera (Idem)

68-69. Autodafé, sur le foirail d'Aurillac, de vieilles statues de Cordeliers, de cardinaux, etc. Peu de monde. "Malgré tout, on avait horreur d'une telle profanation" (30 Nivose An II).

Sources compl. inter. : Voir aussi le dossier 27 J 31 : extraits du même registre pour la même période, copie de l'abbé Delmas

27 J 134

Épisodes de la Révolution dans le Cantal, avant et après le 9 Thermidor (An II)

Dates : 1794-1795

Description physique : Copies d'imprimés ; 1 cahier paginé 1 -117 et 4 feuilles paginées 118-125

1-88. "Pierre Hébrard aux honnêtes citoyens, ou Réponse à l'écrit ayant pour titre La Révolution du Cantal" (Floréal An III) (Titre complet de cet écrit, rédigé par Guitard fils : "La Révolution du Cantal, (6 Brumaire An III) ou Exposition de ce qui s'est passé dans la commune d'Aurillac avant et après le 9 Thermidor") ; 3-16. "1ère époque. Création à Aurillac (par le représentant Taillefer), exercice et durée d'un Comité révolutionnaire" ; 16-40. "2e époque. Arrivée (le II Pluviôse An II) et séjour du représentant Bô dans le Cantal" (chez Hébrard) ; 42-59. "3e époque. Concussions prétendues..." ; 55. L'esprit public à Aurillac en Ventôse An II ; 59-79. "4e époque" Arrestations dans le Cantal avant le 9 Thermidor, sur ordre du Comité de sûreté générale ; 79-88. "Dernière époque. Terrorisme après le 9 Thermidor, adresses liberticides, actes contre la Convention"

89-96. "Pierre Hébrard, ex-constituant, ex-président du tribunal criminel du Cantal, aux Représentants du peuple Thibault et Delzors-Pénières" (Fructidor An III) : il prend la défense du représentant Bô

97-103. "Pierre Hébrard... détenu en la maison d'arrêt de Riom..., à F. Colinet, dit Niossel,..." (An III) : contre le père de Colinet, "immolé sur la place même, où il fit périr tant de gens"

104-110. "Les citoyens Brugoux, Milhaud, Carral, Valette, Rouquier et Mirande, détenus dans la maison d'arrêt de Riom, au représentant du peuple Pénières" (An III) ; 105-106. Bô n'a pas créé de Commission révolutionnaire dans le Cantal. "Le 26 Prairial An II, le Comité de sûreté générale ordonna l'arrestation d'un grand nombre d'individus de notre département. La liste en fut adressée au citoyen Brugoux, juge de paix du canton d'Aurillac, avec ordre de faire reclure tous ces particuliers et de s'adjoindre ensuite un certain nombre de patriotes, pour donner des notes sur la vie politique des détenus"

111-117. Réponse de François Colinet à Pierre Hébrard, ex-président du Comité révolutionnaire central, membre de la Commission établie à Aurillac pendant le terrorisme, détenu dans la maison de justice à Riom, comme accusé de vols, concussions, brigandages, etc.

118-125. Arrêtés du représentant du peuple Bô dans le Cantal (18 Pluviôse-22 Germinal An II) destitutions, arrestations, nominations.

27 J 135

Élections, plébiscites (1848-1871)

Dates : 1848-1895

1-2. Notes sur les préfets du Cantal du 11 Mars 1848 au 9 Avril 1853 ; 1. Salarner (Joseph), commissaire provisoire, puis préfet (11 Mars 1848-28 Juin 1849) ; 2. Malher (28 Juin 1849-11 Mai 1850) ; Fournier (A.) (5 Juin 1850-26 Novembre 1851) ; Bourlon de Rouvre (L.) (26 Novembre 1851-9 Avril 1853)

3-20. Élections à l'Assemblée Constituante (23 Avril 1848) ; 3. Notes sur les candidats ; 4-16. Professions de foi (Mars 1848) ; 4-6. Parieu (Félix de), avocat près la Cour d'appel de Riom ; 6-7. Pompier, ex-professeur au Collège d'Aurillac ; 7-8. Richard (A.), directeur de l'École des Haras ; 9-14. Durat-Lassalle (Louis), officier en retraite (vie et œuvre) ; 15. Rampon (François-Henry), médecin à Paris ; 17-20. Résultats par canton

21-24. Élections à l'Assemblée Constituante (23 Avril 1848) et à l'Assemblée Législative (13 Mai 1849) : résultats par arrondissement

25-39. Esprit public et situation politique (10 Août 1848-15 Décembre 1851 ; copies de lettres du préfet au ministre, des sous-préfets et de maires au préfet, du commissaire de police d'Aurillac au préfet) ; 25-31. Enquête, demandée par le ministre, sur l'existence de Sociétés secrètes et de clubs politiques dans le département (Août 1848-Mars 1849, 1 cahier) ; 25. "Sous la monarchie déchue il avait existé des sociétés secrètes dans le Cantal ;... (Elles sont) depuis longtemps dissoutes" (Le préfet au ministre, 10 Août 1848) ; 29. "L'opinion publique est trop calme..., elle est surtout trop étrangère à l'esprit d'association pour qu'on puisse sérieusement redouter de voir une association politique quelconque prendre de la consistance" (Idem, 24 Janvier 1849) ; 32-39. Police politique (21 Décembre 1848-15 Décembre 1851, 1 cahier) ; 32. Rien à dire au sujet du "Cercle démocratique" et du "Cercle philanthropique" d'Aurillac, autorisés à ouvrir quelque temps avant l'élection du président de la République, "les statuts ne laissant pas tout-à-fait reconnaître un but purement politique" (Le maire, Hippolyte de Parieu, au préfet ; 21 Décembre 1848) ; 34. Renseignements sur Louis Méallet de Faulat, un des chefs du parti socialiste du département, qui vient de partir pour Genève, "dans le but sans doute de rencontrer les chefs du parti socialiste français qui se sont réfugiés dans cette ville" (Le préfet au ministre, 25 Septembre 1849) ; 36. "... Sur les menées du parti socialiste à Mauriac et notamment sur les démarches actives faites par M. Usse, ancien sous-préfet de cet arrondissement" (Le préfet au sous-préfet, 20 Septembre 1850) ; 39. Personnes signalées "comme nuisibles à l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte" : Darsses, maire de Calvinet, et Méallet, maire de Senezergues (Anonyme au préfet ; Montsalvy, 15 Décembre 1851)

40. Élection du président de la République (10 Décembre 1848) : résultats par canton

41-49. Élections à l'Assemblée Législative (13 Mai 1849) ; 41-44. Avant les élections (Mars 1849, copie de journal) ; 41. Sur l'opinion générale ; 42. Résumé du programme du Comité central bonapartiste ; 43. Sur le candidat Métivier, commandant de la garde nationale d'Aurillac ; 45-49. Résultats par canton

50-90. Le coup d'État du 2 Décembre et ses suites dans le Cantal (2 Décembre 1851-16 Septembre 1852) ; 50-79. Copie de journaux (1 cahier) ; 50. Rien à signaler au lendemain du coup d'État, en dehors de chants séditieux dans la nuit du 4, à Mauriac ; 52. Proclamation du nouveau préfet, Bourlon de Rouvre, arrivé le 4 ; 54. Arrestation des députés protestataires P. Durieu et Teilhard-Laterisse ; Seul cantalien à partir pour l'exil : J. Gazard, d'Aurillac, ancien préfet de l'Allier et de l'Aveyron ; 54-55. Fonctionnaires révoqués ; 55. Dissolution de la garde

nationale d'Aurillac et de celle de Mauriac ; arrestation à Mauriac du sieur Pinchaud, droguiste (Cf. 50) ; dissolution de la Société de Saint-Flour dénommée "Salon littéraire" ; 56. Arrestation de Trapenard, notaire à Champs, membre du Conseil général du Cantal, "complice des auteurs des troubles du 6 Décembre à Bort,... L'un des meneurs socialistes les plus dangereux de nos contrées" (Le préfet de la Corrèze à celui du Cantal) ; 58-61. Dépêches de Paris (2-5 Décembre) ; 63. Fonctionnaires révoqués ; 65-67. Plébiscite du 20 Décembre 1851 ; 65-66. Résultats pour le département (Lettre du préfet Bourlon de Rouvre aux sous-préfets, maires, fonctionnaires et habitants du Cantal) ; 67. Résultats par canton ; 68. Liste de prisonniers politiques transférés d'une prison dans une autre ; 70-71. Chiffres globaux pour la France des voix pour et des voix contre aux élections et plébiscites, depuis le 24 Juin 1793 jusqu'au 20 Novembre 1851 ; 74-75. Décret relatif aux cafés et cabarets (29 Décembre 1851) ; 75. Application à Aurillac : fermeture du Café du Commerce et du Café National, par arrêté préfectoral du 1er janvier 1852 ; 76. Paulin Durieu et Teilhard-Laterisse, anciens représentants du Cantal, viennent d'être rendus à la liberté (14 Janvier 1852) ; 78. Noms de 4 internés dans le Cantal (11 Février) ; Jacques Monminoux, ouvrier-menuisier à Aurillac, a été arrêté le 22 sur la dénonciation de 3 sous-officiers de la garnison auprès de qui il avait fait inutilement des tentatives d'embauchage politique (31 Mars 1852) ; 79. Monminoux condamné à 1 mois de prison et 25 F d'amende (14 Avril) ; 80. Note : arrestation, à Saint-Mamet, de Picard fils, cultivateur, pour propos tenus contre le président de la République (7 Décembre 1851) ; 10 jours de prison ; 82-84. Copie des procès-verbaux des opérations de la Commission instituée par la circulaire ministérielle du 2 Février 1852 concernant les individus inculpés de crimes ou délits politiques se rattachant aux derniers événements (17 Février 1852) ; 83. Sont placés sous la surveillance de la police générale : Jean-Baptiste-Victor Verny, propriétaire à Massiac ; Émile Fenoilhac, officier de santé à Trizac ; Géraud Basilet, ex-instituteur demeurant à Menet ; 84. Est mis en liberté Jean Estorgues, chaudronnier de Menet, "attendu que l'emprisonnement préventif qu'il a subi pendant 2 mois peut être considéré comme une punition suffisante des désordres et des cris séditieux auxquels il a coopéré" ; 85-88. Copie de correspondance (Mars-Septembre 1852) ; 86. "Les hommes qui rêvent le renversement de la Société sont nombreux dans le département, mais ils n'ont pas de chefs et n'ont tenté aucun mouvement insurrectionnel lors des événements de décembre 1851" (Le préfet Bourlon de Rouvre, 22 Avril 1852) ; Notes sur Verny, Fenoilhac et Basilet (Idem) (Cf. 83) ; 88. Le sieur Peschaud, épicier à Mauriac, a été condamné à 3 mois de prison pour avoir frappé le commissaire de police, qui enjoignait à un groupe d'ouvriers d'avoir à se disperser (Idem, 16 Septembre 1852) ; 89. Notice nécrologique : Louis Mauret, pharmacien à Mauriac, puis à Aurillac, opposant du 2 Décembre, "emprisonné avec quelques amis qui ne sont plus, pour avoir franchement exprimé son opinion" (Coupure du "Progrès du Cantal", 29 Septembre 1895) ; 90. Coupure de la même époque concernant les Lapeyre, famille de conseillers municipaux "républicains avancés" de Mauriac, et principalement l'aïeul, Constant, longtemps premier adjoint, emprisonné pour avoir lu publiquement dans les rues de Mauriac, à la suite de la proclamation du 2 décembre, l'article 68 de la Constitution de 1848

91-95. Élections municipales (Août 1852) : rapport du préfet Bourlon de Rouvre ; 91. A Saint-Flour, "ville qui est aussi mal intentionnée que possible", "la liste non pas seulement démocratique mais démagogique et socialiste a passé complètement" ; 92. "J'ai pris un arrêté prononçant la suspension du Conseil municipal et la nomination d'une Commission. Je me suis hâté de prendre cette mesure parce que je n'ai pas voulu laisser aux conseillers élus le plaisir de donner leur démission pour refus de serment" ; 93. "Un nombre considérable d'hommes hostiles ou au moins peu dévoués (au gouvernement) se sont glissés dans les Conseils des communes". Les causes, d'après le préfet, qui écrit notamment que "les élections municipales se font dans les auberges et dans les cabarets" ; 94. Les élus "ont dû souvent leur succès à leur qualité d'aubergistes" ; Dans certaines communes, "les élections municipales ont été si mauvaises que j'ai dû prononcer la suspension des Conseils et les remplacer par des Commissions administratives" ; 95. Conclusion : "Si les électeurs du Cantal ont nommé un assez grand nombre d'hommes peu dévoués au prince-président, ce résultat ne me paraît devoir être attribué que dans des cas très rares au désir de se montrer hostile au gouvernement et à l'administration". Il faut tenir compte essentiellement, d'après le préfet, des intrigues et des passions locales

96-116. Le plébiscite du 22 Novembre 1852 (copies des Archives nationales, 1 cahier) ; 96. Le préfet écrit qu'il lui arrive "très fréquemment" de recevoir les communications ministérielles "après que les journaux de Paris les ont portées à la connaissance du public" (Au ministre, 6 Novembre) ; 97. Proclamation préfectorale (8 Novembre) ; Le préfet aux électeurs : "Messieurs,... Vous répondrez tous Oui..." (16 Novembre) ; 97-98. Résultats par canton ; 99.

Lettre circulaire du préfet aux chefs de service du département, dernière phrase : "Je compte, M..., sur tout votre concours pour éclairer les électeurs sur leurs véritables intérêts" (10 Novembre) ; 100-102. Idem aux sous-préfets, maires et juges de paix (10 Novembre) ; 102-104. Au ministre (11 Novembre) "Malgré l'émigration qui dépeuple à cette époque de l'année nos campagnes, j'espère obtenir le même résultat qu'au 20 décembre..." ; 104-109. Dernières mesures (11-20 Novembre) ; 110-113. Le préfet au ministre (24 et 26 Novembre) : détails sur le plébiscite ; 110. Dans le Cantal, "une commune se compose, non d'une agglomération de maisons, mais de 10, 15 et même 30 villages distants les uns des autres quelquefois de 12 ou 15 kilomètres et reliés entre eux par des chemins impraticables pendant une partie de l'année" ; 111-112. Au sujet de l'émigration de 18 ou 20 000 habitants qui, chaque année, sont absents de mars jusqu'à Noël : répartition par arrondissement ; 113. "... La pluie, qui avait transformé les chemins et les ruisseaux en torrents, a empêché dans presque toutes les communes un certain nombre d'électeurs de se rendre au chef-lieu... Quelques braves paysans ont dû traverser les rivières à pied ayant de l'eau jusqu'aux aisselles..." ; 114-116. Résultats par canton 117-172. Élections au Corps législatif (1852-1869 ; copies des Archives nationales et des journaux locaux de l'époque, 1 cahier) ; 117-127. Élections du 29 Février 1852 ; 117-121. Profession de foi d'Arthur de La Guéronnière, publiciste à Paris (21 Février) 122-124. Ses remerciements aux électeurs de l'arrondissement de Saint-Flour (2 Mars) ; 125-126. Le préfet recommande aux électeurs Hippolyte de Parieu, maire d'Aurillac, et La Guéronnière, candidats officiels (11 Février) ; 128-138. Élections du 21 Juin 1857 ; 128. Les candidats du gouvernement : H. de Parieu, maire d'Aurillac, et André Creuzet, maire de Saint-Flour ; 129-132. Le préfet Paillard les recommande aux maires ; 132-133. Le receveur général, aux receveurs particuliers et percepteurs ; 133-134. Profession de foi de Creuzet, député sortant (8 Juin) ; 135-136. Résultats par canton ; 136-138. Lettre de Parieu aux électeurs après sa réélection (27 Juin) ; 138-147. Élections du 29 Février 1852 (Additions) ; 139. Chiffre de la population de chaque arrondissement (3 Février) ; 140. Le candidat Albert aux électeurs (Paulhac, 6 Février) : il rappelle un passage de sa circulaire de décembre 1847, "qui semble une prédiction de la révolution de février" ; 144, Déclaration du général Higonet : il retire sa candidature (19 Février) ; 146-147. Remarques sur les élections (article signé Ferary, 4 Mars) ; 148-150. Au sujet du remplacement de La Guéronnière, nommé conseiller d'État (1854) ; 148. Lettre de La Guéronnière à ses électeurs ; 149-150. Article anonyme, approuvé par Ferary, recommandant Genestal, conseiller général ; 151-164. Élections du 31 Mai 1863 ; 151. Parieu et Creuzet, députés sortants, sont les candidats officiels (13 Mai) ; 152. Une lettre à Parieu, signée de Rouher, ministre de l'Agriculture, annonce une augmentation de subvention au Comice d'Aurillac (16 Mai) ; Autres promesses : les travaux du chemin de fer entre Aurillac et Figeac seront adjugés avant la fin de la campagne et une brigade d'études opérera dans 4 ou 5 jours entre Vic et Murat (15 Mai) ; 153. Lettre du préfet d'Arnoux recommandant de Parieu aux maires de la 1ère circonscription (27 Mai) ; 154-156. Lettre circulaire de Parieu à ses compatriotes : ce qu'il a fait pour le Cantal, ce qu'il fera ; 157-159. Remarques de Férary sur cette circulaire et sur celles des candidats de l'opposition (27 Mai) ; 159. Suspension et révocation du maire de Saint-Cirgues, Fournier, et de celui de Cassaniouze, Dauzié (arrêtés préfectoraux des 26 et 29, décrets impériaux des 27 et 30 Mai) ; 160. Lettre de remerciements de Parieu pour sa réélection (8 Juin) ; 160-162. Article signé "L. Bonnet" en faveur des candidats du gouvernement et contre ceux de l'opposition (30 Mai) ; 162-164. Circulaire de Persigny, ministre de l'Intérieur (28 Mai) ; 165-172. Élections du 24 Mai 1869 ; 165-168. Lettre circulaire de Parieu à ses compatriotes (8 Mai) : ce qu'il a fait pour le Cantal ; 169. Note sur la candidature "démagogique" du maire de Saint-Mamet, Léon Cabanes (15 Mai) ; 169 Bis. Profession de foi de Léon Cabanes (4 Mai) ; 170-172. Parieu, mis en ballottage, se retire 173. Tableau comparatif des résultats, pour le département, de l'élection présidentielle du 10 Décembre 1848, du plébiscite du 20 Décembre 1851 et de celui du 22 Novembre 1852 174-175. Plébiscite de 1870 : résultats pour le département et par arrondissements et canton 176. Élections législatives de février 1871 : inscrits, votants, nombre de voix obtenues par chaque candidat 177. Listes électorales : statistique par canton (1859-1870).

Info. originaux : Copies, principalement des Archives nationales

27 J 136

Devenu 27 J 166

Dates : Sans date

27 J 137

Famille de Giou de Caylus

Dates : 1752-1764

Description physique : 5 pièces originales manuscrites

1. Vente par Jacques de Giou de Caylus à son frère Jean-Marc de Giou de Saint-Sulpice de partie du domaine de Caylus, sis au village de Caylus, paroisse de Roussy (28 Mai 1752, copie)
- 2-5. Procédure : Catherine Rollin, veuve et héritière de Jean-Marc de Giou de Caylus, habitant en son château de Caylus, contre Jean-Baptiste et Jean-Jacques de Giou, habitant en leur château de Salles, paroisse de Vézac (1764).

Mauris et sa région 1643-An VI

Dates : 1640-1796

- 1-3. Délibération des consuls et notables au sujet de la pension préceptorale due par l'abbé de Mauris à Jacques Ginalhiac, régent depuis 1640 (6 Septembre 1643, extrait copie des minutes du notaire Balmis)
- 3-4. Note : "Les abbés commendataires de Mauris ne négligeaient pas de percevoir les revenus de la mense abbatiale, mais s'acquittaient moins bien des charges ordinaires de l'abbaye". Suit énumération des principales charges
5. Affaires communales (1651-1768, page 350 de l'Inventaire de la série C des Archives départementales du Puy-de-Dôme) : noms et professions des onze députés élus par les habitants des trois quartiers de la ville (1767), comptabilité, etc.
6. Note : "Institution à Mauris, suivant arrêt du Conseil, d'un bureau pour la vente des toiles grises, qui forment l'objet d'un commerce très considérable pour le pays et qui attirent les marchands des Cévennes et du Languedoc" (Éphémérides d'Auvergne, 19 Février 1781)
- 7-41. Procès-verbaux des séances de la municipalité de Mauris (1789-An VI ; copie des Archives départementales, 1 cahier) ; 7. Élection des membres (29 Juillet 1789) ; 8-9. Mesures prises pour défendre la ville en cas d'attaque des brigands du Midi (31 Juillet) ; 10. Traité d'alliance avec la commune de Figeac (17 Août) ; 11. A la suite d'une affaire de communaux usurpés, des mesures sont prises "pour éviter toute insurrection" (9-12 Septembre) ; On demandera que le tribunal ou la Cour suprême de justice à créer en chaque province soit fixé à Clermont et qu'un tribunal de second ordre soit placé à Mauris, qui "était le chef-lieu d'une des 4 prévôtés de la Haute-Auvergne, dont le district était composé de 46 paroisses" (25 Octobre 1789) ; 12. A la nouvelle que les députés du haut pays ont arrêté sa division en districts, on décide de faire remarquer que la ville de Mauris, oubliée, "serait exposée à regretter l'Ancien Régime", car "elle est la 3e ville par l'ancienneté, la population et la situation" (28 Décembre 1789) ; 12-13 Désordres à Mauris et dans le canton (5 Janvier 1790) ; 14-15. Élections municipales (1-5 Février 1790) : Jalenques élu maire ; 15. J.-B. Monboisse, vicaire général de Toulon, habitant au Teil, paroisse de Saint-Julien-de-Toursac, déclare ses bénéfices (1er Mars) ; suit énumération ; 16. Mesures prises pour se procurer des grains (2-11 Juin) ; 17. "Règlements pour le marché ; défense d'aller acheter et accaparer les denrées hors la ville..." (14 Août 1790) ; 18. Prix du froment et du pain de froment (30 Octobre) ; Élections pour le renouvellement de la moitié de la municipalité (14 Novembre 1790) ; Examen des déclarations faites pour la contribution patriotique (30 Janvier 1791) : certaines, jugées insuffisantes en égard aux revenus, sont majorées ; 19. Élection du maire (Saget, prêtre) (27 Janvier 1791) ; Démission du maire, élu curé de Montmurat (16 Avril) ; Louis Peyronenq offrant 120 livres pour sa contribution patriotique, le Conseil déclare qu'elle doit être fixée à 500 livres (23 Juin) ; 20. Les grains continuent à faire défaut sur le marché ; décisions consécutives (2-24 Novembre 1791) ; Deuxième renouvellement de la moitié du corps municipal (13 Novembre 1791 ; Pierre Rouzières élu maire) ; A Toussaint Franiatte, maître d'école depuis 40 ans, on adjoint Louis Galtayries, qui avait monté depuis 3 mois une école privée ; quelques renseignements sur ce dernier (27 Novembre) ; 20-21. Désordres à Mauris (11 Mars 1792) ; 21. On attribue aux curés non-sermentés les troubles qui se sont élevés dans presque tout le district (16 Mars) ; Les arbres ont été coupés chez l'émigré Peyronenq et chez Malroux, "ces arbres dont la beauté les aurait fait respecter d'une armée barbare" (18 Mars) ; 22. Le procureur de la commune informe le Conseil que "presque toutes les campagnes voisines sont en insurrection" (24 Mars 1792) ; Arrêté concernant l'émission de billets de confiance, vu la disette de numéraire (17 Juillet) ; 23. Nomination de 4 électeurs, avec indication des professions (26 Août) ; Déclaration par le percepteur Ginalhac de son départ pour l'Espagne (7 Septembre) (Le 10 Juin, il avait été dénoncé pour avoir fait entendre aux habitants qu'ils avaient été lésés dans la répartition des impôts) ; Nouvelle émission de 6000 livres de billets de confiance, vu la rareté persistante du numéraire (23 Septembre 1792) ; Renouvellement de la municipalité (20 Octobre ; Antoine Chaule élu maire) ; Conformément à la loi, on décide que les séances du Conseil seront publiques (27 Octobre) ; 23-24. Renouvellement du juge de paix (28 Octobre-14 Novembre) ; 24. Contribution mobilière : "les 2/3 des contribuables sont dans l'impossibilité de l'acquitter". D'où pétition au district, demande de réduction à zéro de 72 cotes (6 Janvier 1793) ; 25-26. Au sujet des difficultés survenues pour l'élection du juge de paix (23-27 Novembre 1792) ; 26. Un

membre observe "qu'on ne peut se dissimuler qu'il y a dans l'étendue du canton des ennemis du bien public qui cherchent à y mettre le trouble,... qu'un curé constitutionnel a été assassiné le 25 Décembre, qu'un citoyen vertueux a été empoisonné au sein de sa famille, que la rumeur publique a attribué ce crime au fanatisme et aux impulsions des ennemis de la Révolution..." (27 Novembre 1792) ; 28. Prix du setier de seigle (5 Avril 1792) ; Refus de certificat de civisme à Galtayries, secrétaire au Ministère de la Guerre, absent depuis 1758 (23 Avril) ; Certificat de civisme pour Joseph Palis, chirurgien à Brest (19 Juillet) ; Incinération d'une partie des billets de confiance émis par la municipalité : pour 2 810 livres (16 Août 1792) ; Certificat de civisme à Bernard Picard, ex-professeur au Collège d'Aurillac (29 Août) ; 29. Lecture faite de la loi qui maintient les anciens marchés, on pria le district de Figeac de faire exécuter la loi par les communes, dont celle de Figeac, qui approvisionnaient autrefois le marché de Maurs (2 Frimaire An II) ; 30. Réunion générale des habitants, conformément à ce qui a été fait dans les autres communes, au sujet du culte public et pour déférer au désir du plus grand nombre ; tous veulent la continuation du culte catholique (9 Pluviôse An II) ; Antoine Loureyt élu maire (23 Pluviôse) ; 33. Chaule nommé maire (6 Fructidor An III) ; "Déclaration par Glanes et Picard, prêtres de la religion catholique en la communion du pape, et de Marie-Claude Ruffo, évêque de Saint-Flour, leur légitime pasteur, qu'ils veulent exercer leurs fonctions en cette commune ; dont acte" (10 Fructidor An III) ; Prix des grains (3 Vendémiaire An IV) ; 35. Les membres n'ayant pu se rendre en nombre à cause du débordement des eaux, on renvoie la séance (21 Pluviôse) ; 36. On arrête de réclamer au département les subsistances nécessaires aux prisonniers anglais stationnés dans ce canton (20 Ventôse) ; Arrêté pour réformer l'abus de la négligence de l'enseignement dans ce canton et établir 6 écoles publiques à cet effet (Idem) ; 38. L'administration est d'avis que la maison de Boisset vendue comme bien national et réclamée par Marie Revel "lui appartient comme appartenant à son oncle Henry, curé" (6-10 Thermidor An IV) ; Augmentation, après discussion, du prix de la journée de travail (10 Thermidor-10 Fructidor) ; 39. Fixation du prix de la journée de travail pour les maçons et pour les manœuvres (1er Vendémiaire An V) ; 40. Mesures prises, conformément à une lettre du ministre de la guerre, pour prévenir les désertions, de plus en plus fréquentes (30 Nivôse) 42-45. Sur les troubles du 5 Janvier 1790 à Maurs et dans le canton (assassinats, expulsions de domiciles, pillages) ; 42-43. Copie d'une lettre du grand-prévôt de la maréchaussée d'Auvergne au commandant de la province (Riom, 23 Janvier) : "... Le peuple des villes et celui des campagnes sont au moment de faire cause commune, avec d'autant plus de facilité que tout est en armes et que l'imposition des privilégiés devient un prétexte auquel les habitants de la campagne ajoutent les prétentions de la fin de non-recevoir sur les cens et rentes" ; 43-45. Copie d'un procès-verbal de la maréchaussée (5 Janvier) 46-60. Copie des Archives départementales, série Q (1 cahier) ; 48-50. Enquête de la municipalité au monastère Saint-Pierre de Maurs (10-11 Mai 1790) ; 46. Noms et qualités des religieux ; 47. Affectation des biens du monastère ; 48-49. Liste des objets mobiliers de l'église ; 50-54. Vente des cens perçus par les ci-devant abbé, monastère, prêtres de la communauté de Maurs et évêque de Clermont et de certains biens ecclésiastiques immobiliers sis dans la commune de Maurs, avec indication des prix et des nom et profession des acquéreurs (13 Avril 1791-22 Prairial An III) ; 52. Acquisition, par Basile Carrier, d'un champ de la Marche (9 Décembre 1791) ; 52-53. Acquisition, par Bernard Capmau, expert, d'une chapelle en ruines dite de Saint-Georges et du terrain joignant où était autrefois le cloître des Bénédictins (Idem) ; 55-56. Liste des objets mobiliers de l'église de Maurs (27-28 Germinal An II) ; 57. Biens immobiliers provenant de l'hôpital de Maurs baillés à ferme, avec indication des prix (2 Nivôse An III) ; Estimation des bâtiments formant la ci-devant église paroissiale de Maurs (28 Prairial An IV) ; 58-60. Le domaine de Cammay (Saint-Santin-de-Maurs), dotation de l'école de Maurs (1731-An IV) ; 58. Bail à ferme de ce domaine légué à la ville, les fonds en provenant devant être employés à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse, conformément au testament de Michel Marcenac, curé de Saint-Etienne, du 19 Décembre 1731 (26 Prairial An III) ; Projet d'acquisition par Antoine Palis, secrétaire général du département, du domaine de Cammay, de la vieille église de Maurs, de la salle du ci-devant bailliage de Vic et de la cure de Saint-Etienne-de-Maurs et de ses dépendances ; versement d'acomptes (23 Floréal - 6 Prairial an IV) ; 59. Prix du domaine de Cammay, estimation d'experts (26 Prairial) ; Oppositions à la vente (4 Messidor) ; suit extrait du testament du 19 Décembre 1731.

27 J 139

Deux pièces sur Carlat (démolition du château)

Dates : Sans date

Notes, commentaires : Voir dossier 27 J 247

27 J 140

Devenu 27 J 170

Dates : Sans date

27 J 141

Notes et documents sur la Révolution

Dates : 1781-1904

1-25. Biens individuels ou collectifs, mobiliers ou immobiliers, à Aurillac ; inventaires, estimations, ventes, mutations et autres renseignements sur ces biens et sur leurs propriétaires, dont les noms sont énumérés ci-après (1781- An IV ; copie des Archives départementales, série Q) ; 1. Cordeliers ; 2-4. Communauté des prêtres de l'église paroissiale ; 4-5. Frères de l'École chrétienne ; 5. Chantal, prêtre, faubourg Saint-Etienne ; 6. Delzons, ex chanoine, faubourg Saint-Etienne ; Julhe, ex-chanoine, rue de la Marinie ; 7. Louis Bruel, ex-chanoine, rue d'Aurinques, maison Delzons ; 8-10. Religieuses du Buis ; 10-12. Chapitre Saint-Géraud ; 13. Dames de la Miséricorde ; 14-16. Religieuses de Notre-Dame ; 16-17. Visitandines ; 18-22. Chapelains, notamment de Labroha ; 22-23. Divers ; 24-25. Congrégations de femmes après la Révolution (note sur leur installation) ; 24. Sœurs de la Sainte-Famille ; 25. Sœurs de l'Enfant-Jésus

26-39. Plumitif pour servir l'imposition de la taille en 1789 dans chacune des paroisses du département de Mauriac (13 Octobre 1788, copie)

40-41. Liste de maires élus en 1790 dans un certain nombre de communes des arrondissements d'Aurillac et de Mauriac

42-44. Biens ecclésiastiques : notes sur les bénéficiaires (s. d.) ; 42. Paroisses de Thiézac, Badailhac, Carlat, Vic ; 43. Paroisses de Cros-de-Montamat, Maurs ; 44. Paroisse de Jou-sous-Monjou

45. Statistique de la population (pour la ville d'Aurillac et pour chacun des cantons de : Aurillac, Laroquebrou, Maurs, Montsalvy, Saint-Flour, Pierrefort (2650 émigrants annuels et périodiques), Ruines, Tanavelle) : habitants, feux, nombre de ceux qui ne payent aucune taxe, de ceux qui ne payent qu'une ou deux journées de travail, vieillards hors d'état de travailler, infirmes, enfants de pauvres au-dessous de 14 ans ou hors d'état de gagner leur vie, total de ceux qui ont besoin d'assistance, malades pauvres année commune, mendiants vagabonds (s. d., copie)

46. Atelier de charité de la municipalité de Pleaux : ordonnance des administrateurs du département concernant l'exercice 1789 (5 janvier 1791)

47. Note concernant des membres de la famille Mathieu ou Demathieu en l'An II

48-49. Ordres de mise en liberté (An III, copie des Archives nationales) ; 48. De Jean Paulian (15 Pluviôse) ; 49. De Florentin, détenu à Aurillac (8 Ventôse)

50. Arrêté du représentant Chazal concernant la mise en liberté des prêtres reclus qui se soumettront aux lois (17 Messidor An III, copie)

51-52. Pétition des habitants de Saint-Saturnin, commune peuplée d'"environ 1500 personnes", en faveur de leur cure, Rouyre (peut-être 1796, copie)

53. Loi relative aux partages de biens communaux effectués en vertu de la loi du 10 Juin 1793 (9 Ventôse An XII) (Bulletin des lois, n° 348)

54-86. Cahiers de doléances (1789) ; 54-75. Notes, analyses, extraits copiés ; 54-55. Généralités ; 54. "C'est assurément dans les cahiers de paroisses que l'on retrouve, bien mieux que dans les cahiers collectifs de bailliages ou de sénéchaussées, l'expression à la fois naïve et énergique des doléances locales" ; 55-59. Notes sur l'étendue du ressort du bailliage d'Aurillac ; 60-75. Cahiers de paroisses (avec indication du nombre de feux de chacune) ; 60. Laroquebrou ; 61-62. Arnac ; 63. Ayrens ; 63-66. Cayrols ; 67. Cros-de-Montvert ; Glénat ; 68. Lacapelle-Viescamp ; La Salvetat ; La Ségalaissière ; 69. Montvert ; Nieudan ; 70. Omps ; Pers ; Rouffiac ; Roumégoux ; 71. Saint-Etienne-Cantalès ; Saint-Gérons (seules indications : 78 feux, 14 votants) ; Saint-Paul-des-Landes (Idem ; 113 feux, 16 votants) ; 72-75. Arpajon ; 72. "Il n'y a pas de province... plus malheureuse que la Haute-Auvergne" ; 73. "... La misère... réduit le cultivateur le plus laborieux à ne vivre avec sa famille que d'un gros pain de seigle et d'une galette d'eau et de farine de sarrasin, grain qu'on n'emploie dans les autres provinces qu'à la nourriture des animaux" ; 76-77. Cahier (imprimé) des doléances de la noblesse d'Auvergne (Extrait des Archives parlementaires, sénéchaussée de Saint-Flour) ; 77-82. Cahier (imprimé) des doléances du tiers-état du haut pays d'Auvergne (Idem, liste des noms des signataires sur une page et demie) ; 83. "Cahier (imprimé) des citoyens nobles de la ville de Paris" (30 pages) ; 84-86. Circulaires ministérielles (imprimées) (1904-1905) ; 84-85. Au sujet de la tâche des Comités départementaux dans l'enquête à laquelle doit présider la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique et sociale de la Révolution française (1904) ; 86. Au sujet de la publication des cahiers de 1789.

27 J 142

Élections dans le Cantal

Dates : 1789-1912

Description physique : Notes et documents

- 1-3. Élection d'un député pour le corps des aubergistes de Saint-Flour par l'Assemblée des aubergistes de cette ville (27 présents dont les noms sont indiqués), en vue de participer à la rédaction du cahier de doléances (10 Mars 1789, copie des Archives communales de Saint-Flour)
- 3-4. "Nouvelle doléance faite par les aubergistes et cabarettiers de Saint-Flour" (13 Mars 1789, idem)
- 5-28. Administrations des districts : élection des membres du Conseil et nomination des membres du Directoire de chaque district, avec indication des professions et domiciles (1790-An IV, copie) ; 5-11. District d'Aurillac ; 12-17, District de Saint-Flour ; 18-23. District de Mauriac ; 24-28. District de Murat
- 29-64. Élections départementales de l'An IX : liste des notables du département formée d'après la loi du 13 Ventôse An IX concernant les listes d'éligibilité, avec indication des professions et domiciles (copie)
- 65-69. Liste départementale des éligibles au Sénat, avec indication des professions et domiciles (4 Ventôse An X, copie)
- 70-73. "Du journalisme dans le moment actuel" (s. d. , Restauration ; peut-être brouillon d'un article de journal) ; 72-73. Pour l'appréciation des délits de presse, le jury ordinaire ne convient pas ; "un autre peuple qui nous a devancés dans la carrière du gouvernement représentatif... a reconnu depuis longtemps, par sa propre expérience, l'indispensable nécessité de soumettre à un jury spécial la connaissance des délits de la presse"
74. "Le préfet du département du Cantal (A.-J. Guitard), à ses administrés" : au sujet de l'inscription sur les listes électorales (28 Avril 1831, affiche)
75. "Réponse (imprimée, signée H. Parieu) à divers articles de l'Écho du Cantal, à l'occasion des élections de 1837" (1er Novembre 1837, 3 pages)
76. A.-J. Guitard "aux électeurs de l'arrondissement d'Aurillac" (s. d. , janvier 1839 ; 8 pages imprimées)
77. "Sur la circulaire de M. Thiers", suivi de "Aux hommes de bon sens et de bonne foi" (l'Écho du Cantal, 20 Février 1839, p. 1-2)
78. Avant les élections législatives du 2 Mars 1839 : article en faveur d'Hippolyte de Parieu, contre la coalition antigouvernementale (Idem, 23 Février, P. 1-2)
79. Lettre (imprimée) à M. Métivier de Vals, en réponse à son écrit intitulé "Quelques mots, etc." ; par M. Violle, avocat, conseiller de préfecture (9 Avril 1840, 16 pages) : défense du préfet Delamarre, attaqué notamment au sujet de la confection des listes électorales
- 80-81. Élections sénatoriales du 7 Janvier 1894 : résultats des opérations (copie du procès-verbal) (Élus : Albert Baduel et Paul Devès)
- 82-83. Élection sénatoriale du 28 Janvier 1900 idem (Francis Charmes élu en remplacement de Paul Devès, décédé)
84. "Le procès que nous ont intenté Cazeaux (Léon, habitant de Calvinet) et Jean de Bonnefon" (Maire de Calvinet) : "C'est... le fonctionnement du régime instauré en France par le parti radical que nous avons surpris à Calvinet..." (Le Journal du Cantal, 14 Novembre 1909, p. 1 à 6)
85. "Lettre ouverte (imprimée de Jean de Bonnefon à Monsieur Francis Charmes, ...inspirateur, protecteur et protégé du Journal du Cantal" (1909, 31 pages)
86. "Le châtiment", en réponse à la "Lettre ouverte" : attaques contre Bonnefon, défense de Charmes (Le Journal du Cantal, 7 Janvier 1910, p. 2)
87. "Chronique du Cantal : Sa Majesté La-Fraude" (en matière électorale) (Idem, 22 Février 1910, p. 2)
88. Élection au Conseil d'arrondissement d'Aurillac, canton Nord (remplacement de feu le docteur Miquel) : résultats (Mars 1912, Lacarrière élu) (coupure de Journal).

27 J 143

Militaires et légionnaires cantaliens

Dates : 1756-1912

Description physique : notes et documents

- 1-21. Pièces collectives ; 1-8. Listes, quelques notes (1756-1883) ; 9-16. École militaire de Saint-Cyr : liste des originaires du Cantal (nom, date et lieu de naissance, date d'entrée, sortie) (II Fructidor An XI-1er Octobre 1892, copie) ; 17-18. Bonne : notes sur plusieurs militaires de ce nom ; 19. Sacreste : notes sur plusieurs officiers de ce nom ; 20. La garde nationale d'Aurillac assure le Roi de son dévouement : fragment (imprimé) de la liste de ses membres (au nombre d'environ 150), avec indication des professions (10 Mars 1815) ; 21. État nominatif (imprimé)

des légionnaires et décorés de la médaille militaire existant dans le département au 31 Décembre 1856 (5 pages détachées d'un annuaire)

22-92. Notices individuelles (états des services) ; 22. Appert (Émile-Charles-Gustave), officier (1886-1909) ; 23. Arnoux de Maison-Rouge (Georges-Marie-Victor) (1877-1911) ; 24. Baduel (Jean-Baptiste-Alexis), médecin, né en 1854 ; 25. Bathélemy (Eugène-Napoléon) officier (1874-1909) ; 26. Bathélemy (Guillaume), sous-officier (1810-1812) ; 27. Basset (Antoine-Marie-Lucien), officier (1879-1910) ; 28. Bos (Charles), député de la Seine (1895-1898) ; 29. Bosquet (Guillaume) ; 30. Boudou (Pierre-Antoine-Claude), médecin de la Marine, né en 1870 ; 31. Bourg ; 32. Cabanes (Célestin-Denis) officier (1874-1912) ; 33. Candèze (Pierre-Antoine-Gabriel), officier (1880-1904) ; 34-37. Cayrol (Hugues), officier (An X-1831) ; 38. Chapel (Raymond-Victor), officier (1810-1812) ; 39. Charbonnel (Joseph), officier (1880-1911) ; 39 Bis. Chavignier (Antoine), sous-officier (1838-1861) ; 40. Clos (Jean-Georges), officier (1848-1839) ; 41. Couderc (Antoine), officier (1792-1814) ; 42. Cruège (Jean-Marie-Joseph), officier (décédé en 1912, 26 ans de services) ; 43. Dangeney (Louis), commissaire des guerres (1778-1812) ; 44. Delort (Antoine), officier (1878-1898) ; 45. Delrieu (Jean-Antoine), officier (1804-1813) ; 46. Delzons (Alexis-Joseph), officier (1791-1812) ; 47-48. Delzons (Jean-Baptiste), officier (An XIII-1812) ; 49-50. Delzons (Octave-Alexis), officier (1806-1815) ; 51. Douhet (Dominique-Théodore de), officier (1806-1836) ; 52. Doumayrou ; 53. Durat-Lasalle (Jean-Anselme), officier (1810-1812) ; 54. Falcon de Longevialle (Antoine-Augustin), officier (1814-1830) ; 55. Farines (Henri-Napoléon), officier (1874-1907) ; 56. Gard (François), officier (1868-1910) ; 57. Gautier (Augustin), officier (1850-1884) ; 58. Génin (Jean-Baptiste-Alphonse), officier (1871-1879) ; 59. Géraud (Louis-Bernard), officier (1885-1910) ; 60. Germain (Joseph-Marcel), officier (1885-1902) ; 61. Gibrart ; 62. Lachaze (Rémi-Gabriel), officier (1886-1911) ; 63. Lapeyre (Pierre-Albert), officier (1873-1912) ; 64. Lassale (Antoine), sous-officier (1812) ; 65. Latour de Saint-Vidal (Martin), officier (décédé en 1836) ; 66. Laurichesse (Pierre-Jean), officier (1807-1812) ; 67. La Vaissière de Lavergne (Pierre-Louis de), officier (1834-1871) ; 68. Mailhes (Pierre-Antoine), officier (1809-1848) ; 69. Mézin (Jean-Bernard), officier (né en 1855, 25 ans de services) ; 70. Milhaud (Antoine), capitaine, neveu du général (1799-1835) ; 71. Milhaud (Jean-Baptiste), colonel (An XII-1835) ; 72. Mondot (Alexandre), officier (1850-1874) ; 73-74. Mourgues (Géraud), sous-officier (1803-1813) ; 75. Murat-Sistrières (François-Michel de), général (1778-1820) ; 76. Pallu (Henri-Alfred) officier (1881-1909) ; 77. Palud (Lazare), médecin de la Marine (1880-1894) ; 78. Porte (Pierre), sous-officier (né en 1845) ; 79. Pouget (Jean), soldat (1815) ; 80. Raboisson (François), officier (1809-1812) ; 81-82. Raynal de Tissonnière (Philippe-Georges), officier (1852-1898) ; 83. Réveilhac (Géraud-Gustave), général (1869-1910) ; 84. Rongier (Pierre), sous-officier (né en 1805) ; 85. Salvage (Pierre-Louis), officier (1831-1849) ; 86. Serieys (Félix), officier (décédé en 1892) ; 87. Verdier (François), sous-officier (1788-1803) ; 88-91. Viallanes (Jean-Baptiste-Théodore), général (1780-1815) ; 92. Weber (Joseph-Sylvain), officier (né en 1869, 22 ans de services).

27 J 144

Laroquebrou et principalement son clergé pendant la Révolution

Dates : 1776-1911

- 1-4. Notes sur quelques membres du clergé de Laroquebrou (1776-1834)
- 5-23. "Prêtres communalistes, constitutionnels et réfractaires à Laroquebrou à la Révolution" (Manuscrit de I. Calle, maire de Laroquebrou ; 1 cahier) ; 5. Bref historique de la communauté ; 6-8. Biens, revenus et charges (Déclaration du 11 Janvier 1790) ; 9. Les chapelains de La Trémolière deviennent instituteurs de la commune (3 Septembre 1790) ; 10. La Maison de La Trémolière vendue comme bien national : 2100 livres (16 Juin 1791) ; 11-13. Prestation du serment constitutionnel par le clergé, à l'église paroissiale (23 Janvier 1791) ; 11-12. Discours du maire, Denevers ; 13. Formule du serment ; 14-15. Intercession de la municipalité en faveur des cinq chapelains de La Trémolière, reclus (14 Prairial An II) ; 18. Formule du serment (26 Vendémiaire An III) ; 18-20. Mesures du Directoire contre les prêtres insermentés (16 Frimaire An IV) ; 19. A Pers et Roumégoux, "le culte s'exerçait encore publiquement" ; 23. Rétractation de serment de Jean Védrines, curé de Laroquebrou (20 Germinal An V)
24. En 1789, les membres de la municipalité de Laroquebrou, qui avaient demandé au député Hébrard, leur ancien juge du marquisat et leur compatriote depuis son mariage, d'intervenir pour que la ville soit le chef-lieu d'un district (délibération du 23 Novembre), obtiennent qu'elle soit celui d'un gros canton et décident de remercier Hébrard (1790) (Lettre de Calle à J. Delmas, 1911)
25. A la nouvelle de l'arrestation de Louis XVI, "les citoyens de Laroquebrou (sont) pénétrés de la plus profonde consternation" (Extrait copié du registre de la municipalité, 3 Juillet 1791)
26. Note sur les abbés Four, de Montvert, en 1790
27. Lettre donnant quelques renseignements sur eux (Château-Chinon, 9 Février 1885)

- 28-29. Copie de la formule du serment avec réserves de François Four, curé de Montvert (30 Mars 1791)
30. Note sur Bonhomme et sur Pierre Dejou, vicaires d'Ayrens (An II-An III)
31. "Le registre (paroissial) d'Ayrens depuis 89..., en fait de prestations de serment, ne donne que celle d'une religieuse de Sainte-Claire..." (Note qui paraît être de Calle) ; Note sur J. Larroumet, vicaire d'Ayrens (An III ?) ; Note sur Carsac et J.-F. Noyrit, curés de Saint-Victor (D'après les registres paroissiaux d'Ayrens, 1800)
32. Lettre de Calle concernant Laroquebrou : objets divers (1907).

27 J 145

Associations des Anciens élèves du Collège et du Lycée d'Aurillac

Dates : 1891-1912

1. Lettre circulaire (imprimée) pour jeter les bases d'une association amicale des anciens élèves du Collège d'Aurillac (1891)
2. Statuts (imprimés) (1891)
3. Liste des adhérents au banquet annuel (1891-1893)
- 4-6. Banquet du 20 Septembre 1891 ; 4, Procès-verbal (imprimé) ; 5-6. Comptes-rendus (coupures de l'Indépendant et de l'Avenir du Cantal, numéros du 23 Septembre) ; 5. Discours d'Eugène Lintilhac
- 7-16. Banquet du 14 Septembre 1892 (coupures)
17. Banquet du 19 Septembre 1893 (coupure)
- 18-19. Autres banquets (coupures s. d.)
- 20-21. Lettres circulaires (imprimées) d'invitation au banquet annuel (1893 et 1912).

27 J 146

Jean-Baptiste Dandurand, officier (1772-1815)

Dates : 1772-1908

1. Extrait de naissance (9 Mars 1772)
2. État des services (1792-1815, copie)
3. Notes sur Dandurand en 1793 et en 1809 et sur le baptême de Louis Dandurand en 1773
- 4-33. Le "Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français" et Dandurand, cité dans le 1er numéro (An II) (Extraits copiés des "Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention" publiés et annotés par J. Guillaume, du "Recueil", des Archives du Ministère de la guerre, des Archives communales d'Aurillac, etc. ; cahier et feuilles, un exemplaire du N° 1 du "Recueil") ; 4-21. Au sujet de la préparation, de l'impression et de la distribution du "Recueil" (19 Septembre 1793-28 Pluviôse An II) ; 18. Décret de la Convention du 13 Nivôse An II : "Les numéros seront envoyés... aux municipalités, aux armées, aux sociétés populaires et à toutes les écoles de la République... ; ils seront lus publiquement les jours de décadi et les instituteurs seront tenus de les faire apprendre à leurs élèves" ; 19. Il s'agit "de donner à tous les jeunes citoyens un livre élémentaire de morale, qui, substitué aux catéchismes,... pût leur inspirer une généreuse émulation..." ; 22-28. Relation d'un trait de courage de Dandurand en Vendée et remarques critiques ; 29-30. Notice sur Dandurand (1772-An II) ; 31. Sur les numéros du "Recueil" possédés par la Bibliothèque Nationale (Lettre d'Ernest Delmas, Paris, 20 Octobre 1907) ; 32. Note à propos du "Recueil" ; 33. "Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français. N° 1er... par Léonard Bourdon" (A Paris, de l'Imprimerie Nationale, l'An II ; 20 pages)
34. Copie d'une lettre de la "femme Auguste" en faveur de Dandurand (Au ministre de la guerre, 24 Nivôse An II)
- 35-36. Extrait de décès d'un fils de Dandurand (décédé en An XIII) et note de la mairie de Narbonne (1908)
37. Bibliographie (1908).

27 J 147

Militaires, personnalités, légionnaires cantaliens

Dates : 1753-1909

- 1-60. Notes collectives (1789-1900) ; 49. Famille Bonnault, de Saint-Flour ; 1789-An V (Lettre signée Gaillard, Saint-Flour, 1899) ; 50. Famille Beaufiles, de Saint-Flour ; 1790-1792 (Même lettre) ; 54-56. Familles de Lignerac de Caylus et de La Salle de Rochemaure : notes généalogiques in lettre signée La Salle-Rochemaure (Paris, 1902) ; 57-60. Sur Dandurand en 1793 et sur le colonel Jean Périer en 1874-1874 (Lettre signée Longin, capitaine ; Moulins, 1908)
- 61-160. Notes et notices individuelles, états des services, notes sur quelques familles (1753-1909) ; 61. Aldebert (naissance, 1826) ; 62. Amouroux (Antoine-Louis), officier : faire-part de décès (1903) ; 63-64. Baduel, capitaine (1854-1902) ; 65-66. Basset (Raymond), capitaine (1852-1871) ; 67. Bastide (Pierre), capitaine (1848-1870) ; 68. Benoid (Jean-Joseph) ; 69. Bernet (cardinal Joseph), né à Saint-Flour (1770-1846) ; 70-71. Bertrand (Honoré-Émile), conseiller à

la Cour de Riom (1851-1895) ; 72-73. Bertrand (Louis), conseiller à la Cour de Lyon (1822-1875) ; 74-75 Boigues (Guillaume-Emile), décédé en 1885 ; 76. Bonnafos : Joseph ou Joseph-Timothee de ? ; 77- Bonnafos (Jean-Henri de), né en 1833 ; 78. Boyssset (Jean-Guillaume), médecin militaire (1758-1811) ; 79-8l. Brisson de La Roche (François-Joseph de), officier (1840-1903) ; 82-85 Charmes (François-Alfred), officier (1828-1870) ; 86. Civiale (famille) : notes généalogiques (Lettre de Paul Le Blanc ; Brioude, 1900) ; 87. Clavières (Guillaume-Gabriel, dit Alfred) : note de son petit-neveu, Bernard Brunhes (Clermont-Ferrand, 1902) ; 88. Dienne (comte Jean-Joseph de), né en 1776 : inventaire de ses papiers ; 89. Douët (Eugène), né à Saint-Flour (184), directeur de la manufacture des tabacs de Nantes, décédé en 1897 à Saint-Flour ; 90-93- Douhet (famille de) ; 91- Liste des chevaliers de la Légion d'honneur, avec renseignements les concernant (jusqu' en 1900) ; 92. Douhet (Michel de) : copie d'extrait de naissance (1798) ; 93 Douhet (Charles de), capitaine (1861-1900) : discours (imprimé) prononcé sur sa tombe par le docteur Marty, médecin à Saint-Cernin (1902, 8 pages) ; 94. Drappeau (Jean-Rémi), colonel (1825-1881) ; 95-96. Dubois de Niermont : notes sur quelques membres de cette famille ; 97- Estieu (Jean-Adolphe) : bulletin de naissance (1845) ; 98. Humières (Mgr d'), archevêque d'Avignon (1753-1834) ; 99 Jalenques (Emmanuel), procureur général à Dijon (1848-1902) ; 100-103-Lapeyre (lieutenant Eugène) (1881-1909) (articles de journaux, 1909-1910) ; 104. Lastic (Pierre-Joseph, comte de) (1769-1866) ; 105-108. La Vaissière de Lavergne (de) : renseignements sur les officiers légionnaires de ce nom (1806-1902) ; 109. Manhès (général), neveu d'un député du Cantal qui avait voté la mort de Louis XVI (Extrait copié des "Mémoires d'une inconnue" (La mère du général Cavaignac) ; 110. Manhes (capitaine Joseph et famille) (1765-1828) (Lettre de Bernard Poulhès, curé de Raulhac, 1908) ; III. Mauriac (François), capitaine (1832-1903, coupure de journal) ; 112. Mauriès (François-Firmin), officier (1849-1871) ; 113. Milhaud (général) (1788-1832) ; 114-115-Moisson (Achille), procureur général à Grenoble (1851-1865) ; 116. Monrond (Antoine), officier (1772-1845) ; 117-126. Périer (Jean), colonel (1814-1909) ; 125. Son portrait ; 126. Photographie du monument funéraire élevé à sa mémoire ; 127. Périer (Jean-Baptiste-Maurice) : note mentionnant son mariage avec Rose Boyer (s. d.) ; 128-130. Roquefeuil (famille de) (1777-vers 1900) ; 131-133. Roussel Lamouroux de Pompignac (Martin), général (1820-1882) (Lettre de son fils, 1903) ; 134. Roux (Pierre), cultivateur à Saint-Amandin (1902) ; 135-136. Sabatier (Antoine), militaire (1788-1865) ; 137. Sage (Joseph), vétérinaire : bulletin de décès (1858) ; 138-140. Sers (Joseph-Eugène), colonel (1823-1881) ; 141-142. Sers (Charles-Joseph), préfet des Landes (1828-1879) ; 143. Sers (baron) simple mention dans une lettre de Raymond Guyot (Tours, 1905) ; 144. Tassy de Montluc (de) : note sur les légionnaires de ce nom (1827-1903) ; 145-146. Taule de Barrayrac (sous-lieutenant et famille) (1847-1907) ; 147-151. Teilhar de Laterrisse (Antoine-Louis), médecin militaire (1840-1870) ; 151. Son frère "serait actuellement à Buenos-Aires, rédacteur au journal "La Plata" et possédant une assez nombreuse famille" (Lettre de la mairie de Murat, 1903) ; 152. Teissèdre (Antoine), officier (1850-1870) ; 153-154. Valette (capitaine Jean-Auguste et famille) (1842-1902) ; 155-156. Verdier (François) (né vers 1770 ?) ; 157. Versepuech (Félix), capitaine (1813-1871) ; 158-159. Vigier (Jean), officier (1822-1870) ; 160. Viguier (Auguste), capitaine (1849-1899) ; 161-164. Bibliographie (1887-1908).

Info. originaux : Notes de J. Delmas et de ses correspondants, quelques coupures de journaux et pièces d'état-civil ; etc. ; sources principales Archives du ministère de la guerre et de la grande Chancellerie

27 J 148

Histoire de l'armée, principalement en 1816 (Légion départementale)

Dates : 1750-1832

1-65. Notes et documents d'intérêt général (An VI-1820) ; 1-2. Note sur le mode de recrutement de l'armées du 19 Fructidor An VI au 10 Mars 1818 ; 3. Ordonnance du Roi concernant le licenciement de l'armée, 23 Mars 1815 (Bulletin des lois, n° 12) ; 4-64. Légions départementales (1815-1819) ; 4. Ordonnance du Roi sur leur organisation, 3 Août 1815 (Bulletin des lois, n° 13) ; 5-16. Instruction ministérielle sur le licenciement des régiments d'infanterie et la formation de compagnies provisoires (7 Août 1815, copie) ; 17-45. Instruction ministérielle sur l'organisation des légions départementales (10 Août 1815, copie) ; 46-62. Ordonnance du Roi concernant la formation des compagnies départementales (9 Janvier 1816, copie) ; 63. Gravure en couleurs représentant des chasseurs, fusiliers, grenadiers (1816) ; 64. Ordonnance du Roi contenant une nouvelle répartition, entre les départements, des cadres des 258 bataillons d'infanterie créés en vertu de l'ordonnance du 3 Août 1815 (17 Février 1819 ; Bulletins des lois, n° 382) ; 65. Rapport au Roi et ordonnances du Roi concernant la nouvelle organisation de l'infanterie (23-27 Octobre 1820 ; Bulletin des lois, n° 415)

66-91. Notes et documents intéressant plus particulièrement le Cantal (1791-1887) ; 66-77. Notes pour servir à l'histoire des corps militaires du Cantal (1791-1887) ; 78-89. Correspondance active du préfet, bureau militaire (1816 ; copie des Archives départementales, 1 cahier) ; 79. Lettre relative à l'arrestation, dans la commune de Saignes, en septembre 1815, d'une vingtaine de canonniers "qui s'étaient érigés en partisans" (Au sous-préfet de Mauriac, 27 Août 1816) ; 80-81. Aux ministres de la guerre et de l'Intérieur (12 Avril 1816) : "M. le comte Dupuy, capitaine de la garde royale, attribue au mauvais esprit de mon département et à de coupables menées de la part des maires le peu de succès qu'il a obtenu dans le Cantal" (Le département, qui devait 110 hommes pour son contingent dans le recrutement de la Garde, n'en avait fourni encore que 38). Le préfet proteste de son zèle et déclare que Dupuy "n'a rien de ce qui peut contribuer au succès du recrutement dans un pays où il est difficile de faire dire oui aux gens auxquels on demande : voulez-vous servir ? "L'amour du sol natal" fait que beaucoup de soldats de la Légion du Cantal ne se décident pas à sortir de cette légion, qui est dans le Cantal, pour passer dans la garde royale, qui est à Paris..." ; 83-84. Mesures prises par le préfet relativement aux déserteurs et fauteurs de désertion (Mars-Avril 1816) 84-89. Démarches du préfet pour compléter la Légion départementale (3 Mai-30 Juillet 1816) ; 85. Il prie le ministre de la guerre de "autoriser à établir des garnisaires au domicile de tous les militaires qui ont refusé d'obéir aux divers appels..." (22 Mai) ; 90. Notice biographique sur Jean-Joseph Delzons (1750-1832), aumônier de la Légion du Cantal ; 91. Description et dessin sommaire au crayon d'un uniforme de la Légion du Cantal.

27 J 149

Durand Daude de Cantoinet (1732-18...), député du Cantal (1791) et sa famille (1732-1895)

Dates : 1732-1895

1. Copie des lettres octroyant à Daude l'office de notaire royal à Chaudesaigues (1769 ; mention d'extrait baptistaire du 18 Mars 1732)
2. Juge de la ville de Chaudesaigues (Mai 1789)
3. Seigneur de Cantoinet (commune de Cantoin, Aveyron) ; Député de la ville de Chaudesaigues à l'assemblée du bailliage de Saint-Flour (16 Mars 1789) ; Élu par ledit bailliage député à l'assemblée du Tiers-état du haut pays d'Auvergne (17 Mars)
4. Élu député suppléant à l'Assemblée législative (31 Août 1791)
5. Maire de Chaudesaigues (An III)
6. Chiffre de sa fortune (An XI)
7. Maire de Chaudesaigues (17 Avril 1793-29 Brumaire An IV)
- 8-14. Commissaire du Directoire près l'administration municipale de Chaudesaigues (An IV-An VII)
- 15-32. Notes sur les ascendants et sur les descendants de Daude (1732-1895).

Info. originaux : Notes prises aux Archives nationales, aux Archives départementales et dans les registres d'état-civil

27 J 150

Procès-verbaux des assemblées électorales des districts

Dates : 1790-1792

Description physique : 1 cahier de 73 pages

- 1-6. Séances des 7-8 Septembre 1792 ; 1-3. District de Saint-Flour ; 1. Composition du Bureau, liste des membres présents ; 2. Membres du Conseil général et du tribunal du district ; 3-4. District de Mauriac ; 3. Composition du Bureau ; 4. Membres du Conseil général et du tribunal du district ; 5-6. District de Murat ; 5. Membres du Conseil général du district ; 6. Membres du tribunal du district
- 7-11. Séances des 18-19 Novembre 1792 ; 7-8. District de Mauriac ; 7. Composition du Bureau, liste des membres présents ; 8. Élections diverses ; 9-11. District de Murat ; 9. Composition du Bureau, liste des membres présents ; 10. Élections diverses, notamment de curés ; 11. Élection de 5 administrateurs du département
- 12-14. Séances des 25-26 Mars 1791 : district de Mauriac ; 12. Composition du Bureau, liste des membres présents ; 13. Élection de curés
- 15-26. Séances de Juillet 1790 ; 15-17. District de Saint-Flour ; 15-16. Composition du Bureau ; 16. Élection de 12 membres de l'administration du district, avec indication des professions ; 17-19. District de Murat ; 18. Composition du Bureau ; Élection de 12 membres de l'administration du district (seulement les noms) ; 20-23. District d'Aurillac ; 20-21. Composition du Bureau, liste des électeurs ; 22-23. Élection de 12 membres de l'administration du district, avec indication des professions ; 24-26. District de Mauriac ; 24-25. Composition du Bureau, liste des électeurs ; 25. Élection de 12 membres de l'administration du district, avec indication des professions

27-44. Séances d'Octobre 1790 ; 27-30. District d'Aurillac ; 27-28. Composition du Bureau, liste des électeurs ; 28-30. Élection des membres du tribunal du district ; 31-34. District de Mauriac ; 32. Composition du Bureau, liste des électeurs ; 33-34. Élection des membres du tribunal du district ; 34-38. District de Murat ; 35. Composition du Bureau, liste des électeurs ; 36. Vote pour la suppression du district, pour sa division entre les villes de Murat et d'Allanche ; 36-37. Élection des membres du tribunal du district ; 38-44. District de Saint-Flour ; 39. Liste des électeurs ; 39-40. Composition du Bureau ; 41-42. Élection des membres du tribunal du district

45-49. Séances de Mars 1791 : district de Murat ; 45. Liste des électeurs ; 45-46. Composition du Bureau ; 46-47. Élection de curés ; 48-49. Élection des membres du tribunal du district

50. Addendum à la liste des juges des 4 districts (1790)

50-51. Brevets de commissaires du Roi près les tribunaux des districts (1er Octobre 1790)

52-54. Remplacements de juges (1790-1791) ; 52. District d'Aurillac (9 Décembre 1790), et de Mauriac (tribunal séant à, Salers) (20 Janvier 1791) : par suite de démissions ; 53-54. District de Murat, en raison de contestations à la suite des élections (5 Avril 1791)

55-67. Séances de Septembre 1791 ; 55-58. District de Saint-Flour ; 55. Composition du Bureau, liste des électeurs ; 56. Élection de 8 membres de l'administration du district ; 57-58. Élection de curés ; 59-61. District de Murat ; 59. Liste des électeurs ; 60. Composition du Bureau, élection de 6 administrateurs du district ; 61. Élection de curés ; 61-69. District de Mauriac ; 62-63. Composition du Bureau, liste des électeurs ; 64-65. Élection de 8 membres de l'administration du district ; 66-67. Élection de curés ; 67-69. Avant l'élection aux cures vacantes : district de Mauriac (1792) ; 67. Lettre de l'évêque Thibault au président de l'Assemblée électorale du district : " ...Il serait bien utile qu'il fût pris un moyen efficace pour que les nouveaux élus puissent exercer leurs fonctions sans trouble, chacun en connaît la cause,..." (17 Mars 1792, copie)

68. Lettre du procureur-syndic Sauvât au même, le prévenant de la vacance de la cure de Veyrieres par défaut de prestation de serment du curé Deroche (25 Mars 1792, analyse) ; Recommandations de candidats

69. Liste de candidats

69-76. Séances de Mars 1791 ; district de Mauriac ; 69-70. Composition du Bureau, liste des électeurs ; 71. Seront remplacés les curés de Barriac, Brageac, Chaussenac, Mauriac, Sourniac et le Vigean, leurs serments n'étant pas purs et simples ; 71-73. Élection de curés ; 74. Lettre de démission de Dolivier de sa place d'administrateur du district de Mauriac (Barriac, 27 Mars 1791 ; copie) ; 75-76. Liste des curés du district de Mauriac qui ont refusé de prêter le serment ou qui l'ont prêté avec restriction (27 Mars 1791) ; 76. Faits reprochés aux sieurs Dolivier, curé, et Dolivier, neveu, prêtre : refus de lecture de lettre pastorale de Thibault, catéchisme raisonné en chaire (Procès-verbal de la municipalité de Barriac, 29 Mai 1791)

77-78. Séance du 13 Novembre 1791 : district de Murat ; 77. Liste des électeurs, composition du bureau ; 78. Élection de curés.

Info. originaux : Copie des Archives nationales et des Archives départementales

27 J 151

Cote vacante

Dates : Sans date

27 J 152

Conseil général

Dates : 1790-1900

Description physique : Notes et documents

1. Liste des députés du Cantal conseillers généraux (1790-1900)

2-4. Arrêtés ministériels (imprimés) relatifs à la réunion des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissements (An VIII)

5-38. Procès-verbaux des délibérations du Conseil général du département (15 Germinal An IX -Juillet 1833 ; copies, 1 cahier) ; 12. Traitement des fonctionnaires, par catégorie (An X) ; Population du département : An III : 244 016 habitants ; An VIII : 220 304 ; 15. Loyer de la maison préfectorale : 2499 francs (1806) ; 17. Traitement des fonctionnaires par catégorie (1813) ; 17-18. Adresse à l'Empereur (1813), contenant des allusions à la paix ... à venir : "Un dernier voeu,... c'est qu'après tant de fatigues, Votre Majesté, jouissant enfin de quelque repos,

puisse l'employer à combler la mesure de ses bienfaits envers son peuple fidèle en le faisant parvenir rapidement au plus haut degré de prospérité intérieure, comme elle l'a déjà élevé au premier rang entre les nations sous les rapports de la gloire politique et militaire" ; 18-19. Séance de Septembre 1814 ; 18. Arrêté qu'il sera adressé un mémoire au gouvernement "pour exposer la situation critique du département, ruiné par des contributions sans exemple dans aucun pays" ; 18-19. Adresse au Roi : "... Les Conseils généraux n'avaient plus d'attributions

que dans le Recueil des lois ; ils n'étaient plus que des instruments employés à créer des ressources qui étaient à l'instant dévorées par le gouvernement, et les administrateurs, découragés, avilis, rougissaient de conserver des fonctions dans lesquelles ils ne pouvaient opérer le bien" ; 21. Séance du 31 Juillet 1815 : "Les membres du Conseil général, s'étant séparés aussitôt qu'ils apprirent que Bonaparte était rentré à Paris, ont cru devoir se réunir et reprendre leurs fonctions aussitôt qu'ils ont appris que le Roi était rentré dans la capitale" ; 30. Séance de 1824 : renouvellement du vœu pour la suppression ou la diminution de l'impôt sur le sel, "particulièrement onéreux au Cantal, où sa consommation est très forte à raison du grand nombre de bestiaux qu'on y élève et de la quantité de fromage qu'on y fabrique" ; Séance de 1827 ; rapport pour la suppression de l'impôt sur le sel : prix de la balle avant la Révolution et en 1827 ; du reste, le département s'était rédimé de tout impôt ; 31. Séance de 1828 : parmi les vœux, suppression de l'impôt sur le sel ; Séance de 1829 : idem ; 31-32. Séance de 1831 ; idem ; 32-34. Séances de 1831 et 1832 ; Esprit public dans le département : "L'immense majorité de la population est dominée par l'amour éclairé d'une liberté sage et progressive", une "haine vigoureuse pour l'anarchie", l'amour de l'ordre et de la paix ; 34. Vote qu'une épée d'honneur sera offerte au sous-lieutenant Chazal, "dont l'intrépidité (le 30 Avril 1832) a sauvé le Midi de la France des horreurs de la guerre civile" ; 35-36. Séance du 26 Janvier 1833 ; Le préfet annonce qu'il vient de trouver au courrier une dépêche ainsi libellée : "M. Delamarre, sous-préfet à Clamecy (Nièvre), est nommé préfet du Cantal en remplacement de M. Guitard, admis à faire valoir ses droits à la retraite". Surprise, peine, éloge de Guitard, "qui avait bien mérité de son pays" ; 37. Séance de Juillet 1833 ; Protestation contre la distraction des départements du Lot-et-Garonne et de la Gironde de la circonscription du Dépôt de remonte d'Aurillac pour les unir au Dépôt qui vient, dit-on, d'être établi à Auch ; Refus de voter des fonds pour la constitution des bataillons de garde nationale, "qui se feraient en pure perte, l'émigration rendant l'organisation impossible"

39. Liste des présidents et des secrétaires du Conseil général (An IX-1820)

40. Loi sur l'organisation des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissements (22 Juin 1833) (Bulletin des lois, n° 104)

41. Loi sur les attributions des Conseils généraux et des Conseils d'arrondissements (10 Mai 1833) (Idem, n° 570)

42. Tract anonyme (imprimé) contre François-Louis Salvage de Clavières, démissionnaire du canton de Vic, et en faveur de Michel-François de Murat-Sistrières (1846)

43-50. Arrêtés préfectoraux pris en exécution du décret de l'Assemblée nationale du 3 Juillet 1848 et relatifs au renouvellement intégral du Conseil général et des Conseils d'arrondissements (31 Juillet-9 Août 1848 ; copies, 1 cahier) ; 51. Rapport du préfet Vapereau au ministre : extrait, copié aux Archives nationales, concernant le Conseil général du département (29 Septembre 1870).

27 J 153

Voir 27 J 173

Dates : Sans date

27 J 154

Pierre Hébrard (1750-1802), député du Cantal de 1789 à 1791

Dates : 1388-1903

Description physique : Notes et documents

1. Extrait de baptême (2 Mai 1750)

2-5. Notice biographique

6-7. Élu député du bailliage d'Aurillac à l'assemblée du Tiers-état du haut pays d'Auvergne à Saint-Flour (16 Mars 1789)

8-43. Député à l'Assemblée nationale : son rôle (19 Juin 1789-9 Septembre 1791)

44-45. Copies de lettres à Rongier, procureur, puis maire de Salers : Hébrard voudrait, pour sa retraite, une place de membre de la Cour de Cassation (15 et 21 Février 1791)

46. C'est Coffinhal qui aura la place (14 Mars 1791, copie du procès-verbal d'élection)

47-52. Hébrard et Lorus, maire d'Aurillac ; Hébrard et la Société des Amis de la Constitution d'Aurillac (1789-1792) ; 47. Copie d'une lettre de Lorus au député Hébrard : remerciements

pour son envoi de cocardes (25 Août 1789) ; 48. La Société dénonce Lorus comme étant l'auteur d'un libelle anonyme contre Hébrard (29 Juillet 1791, extrait copié du registre de la Société) ; 48-52. Hébrard président de la Société (28 Octobre 1791-10 Avril 1792 ; notes)

53-59. Hébrard président du tribunal criminel du département ; 53. Copie des lettres patentes lui octroyant ces fonctions (30 Septembre 1791) ; 54-59. Dépôts de témoins relativement aux vexations, délapidations et concussion commises par lui (Copies des procès-verbaux des séances du Comité de surveillance de Saint-Flour, 10 Frimaire-30 ventôse an III)

60-63. Élu député à la Convention, il témoigne ses regrets de ne pouvoir accepter (3 Septembre 1792, lettre imprimée et insérée au procès-verbal de l'assemblée électorale)

64. Commissaire dans le canton de Maurs : il reçoit les félicitations du vice-président de l'administration départementale (30 Mai 1793, copie de lettre)

65-68. Extrait copié d'un discours d'Hébrard devant la Convention à la tête d'une députation du Cantal admise à faire connaître les besoins pressants du département en fait de vivres (30 Brumaire An II)

69-76. Pièce imprimée (s. d., 8 pages) ; 69-72. "Discours prononcé à la barre de la Convention par Hébrard,... Président du Comité révolutionnaire et député extraordinaire du département du Cantal" ; 73-76. "Discours prononcé à la barre de la Convention par le citoyen Vanel, ci-devant curé de la paroisse de Saint-Géraud d'Aurillac"

77. Rapport fait à la Convention par le représentant Musset contre Hébrard et Carrier (28 Nivôse An III) ("Moniteur universel" du 30)

78. Fac-similé de la signature d'Hébrard

79. Copie de son extrait de décès (1er Mars 1802)

80-101. Les biens d'Hébrard (1780-An VIII ; notes)

102-118. La famille d'Hébrard (1388-1903 ; notes et documents) ; 109. Son mariage avec Marguerite Delzors de Labarthe (5 Septembre 1775 ; extrait de l'État civil d'Aurillac) ; 114-118. Cinq faire-part de décès : famille Pichot-Duclos (Aurillac, 1891-1903).

27 J 155

Joseph-Louis Robert de Lignerac, duc de Caylus (1764- 1823), député du Cantal en 1789-1790

Dates : 1260-1889

Description physique : Notes et documents

1. État des services au titre militaire (1778-1819 ; extrait des Archives du ministère de la guerre)

2-4. Notes biographiques (1788-1819)

5. Copie des lettres lui, octroyant l'office de grand bailli du haut pays d'Auvergne (14 Janvier 1889)

6-9. Député à l'Assemblée nationale (1789-1790 ; notes)

10-12. Copie d'une pièce imprimée à Aurillac ; 10-12. Adresse des habitants d'Aurillac à Louis XVIII, "expression de leur joie, de leurs vœux, de leur fidélité et de leur amour", avec, sur deux pages, les nom et profession des signataires (5 Mai 1814) ; 12. Lettre écrite à Caylus par le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre : le Roi a été très touché de l'adresse des gentilshommes d'Auvergne et de celle des habitants d'Aurillac, il les autorise tous à porter la décoration du Lys (13 Juin 1814)

13-30. Correspondance (1817-1822, copies) ; 13-17. Caylus sollicite la faveur d'être nommé commandeur de l'Ordre de Saint-Louis (3 Août 1817 et 2 Avril 1821) ; 18-22. Il écrit au sujet de la fixation de son rang parmi les maréchaux de camp (8 Avril 1821) ; réponse du ministre (15 Mai) ; 23-28. Nouvelle lettre sur le même sujet (19 Mai) ; 29-30. Il demande d'être chargé d'une nouvelle inspection militaire (1er Février 1822)

31. Reproduction de sa signature

32. Ses biens à Saint-Martin-Valmeroux et Sainte-Eulalie (note, s.d.)

33-38. Sur sa famille ; 33. Pièce imprimée (1773) ; 34. Note sur un mariage en 1784 ; 35-38. Généalogie de la famille Robert de Lignerac (1260-1852 ; notes).

Liens substituts numériques : \ Serie_J\Sous-serie_27_J\27 J 155 \

27 J 156

Claude-Marie de Ruffo (1746-1818), évêque de Saint-Flour, député du Cantal de 1789 à Janvier 1791

Dates : 1300-1894

Description physique : Notes et documents

1-9. Notes biographiques ; 1-4. Notice biographique sur l'évêque constitutionnel Thibault (1747-1813)

10. Extrait de naissance (16 Novembre 1746)

11-25. De 1779 à 1818 (sources diverses ; copies, 1 cahier) ; 11-16. Protestations de Mgr de Ruffo contre l'élection de Thibault, le 13 Mars 1791, pour le remplacer ; 17. Après son décès : présentation de son corps à l'église (Extrait du registre paroissial, 6 Octobre 1818) ; 18-23. Nommé évêque de Saint-Flour (1779) ; 18. Brevet du Roi portant nomination de M. de Ruffo à l'évêché de Saint-Flour ; 18-23. Bulles portant provision dudit évêché ; 24-25. Au sujet d'une lettre de félicitations, non datée, adressée à la municipalité de Saint-Flour par C. M. Ruffo, ci-devant évêque de Saint-Flour (Extrait du registre des délibérations du Comité de surveillance de Saint-Flour, séance du 12 Nivôse An... ?)

26-29. Président de l'Assemblée de l'Élection de la Haute-Auvergne (1787-1788 ; notes)

30-36. Député à l'Assemblée nationale (1789-Janvier 1791 ; notes) ; 33. En 1791, il refuse le serment, bientôt imité par "les 3/5 du clergé cantalien" ; 36. Note concernant les efforts de plusieurs évêques pour éviter un schisme (Tirée de l'"Intermédiaire des chercheurs et des curieux", 10 Décembre 1894)
37. Extrait de décès (5 Octobre 1818)
38-39. Inhumation (Lettres de correspondants, 1893)
40-106. Les biens de Mgr de Ruffo (1780-1793 ; notes) ; 44-103. Copie du catalogue des livres provenant de la bibliothèque de l'émigré Ruffo
107-114. Notes généalogiques sur les familles Rous et Roux (formes francisées de Ruffo)
115-116. Notes sur quelques membres de la famille Ruffo (1300-1832).

27 J 157

Etienne Lolier (1724-1894), curé de Notre-Dame à Aurillac, député à l'Assemblée nationale (1789-1791)

Dates : 1254-1894

Description physique : Notes, quelques lettres ou billets autographes

1-45. Notes biographiques, titres (1724-1804 ; sources diverses, notamment archives de l'évêché ; cahier et feuilles) ; 8. Copie de son acte de naissance (1er Juillet 1724) ; 45. Copie de son acte de décès (17 Nivôse An XII-8 Janvier 1804)
46-48. Député à l'Assemblée nationale (1789-1791 ; sources principales : Archives nationales et Archives parlementaires)
49-50. Photographies de sa signature
51-61. Ses biens (1748-An II)
62-90. Notes sur la famille Lolier et sur des familles apparentées, notamment les de Cambefort, de Fortet, de Leygonie, Vacher de Bourg-L'Ange, Vacher de Tournemire, Vigier : généalogie, état civil, biens (1254-An V)
91. Armoiries des Lolier.

27 J 158

Jean Daude (1749-1827), député à l'Assemblée nationale (1789-1791)

Dates : 1777-1893

1-15. Biographie (1777-An X) : il s'agit principalement de sa carrière de magistrat ; 5-7. Membre de l'Assemblée provinciale d'Auvergne (1787-1789)
16-28. Député à l'Assemblée nationale (1789-1791)
29 Recto. Descendance (1780-1893) ; 29 Verso. Biographie (1791-An III).

Info. originaux : Notes prises surtout aux Archives nationales et aux Archives départementales

27 J 159

Registre des délibérations de la Société populaire de Saint-Flour du 15 Frimaire An II au 7 Prairial An III

Dates : 1793-1795

Description physique : Analyses et extraits, 1 cahier de 47 pages

1. Liste des présidents et secrétaires
2. Un membre annonce que le citoyen Richard, ci-devant prêtre, vient de se donner une compagne (15 Frimaire An II)
4. Lecture d'une adresse de la Société de Mauriac à la Convention pour "l'anéantissement du célibat" (30 Frimaire)
5. Continuation de la discussion sur le mariage des militaires (2 Nivôse An II) ; Lecture du "décalogue républicain" et des "commandements révolutionnaires de la Montagne" (10 Nivôse)
7. Rapport de la Commission chargée de l'épuration de la Société : on commence par épurer les membres de la Commission (15 Nivôse) ; Les citoyens Daude, Henry, Pierre Vayron et Richard 3e du nom sont rejetés par la Commission (16 Nivôse An II)
8. On dénoncera ceux qui chôment le dimanche et travaillent le décadi, "attendu que, quoique la loi leur laisse une entière liberté de travailler ou non le décadi, elle ne tolère jamais ces sortes de malveillants" (19 Nivôse)
9. Henry fils et Grandet, ajournés lors de l'épuration, sont admis à l'unanimité (25 Nivôse)
10. Lecture d'une lettre de la Société d'Aumont justifiant le citoyen Grandet des accusations portées contre lui à l'occasion de sa mission dans la Lozère (26 Nivôse) ; On vote l'envoi d'une adresse au représentant Châteauneuf-Randon pour l'inviter à détruire sa proclamation qui déclare Saint-Flour en guerre révolutionnaire (3 Pluviôse An II)
14. Un membre s'étonne que la ville de Saint-Flour ne soit pas mentionnée honorablement au procès-verbal de la Convention (9 Pluviôse)
12. Séance extraordinaire pour entendre le rapport des commissaires envoyés à Châteauneuf-Randon. Après la lecture de l'arrêté pris par le représentant, la Société déclare que les

- considérants sont injurieux et calomnieux. "L'esprit général des citoyens est à la hauteur des principes de la Raison et de la Révolution" (17 Pluviôse An II)
15. Lecture d'une adresse contre les malveillants et les accapareurs de grains rédigée par Grandet, agent national (20 Ventôse An II)
16. Réception d'un arrêté du maire défendant aux habitants de manger et boire dans les auberges et aux auberges de les recevoir sous peine d'amende (26 Ventôse)
- 16-17. Au sujet des citoyens Daude, Henry et Richard (26-27 Ventôse)
17. On demande l'urgence pour la nomination de commissaires à envoyer au Comité des subsistances, "le tableau de recensement général des subsistances du district donnant un résultat alarmant" (27 Ventôse An II) ; On fera une distinction entre les "fanatiques égarés" et les "fanatiseurs éclairés" (28 Ventôse)
18. Nomination de 4 commissaires pour maintenir le bon ordre dans la salle (3 Germinal An II)
21. On arrête qu'aucun citoyen ne pourra désormais entrer avec une arme, même avec un bâton (Un gendarme était dans la salle avec son sabre) (17 Germinal)
22. Lecture d'une lettre de Pierre Vayron annonçant son acquittement ; il est réintégré à l'unanimité (30 Germinal An II)
23. Est adoptée la proposition d'un membre que tout fonctionnaire fasse le tableau de sa fortune depuis 1789 (20 Floréal An II)
24. Lecture d'une lettre du District à la Municipalité et à la Société invitant les citoyens à donner des secours aux déserteurs espagnols arrivés en cette commune (10 Prairial An II)
26. On réclame l'élargissement des citoyens Daude et Henry, reclus à Clermont (16 Prairial) ; Vœu que la commune prenne le nom de Montsocial, "par rapport aux liens d'union et de fraternité qui caractérisent tous les citoyens qui dans toutes les circonstances ont fait mille accueils à leurs voisins" (30 Prairial)
27. Proposition par un citoyen de changer la dénomination de Saint-Flour en celle de Montflour. Adopté après discussion et envoi de commissaires pour la proposer au Conseil municipal (5 Messidor An II)
- 28-29. Pierre Vayron ayant été de nouveau arrêté, la Société fait une déclaration en sa faveur, qui sera envoyée au Comité de sûreté générale avec le tableau de sa vie politique et le jugement qui l'a acquitté (17 Messidor)
29. Analyse d'un discours de Devillas (20 Messidor An II)
37. Sur la proposition d'un membre, on nommera à chaque séance deux commissaires pour maintenir l'ordre (15 Vendémiaire An III)
38. Continuation de la discussion sur les subsistances ; on annonce que la municipalité a exprimé ses craintes au district pour approvisionner les marchés l'hiver, "qui dure près de 6 mois" (17 Vendémiaire)
40. Au sujet d'interruptions, imputées à la négligence et même à des desseins cachés, éprouvées par le grand courrier de Montpellier à Paris passant par Saint-Flour (Nivôse An III)
41. On renvoie à la 1^{ère} séance la discussion sur l'observation d'un membre que la publicité des séances des corps constitués devient illusoire si le peuple ne s'y rend pas (13 Nivôse)
44. Lecture d'un discours contre le fanatisme, "qui fait des ravages dans les campagnes" (26 Germinal An III)
46. Vu le peu d'assiduité aux séances, on convoquera les sociétaires "au son du tambour" (26 Floréal) ; Lecture du manifeste de la commune contre Châteauneuf-Randon (1^{er} Prairial).

27 J 160

Correspondance Armand (1770-1771-1791)

Dates : 1770-1791

Description physique : 15 pièces

- 1-12. Lettres signées Delpuech adressées de Paris à Armand, avocat à Aurillac (1770-1771) ; 2. Incendie à Paris suivi d'une bagarre ayant fait entre 100 et 200 morts (2 Avril 1770) ; 3-11. Épisodes du conflit entre la royauté et les Parlements (1770-1771) ; 3-4. Parlement de Bretagne (3 Juillet et 3 Septembre 1770) ; 5-11. Parlement de Paris (25 Décembre 1770-12 Mars 1771) ; 12. Nouvelles diverses (15-18 Juin 1771)
- 13-15. Lettres adressées de Paris par Armand à son neveu, J. -N. Chevalier (31 Mai-6 Septembre 1791) : affaires diverses, d'ordre familial, départemental, national.

27 J 161

Notes sur la communauté Notre-Dame d'Aurillac

Dates : 1541-1792

- 1-3. Copie de délibérations des consuls et habitants d'Aurillac contre les prêtres de la ville (1541)

4. Un arrêté du 22 Mars 1547 fixe à 60 le nombre des prêtres qui doivent desservir la paroisse de Notre-Dame à Aurillac
- 5-11. Décès, inhumations de communalistes (1660-1719) ; 10 Verso. Faire-part du décès d'Auguste-Antoine Puech, ingénieur-architecte (Aurillac, 1904)
- 12-14. Notes concernant Pierre Combes, curé de Notre-Dame (1753-1754)
- 15-22. Copies de délibérations municipales et d'arrêtés des consuls relativement à la réduction du nombre des membres de la communauté (1760 et 1765)
- 23-45. Copies de délibérations de l'assemblée des communalistes et de décrets de l'abbé d'Aurillac au sujet des charges et revenus de la communauté et de la réduction de ses membres (1785-1789)
- 46-51. Copies de délibérations municipales concernant certains revenus et charges de la communauté (1785-1789)
- 52-53. Notes sur quelques communalistes (1789)
- 54-57. Revenus et charges des ex-communalistes d'Aurillac en 1789 (Fait et arrêté en Directoire du département, 26 Décembre 1792, copie).

27 J 162

La Révolution dans le Cantal

Dates : 1737-1900

- 1-17. Liste, par arrondissements, cantons et communes, des ecclésiastiques fonctionnaires publics qui ont prêté ou refusé le serment civique, arrêtée par le Directoire le 28 Mai 1791 (Archives nationales)
- 18-42. Liste des personnes arrêtées et jugées, avec indication des sentences (Mai 1792-Floréal An III ; copies du manuscrit Teillard et des Archives départementales, série L)
- 43-46. Décrets et arrêtés vidant les prêtres insermentés (1792-An III, copies)
- 47-50. Listes de prisonniers à la Maison de justice d'Aurillac (1793-An III)
- 51-70. Arrestations, réclusions, déportations, libérations (1793-An III, copies des Archives nationales et départementales)
- 71-87. Libération de prêtres (1793-An III, idem)
- 88-107. Listes de prêtres et de religieux reclus ou déportés, liste d'ecclésiastiques décédés en déportation (1793-1801)
- 108-113. Copies de procès-verbaux de l'administration du département au sujet du tribunal criminel et de la maison de justice d'Aurillac, bâtis sur un terrain cédé par P. Hébrard, acquéreur du bâtiment et de l'enclos des ci-devant Cordeliers de cette ville (Juillet-Août 1793) ;
- 114-117. Le château Saint-Etienne maison de réclusion (An II)
- 114-116. Copies d'arrêtés du Conseil du département "qu'il n'y a lieu quant à présent à délibérer sur la démolition (réclamée notamment par la Société des Amis de la Constitution) du ci-devant château de Saint-Etienne" (2 et 4 Septembre 1793)
117. Copie de l'arrêté municipal désignant le château à l'administration du département pour servir de seconde maison de réclusion (6 Frimaire An II)
118. Note sur le comportement de l'ancienne France dans les cachots de la Terreur
- 119-122. Liste d'établissements religieux du Cantal et de prêtres et congréganistes déportés ou reclus (s. d.)
- 123-125. Liste alphabétique d'émigrés cantaliens (s. d.)
- 126-179. Notices individuelles sur quelques prêtres cantaliens ; 126-142. Brémont (Antoine) (1746-1798), Douvreleur (Jean-Augustin) (1748-1794) et Roux (Jean) (1752-1798) (cahier et feuilles) ; 126. Brémont, Douvreleur et Roux ; 127-142. Brémont et Roux ; 143-152. Auzolles (Antoine) (1737-1824), curé de Chavagnac ; 153-165. Azémar (Pierre) (1749-1826), curé de Chaudesaigues ; 166. Jalenques (Pierre), curé de Boisset, vicaire général et official de l'archiprêtre d'Aurillac (1743-1810) (Brochure de l'abbé Delmas, 36 pages) ; 167-175. Journiac (les Frères), prêtres de Trizac, déportés, morts en déportation (1793-1795) ; 176-177. Lortal (Jean), nommé curé de Marmanhac en 1780 ; il refuse le serment ; 178. Noirit (Jean-François) : son arrestation en 1793 ; 179. Poulhès (Etienne) (1757-1832), vicaire de Raulhac
180. Sur la conduite du clergé dans le Cantal pendant la période révolutionnaire (coupure du "Progrès du Cantal" reproduisant un article de la "Semaine de France", vers 1900).

Notes, commentaires : Notes concernant, principalement, le clergé

27 J 163

Aurillac : religieux, religieuses

Dates : 1555

Description physique : 1 cahier

- 1-9. "Mémoire ou information secrète faite à la requête des consuls... Contre le seigneur abbé d'Aurillac et autres religieux" (1555) ; 1. Quelques indications sur les revenus et les bâtiments du monastère Saint-Géraud ; 2. Vie dissolue de l'abbé, Charles de Senectaire (Saint-Nectaire) ;

3-5. Meurtres et violences, impunis, commis par ses gens et des religieux du monastère ; 5-6. Vie "fort scandaleuse" de l'abbesse du Buis, Marie de Senectaire, nièce de l'abbé ; 6. Description des habits, "indécents à une religieuse", qu'elle porte ordinairement ; 6-9. Vie dissolue des officiers de l'abbé
9-23. Suites ; 9-11. Mandement d'Henri II aux fins d'informer contre l'abbé et les moines du couvent Saint-Géraud (22 Août 1555) ; 11-23. Dépôts de témoins à charge (23-26 Août).
Info. originaux : Copies des Archives communales

27 J 164

Paroisses d'Aurillac : il s'agit surtout des curés de Notre-Dame

Dates : 1280-1892

Description physique : Notes et documents

1 Recto. Liste des curés de Notre-Dame (1284-1791) ; 1 Verso. Liste des curés de Saint-Géraud, avec quelques notes biographiques (1791-1892)
2-27. Notes et documents concernant les curés de Notre-Dame (1280-1791) ; deux notes sur l'église (1739-An IV) ; 6. Testament de Pierre Gerne (1495, transcription) ; 12-14. Testament d'Antoine de Lacombe (1645, idem) ; 20-21. Délibération du Conseil municipal d'Aurillac relativement à des réparations à faire à l'église (1739 ; copie des archives du Puy-de-Dôme, série C) ; 22. Acte de décès de Jean-Joseph Forgeron de Villefranche (1752, transcription) ; 23. Note sur l'église : vendue nationalement à Joseph-Ignace Dupuy, ancien avoué (12 Messidor An IV), revendue à la municipalité et démolie ; 24-27. Le dernier curé de Notre-Dame : Étienne Lolier (1772-1791) ; 24-26. Trois pièces revêtues de sa signature (1772) ; 27. Notes de Lakairie sur Lolier (il refuse le serment) et sur quelques membres de sa famille (An IX, copie)
28-31 Mémoire présenté par les habitants de la paroisse de Saint-Etienne et la section du Collège de la ville d'Aurillac tendant à obtenir la translation de la cure de Saint-Etienne dans l'église Saint-Géraud... et l'établissement d'une succursale dans l'église des Cordeliers" (19 Janvier 1792 ; copie des Archives départementales, série L) ; 31. La commune de Saint-Flour sollicite de l'Assemblée nationale la fixation définitive des séances du département en la ville de Saint-Flour et s'oppose au changement du chemin du Languedoc, qui passe par Marvejols, Saint-Chély, Saint-Flour, Massiac et Lempde, et que le département de la Lozère voudrait faire passer par Mende et Brioude (Analyse de la délibération du 10 Avril 1791)
32. Décret de l'Assemblée nationale ordonnant le transfert de la paroisse Saint-Etienne dans l'église Saint-Géraud, l'établissement d'une succursale dans l'église des Cordeliers, la mise en vente de l'église Saint-Etienne (14 Avril 1792, transcription)
33. Liste des curés des Cordeliers, avec quelques notes biographiques (1803-1863).

27 J 165

Aurillac : consuls et échevins (1202-1789), consulat (... ?-1765), garde bourgeoise (1789)

Dates : 1202-1789

1-32. Listes des consuls d'Aurillac et, après 1765, des échevins, avec, généralement, indication des professions, et, ça et là, quelques notes (1202-1789, 32 feuilles ou cahiers)
33-52. Le consulat d'Aurillac (... ? - 1765) ; 33-34. Sur les débuts (2 feuilles) ; 35-40. Notes sur l'histoire de l'institution consulaire à Aurillac (1247-1765, 6 feuilles) ; 41. Conventions entre les consuls et l'abbé d'Aurillac : institution de la frairie du Corps de Dieu en faveur des bouchers d'Aurillac, qui contient les statuts de ladite frairie (1406 ; copie, 1 cahier de 9 pages) ; 42-46. Élection des consuls : composition du corps électoral chargé de les choisir tous les ans (1463-1684 ; notes ; 4 feuilles et 1 cahier de 11 pages) ; 47. Édit d'Henri IV réduisant les consuls au nombre de 3 (Mars 1605) et délibératoire pris en conséquence de cette réduction (Décembre 1605) (Copies, 1 cahier de 5 + 8 pages) ; 48. Présentation à l'assemblée consulaire d'un arrêté du Conseil du 15 Décembre 1616 cassant l'élection faite de 6 consuls à Aurillac et défendant à l'avenir d'en nommer plus de 3 conformément à l'édit de 1605 (Minutes Contrastin, copie) ; 49. Délibérations consulaires (1617-1640 ; copies, 1 cahier de 100 pages) ; 50-51. La maison consulaire ; 50. Note y relative ; 51. Photographie de la porte ; 52. Note bibliographique
53. Garde bourgeoise liste des officiers des 10 compagnies, avec indication des professions (25 Août 1789).

Info. originaux : Notes prises surtout dans les Archives communales

27 J 166

Aurillac : Jean Héroult, consul en 1628

Dates : 1202-1800

1-37. "Une élection contestée à Aurillac au XVII^e siècle" (Article manuscrit de Jean Delmas, 1 cahier) ; 4-5. Sur les débuts du consulat à Aurillac ; 5. Division de la ville en quartiers (1202-1790), puis en sections (1790-1799), enfin en cantons (1800) ; 6-11. Mode d'élection des consuls et composition du corps électoral (1463-1684) ; 12-15. Élection de Jean Maurel au consulat (31 Décembre 1627) ; 15-20. Elle est contestée ; 21-22. Jean Héroult élu à la place de Maurel (1^{er} Janvier 1628) ; 22-23. Protestations de Maurel ; 24-32. Épisodes de la lutte entre

les deux partis adverses (1628) ; 33-37. "Quelques notes biographiques sur Jean Hérault" ; 33-34. Sur quelques membres de sa famille (1515-1626)
38-53. Notes sur Jean Hérault et sur sa famille (1515-1651).

27 J 167

Bailliage et présidial d'Aurillac

Dates : 1317-1789

1-6. Notes pour servir à l'histoire du bailliage et siège présidial d'Aurillac (ce dernier créé en 1551) (1366-1749)
7-29. Édits portant création de charges de judicature au présidial d'Aurillac (1551-1635 ; transcriptions, analyses)
30-162. Personnel (1317-1789) ; 30-117. Listes et notes (1317-1789) ; 30. Lieutenants du bailli (1317-1498) ; 33. Procureurs du Roi (1510-1720) ; 38. Lieutenants généraux (1531-1789) ; 41. Lieutenants criminels (1554-1789) ; 49-56. Présidents du présidial (1569-1752) ; 89-90. Familles Capelle de Canabières, Capelle de Saint-Constans et Capelle de Clavières : notes généalogiques (1655-1785) ; 118-161. Lettres de provisions d'offices (1676-1780, analyses) ; 162. Invitation (imprimée) aux services funèbres pour MM. de Fortet et Leigonye Dubreuil, respectivement conseiller et avocat du Roi au présidial d'Aurillac (sans indication d'année ni de mois)
163. Extraits copiés du cahier de doléances du Tiers-État d'Aurillac (1789) : articles relatifs à la justice
163-167. Notes sur la vénalité des charges de judicature sous l'Ancien Régime ; 164-167. Prix des diverses charges du présidial d'Aurillac (1640-1783).

Info. originaux : Notes provenant principalement des Archives nationales

27 J 168

Notes et correspondance relatives au président François Maynard et à sa famille

Dates : 1582-1909

1-10. Note rédigée concernant les maisons où Maynard habita à Aurillac (1 cahier de 10 feuilles) ; 1-6. Maison de la rue d'Aurinques ; 7-10. Maison dite de Chaumeil, rue du Consulat
11-22. Notes sur Maynard de 1582 à 1646 ; 15. En 1619, à Toulouse, il assiste les consuls d'Aurillac dans la conclusion d'un traité avec les jésuites pour l'établissement d'un collège à Aurillac (Texte du traité in Archives communales)
23-61. Lettres de correspondants de Jean Delmas (1907-1909) donnant des renseignements sur Maynard et sur sa famille
62-81. Notes et copies ou listes de documents intéressant la famille Maynard jusqu'à l'An VI ; 62 et 66. Notes généalogiques ; 63-65. Liste de documents conservés au château de Laboisse, par Saint-Céré.

27 J 169

Notes concernant l'élection d'Aurillac

Dates : 1599-1789

1-27. Personnel (1599-1789) ; 1-13. Lettres de provisions d'offices (1599-1764, analyses) ; 7. Provisions d'office de lieutenant du Roi en l'élection en faveur de 4 membres de la famille Delolm de Lalaubie (1686-1765) ; 8. Provisions d'office de président en l'élection en faveur de 3 membres de la famille Lolier (1695-1715) ; 14-27. Listes et notes (1630-1789) ; 15. Présidents (1630-1746) ; 20-22. Jean-Joseph de Boschatel, président (décédé 1729) et sa famille (1668-1789) ; 23-27. Copie de l'acte de vente de la charge de président en l'élection d'Aurillac (1746)
28-29. Édits relatifs aux élections du royaume (1629-1704, analyses).

Notes, commentaires : Jusqu'en 1629 il n'y eut à Aurillac qu'un bureau ou siège particulier dépendant de l'élection de Saint-Flour ; un édit de septembre 1629 érigea ce bureau en élection.

27 J 170

Rues, maisons, canal d'Aurillac

Dates : 1274-1888

Description physique : Notes

1-29. Notes, quelques-unes d'ordre étymologique, sur les rues, places, chemins, quartiers, portes d'Aurillac, avec quelques indications sur des maisons et sur leurs habitants (1274-1887) ; 7. Verso. On commence à apposer à l'entrée des rues des plaques portant leurs noms ; les maisons ne sont pas encore numérotées (Extrait du Moniteur du Cantal, 18 Février 1871) ; 15. Notes sur quelques auberges (1758) ; 16-17. Notes, principalement statistiques, sur les professions commerciales à Aurillac en 1786-1787 ; 19-21. Noms anciens et noms révolutionnaires des rues, places, portes, faubourgs ; 24-26. Ça et là, quelques notes sur les auberges (s. d.)
30-33. Maison de Noailles ; 30-32. Copies d'actes de vente (1666-1852)
34-47. Canal d'Aurillac ; 34-44. Copies de pièces de procédure et autres concernant le canal de la ville, des moulins, des prés, des rues (répartition de frais pour réparations ; 1712-vers 1855) ; 45-47. La filature de Cap-Blanc et le canal (1871)

48-62. Notes sur les canaux en général (1453-1888) ; 48-51. Droit ; 52-62. Jurisprudence (1453-1888) ; 57-62. Affaire des canaux de Pamiers (idem).

27 J 171

Aurillac : administration communale

Dates : 1564-1789

1-5. Arrêts, édits, lettres patentes concernant l'administration communale (1564-1780 ; analyses, 5 feuilles)

6-10. Délibérations communales (1564-1789, analyses ou copies) ; 6. 1564 (1 cahier) ; 7. 1603-1641 (2 cahiers) ; 8. 1641-1755 (1 cahier) ; 9. 1754-1789 (1 cahier) ; 10. 1765-1780 (1 cahier)

11. Echevins, conseillers, notables : listes (1765-1771, une feuille).

Info. originaux : Copie, principalement des Archives communales

27 J 172

Notes sur le Collège d'Aurillac

Dates : 1619-1872

1-36. Notes sur feuilles : copies de documents, analyses de délibérations municipales, extraits de rapports d'inspection générale, etc. (1619-1872) ; 1-2. Contrat entre les consuls d'Aurillac et les jésuites au sujet du Collège (25 Octobre 1619, copie) ; 3-6. Prix-fait pour la construction de la chapelle (21 Septembre 1625, copie) ; 7. Titres de thèses dédiées aux consuls (1736 et 1741, copie du manuscrit Textoris) ; 8. Membres du bureau d'administration en 1782 ; Notice biographique sur Jean Bellet (1757-1845), principal en 1808 ; 10. Notes sur le personnel enseignant en 1789-1790 (5 professeurs refusent le serment) ; 19. Traitement du principal (1200 F) et des professeurs (884 F) en 1813 ; 20-21. Observations du recteur sur le principal, Esquioux (1815-1818, copie) ; 31. Inspection générale de 1835 : "Il y a un bureau d'administration qui manque à la fois de lumières et de franchise... ; c'est un bureau dont il ne faut rien attendre d'utile" ; 32. Inspection générale de 1839 : "... M. l'abbé Aymar continue, muni de sa patente de marchand de vin, de tenir maison d'éducation en concurrence avec le Collège... Le maire se plaint encore de l'existence de plusieurs établissements en contravention flagrante avec toutes les lois et les convenances, entre autres celui d'un... ancien régent expulsé du Collège et qui tient un café où il donne des leçons de grec et de latin à 25 élèves. Cette espèce d'externat d'un nouveau genre a pour enseigne Le Café républicain" ; 34. De 1845 à 1847, un officier espagnol réfugié fut chargé d'enseigner l'espagnol ; 35. Professions exercées par 131 anciens élèves (1859-1863, note statistique) ; 36. Note au sujet d'un traitement de 1200 F qui "ne lui permet (à celui qui le touche) de faire qu'un seul repas par jour" (1868, extrait de rapport d'inspection)

37-71. Notes sur cahier (1808-1835) ; 37-49. Copies de programmes imprimés d'exercices littéraires ou scientifiques (1808-1821) ; 50-57. Copies de titres de thèses présentées par d'anciens élèves (1810-1835) ; 50-53. Doctorat en médecine (Paris, Montpellier ; 1810-1828) ; 53-57. Licence en droit (Paris, Toulouse ; 1825-1835) ; 57-66. Copies des comptes rendus de distribution des prix (1824-1826) ; 67-69. Copie du prospectus pour l'année scolaire 1828-1829 ; 69-70. Copie du compte rendu de la distribution des prix (1829) ; 70-71. Copies de titres de brochures écrites par des élèves ou des professeurs, notamment par François Serieys, professeur (1815-1817).

Info. originaux : Source principale : Archives nationales

27 J 173

Aurillac au temps de Géraud (895), d'Urbain II (1095), de Jeanne d'Arc (1429)

Dates : 895-1896

1-11. "Le millénaire d'Aurillac et le huitième centenaire de la 1ère croisade" ; 1-4. Origines d'Aurillac au temps du comte Géraud (895-920) ; 3. Sur l'église Saint-Clément (démolie en 1569 par les protestants et dont l'emplacement, sur la place Saint-Géraud, était occupé en 1895 par la maison de Mme de Lalaubie) ; Les bornes de la cité théocratique et de ses dépendances ; Fondations de Géraud en et hors d'Auvergne ; 5-11. "Le pape Urbain II à Aurillac (1095). Journal d'un clerc" ; 5-6. Préparatifs, notamment dans les églises ; 6. Il y en avait alors sept : suit énumération, d'après les manuscrits de Lakairie ; 7-10. Les cérémonies ; 10-11. Le pape visite Aurillac : itinéraire

12-56. "Maître Nicolas Capolet. Aurillac au temps de Jeanne d'Arc, 1429" ; 12. En note : "Tous les noms dont nous nous servons dans cette étude... sont absolument ceux des gens du temps. Prélats, moines, prêtres, consuls, magistrats, bourgeois, hôteliers et marchands ont bien vécu et, sauf le côté imaginaire de cette petite œuvre, tout le reste est historique et ne nous appartient pas" ; Idem : sur la rue de l'Orbe, où Capolet tenait école ; 17. Prix de la pension de Capolet à l'hôtellerie "A la belle Notre-Dame", porte d'Auriques ; 18-19. Il va s'inscrire au Consulat comme volontaire contre les Anglais ; 21. Sur l'animation autour des maîtres épiciers, rue de la Marinie, au temps de l'enfance de Capolet ; 22-31. Enfance et adolescence de Capolet ; 32-33. Capolet avocat à Aurillac ; 34-38. Maître d'école ; 40-41. Effets d'homme de

guerre qu'il achète chez Aaron Aimeric, marchand d'habits rue Marcenague ; 41-43. Armes dont il fait l'acquisition chez l'italien Francisco Genso, armurier ; 44-45. De nombreux volontaires arrivent des environs d'Aurillac ; 46-47. Capolet fourrier de Gilbert de Lafayette, gouverneur de Carlat, venu avec une partie de sa garnison se joindre aux volontaires d'Aurillac ; 48. Capolet habitera désormais l'hôtel de la commanderie, avec rang d'officier ; 49-51. Capolet à l'hôtellerie du grand Cerf, rue des Fargues, avec Aymar de Cadillac, bailli de Carladez, puis les consuls, des notaires, des procureurs : des libations finissent par une dispute avec l'hôtelier ; 52-53. La veille du départ vers Orléans, cérémonie avec défilé dans les rues d'Aurillac : hommes d'armes, volontaires, consuls, corporations, etc. ; 55-56. Le jour du départ.
Info. originaux : Coupures de 2 articles de Louis Brunon publiés en feuillets dans le Moniteur du Cantal, 1895-1896

27 J 174

Élections législatives et sénatoriales (1789-1911) ; Nouvelles, événements divers intéressant le Cantal (1837-1848)

Dates : 1789-1911

Description physique : 1 carnet de notes de 97 pages

1-12. Nouvelles, événements divers (1837-1848) ; 2. Service à Saint-Géraud pour le retour des cendres de Napoléon (15 Décembre 1840) ; Souscription pour un monument au capitaine Laffon (Novembre 1845) ; Souscription Gerbert (Juillet 1846) ; 4. Naissances (1840-1847) ; 5-6. Décès (1839-1847) ; 7. Naissances et mariages (1841-1848) ; 10. Cinq exécutions capitales (1837-1847) : trois à Saint-Flour, dont celle de Francisco, Antonio, réfugié espagnol, pour assassinat de Delzom de Grignac (1841) ; une à Aurillac (1847) ; Le général Palillos, réfugié espagnol, interné à Aurillac en 1842 ; A la suite des troubles de Clermont, en décembre 1841, furent arrêtés MM. Rixain, condamné en 1832 à 4 ans de prison, Chabrol, ancien officier de la garde impériale, Glaize, de la Commission des hospices, etc.

13-97. Élections législatives et sénatoriales (1789-1911) : résumés commodes donnant l'essentiel ; en ce qui concerne la biographie des élus, sont seulement notés leurs titres et professions.

27 J 175

Bertrand (Antoine), député du Cantal de 1792 à 1798 (17 pièces) et Bertrand (Pierre), frère du précédent, député du Cantal sous la Révolution (une pièce)

Dates : 1792-1816

Description physique : 17 pièces + une pièce

1-17. Bertrand (Antoine) ; 1. Son portrait ; 2-5. Lettres envoyées (... ? - An XII) ; 2. A son collègue Chabanon (billet de rendez-vous, sans indication d'année) ; 3-5. A Chazelon fils, pour lui annoncer la nomination de percepteur de la collecte de Coltines (An XII, 2 pièces jointes) ; 6. Permission à Chazelon de porter la décoration du Lys (3 Septembre 1814) ; 7-11. Lettres reçues (An III-An VII) ; 7. En faveur de l'abbé Veyrines (18 Ventôse An III) ; 8-9. Deux lettres signées Larguèze fils (Nevers, ventôse An IV ; Aurillac, Germinal An IV) ; 10-11. De Basile Carrier, commissaire des guerres : le gouvernement devant déplacer tous les commissaires des guerres en résidence depuis plus de deux ans dans le même lieu, Carrier, étant à Aurillac depuis 1793 et désirant y rester, compte, pour l'y aider, sur les bons offices de Bertrand (6 Germinal An VII, une pièce jointe) ; 12. Extrait de décès (7 Novembre 1816) ; 13-15. Demande de réversibilité de sa pension de sous-préfet de Saint-Flour sur la tête de sa veuve (1816, 2 pièces jointes) ; 16-17. Renseignements sur quelques membres de sa famille (1792-1816, lettre de 1808 et copies de documents)

18. Bertrand (Pierre) : note concernant le député.

27 J 176

Bigot de Vernières (Jean-Joseph) (1718-1811), député du Cantal (1789-1791)

Dates : 1718-1891

Description physique : Notes et correspondance

1-55. Notes ; 1-34. Biographie (1718-1811) ; 12-13. Nomination à la cure de Saint-Flour (13 Décembre 1760, partie de cahier) ; 15. Lettres de diaconat (1744, copie avec sceau sur cire rouge de Mgr de Ribeyre) ; 33-34. Extrait de décès (26 Novembre 1811) et inhumation ; 35-44. Curé de Saint-Flour ; 35. A ses paroissiens (s. d.) ; 36-41. Procédure : contre le chapitre cathédral (1777-1785) ; 43 Recto. Inscrit sur la liste des fonctionnaires publics qui ont refusé de prêter le serment prescrit par la loi du 26 Décembre 1790 (27 Mai 1791) ; 43. Verso. Il y eut 3 serments ; seul celui de la Constitution civile du clergé fut formellement condamné ; 44. Formule du serment proposée par l'évêque de Clermont : Bigot de Vernières l'adopte (s. d.) ; 45-55. Député du Cantal (1789-1791)

56-156. Correspondance active : copies de lettres adressées pour la plupart à son neveu, avocat à Saint-Flour (9 Mai 1789-27 Août 1791) ; 57. Liste d'effets et objets achetés à Paris, avec les prix (s. d., 1789 ou 1790) ; 58. Prix des chambres et des repas à Versailles, avec quelques détails

(9 Mai 1789) ; 62. Prix de la nourriture, du barbier, du blanchissage (Versailles, 13 Juin) ; "Le Roi se fait un plaisir de nous voir chez lui, ... il appelle les députés ses amis" (Idem) ; 69. "Les trois chambres composant les États-Généraux sont dans une si grande division que nous sommes dans le cas de craindre d'être renvoyés sans avoir rien fait qui réponde à l'intérêt du peuple et aux bonnes intentions de nos commettants" (Idem) ; 76-80. Le clergé et la noblesse se réunissent au Tiers-État (Versailles, 6 Juillet 1789) ; 81. Troubles à Paris (Versailles, 31 Juillet) ; 84. "Nous avons toutes les peines du monde à avoir du pain et très mauvais... Le Roi, pour calmer le peuple, a mis le pain à 3 sols la livre, se chargeant de payer 2 sols aux boulangers" (Versailles, 20 Août 1789) ; 92. Prix des chambres à Paris (13 Novembre) ; 93. Bigot de Vernière a des relations à Vincennes mais "il m'est défendu d'y aller sans un passeport qu'on obtient avec peine" (Idem) ; 95. "Nous ne sommes occupés qu'à détruire, nos successeurs rétabliront l'édifice" (Paris, 5 Décembre 1789) ; 124. Il a refusé de prêter le serment sur la Constitution civile du clergé (s. d., Janvier 1791) ; 139. Au sujet des vicaires de Saint-Flour, qui, après avoir prêté le serment, ont fait une solennelle rétractation (Paris, 4 Février) ; 142. Des raisons de ne pas acquérir de biens nationaux (Paris, 26 Février 1791) ; 144. "Il paraît que le serment ne prend pas dans plusieurs diocèses" (Idem) ; 156. Bigot de Vernières, qui va quitter Paris, annonce l'envoi de deux malles "pour être rendues en 24 jours à Saint-Flour" (27 Août 1791) ; 157-159. Note et copies de documents d'état civil concernant quelques membres de sa famille (1778-1891).

Info. originaux : Sources principales : Archives Nationales et parlementaires

27 J 177

Brugier de Rochebrune (Pierre-Augustin, dit Amable de), député du Cantal de 1789 à 1791

Dates : 1747-1895

1-7. Biographie (1747-1791, notes et documents) ; 1. Extrait de naissance (7 Février 1747) ; 8-20. Député (22 Septembre 1789-14 Août 1791, 1 cahier) ; 21-49. Amable de Brugier de Rochebrune et sa famille (1434-An X, 2 cahiers) ; 22-26. Notes biographiques (1747-1791) ; 27-29. Député (28 Mars 1789-29 Juin 1791) ; 30. Biens immobiliers de l'émigré Brugier (1792) ; 50-91. Famille (1742-1895) ; 50-53. Renseignements divers (1742-1815, notes) ; 54-88. Biens : copies de contrats de mariages, d'inventaires, de titres de créance, etc. (1792-1825, 1 cahier) ; 89-91. Famille alliée de Matharel (1767-1895, notes et généalogie).

Info. originaux : Notes extraites, notamment, des Archives parlementaires et des Archives départementales

27 J 178

Devillas (Jean-Baptiste) (1750-1831), député du Cantal de 1789 à 1791

Dates : 1750-1893

1-13. Biographie (1750-1831) ; 1. Extrait de naissance (20 Février 1750) ; 2. Mariage avec Jeanne Contrastin (1774, note) ; 13. Extrait de décès (31 Août 1831) ; 14-28. Député (26 Mars 1789-8 Juin 1791) ; 29. Portrait ; 30-31. Sur quelques descendants (1893 -, notes).

Info. originaux : Notes et documents ; sources principales : Archives nationales, parlementaires, départementales

27 J 179

Lacoste (Jean-Baptiste) (1753-1821), député du Cantal à la Convention

Dates : 1752-1821

Description physique : Notes et documents

1-118. Biographie : notes, analyses et copies de lettres, copies de documents divers (rapports, arrêtés, pièces d'état civil) (1753-1821, 1 cahier et 117 feuilles ou groupes de feuilles ; source principale : Archives nationales) ; 1. Cahier de 17 pages ; 2. Mariage du père de Lacoste (Extrait copié du registre d'insinuation de Mauriac, 20 Septembre 1752) ; 3. Copie d'extrait de baptême (2 Septembre 1753) ; 9-10. Table de la correspondance (An VI-An VIII, analyses) ; 23-25. Lettre du général Lefebvre en faveur de Lacoste (3 Thermidor An VII, copie) ; 81-84. Lettre des députés du Cantal (Delzons, Duclaux, Charles Vacher) dénonçant Lacoste (25 Brumaire An VIII, copie) ; 93-94. Rapport du ministre de l'Intérieur aux consuls demandant la destitution de Lacoste de son poste de commissaire du gouvernement près l'administration du Cantal (Frimaire An VIII, copie) ; 97-98. Lettre du général Lefebvre au ministre de l'Intérieur défendant Lacoste (22 Frimaire An VIII, copie) ; 99-105. Lettre de Lacoste à Lefebvre protestant contre les attaques (13 Frimaire An VIII, copie) ; 108-110. Deux lettres de Lefebvre recommandant Lacoste, ex-commissaire du gouvernement, pour une préfecture, puis pour la

sous-préfecture d'Aurillac (19 Pluviôse et 21 Ventôse An VIII, copies) ; 118. Copie d'extrait de décès (13 Août 1821)

119-138. Documents originaux et copies (1790-1807) ; 119. Lacoste est nommé électeur, malgré l'opposition du maire de Mauriac, Duclaux, injustement élu, au dire de Lacoste et de ses partisans (1790 ; copies de 2 imprimés : "Précis pour la commune de Mauriac, département du Cantal" et "Adresse de la majorité des citoyens de Mauriac à l'Assemblée nationale" ; 1 cahier de 15 pages) ; 120. "Adresse (imprimée) du sieur Lacoste fils, citoyen de la ville de Mauriac, à l'Assemblée nationale" (1790, contre Duclaux ; 8 pages) ; 121. "Mémoire pour la majorité des citoyens actifs de la ville de Mauriac, contre les officiers municipaux provisoires de la même ville, nommés à l'insu de la commune" (1790, copie, 4 pages) ; 122. "Exposé exact des faits pour les maire et officiers municipaux de Mauriac contre le sieur Lacoste et ses adhérents" (1790, copie, 23 Pages) ; 123. Lettres des administrateurs du département au sujet des difficultés suscitées par Lacoste, juge de paix, lors de l'élection de la municipalité de Mauriac (Janvier-Mai 1792, copies, 1 cahier de 6 pages) ; 124-125. Deux lettres du député Lacoste à ses commettants ; 124. Du 24 Décembre 1792 (copie, 1 cahier de 20 pages) ; 125. Du 1er Février 1793 (lettre imprimée, 19 pages) ; 126. "Discours de Jean-Baptiste Lacoste, ... sur le jugement de Louis XVI, Imprimé par Ordre de la Convention nationale" (10 pages) ; 127. "Opinion (imprimée) de Jean-Baptiste Lacoste, député du département du Cantal, sur le projet d'une force armée, formée par les 83 départements, à la disposition de la Convention nationale" (7 pages) ; 128. Lacoste commissaire de la Convention dans le Cantal et la Haute-Loire, puis à l'armée de la Moselle et du Rhin (Mars-Septembre 1793 ; notes, 1 cahier de 8 pages) ; 129. Lettre (imprimée) des députés du Cantal (J.B. Lacoste, J.B. Milhaud, J.B. Carrier, A.D. Chabanon) à leurs commettants (s. d., 1793 ; 12 pages). Cf. Dossier 206 p. 61 ; 130. Texte (imprimé) d'une lettre de Lacoste au général Taponier, 26 Frimaire An II - 16 Décembre 1793 (Extrait d'un catalogue de lettres autographes de Noël Charavay) ; 131. Lettre de Lacoste, représentant du peuple pour suivre les opérations devant Valenciennes et Condé, au Comité de salut public (10 Fructidor An II, reproduction in *Moniteur Universel* du 15) ; 132. "La vérité. Observations (imprimées) pour servir de réfutation aux deux rapports de Faure (représentant du peuple), qui attaquent à la fois les patriotes de Nancy, le tribunal révolutionnaire de Paris, les jacobins: les cordeliers et les représentants du peuple Lacoste et Baudot" (An II, 22 pages) ; 133. Lettre de Lacoste et Roger Ducos, avec signatures autographes (8 Brumaire An III) ; 134. "Aperçu (imprimé) des moyens de défense du représentant du peuple J.B. Lacoste, décrété d'arrestation le 13 Prairial An III ; avec les pièces justificatives à la suite" (95 pages) ; 135. "Rapport (imprimé) sur J.B. Lacoste, représentant du peuple, par Ch.-Gabriel de Lahaye, député de la Seine-Inférieure" (en vue de faire rapporter le décret d'arrestation rendu contre Lacoste le 13 Prairial An III) (18 pages) ; 136. "Détails de la cérémonie funèbre qui a eu lieu à Mauriac, département du Cantal, le 28 Vendémiaire An VI, en mémoire de L. Hoche, général, commandant en chef les armées de Sambre-et-Meuse, Rhin et Moselle, avec son éloge civique par J.B. Lacoste, ex-conventionnel" (Copie de brochure, 1 cahier de 7 pages) ; 137. Lettre autographe, avec signature, de J.B. Lacoste, préfet du département des Forêts (Luxembourg actuel) (1807) ; 138. Son portrait.

27 J 180

Lescurier de Lavergne (Antoine), député du Cantal à la Constituante

Dates : 1744- 1809

1-9. Cahier de 9 pages ; 1-2. Notice biographique (1744-1809) ; 1. Élu président du tribunal du district de Mauriac séant à Salers, le 16 Octobre 1790 ; 3-9. Copies de lettres (1768-1791) ; 3-4. Lettres de provisions d'office de lieutenant général au bailliage de Salers (31 Décembre 1768) ; 5-8. Lettres de Lescurier aux officiers municipaux de Salers (Paris, 1790-1791) 1

10-21. Notes et copies de documents ; 10. Copie d'extrait de baptême (5 Janvier 1744) ; 13. Copie de l'arrêté du représentant du peuple Bô destituant Lescurier de ses fonctions de président du tribunal du district de Mauriac (12 Pluviôse An II) ; 17-18. Reproductions de sa signature ; 20-21. Extrait de décès et inhumation (26-27 Juin 1809).

27 J 181

Vayron (Pierre) (1752-1825), député du Cantal à la Législative

Dates : 1752-1894

1-8. Notice biographique (1752-1787, un cahier de 8 pages) ; 1. Sur quelques membres de sa famille ; 3-8. L'ecclésiastique (1772-1787)

9-29. Notes biographiques sur feuilles, quelques documents originaux (1752-1825) ; 9. Extrait de naissance (10 Janvier 1752) ; 21. Lettre (imprimée) de Vayron, procureur-syndic du district de Saint-Flour, aux officiers municipaux de cette ville, relativement à un "prétendu bref du pape" (6 Mars 1791) ; 23. Extrait (imprimé) du registre des délibérations du Conseil épiscopal du département du Cantal, séance du 31 Janvier 1793 : autorisation aux fidèles du diocèse, "vu

la cherté de toutes les denrées", de faire gras au Carême pendant 4 Jours de la semaine. Suivent les noms des vicaires épiscopaux signataires, dont celui de Vayron ; 27. Extrait de décès (14 Septembre 1825)

30-102. Notes biographiques sur cahiers (1752-An X) ; 30. Le député : principales interventions ; 38-48. Idem (26 Août 1791-8 Août 1792) ; 69-70. Idem (31 Mars-7 Juillet 1792) ; 72. Administrateur du district de Saint-Flour (An III) ; 79-81 Commissaire du gouvernement près le tribunal correctionnel de Saint-Flour (An IV - An VIII) ; 81. Maire de Saint-Flour (Copie de l'ordonnance de nomination, An VIII) ; 83-86. Substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal civil de Saint-Flour (An IX-An X) ; 87-102. L'ecclésiastique : provisions, nominations, prises de possession, états de revenus (1775-1789, copies) ; 98-100. États de revenus en 1789

103. Spécimen de la signature de Vayron

104-109. Notes sur sa famille (1762-1894).

Info. originaux : Sources principales : archives de l'évêché, archives nationales et départementales

27 J 182

Coupures de journaux

Dates : 1762-1898

Description physique : Coupures de journaux collées sur feuilles formant cahier et paginées 1-29

1-2. "L'armée territoriale" (Avenir du Cantal, 14-18 Avril 1886) ; 1. Revue, à Aurillac, du 1er bataillon du 100e régiment territorial ; 1-2. Création de l'armée territoriale (après 1870), but, effectif, organisation

2-3. "Le Musée" (d'Aurillac) (Article paru dans l'Auvergnat de Paris du 16 Mai 1886, reproduit par le Moniteur du Cantal du 22)

3-4. "Monographie des places et rues d'Aurillac" (Étymologie, motifs qui ont présidé à leurs dénominations) (Auvergnat de Paris, 4 Juillet 1896)

4-7. Rues d'Aurillac : articles concernant des changements de noms (1886)

7-9. "La municipalité d'Aurillac" (Avenir du Cantal, 6-9 Mars 1887) ; 7-8. Historique (Xe siècle-1884) ; 9. Liste chronologique des maires de 1704 à 1884

9-11. "La population d'Aurillac. Un 3e canton, s.v.p." (Avenir du Cantal, 11-16-25 Mars 1887) ; 9. Chiffre de la population de chacun des cantons de l'arrondissement d'Aurillac en 1836, 1856, 1872, 1886 ; 11. Chiffre de la population de chacune des communes des cantons d'Aurillac nord et d'Aurillac sud en 1836, 1856, 1876, 1886

11-14. "Le général Milhaud" : biographie, 1766-1833 (Avenir du Cantal, 22-27 Mai 1887 Cf. ci-dessous, 17 ; 14-15. Sur la police à Aurillac, jugée quantitativement et surtout qualitativement insuffisante (Avenir du Cantal, 18 Septembre 1887)

15. Au sujet d'un article concernant une brochure de Garnier donnant l'historique de la justice de paix du canton nord d'Aurillac : rectification quant au nombre des titulaires (Avenir du Cantal, 18 Septembre 1887)

16-20. "Les Conventionnels du Cantal" : élection, biographies (Avenir du Cantal, 7-21 Octobre 1892) ; 16. Mode de scrutin ; 16-17. Les élections ; 17. Thibault ; Milhauc 18. Méjansac ; Lacoste ; 19. Carrier ; Mailhes (Joseph) ; Chabanon ; Peuvergne ; Malhes (Pierre) ; 20. Bertrand (Antoine) ; Mirande (Nicolas)

20-21. "L'incendie de l'église de Saint-Géraud" (Avenir du Cantal, 11 Décembre 1892)

21. "Auvergne et Russie" (7 Février 1897) : En 1814, pendant la campagne de France, 300 officiers russes, prisonniers de guerre, dépourvus de tout, furent reçus, avec égards, à Mauriac. Devenus libres après la prise de Paris, ils se trouvèrent devoir à des fournisseurs une assez forte somme. Le maire de Mauriac, Grasset, l'ayant payée, l'empereur de Russie lui adresse peu après la croix de Saint-Valentin ; "Anecdote sur Carrier" (14 Février 1897) : d'après Amédée du Bast, il avait dit dans un café, à Paris : "Pour que la République soit heureuse, il faut supprimer au moins le tiers de ses habitants"

21-22. "Vitriol et vitrioleuses" (18 Février 1897) : A propos du procès des vitrioleuses d'Aurillac, historique de cet instrument de vengeance ; 22. Dans la période électorale de 1869, Émile Ollivier en fut menacé

22. Sur l'introduction du cigare en France par l'armée au retour de l'expédition de 1808 en Espagne (25 Février 1897) : "La campagne de 1808 eut au moins le résultat financier d'établir un impôt volontaire d'où ont retiré force ressources les divers régimes qui depuis se sont succédé au gouvernement de la France" ; Sur le suffrage universel (et féminin) au Moyen-âge et, notamment en Haute-Auvergne, sous l'Ancien Régime (3 Mars 1897)

23. Sur les aérostats de l'abbé Murat, professeur au Collège d'Aurillac, en 1784 (La croix cantalienne, 7 Novembre 1897)

24-25. Notices biographiques sur cinq officiers cantaliens morts au front en 1870 (La République libérale, 31 Décembre 1897) ; 24. Alfred Charmes, commandant, oncle du député ; 25. Jean Vigier, commandant ; Félix Bastide, capitaine ; Léon Chauliaguët, capitaine ; Dieudonné Vignal, capitaine

26-28. "Le Bourreau d'Aurillac" (Moniteur du Cantal, 22 Janvier 1898) : article sur les Foyez de 1762 à 1794 ; 27-28. Sur deux condamnations à mort ; 27. L'une à Aurillac (1770) ; 28. L'autre à Saint-Flour (1783)

28-29. "A propos du passage de M. Cavaignac (Godefroy, ancien ministre de la guerre) dans la ville de Maurs", le 13 Février 1898, rappel d'un épisode de l'histoire de Maurs en 1790 : insurrection du peuple, particulièrement des gens de la campagne, au cours de laquelle, toute une nuit durant, fut assiégée la maison de Jean-Baptiste Cavaignac, grand-oncle de Godefroy, fermier des cens et rentes que percevait l'abbé d'Aurillac dans la région (Auvergnat de Paris, 20 Février 1898)

29. "Records électoraux" : article sur les quatre députés du Cantal restés le plus longtemps en fonctions (Progrès du Cantal, 30 Juin 1898).

27 J 183

Élections législatives dans le Cantal

Dates : 1789-1898

Description physique : Notes et documents

1-2. Brèves notes statistiques (1789-1848, 1898)

3-4. Période révolutionnaire (documents imprimés) ; 3. "Loi concernant le mode de réélection des deux tiers de la Convention nationale", suivie de "Adresse (de la Convention) aux Français" (13 Fructidor An III, 8 pages) ; 4. "Les administrateurs et procureur-général-syndic du département du Cantal aux maire, officiers municipaux et procureur de la commune d'Aurillac" (14 Fructidor An III, 2 pages) : les citoyens de l'arrondissement devront se réunir en assemblée primaire pour déclarer s'ils admettent ou rejettent la Constitution et procéder à la nomination des électeurs

5-9. Premier Empire (documents imprimés) ; 5-8. Élections de 1806 : notices sur les candidats présentés pour le Corps législatif par les Collèges électoraux de département et d'arrondissements du département du Cantal ; 5. Coffinhal (Jean-Baptiste), procureur impérial près le tribunal civil d'Aurillac ; Delom-Lalaubie (Louis-Henri), médecin aux armées ; 6. Abadie (Jean), maire d'Aurillac ; Guitard (Antoine-Joseph), suppléant au tribunal d'Aurillac ; Bertrand (Antoine), ancien membre de la Convention et du corps législatif jusqu'en l'An VIII, sous-préfet de Saint-Flour ; 7. Daude (Jean), ancien constituant, président du tribunal civil du département Salvage (Jean-Félix-Augustin), de Saint-Martin-Valmeroux, un des trente plus imposés ; Lalo (Henri), médecin, sous-préfet de Mauriac ; Chabanon (Antoine-Dominique), ancien Conventionnel, sous-préfet de Murat ; 8. Teillard (Jacques) commissaire des guerres ; 9. Liste des 600 contribuables les plus imposés du Cantal, comprenant la liste des 30 plus imposés dans l'ordre assigné par la quotité de leurs contributions et la liste alphabétique des 570 autres, avec indication des domiciles (9 Mars 1811)

10-18. Seconde Restauration (documents manuscrits) ; 10. "Observations générales" (s. d.) : "Il n'y aura plus dorénavant de parti mixte dans ce département. Les électeurs sont tous royalistes ou libéraux". Etc. ; 11. Proposition de nomination à la présidence du Collège électoral du département (s. d.) ; 12-17. Élections de 1820 : notices sur les candidats ; 12, Croizet (Hugues), ancien receveur général du département ; 13. Fontanges (marquis de) ; 14. Vaissières, président du tribunal civil de Saint-Flour ; 14-16. Salvage, avocat, ancien législateur et membre de la Chambre des Cent-Jours ; 16. Pradt (Mgr de), ancien archevêque de Malines ; 17. Daude (Jean), ancien président du tribunal criminel du département ; Murat-Sistrières (comte de) ; maréchal de camp en retraite ; 18. Élections de 1824 : nombre des électeurs, candidats, prévisions (un état)

19. Monarchie de Juillet : liste (imprimée) du jury pour 1845 mentionnant les noms et prénoms des électeurs, dates de naissance, professions, lieux de domicile, la nature et la quotité des contributions, les communes où elles sont payées (arrondissement d'Aurillac, par cantons ; 83 pages)

20-30. Seconde république : élections à l'Assemblée Constituante (23 Avril 1848) ; 20. Imprimé ; 21-24. Lettre au général Higonet en faveur de sa candidature (23 Mars) ; 25-30. Candidature de François-Henry Rampon, médecin à Paris ; 25. Lettre annonçant qu'il est candidat (... 1848) ; 26-29. Lettre où il se recommande de son ami Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique et donne son opinion sur les autres candidats dans le Cantal (14 Avril) ; 30. Adresse (manuscrite) aux électeurs, contenant des renseignements biographiques (s. d.)

31-32. Second Empire : élections des 24 Mai et 6 Juin 1869 ; 31. Profession de foi de Léon Cabanes, médecin, maire de Saint-Mamet (4 Mai ; 4 pages imprimées, 3 exemplaires) ; 32. Note sur les résultats : nombre des voix obtenues par chaque candidat.

27 J 184

Le plébiscite du 8 Mai 1870

Dates : 1752-1870

Description physique : Documents imprimés

1-4. Extrait du Journal officiel (une feuille double in-(1752-1825), f°) ; 1-2. Discours d'Émile Ollivier prononcés devant le Sénat, séances des 19 et 20 Avril : discussion du sénatus-consulte : sur la nomination des maires et sur le plébiscite ; 3-4. Sénatus-consulte fixant la constitution de l'Empire, votée à l'unanimité par le Sénat, le 20 Avril
5-31. Recueil des actes administratifs de la préfecture du Cantal, année 1870, n° 10 ; 7-8. Proclamation de l'Empereur (23 Avril) ; 8-10. Décret impérial qui convoque le peuple français dans ses comices, pour le 8 Mai (Idem) ; 18-19. Arrêté préfectoral établissant des sections électorales (24 Avril) ; 20-21. Circulaire du ministre de l'Intérieur concernant les réunions publiques, les affiches, la distribution et le colportage d'écrits et imprimés (20 Avril)
32. Circulaire des ministres aux fonctionnaires (24 Avril) : "... Voter oui, c'est voter pour la liberté..."
33-36. Instructions aux maires (24 Avril-1er Mai ; Recueil des actes administratifs de la préfecture, année 1870, n° II)
37-39. Lettre circulaire d'Émile Ollivier aux électeurs de la 1ère circonscription du Var (25 Avril)
40. Coupure de journal (s. d., fin avril) : article contre l'abstention et rappel du résultat des votes, dans le Cantal et les départements voisins, lors de l'élection présidentielle du 10 Décembre 1848 et des plébiscites de 1851 et 1852
41-42. Instructions aux maires (29 Avril ; Recueil des actes administratifs, 1870, n° 12)
43. Lettre circulaire adressée aux électeurs par le Comité central du plébiscite (Paris, 6 Mai)
44. Carte d'électeur au nom de Durif, Antoine-Henri, juge de paix à Aurillac
45. Feuille de 12 bulletins de vote portant "oui"
46. Résultat des votes du département par arrondissement et par canton (coupure de journal)
47-49. Observations de la Commission départementale sur le recensement des votes (12 Mai ; Recueil des actes administratifs, 1870, n° 15)
50-58. Résultat du scrutin par canton et par commune (Idem)
59-61. Discours de l'Empereur prononcé à l'occasion de la proclamation des résultats du plébiscite (Recueil, 1870, n° 16) ; 60. "Aujourd'hui, l'empire se trouve affermi sur sa base"
62-65. Résultat des votes par département (Bulletin des lois, n° 1813).

27 J 185

Élections législatives et députés en France sous la Troisième République

Dates : 1873-1898

Description physique : Documents imprimés

1. "Élections de jadis" dans la Seine, trois élections "pour lesquelles la population parisienne et le monde politique se sont passionnés jadis" (coupure du "Petit Journal", 9 Janvier 1889) ; 7 Janvier 1872 (un obscur candidat du parti modéré est préféré à Victor Hugo), 27 Avril 1873, 2 Mai 1886
2-7. Six numéros de "L'oeuvre électorale, petite revue de l'organisation catholique, hebdomadaire", administrée par le Secrétariat électoral catholique, à Paris (2e année-1898) ; 2-5. Législature 1893-1898 ; 2-3. Résultats des élections des 20 Août-4 Septembre 1893 et votes des députés sur l'interpellation contre la liberté des réunions, sur l'impôt sur le revenu, sur l'affaire Dreyfus, etc. (par ordre alphabétique des départements) ; 2. Ariège à Cantal (6 pages in n° 17-2 Février 1898) ; 3. Loire-Inférieure à Seine (24 pages in n° 20-23 Février) ; 4. Carte maçonnique en 3 couleurs des 580 circonscriptions électorales de la France faisant apparaître, "anomalie révoltante", que 25 000 francs-maçons comptent plus de 150 représentants à la Chambre, "alors que les catholiques sont plus de 35 millions en France" (3 pages in n° 26 - 6 Avril) ; 5. Les députés francs-maçons, par département (Cantal : Bastid et Lascombes) (5 Pages in n° 27 - 13 Avril) ; 6-7. Élections des 8-12 Mai 1898 ; 6. Résultats du 1er tour par département et répartition des élus par groupe politique (40 pages in n° 31 - 12 Mai) ; 7. Résultats du 2e tour par département ; la nouvelle Chambre (17 pages in n° 33 - 25 Mai)
8. "Rapport fait au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi de M. René Goblet et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet le rétablissement du scrutin de liste, par M. Charles Ferry, député" (Annexe au procès-verbal de la séance de la Chambre du 2 Décembre 1897, 11 pages)

9-11. Élections du 8 Mai 1898 ; 9. Candidature d'Henri Touzet dans l'arrondissement de Figeac, Lot ("Le Martinet, organe de défense sociale, par le citoyen Henri Touzet", serrurier-électricien, républicain-socialiste indépendant ; n° 1, "5 Floréal An 106", 3 pages) ; 10. Le résultat général du 1er tour : répartition des élus par groupe politique (coupure du "Progrès du Cantal", 11 Mai) ; 11. Rapport d'élections, par ordre alphabétique des départements (compte-rendu de la séance de la Chambre des députés du 6 Juin, in Journal officiel du 7, paginé 1673-1738 ; Cantal, p. 1679).

27 J 186

Élections législatives dans le Cantal sous la Troisième République

Dates : 1885-1902

Description physique : 10 journaux ou feuilles de journaux, 2 lettres autographes

1-4. Élections des 4-18 Octobre 1885 ; 1. Notices sur les 4 candidats républicains : Adrien Bastid, Francis Charmes, Lascombes, Antoine Chanson (Supplémenta à "L'Indépendant du Cantal" du 3 Octobre, une page) ; Sur le candidat "réactionnaire" Amagat (Idem, une demi-page) ; 2-3. Résultats par canton et commune, commentaires ("L'Indépendant du Cantal", 7 et 28 Octobre) ; 4. Statistique par département : nombre des inscrits, des votants, des députés ; répartition des voix et des députés par groupe politique (avec carte de la France électorale) 5-6. Élections du 22 Septembre 1889 ; 5. Lettre confidentielle de Mgr Baduel au doyen d'Aurillac : "Quel déshonneur pour l'arrondissement d'Aurillac qu'il n'y ait pas un candidat conservateur aux prochaines élections Ce sera peut-être le seul arrondissement de France donnant un exemple si humiliant. Puisque M. de Parieu se désiste, pourquoi M. de Fontette ne poserait-il pas sa candidature ?" Raisons que Fontette aurait de se présenter. Il faut que le doyen lui, parle (Saint-Flour, 31 Août 1889) ; 6. Fontette au doyen : pourquoi il ne sera pas candidat (Saint-Mamet, 4 Septembre) 7-11. Élections du 8 Mai 1898 : les résultats du 1er tour ; 7. Commentaires de l'abbé Francis Courchinoux ("La Croix cantalienne", 12 Mai) ; 8. Résultats par canton et commune pour les arrondissements d'Aurillac et de Saint-Flour, par canton pour ceux de Mauriac et de Murat ; commentaires de Charles Ibos ("Le Progrès du Cantal", 13 Mai) ; 9. Remerciements du docteur Cazals, élu d'Aurillac, de Fernand Brun, élu de Mauriac, du docteur Hugon, élu de Saint-Flour, de Francis Charmes, qui se désiste de sa candidature à Murat, du docteur Gabriel Peschaud, maire de Murat, en ballottage très favorable ("Le Moniteur du Cantal", 14 Mai) ; 10. Commentaires de Louis Bonnet ("L'Auvergnat de Paris", 15 Mai) : éléments de la défaite d'Adrien Bastid et de Francis Charmes ; 11. Résultats par canton et commune pour les arrondissements de Mauriac et de Murat ; commentaires de Charles Ibos ("Le Progrès du Cantal", 15 Mai) 12. Elections des 27 Avril et 10 Août 1902 dans l'arrondissement de Saint-Flour : reproduction dans le "Progrès du Cantal" du 4 Décembre du rapport de Charles Bos, député de Paris, publié dans l'"officiel" du 29 Novembre, sur les opérations électorales du 10 Août dans l'arrondissement de Saint-Flour, "à la suite de l'invalidation de M. Jean de Castellane, pour faits de corruption" (étalés sur 4 colonnes) ; résultats : docteur Hugon, ancien député, radical-socialiste, 6 124 voix (élu) ; Jean de Castellane député invalidé, 6 036 voix.

27 J 187

Élections sénatoriales sous la Troisième République

Dates : 1875-1903

Description physique : Notes et journaux

1-231. Résultats par département (1875-1900 ; 1 cahier de 215 pages + 16 feuilles, journaux ou coupures) ; 1-16. 1875 ; 17-50, 1876 ; 17. Cantal ; 26. Cantal ; 51-62. 1877 ; 63-68. 1878 ; 69. Élection des présidents du Sénat de 1876 à 1891 ; 70-82. 1880 ; 83-107. 1879 ; 108-125. 1882 ; 123. Cantal ; 125-132. 1883 ; 133-138. 1884 ; 134. Cantal ; 139-141. 1884-1892 (Depuis la loi du 9 Décembre 1884) ; 142-164. 1885 ; 147. Cantal ; 165-172. 1886 ; 170. Cantal ; 173-183. 1887 ; 184-193. 1888 ; 193-201. 1889 ; 202-215. 1890 ; 212. Cantal ; 216-223. 1891 ; 223. Cantal (candidats, arrondissement de Saint-Flour) ; 224-227. 1892 ; 228-229. 1897 ; 230-231. 1900 ; 230. Cantal 232-252. Les élections sénatoriales dans le Cantal (1885-1903) ; 232. Élections du 25 Janvier 1885 : résultats par département (Cantal : Joseph et Léon Cabanes élus), commentaires. Article relatif au projet de rétablissement du scrutin de liste pour l'élection des députés (proposition de loi Constans) et aux modifications à la situation parlementaire qui en résulterait ("L'Indépendant du Cantal", 28 Janvier) ; 233. L'élection du 29 Août 1886 (Paul Devès remplace Léon Cabanes, décédé) ; commentaires (Idem, 1er Septembre) ; 234-243. L'élection du 28 Janvier 1900 ; 234. Article de Louis Bonnet concernant les 4 candidats à la succession de Paul Devès, décédé : Francis Charmes, le docteur Francis Fesq, Adrien Bastid, Carbasse, ancien inspecteur d'Académie ("L'Auvergnat de Paris", 24 Décembre 1899) ; 235. Articles du

même sur Fesq (Idem, 31 Décembre) ; 236. Professions de foi de Fesq et de Carbasse ("Le Progrès du Cantal", 18 Janvier) ; 237-241. Délégués sénatoriaux ; 237. Liste (Supplément au journal "Le Cantal" du 30 Décembre) ; 238-240. Notes statistiques ; 241. Tract adressé aux délégués par un entrepositaire de bière d'Aurillac ; 242-243. Résultats (Francis Charmes élu) ; 243. Commentaires d'Émile Bancharrel et article du même relativement aux exposés des 4 candidats à la réunion publique du 27 Janvier au théâtre d'Aurillac ("L'Avenir du Cantal", 31 Janvier) ; 244-252. Élections du 4 Janvier 1903 ; 244. Liste des délégués ("Le Journal du Cantal", n° 284 - 5 Décembre 1902) ; 245. Profession de foi de Francis Charmes, sénateur (Idem, n° 291) ; 246. Profession de foi d'Eugène Lintilhac (Idem, n° 29...) ; 247. Délégués sénatoriaux élus dans quelques communes (Idem, 7 Décembre) ; 248. Reproduction de la conclusion de l'ouvrage de Tabarant, "Eugène Lintilhac et son oeuvre" ; Article de Charles Ibos sur la réunion de Maurs et les discours des candidats Lintilhac, docteur Trapenard, A. Chanson, ancien député, Carbasse ("Le Progrès du Cantal", 16 Décembre) ; 249. Articles de Peyras concernant ces candidats et Francis Charmes ; Profession de foi de Carbasse ("Le Journal du Cantal", 20 Décembre) ; 250. Profession de foi de Baduel, sénateur sortant (Idem, 28 Décembre) ; 251. Les résultats pour l'ensemble de la France et pour le Cantal (Charmes élu) : commentaires de Charles Ibos ("Le Progrès du Cantal", 6 Janvier) ; 252. Les résultats par département et commentaires de la "Croix cantalienne" (7 Janvier).

27 J 188

Députés et sénateurs de France

Dates : 1789-1891

Description physique : Notes et documents

1-15. Députés et sénateurs : bibliographie (jusqu'en 1897) ; 1-11. Notes collectives ; 12-15.

Documents collectifs imprimés

16-42. Députés ; 16-40. Notes et documents collectifs ; 16. "Liste alphabétique des noms de MM. les Députés à l'Assemblée Nationale, dans laquelle on trouve à la suite de chaque nom, celui des Bailliages, Sénéchaussées ou Jugeries dont ils sont Députés... ; avec une étoile indicative de ceux d'entr'eux qui ont protesté aux Capucins contre le décret sur la suppression des titres, du 13 Avril 1790" (Brochure de 40 pages ; au nombre des protestataires : évêque de Saint-Flour, Ruffo) ; 17. Les présidents de la Chambre de 1789 à 1888 (Article du "Petit Journal", 8 Avril 1888) ; 20. Répartition des députés par groupe politique : état statistique par département (1876-1889, pièce manuscrite) ; 21. Carte politique de la France en 4 couleurs, avec indication du nombre total des députés républicains, radicaux, légitimistes, bonapartistes (1881, pièce imprimée) ; 22-37. Mouvement des députés (1881-1889. notes) ; 38. "Les responsabilités de la Chambre des députés de 1885-1889" : tableau dressé par H. Alpy, avocat à la Cour d'appel de Paris, et donnant, par département, les votes des députés (pour le Cantal : Amagat, Bastid, Chanson, Lascombes) sur les "violences politiques" (loi d'exil contre les princes, poursuites contre le général Boulanger), la "guerre religieuse" (laïcisation obligatoire de l'enseignement primaire, les séminaristes à la caserne etc.), les "gaspillages financiers" (prime aux insurgés blessés de Février 1848, érection, moyennant 12 millions, d'un monument commémoratif de la Révolution), les "entraves à la justice", une "atteinte au suffrage universel" (Supplément gratuit du "Soleil" du 9 Septembre 1889, 2 pages) ; 39. Liste des députés francs-maçons, reproduite d'après le "Figaro" (vers 1890, coupure de journal ; Cantal : Bastid) ; 40. Le vote de nos députés sur les fonds secrets (coupure, Novembre 1891) ; 41-42. Deux poèmes satiriques, signés Gilbert Millaud et Jean de Nivelle, sur l'auvergnat Guyot-Dessaigne (vers 1890, 2 coupures).

27 J 189

Députés de la Haute-Auvergne sous la Révolution

Dates : 1789-1896

Description physique : Notes et documents collectifs

1. Carte de la province d'Auvergne divisée en Haute et Basse

4-24. Bailliage de Saint-Flour ; députés de la Haute-Auvergne à la Constituante (1 cahier) ; 4.

Brèves notes sur les cahiers de doléances du bailliage de Saint-Flour ; 5-6. Brefs extraits des procès-verbaux des séances de l'Assemblée nationale (13, 14, 24 et 30 Juin 1789) ; 7-24.

L'action des députés (notes succinctes) ; 7. Armand ; 8. Saint-Martial de Conros (Pierre-François) ; 9. Bertrand (Antoine et Pierre) ; 10. Bigot de Vernière ; 11. Caylus (Joseph-Louis Robert de Lignerac, duc de) ; 12. Daude (Jean) ; 13-14. Devillas (Jean-Baptiste) ; 15-16.

Hébrard ; 17. Explications d'abréviations ; 18. Lescurier (Antoine) ; 19. Lolier (Etienne) ; 20.

Dates et abréviations concernant Hébrard et Brugier de Rochebrune ; 21. Ruffo (Mgr de) ; 22.

Dates et abréviations concernant Hébrard ; 23-24. Votes, protestations

26. Lettre des consuls d'Aurillac aux députés de cette ville : félicitations et reconnaissance (1er Septembre 1789, copie)

27-33. Protestations des députés d'Auvergne aux États généraux de 1789 contre les décrets de l'Assemblée Constituante (13 Avril 1790 - 16 Septembre 1791 ; notes) ; Bailliage de Riom ; bailliage de Clermont-Ferrand ; bailliage de Saint-Flour : Armand, Bertrand (Pierre), Daude, Devillas, Hébrard, Lescurier ne signèrent rien ; signèrent des protestations (avec indication de leurs objets) : Bigot de Vernière, Brugier de Rochebrune, Caylus, Lolier, Ruffo, Saint-Martial de Conros ; 28. Note sur le bailliage de Calvinet en 1789 (partie de feuille double) ; 29. Note sur Bigot de Vernière (idem)

41-44. Notes succinctes sur l'action des députés Bigot de Vernière, Lolier, Ruffo, Caylus, Brugier de Rochebrune, Saint-Martial de Conros, Armand, Bertrand (Pierre), Daude, Devillas, Hébrard, Lescurier (1789-1791)

45 Recto. Devillas, Armand, Hébrard et Daude jugés par les émigrés (Extrait copié de la "Bibliothèque historique", tome XIII - 1820)

45 Verso. Note sur Pierre Vayron, député à la Législative

48. Lettre de Carrier, Lacoste et Mirande à Hébrard, président du tribunal criminel du Cantal (25 Messidor An II, de la main de Carrier, 3 signatures autographes) : ils ont toute confiance en lui ; qu'il reste à son poste, sans se soucier des "fables contre-révolutionnairement inventées"

51-61. Onze lettres adressées à Jean Delmas, de 1893 à 1896, notamment par Armand Brette et par le bibliothécaire de Clermont-Ferrand, au sujet des députés de la Haute-Auvergne aux États Généraux de 1789 et à la Constituante.

Info. originaux : Sources principales : Archives nationales et parlementaires

27 J 190

Députés du Cantal sous la Révolution

Dates : 1778-1827

Description physique : Notes et documents originaux

1-8. Bertrand (Antoine) : lettres autographes : interventions en faveur de pétitionnaires (An III-An VI)

9-10. Brugier (Amable), baron de Rochebrune : note sur le député (1789-1791)

11-13. Caylus (Joseph-Louis Robert de Lignerac, duc de) ; 11-12. Lettres autographes ; 11. De Paris, 24 Mai 1789 : au sujet de propos malveillants sur le séjour à Saint-Flour de Mabru, député par le bailliage de Salers ; 12. De Paris, 23 Avril 1816 : il craint d'être obligé de passer tout l'été à Paris, "à cause des armées royales et de la Vendée, dont notre commission a à s'occuper dans ce moment" ; 13. Iconographie ; armoiries

14-15. Chabanon (Antoine-Dominique) ; 14. Lettre à un journaliste, vraisemblablement à Paris, de la main de Chabanon, avocat en Parlement et membre du Conseil municipal de Murat (Murat, 6 Novembre 1789) ; 15. Arrêté de la Convention, Comité d'inspection du Palais national, signé de Chabanon (23 Vendémiaire An III ; feuille à en-tête imprimé, 2 cachets imprimés)

16. Clavières (François) : lettre autographe, au citoyen Bonnefons, négociant à Aurillac, et à quelques autres (Paris, 6 Thermidor An VII) : ce qu'il convient de faire après la journée de prairial ; "les indifférents ont tout à craindre d'un bouleversement, ils doivent donc par intérêt s'attacher à un gouvernement qui leur garantit la sûreté de leurs personnes et de leurs propriétés"

17-28. Daude (Jean) ; 17. Lettre autographe (1787, affaires diverses) ; 18-19. Le député à la Constituante (Extraits copiés des "Notices biographiques sur les Constituants de la Révolution") ; 20. Président du tribunal du district de Saint-Flour (Extrait copié, séance du 21 Pluviôse An II) ; 21. Lettre autographe à Armand, juge à la Cour d'appel de Riom (Saint-Flour, 14 Janvier 1807) : il lui recommande, une affaire concernant un parent, Delcros, ancien maire de Saint-Flour ; 22. "Jean Daude,... à ses concitoyens" (A Saint-Flour, de l'imprimerie de veuve Sardine, 1812 ; 7 pages) : Observations sur un imprimé de l'avocat Bru contre des citoyens de Saint-Flour ; 23. Lettre d'envoi, autographe, desdites observations à l'évêque de Saint-Flour (Saint-Flour, 25 Mars 1812) ; 24. Candidat au Corps législatif (1812) : relevé (imprimé) des fonctions judiciaires et administratives exercées par Daude ; 25. Maire de Saint-Flour pendant les Cent-Jours ; 26. Conseiller municipal de Saint-Flour sous la Restauration (?) 27. Extrait de décès (6 Octobre 1827) ; 28. Brève note sur sa descendance

29. Gros (Jean-Baptiste) : certificat de vie délivré par l'Assemblée nationale au député Gros (7 Août 1792, cachet et sceau imprimés de l'Assemblée, signatures autographes dont celle de Gros)

30-44. Hébrard (Pierre) ; 30-31. Avocat à Aurillac ; 30. Exposé d'une affaire, manière de la régler (1773, de sa main, signature autographe) ; 31. Lettre autographe à Armand, sur un point de droit (1778) ; 32-33. Le député et le magistrat (Extraits copiés des "Notices biographiques sur les Constituants de la Révolution") ; 34. Lettre autographe de Bonnefons "à son compatriote Hébrard", président du tribunal criminel d'Aurillac, où il est question, notamment,

de "notre bon représentant Carrier" et "d'arrestations qui devaient se faire à Aurillac" (Paris, 23 Messidor An II) ; 35. Lettre autographe de Boudier "à l'ami Hébrard (Paris, 25 Messidor An II : Hébrard ne doit pas venir à Paris : dans l'intérêt général et dans son intérêt personnel, il doit rester à son poste ; il n'est pas possible de réclamer l'élargissement de gens dénoncés par Carrier, car ce serait "proposer à ce dernier de déclarer au comité de sûreté générale qu'il a fait une fausse démarche en les dénonçant" ; 36. Lettre autographe de Boudier "au républicain Hébrard" (Paris, 10 Thermidor An II) : sur l'échec du complot des robespierristes ; 37-44. Extraits copiés d'une brochure de 89 pages (qui se trouve dans la bibliothèque des Archives) intitulée "Pierre Hébrard aux honnêtes citoyens, ou Réponse à l'écrit (de Guitard fils) ayant pour titre La Révolution du Cantal" (An III) ; 37. Sur le désir du représentant Taillefer, Hébrard accepte de présider le Comité révolutionnaire d'Aurillac (An II) ; 39. "La Société populaire (d'Aurillac) s'était emparée de tous les pouvoirs..." ; 41. Hébrard s'en prend à Guitard fils, puis à son père, Antoine-Joseph : "35 ou 40 années de magistrature ont été chez lui 35 ou 40 années de voleries, de concussions, de brigandages qui lui avaient si justement acquis le surnom de Monsieur double-main, jouant tous les rôles, prenant toutes les formes, et de partout, pour de l'argent" ; "Les Orléanistes désespérant d'amener à eux la Société d'Aurillac, qui avait confiance en moi (Hébrard), résolurent de former un club..." ; 42. A la séance de la Société du 28 fructidor An II, "deux adresses furent votées : l'une pour demander justice à la Convention contre Thibault, et l'autre pour Carrier" ; 43. "Le culte de la Montagne était à Aurillac le culte dominant ; la municipalité venait encore tout récemment d'en élever une sur la place de la Révolution..." (praïrial An III) ; "Citoyens d'Aurillac, ouvrez les annales de votre Société, vous m'y verrez inscrit le premier pour aller au secours de la Convention nationale..." 45-55. Lacoste (Jean-Baptiste) : lettres autographes, arrêtés, certificats ; 45. Le député du Cantal au ministre de la guerre : recommandation (s.d.) ; 46-49. Le représentant du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle ; 46. Aux autorités de la Meurthe (1er septembre 1792) ; 47. Arrêté (10 ventôse An II, 2 cachets de cire rouge) ; 48. Confirmation d'un grade (29 Germinal An II) ; 49. Ordres (9 fructidor An II, cachet de cire rouge) ; 50-51. Le représentant du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse : au sujet de subsistances (An III, An IV) ; 52. A un ami (Paris, 20 Brumaire An IV) : "Ce n'est plus... un représentant du peuple qui t'écrit, ce n'est qu'un simple citoyen, mais toujours un amant passionné de la liberté de la patrie et du peuple malheureux pour lequel il a tant souffert et pour lequel il est toujours prêt à se sacrifier, étant inébranlable dans ses opinions comme dans ses résolutions". Projets de Lacoste ; 53. Certificat de résidence délivré par le Comité civil de la section Fontaine de Grenelle à l'ancien député de Saône-et-Loire à la Convention Marc-Antoine Baudot pour se pourvoir à l'effet d'obtenir un passeport pour l'Espagne (An IV ; signature de Lacoste, membre du Comité, commissaire à la fabrication des assignats ; cachet du Comité) ; 54. Au ministre de la guerre, en faveur d'un général destitué par la réaction thermidorienne (Paris, 25 nivôse An IV) ; 55. Au sous-préfet de Mauriac (Saint-Hilaire, 20 juillet 1816) : il envoie un passeport pour le préfet, il demande un passeport pour aller à Mauriac

56-57. Malhes (Pierre) : le représentant du peuple en mission dans les départements de la Lozère et limitrophes ; 56. Passeport pour le département de la Lozère délivré à un juge de paix du district de Marvejols (signature autographe, cachet de cire rouge des représentants aux armées ; 8 juillet 1793) ; 57. Certificat autographe en faveur de Jean-Baptiste Cambefort lieutenant de la gendarmerie à Aurillac, précédemment en station à Marvejols (20 frimaire An II)

58-68. Méjansac (Jacques) : lettres autographes ; 58-59. Au ministre en faveur de son frère, le capitaine Méjansac (Paris, 27 octobre et 12 novembre 1792) ; 60. En faveur du citoyen Cambefort, lieutenant de la gendarmerie à Aurillac, que "l'infâme Carrier par ses intrigues avait fait destituer" (Paris, 5 germinal An III) ; 61. A la municipalité d'Aurillac (Paris, 21 germinal An III) : annonce de la signature de la paix entre la France et la Prusse ; 62-66. Recommandations (An III-An VIII) ; 67. Méjansac inspecteur des Contributions directes du Cantal : lettre au ministère (An X) ; 68. A Armand, juge à la Cour d'appel de Riom (Pierrefort, 6 février 1807) : il demande justice pour le chirurgien Clavière, son voisin, à qui un homme riche conteste des honoraires

69-83. Milhaud (Général) : lettres autographes ; 69-70. Représentant du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales ; 69. A l'adjoint du ministre de la guerre (9 pluviôse An II) ; 70. Recommandation (9 ventose) ; 71- Au conseil municipal d'Aurillac, relativement au décret de la Convention fixant à Saint-Flour l'École centrale du département (Paris, 20 germinal An III) ; 72-73. Milhaud en Italie ; 72. Au comte Gambara, à Brescia (15 fructidor An IV) ; 73. Au général Solignac, commandant la marche d'Aucône (19 brumaire An X) ; 74. Milhaud à la Grande Armée : lettre à un général (An XIV-1805) ; 75. En Espagne : au prince de Neuchâtel,

major général (maréchal Berthier) (Valencia, 18 novembre 1808) : nouvelles militaires ; 76. Milhaud grand officier de la Légion d'honneur : reçu d'un mandat envoyé par le grand Trésorier (1812) ; 77. Au comte de Furstentein, secrétaire d'État et ministre des relations extérieures du royaume de Westphalie (Berlin, 15 août 1812) : il demande à être mis en possession du domaine qui lui a été attribué, il est tout dévoué au Roi ; 78. Enveloppe à l'adresse du comte, avec cachet de cire rouge ; 79. De Strasbourg (22 décembre 1813) : les nouvelles militaires ne sont pas très bonnes, "les Autrichiens inondent Bâle" ; mais "nous comptons sur le génie de notre auguste empereur pour déjouer les plans de la coalition" ; 80-81. Recommandations (1815-1816) ; 82. Spécimen de la signature de Milhaud ; 83. "Milhaud", poème d'A. Vermeuouse ("Médailles auvergnats", copie) ; 84-85. Saint-Martial (Pierre-François de), baron d'Aurillac : deux lettres au maître des requêtes de La Minière, relativement à un rendez-vous avec lui (Paris, septembre 1790, un cachet de cire rouge).

27 J 191

Députés du Cantal sous la Révolution, le Consulat, l'Empire et la Restauration

Dates : 1775-1908

Description physique : Lettres et documents originaux

1-10. Delzons (Antoine), député sous la Révolution, le Consulat et l'Empire : lettres autographes ; 1. Avocat et échevin d'Aurillac : questions de procédure à propos d'une vente, dans les rues et cabarets de la ville, de linge reconnu par la suite avoir été volé (25 juin 1775) ; 2. A Mme Chavialle, à Mauriac, au sujet d'une affaire la concernant (8 Août 1787) ; 3. D'Aurillac, 13 prairial An VI : il recommande au ministère de la guerre une pétition de Martin Hébrard, lieutenant de gendarmerie, désireux de rester dans le Cantal ; 4. De Paris, 12 brumaire An IX : il demande aux Finances une place de contrôleur des Contributions directes dans le Cantal pour son fils, Charles-Pierre, originaire du Cantal et ne connaissant l'idiome, "chose réellement nécessaire à des contrôleurs qui sont continuellement en relation avec les habitants des campagnes, qui n'entendent que très imparfaitement le français et ne le parlent jamais" ; 5. De Paris, 27 pluviôse An XII - 17 février 1804, à son fils, le général, à Aurillac : détails sur la conspiration du général Moreau ; "... Ce sont ces coquins d'anglais qui alimentent ces conspirations..." ; 6. D'Aurillac, au président du Corps législatif, peu avant la proclamation de l'Empire (24 floréal An XII - 14 mai 1804) : "... Que la souveraine magistrature de la plus grande nation de la terre soit héréditairement attachée à la famille de son libérateur..." ; 7. D'Aurillac, 12 janvier 1806 : il demande pour son fils, contrôleur des Contributions directes dans le Cantal, une place, vacante, d'inspecteur dans la même direction ; 8-10. Notes bibliographiques

11-40. Vacher. (Jean-Charles), baron de Tournemire, député sous la Révolution, le Consulat, l'Empire et la Restauration : lettres autographes et documents originaux ; 12. A Armand, avocat à Aurillac : remerciements pour un envoi de livres (Mauriac, 4 Mai 1784, cachet de cire noire) ; 13. Liste des livres expédiés, avec les prix ; 16. Vacher est nommé candidat à une place vacante au Sénat (Extrait du procès-verbal de la séance du Corps législatif du 5 Germinal An VIII, en-tête Imprimée, cachet) : 17-21. A Armand, juge à la Cour d'appel de Riom, au sujet de la succession du père de Vacher et du procès dont elle est l'objet (Mauriac et Scorailles, février-novembre 1808) ; 22-24. Au même (Mauriac, avril-Août 1809) : juge au tribunal de Mauriac, Vacher désire la présidence, vacante par le décès de Duclaux ; 25. A " un ami d'Armand (Mauriac, 13 août 1809) : il craint qu'un premier suppléant, Offroy Delga, "jeune homme flatteur et adroit", recommandé par toute la noblesse de la Haute et de la Basse-Auvergne, soit préféré au juge Pons et à lui-même comme président du tribunal. Il ajoute : "... Le siècle où nous vivons n'offre que trop de ces renversements de toutes les convenances. La volonté du maître suffit, sans doute, pour tenir lieu de mérite ; mais l'intérêt public serait assurément que cette volonté si puissante ne fût pas moins éclairée" ; 26. Lettre d'Armand au procureur général en faveur de Vacher (20 août 1809) ; 29. Au président de la Chambre (Paris, 4 Mars 1819) : lettre d'envoi de pétitions des communes de Drignac et de Salins contre le retranchement, de parties de leurs territoires ; 31-37. Médailler du baron Vacher de Tournemire, composé de 17 pièces (décorations), conservé à Ally : notices descriptives, 4 figures (1 cahier manuscrit de 6 pages et une lettre du curé d'Ally à J. Delmas) ; 38. Notes sur Charles Vacher de Tournemire et l'origine de la famille (Lettre adressée de Saignes à J. Delmas, 1908) ; 39-40. Famille ; 39. Lettre autographe du général de Tournemire (23 avril 1848) ; 40. Lettre de sa veuve à l'Empereur : demande de pension (9 mars 1861)

41-44. Guitard (Antoine-Joseph), député en 1791 et sous la Restauration : lettres autographes et documents ; 41-42. A Armand, juge à la Cour d'appel de Riom : demandes de divers services (15 décembre 1806 et 15 Juillet 1807) ; 43. Candidat au Corps législatif (session de 1812) :

relevé (imprimé) des fonctions exercées par Guitard ; 44. Le député sous la Restauration (3 pages imprimées extraites de la "Biographie des députés", 1820)

45-50. Ganilh (Charles), député sous le Consulat et la Restauration : lettres autographes ; 45-46. En faveur de Pittaro, médecin napolitain de ses amis, réfugié depuis 9 ans à Paris, qui demande l'autorisation d'y exercer la médecine (15 juin 1808) ; 47. Recommandation (7 mai 1816) ; 48. A un libraire de Paris : envoi d'épreuves corrigées et de l'autorisation pour tirer (16 novembre 1816)

51-57. Coffinhal (Jean-Baptiste), député sous l'Empire ; 51. Avocat au bailliage de Vie (extrait des registres du bailliage du Carladez, 1er mars 1779) ; 52-53. Procureur général-syndic du département du Cantal (1791, 1793 ; 2 lettres, signatures autographes) ; 54. Note ; 55. Commissaire provisoire du Directoire près l'administration du département du Cantal : lettre au ministre des Finances au sujet de difficultés relativement aux ventes des biens qui font l'objet des dispositions prises par des père et mère en faveur de leurs enfants émigrés (Aurillac, Il prairial An IV, signature autographe) ; 56. Lettre autographe à Armand, juge à la Cour d'appel du Puy-de-Dôme, lui recommandant une affaire (Paris, 10 septembre 1807) ; 57. Discours prononcé le 13 Juin 1818 sur la tombe de Coffinhal par A.-J. Guitard, avocat à Aurillac (copie d'imprimé)

58-62. Barlier (Jean-Baptiste), député sous la Restauration : lettres autographes ; 58. Au ministre de la Maison du Roi : Intervention du député en faveur des Visitandines de Saint-Flour, qui sollicitent un secours (juin 1824) ; 59. Il demande le changement du receveur de la collecte de Chaudesaigues (22 mai 1825) ; 60. En faveur d'un ancien militaire dans la misère (14 juin 1826) ; 61. Au sujet de la réintégration de la pension dont jouissait avant la Révolution l'abbé Bellet, vicaire général du diocèse de Saint-Flour, comme ancien aumônier de l'École militaire (23 avril 1827) ; 62. Notice nécrologique (Copie du "Moniteur", 3 juin 1865) : quelques moments seulement avant de mourir, il parlait encore de Chaudesaigues, "qu'il avait tant aimé,... Qu'il aurait voulu si ardemment voir doté d'un établissement thermal"

63-72. Croizet (Hugues), député sous la Restauration ; 63-67. Lettres autographes de recommandation (1821-1828) ; 68. Lettre adressée à Croizet par son fils (au camp près d'Alger, 17 août 1830, 3 pages) : "Je vais te raconter tout ce qui s'est passé depuis ma dernière lettre du mois de juillet dernier" ; 69-71. Portraits de Croizet ; 72. Note sur sa fille

73-77. Higonet (général baron Ph.), député sous la Restauration : lettres autographes ; 73. Recommandation (19 juillet 1816) ; 74. Copie, de la main d'Higonet, du rapport sur les élections du département du Var fait à la Chambre dans la séance du 9 février 1828 ; à la suite, rectification par Rallier, président d'âge (10 février) ; 75. Recommandation (31 décembre 1829) ; 76. Au sujet de la production de la graine de trèfle (Veyrac, 12 août 1832) ; 77. Au préfet, relativement à la Société d'agriculture du Cantal, à sa situation financière, à la production des fourrages dans le département, à la lourde charge de l'Impôt sur le sel (Aurillac, août 1852, 4 pages).

27 J 192

Députés du Cantal sous la Monarchie de Juillet, la Seconde République, le Second Empire et le Troisième République

Dates : 1794-1895

1-34. Monarchie de Juillet ; 1-10. Bonnefons (J.-B.) : lettres autographes ; 1. A Borel fils, à Aurillac (de Paris, 14 février 1832) : affaires diverses ; au sujet de la municipalité d'Aurillac, craintes quant à l'influence sur le maire, Hippolyte Esquirou de Parieu, de certaines personnes dont trois conseillers municipaux ; 2. Recommandation (11 août 1835) ; 3. Intervention au sujet d'une amélioration nécessaire au commerce aurillacois, des communications postales de la ville d'Aurillac avec les départements du Lot, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne (Paris, 1er mars 1837) ; 4. Recommandation (19 avril 1837) ; 5. Demande de secours en faveur des hospices de Laroquebrou, Maurs et Vic (Paris, 27 décembre 1837) ; 6. D'Aurillac (14 Septembre 1840), au directeur du Collège de Sainte-Barbe, à Paris, qui va recevoir son fils (indication du prix de la pension) ; 7. En faveur de la commune de Crandelles, dont le maire et le desservant sollicitent un secours pour leur église (22 mars 1842) ; 8. Au sujet de son fils, élève à l'École Polytechnique (10 novembre 1844) ; 9. Au ministre de la guerre pour lui recommander Félix Bastide, d'Aurillac, né le 3 janvier 1828, candidat malheureux à Saint-Cyr, qui sollicite une dispense d'âge afin de se présenter de nouveau au concours de 1848 (Aurillac, 26 août 1847) ; 10. Il va demander sa retraite de président du tribunal d'Aurillac et sollicite la place pour son fils Édouard (Aurillac, 13 janvier 1860) ; 11-12. Dessauet (Pierre) ; 11. Notice biographique manuscrite (1794-1869) ; 12. Lettre de recommandation (Paris, 23 juillet 1844 ; signature autographe) ; 13-32. Salvage (Paul-Marie-Félix-Augustin) : lettres autographes ; 13-14. Au sujet de la suppression, en 1829, des pensions accordées en 1816, sur la liste civile, à Louis-Jean-André de Laronade, né à Alicante (Espagne), et à ses 4 enfants (Paris, 10 janvier et 6 mai

1834) ; 15-17- Au secrétaire des Commandements de la Reine : demande de secours en faveur des incendiés d'Apchon (2 août 1834) reçu joint de 200 francs) et du village de Bonaves, commune de Saint-Projet-de-Salers (4 juin 1835, accordé 100 francs) ; 18. Note pour le "Moniteur universel" à la suite de sa nomination à la présidence du tribunal de Mauriac et de sa réception par le Roi en audience particulière (Paris, 13 septembre 1837 ; cachets postaux) ; 19. A un ancien camarade (1838) ; 20. En faveur d'Estelle de Bassignac (1838) ; 24. Recommandation (1844) ; 26. Demande d'avancement pour le conducteur des Ponts-et-Chaussées Rongier, qui s'est acquitté à la satisfaction de ses supérieurs de la Direction "des travaux si difficiles et si pénibles de la percée du Lioran" (Au ministre, 6 février 1845) ; 27. En faveur du chef de bataillon Rongier (7 mars 1845) ; 29. Au secrétaire des Commandements de la Reine, en faveur de la veuve de Laronade (25 janvier 1847) ; 30-31. Recommandations (1847) ; 32. Portrait de Salvage ; 33-34. Teillard-Nozerolles (Jean-François-Bonaventure) : lettres autographes ; 33. Recommandation (1833) ; 34. En faveur du curé de Sainte-Anastasie, qui sollicite un secours pour son église (1843) ; 35-48. Seconde République ; 35-37 Bis. Delzons (Amédée), maire d'Aurillac ; 35-36. Ses obsèques à Aurillac (novembre 1891, 2 coupures de journaux) ; 37. Reproduction, dans le "Moniteur" du 8 décembre 1891, d'une lettre d'A. Delzons à un ami : ses vieux jours ont trouvé la sérénité avec le retour à des pratiques religieuses "abandonnées depuis trop longtemps" ; 37 Bis. Doyen des parlementaires du Cantal (coupure de 1^{er} "Avenir du Cantal", 26 juillet 1891) ; 38-45. Richard (Antoine) ; 38-40. Lettres autographes (1845-mars 1851) ; 38. Il voyage dans le Midi pour étudier l'élevage du cheval léger (Amélie-les-Bains, 9 juillet 1845) ; 41. Vers de Marie-Joseph Chénier copiés par Richard et adressés à "son cher Démosthène" (s.d.) : "Lorsque la trahison marche sans retenue, Lorsque la république est partout méconnue,..." ; 42. "Les grands agronomes, M. Richard (du Cantal)", par Georges Barral ("Journal-Barral", revue encyclopédique, octobre 1887, p. 273-276, 1 portrait) ; 43-45. Obsèques de Richard (février 1891, 3 coupures de journaux) ; 46-48. Teilhard-Laterisse (Jules) : lettres autographes ; 46-47. Au sujet de son abonnement au "Moniteur" (1849) ; 48. Billet de dépôt de 2 pétitions signées par 178 habitants de Laroquebrou et 196 habitants de Maurs, qui demandent le maintien de la Constitution et le rétablissement du suffrage universel par l'abrogation de la loi du 31 mai 1850 (s. d.) ; 49-58. Second Empire ; 49-56. Creuzet (André), maire de Saint-Flour ; 49. Lettre autographe de Mgr Lyonnet, évêque de Saint-Flour au sous-préfet, relativement au futur député de l'arrondissement : voeu en faveur de Creuzet (probablement 1854, cachet de l'évêché) ; 50-52. Lettres autographes ; 50-51. En faveur de Jean Levet, ancien militaire du Premier Empire (1858 et 1860) ; 52. Recommandation (1861) ; 53-54. Le député (2 pages d'un ouvrage biographique sur les députés, vers 1864) ; 55. Notice nécrologique (copie du "Moniteur", 8 octobre 1881) ; 56. Obsèques de sa veuve (coupure du "Courrier") ; 57-58. Esquirou de Parieu (Hippolyte), maire d'Aurillac, père de Félix : brèves notices (2 pages détachées de 2 ouvrages biographiques sur les députés, vers 1864) ; 59-61. Second Empire et Troisième République : Bastid (Raymond) ; 59. Notice biographique jusqu'en 1869 (page détachée de H. Lauzac, "Galerie historique", 1870-1872) ; 60. Lettre autographe de recommandation (3 janvier 1877) ; 61. Note sur l'élection de Bastid au Conseil municipal d'Aurillac de 1848 à 1878 et au Conseil général du Cantal de 1855 à 1877 ; 62-110. Troisième République ; 62-66. Les votes des députés Bastid (Adrien), Bory, Charmes, Lascombes (coupures de journaux) ; 63. Sur une proposition d'amnistie ("Moniteur du Cantal", 10 décembre 1891) ; 65. Sur l'ordre du jour pur et simple au sujet des pétitions des actionnaires du Panama (Idem, 7 janvier 1892) ; 66. Sur le passage à la discussion du projet de loi sur la presse ("Avenir du Cantal", 28 novembre 1892) ; 67-73. Amagat (Louis) ; 67. Notice biographique, jusqu'en 1882 ("Les hommes d'aujourd'hui", n° 182, s.d. (1882), 4 pages, 1 portrait humoristique) ; 68. Au sujet du procès en diffamation intenté par Amagat au directeur de la "Haute-Auvergne" (coupure de journal, 8 janvier 1890) ; 69. Au sujet de l'affaire Amagat contre Mary-Raynaud (coupure de 1^{er} "Avenir du Cantal", 2 février 1890) ; 70. Annonce à la Chambre, par le président de la mort d'Amagat (séance du 7 juillet 1890, copie) ; 71. Article sur Amagat (copie de 1^{er} "Illustration", 12 juillet 1890) ; 72-73. Regrets à l'évocation de sa mort (coupures du "Moniteur", 28 juillet et 5 novembre 1891) ; 74-87. Bastid (Adrien) ; 74-79. Circulaires aux électeurs (1880, 1881 et s.d. ; copies) ; 75-77. Du 5 Août 1881 : ce qu'il a fait en tant que député ; 80-86. Coupures de journaux (1890-1891) ; 80. Il est nommé secrétaire du groupe agricole républicain ("Avenir du Cantal", 26 Janvier 1890) ; 81. Il n'est pas franc-maçon, contrairement à ce qu'a annoncé le "Moniteur du Cantal" (Idem, 29 Janvier) ; 82-83. Son mariage avec Aimée Devès, fille du sénateur ; 82. Annonce ("Le Figaro", 20 Juillet 1891) ; 83. Réflexion du "Gaulois", reproduite dans le "Moniteur du Cantal" du 25 Juillet, relativement à

l'attitude de la plupart des hommes politiques conviés à la cérémonie, qui s'étaient abstenus de pénétrer dans l'église ; 84. Remerciements de l'élu du canton de Laroquebrou (20 Octobre 1891) ; 85-86. Fête à Laroquebrou en l'honneur du conseiller général (21 Octobre) ; 87. Note intéressant la famille ; 88-89. Bory (Armand) ; 88. Coupure de la "Dépêche" du 25 Octobre 1891 : sur la proposition du député de Saint-Flour, une collection de tableaux d'histoire naturelle est accordée à l'école de garçons de Paulhac ; 89. Son portrait ; 90. Brun (Fernand) : notice (coupure de journal, vers 1900) ; 91-100. Castellane (marquis Antoine de) ; 91-94. Lettres autographes (1872-1892) ; 94. Liste de ses ouvrages, renseignements sur les portraits de son père et de son grand-père (15 Janvier 1892) ; 95-100. Coupures de journaux ; 95. Annonce (1890) de la mort d'Antoine d'Orléans, duc de Montpensier, fils du roi Louis-Philippe, qui possédait des domaines en Auvergne et avait été le parrain de Castellane ; 96. Sur Castellane : biographie, l'écrivain, ses ascendants ("Le Gaulois", 20 Septembre 1890, une colonne) ; 97. Reproduction de l'article précité ("Moniteur du Cantal", 2 Octobre) ; 98-99. Obsèques de la marquise douairière de Castellane ("Le Gaulois", 16 Octobre 1890, et reproduction dans le "Moniteur du Cantal") ; 100. Notice sur le comte Boniface de Castellane, fils d'Antoine (coupure de journal, 1895) ; 101. Chanson (Antoine) : annonce de sa nomination à la présidence du tribunal d'Issoire (1891) et notice sur le maire de Saint-Flour et sur le député (coupure de journal, 33 lignes) ; 102-104. Lascombes (A.) : coupures de journaux ; 102-103. Intervention à la Chambre dans la discussion du budget de l'agriculture, pour demander, notamment, qu'on encourage comme les plus utiles et les plus efficaces les concours spéciaux où l'on n'expose que des animaux d'une race spéciale, dût-on, pour en augmenter le nombre, diminuer celui des grands concours régionaux ("La Dépêche", 15 Novembre 1891) ; 104. Les résultats obtenus (Article de Louis Bonnet intitulé "Les concours spéciaux", 10 Juillet 1892, une colonne) ; 105-107. Mary-Raynaud ; 105. Sur le "scandale financier et parlementaire" qu'a été la fuite du député de Saint-Flour, directeur de la Banque d'État (Extraits copiés de journaux, 6-7 Décembre 1890) ; 106. Vente de son mobilier (Coupure du "Moniteur du Cantal", 28 Février 1891) ; 107. Il serait à Montréal (Canada) ("La Dépêche", 12 Novembre 1891) ; 108. Peschard (Jean-Antoine-Gabriel) : copie de son extrait de naissance (2 Avril 1861) ; 109. Salvy (Firmin) : notice biographique (une page détachée de H. Lauzac, "Galerie historique", 1870-1872) ; 110. Teissèdre (Henry) : notice biographique par L. Bourne ("Le Parlement illustré", 1881, 3 colonnes).

27 J 193

François Armand (1734-1812), député du Cantal sous la Révolution

Dates : 1700-1847

Description physique : Notes et correspondance originale

1-3. Extrait de naissance (9 Mai 1734) : deux copies, lettre d'envoi
 4-13. Journal d'Armand (copie) ; 4-6. Sa biographie (1734-1782) ; 6-9. Sur sa famille : notes d'état civil, notes généalogiques (1700-1810) ; 10-11. Son testament (29 Janvier 1807) ; 12-13. Trois lettres de son oncle, le chanoine Armand (1756-1758)
 22-29. Lettres reçues par Armand (1757-1769) ; 22. De Tournadre (Clermont, 1757) ; 23. Du sieur de Prades (Prades, 1758) ; 24-27. De Tournadre (Clermont, 1758-1759, cachets de cire rouge) : où il est question, notamment, d'un certain Récolène ; 28. De Besse (Aurillac, 1768, cachet de cire rouge) : au sujet d'un appartement donnant sur la Promenade des Fossés ; 29. De Jean-Baptiste Vacher de Tournemire (Mauriac, 1769) : affaire intéressant le Collège d'Aurillac et un de Saint-Martial, prieur de Drugeac, représenté par M. de Saluces
 30. Bail d'un appartement sis à Aurillac, rue d'Aurinques, loué à Armand par la dame Lescure, veuve Serieys (15 Janvier 1770, signature d'Armand)
 31-42. Lettres reçues par Armand, avocat à Aurillac (1770-1772) ; 31. De Chabrol (Riom, 1770) ; 32-42. De Falvelly (Mauris, 1770-1772) ; 33. Différence entre les contrôleurs des guerres ordinaires et les contrôleurs des guerres provinciaux (travail, traitement, etc. ; 1770) (Falvelly est contrôleur ordinaire) ; 35-42. Retransmission de nouvelles de la Cour et des Parlements : conflit entre le Roi et les Parlements, liquidation d'offices, etc. (1771-1772) ; 43. Extrait de mariage d'Armand avec Anne-Amable Cassière (27 Août 1772, copie)
 44-60. Lettres reçues par Armand, avocat à Aurillac (1773-1778) ; 44. De Falvelly (Mauris, 1773) ; 46. De Tournadre, avocat du Roi (Clermont, 1773) : en faveur de Duclos, de Saignes, débiteur des missionnaires de Salers ; au sujet de sa charge d'avocat, qu'il laisserait pour 7000 livres ; 47. De Falvelly (Mauris, 1774) ; 48-55. D'un correspondant non identifié (s.d.) ; 48. Copie d'une lettre de Louis XVI à Maurepas du 11 Mai 1774 ; 49-51. "Voeux de la nation française pour son jeune roi Louis XVI jetés dans le carrosse de S.M. au Bois de Boulogne" (copie) ; 51. "Deux mauvaises épitaphes (pour Louis XV) dont l'auteur mériterait une punition" (copie) ; 51-52. Commentaire et extrait copié de l'oraison funèbre de Louis XV par le chanoine Bernard ; 52-54. Ode sur l'avènement de Louis XVI, par l'abbé de Barruel (copie) ; 55. Sur

l'ancien et sur le nouveau Parlement de Paris ; 56-57. De Falvelly (Mauris, 1774 et 1776) ; 57 Bis. De Falvelly père (probablement 1775) : Beaumarchais "vient de mettre au Théâtre-Français une petite pièce intitulée Le Barbier de Séville... (qui) a fait le plus grand plaisir lorsqu'on l'a annoncée... ; (mais) la Cour a défendu qu'elle fût jouée, et elle ne l'a pas été" ; 58. De Combelle, prieur d'Allanche (1776, cachet de cire rouge) ; 59. De Delzons (peut-être 1777) ; 60. De Falvelly (Mauris, 29 Octobre 1778) : annonce d'un envoi de châtaignes, "aussi chères à Mauris qu'à Aurillac, quoique nous soyons la capitale de la châtaigne" (indication du prix)

61. Liste de remèdes fournis à Armand, avec les prix (1778-1785)

62-65. Notes concernant Armand de 1779 à 1785 ; 63. Il achète, pour 4500 livres, la maison Pépin, rue des Forgerons, acquise en 1780 de Jacques Pipy, marchand (précisions sur son emplacement) (26 Octobre 1782)

66-69. Lettres reçues par Armand, avocat à Aurillac (1783-1784) ; 66-67. Listes de plats fournis à Armand par le traiteur Champanet, avec les prix en regard (1783 et 1784) ; 68. De son neveu Chauvel (Riom, 1784, cachet de cire rouge) ; 69. Au sujet du paiement de 24 livres, montant de 2 charrettes de foin livrées à Armand (1784) : écrit au dos d'une carte à jouer ("Charle", roi de cœur)

70-92. Notes sur le député de 1789 à 1794 (Voir aussi 14-21) ; 73. "Ne soyez pas étonnés que l'Auvergne n'ait député que des gens de loi ; il n'y a qu'eux qui savent lire et c'est tout ce qu'eux-mêmes savent faire" (Almanach des députés à l'Assemblée Nationale, 1790) ; 75. Au sujet de la division du département du Cantal en districts (1790, extrait des Archives parlementaires) ; 91. Arrestation d'Armand (16 Pluviôse An II) ; 92. "Cet homme irréprochable, que l'on conduisait alors en réclusion à Montauban,... vient d'être nommé maire d'Aurillac (le 23 Brumaire An III) par le représentant du peuple Musset d'après le vœu unanime du peuple" ("La Révolution du Cantal", p. 29)

93-98. Lettres d'Armand (1789-1790) à Truel, son mandataire à Aurillac ; 93. Versailles, 28 Mai 1789 : en ce qui concerne les États-Généraux, "rien n'égale leur lenteur" ; au sujet de ses intérêts à Aurillac, notamment d'une maison dont il est propriétaire ; 94-95. Versailles, lettre commencée le 13 Juillet 1789 et terminée le 15, en pleine effervescence populaire : récit succinct des événements survenus dans la capitale ; 96-97. Versailles, 15 Août et 29 Septembre 1789 : affaires diverses ; 98. Paris, 6 Août 1790 : un passage sur Hébrard, son collègue, mais non son ami ; travaux de l'Assemblée ; "les finances sont ... dans le plus grand désordre"

99-132. Lettres reçues par Armand (1789-1791) ; 99. Mémoire du traiteur Champanet (18 Mars 1789) ; 100. De son confrère Lapeyre de Saint-Martin (Aurillac, 16 Juin 1789, cachet de cire rouge) : au sujet, notamment, de l'union de l'abbaye d'Aurillac à l'évêché de Saint-Flour ; 101. De Marduel, curé de Saint-Roch (Paris, 22 Septembre 1789) ; 102-103. De Broquin, maire de Saignes (Saignes, 1er Février et 1er Mars 1790 ; copies) ; 102. Nécessité de l'établissement d'un tribunal Inférieur et d'un chef-lieu de canton à Saignes, siège d'une justice seigneuriale qui s'étendait sur 11 paroisses ; 102-103. Remerciements à Armand pour avoir fait de Saignes le chef-lieu d'un canton. Les habitants des paroisses de Beaulieu, Champs, Lanobre, Marchal et Trémouille, qui étaient dans l'intention de demander leur réunion au chef-lieu de canton de Saignes, à cause de la difficulté des communications avec Riom-ès-Montagnes, viennent de donner leur adhésion pour être du canton de Latour, dans l'élection de Clermont ; 105. De l'abbé Drappeau, professeur au Collège d'Aurillac (s.d.) : raisons pour lesquelles il croit n'être pas tenu au serment prescrit par le décret du 26 Décembre 1790 ; 106-117. De Marduel, curé et maire d'Airaines (Somme), frère du curé de Saint-Roch (Mai 1790-Mars 1791) : contre les survivances des abus de l'Ancien régime ; 106-109. Lettres adressées d'Airaines ; 106. A propos du logement des soldats chez l'habitant (7 Mai 1790) ; 107. Contre la cupidité ecclésiastique (28 Mai) ; 108. Contre l'ancien clergé et en faveur des ouvriers (14 Juin) : l'Assemblée n'a-t-elle pas "trop respecté d'injustes préjugés en donnant si peu aux ouvriers... et trop aux successeurs des apôtres qui auront tant de vicaires !" ; 109. Sur le Champart (21 Juin 1790) ; 110-114. Lettres adressées de Lyon ; 110. La ville "veut bien l'émission d'assignats, mais non pas pour avoir cours dans le commerce, seulement pour servir au paiement des biens nationaux" (18 Septembre 1790) ; 111. "... Le véhicule le plus puissant des assignats est la vente des biens nationaux..." (25 Octobre) ; 112. Sur le culte des reliques et ses abus (s.d.) ; 113. Critique de la conduite du "ci-devant chapitre noble" de Lyon (24 Novembre) ; 114. "Les biens nationaux se vendent très avantageusement" (5 Décembre) ; 115-117. Lettres adressées d'Airaines ; 115-116. Au sujet de l'arrivée à Airaines, à la demande du Directoire du département, de 30 cavaliers et de 2 commis aux aides pour y "rétablir la perception des impôts indirects" et "soumettre les contribuables à l'exécution des lois" (2-4 Janvier 1791) ; 117. Sur "la conduite plus qu'équivoque des président et vice-président du Directoire du département de la Somme" (18

Mars 1791) ; 118. De l'abbé Drappeau, professeur au Collège d'Aurillac, qui refuse de prêter le serment exigé des ecclésiastiques fonctionnaires publics et dont certains membres de la municipalité n'ont pas voulu le dispenser (11 Février 1791, indication de son traitement) ; 119-127. De son confrère Lapeyre de Saint-Martin (Aurillac, 1791) ; 119. Affaires diverses ; il veut acheter des biens nationaux (22 Février) ; 120. Au sujet d'une adresse du Directoire du district d'Aurillac au Comité de Constitution demandant que l'Assemblée électorale pour la nomination de l'évêque de Saint-Flour soit tenue à Aurillac (Idem, cachet de cire rouge du district) ; 121. Lapeyre n'a pas été étonné de la décision du Comité de Constitution rejetant la demande du Directoire du district ; il se plaint de la surcharge du département dans la répartition des impositions (14 Mars 1791) ; 123. Affaires diverses ; au sujet de son oncle, ancien prêtre filleul de l'église de Saint-Martin (19 Juin) ; 124. Affaires diverses ; il est sans réponse d'Hébrard, à qui il a demandé d'appuyer une pétition de son oncle, l'abbé Chablat, ancien curé de Saint-Martin-Cantalès, qui sollicite une pension ; Il envoie à Armand la liste des électeurs du canton d'Aurillac nommés le 19 Juin 1791 (21 Juin) ; 125. La liste précitée (indication des professions) ; 127. Depuis 1774, Lapeyre a exercé les fonctions de procureur du Roi de l'Élection d'Aurillac ; cet office, qui lui a coûté 22 000 livres et dont il ne retirera qu'une partie, se trouvant supprimé, il voudrait être nommé commissaire adjoint au tribunal criminel du Cantal, dont Hébrard est le président (13 Septembre 1791) ; 128. De Coubebaisse, vétérinaire à Aurillac (1er Mars 1791) ; 129. Invitation (imprimée) à assister à un exercice sur les mathématiques au Collège Sainte-Barbe (Paris, 14 et 15 Avril 1791) ; 130. De Duclos d'Entremont (Aurillac, 5 Juin) : il demande à Armand de faire procéder à la liquidation de son office de conseiller lieutenant assesseur criminel au siège de Viv ; 131 recto. Billet d'un miroitier (Paris, 24 Septembre 1791) ; 131 verso. De la main d'Armand : brouillon de lettre en faveur d'Antoine Lapeyre, "qui a exercé pendant 25 ans la profession d'avocat avec destruction au présidial d'Aurillac, qui était un des plus considérables du royaume" ; 132. Rousselot fils, de Mauriac, qui a perdu sa place de commis de la Marine à Cherbourg (indication de ses appointements), demande à son compatriote Armand un prêt de 200 livres (Paris, 24 Octobre 1791)

133-134. Lettre d'Armand ; 133. Au sujet de la vente de ses maisons d'Aurillac (Paris, 15 Juillet 1791) ; 134. A Combette, prieur à Landeyrat (s.d.)

135-160. "Observations (imprimées) sur la surcharge du département du Cantal relativement à l'impôt, par M. Armand, député" (s.d., 1791) ; 135. "Le séjour des neiges, pendant plus de 6 mois, rend un tiers de son territoire inhabitable. Un tiers, hérissé de rochers et de sommités inaccessibles, n'est susceptible d'aucune espèces de productions" ; 137. "Hé bien ! cette contrée, la moins étendue, la moins peuplée, la moins fertile et la moins commerçante, était celle qui payait le plus d'impôts" ; 138. "M. Detrudaine, comparant ces infortunés habitants à des mulets, disait que plus ils étaient chargés, et mieux ils allaient" ; 139. "Il existe des paroisses dans lesquelles les produits des fonds sont absorbés par les contributions ..." ; 139-140. Par exemple Brageac (détail des produits et des Impositions en 1788) ; 141. Second exemple : Veyrières (Idem) ; 142-143. Sur les intendants ; 142. On se demande comment ces administrateurs avaient pu perdre de vue que cette province s'était rédimée plusieurs fois, par des taxes, de l'impôt du sel, dont elle fait une forte consommation pour les bestiaux, la fabrication des fromages et la salaison des viandes, qui font la nourriture ordinaire des habitants des montagnes" ; 143. "Fixés dans la Basse-Auvergne..., au milieu d'un tourbillon d'adulateurs et de favoris, (les intendants) n'étaient connus des habitants des montagnes que par le despotisme qu'ils exerçaient sur eux et les fléaux qu'ils y versaient" ; 145-148. Iniquité de l'estimation du produit des terres et de celui des prés ; 146. Prix du froment et du seigle au marché d'Aurillac (milieu du XVIIIème siècle) ; 147. Prix du foin (idem) ; 149. D'où émigration : "... plus de 3000 familles se sont établis pour toujours en Espagne" ; 151-160. Aperçu de la surcharge du département, d'après les bases communes

161-172. Correspondance active et passive d'Armand (31 Mai 1791-1er Juin 1812, copies ou analyses, 1 cahier) ; 162. A son neveu (Paris, 6 Septembre 1791) : "L'acte constitutionnel a été présenté au Roi..." La réponse du Roi "était exprimée d'un air qui démontrait la plus grande satisfaction. Je puis le certifier, puisque j'avais accompagné la députation...J'espère que l'acceptation viendra dans la semaine, elle achèvera la Révolution..., rétablira le crédit et rendra peut-être une partie du numéraire à la circulation" ; 164. De "son ancien camarade d'infortune" Mialaret (Montauban, 17 Brumaire An IV) ; 167. De la citoyenne Lastic-Depradt (Blesle, 4 Février 1798) : "Tous les biens de mes enfants ont été vendus..., j'ai des reprises sur ces biens..." ; 169-172. Correspondance de Joachim-Nicolas Chevalier Dufau, ancien capitaine de gendarmerie, avec son oncle Armand (1806-1812 ; 45 lettres, généralement d'affaires, transcrites ou analysées)

173-174. Armand, haut-juré du département du Cantal, est mandé à Orléans par les grands-juges de la Haute Cour nationale (copies de lettres, Avril-Mai 1792)

175-183. Lettres reçues par Armand (1792-1793) ; 177. De Falvelly fils, devenu avocat en titre (s.d., cachet de cire rouge) ; 178. Imprimé à en-tête de l'"hôtel du roulage national de France", annonçant à Armand, haut-juré, à Orléans, l'envoi d'une malle (Paris, 4 Juin 1792 ; Indication du prix du transport) ; 180. De Peuvergne (Paris, 28 Novembre 1792) : "La grande affaire du Roi est à l'ordre du jour, elle traînera encore longtemps, il y a deux séances par semaine consacrées à cette affaire majeure. La cherté des grains a occasionné des insurrections dans plusieurs départements, et notamment dans ceux d'Eure-et-Loir, Loi-et-Cher et Seine-et-Marne ; la Convention y a envoyé des commissaires pour rétablir l'ordre en attendant qu'elle puisse donner une loi sur les subsistances, que les circonstances nécessitent chaque jour" ; 181. Du même (Paris, 22 Mars 1793) ; 182-183. De Boschâtel "le plus jeune" (Saint-Genès (Gironde), 1793, cachet de cire de la poste aux lettres)

184-186. Lettres d'Armand (1793) ; 184. Réponse à Boschâtel (10 Mars) ; 185. A Coffinhal, membre du tribunal de Cassation à Paris (Aurillac, 31 Mars 1793) ; 186. A Molinier, avoué près le même tribunal (Idem)

187-194 Bis. Lettres reçues par Armand (1793-Messidor An II) ; 187-188. De Boschâtel, curé de Saint-Genès (Gironde) (1793) ; 188. Prix de quelques denrées : volailles, oeufs, beurre, viande, pain (27 Juillet 1793, cachet de cire rouge) ; 189. Quittance de 24 livres pour l'abonnement d'Armand au "Logographe" (Saint-Flour, 19 Avril 1793) ; 191. D'un ami (10 Floréal An II) : à un intime de ce dernier est due une rente par le ci-devant marquis de Lignerac, duc de Caylus ; ce dernier a aliéné une grande partie de ses biens, notamment à un d'Anglard de Bassignac, et, depuis 2 ans, la rente n'est plus payée ; il s'agit de savoir si les biens de Caylus sont devenus nationaux, si Bassignac est toujours en possession de ses biens ; 192. Brouillon de la réponse d'Armand à la lettre précédente (21 Prairial) ; 193. De Roquemaurel, propriétaire du domaine d'Espinassol (Ytrac) (1er Prairial An II) : "Malheureusement père d'un émigré", il a été mis en arrestation avec sa famille dans son petit appartement d'Aurillac, après avoir été "volé" et "pillé" ; et cependant il est séparé d'avec son fils depuis plus de 11 ans, il n'a reçu aucune nouvelle de lui depuis son émigration, enfin il possède un certificat municipal attestant qu'il s'est toujours comporté en bon citoyen ; 194. De C. Parieu-Puechmège (Aurillac, 5 Messidor An II) : au sujet de la vente des maisons d'Armand ; indication du prix de quelques matériaux de construction (chaux, sable) ; 194 Bis. D'Andurand, après l'arrestation d'Armand (Messidor An II)

195. Adresse à la Convention signée, notamment, par Armand, maire et président de l'Assemblée des sections réunies à Aurillac (peu après le 9 Thermidor An II, copie d'imprimé) ; 196-207. Lettres reçues par Armand (An II-An III)

196. De Verdier-Dubarrat (Clermont-Ferrand, 23 Fructidor An II)

201. De la dame Peyrac-Jugeals (Maison de justice d'Aurillac, 14 Brumaire An III) : "Le sacrifice... (des) préjugés exigé par la Révolution m'a moins coûté qu'on ne se le persuade. Il fallait la perspective effrayante d'un long esclavage pour me forcer à le prévenir par une disparition de la ville". Elle avait projeté de se rendre à La Bontat, commune de Saint-Ilvide, auprès de son frère infirme. A peine est-elle partie qu'on l'arrête. "Viens à mon secours, écrit-elle à Armand, aide-moi à briser mes fers... et vive la république nue et indivisible"

202. De Teillard-Cresponès (Murat, 14 Brumaire An III) : affaire de la commune de Murat avec l'émigré La Roche-Lambert, un domaine ayant été formé par les ascendants de ce dernier aux dépens des communaux appartenant aux habitants

204. De Champflour-Loradour (Clermont, 23 Nivôse An III) : demande d'aide pour sa radiation de la liste des émigrés

205. D'un reclus à Saint-Joseph (9 Pluviôse An III) : "Avec un quart de pain, il n'est pas possible de vivre"

206. De Guanilh (Murat, 17 Pluviôse An III), au citoyen Armand, maire de la commune d'Aurillac : "Je suis fâché de ne pouvoir remplir les vœux de la commune d'Aurillac pour approvisionner son marché. Je sais que d'après la loi, le commerce du blé est libre, mais je crois aussi que, dans les circonstances présentes, il ne serait pas prudent à un particulier de la mettre en exécution. Dans un temps plus favorable, vous pourrez disposer de mes services"

208. Lettre d'Armand au citoyen Delmas, homme de loi à Montsalvy (1er Germinal An III)

209-219. Lettres reçues par Armand (An III) ; 209. De Barral de Fontanges (Aurillac, II Germinal), "au citoyen maire de la commune d'Aurillac" : il demande un certificat de civisme pour 17 mois passés hors d'Aurillac à partir du 5 Décembre 1791, date de son départ pour Lyon, muni d'un passeport ; 210-212. De Bertrand (Paris, An III) ; 210. Le Comité de Sûreté générale pense qu'il n'y a pas lieu d'envoyer en ce moment un représentant du peuple dans le

Cantal (20 Germinal) ; 213. Guillaume Besse, lieutenant à l'armée des flottes de Cherbourg et de Brest, demande des nouvelles de son père, Jean Besse, négociant à Aurillac, rue du Rieu (24 Germinal An III) ; 217. De Charmanière (Murat, 27 Juin 1795 vieux style, cachet de cire rouge) ; 218. De Géraud Beauclair (s.d.), en arrestation avec sa famille dans sa maison d'Aurillac : aperçu de sa vie politique, preuves de son civisme, "il est le premier qui a acquis des biens nationaux dont il a devancé les paiements" ; 219. Enveloppe de la lettre ci-dessus, avec cachet de cire rouge

220. Brouillon d'une lettre d'Armand au représentant Musset en faveur de Géraud Beauclair, qui doit recouvrer une liberté "qu'il n'a jamais mérité de perdre" (s.d.)

221-224. Correspondance active et passive d'Armand (copies, une feuille double) ; 221. A son neveu (18 Messidor An III) : affaires diverses ; 223. Lettre signée Delzons (s.d.)

225. Copie d'un arrêté municipal aux termes duquel, vu le certificat de deux officiers de santé, il sera délivré à Armand, maire d'Aurillac, un passeport pour se rendre au Mont-Dore (22 Messidor An III)

226. Procès-verbal d'une délibération de la municipalité de Saint-Pierre-le-Moûtier (Nièvre) relative à une plainte du député Armand, à qui des chevaux de poste avaient été refusés pour continuer sa route (8 Brumaire An IV, cachet de cire de la municipalité)

227-233. Lettres reçues par Armand (An IV) ; 227. Lettre non signée (Gaillac, 18 Floréal) : "Ces pauvres mandats (les "mandats territoriaux", nouvelle espèce d'assignats) sont morts avant d'être nés, nous ne les connaissons pas encore dans ce pays-ci..., tout s'y fait en argent ; à la vérité personne n'ose ni vendre ni acheter tant on a peur d'être attrapé... Depuis quelques jours le temps est fort variable ; le 1er de mai le pays fut couvert de neige..." ; 228. Copie d'une lettre de Dolivier relative à un complot formé à Aurillac par une "bande de brigands à la tête desquels sont Hébrard et Boudier (ainé)" et à une pétition "qu'ils doivent adresser au Directoire et au Ministre, dans laquelle ils prétendent que l'administration (du département) n'est composée que de chouans..." (Aurillac, 19 Floréal An IV). Brouillon de la réponse d'Armand au verso (6 Prairial) ; 229. De Vanel fils aîné, sur le même sujet (Aurillac, 27 Floréal) : "Fouché de Nantes a passé ici il y a à peu près quinze jours, on dit qu'il vit Hébrard et quelques autres amnistiés..." ; 230. De Guitard, sur le même sujet (Aurillac, 28 Floréal) ; 231-232. De Jalenque (1er et 12 Prairial, Maurs ?) : sur la situation politique à Montauban, Figeac, Aurillac, Maurs ; 233. Lettre non signée (Aurillac, 5 Prairial) : objets divers : situation politique, passage de Fouché à Maurs, vente des biens nationaux, etc.

234. Brouillon d'une lettre d'Armand concernant une pétition de la commune d'Aurillac relative à l'emplacement des tribunaux civil et criminel du département du Cantal (28 Ventôse An IV)

235-244. Lettres reçues par Armand (An VII-An VIII) ; 235-237. De la Dame Pommereval-Beauclair (Aurillac, An VII) ; 238. De son ancien confrère Meymat (Aurillac, 12 Germinal An VII) : il vient d'acheter "la maison et le jardin de la tour au fond du Gravier" ; 239. De son ami Desaurières (Maurs, 18 Thermidor An VII) ; 242. De son concitoyen Prax (Aurillac, 7 Floréal An VIII) ; 243-244. De Saint-Martial de Conros (s. d., An VIII)

245-246. Notes de la main d'Armand relativement aux biens et aux dettes de Saint-Martial de Conros (s.d.)

247-255. Copies de lettres relatives à l'inscription sur la liste de notabilités du département du citoyen Armand, nommé juge au tribunal d'appel de Riom (copie de l'ordonnance de nomination du 28 Floréal An VIII), domicilié à Aurillac (An VIII-An X, Archives nationales)

256-258. Lettres reçues par Armand (An IX) ; 257-258. De son ancien collègue Duclaux (Mauriac, cachets de cire rouge)

259-263. Lettres d'Armand (An VIII-An XII) ; 259. A Guitard, homme de loi, officier municipal à Aurillac (Paris, 15 Ventôse An VIII) ; 260. A son neveu Chevalier, capitaine de la gendarmerie du Cantal, à Aurillac (Riom, 14 Messidor An IX)

264-277. Lettres reçues par Armand (An X-An XIII) ; 264-266. Billets et lettre de la mairie de Riom invitant Armand à loger deux militaires ou à participer à une souscription (Ventôse An X) ; 269. Liste de fournitures vendues à Armand, notamment des tissus, avec les prix (An XI) ; 271-275. De Brieu de, médecin (Paris, An XII) : lettres d'affaires

278. Brouillon d'une lettre d'Armand : il sollicite la Légion d'honneur, sa carrière

279-282. Lettres reçues par Armand (1806-1810) ; 279. De son confrère Falvelly (9 Avril 1806) : affaire de la dame de Lestrade, fille de feu Boissou, avocat au Parlement de Paris, originaire de Marcolès, contre la dame de Rivo, de Vic, ou la dame Vachon, sa fille ; 280. De son parent Farradèche, magistrat de sûreté au tribunal de Murat (19 Octobre 1806) : demande de recommandation ; 281. De son ami et ancien collègue, le député Pénieres (Valette (Corrèze), 16 Juillet 1808) : au sujet d'un jugement, contesté, du tribunal d'Aurillac ; 282. De son neveu

Chevalier (Mauriac, 8 Novembre 1810) ; Affaires diverses (biens d'Armand) ; Sur le nouveau préfet, le baron de Lachadenède, arrivé à Aurillac la veille de la Toussaint : "La noblesse, dit-on, lui a donné à dîner chez M. Lacamp et tous les émigrés s'empressent de lui aller faire leurs cours, ayant été leur confrère..." ; "On fait afficher à Aurillac et à Mauriac des listes contre les prétendus marchands de conscrits dans lesquelles M. Lalo est compris, il s'en est plaint au magistrat de sûreté..."

283-286. "Discours prononcé par M. Guitard. substitut du procureur impérial près le tribunal de 1ère instance de l'arrondissement d'Aurillac, le 22 Mai 1811, à l'installation de ce tribunal par M. Armand, conseiller de la Cour impériale de Riom, nommé commissaire à cet effet par arrêt du 11 Mai" (copie d'imprimé) : sur la justice révolutionnaire et sur la nouvelle organisation judiciaire depuis le 18 Brumaire

287. Procédure : notes sur un jugement prononcé contre Armand, et duquel il fit appel, relativement à l'accusation qu'il porta contre François Flour d'être l'Individu qui l'avait chargé de coups de bâton, le 8 Septembre 1811, "au point que sa vie a couru les plus grands dangers et que sa santé n'en est pas encore rétablie" (Mars-Mai 1812)

288. Extrait de décès d'Armand (27 Juin 1812, copie)

289. Notice nécrologique ("Bulletin administratif, judiciaire et politique du département du Cantal", n° 31-1er Août 1812, p. 307-308)

290-296. Famille d'Armand ; 290. Note sur les Cassière au XVIIème siècle ; 291-296. Notes et documents sur les Armand (1722-1847)

297-318. Papiers Armand : divers ; 297. Frais des provisions de l'office de trésorier de France à Riom (s.d.) ; 298. Pièce de procédure intéressant le sieur Veyssier, marchand à Pleaux (1782, 7 pages) ; 301. Carte d'entrée à l'Assemblée Nationale, tribune des suppléants, valable pour une personne ; 302. Billet écrit au dos d'une carte à jouer (s.d.) ; 303-305. Cartes de commerçants à Paris ; 306. Menu de banquet à Paris, "Au Ambigu", avec prix (s.d.) ; 307-309. Cartes d'entreprises de roulage et de messageries à Paris ; 310. Itinéraire tarifé d'Orléans à Auxerre et d'Auxerre à Autun (1792 ?) ; 311, Liste de livres "au rabais" chez un libraire de Paris (31 Décembre 1792, indication des prix) ; 312. Liste de livres à vendre chez les citoyens Lapeire à Aurillac (peut-être 1792) ; 313-318. Listes des membres des tribunaux du Cantal et du Puy-de-Dôme (s.d.) ; 313. Saint-Flour, Aurillac ; 314. Murat, Mauriac ; 315-316. Riom (Le nom d'Armand y figure) ; 316. Clermont-Ferrand ; 317. Issoire, Thiers ; 318. Ambert.

27 J 194

Jean-Baptiste Carrier (1756-1794)

Dates : 1756-1872

1-39. Lettres et écrits de Carrier (1792-An II) ; 1. A un ami, homme de loi (Paris, 16 Octobre 1792, copie) : Au sujet des droits de la veuve Mauries sur des biens sis à Saint-Cirgues-de-Jordanne et judiciairement acquis par le sieur Chapsal, de Mandailles ; Remarques sur le prix de certains offices dans le Cantal ; 2. En faveur de Joseph Vigier, commandant de la citadelle de Perpignan (lettre autographe, s. d.) ; 3. Lettre adressée, probablement, à J. -B. Milhaud (s. d., lithographie) ; 4. Au ministre de la justice (s. d., lithographie) ; 5-6. Pages détachées d'un catalogue de lettres autographes : mention d'un arrêté de Carrier portant que désormais la navigation de la Loire sera libre (2 Primaire An II) et d'un décret de la Convention, signé par Carrier, allouant à une femme une somme de 300 francs pour l'indemniser de la maladie qu'elle avait contractée en prison (4 Prairial An II) ; 7-35. "Liste des gens suspects, contre-révolutionnaires et conspirateurs du district d'Aurillac, département du Cantal" (15 Prairial An II, 1 cahier in-f°). Cette liste de personnes à arrêter, dont les noms, qui suivent, sont accompagnés de notes politiques plus ou moins compromettantes, a été écrite par un secrétaire et annotée, datée et signée par Carrier ; 7. Falvelly, ancien administrateur du département ; Devèze, ancien procureur du Roi, ancien procureur-syndic du district d'Aurillac ; Vacher, dit Bourlanges, fils d'un subdélégué de Mauriac ; 8. Alta-roche, ancien président du département ; Vaissier, ex-prêtre, membre de l'administration du département ; Dolivier, membre de l'administration du département ; 9. Rames, ancien administrateur du département ; Ganilh, administrateur du département ; Desprats, entrepreneur de la confection des routes ; Lafon, ancien juge au tribunal criminel du département ; 10. Delzons, juge au tribunal du district d'Aurillac, et Delzorts-Labarthe, commissaire national, (beaux-frères d'Hébrard), ont été rayés de la main de Carrier, ainsi que les notes les concernant (Cf. Note de J. Delmas, ci-après, 42) ; Delolm-La Force, ancien président de l'élection d'Aurillac ; Delolm-Nozeyrolles, ancien garde du ci-devant Roi ; 11. Capelle, ancien mousquetaire, oncle d'un émigré ; Lagarde père, ancien chevalier de Saint-Louis, parent d'émigrés ; Verdier, dit Dubarrat, et sa femme, dont le fils est émigré ; 12. Roquemaurel père, dit Despinassol, père d'émigré ; Boschatel père et ses fils, appelés Lamartinie, ayant des fils et frères émigrés ; Durieu, agent des affaires de la ci-devant maison de Conros ; La ci-devant veuve de l'ancien baron de Conros d'Aurillac, ayant ses trois

fils et tous ses gendres émigrés ; 13. La ci-devant dame de Barral, veuve Fontanges, ayant son fils émigré ; Crozet père, ci-devant d'Hauterive, ancien procureur du Roi, ayant deux ou trois fils émigrés ; La nommée Saint-Silvestre, femme dudit Crozet ; La nommée Lachenaye, femme de Crozet, dit Laplaze, émigré ; 14. Crozet, dit Dubuy, ex-prêtre, ayant tous ses frères émigrés ; La nommée Vigier Dorsset, veuve Niessel, ayant fait émigrer deux de ses fils ; Niessel fils, ancien Maltais, ayant deux frères émigrés ; Cailhac, dit Beauclair, et sa femme, anciens nobles ; Cailhac-Beauclair, dit Lagrilière, ex-noble ; 15. Carbonat père, ex-noble, ayant fait émigrer son fils aîné ; La nommée Maffre, veuve Delzons, ancien conseiller, et ses deux filles ; Lachenaye, dit Monteilly le boiteux, ci-devant noble, frère d'un émigré ; La veuve Lachenaye et sa fille boiteuse, ayant un fils et un frère dans l'émigration ; 16. La nommée Veyrines, femme Couderc, Anne Veyrines, sa soeur, et Veyrines, leur frère, ancien chanoine à Saint-Chamant ; Canteloube-Marmiers et sa femme ; Jugeals, Veillant-Labontat et la nommée Veyrac, sa femme, ex-nobles ; Cambefort, dit Monçau, ex-lieutenant de gendarmerie ; 17. La femme du nommée de Giou, demeurant à Aurillac, rue du Prince : son mari qui avait émigré en Espagne, a trois frères émigrés ; Daubini, neveu de la femme de Giou, ancien conseiller au Châtelet ; La veuve Léron, demeurant à Aurillac, rue du Collège, ou dans la commune de Laroquebrou, veuve d'un ancien garde du Roi, ayant fait émigrer son fils aîné ; Léron, son fils cadet, dit Lavige, demeurant avec sa mère ; Laurus, ancien garde du Roi ; 18. Malroux, dit Dézorières, ancien avocat du Roi ; Esquirou, dit Puechmège ; Carrière, ex-conseiller, son fils aîné et la femme du père ; Lacarrière, ancien lieutenant-général ; Capelle, ancien conseiller ; 19. Maurel, notaire, et la nommée Baptistat, sa femme ; Les nommés Baptistat, tous les deux ex-prêtres ; 20. Larribe, ancien lieutenant particulier assesseur criminel ; Lolier, ancien homme de loi, frère de l'ancien curé d'Aurillac, émigré ; Lavalette, ancien prieur de Viescamp, oncle d'émigré ; Les nommées Establie, mère et fille ; 21. Laparra, ancien domestique de la ci-devant maison de Fontanges ; Mestrier, dit Lapierre ; Claux, ancien accusateur public ; Larguèze, médecin, et la nommée Parisot, sa femme ; 22. Brunon père, sa femme et son fils aîné : rayés par le secrétaire avant même qu'il ait inscrit la note les concernant (Cf. Note de J. Delmas, ci-après, 42) ; Jaulhac, médecin ; 23. Vanel, ex-curé ; Guitard, ancien gendarme ; 24. Larguèze, marchand, la nommée Gramet, sa femme, et leur fils aîné ; Cambefort-Mazic, homme de loi ; Devèze, homme de loi ; Pagès-Maimac, homme de loi ; 25. Déora, ancien juge de paix ; Delsuc, notaire ; Courbèze, homme de loi ; Alari, avoué ; Alari aîné, marchand d'Aurillac ; 26. Franiatte, expert ; Leigue, ancien chevalier de Saint-Louis ; Giraud-Bex, dit Balthazar, traiteur, et la nommée Valet, sa femme ; Deldevez, agent d'affaires des ci-devant maisons de Fabrègues et de la Serre, agent et émissaire de la plupart des ci-devant de la commune d'Aurillac, tous émigrés ou contre-révolutionnaires dans l'intérieur ; 27. Peitav, expert ; Sourniac, marchand, frère d'émigré ; Guitard père, ancien avocat du Roi ; Lasmoles, expert ; 28. Laborie, médecin ; Laquairie, commis au district ; La nommée Jugeal-Prallats, fille majeure ; La nommée Bastid, veuve Lachenaye, dite Lacondamine, femme d'émigré ; 29. La nommée Sarret-Fabrègues, femme Lacain, femme d'émigré ; La nommée San Marsal de Conros, femme d'Humières, épouse d'émigré, sœur de trois émigrés ; Cahouet, ingénieur en chef du département ; Perret et Guitard fils, ex-législateurs, à qui le secrétaire avait joint Gros, de Salers, et Salvage, de Saint-Martin, ex-législateurs, qu'il a rayés, reportant le nom de Gros à un article séparé (voir 30) et oubliant (?) celui de Salvage (Cf. Note de J. Delmas, ci-après, 42) ; 30. Gros, de Salers, ex-législateur (Cf. 29) ; Benoid, d'Allanche, et Teillard, de Murat : rayés de la main de Carrier, ainsi que la note les concernant ; Henry, de Saint-Flour, ex-législateur ; Vayron, de Saint-Flour, ex-législateur ; Perret, ex prêtre ; La veuve Perret, sa mère, et la nommée Perret, sa fille ; 31. Tous les individus de la famille de Sedaiges, dont tous les fils sont émigrés ; Delzangles, dit Faussanges, fils d'un secrétaire du Roi ; Tous les individus de la famille de Fargues, dont tous les fils sont émigrés ; 32. L'ex-vicomte de Peyronnenq, sa femme et leur fils aîné ; Jalinques, ancien juge de paix à Maurs ; Ternat fils, marchand chaudronnier ; 33. La femme Bruel, veuve Grogner ayant entretenu correspondance avec son frère, ex-prêtre guillotiné à Lyon, et avec son fils aîné, guillotiné à Lyon pour cause de contre-révolution ; 36-39. ""Supplément à la liste des contre-révolutionnaires du Cantal"" (14 Messidor An II ; photocopie ; original, de la main de Carrier, aux Archives départementales du Puy-de-Dôme) ; 36. Montlogis, ex-noble, demeurant à Dousque (Vézac) ou à Montlogis (Ladinhac) ; Méallet de Cours père et fils ; Daudin, demeurant dans le canton de Vic ; 37. Méallet de Faulat ; La femme dudit Méallet de Faulat ; Falvelly, ex-prêtre, demeurant à Maurs ; 38. Montclar, ex-noble émigré rentré ; Clari, officier de santé à Pleaux ; Dolivier, administrateur du département ; 39. Le ci-devant chevalier de Saignes, demeurant dans la commune de Maurs ; De Lur, ci-devant marquis de Saluées
 40-58. Notes et documents sur Carrier ; 40-43. Notes ; 41-42. Sur la liste des contre révolutionnaires du Cantal ; 43. Copie d'une note de Lakairie sur Carrier et sur sa famille ; 44.

"Relation (imprimée) du voyage des 132 Nantais envoyés à Paris par le Comité révolutionnaire de Nantes" (30 Thermidor An II, 45 pages) ; 45. "Phelippes dit Tronjolly, accusé détenu, ex-président des tribunaux criminel et révolutionnaire de la Loire-Inférieure, à la Convention nationale, à la République française et à ses juges" (fructidor An II, 8 pages imprimées) : dénonciation de Carrier ; 46. "Chaux, membre du Comité de Nantes, aux amis de la vérité et de la liberté" (s.d., 45 pages imprimées) ; 47. "Plaidoyer (imprimé) (prononcé le 25 Frimaire) dans le procès du Comité révolutionnaire de Nantes ; par le citoyen Villenave,..." (An III, 95 pages) ; 48. "Rapport fait au nom du Comité de législation par Delecloy, député par le département de la Somme, sur le jugement du tribunal révolutionnaire concernant l'ancien comité révolutionnaire de Nantes ; imprimé par ordre de la Convention nationale" (Germinal An III, 14 pages) ; 49. "Tableau effrayant des crimes et forfaits commis par Carrier, pièces originales contre lui, ses mauvais moyens de défense et ses réponses à la Convention nationale aux accusations portées contre lui" (An III, 32 pages imprimées) ; 50. "Adieux de Carrier à Collot, Billaud, Barrère, Duhem, Levasseur et autres chevaliers de la guillotine", par Boreillard, secrétaire de l'épuration des Jacobins (An III, 8 pages imprimées) ; 51. "Le rempart de Carrier traîné dans la boue, ou tarif des montagnards jacobins" (An III, 8 pages imprimées) ; 52. "Confession du citoyen Carrier, représentant du peuple" : pièce de vers sans nom d'auteur ni date (3 pages manuscrites) ; 53. "Justification de Carrier, ou Mettez vos lunettes", par Lefranc (s.d., 8 pages imprimées) ; 54-56. Sur les noyades de Nantes ; 54, "Un mariage républicain", signé J.C.J. ("L'Echo de la jeune France", 1er Décembre 1833, paginé 299-307) ; 55. "Un gendarme", par J. Créteineau-Joly ("Gazette des salons", n° 60 - 31 Octobre 1838, paginé 946-953) ; 56. 4 pages détachées de "Histoire de France populaire" (portrait de Carrier) ; 57. "Carrier" : chapitre XII extrait des "Mémoires des Sanson... Par H. Sanson, ancien exécuteur des hautes oeuvres de la Cour de Paris" (1863, paginé 399-443) ; 58. "A Carrier (de Nantes)", pièce de vers (une page détachée de "La vie parisienne", 22 Juin 1872).

27 J 195

Sénateurs du Cantal (Second Empire et Troisième République)

Dates : 1816-1909

1-14. Second Empire : La Guéronnière (Arthur de) (1816-1875) ; 1-13. Lettres autographes de La Guéronnière (1841-1869) : affaires diverses ; 14. Notice nécrologique (Décembre 1875, copie) ; Secrétaire de Lamartine en 1848, il se rallie ensuite à Louis-Napoléon, est élu député du Cantal (1852), sénateur (1861)

15-125. Troisième république ; 15-22. Documents collectifs (1889-1892) ; 15-19. Liste (imprimée) des membres du centre gauche du Sénat (1889) ; 20. Lettre d'envoi de la liste ci-dessus (1889) ; 21-22. Coupures de journaux concernant les sénateurs Baduel et Devès ; 21. Vote du 9 Décembre 1891 ; 22. A la foire de la Saint-Luc, à Mauriac (22 Octobre 1892) ; 23-31. Baduel (Albert) (1844-1907) ; 23-29. Coupures de journaux (1891-1896) ; 23. Lettre de remerciements du sénateur à ses électeurs (24 Octobre 1891) ; 24. Manifestation républicaine à Saint-Flour en son honneur (idem) ; 26-27. Baduel contre le projet de loi de Joseph Pochon, député de l'Ain, visant à exclure à perpétuité de toute fonction publique le citoyen qui n'aura pas fait une partie de ses études dans un établissement universitaire (1892) ; 28. Profil du sénateur Baduel, signé Nick (après 1894) ; 29. Article de Baduel au sujet d'un jugement rendu à Saint-Flour dans une affaire qui l'opposait à un directeur de journal : Baduel s'en prend au président Boudet, ancien procureur impérial à Saint-Flour, révoqué après le 4 Septembre 1870, et au juge Ipcher (1896) ; 30. Brochure de Baduel adressée aux électeurs quelques jours avant les élections sénatoriales du 4 Janvier 1902 : sa profession de foi de 1894 ; ce qu'il a fait depuis 1891 au point de vue économique, agricole, politique (16 pages ; sur la couverture, notice biographique jusqu'en 1894 et portrait) ; 31. Ses obsèques ("Le Journal du Cantal", 19 Mars 1907) : discours, notamment de Noël Cazals (député du Cantal en 1898) ; 32-42. Cabanes (Joseph) (1831-1891) ; 32-33. Notes biographiques ; 34-40. Coupures de journaux ; 34. Cabanes, élu sénateur en 1885, prend la défense des oiseaux lors de la discussion au Sénat de la loi sur le chasse (une colonne) ; 35-36. Indisposition subite (18-19 Juillet 1891) ; 37-40. Mort et obsèques (20-22 Juillet) ; 41. Faire-part ; 42. Portrait ; 43-52. Charmes (Francis) (1848-1916) ; 43. Lettre autographe de Charmes, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères, au ministre Spuller (s. d., 1889, 4 pages) : étant donné les incidents provoqués par les autorités ottomanes de Damas relativement aux algériens de Syrie, "il y aurait lieu d'indiquer que les dispositions qu'on nous montre ne sont pas faites pour nous encourager à prendre en main les intérêts de la Turquie" ; 44-47. Le député de 1889 à 1894 (coupures de journaux) ; 45. "Les hommes du jour M. Francis Charmes, député du Cantal". Notice biographique avec portrait ("L'Éclair de Paris", 6 Février 1890) ; 46. Ses votes (1892) ; 47. Passage d'un discours de Charmes sur Alexandre III, après la mort de ce dernier (1894) ; 48. Billet du sénateur (Paris, 1er Juin 1903) ; 49-51. Charmes et l'Académie française ; 49. Candidat au fauteuil de Ferdinand

de Lesseps (1894) : résultats des 4 tours de scrutin ayant entraîné l'ajournement de l'élection (coupure de journal) ; 50-51-Réception (1909) ; 50. Discours de Charmes et réponse d'Henri Houssaye (7 Janvier, brochure in 4° de 32 + 27 pages) ; 51. Compte-rendu du journal "La Croix" (8 Janvier, un portrait) ; 52. Article sur Xavier Charmes, frère de Francis ("Revue Bleue", 24 Avril 1886, paginé 513-516) ; 53-61. Devès (Paul) (1837-1899), député de l'Hérault (1876-1881), sénateur du Cantal en 1886, réélu en 1894 ; 53-59. Lettres du député de l'Hérault au préfet de Lestaubière (1878-1879) : affaires politiques et autres ; 60-61. Deux articles de Paul de Cassagnac sur "M. Devès, sénateur, un type admirable de politicien avide, goulu, qui se fait entretenir comme une fille par vingt sociétés financières, à qui, forcément, il loue ou vend son influence politique" ("L'Autorité", 8 Juillet et 17 Novembre 1891) ; 62-125. Esquirou de Parieu (Félix) (1815-1893) ; 62-79. Documents imprimés ; 62. Notice biographique jusque vers 1878 ("La France contemporaine", non paginé, 4 pages) ; 63-78. "M. de Parieu (1815-1893)", par Francis Courchinoux ("Les Contemporains", n° 44 - 13 Août 1893, 16 pages) ; 63. Portrait ; 63-64. L'étudiant ; 65. L'avocat ; 65-67. Le député du Cantal (1848-1849) ; 67-69. Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes (1849-19 Janvier 1851) ; 69-70. L'attitude du député en face du coup d'État du 2 Décembre ; 70-71. Le vice-président du Conseil d'État (1852-1870) ; 71-73. L'économiste ; 73. Le réalisateur de 1^{ère} "Union monétaire latine" (1865), entre le France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, puis l'Espagne, la Roumanie, la Serbie, la Grèce, l'Autriche - Hongrie, qui adoptèrent le franc d'or et le franc d'argent comme base de leur système monétaire ; 73-74. Le ministre président le Conseil d'État (1870) ; 74. Ses efforts pour empêcher la guerre ; 74-75. L'écrivain politique et l'historien ; 76-77. Le sénateur (1876-1885) ; 77-78. Le Chrétien ; 79. Quelques lignes sur le député de 1848, portrait (page détachée de "Histoire de France populaire") ; 80-123. Lettres autographes de Parieu (24 Mai 1848 - 15 Octobre 1871) : correspondance politique et littéraire ; affaires diverses ; 114. Quelques lignes au sujet du projet de voie ferrée d'Aurillac à Saint-Denis (Lot) et du projet de ligne rivale de Saint-Denis à Clermont-Ferrand (Paris, 16 Août 1862) ; 124. Lettre signée Th. De Parieu recommandant un paysan de la Limagne, nommé Tartarat, qui veut s'établir dans les environs de New-York (s.d.) ; 125. Coupure de journal (1891 ?) indiquant que Victor de Laprade appartenait au Cantal par son union avec la sœur de Parieu.

27 J 196

Haute-Auvergne, Cantal : généralités : géographie, histoire, administration, économie et statistique, notamment de la population

Dates : 1788-1889

Description physique : Brochures, pages détachées d'ouvrages, coupures de journaux, notes

1. "Histoire de la ci-devant province d'Auvergne et particulièrement du département du Cantal (La Haute-Auvergne) ; par François-Xavier Pages, ci-devant Vixouze,..." (A Aurillac chez Viallanes, 1790 ; 32 pages)

1 Bis-31. "Guide pittoresque du voyageur en France. Route de Paris à Albi,..." Département du Cantal" (1832, pages détachées ; Aurillac : 9 766 habitants) ; 3. Carte routière du département ; 5. Climat ; 6. L'émigration, ses causes ; 7-31. "Villes, bourgs, villages, châteaux et monuments remarquables, curiosités naturelles et sites pittoresques" (avec notes sur les industries et le commerce ; par arrondissements) ; 7. Arpajon ; 7-9. Aurillac (8 : vue d'Aurillac) ; 9-10. Carlat ; 11. Vue du château de Polminahc ; 12. Maurs ; Montsalvy ; 14. Vue du château de Rouffiac ; 15-16. Notice sur les eaux minérales de Vic, due aux communications officieuses des docteurs Siganiol, médecin-inspecteur de l'établissement thermal, résidant à Aurillac, et Duprast, médecin-inspecteur adjoint, résidant à Vic ; 17-18. Chaudesaigues, notice sur ses eaux minérales ; 18-19. Saint-Flour ; 21. Vue du château d'Auzers ; 22. Anglards-de-Salers. "La population de cette commune est, sans contredit, l'une des plus remarquables du département, et peut-être de la France entière, par la beauté du sang..." ; Chavignac. "Pendant les guerres de religion, Madeleine de Saint-Nectaire, veuve de Gui de Saint-Exupéry, se rendit célèbre par sa valeur..." ; 23. Fontanges ; 24-25. Mauriac ; 26. Vue du château de Sourniac 28. Allanche ; 29-31. Murat ; 30. "Année commune, le nombre des émigrants s'élève, pour tout l'arrondissement, à environ 5.000 individus" ; 31. Vue de Murat

32-43. "Département du Cantal (Ci-devant Haute-Auvergne)", par A. Hugo ("France pittoresque", tome I, n° 30, 1832) ; 32-33. Mœurs, 33. Costumes, 34. Climat ; 35. Aurillac ; Vic ; Mauriac ; Salers ; 36. Carte du département : routes avec ou sans relais, bureaux de poste ; 37. Vue de Salers ; Vue de Saint-Flour ; 38. Vue de Murat ; Portraits de Belloy et de Pradt ; 39. Vue d'Aurillac ; 40. Murat ; Saint-Flour ; Chaudesaigues ; 40-41. Mœurs ; 41. La fête ancienne de la nativité de la Vierge à Salers ; Révolte des habitants d'Anglards-de-Salers, qui refusent de payer les impôts (1788) ; Après la révolution de 1830, la plupart des cultivateurs, accoutumés à entendre crier contre l'énormité des impôts sur les vins, s'insurgèrent contre les employés des Contributions indirectes ; il fallut envoyer des troupes "dans une des principales villes du

Cantal" ; 42. Population du département : nombre des mariages, des naissances, des décès en 1830 ; Impôts et recettes du département en 1831 ; 42-43. Agriculture ; 43. Industries et commerce ; Émigration

44. "Cantal" : généralités (s.d., Aurillac : 10.000 habitants ; une page in f° ; au centre, carte du département surmontée d'un portrait de du Belloy)

45. "Cantal" : généralités (s.d., Aurillac : 10.499 habitants ; une page in 8° obl.)

46. "Statistique générale du Cantal" : plan de travail, par Malher, préfet du Cantal (1850, brochure de 16 pages)

47-94. "Cantal" ("La France illustrée, géographie, histoire, administration et statistique", par V.A. Malte-Brun) ; 47-62. Fascicule de 1855 ; 47. Illustration : la bourrée ; 48. Climat ; 49. Agriculture, industrie, commerce ; 50-52. Histoire du département ; 51-52. Sur l'émigration ; 52-60. "Histoire des villes, bourgs et châteaux" ; 52-53. Aurillac ; 53. Arpajon ; Laroquevieille ; Montsalvy, Vic ; 54. Vue d'Apchon ; 54-55. Carlat ; 55. Vue de Saint-Flour ; Maurs ; 56. Mauriac ; 57. Anglards-de-Salers ; Apchon ; Salers ; Fontanges ; Escorailles ; 57-58. Murat ; 58. Bredons. "... Plusieurs des habitants y vivent logés dans des grottes qu'ils se sont creusées eux-mêmes dans le basalte" ; 58-59 Saint-Flour ; 59 Alleuze ; 59-60. Chaudesaigues ; 60. Massiac ; 60-61. Chiffre de la population par arrondissements, cantons et communes ; 62. Statistique morale du département : crimes contre les personnes, infanticides, suicides, crimes contre les propriétés, procès, instruction (nombre des jeunes gens sachant lire et écrire sur 100 jeunes recensés), paupérisme, mendicité, enfants naturels, enfants trouvés et abandonnés) ; 63-94. Fascicule de 1879 ; 63. Vue d'Aurillac ; 64-66. Description géographique du département ; 66. Climat ; 66-67. Agriculture ; 67. Industrie et commerce ; 68-72. Histoire du département (même texte que plus haut, 50-52) ; 70. Vue de Vic-les-Bains ; 72-89. "Histoire et description des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables". Mêmes articles que plus haut, 52-60, avec quelques variantes ou additions ; 75. Tournemire (article ne figurant pas dans le fascicule de 1855) ; 76. Polminhac (idem) ; 77. Thiézac (idem) ; Saint-Jacques-des-Blats (idem) ; 78. Vue de la cascade du Pas de la Cère ; 82. Riom-ès-Montagnes (idem) ; 84. Allanche (idem) ; 86. Vue de Salers ; 88. Molompize ; Saint-Mary-le-Cros ; 89. Ruines ; Chaliers ; Pierrefort ; Brezons ; 90. Carte du département, avec les routes, les chemins vicinaux et les voies ferrées ; 91-93. Chiffre de la population par arrondissements, cantons et communes ; 93. Statistique morale du département : mêmes rubriques qu'en 1875 (voir ci-dessus, 62), plus statistique religieuse ; 94. Bibliographie

95-104. Article "Cantal" de la "Grande Encyclopédie" (1889) ; 99. Climat ; 100-101. Population ; 100. Chiffres des dénombremens pour le département, de 1801 à 1886, et remarques y relatives ; 101. Chiffre de la population des communes ayant plus de 1000 habitants (par arrondissements et cantons) ; Population urbaine population rurale ; Émigration ; État des personnes d'après le lieu de naissance, le sexe, la profession ; 102. Agriculture et Industrie ; 103. Commerce et circulation

105. "Département du Cantal. Description historique d'après Durif, Malte-Brun, Verne, Bouillet" (Origines - 530 ; début d'un article ou d'une brochure ; s.d., 6 pages manuscrites)

106-107. Sur la population du Cantal ; 106. Coup d'œil sur l'émigration cantalienne en Espagne, principalement sur ses origines : "Vers 1440, la famille Chalvet, originaire des environs de Salers, avait monopolisé le commerce des mules de la Haute-Auvergne et entretenait un trafic régulier de ces animaux avec le nord de l'Espagne..." (coupure de journal reproduisant une lettre signée Ad. de Rochemonteix 1887) ; 107. Chiffres des recensements pour le département, de 1872 à 1911 (note manuscrite)

108. Statistique de la population française, d'après les professions (coupure de journal)

109-124. Bibliographie (notes, coupures de journaux, pages de catalogues de libraires) ; 110. Manuscrits du British Museum sur l'Auvergne (note) ; 112-113. "Dictionnaire statistique et historique du Cantal, par M. Deribier du Châtelet..." : article de journal et notice de libraire (1853 et 1859) ; 116. "Causerie bibliographique" : "L'officine vétérinaire, par M.B. Dupuy, maire du Vaulmier (Cantal)" (Article de journal signé Gabriel d'Arverne ; s.d.).

27 J 197

Notes d'histoire locale : lettres reçues par l'abbé Delmas, vicaire à Saint-Géraud

Dates : 1884

Description physique : Lettres reçues par l'abbé Delmas, vicaire à Saint-Géraud

1-2. Lettre de l'abbé Lavernhe (Lachourlie, commune de Sénézergues ; 1884) : au sujet de notes jointes à sa lettre, de deux ouvrages de l'abbé Delmas, de poésies manuscrites de l'abbé Bouquier

3-14. Notes de l'abbé Lavernhe ; 3. Sur la famille de Rogier au Moyen Age ; 4. Sur le château de Toursac, commune de Saint-Julien-de-Toursac (Moyen Age - Ancien Régime) ; 4-5. Sur les abbés Lacarrière ; 5-6. A Cassaniouze, à l'époque révolutionnaire, "le curé constitutionnel

dansait la farandole sur la place publique, en face de l'église, avec ses paroissiens des deux sexes". Suit un quatrain de circonstance ; 6. Sur les anticoncordataires, ou enfarinés, des paroisses cantaliennes voisines du Rouergue, et notamment sur ceux de La Beccarie, commune de Cassaniouze ; 6-7. Quelques indications concernant Sénezergues et certains de ses prêtres ; 7-9. Sur l'abbé de Méallet, curé insermenté de Labesserette, et sur la famille de Méallet ; 7-8. Sur Pellamourgue de Cassaniouze à l'époque révolutionnaire et sur son fils, Charles de Cassaniouze, époux de la demoiselle Méallet de Cours ; 8. Sur le premier et sur le dernier des abbés de Montsalvy : un saint et un martyr ; 9-10. Sur l'abbé J. Montourcy, curé insermenté de Junhac, pendant la tourmente révolutionnaire ; 10. Sur le château de Labesserette et certains de ses possesseurs ; "Ladinhac s'est fait un nom pour sa grande charité envers les prêtres fidèles qui accouraient des environs pour se réfugier aux Cazottes chez la famille Delzons, au Brounhoux (Bournioux) chez M. Maffre, au Pouget chez M. Griffeuille. J'ai vu quelques cachettes bien dissimulées..." ; 11. Sur le château de Montlogis (commune de Ladinhac) et la famille de Chaunac de Lanzac ; 12. Sur l'abbé Conthe, curé de Lacapelle-del-Fraisse, qui prêta le serment constitutionnel, puis se rétracta ; Sur le chanoine Prat, curé de Saint-Santin-Cantalès, "confesseur intrépide" de la période révolutionnaire ; 13. Sur l'abbé Mas, prêtre habitué de Sénezergues sous la Révolution ; 13-14. Sur l'abbé Fel, curé de Saint-Julien-de-Toursac : belle conduite pendant la Révolution
15-17. Lettre non datée, signature illisible : affaire judiciaire.

27 J 198

"Notes paroissiales de géographie historique pour la Haute-Auvergne", par J-B. Champeval

Dates : 1900-1902

Description physique : 53 coupures

1. Alex, village de la paroisse de Saint-Victor ; Albanies, village de la paroisse de Menet
2. Allanche
- 3-4. Alleuze
- 4-5. Ally
6. Andelat
- 7-19. Anglards-de-Salers ; 15. Les seigneurs du château de Longevergne (XIII^e siècle - 1870) ; 16-17. La seigneurie de Montclar et ses seigneurs (XIII^e siècle - XIX^e siècle) ; 17. Les Noailles ; 19 Bis. Anglards-de-Saint-Flour
20. Anterrieux
- 21-22. Antignac (22 manque ; voir la bibliothèque J. Delmas)
- 23-24. Apchon
25. Arbres (Les), hameau de la paroisse de Riom-ès-Montagnes ; Arches
26. Argentières : "Voyez Rezentières, près Fournols ; cette 2^e forme ayant prévalu sur la bonne, que j'ai trouvée en usage, quoique nos dictionnaires n'en soufflent mot" (Note de Champeval) ; Armandie (L), village de la paroisse de Mandailles
- 26-29. Arnac
- 29-34. Arpajon ; 31. Conros et ses seigneurs (XII^e siècle - 1765) ; 32-33. Sur la famille de Balsac (1503-1605) ; 33. Combat à l'épée et au poignard entre six seigneurs, dont le seigneur de Caylus, de la maison de Levis, en Limousin, l'un des grands mignons d'Henri III, et le jeune Antraignes, dit Antraquet, favori de la maison de guise ; quatre morts (1578)
35. Aubespeyres, village de la paroisse de Junhac ; Auriac
- 36-53. Aurillac : abbaye de Saint-Géraud, archidiacre et archiprêtre d'Aurillac (pièce 50), cure de Notre-Dame (pièces 52-53) ; 36. Fondation de l'abbaye en 899, par saint-Géraud, comte d'Aurillac ; droits de l'abbé d'Aurillac, comme seigneur spirituel et temporel de la ville ; 36-37. Dispositions testamentaires du comte Géraud (909) ; 37. Biens et églises attribués à l'abbaye, d'après une bulle de Nicolas IV (vers 1289) ; 38-43. Liste des bénéfices de l'abbaye, d'après un pouillé de 1766 ; 44. Fiefs relevant de l'abbaye : 1^o la vicomte de Carlat et ainsi celle de Murat, la baronnie de Calvinet, la seigneurie de Diene, et partie de la terre de Brezons ; 2^o les chatellenies d'Escorailles, Drugeac, Conros, Viescamp, Laroquevieille, etc. ; 44. "Quelques abbés, et divers faits saillants à rappeler" ; En 988, Adroald recourut au pape pour forcer le vicomte de Carlat à lui rendre hommage ; en 1077-1079, bulles pour le même vasselage ; Révolte des bourgeois contre Saint-Géraud, vers 1232 ; 1^{ère} paix avec eux, puis conciles d'Aurillac, 1278, 1294 ; Guillaume III, abbé de Saint-Géraud, refuse l'érection d'Aurillac en évêché, au profit de Saint-Flour (1317) ; 45-46. Liste des dignitaires de l'abbaye (1340-1783) ; 46-48. Sur le comte Géraud ; 47-48. Vicomte de Carlat ; 48-49. Sur les abbés d'Aurillac (914 - 1410) ; 50-53. Pouillé de 1762 ; 50. Dépendances de l'archidiacre et de l'archiprêtre d'Aurillac ; 50-51. Dépendances de l'abbaye de Saint-Géraud ; 52. Sur l'officialité d'Aurillac : 1627-1737

(L'évêque de Saint-Flour tenait deux officialités : une à Saint-Flour, une autre à Aurillac) ; 52-53. Cure de Notre-Dame : curés (1727-1745), chapelles et chapellenies (1491-1780).

Info. originaux : Feuilleton de la "Croix cantalienne" (mai 1900-1902)

27 J 199

La Haute-Auvergne sous l'Ancien régime : notes et documents relatifs à son administration civile et ecclésiastique

Dates : 1521-1790

1. Réception par Mafre de Voisins, seigneur d'Ays (Aix, paroisse de Cézens) et d'Aultefuelhe, bailli des Montagnes d'Auvergne, au nom du duc de Bourbon et d'Auvergne (le connétable Charles), de l'acte de foi et d'hommage des prêtres de la communauté "de la maison Danetz (d'Avetz), alias des Blez (des Blatz), dans la ville d'Aurillac" (Saint-Martin de Valmeroux, 2 Septembre 1521 ; pièce originale sur Vélin, in-4° obi., sceau)
2. "Mémoire instructif (imprimé) concernant la manière dont les directeurs des provinces et les commis par eux préposés à la recette des octrois et deniers patrimoniaux des villes dépendantes de leur généralité doivent satisfaire, chacun en droit soi, à la déclaration du Roi du 15 Janvier 1730 pour la reddition de leurs comptes" (1730, 15 pages)
3. Arrêt (imprimé) du Conseil d'État du Roi qui ordonne que les habitants de la ville d'Aurillac et les vassaux de l'abbaye Saint-Géraud de cette ville payeront les droits de francs-fiefs des fiefs et biens nobles par eux possédés depuis le 1er Avril 1719, jour que l'abonnement des droits de francs-fiefs a cessé dans la province d'Auvergne, du 31 Octobre 1752 (1752, 11 pages)
4. "Extrait (imprimé) des registres du Parlement qui ordonne l'apport au greffe de la Cour et des bailliages et sénéchaussées des livres contenus dans les assertions et trouvés dans la bibliothèque des ci-devant soi-disant jésuites ; du 1er Juin 1764" (1764, 3 pages)
- 5-6. Notes sur l'état de la Haute-Auvergne en 1765 ; 5. Administration civile et ecclésiastique ; 6. Employés des fermes ; personnel du bureau des gabelles à Saint-Flour
7. Lettre de Monthyon à Choiseul (Paris, 29 Mai 1770, signature autographe) : "... Comme ces deux villes (Saint-Flour et Aurillac) sont dans une situation très triste par la cherté excessive des grains, elles ont cru dans ces circonstances ne pouvoir mieux célébrer le mariage de Monseigneur le Dauphin (le futur Louis XVI) que par une distribution gratuite de grains aux pauvres..."
8. Présentation du général des jésuites Ricci à divers souverains, par le pape Clément XIV (qui abolit l'ordre en 1773) ; opinions des souverains, dont le roi de France (1773, 4 pages, en latin)
9. "Arrêt (imprimé) de la Cour de Parlement qui fait défense à tous ceux qui exercent des arts et métiers dans la ville de Murat de faire l'exercice d'aucune confrérie, congrégation ou association, ni d'exiger aucun droit, sous quelque prétexte que ce soit, des maîtres, compagnons, apprentis et ouvriers" ; du 12 Novembre 1778 (1778, 4 pages)
10. Copie des lettres royaux octroyant à Cirice-Bonaventure Teillard du Chambon, avocat en Parlement, l'office de conseiller-lieutenant général au bailliage d'Andelat, séant à Murat ; généralité de Riom, vacant par le décès de Pierre Teillard de Chabriez et la démission de Pierre Teillard de Rochecharles, son petit-fils (5 Avril 1786, 4 pages ; Arch. nat., VI 526)
- 11-20. Notes relatives aux Assemblées provinciales en 1787-1788 ; 11. Sur l'assemblée provinciale d'Auvergne ; liste des membres nommés par le Roi et des membres élus en 1787 (2 pages) ; 12. "Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale d'Auvergne, tenue à Clermont-Ferrand dans le mois d'Août 1787" ; à Clermont-Ferrand, de l'imprimerie d'Antoine Delcros, 1787 (copie, 5 pages ; Bibliothèque de Clermont-Ferrand) ; 13-15. Liste des membres des Assemblées d'élections en 1788, avec mention des professions ; 13. Élection de Saint-Flour ; 14. Élection d'Aurillac ; 15. Élection de Mauriac ; 16. Liste des membres de la Haute-Auvergne à l'Assemblée provinciale d'Auvergne en 1788, avec les professions ; Élection de Saint-Flour ; Élection d'Aurillac ; Élection de Mauriac ; 17. Délibération de l'assemblée générale de la paroisse de Tourniac (27 Juillet 1788, copie) : après avoir pris connaissance de l'ordonnance royale de Mai 1788 touchant l'administration de la justice dans la province d'Auvergne, elle demande la création d'un présidial à Mauriac, pour l'élection, "dont l'arrondissement est composé de 52 paroisses" ; 17-18. Délibération du chapitre de la paroisse de Saint-Chamant pour que le bailliage de Salers soit érigé en présidial (27 Juillet 1788, copie) ; 18-20. Relevé, par paroisses, du nombre des naissances et des décès (très probablement en 1788) ; 18-19. Subdélégation de Saint-Flour ; 19. Arrondissement de Mauriac ; 19-20. Arrondissement d'Aurillac ; 20. Subdélégation de Murat
- 21-43. Notes sur l'administration et les administrateurs civils et ecclésiastiques de la Haute-Auvergne à la veille de la Révolution ; 21. Gouvernement d'Auvergne, généralité de Riom, élections de Haute-Auvergne ; Assemblée provinciale d'Auvergne ; Assemblées d'élections de Haute-Auvergne ; 22. Assemblées municipales et municipalités ; 25-34. La justice ; 31-34. Ses complications ; 32. Les trois plus riches seigneurs de l'élection d'Aurillac étaient le chapitre de

Saint-Géraud, le prince de Monaco et le marquis de Miramon ; sur 95 paroisses, le 1er avait juridiction sur 10, le 2e sur 11 et le 3ème sur 8 ; 35. La maréchaussée ; 35-37. L'administration financière ; 38-39. L'administration ecclésiastique ; 40. Analyse de quelques déclarations et édits royaux de 1561 à 1757 (1561 : déclaration de Charles IX qui fixe le siège du bailliage du Carladez, auparavant ambulatoire, à Vic) ; 41-43. La maréchaussée (suite)
 44-55. Copies de lettres et mémoires de 1789 (1 cahier) ; 44-51. Les officiers du bailliage et siège présidial d'Aurillac au Roi et au ministre : supplique et délibérations exposant les raisons pour lesquelles l'assemblée de la Haute-Auvergne pour députer aux États généraux doit être convoquée à Aurillac, et non à Saint-Flour (20 Janvier-16 Février 1789) ; 52-53. Réclamation de la ville et du bailliage d'Aurillac contre le règlement qui met ce bailliage au rang de bailliage secondaire (3 Mars 1789) ; 54. Lettre adressée au ministre par Teillard du Chambon, lieutenant général au bailliage d'Andelat, établi en la ville de Murat (Janvier 1789) : Si l'élection des députés aux États généraux se fait par bailliage, les justiciables d'Andelat, dont le bailliage relève de Riom, ou ne seront point représentés ou le seront mal : "Comment les électeurs de la Basse-Auvergne pourraient-ils faire un bon choix parmi ceux de la Haute-Auvergne ? Ils n'ont aucun rapport entre eux, ils ne se connaissent pas" . Aussi bien, aux derniers États généraux, en 1614, la convocation dans la Haute-Auvergne s'était-elle faite par prévôtés. Les élections avaient eu lieu à Saint-Flour. "Cette ville est enclavée dans le bailliage d'Andelat. N'est-il pas naturel d'y envoyer les justiciables des Montagnes d'Auvergne pour élire leurs représentants, plutôt que de les faire aller loin de chez eux, par des chemins souvent impraticables ?" ; 55. Lettre du même (s.d.) relative à l'ancienne importance du bailliage d'Andelat : "... Philippe-Auguste institua pour toute la Haute-Auvergne deux bailliages... Ces deux sièges furent longtemps ambulatoires ; ils furent enfin rendus sédentaires, l'un à Andelat, l'autre à Salers. Aurillac et Saint-Flour relevaient de ces deux justices ..."
 56-58. "Tableau de la capitation et don gratuit de la noblesse, offices de judicature, exempts et privilégiés pour 1789, en exécution des déclarations de S.M. des 12 Mars 1701 et 9 Juillet 1715..." (Octobre 1788, copie des Archives nationales) ; 56-57. Élection d'Aurillac ; 57-58. Élection de Saint-Flour ; 58. Élection de Mauriac
 59-60. Extraits copiés d'almanachs ; 59. Almanachs de 1788 et 1789 : administrateurs civils et ecclésiastiques ; 60. Almanach de 1790 : semblable aux précédents avec en plus la liste des membres du bailliage de Saint-Flour à l'Assemblée nationale.

27 J 200

La Haute-Auvergne sous l'Ancien régime : les offices

Dates : 1687-an VIII

Description physique : notes et documents

1-4. Pièces imprimées (1725-1783) ; 1. "Extrait de la délibération de Messieurs les régisseurs généraux de la vente des offices de receveurs des octrois, du 28 Août 1725" (2 pages) ; 2. "Édit du Roi portant suppression des offices des procureurs du Roi de police et de ceux des procureurs de S.M. dans les hôtels des villes du royaume, etc. Donné à Versailles au mois de Juillet 1758" (4 pages) ; 3. "Arrêt de la cour de Parlement qui taxe les officiers des bailliages et autres juridictions, du 22 Mai 1764" (2 pages) ; 4. "Édit du Roi portant réunion de l'office de lieutenant général de police de la ville d'Aurillac à celui de lieutenant général du bailliage et siège présidial de la même ville. Donné à Versailles au mois d'Août 1783" (A Paris, chez P.G. Simon, 1784, 3 pages ; 2 exemplaires)
 5-9. Copies et analyses d'office de Haute-Auvergne (1687, 1724, 1765-1790 ; 2 feuilles et 3 cahiers de 7, 14 et 10 pages ; Arch. nat.)
 10. Remises sur le prix des offices : analyses d'ordonnances royales (1745-1784, 1 cahier de 6 pages ; Archives parlementaires)
 11-12. Prix des offices (1765, 1783) ; 11. Enchères de l'office de conseiller procureur du Roi en l'élection de Saint-Flour (copies de minutes de notaire de 1765, 1 cahier de 8 pages) ; 12. État d'évaluation des offices dressé en 1783 pour la généralité de Riom (Communication de Paul Le Blanc ; état précédé d'une introduction de 3 pages ; 1 cahier de 16 pages). "Les prix qui y sont portés, remarque J. Delmas (p. 2), ne sont que ceux que l'on qualifierait de nos jours de prix de chancellerie, car nous voyons l'office de lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Aurillac, fixé sur cet état à 42 000 livres, vendu en 1780 un peu plus de 73 000. Il est vrai que l'office de lieutenant général de police y était joint, mais en en tenant compte on verra qu'il y a encore une notable différence"
 13. Liquidation des offices (1791-An VIII) : notes bibliographiques.

27 J 201

La Haute-Auvergne sous l'Ancien régime : règlements de police

Dates : 1766-1788

Description physique : 3 pièces imprimées paginées 1-19, 20 et 21-24

1-19. "De par Monseigneur le duc d'Ayen, règlement de police". A Tulle, chez Pierre Chirac, seul Imprimeur du Roi, du Clergé, de la Ville et du Collège, 1766. (Ayen : aujourd'hui chef-lieu de canton de la Corrèze. Le comté d'Ayen fut érigé en duché en faveur de Louis de Noailles, en 1737) ; 2. Défense "de jurer et blasphémer le saint nom de Dieu et de proférer aucune parole contraire au respect et à la vénération due à la Sainte-Vierge et aux Saints ou autrement contre l'église et religion catholique..., aux peines portées par les déclarations du Roi des 7 Septembre 1651 et 30 Juillet 1666, et autres plus graves suivant l'exigence des cas" ; ""Enjoignons pareillement, en conformité des anciennes ordonnances et règlements, d'observer exactement les dimanches et fêtes commandées par l'Eglise..." ; 3. Défense de faire du bruit la nuit, "à peine de 10 livres d'amende pour la 1ère contravention" ; Défense aux hôteliers et cabaretiers "de donner à boire et à manger, les jours de dimanche et fêtes, pendant les offices divins de la paroisse" ; 4-6. Réglementation de la vente du vin ; 6. Réglementation de la fabrication et de la vente du pain ; 7. Réglementation de la meunerie ; 8. Précautions à prendre, à peine de 10 livres d'amende, en vue de prévenir les incendies ; Défense aux propriétaires de louer aucun local à des inconnus non porteurs de certificats des curés ou juges des endroits d'où ils viennent, à peine de 20 livres d'amende ; 9-12. Articles concernant les possesseurs d'animaux ; 14. "Ordonnons que les chemins usités pour porter le saint viatique, avec le poêle, ou dais, dans les bourgs de la présente juridiction seront rendus praticables et entretenus par les riverains, de façon que trois personnes puissent commodément y passer de front,... à peine de 5 livres d'amende pour la 1ère contravention..." ; 15-16. Réglementation de la chasse ; 16-18. Réglementation de la pêche

20. "Extrait des registres des juridictions ordinaires de La Bontat (paroisse de Saint-Ilvide), Prallat (paroisse de Saint-Victor), Saint-Victor, et membres en dépendant, etc., ; du 12 Novembre 1771" ; A Aurillac, de l'imprimerie d'Antoine Viallanes, 1771, une affiche in f° ; Défense "de tenir aucune fête ou danse baladoire ès jours de dimanche ou autres jours chômés par l'Église, à peine de 100 livres d'amende contre chacun des contrevenants, suivant l'arrêt des Grands-Jours de Clermont-Ferrand du 14 Octobre 1665" (art. 3) ; "Conformément aux lois de l'Église et du Royaume, défendons à toutes personnes de vendre, débiter et préparer de la viande, aux temps et jours prohibés par l'Église, à peine de confiscation et de 20 livres d'amende" (art. 7 ; une exception : en faveur des malades) ; "Ordonnons que les filles et femmes de mauvaise vie seront chassées de notre juridiction, sur le seul rapport des voisins et gens dignes de foi ; en conséquence leurs meubles seront... confisqués au profit des pauvres de la paroisse" (art. 9) ; "Ceux qui seront trouvés ivres seront constitués prisonniers au pain et à l'eau pour la première fois, et en cas de récidive seront battus de verges dans la prison, par forme de correction suivant l'ordonnance du mois d'Août 1536 ; et les cabaretiers qui leur auront fourni le vin jusqu'à excès seront condamnés à 50 livres d'amende, même à la prison s'il y échet" (art. 10) ; Réglementation de l'exercice de la médecine et de la chirurgie (art. 11 à 13) ; Articles concernant la meunerie (16 à 19) ; Articles concernant les possesseurs d'animaux (22 à 26) ; 20 livres d'amende en cas de feu de cheminée, si la cheminée n'a pas été ramonée au moins deux fois l'an (art. 30) ; In fine : "Tarif perpétuel du prix du pain blanc (de froment) et du pain bis (de seigle), en égard au prix des grains" et tableau du prix des vins

21-24. "Arrêt de la cour de Parlement qui ordonne l'exécution d'une ordonnance rendue par les officiers de la prévôté royale de Murat, concernant les alignements pour les constructions et reconstructions des bâtiments ; du 11 Février 1788". A Paris, chez N.H. Nyon, 1788.

27 J 202/1

La Haute-Auvergne et les États généraux de 1789

Dates : 1788-1789

1-5. Historique (manuscrit) des assemblées politiques en France jusqu'en 1789 ; 1. Origine des États généraux ; 1-2. Les premiers États généraux ; 2-5. Principales sessions

6-11. Notes sur les représentants de la Haute-Auvergne aux États généraux de 1484 à 1789, avec indication des professions

12. Cote annulée

13-22. Copie d'un mémoire relatif à l'élection des députés de la Haute-Auvergne aux États généraux de 1789 et à la nouvelle forme à donner aux États provinciaux de l'Auvergne (8 Octobre 1788, Arch. Nat.)

23-120. La Haute-Auvergne avant la réunion des États généraux (ouverts le 5 Mai) (8 Décembre 1788 - Avril 1789) ; 6 cahiers ; copies des Arch. Nat., BA 41, liasse 87) ; 23-41. Saint-Flour, capitale de la Haute-Auvergne, demande et obtient l'abandon de la convocation par bailliages et sénéchaussées et le retour à la convocation par Haute et Basse-Auvergne pour députer aux États généraux (8 Décembre 1788 - 10 Mars 1789, 1 cahier) ; 23-30. Exposé des motifs (8 Décembre 1788) ; 30-31. Lettre du duc de Caylus, grand bailli d'épée du Haut pays d'Auvergne, au directeur général des Finances (Necker) (s. d.) : son bailliage "craint avec raison

que l'état de population qui lui a été envoyé ne soit pas exact, attendu qu'il est notoire que la majeure partie des habitants est en pays étranger pour ramasser des fonds pour acquitter des impositions... " Le bailliage paye 2 700 000 livres en taille, capitation et vingtième, ce qui est excessif, en égard au faible chiffre de la population ; 31. Lettre de l'évêque de Saint-Flour (14 Janvier 1789) : il demande la convocation à Saint-Flour ; 32-36. Extrait du registre des délibérations de l'Hôtel-de-ville de Saint-Flour (20 Janvier) ; 36-38. Lettres du maire de Saint-Flour et du procureur du Roi pour demander la convocation par Haut et Bas pays (6 Février) ; 39. Lettre du garde des sceaux à Vaissière, lieutenant général du bailliage de Saint-Flour (19 Février) : le Roi, par un règlement particulier, accorde la convocation à Saint-Flour ; Vaissière demande des explications sur ce règlement (21 Février) ; Réponse du garde des sceaux ; 40. Vaissière dénonce à ce dernier une protestation que le siège de Riom fait signer dans les campagnes pour qu'elles soient rattachées à Riom (21 Février) ; Réponse du garde des sceaux ; Vaissière proteste contre le lieutenant général d'Aurillac, qui a demandé que la convocation se fit à Aurillac (7 Mars) ; 41. Réponse du garde des sceaux (10 Mars) ; 42-63. Le bailliage de Salers, bien que dépendant de la Basse-Auvergne (Riom) a voté à Saint-Flour, conformément à la demande des habitants ainsi interprétée et au règlement spécial du 15 Février 1789 (Janvier-Mars 1789, 1 cahier) ; 42-46. Délibération de la municipalité de Salers (20 Janvier) : "... Preuves que notre bailliage est le seul siège qui représente l'antique bailliage des Montagnes d'Auvergne, que nous sommes dans la possession du droit d'être appelés aux États généraux et d'y envoyer nos représentants, que M. le sénéchal d'Auvergne n'a pas le droit de nous convoquer..." ; 47. Les habitants de Salers ne voudraient pas aller à Riom (24 Janvier) ; Réponse du garde des sceaux (10 Mars) ; 47-48. Lettre au garde des sceaux, signée Lescurier, lieutenant général au bailliage de Salers (21 Février) : il se conformera aux ordres reçus ; difficultés pour convoquer : pas d'imprimerie : 48-51. Lettres des officiers municipaux de Salers au directeur général des Finances (Necker) (19 et 23 Février) : ils demandent à rester attachés à la Haute-Auvergne ; 51-52. Le comte de Raffin demande à Necker d'être nommé grand bailli à Salers, la place étant vacante, le dernier titulaire décédé n'ayant laissé que des mineurs (s. d.) ; 52. Récapitulation de ce qui précède ; 52-54. Lescurier s'excuse du retard apporté à la convocation (28 Février) ; 54. Réponse du garde des sceaux (11 Mars) ; 54-60. Procès-verbaux des séances de l'assemblée préliminaire du Tiers-État du bailliage de Salers (16-17 Mars) ; 55-56. Liste des représentants des villes et paroisses du bailliage, avec indication des professions ; 58-60. Election du quart des représentants, soit 24, pour siéger à l'assemblée du Haut pays, avec indication des professions ; 61. Rectifications ; 62-63. Liste des paroisses composant le ressort du bailliage de Salers, avec le nombre de leurs feux et de leurs députés ; 64-69. Procès-verbaux des séances de l'assemblée préliminaire du Tiers-État du bailliage de Saint-Flour (16-17 Mars 1789, partie de cahier) ; 64-67. Liste des représentants des villes et paroisses du bailliage, avec les professions ; 67-68. Election du quart des représentants, soit 91, pour siéger à l'assemblée du Haut pays, avec indication des professions ; 69-71. Installation à Saint-Flour du bailli d'épée de Haute-Auvergne, duc de Caylus, séant à Aurillac, pour présider l'assemblée générale des trois ordres du Haut pays (Mars-Avril 1789, partie de cahier) ; 69-70. Lettre du duc de Caylus et des officiers du bailliage de Saint-Flour afin de savoir si le grand bailli peut se passer d'être installé à Saint-Flour (9 Avril) ; 70-71. Délibération à ce sujet extraite du registre du bailliage (20 Mars) ; 71. Réponse du ministre ; 71-73. Aurillac contre Saint-Flour pour la qualification de bailliage principal : réclamation du bailliage et siège présidial d'Aurillac (s. d., partie de cahier) ; 73-78. Election de Mauriac (Janvier 1789, partie de cahier) ; 73-75. Doléances de l'élection de Mauriac adressées au directeur général des Finances (26 Janvier) ; 74. "Ni l'inégalité de l'impôt, ni la population ne peuvent, sans injustice, servir de base à la formation de ces États (les États généraux). L'égalité des députés est possible ; sans elle, toute réclamation devient illusoire, le faible sera toujours opprimé ; cette juste balance si longtemps désirée dans la répartition des impôts ne s'établira jamais tant que le nombre des représentants sera inégal" ; 75. Les représentants de l'élection de Mauriac demandent la convocation par prévôtés, ou élections, dans la Haute-Auvergne ; 76-78. Extrait du registre des délibérations de la ville de Mauriac relativement au nombre des députés que chaque ordre peut et doit envoyer aux États généraux, au rétablissement des États particuliers de la paroisse et au "droit inaliénable et imprescriptible qu'a la ville de Mauriac, en sa qualité de chef de la prévôté du même nom, d'envoyer des députés aux Etats généraux" ; 78-79. Rectifications (partie de cahier) ; 80-89. Aurillac contre Saint-Flour pour la qualification de bailliage principal (Mars-Avril 1789, 1 cahier) ; 80-84. Liste des villes et paroisses du bailliage d'Aurillac, avec le nombre de leurs feux (20 Avril) ; 84-88. Protestation des officiers du bailliage et siège présidial d'Aurillac contre la prétention de Riom de convoquer la ville de Salers (mémoire sans date, considérations historiques) ; 89. Réponse ministérielle au sujet de la qualification de bailliage principal (14 Mars) ; 90-113. Assemblée

préliminaire d'Aurillac (Mars-Avril 1789, 1 cahier) ; 90-91. Lettre de Devèze, procureur du Roi au présidial d'Aurillac, qui se plaint au ministre que l'avocat Armand l'ai fait exclure des votants et de cabales qui se seraient formées avant les élections (24 Mars) ; 91. Réponse du ministre (Avril) ; 91-92. Des électeurs protestent contre la tenue de l'assemblée des États de la Haute-Auvergne à Saint-Flour et la réclament à Aurillac (12 Mars) ; 92. Réclamation des médecins d'Aurillac relativement au nombre des députés qu'ils ont à élire (s. d.) ; 93. Réponse du ministre au sujet de cette réclamation et des droits des secrétaires du Roi à siéger dans les assemblées de l'ordre de la noblesse (28 Mars) (Cf. 158-161) ; 93-97. Procès-verbaux des séances de l'assemblée préliminaire d'Aurillac (16-17 Mars) ; 97-107. Procès-verbal de différents incidents à l'assemblée (16 Mars) ; 108-109. Liste des signataires ; 109. Liste des 52 députés, avec indication des professions, après la réduction du quart ; 110-113. Additions et rectifications, brèves analyses de dossiers des Archives nationales ; 114-120. Le bailliage d'Andelat, séant à Murat (prévôté dépendante d'Aurillac) (ressort de Riom), demande et obtient que ses députés soient convoqués à Saint-Flour (Février-Mars 1789, 1 cahier) ; 114-116. Mémoire exposant l'origine du bailliage, son histoire, son étendue et ses droits (s. d.) ; 117-118. Lettres sur les mêmes objets (Février-Mars) ; 118-120. Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée préliminaire du 16 Mars ; 120. Liste des députés, avec indication des professions, après la réduction du quart

121-144. Table analytique qui renvoie à la plupart des copies dont le détail précède (23-120) et à d'autres qui ne sont pas dans les cahiers : il s'agit surtout (136-143) des prétentions du pays de Carladez aux titres et droits de bailliage royal distinct, séant à Vic

145-146. Petit calendrier (manuscrit) des principaux événements de Haute-Auvergne relatifs à la convocation (Janvier 1789)

147-156. Notes (1 cahier) ; 147 et 156. Riom dispute à Clermont et à Saint-Flour l'avantage d'être désigné pour le siège des assemblées électorales (Copie d'un imprimé circulaire envoyé par les officiers municipaux de Riom aux paroisses du ressort et analyse des titres de Riom) ; 147-148. Liste, par paroisses, de députés du Haut pays qui comparurent à Riom ; 148-149. Liste des membres de l'assemblée du clergé de Riom, avec indication des paroisses ; 150. Liste des signataires d'une délibération du bailliage de Salers, du 20 Janvier 1789 ; 150-155. Liste des membres de l'assemblée du clergé d'Aurillac

157. Recueil imprimé contenant : "Lettre du Roi pour la convocation des États généraux à Versailles, le 27 Avril 1789, et règlement y annexé" (A Paris, de l'imprimerie royale, 1789 ; 32 + 15 pages) ; "Règlement fait par le Roi, pour l'exécution des lettres de convocation aux États généraux, dans sa province d'Auvergne ; du 15 Février 1789" (Ib, id., 8 pages)

158-161. Copie d'un mémoire adressé à l'intendant d'Auvergne par les secrétaires du Roi au bailliage d'Aurillac au sujet de leurs privilèges et du fondement de ces privilèges, et en particulier des droits qu'ils ont de faire corps avec la noblesse pour l'exécution du règlement relatif à la convocation des États généraux (s. d., Arch. Nat. ; Cf. 93, réponse ministérielle du 28 Mars 1789)

162-164. Copies de lettres dénonçant les intrigues de la ville de Riom et demandant la députation aux États généraux "dans la forme de haut et bas pays", avec envoi à Saint-Flour des 3 élections de la Haute-Auvergne et à Clermont des 4 de la Basse (25 Janvier-8 Février 1789, 3 pièces)

165. Copies de lettres des députés de Saint-Flour en la ville de Paris aux officiers municipaux de Saint-Flour, relativement à la défense des droits de Saint-Flour à ce que les élections aux États généraux soient faites dans cette ville et non à Aurillac (3-17 Février 1789, 1 cahier de 7 pages ; Archives communales de Saint-Flour)

166. Copies des reçus des ordres du Roi relatifs à la convocation des États généraux, signés des baillis et sénéchaux d'Auvergne (Février-Mars 1789, 1 cahier de 3 feuilles, Arch. Nat.)

167-173. Copie d'un "mémoire sur la nécessité de conserver en Auvergne les formes de la convocation de 1614" (les États d'Auvergne partagés en 2 assemblées : l'une à Clermont, l'autre à Saint-Flour) (s. d.)

174. Copie d'un avis de réception du règlement particulier par lequel le Roi ordonne que les habitants de la Haute-Auvergne s'assemblent à Saint-Flour (1er Mars 1789)

175-176. Copie d'une lettre du garde des sceaux disant que, suivant les ordres du Roi, le Haut pays sera convoqué à Saint-Flour et le Bas à Clermont (s. d.)

177-178. Copie d'un "état des paroisses du ressort de la sénéchaussée de Clermont assignées pour la nomination des députés aux États généraux du royaume convoqués pour le 27 Avril 1789, dans lequel on a distingué le nombre des feux des paroisses qui ont député aux assemblées du Tiers-État et celui des paroisses qui n'y ont point député tant à cause du combat

de ressort entre Clermont et Riom que de la distraction ordonnée par arrêt du Conseil du 15 Février dernier des parties situées dans la Haute-Auvergne" (2 pages, Arch. Nat.) 179-204. Liste des paroisses du Haut pays selon les bailliages où elles votèrent ; 203-204. Résumé statistique

205-210. Liste par bailliage des paroisses qui firent défaut

211-237. Élections aux États du Haut pays (16-17 Mars 1789 ; 1 cahier ; Arch. Nat., BA 41, liasse 87) ; 211-225. Procès-verbaux de l'assemblée préliminaire d'Aurillac : noms des villes et paroisses assignées à comparaître par députés, nombre de feux, noms des députés présents et des députés absents (16 Mars) ; réduction au quart du nombre des députés, noms des 52 élus, avec indication des professions (17 Mars) ; 226-236. Liste des députés par paroisses et avec indication des professions ; 226-230. Assemblée secondaire de Saint-Flour ; 231-232. Assemblée préliminaire de Vic ; 233-235. Assemblée préliminaire de Salers ; 236. Assemblée préliminaire d'Andelat ; 237. Statistique des députés par bailliages et par professions

238. Note relative à la convocation et à l'ouverture à Saint-Flour, le 22 Mars 1789, des derniers États du Haut pays pour l'élection des députés aux États généraux

239-250. Copie des procès-verbaux de l'assemblée du clergé du Haut pays, tenue à Saint-Flour, pour la convocation des États généraux (22-27 Mars 1789 ; 1 cahier, Arch. Nat.) ; 242. Élection de 3 députés aux États généraux ; 243-250. Liste des membres, avec indication des paroisses

251-259. Copie des procès-verbaux des élections aux États généraux des députés de Haute-Auvergne des 3 ordres (28 Mars 1789, Arch. Nat.)

260. Classification "fort curieuse" des députés de la Haute-Auvergne aux États généraux d'après "les mémoires inédits du marquis d'Espinchal déposés à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand ; note générale sur ces représentants, en grande majorité libéraux"

261. Liste de députés non élus en Haute-Auvergne, mais lui touchant de plus ou moins près (brèves notices)

262-267. Brèves analyses de pièces des Arch. Nat., avec indication de leurs cotes.

Info. originaux : Source principale : Archives nationales

27 J 202/2

La Haute-Auvergne et les États généraux de 1789

Dates : 1788-1823

Description physique : Articles rédigés et copies de documents

1-15. Les vœux de la Haute-Auvergne quant au mode électoral et la décision du Roi (1788-24 Janvier 1789) : article rédigé (une feuille et un cahier, indication des sources au bas des pages) ; 1 Recto. "Robespierre était donc déjà bien connu dans la province lorsque les conseillers de Louis XVI, comme suprême ressource contre l'épuisement des finances, la faiblesse du gouvernement, l'impuissance de l'administration, et pour satisfaire aux exigences de l'opinion publique, songèrent à la convocation des États généraux. Il n'existait aucune règle fixe et positive sur la composition du corps électoral et sur les formes de l'élection des députés aux anciens États. Le gouvernement ordonna des recherches dans les greffes et les archives et provoqua même les travaux individuels sur cette matière (Déclaration du 5 Juillet 1788) " (Leo Joubert, Biogr. Didot) ; 1 Verso. Liste d'officiers et de sous-officiers de la gendarmerie du Cantal (1791) ; 2. L'Auvergne ne fut pas la dernière à répondre à cet appel. Le principal résultat des recherches de la Commission intermédiaire fut condensé dans un livre que publièrent aux frais de la ville de Clermont le juriste (Antoine) Bergier et le bénédictin Verdier-Latour ("Recherches historiques sur les États généraux et plus particulièrement sur l'origine, l'organisation et la durée des anciens États provinciaux de l'Auvergne... " 1788) (Voir la bibliothèque des archives départementales). De son côté, l'historiographe de la province, Vacher de Tournemire, donna un extrait de ses savantes et minutieuses compilations sur les antiquités du haut pays et ses États particuliers, suivi de réflexions sur les États généraux, qui lui valurent les applaudissements unanimes de l'assemblée de l'Élection d'Aurillac. D'autre part, le président de son assemblée provinciale, le vicomte de Beaune crut le moment venu de revendiquer le rétablissement des anciens États, que nos pères, en gens pratiques, regardaient comme une représentation plus réelle et plus efficace que les assemblées provinciales... Il adressa à cet effet au directeur général des Finances un long mémoire dans lequel il faisait ressortir tous les avantages qui en résulteraient pour la province et surtout la facilité que cela donnerait pour le choix des députés. Prévoyant toutefois le cas où sa Majesté jugerait à propos d'ajourner cette demande jusqu'à la tenue des États généraux, il proposait alors de faire désigner les représentants de l'Auvergne par une assemblée de 300 personnes prises moitié dans les ordres privilégiés, moitié dans le Tiers-État, et qui tiendrait ses séances à Clermont-Ferrand ; 3. Opposition de l'assemblée de l'Élection de Saint-Flour, qui déclara que les droits de la Haute-Auvergne étaient méconnus : "Sans doute M. le vicomte les ignorait, mais les habitants des montagnes, invinciblement attachés à leurs privilèges et encouragés au soutien de

leurs droits par l'arrêté du 8 Août (1788), dans lequel Sa Majesté déclare qu'avant et pour la convocation des États généraux il est nécessaire d'assembler les États provinciaux où ils existent et de les rétablir là où ils sont suspendus, communiquant à M. le vicomte de Baune leurs titres pour justifier leur résistance" ; L'assemblée de l'Élection d'Aurillac fut plus catégorique encore, en réclamant une assemblée particulière pour la Haute-Auvergne ou tout au moins l'égalité des membres dans une assemblée unique ; 4-5. De la manière dont ces membres devraient être élus, selon l'assemblée de l'Élection d'Aurillac ; 5. L'évêque de Saint-Flour n'allait pas tarder à intervenir (14 Janvier 1789) en vue d'obtenir la convocation par haut et bas pays ; 5-6. Les membres de la noblesse, réunis au nombre d'une vingtaine chez le comte de Montboissier, considérant que le Roi avait bien voulu rétablir les États provinciaux du Hainaut, de la Provence, de la Franche-Comté et du Dauphiné, chargent deux d'entre eux de suppléer le Roi de vouloir bien, notamment, "accorder la convocation des États distincts du haut et bas pays d'Auvergne, l'une à Saint-Flour, l'autre à Clermont", et "comprendre l'Élection de Brioude dans la Haute-Auvergne pour égaliser à peu près la population, la richesse et l'étendue des deux parties" ; 6-7. Action des villes ; 6-7. Saint-Flour (8 Octobre et 8 Décembre 1788) : vœux rejoignant ceux de la noblesse ; 7. Aurillac : en Octobre 1788, lors de la réunion de l'assemblée des notables, M. de Rangouze, chevalier d'honneur de son présidial, avait historiquement établi les droits de la partie haute de la province à des États particuliers ; le 21 Décembre, l'assemblée générale du Tiers de la ville d'Aurillac adopte un mémoire qui débute ainsi : "La Haute-Auvergne n'a jamais été conquise ; c'est la première phrase qu'il lui appartient de prononcer ou d'écrire" ; Pierrefort, Chaudesaigues, Murat, Allanche, Maurs, Montsalvy, Calvinet, Vic (Décembre 1788) ; 8. L'organisation judiciaire de la Haute-Auvergne à la veille de la Révolution ; arbitraire, hétéroclite, désastreuse : "... Non seulement le sénéchal de Riom avait dans son ressort près de la moitié des habitants du haut pays, mais encore il n'y avait pas, surtout dans l'Élection de Saint-Flour, de paroisse et peut-être de hameau ou village qui ne relevât partie de Riom et partie d'Aurillac. Bien plus, une maison relevait dans beaucoup d'endroits pour une part de la sénéchaussée, et pour l'autre du bailliage des Montagnes !" ; 9-10. Action, à Paris, du vicomte de Peyronencq de Saint-Chamarant, président de l'assemblée de l'Élection d'Aurillac, chargé par cette assemblée et celles des Élections de Mauriac et de Saint-Flour de défendre les intérêts du haut pays (1788-1789) ; 10. Action, à Paris, au nom des habitants du Carladéz, de M. de Sistrières, lieutenant général du bailliage de Vic, "qui avait pour son siège autant que pour lui-même les plus hautes visées" ; 10-11. Action, à Paris, de Teillard de Bassivière, réclamant, au nom de son frère, lieutenant général du bailliage d'Andelat, les droits de son siège, dont les justiciables ne voulaient à aucun prix aller à Riom, dans la crainte d'être mal représentés, étant donné d'ailleurs qu'il était tout naturel d'envoyer des habitants du haut pays à Saint-Flour, comme cela s'était toujours fait (13 Janvier 1789) ; 11. Action des villes d'Aurillac, Mauriac, Vic (Janvier 1789) ; 12. Action de Mgr de Ruffo, évêque de Saint-Flour (14 Janvier 1789) ; Moyens opposés par Riom pour défendre l'intégrité de son ressort ; 12-13. Clermont avec la Haute-Auvergne contre Riom : "Non seulement on réclamait le retour à la forme de convocation de 1614, mais on sollicitait une 8e députation, que les 700 000 habitants de la province et ses contributions prodigieuses devaient faire espérer. Cette députation serait pour la Haute-Auvergne, à laquelle cette fois Clermont consentait que l'Élection de Brioude pût se réunir, attendu que, lors de la dernière convocation, des députés de ce canton avaient été élus à Saint-Flour..." ; 14. L'assemblée générale de Salers, dans un mémoire détaillé, demandait absolument au sénéchal d'Auvergne le droit de la convoquer, le procureur général au Parlement ayant toujours adressé directement à Salers les pièces destinées à être enregistrées. Elle demandait en conséquence qu'il plût à S. M. d'ordonner "que le bailli des Montagnes à Salers convoquerait en cette ville les paroisses de son ressort et celles de la prévôté de Calvinet", qui de tout temps en avait ressorti (Janvier 1789) ; Action de la ville de Saint-Flour ; 14-15. Nouvelle action d'Aurillac : contre les prétentions du sénéchal de Riom sur le bailliage de Salers et contre celles de la ville de Saint-Flour à posséder dans ses murs l'assemblée provinciale ; 15. En fin de compte, Riom l'emporte : les commissaires de la convocation jugent qu'il n'y a pas lieu de faire d'exception pour l'Auvergne au mode de convocation adopté, et le règlement du 24 Janvier 1789 vient confirmer la décision du comité 16-29. Réactions de la Haute-Auvergne (25 Janvier -... 1789) ; 16-19. Cahier de 4 pages rédigées, avec indication des sources ; 16. Le vicomte de Peyronencq, les députés de Clermont et le chevalier Leigonye de Pruns, maire d'Aurillac, demandent une audience au Directeur général des Finances : "Henri III s'empresse de rectifier une erreur dans la convocation aux États de Blois pour la province d'Auvergne. La même erreur se renouvelle aujourd'hui... Nous sommes à même de vous donner les preuves incontestables que Mrs du Comité ont été induits en erreur par les intrigues de la ville de Riom... Nous nous flattons de vous démontrer que tous

les anciens droits de la province sont violés uniquement pour satisfaire la vanité des habitants de la seule ville de Riom, sans aucune utilité pour le reste du pays" ; Le 28 Janvier, le duc de Caylus, chargé des intérêts de la Haute-Auvergne, se joignait à leur demande ; 17-19. Les démarches à Paris, les résultats ; 20-29. Copies des lettres précitées ; 20-21. Le duc de Caylus, le vicomte de Peyronencq, etc. Au directeur général des Finances ; 23-29. Les mêmes et Leigonye de Pruns au même

30-43. Les impositions en 1789-1790 dans les élections, puis arrondissements d'Aurillac, de Mauriac et de Saint-Flour (1 cahier) ; 30-32. Division en 5 classes avant 1790 ; 33-36 et 40-43. Assiette ; 37-39. Noms des seigneurs hauts justiciers de Haute-Auvergne et des lieux de leurs juridictions

44-71. Cahiers de doléances ; 44-49. Liste des représentants de 92 communes, avec indication des professions. Marchands en Espagne : Joseph Chandon (Jussac), p. 44 ; Jean-Antoine Maisonobe (Teissières-de-Cornet), Pierre Olivier (Crandelles), p. 45 ; Jean Bastide (Reilhac), p. 48 ; 50-51. Transcription de la notification à faire aux représentants des villes, bourgs, paroisses et communautés du règlement du 24 Janvier et de l'ordre du bailli de convoquer les assemblées d'habitants pour qu'elles dressent leurs cahiers de doléances et élisent leurs représentants selon les dispositions, énumérées, de l'article 31 dudit règlement ; 52-71. Analyses de cahiers. Presque tous se plaignent de l'excès des impôts et de la pauvreté du sol. Certains demandent des juges de paix, pour concilier promptement : d'autres, des bureaux de conciliation, des brigades de gendarmerie ; 52. Maurs demande d'être "le chef-lieu d'un arrondissement composé des paroisses qui formaient anciennement notre prévôté et le siège d'une justice royale... Il n'est pas de lieu où l'établissement de cette justice soit plus nécessaire. C'est le seul endroit depuis Aurillac à Figeac où il y ait marché public chaque semaine. Ces marchés sont considérables. C'est... Le seul entrepôt des grains se consommant dans les paroisses de la prévôté et de plusieurs du Quercy et du Rouergue. Il s'y tient plusieurs foires par an et le voisinage de ces deux provinces attire beaucoup d'étrangers. Il arrive que, s'ils ont des inimités entre eux ou avec de nos habitants, c'en est assez pour troubler les foires et quelquefois répandre la terreur dans la ville... " ; 53. Cayrols, Fournoulès, La Salvetat, Leynhac, Montmurat ; 54. Parlan : "... La seule nourriture consiste en mauvaises châtaignes, ce qui occasionne une émigration considérable" ; Quézac, Saint-Santin d'Auvergne, Vitrac ; 55. Montsalvy ; Junhac : le nombre des habitants n'excède pas 830 ; "nous touchons enfin à ce moment si ardemment désiré où le bruit de nos plaintes peut parvenir sans difficultés aux pieds du trône... " ; Labesserette ; Ladinhac : obligation d'aller gagner sa vie hors de la province et du royaume ; 56. Marcolès ; Sansac-Veinazés : l'appel en justice se porte à Riom, à 40 lieues, alors qu'Aurillac, où sont les relations, est à moins de 4 ; Vieillevie, Laroquebrou, Arnac, Ayrens, Cros-de-Montvert ; 57. Espinadel, Glénat ; Lacapelle-Viescamp : "s'il n'y avait pas les émigrants, Il y a longtemps que la paroisse aurait été obligée de faire signifier des actes d'abandon" ; La Ségalassière, Montvert, Nieudan ; 58. Omps, Pers, Rouffiac, Roumégoux ; Saint-Etienne-Cantalès : obvier à l'émigration, qui rend la main-d'œuvre si chère ; Saint-Illide ; Saint-Santin-Cantalès se plaint, notamment, de la désunion du prieuré et de la cure et que la dîme payée ne serve qu'à favoriser le luxe et l'oisiveté des prieurs au lieu de nourrir les pasteurs ; Saint-Saury, Saint-Victor ; 59. Siran, Arpajon ; Crandelles : obligation, pour vivre, d'émigrer en Espagne ; 60. Giou-de-Mamou : "Le meilleur des rois nous manifeste son amour... ; la paroisse est sans contredit au rang des plus pauvres". Vœu pour l'établissement d'un bureau de conciliation dans chaque paroisse, jugeant gratuitement. Jussac se plaint, notamment, de ce que le prieur n'habite pas, car il serait en cas de secourir les malheureux ; Labrousse : la misère fait émigrer la majeure partie des bras ; les pauvres, au nombre de 101, trouvent à peine de quoi subsister ; Lascelle ; 61. Mandailles : d'autant plus malheureuse qu'elle n'a pas de communication avec les villes les plus proches ; Marmanhac : pas de paroisse qui soit plus fondée à se plaindre des impositions, d'où émigration à l'étranger ; les prieurs ne résident jamais ; Naucelles : les habitants sont obligés d'aller en pays étranger pour payer les impôts ; Prunet : misère et émigration ; 62. Reilhac : la dîme ne fait qu'augmenter le luxe et l'oisiveté du prieur et met les curés dans l'impossibilité de faire des aumônes ; Roannes ; Roqueville : "le désespoir de ne trouver subsistance fait que nous allons la chercher à l'étranger... " ; Saint-Cirgues-de-Jordanne, Saint-Mamet ; Saint-Martin-de-Valois : presque entièrement dépeuplé au temps des travaux ; l'émigration est comme forcée par le besoin d'aller chercher à l'étranger une nourriture que le sol refuse ; 63. Saint-Paul-des-Landes : l'excès des impositions par rapport à l'ingratitude du sol force les propriétaires à s'expatrier ; nombreux indigents, à charge aux habitants ; Saint-Simon se plaint, notamment, de la non-résidence des prieurs, d'abus dans la milice, cause des émigrations qui privent le pays de ressources par le défaut de cultivateurs, rendent les salaires excessifs, les mariages précaires et mal assortis, mariages d'où dérive une population indigente, nouvelle

charge pour la communauté ; Sansac-de-Marmiesse demande la suppression de la milice, préjudiciable à l'agriculture ; Teissières-de-Cornet : obligation de passer à l'étranger, les charges ne permettant pas de vivre au pays ; la dîme devrait appartenir au vrai pasteur, qui n'est pas le prieur ; Vézac ; 64. Yolet, Ytrac ; 64-65. Mauriac demande, notamment, la suppression des milices, qui causent l'émigration et la ruine de l'agriculture : "La nation, en accordant un subside au Roi pour lever et entretenir des troupes, ne doit être tenue de remplir en personne une tâche dont elle est rédimée par l'impôt" ; 65. Arches ; Chalignac souhaite un bureau de conciliation pour chaque paroisse ; Drugeac ; Jaleyrac : plaintes touchant la milice et l'émigration ; Salins ; Sourniac : au moins un tiers des habitants s'expatrie pour aller gagner de quoi payer l'impôt ; la cause de la ruine des plus pauvres réside dans les procès et l'éloignement des tribunaux ; demande d'un bureau de conciliation ; 66. Le Vigeon ; Pleaux : le défaut de ressources entraîne l'émigration, opposée à l'inclination naturelle du Français ; la population diminue, et la milice ne contribue pas peu à ce malheur ; Ally : il conviendrait d'occuper en temps de paix les troupes à la confection des routes, etc. ; Barriac demande un bureau de conciliation, la suppression de la milice, etc. ; Brageac : misère et émigration ; 67. Chaussenac : la milice entraîne émigration et ruine de l'agriculture par manque de bras ; Drignac ; 67-68. Escorailles, à l'unanimité, élit J. -C. Vacher de Tournemire comme représentant, quoique appartenant à l'ordre de la noblesse. Celui-ci remercie mais déclare ne pouvoir accepter (12 Mars 1789, copie de lettre) ; 68. Saint-Christophe ; Tourniac : misère si grande que les adolescents de 14 ou 15 ans sont obligés de s'expatrier ; 69. Bassignac voudrait un bureau de conciliation, la réforme de la milice, etc. ; Proudelles (paroisse érigée en commune en 1790, détachée en 1823 de Veyrières pour être réunie à Champagnac) "redevances énormes aux comtes de Charlus ; charges des agriculteurs, les montagnes étant aux privilégiés ; émigration survenue à cause du retard du paiement des maîtres ; une partie du produit de la paroisse consiste en quelques toiles, que les habitants sont obligés de vendre pour payer les impôts, au point que l'ordinaire est de n'avoir que deux chemises, une à la lessive et une sur le corps... " ; 70. Veyrières ; Saint-Hippolyte et Apchon, son annexe : l'infertilité causée par les neiges entraîne l'émigration ; peu de parti à tirer des fromages en raison de la difficulté des chemins ; Collandres : principaux vœux : le rétablissement des États provinciaux, dont la suppression est la cause de la surcharge des impôts, et qu'un ou deux députés de chaque paroisse y fassent parvenir les plaintes ; qu'aux États généraux les intérêts des campagnes ne soient pas défendus par les officiers municipaux des principales villes, mais par elles-mêmes ; 70-71. Chalinargues ; 71. De nombreux habitants vont travailler de leur métier pendant six mois dans les autres provinces du royaume, pour y gagner leur vie et de quoi payer leurs charges ; 72-86. La ville et le chapitre d'Aurillac et les États généraux (1 cahier de 12 pages + 3 feuilles interpaginales) 72-75. Procès-verbal de l'assemblée générale de la ville d'Aurillac (14 Mars 1789, copie) ; 73. Élection des députés devant représenter la ville à l'assemblée générale des États de la Haute-Auvergne 75-80. Cahier des doléances du Tiers-État de la ville d'Aurillac (48 articles, copie) ; 75. "Art. I : Qu'il ne soit fait aucune loi ni consenti ni prorogé aucun impôt sans le consentement des États généraux" ; "Art. 2 : Que les États généraux s'assemblent tous les cinq ans... " ; "Art. 3 : Que les députés de tous les ordres réunis votent par tête... " ; 76. "Art. 7 : Que la presse soit libre... " ; "Art. 9 : Que les impôts... Soient supportés également et sans distinction par tous les ordres... " ; 77. "Art. 25 : Que la vénalité des charges de judicature soit supprimée et que la dispensation de la justice soit gratuite"

81-85. Procès-verbaux des dernières réunions du chapitre Saint-Géraud d'Aurillac (1789) ; 81. Élection des députés devant représenté le chapitre à l'assemblée générale des États de la Haute-Auvergne (9 Mars) ; 83-85. Protestations contre le règlement du 24 Janvier, lequel, d'après le chapitre, ne lui attribue pas une représentation assez nombreuse dans les assemblées du haut pays

86 Recto. Liste de 13 bénéfices à la nomination du chapitre d'Aurillac

86 Verso. Liste de personnes (cultivateurs, marchands, avocats, notaires, etc.), peut-être des représentants de paroisses, certains notés marchands en Espagne (P. Noyrit, J. Olivier, Nicolas Lescure)

87-88. Assemblée du bailliage d'Aurillac du 16 Mars 1789 : réduction des députés au quart : notes sur les votes

89-94. Liste des représentants du Tiers-États du haut pays réunis à Saint-Flour pour l'élection de 6 députés aux États généraux (22 Mars 1789, mention des professions et des domiciles) ; 90-92. Bailliage de Saint-Flour ; 92-94. Bailliage d'Aurillac ; 94. Bailliage de Vic

95-110. Assemblée du clergé du haut pays tenue à Saint-Flour (22-27 Mars 1789) ; 95-103. Copie des procès-verbaux des réunions ; 100-102. Élection de 3 députés aux États généraux ; 103-110. Liste des membres
111-113. Assemblée de la noblesse du haut pays à Saint-Flour (28 Mars 1789) ; 111. Copie du procès-verbal de l'élection de 3 députés aux États généraux ; 111-113. Liste des signataires
114-117. Lettre signée Gaillard (Saint-Flour, 1er Mars 1897) ; 114. Annonce de l'envoi, relativement aux premières négociations touchant la contestation entre Aurillac et Saint-Flour pour le siège de l'assemblée générale des bailliages de la Haute-Auvergne, de la copie de 2 lettres écrites de Paris, en février 1789, par Spy des Ternes et Bertrand, délégués de la ville de Saint-Flour. On y voit comment, ""grâce à l'appui de La Fayette, Saint-Flour put parvenir à se faire entendre et à l'emporter sur Aurillac"" ; 115. Note sur Dessauet, commis-greffier de l'Élection de Saint-Flour.

Info. originaux : Source principale : Archives nationales

27 J 203

Ordonnances, décrets, arrêtés, correspondance administrative intéressant le Cantal

Dates : 1778-1837

Description physique : 1 cahier de 175 pages

1-19. 1815 (1er Février - 15 Décembre) ; 1. Le préfet Lachadenède propose Ferdinand Richard, chef de bureau, pour remplacer le secrétaire général, Palis, décédé (Au Ministre, 1er Février) ; 1-2. Le préfet Lesseps expose au ministre les inconvénients pour le baron Perret, ancien député du Cantal, de la nomination de Daltan-Dampierre à la sous-préfecture de l'arrondissement d'Aurillac ; titres du baron Perret (23 Juin) ; 2. Le préfet Lesseps nomme Jean-Baptiste Perret sous-préfet de l'arrondissement d'Aurillac, Louis-Henry-Guy Delom-Lalaubie maire et Pierre-François Courbaize adjoint d'Aurillac (20 Mai) ; 3. Remplacement provisoire de Mannier, sous-préfet d'Aurillac démissionnaire, par Delom-Lalaubie (12 Mai) ; 3-5. Remplacement provisoire de Lalo, sous-préfet de Mauriac, par Viel (5 Juin) ; 6. Le préfet Lesseps nomme Grasset, maire de Mauriac, sous-préfet par intérim et Dominique Mirande, adjoint, maire provisoire (10 Juin) ; 6-10. Le préfet Lesseps annule plusieurs nominations de maires, remplace des démissionnaires, etc. (10-21 Juin) ; 10. Il accuse réception au ministre de la circulaire du 26 Mai, confiant aux préfets le travail des commissaires extraordinaires relatif aux maires et adjoints (5 Juin) ; 10-11. Le même réclame aux sous-préfets le résultat des nominations qu'ils ont faites (5 Juin) ; 11. Besse (Germain-Pierre), doyen d'âge des conseillers de préfecture, est nommé pour remplir les fonctions de préfet en attendant l'arrivée du nouveau préfet, Locard (23 Juillet) ; 11-12. Besse demande la place de secrétaire général (2 Février) ; 12. Le préfet Locard au ministre, relativement aux nominations de d'Anterroche comme sous-préfet de Saint-Flour, de Briuede comme secrétaire général provisoire, de Le Terme comme secrétaire général ; ce dernier serait plus utile à Murat, pour remplacer Chabanon, qui "ne peut rester plus longtemps sous-préfet" (18 et 21 Août) ; 13-19. Mutations, révocations de maires et d'adjoints (arrêtés du préfet Locard, 17 Juillet - 15 Décembre)
20-24. Empire : le préfet au ministre, relativement aux mises en jugement de maires prévenus de délits en matière de conscription (29 Janvier - 15 Août 1812)
24-26. 2e Restauration : municipalités d'Aurillac et de Saint-Flour : propositions du préfet Locard pour leur renouvellement (27 Mars 1816, brèves notices individuelles)
27-28. Révolution : deux lettres de Bô, représentant du peuple dans les départements du Cantal et du Lot, au Comité de salut public (Mauriac, 6 Pluviôse An II). "L'esprit public est très éloigné de la Révolution dans le district de Mauriac ; l'apathie et l'ignorance sont l'élément des citoyens qui le composent... La faiblesse plutôt que le crime des autorités constituées exige des destitutions... Je ne puis vous laisser ignorer les abus et les inconvénients qui résultent de l'inexécution de la loi du maximum, et je ne vois de remède que dans une loi générale, qui est annoncée depuis quelque temps et réclamée justement par le peuple. Chaque district a fixé ses denrées à des prix si différents qu'il n'y a plus aucun rapport. Chaque commune se permet de changer ces prix pour attirer les marchandises, qui en général manquent presque partout. Une nouvelle aristocratie rurale, enrichie depuis trois ans par les bienfaits de la Révolution et par la vente exorbitante de ses denrées, refuse entièrement au peuple des villes le superflu des provisions qu'elle accueille... Ce qui décide ainsi les cultivateurs à priver les villes de l'excédent de leurs denrées, c'est qu'on les astreint régulièrement à la loi du maximum et que l'on ne l'observe pas avec eux lorsqu'ils veulent échanger le produit de leurs denrées avec quelques marchandises... "
29-36. Consulat-Empire (An VIII-1813) ; 29-30. Réclamation de Pierre Bertrand, officier de santé, afin d'être inscrit sur la liste des notabilités du département (An X, état des services) ; 30-31. Arrêtés de nomination des membres des tribunaux (30 Floréal An VIII) ; 30. Tribunal criminel du département, séant à Saint-Flour ; Tribunal civil d'Aurillac ; Tribunal civil de Saint-

Flour ; 31. Tribunal civil de Murat ; Tribunal civil de Mauriac ; Tribunal d'appel de Riom ; 31. Liste des membres du tribunal criminel du département, séant à Saint-Flour (s. d.) ; 32. Liste des membres du tribunal civil de Saint-Flour (s. d.) ; 32. Liste des membres du tribunal civil de Saint-Flour (s. d.) ; 33. Notices individuelles : Delolm-Lalaubie (Louis-Henry-Guy), adjoint au maire d'Aurillac (Messidor An VIII) ; Marmontel (Pierre), membre du Conseil d'arrondissement d'Aurillac (An VIII) ; Boudier (Jean-Hilarion), idem (1807) ; Geneste (Jean-Baptiste), idem (1810) ; 33-34. Le préfet Riou accuse réception au ministre des nominations de Chabanon et de Bertrand comme sous-préfets, respectivement à Saint-Flour et à Murat (3 Floréal An VIII) ; 34. Le même envoie la démission de Destaing, président du tribunal de l'arrondissement d'Aurillac, de la place d'adjoint au maire d'Aurillac et propose pour le remplacer Delolm-Lalaubie, médecin à Aurillac (18 Prairial An VIII) ; 34-35. Le même envoie au ministre, en la lui recommandant, une lettre du maire d'Aurillac, Abadie (6 Floréal An VIII) ; 35. Décret de nomination de membres des Conseils municipaux d'Aurillac et de Saint-Flour, avec indication des professions (12 Floréal An XIII) ; 35-36. Liste des candidats présentés par le préfet Riou pour remplir des places vacantes dans les Conseils d'arrondissement d'Aurillac et de Saint-Flour, avec les professions (11 Mai 1810) ; 36. Décret nommant deux conseillers municipaux à Aurillac (31 Août 1810) ; Notice sur Louis Delzorts-Labarthe, juge au tribunal d'Aurillac, installé comme conseiller de l'arrondissement d'Aurillac le 26 Avril 1813 ; Note sur Abadie, "maire d'Aurillac depuis 10 ans" (1810)

37. Monarchie de Juillet : lettres de démission d'Hippolyte Parieu et de J. F. Charmes des fonctions de maire et d'adjoint d'Aurillac (13 Août et 29 Juillet 1833)

37-38. Révolution : après avoir relaté des incidents aux barrières pour la perception de la taxe d'entretien des routes, le commissaire du Directoire près l'administration centrale du département, A. -D. Chabanon, propose au choix du ministre une liste de citoyens, en remplacement des sept officiers municipaux composant l'administration municipale d'Aurillac, tous destitués (8 Thermidor An VI, indication des professions)

39. 1ère Restauration : Conseils d'arrondissement d'Aurillac, de Mauriac et de Saint-Flour : liste de candidats proposés par le préfet Lachadenède pour des places vacantes (22 Septembre 1814, mention des professions)

40-42. Empire : Conseil général du Cantal, et Conseil d'arrondissement de Mauriac (1813) ; 40. Au Conseil général, le préfet Lachadenède désire faire remplacer Bonnefons, décédé, par Salvage, ex-législateur, et Delzons, membre du Corps législatif, par Vaissière, vice-président du tribunal de Saint-Flour (7 Août) ; 40-42. Liste de candidats indiqués par le préfet pour des places vacantes dans des Conseils administratifs (24 Juillet, avec les professions) ; 41. Conseil général ; 41-42. Conseil d'arrondissement de Mauriac

42-47. 2e Restauration : Conseil d'arrondissement et maire d'Aurillac (1820-1829) ; 42-44. Liste de candidats présentés par le préfet pour remplir les places vacantes au Conseil d'arrondissements d'Aurillac, avec les professions ; ordonnances de nomination (1828-1829) ; 44-45. Idem (1826) ; 45-46. Idem (1820) ; 46-47. Le député Croizet (14 Janvier 1829) recommande Hippolyte Parieu au ministre pour succéder, comme maire d'Aurillac, à Delolm de Lalaubie, décédé le 11 Janvier

47-50. Monarchie de Juillet : Conseil d'arrondissement et municipalité d'Aurillac (1832-1833 et s, d.) ; 47-49. Listes de candidats au Conseil d'arrondissement, avec les professions ; ordonnances de nomination (1832-1833) ; 50. Liste des conseillers municipaux dressée d'après le nombre des voix obtenues par chacun d'eux dans les quatre sections électorales, avec indication des professions (s.d. ; en tête : Hippolyte Parieu, maire, âgé de 40 ans ; Charmes, notaire, âgé de 46 ans)

51-64. Révolution - Monarchie de Juillet (An VI - 1835) : ordonnances, arrêtés, correspondance : nomenclature et brèves analyses (par communes) (Arch, Nat, ; F 16 11, carton 5) ; 51. Alleuze (1821-1822) ; Proposition de révoquer le maire (30 Décembre 1822) ; Le sous-préfet de Saint-Flour demande la révocation du maire pour fait d'insubordination envers l'autorité supérieure (30 Septembre) ; Rapport du préfet sur un attroupement séditieux à Alleuze (12 Mars) ; Anglards (An XI et 1829-1830) ; Proposition de révoquer le citoyen Pebrel, maire, et rapport au ministre sur ce sujet (18 Fructidor An XI) ; 52. Apchon (1816 et 1835) ; Arrêté (non analysé) du ministre de l'Intérieur concernant le maire (Septembre 1816) ; Le ministre de l'Intérieur remercie le préfet des renseignements donnés sur le maire (24 Août. 1835) ; Arnac (An VIII - 1807) ; Proposition de destituer le sieur Lombard, adjoint (19 Juin 1806) ; Le préfet au ministre (11 Avril 1806) : suspension de l'adjoint à la mairie "en raison des mauvais traitements qu'il fait éprouver aux fonctionnaires publics, et notamment au maire, qu'il s'est permis de maltraiter publiquement à coup de fouet" ; Proposition de révoquer le maire, "comme (mot illisible) des ennemis de la République" (4 Vendémiaire An IX) ; Arrêté

ministériel révoquant le maire (19 Brumaire) ; Envoi au ministre d'un arrêté préfectoral portant réintégration du maire et des deux adjoints (14 Février 1807) ; 53. Thiézac (1807) ; Le préfet au ministre (14 Février) : envoi d'un arrêté portant qu'il n'y a pas lieu de mettre le maire en jugement ; Avis de l'autorisation demandée de poursuivre le maire pour avoir voulu soustraire au service militaire un conscrit de l'An XIII (7 Janvier) ; Thiézac, Arnac et Pailherols : le préfet au ministre (22 Thermidor An XIII, 10 Août 1805) : suspension du maire de Thiézac et des adjoints d'Arnac et de Pailherols, "le maire pour cause de négligence à remplir ses fonctions et aussi comme prévenu avec les adjoints d'avoir délivré des certificats de domicile à des jeunes gens étrangers au département qui se présentaient pour partir en remplacement des conscrits désignés" ; Arpajon (Mai-Septembre 1828) ; Le ministre au préfet (18 Juillet) : demande de renseignements sur une réclamation relative à la vente d'une partie des biens communaux ; 53-63. Aurillac (An VI-1833) : analyses succinctes et ne donnant généralement pas de précisions ; 59. Rapport du ministre au Directoire : "destitution et dénonciation au directeur du Jury de tous les membres, à l'exception du citoyen Guitard, de l'administration municipale d'Aurillac, comme complices des délits commis dans cette commune le 6 Thermidor (27 Fructidor An VI) ; Destitution de l'administration municipale d'Aurillac (22 Thermidor An VII) ; 63. Ayrens (Ventose-Germinal An VII) ; Le ministre aux administrateurs du département (11 Germinal) : envoi d'un arrêté prononçant, notamment, la suspension des agents et adjoints municipaux ; Bassignac (Février-Octobre 1823) : au sujet de la conduite du sieur Besson, conseiller municipal ; Bournoncles (Février-Mars 1816) ; révocation et remplacement du sieur Bigot, adjoint ; 64. Brageac (Juin-Juillet 1822) : suspension et remplacement du sieur Diernat, maire ; Bredons (Janvier-Août 1828) : plainte et poursuites contre le sieur Pichot, maire ; Brezons (Juin-Septembre 1808) : suspension du sieur Coulze, maire, "à raison des concussions et abus de pouvoir qu'il est présumé d'avoir commis dans l'exercice de ses fonctions"

65. Sans date ; Conseil d'arrondissement d'Aurillac : membres sortants, candidats qui méritent la préférence pour les remplacer ; Révolution (An V) : Abadie, commissaire du Directoire, et J. Guitard, administrateur provisoire du département, aux représentants du Cantal au Corps législatif (13 Vendémiaire) : au sujet d'une dénonciation, adressée au ministre de la police, contre eux et quelques autres fonctionnaires publics du département ; Consulat (An VIII et An XI) ; Notices sur Louis-Henri-Guy Delolm de Lalaubie et Jean-Baptiste Perret, adjoints au maire d'Aurillac (Messidor et Germinal An VIII) ; Correspondance relative à une demande de destitution du citoyen Boudier, commissaire de police de la ville d'Aurillac (An XI)

66-70. Empire : municipalité d'Aurillac ; Conseils d'arrondissement d'Aurillac, de Mauriac et de Saint-Flour (An XIII-1812) ; 66. Le préfet indique au ministre 5 candidats pour remplir 5 places vacantes au Conseil municipal d'Aurillac (An XIII) ; Propositions du préfet Riou en vue de la nomination de 3 conseillers municipaux d'Aurillac (1807) ; 66-67. Nominations au Conseil d'arrondissement d'Aurillac (1810) ; 67. Nominations au Conseil d'arrondissement de Saint-Flour et à celui de Mauriac (1810) ; Nominations au Conseil municipal d'Aurillac (1810) ; 67-68. Liste des candidats, avec indication des professions, présentés par le préfet Riou pour remplir des places vacantes au Conseil municipal d'Aurillac (1810) ; 68-69. Abadie, maire d'Aurillac, demande au ministre une place de sous-préfet (21 Mai 1812, état des services). Suivent des lettres de recommandation, l'une signée du général "comte Milhaud" ; 69. Notice sur Delzorts-Labarthe, conseiller de l'arrondissement d'Aurillac (1812) ; 69-70. Notice sur Henri-Louis Delolm-Laforce, nommé membre du Conseil municipal d'Aurillac le Fructidor An XII, décédé en novembre 1811 (26 Novembre 1811)

70-74. 2e Restauration : Conseil municipal d'Aurillac (décembre 1815-1829) ; 70-71. Liste de candidats présentés par le préfet pour remplir des places vacantes, avec indication des professions (19 Janvier 1829) ; 71. Ordonnance de nomination de conseillers (13 Juin 1827) ; 71-72. Lettre de démission du conseiller Desaurière (7 Avril 1827) ; 72. Liste de candidats présentés par le préfet, avec indication des professions (31 Mai 1827) ; 73. Ordonnance de nomination de conseillers (9 Septembre 1818) ; Idem (24 Janvier 1816) ; 74. Liste de candidat présentés par le préfet, avec indication des professions (5 Janvier 1816) ; Le préfet Locard, qui a suspendu de leurs fonctions de conseillers les sieurs Desprats et Dejou, avocat, demande au ministre leur révocation définitive, "en raison de leur conduite privée autant que de leurs sentiments politiques" (18 Décembre 1815)

75. Monarchie de Juillet : liste des conseillers municipaux de la commune d'Aurillac, avec indication des professions (1er novembre 1834) ; Notice sur Jean Abadie, maire d'Aurillac

75-78. 2e Restauration : municipalité d'Aurillac (1823) ; 75. Ordonnance de nomination d'un adjoint et de six conseillers (26 Novembre) ; 76. Lettre du préfet Sers, qui envoie au ministre une liste de candidats pour remplir une place d'adjoint et six de conseillers (16 Novembre) ; 76-78. La liste précitée, avec indication des professions

78-79. Monarchie de Juillet : Conseil municipal d'Aurillac (1830) ; 78. Ordonnance de nomination de 7 conseillers, avec indication des professions (25 Octobre) ; Arrêté préfectoral nommant provisoirement 7 conseillers, avec indication des professions (13 Octobre) ; 79. Ordonnance de nomination de 4 conseillers, avec indication des professions (10 Octobre) ; 79. 1ère Restauration : Conseils d'arrondissement d'Aurillac, de Mauriac et de Saint-Flour : ordonnance de nomination d'un conseiller pour chaque arrondissement (4 Novembre 1814)

80. 2e Restauration : maires et adjoints d'Aurillac et de Saint-Flour à la nomination du Roi : candidats proposés par le préfet (renouvellement quinquennal de 1826)

81-83. 1er Empire : Conseil municipal et Conseil d'arrondissement de Saint-Flour (An XIII-1811) ; 81-82. Conseil municipal : vacance de 3 places, candidats proposés par le préfet (9-10 Ventôse An XIII) ; 82. Conseil d'arrondissement : décret de nomination d'un membre (21 Juin 1810) ; 82-83. Conseil municipal : nomination de 3 conseillers (16 Août 1811) ; liste de candidats proposés par le préfet, avec indication des professions (31 Décembre 1810)

84-87. 2e Restauration : Conseils municipaux d'Alleuze, Anglards-de-Saint-Flour, Bonnac, Cussac, Maurines ; Conseil d'arrondissement de Saint-Flour (1816 et 1821) ; 84. Au sujet de la proposition du préfet de révoquer les sieurs Devèze, Roche et Chassang, conseillers municipaux d'Alleuze, Anglards-de-Saint-Flour et Maurines, "ces trois fonctionnaires professant des principes absolument contraires aux intérêts du gouvernement" (Le chef du 2e Bureau, au ministre de l'Intérieur ; Paris, 27 Mai 1816) ; 84-85. Lettre du préfet Locard au ministre (9 Mal 1816) : il envoie une liste de candidats pour remplacer quelques membres des Conseils municipaux de plusieurs communes de l'arrondissement de Saint-Flour "que divers motifs, et spécialement une opinion politique peu favorable au gouvernement, rendent peu dignes des fonctions" (mention des professions, des noms des remplacés et des motifs des remplacements) ; 85. La liste précitée, concernant Alleuze, Cussac, Anglards, Bonnac, Maurines (Cf. 89) ; Ordonnance de nomination de deux membres du Conseil d'arrondissement de Saint-Flour (11 Avril 1821) ; 86. Liste de candidats présentés par le préfet pour remplir deux places vacantes audit Conseil ; 86-87. Lettre du préfet Sers au ministre (16 Mars 1821) : il indique deux candidats audit Conseil à qui il pense que "la préférence est due"

87-88. 1er Empire : Conseil d'arrondissement de Saint-Flour : notices sur quelques membres (An VIII-1813), avec indication des professions (les dates qui suivent les noms sont celles des installations) ; 87. Ponsonaille de Chassang (Antoine-Augustin) (1813) ; Lafont (Guillaume) (1807) ; Vigière (Jean-Baptiste) (Messidor An VIII) ; Dupré (Jean) (1813) ; Colrat (Jean-Baptiste) (1813) ; Daude fils (Jean-Joseph-Guillaume) (1813) ; 88. Dessauert (Pierre) aîné (1810) ; 88. Sans date : extrait de la liste des cent plus imposés de la ville de Saint-Flour : Bertrand (Pierre) († 1820) : 230 francs de contribution ; Bertrand (Antoine) : 84 francs de contribution ; Clavière (Joseph-François) : 50 francs de contribution ; Clavière (Joseph) : 40 francs de contribution ; Daude (Jean) : 1114 francs de contribution

89-94. 2e Restauration : Conseil d'arrondissement et Conseil municipal de Saint-Flour (1818-1824) ; 89. Double de 85 ; Ordonnance de nomination de Guillaume Lagarrigue, avocat, aux fonctions de membre du Conseil d'arrondissement, en remplacement du sieur Méjansac, démissionnaire (11 Mars 1818) ; 90. Liste de trois candidats présentés au choix du Roi pour remplacer Méjansac, avec des observations sur chacun d'eux (14 Février 1818) ; 90-91. Ordonnance de nomination de 8 conseillers municipaux (28 Juillet 1824) ; 91-93. Liste des candidats présentés par le préfet pour remplir les 8 places vacantes au Conseil municipal, avec mention des professions (22 Juin 1824) ; 93. Ordonnance de nomination de 2 membres du Conseil d'arrondissement (11 Avril 1821) ; 94. Liste de candidats présentés par le préfet pour remplir les 2 places vacantes au Conseil d'arrondissement (16 Mars 1821)

94-97. Monarchie de Juillet : municipalité et Conseil d'arrondissement de Saint-Flour (1830 et 1832) ; 94-95. Ordonnance de nomination de 2 adjoints à la mairie (14 Novembre 1830) ; 95. Ordonnance de nomination de Henry (Guillaume-Alexis), avocat, comme maire, en remplacement de Falcon-Longevialle, démissionnaire (28 Septembre 1830) ; Candidats proposés par le préfet pour remplacer les 2 adjoints démissionnaires (19 Octobre 1830) ; Ordonnance de nomination de 3 membres du Conseil d'arrondissement (29 Décembre 1832) ; 96-97. Liste des candidats présentés par le préfet pour remplir 3 places vacantes au Conseil d'arrondissement avec indication des professions (18 Décembre 1832)

97-102. Révolution (An IV - An VII) ; 97. Les administrateurs municipaux du canton de Tanavelle au ministre de l'Intérieur (Tanavelle, 9 Thermidor An VII) : protestation contre la nomination par le Directoire, en qualité de commissaire près la justice de paix, du citoyen Andrieux, ex secrétaire de cette administration, qui "ne sait ni lire ni écrire" ; Réponse du ministre : les députés Bertrand et Clavière ont indiqué le citoyen Andrieux "comme méritant la confiance du Directoire par son patriotisme et par l'expérience qu'il s'est acquise dans les

différentes places qu'il a successivement remplies" ; 97-99. Correspondance relative à des candidatures à la place précitée (Germinal-Prairial An VII) ; 99. Réponse du ministre de l'Intérieur, du 8 Germinal an IV, à la lettre analysée ci-dessous ; 99-100. Lettre adressée au Directoire par les représentants du Cantal au Corps législatif (30 Ventôse An IV) : ils recommandent, pour la place de président de l'administration municipale du canton de Mauriac, Jean-Baptiste Duclaux, et, pour celle de commissaire du Directoire près cette même administration, Antoine Delmas, tous les deux de Mauriac ; 100. Lettre de démission d'Henry Lalo de la place de commissaire du Directoire près l'administration municipale du canton de Mauriac (s.d.) ; 100-101. Lettre adressée au Directoire par les députés du Cantal (s.d.). "... Puisque cette mémorable journée (le 18 Fructidor An V) a sauvé la République, elle doit avoir aussi sauvé les républicains". Les députés se plaignent de menées des ennemis du peuple et du gouvernement, à Mauriac, et notamment de l'attitude du sieur Delmas, commissaire du Directoire près l'administration municipale du canton, "qui, dans une assemblée publique, a dit : "Président, Ordonnez, nous sommes prêts à prendre les armes contre ces coquins d'acquéreurs de biens nationaux". Demande que "ce mauvais citoyen" soit remplacé par le citoyen Drappeau ; 101-102. J.-B. Lacoste, ex-conventionnel, au ministre de l'Intérieur (26 Brumaire An VI). "Les citoyens de la commune de Mauriac, opprimés par leurs magistrats, vous les ont dénoncés et demandent avec instance leur destitution et leur remplacement". Coupables d'attentats politiques, les officiers municipaux et le commissaire national "ont beau se reposer sur la puissance du citoyen Duclaux, député au Conseil des Cinq-Cents, leur protecteur, et frère du président de l'administration, ils ne peuvent se soustraire au creuset de l'épuration.., "

102-103. Empire : Conseil d'arrondissement de Mauriac : notices sur quelques membres (Messidor An VIII-1813), avec indication des professions (les dates qui suivent les noms sont celles des installations) ; 102. Drappeau (Jean-François) (15 Messidor An VIII) ; Vialles-Lapanouse (Marc-Antoine) (15 Messidor An VIII) ; 102-103. Claux (Raymond) (1810) ; 103. Chabannes de Sauvât (Jean-François) (s.d.) ; Grasset (Pierre-Joseph) (26 Avril 1813)

103-107. 2e Restauration : Conseil d'arrondissement de Mauriac (1820-1827) ; 103. Nomination d'Antoine de Sartiges (17 Juillet 1820) ; 104. Candidats désignés par le préfet, avec indication des professions (24 Juin 1820) ; Nomination de François-Marie Bertrand (28 Juillet 1824) ; Lettre du préfet Sers recommandant Bertrand (10 Juillet 1824) ; 105. Liste des candidats présentés par le préfet pour remplir une place vacante au Conseil, avec indication des professions (17 Juillet 1824) : Nomination de Raymond (Auguste-Philippe) (4 Juillet 1827) ; Lettre du préfet au sujet d'une place vacante au Conseil (16 Mai 1827) ; 106. Liste des candidats présentés par le préfet pour remplir une place vacante au Conseil, avec indication des professions (7 Février 1827) ; 106-107. Réponse du préfet Sers (23 Novembre 1826) à une lettre du ministre (dont extrait ci-dessous) : il mentionne les noms des 3 seuls conseillers qui se sont réunis pour la 2e partie de la session de 1826 et les noms des 18 qui ne se sont pas présentés ; suivent l'examen des causes attribuées par le sous-préfet à l'absence de ces membres et l'indication des mesures qui seront prises pour prévenir le retour d'une telle situation ; 107. Le ministre de l'Intérieur au préfet (8 Novembre 1826) : "Je suis informé par M. le ministre des Finances que l'absence sans motifs valables de plusieurs membres du Conseil d'arrondissement de Mauriac n'a pas permis à ce Conseil de prendre de délibération régulière dans la dernière session de 1826, en sorte que la sous-répartition des contributions directes de 1827 ne peut avoir lieu que par voie exceptionnelle, Il importe de prendre des mesures pour prévenir le retour d'inconvénient aussi grave..."

107-108. Révolution (An V - An VI) ; 107-108. Lettre au ministre de l'Intérieur signée par une trentaine de citoyens de Mauriac, dont J.-B. Lacoste et N. Mirande (28 Frimaire An VI), Ils envoient au ministre une réclamation qu'ils viennent de présenter à l'administration centrale du département contre l'épuration de la municipalité, faite en exécution de l'arrêté de l'administration centrale du 28 Brumaire An VI, "Pouvons-nous souffrir, écrivent-ils, qu'un adjoint y siège depuis le 18 Fructidor sans avoir prêté le serment de haine à la royauté et à l'anarchie... ? Et surtout pouvons-nous souffrir que Delmas, commissaire, continue à jouir de la confiance du Directoire, lui qui est ouvertement reconnu pour un royaliste, lui qui, lors des remplacements contre lesquels nous réclamons, a souffert qu'on méprisât ouvertement la Constitution et les lois au lieu d'en requérir l'exécution ? La municipalité de Saint-Flour était, comme la nôtre, composée en grande partie de royalistes et anticonstitutionnels ; dans cette commune, comme ici, les patriotes étaient comprimés. Le gouvernement a pris une mesure sage et vigoureuse, il a lui-même destitué les fonctionnaires infidèles, et Saint-Flour jouit du plus grand calme. Nous sollicitons, citoyen ministre, la même justice..." ; 108. Le ministre de l'Intérieur au citoyen Jean-François-Joseph de Croze, député de la Haute-Loire aux Cinq Cents

(29 Floréal An V) : il n'a pas encore reçu de dénonciation contre le citoyen Gazard, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale du canton de Murat ; Ledit député Croze au ministre de l'Intérieur (24 Floréal An V) : il craint qu'on ait voulu calomnier auprès du ministre ledit commissaire Gazard : "Le prétexte est sa conduite à l'égard des ministres du culte catholique, qu'il serait doux à certaines personnes de voir persécuter de nouveau... il est cependant vrai que, soumis aux lois, par le fait et par les déclarations, ils font partie de la grande famille et doivent y jouir des avantages que les lois accordent à tous les citoyens"

108-109. Sans date : Conseil d'arrondissement de Murat ; liste des onze membres le composant, noms des candidats qui méritent la préférence pour les places qui seront vacantes ; 109. Monarchie de Juillet : Conseil d'arrondissement de Murat (1833) liste de 3 candidats présentés par le préfet pour une place vacante par décès (3 Juillet), nomination de François Escaille

109-111. 2e Restauration : Conseil d'arrondissement de Murat (1824 et 1826) ; 109. Ordonnance de nomination de Jean-Baptiste Marcombe, en remplacement de Teillard-Chambon, décédé (21 Juin 1826) ; 110. Liste de 3 candidats à la place vacante par décès (10 Mai 1826) ; Nomination d'Hugues Monteil en remplacement de Benoid-Desribes, nommé conseiller général du département (21 Juillet 1824) ; 111. Liste de 3 candidats à la place laissée par Benoit Desribes (15 Juin 1824) ; 111. Empire : Conseil d'arrondissement de Murat (An VIII et 1807) : notices sur 3 membres, avec indication des professions (les dates qui suivent les noms sont celles des installations) ; Barbat du Clozel (Jean-Baptiste-Antoine) (1807) ; Pichot-Duclos (François) (Messidor An VIII) ; Debrives (Jacques) (nommé en 1807, non installé)

111-112. Révolution : commune de Salers (An V) : lettre des députés du Cantal recommandant au Directoire le citoyen Claux aîné, officier de santé, ci-devant maire de Salers, pour la place de commissaire du Directoire près l'administration municipale du canton de Salers, vacante par la démission du citoyen Basset, nommé juge de paix du même canton ; 112. Empire : Conseil d'arrondissement de Mauriac (1807 et 1811) : notices sur 2 membres, avec indication des professions ; Tyssandier (Jean-Marie-Antoine) (nommé en 1807, non installé) ; Claux (Raymond), médecin, commissaire du Directoire près l'administration municipale du canton de Salers (installé en 1811)

113-120. Révolution (1790-1791) (A compléter (1790, 1793) par doss. 204, p. 1-8) ; 113. Extrait du registre des délibérations de la Société des Amis de la Constitution, séante au Collège de Saint-Flour (29 Mai 1791) : "Il a été arrêté à la presque unanimité que les corps administratifs et la municipalité de Saint-Flour seront invités par députation à supplier l'Assemblée nationale de déclarer commun aux électeurs de cette ville qui n'ont point paru à l'assemblée électorale pour la nomination de l'évêque de ce département le décret rendu contre les électeurs du département de la Lozère". (Ce décret déclarait déchu de toutes les places les électeurs qui avaient paru aux assemblées primaires et avaient refusé de prêter le serment civique) ; 113-114. Procès-verbaux des délibérations de la municipalité de Vic, réunie dans l'église paroissiale, lieu destiné aux assemblées générales (Janvier 1790) ; 113-114. 24 Janvier : l'avocat Coffinhal, l'avocat Revel et son frère, le procureur, soutenus par la populace, prétendent exercer les fonctions municipales en lieu et place du maire Desuttes et des officiers municipaux régulièrement élus ; 114. 25 Janvier : motion sur le refus fait par plusieurs habitants de Vic d'admettre l'avocat Bô (Joseph) au nombre des citoyens actifs, attendu qu'il n'avait jamais été compris dans aucun rôle des impositions de la paroisse ; 115-116. Fragment d'une lettre signée Milheaux (1791), où il est question d'un arrêté concernant le culte catholique, que l'Assemblée nationale ne trouva pas légal et renvoya, écrit Milheaux, "à votre Comité de constitution dont vous êtes le président". Après ce renvoi, lit-on ensuite, le département du Cantal adressa à Aurillac un règlement" qui ne peut pas avoir aucun caractère de loi... (et qui) a alarmé tous les habitants, Il n'y avait qu'une seule église paroissiale pour environ 11.000 âmes, Mais, ajoute le lettre, un décret de l'Assemblée nationale du 7 Mai (1791), proclamant le principe de la liberté religieuse, rassura tout le monde ; tout le peuple s'attendait, d'après ce décret, à voir ouvrir les églises, qu'on avait fermées sur l'arrêt inconstitutionnel du département, que tout le monde reconnaît tel. Cependant, la municipalité, qui avait fait exécuter rigoureusement l'arrêté illégal, n'a pas voulu avoir aucun égard à votre décret..." Et Milheaux de suggérer que le Comité écrive au département, au district et à la municipalité d'Aurillac de suspendre l'exécution de l'arrêté illégal "et de rétablir les choses comme elles étaient ci-devant. La tranquillité publique dépend de ce rétablissement" ; 116. Lettre de l'abbé Chinchon, curé de Proudelles (paroisse érigée en commune en 1790, détachée en 1823 de Veyrières pour être réunie à Champagnac) (15 Mars 1790) : "Nos seigneurs, c'est avec peine et sensibilité que je vois les citoyens de ma paroisse désunis pour la nomination des nouveaux officiers municipaux... Ma paroisse ne

forme qu'une petite collecte et commune, de 550 habitants au plus. Une partie de cette collecte s'est érigée depuis près de 160 ans en succursale indépendante pour le spirituel, mais toujours unie pour le civil à Proudelles, il se trouve actuellement que cette partie, appelée Veyrières, ... a persisté et persiste encore à vouloir former une collecte et municipalité à part... Cette séparation préjudicierait fort aux intérêts de Proudelles, et voici comment ; la partie de Veyrières renferme trois grands domaines appartenant à des messieurs anciennement privilégiés, tandis que nous n'en avons aucun. Cette charge de plus de 500 livres a été supportée par tous les taillables au marc la livre ; actuellement, au moment de percevoir se délivrer de ce pesant fardeau, il serait bien juste que nous participassions aux décharges comme nous avons participé aux charges..." ; 117. Lettre de Prince, président du tribunal de commerce d'Aurillac (autorisé par l'Assemblée nationale, loi du 19 Janvier 1791) : il pose diverses questions et demande, notamment, la nomination de 2 ou 4 assesseurs ou suppléants, qui seraient chargés de remplacer les juges empêchés de siéger, par exemple pour cause de maladie (27 Mars 1791) ; 117-118, Lettre de Vernhes de Bossac fils, avocat (Aurillac, 12 Août 1790), Il trouve défectueux que l'uniforme des gardes nationales, fixé par le décret du 19 Juillet 1790, soit composé de 4 couleurs ; il pense qu'il serait plus convenable qu'il n'y entrât que les 3 couleurs de la nation, Il voudrait aussi que, sur le retroussis gauche de l'habit, à la suite du mot liberté fût placé une croix blanche "pareille à celles qu'on portait dans le temps aux croisades... La croix consacrerait en quelque sorte l'habit et ferait que quelquefois à l'idée de la liberté viendrait se mêler une idée religieuse, ce qui ne serait pas un mal". Après la description de l'uniforme décrété, on trouve celle de l'uniforme préconisé par V. de B. ; 118. Requête de Simon aîné (Jacques-Joseph), bourgeois de Mauriac, au président de l'Assemblée nationale (Mauriac, Juillet 1790) : le suppliant, à une assemblée générale, a été nommé par acclamations capitaine en second de la garde nationale de Mauriac, en présence du maire et de la municipalité ; au mépris de cette nomination, le sieur Duclaux, se disant maire, pour nuire au suppléant, a formé un corps de volontaires et a passé sous silence cette nomination ; Simon demande justice ; 118-119. Requête à l'Assemblée nationale au sujet d'une servitude d'un pré sis au village de Junssac, paroisse de Salins, et intéressant les familles Rey et Périer, laboureurs (s.d.) ; 119. Extrait du registre des délibérations de la garde nationale de la ville de Vic (6 Novembre 1790) : discours du président, Michel de Murat : "...Ce serait sans doute un beau moment Messieurs, celui qui, par la réunion des gardes citoyennes à nos braves frères d'armes des troupes de ligne et de la marine, montrerait à l'Europe étonnée un peuple fier de sa liberté, sacrifiant ses intérêts particuliers au salut public et marchant, sous le seul joug de la loi, au chemin de l'honneur et de la victoire". Et le président de proposer le vote d'une adresse à l'Assemblée nationale pour lui demander d'armer les gardes nationales et de les employer à la défense de la patrie ; 119-120. Texte de la susdite adresse ; 120. Lettre de M. Malherbe, membre de la municipalité d'Aurillac, au président de l'Assemblée nationale (Aurillac, 5 Décembre 1790) : il rappelle un mémoire, qu'il a adressé depuis près d'un mois, relatif à la nomination, faite par le Conseil de district d'Aurillac, du sieur Croizet, en qualité de receveur du district ; il prétend que cette nomination est irrégulière et que la place lui revient de droit ; suivent ses arguments (Voir la fin de cette lettre ci-après, dossier 204, p, 1)

121. Empire : le ministre écrit à Coffinhal, juge à la Cour de cassation, que l'Empereur l'a choisi pour présider le collège électoral du département du Cantal (10 Messidor An XII, 29 Juin 1804) 121-127. Révolution (An II-An III) ; 121-126. Arrêté du représentant Châteauneuf-Randon ordonnant l'arrestation de Daude, ex-constituant, et de Henry, ex-législateur (Saint-Flour, 3 Ventôse An II) ; 121-124. Les considérants ; 124-126. Le dispositif ; 125. Art, 4 : "Les murs, les portes et toutes les fortifications de Saint-Flour seront démolis ainsi que les clochers de la ville, à la hauteur des bâtiments" ; Art, 5 : Quatre citoyens sont délégués "pour procéder à l'ouverture des lettres reconnues suspectes" ; 126. Art, 8 : "Le désarmement des citoyens formant l'armée dite révolutionnaire de Saint-Flour et tous autres composant la garde nationale sera continué par l'adjudant général Levrai, ... et il sera fait une recherche plus détaillée des armes et des munitions" ; 126, Analyse d'un arrêté du représentant Bô, du 12 Pluviôse An II : le citoyen Lescurier, président du tribunal du district de Mauriac, séant à Salers, est destitué et remplacé par le citoyen Valette aîné de Salers ; 126 Bis. Note : "Arch, nat, AF11 92 : une seule pièce concernant une pension de retraite que Milhaud fait accorder à un blessé de l'armée du Rhin, originaire d'Aurillac. C'est tout ce qui existe de la mission Milhaud dans le Cantal" ; 127. Arrêté du représentant du peuple J.-M. Musset fixant la composition des justices de paix des cantons du district de Mauriac (12 Brumaire An III)

128. Consulat : élections départementales de l'An IX : état supplémentaire des fonctionnaires publics qui, en vertu de l'art. 14 de la Constitution, font partie nécessaire de la liste de

notabilités du département du Cantal : 1) Teillard-Chambon, suppléant de juge du tribunal de 1^{ère} instance de Murat ; 2) Lescurier, nommé juge au tribunal d'appel de Salers 128-146. Révolution (An II-An III) ; 128-129. Les administrateurs du district d'Aurillac demandent au Comité de législation de la Convention si les fourrages et les fumiers que les tenanciers des biens nationaux vendus doivent rendre à la fin des baux appartiennent aux acquéreurs de ces biens ou à la nation. Les administrateurs déclarent qu'ils ont interprété la loi dans le sens de l'appartenance à la nation, qu'ils ont fait vendre les fourrages et les fumiers et verser l'argent qui en est venu dans la caisse du receveur des domaines nationaux. Avant d'exposer les motifs de leur décision, ils font connaître l'usage observé sur ce point dans le pays (3 Floréal An III) ; 129-130. Le comité de législation de la Convention à l'administration du Cantal (2 Germinal An III). Le comité a vu, par la lettre de l'administration du 23 Ventôse, "que quelques communes seulement ont procédé au partage de leurs biens communaux, que d'autres ont déterminé de ne point en conserver, que, dans d'autres endroits, les contestations entre communes sur ces propriétés ont retardé l'exécution du décret...". Le comité invite les administrateurs du département "à suivre l'exécution de toutes les lois qui doivent contribuer au soulagement et au bonheur du peuple, avec une assiduité d'autant plus exacte que, déchargés par la loi du 14 Frimaire des opérations révolutionnaires, ils peuvent consacrer tous leurs moments aux matières d'administration..." ; 130. La commission des revenus nationaux aux représentants du peuple composant le Comité de législation de la Convention (26 Pluviôse An III) : par une lettre relative à la formation des listes des émigrés, le Directoire du district d'Aurillac observe qu'"un grand nombre d'habitants des campagnes dans ce district sont dans l'usage d'aller exercer leur profession dans les pays étrangers, qu'il y en a en ce moment plusieurs qui ne se sont pas munis de passeports..." ; La Commission pense avec l'administration du district d'Aurillac que l'intention de la Convention n'a pas été d'appliquer les peines portées par la loi à des ouvriers qu'on peut présumer avoir péché seulement par ignorance des formalités qu'ils avaient à remplir ; 131. Les administrateurs du Cantal écrivent au Comité de législation qu'ils ont fait ponctuellement exécuter les lois des 6 Octobre 1791 et 17 Mars 1793 relatives à l'organisation du notariat. Suivent des explications (11 Nivôse An III) ; 132. Extrait du registre des délibérations de l'administration du district d'Aurillac, séance publique du 11 Nivôse An III : Germain-Pierre Besse, l'un des administrateurs du Directoire, ayant déclaré qu'étant cousin germain d'Hugues Croizet, receveur de ce district, il se démettait de sa place pour se conformer à la loi du 1^{er} Primaire An III, l'assemblée arrête que sa démission sera enregistrée, à charge pour le président de lui exprimer au nom de tous ses collègues les justes regrets que leur inspire sa retraite et le désir qu'ils ont de le voir rester dans l'administration, soit comme président, soit comme membre du Conseil du district ; Le citoyen Portet, président de l'administration du district d'Aurillac, "se fera un vrai plaisir" de céder sa place à J.-P. Besse pour passer au Directoire (Lettre adressée au Comité de législation de la Convention par l'agent national près le district d'Aurillac, 15 Nivôse An III) ; 132-133. Lettre circulaire du Comité de législation de la Convention, Bureau de l'exécution des lois et de surveillance des corps administratifs, à l'agent national près le district d'Aurillac (30 Ventôse An III) ; rappel des principales dispositions de la loi du 5 Ventôse, "dont la pressante et stricte exécution importe à la tranquillité publique" ; questions posées au sujet de l'exécution de cette loi dans le district d'Aurillac ; 133-134. Réponse de l'agent national, P.-F. Courbaize, à la lettre analysée ci-dessus (4 Floréal An III), Il envoie la liste de tous les fonctionnaires publics destitués et dont les fonctions ont été supprimées depuis le 10 Thermidor An II, "Vous verrez, écrit-il, que j'ai dû y comprendre les membres de la ci-devant commission Carrier, dont vous n'avez que trop entendu parler et dont plusieurs sont en ce moment détenus dans la maison de justice du Puy-de-Dôme... Les fonctionnaires destitués depuis le 10 Thermidor se sont rendus dans leur domicile respectif, à l'exception du citoyen Dèzes (Antoine) président du district, ex-juge du tribunal et membre de la commission Carrier, que l'on assure s'être rendu à Paris, au lieu d'obéir au mandat d'arrêt qui l'appelaient au tribunal du Puy-de-Dôme", Courbaize ajoute que l'agent national près la commune de Maurs lui a dénoncé Joseph Palis, membre du tribunal révolutionnaire de Brest, qui s'était réfugié à Maurs depuis sa destitution, et qui a disparu avant qu'on puisse faire contre lui les poursuites ordonnées par la loi ; 134-136. La liste (28 individus) dont il est question ci-dessus : noms, prénoms, âge, profession avant et depuis la Révolution, domicile, observations ; 136. Requête d'Antoine Galvaing, prêtre reclus en la maison du Buis, aux administrateurs du département, à Aurillac (3 Brumaire An III) : il demande qu'on lui restitue le mobilier qu'il avait chez le citoyen Sabatier, à Auzers ; 136-142. Observations d'Antoine-Joseph Guitard contre l'effet rétroactif de la loi du 17 Nivôse An II touchant les successions, adressées au Comité de législation de la Convention (Aurillac, 16 Pluviôse An III) ; 142-143. Lettre adressée au Comité de salut public par le tribunal criminel du Cantal et

signée par Hébrard, président, Bertrand, Dèzes, Coffinhal, accusateur public (Aurillac, 30 Ventôse An II). Par suite d'une erreur du représentant Bô, ils se trouvent en quelque sorte destitués de leurs fonctions, quoique reconnus probes et bons patriotes. Ils prient le Comité de "rendre au tribunal criminel du Cantal la confiance que la loi et les habitants de ce département lui avaient donnée et qu'il n'a jamais démeritée". Ils envoient copie de deux lettres de Bô, (Double de la lettre du Comité ci-après, 150) ; 143-144. Les deux lettres précitées de Bô (Gourdon, 28 Ventôse An II) (Doubles de ces lettres ci-après, 151) ; 144-145. Correspondance relative à une affaire remontant à 1756. La veuve Lacroix et Marie-Anne Couderc, de Pleaux, exposent au Comité de législation de la Convention (lettre sans date) que, par contrat du 10 Janvier 1756, la citoyenne Duval de Marcilhac vendit aux pères des exposantes une censive, dont ceux-ci furent évincés, avant même d'en percevoir la plus légère partie. En conséquence, ils assignèrent au Parlement de Toulouse les citoyens Gineste, héritiers de ladite Duval de Marcilhac. Après 29 ans de chicanes, les exposantes, ayant repris l'instance, ont obtenu un arrêt du 9 Mars 1789 et un autre du 30 Avril 1790, qui ont condamné la veuve Gineste à leur payer la valeur de ladite censive à dire d'experts, avec les intérêts à compter de l'époque de l'éviction, en tout 18.524 livres, Mais, la veuve Gineste se prévalant des lois relatives aux droits ci-devant seigneuriaux et notamment de celle du 3 Brumaire, cette liquidation va faire la matière d'une instance au tribunal du district de Mauriac, séant à Salers, dont le président, Lescurier, se demande (lettre au Comité de législation de la Convention, 8 Pluviôse An II) ... si les lois lui en permettent la connaissance ; 146. Lettre sans date adressée aux Comités de législation et d'agriculture près la Convention par deux arbitres du partage des communaux dans le district de Mauriac : ils présentent des faits et des questions sur lesquels ils demandent une interprétation qui les mette dans le cas de satisfaire aux réclamations de nombre de cultivateurs et de sections de communes, particulièrement du canton de Salers, au sujet de l'application de la loi relative au partage des communaux

146-148. Ancien régime : provisions d'offices (1778-1788) ; 146-147. Office de conseiller au bailliage et siège présidial d'Aurillac : en faveur de Jean-Baptiste-Louis Devèze, avocat (28 Avril 1779) ; 147-148. Office de conseiller maître en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Murat, transférée en la ville de Saint-Flour par la déclaration royale du 11 Mai 1732 : en faveur de Jean-Baptiste-Benoît de la Blimie (18 Mai 1788) ; 148. Même office que ci-dessus : en faveur de Louis de Vaurs (25 Février 1778)

147-171. Révolution : 147-149. Notices sur des prêtres de la période révolutionnaire ; 147. Ganilh (Joachim) ; Julhes (Jacques), insermenté ; Gillet (Jean-Louis-Amable), insermenté ; Lafon (Antoine) ; Ronnat (Gabriel), insermenté ; Rispal (Antoine), insermenté ; Sanigre (Antoine), insermenté ; Romeuf (Antoine), insermenté ; 148. Melzac (Antoine), insermenté ; 149. Méallet (François), assassiné dans sa prison le 2 Septembre 1792 ; Soubrier (Jacques), insermenté ; 150-151. Doubles de lettres analysées ci-dessus (142-144) ; 151-153. Tribunal du district d'Aurillac (An III) ; 151. Le président envoie au ministre la liste des membres composant le tribunal ; il fait des observations sur certains, il remarque que le 4e juge est "le seul qui a prêté serment et s'est rendu au tribunal" (Aurillac, 5 Vendémiaire An III) ; 152. La liste précitée, avec observations, notamment sur Antoine Dèzes, à la fois juge, président de l'administration du district d'Aurillac et membre d'une commission nommée par le Comité de sûreté générale de la Convention pour décider sur des arrestations ; 151-152. Listes des membres et des suppléants, dressées par les juges du tribunal, avec brèves notices sur chacun d'eux, y compris le président, Jean-Joseph Serieys (10 Nivôse An III) ; 153. Liste des juges suppléants, avec brèves notices sur chacun d'eux, adressée, avec lettre d'envoi, au Comité de législation de la Convention, par le commissaire national près le tribunal, Louis Delzorts (Aurillac, 2 Messidor An III) ; 153-156. Tribunal criminel du département, fixé à Aurillac : composition (brèves notices sur chacun des membres, y compris le président, Jean Claux), organisation, locaux (26 Nivôse An III) ; 156. Juges de paix des districts de Mauriac, de Murat et de Saint-Flour : liste (s.d.) ; 156-157. Tribunal du district de Mauriac, séant à Salers : liste des membres, avec brèves notices sur chacun d'eux, y compris le président, Paulin Duclaux (23 Vendémiaire An III) ; 157-160. Juges de paix, assesseurs et greffiers des 3 cantons du district de Murat : liste, avec indication des professions avant 1789 (26 Brumaire An III) ; 160-161. Comité révolutionnaire du district de Murat, organisé par le représentant Musset : liste des 18 citoyens le composant, avec indication des professions avant 1789 (12 Brumaire An III) ; 161. Administration du district de Murat, organisée par le représentant Musset : liste des 5 citoyens la composant, avec indication des professions avant 1789 (12 Brumaire An III) ; 161-162. Tribunal du district de Murat, organisé par le représentant Musset ; liste des membres avec indication de leurs professions avant et depuis 1789 (12 Brumaire An III) ; 162. Municipalité de la commune de Murat, organisée par le représentant Musset : idem ; Bureau de conciliation

du district de Murat, organisé par le représentant Musset : idem ; 162-163. Juges de paix des 3 cantons du district de Murat : idem ; 163-166. Juges de paix, assesseurs et greffiers des 6 cantons du district de Mauriac : liste, avec indication des professions (8 Brumaire An III) ; 166-167. Tribunal du district de Saint-Flour : liste des membres, avec indication des professions avant et depuis 1789 (10 Nivôse An III) ; 167. Observations faisant suite à la liste précédente et signées, notamment, du président, Jean-Baptiste Devillas (10 Nivôse An III). "La partie judiciaire est celle que la Révolution a le plus complètement régénérée... Les vieux procès sont jugés ; la même audience voit naître et terminer la même contestation ; excepté les seuls cas où des faits à vérifier exigent un jugement préparatoire. Justice sommaire, prompt et gratuite, voilà ce qui caractérise les tribunaux civils de district. On n'en peut pas dire autant des tribunaux de famille : sur vingt jugements, il n'en est pas un qui soit rendu par des parents ; les praticiens se sont emparés du domaine de cette juridiction, qui, au lieu de remplir les vues sages et bienfaisantes du législateur, est une source d'embarras et de dépense pour les pauvres plaideurs. C'est là où les exactions connues sous le nom d'épices, visites et vacations se sont réfugiées..." ; 168. Administration du département et des districts d'Aurillac, de Mauriac et de Saint-Flour : liste des citoyens proposés en complément par les députés du Cantal (11 Prairial An III) ; 169. Administration du district de Saint-Flour : proposition des députés du Cantal de remplacer deux administrateurs (17 Nivôse An III) ; 170-171. Arrêtés du représentant J. -M, Musset concernant le district de Murat (12 Brumaire An III) ; 170. Nomination des membres du Comité révolutionnaire du district ; 170-171. Arrestations, libérations 172-173. Révolution - Monarchie de Juillet ; ordonnances, arrêtés, correspondance relatifs au personnel administratif de quelques communes et cantons ; simple nomenclature ; 172-173. Commune et canton de Murat (An IV-1833) ; 173. Le citoyen Gazard accepte les fonctions de commissaire du pouvoir exécutif près l'administration municipale de Murat (26 Frimaire An IV) ; 173. Commune et canton de Salers (An V-1811) ; Commune et canton de Saint-Cernin (An IV-1837) ; 174-175. 2e Restauration : électeurs et députés du Cantal : liste nominative par arrondissement, avec indication des professions, et lettre d'envoi du préfet Locard (Aurillac, 25 Août 1815).

Info. originaux : copies des Archives nationales

27 J 204

Le Cantal sous la Révolution

Dates : 1789-1794

Description physique : recueils imprimés et cahiers manuscrits, notes et copies de documents embrassant plusieurs périodes de la Révolution

1-8. Copies des Archives nationales (suite des p, 113-120 du dossier 203) ; 1. Fin d'une lettre du citoyen Malherbe, négociant, officier municipal et président de la Société des amis de la Constitution d'Aurillac (5 Décembre 1790) (Début : doss, 203, p, 120) ; 1-2. Lettre de Rangouse de Labastide, "citoyen actif de la municipalité de Saint-Simon" (Aurillac, 7 Février 1790), La municipalité ayant cru devoir surseoir à l'installation du curé de la paroisse à la place de maire, R. de L, demande si les ecclésiastiques n'ayant aucune propriété foncière personnelle sont éligibles et si les curés peuvent cumuler les fonctions de pasteurs et d'officiers municipaux. Suit un exposé de motifs permettant de penser que la réponse à ces deux questions ne saurait être que négative ; 2-7. "Réclamation des villes et communautés qui forment le pays et comté de Carladez, en conséquence de leurs procès-verbaux et arrêtés des 5 et 18 Août 1789 et des délibérations du comité de la ville de Vic, capitale de ce pays..." (s.d., 1789 ; signatures du comte de Murat-Sistrières, du vicomte de Sistrières-Murat, bailli et lieutenant général au bailliage du Carladez, et de Delrieu, lieutenant particulier) ; 2-3. Résumé de l'histoire administrative du Carladez et de la Haute Auvergne ; 4. Chiffres de la population et des contributions des principales villes ; "Vic, chef-lieu du Carladez et d'un grand bailliage, est placé précisément au point central du département ; bien plus, c'est le seul endroit par où chaque moitié du département divisé par les montagnes, - deux parties qui n'ont entre elles qu'une seule gorge et communication ouverte -, puisse déboucher des montagnes pour aboutir d'un côté de ces montagnes à l'autre... Vic doit donc, par une conséquence de ces divers motifs, être non seulement le chef-lieu d'un district comme sous l'administration provinciale, et encore plus un bailliage ou tribunal de justice, mais encore la situation au moins (mot illisible) du département de la province... Vainement Saint-Flour et Aurillac lutteraient-elles contre des faits avérés... En vain sont-elles prévenues... à empêcher que le Carladez n'ait en ses représentants à l'Assemblée. Il est enfin temps que des disputes accablantes pour les campagnes cessent et que le luxe des villes n'insulte point à l'impuissance des campagnes..." ; 5. "... Le pays de Carladez réclame donc, avec cette confiance qu'inspire le bien public, que sa capitale... soit le chef-lieu de l'administration et du tribunal du département" ; 7. Procès-verbal des quatre sections réunies en assemblée primaire formant le canton de Chaudesaigues" (14

Juillet 1793). "La démarcation actuelle du département du Cantal ne peut exister, elle présente des inconvénients incalculables. Le département se trouve divisé entre les montagnes inaccessibles du Cantal, il est aussi difficile à la partie occidentale de parvenir à la partie orientale qu'à celle-ci de parvenir à l'occidentale. L'hiver, la correspondance est suspendue quelquefois pendant six semaines entre Aurillac et Saint-Flour, au grand détriment des affaires publiques : cette organisation n'a pas été le résultat combiné des convenances des administrés jugées par l'Assemblée Constituante, les députés de la partie orientale ont réclamé ouvertement contre et n'ont cédé qu'à la force. L'alternat du département entre les villes de Saint-Flour et Aurillac présente les mêmes dangers, et en outre des dépenses énormes!...

L'assemblée...déclare formellement que le canton de Chaudesaigues, distant de 25 lieues d'Aurillac, ne peut plus faire partie du département du Cantal, séant à Aurillac, demande à la Convention une nouvelle division de ce département et que le chef-lieu se trouve placé à la portée des administrés. Le canton de Chaudesaigues, distant de 5 Lieues de la ville de Saint-Flour, où se trouvent toutes les liaisons commerciales, administratives et judiciaires, et dont la route est interceptée par la chute du pont sur la Truyère demande à la Convention la prompte reconstruction (d'un pont) qui donne communication avec l'Aveyron, la Haute-Garonne et l'Espagne, et même avec la Lozère, avec un petit embranchement à faire du côté de Saint-Urcize"

9-10. Municipalités et curés de Naucelles (1790-An IV, notes) ; 9. Élections municipales du 21 Octobre 1792 : résultats ; Formation du Comité de surveillance (10 Ventôse An III) : parmi les 12, Jean Gibrat, "vainqueur de la Bastille" ; Élections municipales du 2 Février 1790 : résultats ; 10. Élections municipales du 13 Novembre 1791 : résultats

11-94. Conseil et directoire du département ; procès-verbaux des séances (novembre 1790-1792 ; copies des Archives départementales, série L ; 1 cahier) ; 11-14. Conseil du département, séances tenues à Saint-Flour (4-29 Novembre 1790) ; 15-18. Idem, séances tenues à Aurillac (7-19 Décembre 1791) ; 19-20. Directoire du département (18 Mai 1792) ; 21-94. Conseil du département (31 Mars-13 Décembre 1792)

95-122. Directoire du département : procès-verbaux des séances (1791-1er Pluviôse An II) ; copie des Archives départementales, série L ; 1 cahier)

123-403. Recueil de brochures et pièces imprimées (1791-1793) ; 123-138. "Loi relative au nouvel ordre judiciaire ; donnée à Paris, le 27 Mars 1791" (A Saint-Flour, chez G, Sardine, 1791) ; 139. Arrêté du directoire du département pris pour prévenir les menées des prêtres ci-devant fonctionnaires publics et rebelles à la loi, qui séduisent et égarent les citoyens (21 Avril 1791) (A Saint-Flour, chez G, Sardine, 1791 ; affiche in fo) ; "Les municipalités des villes nommeront, pour chaque église paroissiale, dans l'enceinte de leurs murs, un officier public sous le nom de préposé laïc, lequel aura la garde de l'édifice, celle de la sacristie et le soin de la police civile intérieure avec des employés sous ses ordres. Les préposés laïcs dans les villes, et les marguilliers dans les campagnes, seront tenus, sous peine de destitution, d'empêcher qu'aucune fonction ecclésiastique ne soit exercée dans leur l'église, sacristie ou bâtiments en dépendant, par d'autres que par les fonctionnaires publics, ecclésiastiques salariés par la Nation, nommément attachés à ladite église paroissiale et inscrits sur un tableau exposé à la porte de la sacristie..." ; 140-146. "L'assemblée nationale aux Français, Proclamation décrétée dans la séance du 22 Juin 1791 (A Saint-Flour, chez G, Sardine, 1791). Après l'"attentat" de Varennes (21 Juin), l'Assemblée se préoccupe, avant tout, du maintien de l'ordre ; 146-147. Arrêté du directoire du département ordonnant l'impression et la diffusion de la proclamation précitée (28 Juin) ; 148-174. "Loi relative à l'organisation d'une police municipale, du 22 Juillet 1791" (A Saint-Flour, chez G, Sardine, 1791) ; 149-160. Titre 1 : police municipale, dispositions générales d'ordre public ; 160-174. Titre 2 : police correctionnelle, dispositions générales sur les peines de la police correctionnelle et les maisons de correction ; 175-190. "Loi relative à la force publique contre les attroupements, du 3 Août 1791" (A Saint-Flour, chez G, Sardine, 1791). "L'Assemblée nationale, considérant que la liberté consiste uniquement à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui et à se soumettre à la loi, ..." (etc.) ; 191-198. "Loi qui fixe le prix du transport des lettres, paquets, or et argent, par la poste ; du 22 Août 1791" (A Saint-Flour, chez G, Sardine, 1791) ; 199-209. "Adresse aux habitants du département du Cantal, par les administrateurs de ce département, réunis en session de conseil ; du 23 Décembre 1791" (A Aurillac, de l'impr, de Viallanes, s.d.). Les administrateurs recommandent aux citoyens le paiement exact des impôts, la prestation des cens et rentes envers les propriétaires qui en sont créanciers, le respect dû aux propriétés, aux lois, aux croyances religieuses : "Adorez Dieu à votre manière, et laissez votre voisin l'adorer à la sienne, sans cesser d'être son frère, son ami. Quel droit avez-vous de gêner sa croyance ? D'où vous vient la mission inquisitoriale de vous établir juge entre l'Être suprême et lui ?... Laissez à Dieu le soin de venger ses injures..." ; 210-

211. Lettre manuscrite originale écrite aux citoyens composant la Société populaire de Mauriac par les membres composant le comité de correspondance de la Société populaire de Laroquebrou (5 Ventôse An II, 2 signatures, cachet de cire rouge) : "La Société montagnarde de Laroquebrou se fera un plaisir de correspondre et de se coaliser avec vous" ; 212-214. Extrait du registre des délibérations du directoire du département (31 Mars 1792) (A Aurillac, de l'impr. de Viallanes, 1792) : arrêté pris après lecture d'une lettre du ministre de l'Intérieur, en date du 23 Mars, relative à l'assassinat du sieur Colinet commis à Aurillac le 12, "et aux insurrections, incendies, démolitions, pillages et exactions à main armée, qui depuis se sont renouvelées presque chaque jour dans divers cantons du département" ; 215-219. Adresse du directoire du département aux habitants des campagnes dans lesquelles il y eu des attroupements et des désordres (2 Avril 1792) (A Aurillac, de l'impr. de Viallanes, 1792) : "... Vous avez détruit les châteaux et pillé le mobilier de ceux que vous regardez comme émigrés ; ces biens que vous avez détruits appartenaient à la Nation et devaient l'indemniser des frais des préparatifs extraordinaires de guerre que les émigrés occasionnent. Vous avez privé la Nation de cette ressource ; il faudra donc qu'elle impose sur vous le fardeau dont sa justice avait voulu vous décharger" ; 220. Arrêté du Conseil du département extraordinairement assemblé à Aurillac (6 Avril 1792) (A Aurillac, de l'impr. de Viallanes ; affiche in-f0) : "... Les officiers municipaux de toutes les paroisses dans lesquelles il a été commis des exactions et fait des levées de contributions forcées seront tenus de remettre sur-le-champ... entre les mains des secrétaires de leurs districts toutes les sommes et effets dont ils seraient dépositaires, sous peine d'être dénoncés et poursuivis, comme auteurs, fauteurs ou complices des désordres" ; 221-250. Procès-verbaux des séances du Conseil du département, du 22 au 28 Juillet 1792 (s.l.n.d.) : analysés dans la série L des Archives du Cantal ; 251-252. "Loi qui prononce la peine de mort contre les agents de l'administration qui refuseraient d'exécuter les mesures prises pour la sûreté de l'État, du 2 Septembre 1792" (A Aurillac, chez Viallanes, s.d.) ; 253-320. "La vérité tout entière sur les vrais acteurs de la journée du 2 Septembre 1792, et sur plusieurs journées et nuits secrètes des anciens comités de gouvernement" (signé Felhemesi, écrit après le 9 Thermidor) (A Paris, au Bureau de l'Ami des Citoyens et chez tous les marchands de nouveautés, s.d.) ; 321-322. "Loi relative à l'or et l'argent, et à l'argenterie qui se trouveront dans les maisons ci-devant royales et dans celles des émigrés ; du 3 Septembre 1792" (A Aurillac, de l'impr. de Viallanes, 1792) : ordre de les transporter à la trésorerie nationale ou aux hôtels des monnaies ; 323-334. "Convention nationale. Adresse (de félicitations) des Anglais, des Ecossais et des Irlandais résidant et domiciliés à Paris à la Convention, et réponse du président ; suivie du discours (élogieux) prononcé à la barre de la Convention par les députés de la Société constitutionnelle de Londres, de l'adresse (de félicitations) de cette Société à la Convention, et de la réponse du président. Séance du 28 Novembre 1792", (A Saint-Flour, chez G, Sardine, 1792) ; 335-340. "Convention nationale, Adresses de la ville et ci-devant comté de Nice à la Convention (pour demander leur réunion à la République française), présentées le 4 Novembre 1792 ; suivies de la réponse du président et des décrets rendus par la Convention à ce sujet" (A Saint-Flour, chez G, Sardine, 1792) ; 341-356. "Convention nationale. Pièces relatives à la prise de Mons par le général Dumouriez" (6-7 Novembre 1792). (A Saint-Flour, chez G, Sardine, 1792) ; 357-378. Procès-verbal de la séance du Conseil du département du 9 Décembre 1792 : adresse à la Convention sur la surcharge du département quant à la contribution mobilière et à la contribution foncière (A Aurillac, de l'impr. de Viallanes, 1792) ; 363. Tableau des surcharges que supporte, sur la contribution mobilière de 1791, chacune des 64 municipalités qui ont envoyé la matrice de rôle de ladite contribution ; 364. Tableau relatif aux bases de la contribution mobilière : nombre des citoyens actifs par canton et produit donné par eux pour chaque district, nombre des domestiques (hommes et femmes) de chaque district et produit donné par eux, nombre et produit des chevaux de selle et des chevaux de voiture de chaque district ; nombre des feux par canton et montant des loyers de chaque district ; 365-369. Revenus fonciers ; "Le département du Cantal est celui de toute la République qui a le moins de terrain cultivable..." ; Nature de son sol : "un vingtième en prés, un quarantième en pacages, un quart en terres labourables, un quarantième en montagnes productives, un vingt-quatrième en genières, un quart en brossiers (terrains broussailleux "ne produisant que de la bruyère et une récolte en seigle ou en avoine de 40 en 40 ans"), un quarantième en bois, et un tiers en terrains vagues" ; Produit brut et produit net de chaque partie, déduction faite des frais de culture, d'entretien et des intérêts des premières avances nécessaires pour l'exploitation ; 369. Contribution foncière que le département devrait payer, selon la loi du 2 Août 1792, aux termes de laquelle cette contribution ne doit pas excéder le cinquième du revenu net foncier : 994 828 livres, Cependant il est imposé à 2 649 300 livres. Sur quoi il n'a obtenu pour tout dégrèvement que 424 100 livres ; 375. Tableau de la surcharge

que supporte le département du Cantal, comparativement aux autres départements reconnus surchargés par l'Assemblée nationale (Landes, Haute-Vienne, Creuse, Hautes-Alpes, Hautes-Pyrénées, Lozère, Ardèche, Jura). Pour chaque département : superficie, population, montant de ce que chaque individu paye, de ce que chaque lieue carrée supporte, montant de la surcharge ; 379-387. Instruction du ministre de la guerre pour les commissaires supérieurs du Conseil exécutif, proposés pour le recrutement des armées, en exécution du décret de la Convention du 24 Février 1793 portant la force armée à 500 000 hommes (1er Mars 1793, 2 ans nom d'imprimeur) ; 384-385. Répartition et contingent des départements dans les différentes armées ; 388 Recto. Lettre circulaire imprimée du vérificateur général des assignats, au sujet d'assignats faux de 5 livres venus de l'étranger (26 Primaire An II) ; 388 Verso. Ferme de Buzers (Saint-Martin-sous-Vigouroux) : détail du fermage, probablement en l'An II (note manuscrite, probablement à la même époque ; Cf. 399 Verso, pièce adressée au citoyen Delrieu, à Buzers) ; 389-392. Décrets de la Convention de Mars 1793 relatifs aux contributions directes et indirectes (A Aurillac, chez Viallanes, s.d.) ; 389. Décret du 18 établissant un impôt gradué et progressif sur le luxe et les richesses foncières et mobilières ; 390-391. Décret du 21 portant suppression de la patente et conservation des droits d'enregistrement, d'hypothèques et de douane, et autres impôts indirects ; 393-399. Arrêtés du Conseil du département des 12 et 13 Avril 1793, relatifs, notamment, à l'arrestation des suspects (A Aurillac, chez Viallanes, s.d.) ; 400-403. Proclamation de la Convention, du 1er Juin 1793, relative à l'insurrection du 31 Mai à Paris (A Aurillac, chez Viallard, s.d.) ; 404-417. Copies (1 cahier) 404-405. "Proclamation des principes républicains, à tous les citoyens français" (Sans date ni nom d'auteur, en vers ; copie d'un texte imprimé par Viallanes) 406-410. "Credo des marins républicains composant les équipages de l'escadre du port de Brest, par le citoyen (Joseph) Palis (de Maurs), chirurgien, aide-major auxiliaire des vaisseaux de la République" (Écrit après le 29 Août 1793, date de la prise de Toulon par les Anglais, appelés par une municipalité contre-révolutionnaire ; copie d'un texte réimprimé par ordre du Comité révolutionnaire et signé Hébrard, président) 410-411. Note sur Joseph Palis, juge au tribunal révolutionnaire de Brest, "aujourd'hui (Octobre 1811) commissaire de police à Turin" 412-417. Fête du 21 Janvier 1795 à Aurillac : proclamation de la municipalité, plan de la cérémonie ; 415-416. "... Quatre citoyens porteront un brancard sur lequel seront placés les emblèmes de la royauté, Au-devant, un citoyen portera une pique au haut de laquelle sera cette inscription : 21 Janvier 1793, jour de la juste punition du tyran... Le cortège passera par les rues Marchande, du Consulat, de l'Union et se rendra au temple de l'Être suprême" 418-449. Représentant Bô, administration du département (An II-An IV) : copies des Archives départementales, série L (1 cahier) ; 418-420. Arrêtés du représentant en mission Bô (An II) ; 418. Tous les administrateurs du département du Cantal, du district et de la municipalité d'Aurillac sont remplacés (indication des noms des sortants et des successeurs) (16 Pluviôse) : 419-420. "Tous les clochers des communes du département seront démolis à la hauteur du bâtiment de l'église" (22 Pluviôse). Parmi les considérants : la vraie religion est "la pratique des vertus et le culte de la loi", "la vertu n'a pour temple que le cœur de l'homme", "il ne peut plus subsister un monument qui retrace les cérémonies imaginées par l'orgueil et la cupidité des tyrans des âmes" ; 421-422. Arrêtés de l'administration du département (An II) ; 421. Ordre d'apposer les scellés sur les biens meubles des personnes détenues ou en état d'arrestation (16 Ventôse) ; 422. "Vu la lettre de la municipalité d'Aurillac portant que l'extrême disette des subsistances où se trouve cette commune l'a forcée à réduire à une demi-livre par jour la quantité de pain qui se distribue aux habitants et à une livre la ration accordée aux canoniers, et que sous peu de jours elle sera également forcée de réduire à moitié cette même ration,... l'administration arrête de demander au représentant Bô le départ des canoniers nationaux" (27 Ventôse) ; 422-423. Arrêtés du représentant Bô (An II) ; 422. "Tous les soi-disant prêtres salariés ou pensionnés, qu'ils aient abdicqué ou non l'exercice de leurs fonctions, sont tenus de se retirer, 24 heures après la publication du présent arrêté, chacun dans le chef-lieu de leur district respectif sans pouvoir en sortir jusqu'à nouvel ordre. Ils se rendront chaque jour à l'administration du district pour justifier de leur résidence sur un registre destiné à cet effet. Sont exceptés les ex-prêtres mariés ou portés par la confiance publique aux fonctions administratives ou judiciaires" (14 Germinal) ; 423. Les religieuses déclarées suspectes seront arrêtées (20 Germinal) ; 424-449. Administration du département : arrêtés, procès-verbaux des séances (25 Prairial An II - 4 Ventôse An IV) : transcriptions et analyses faisant double emploi avec celles de l'Inventaire de la série L 450-461. Affaires diverses du département (An III-An V) : analyses de documents des Archives départementales, série L (1 cahier) ; 450-451. Comptes décadaires rendus par le

préposé aux fonctions de procureur-général-syndic du département au Comité de Sûreté générale (An III). Rapport sur les mesures prises contre les prêtres réfractaires, le mécontentement excité par la cherté énorme des grains (11 Floréal), les rétractations de serment par divers prêtres que les mesures prises par le département "ont fait retirer dans leur repaire" (22 Floréal), la tranquillité qui règne en général dans le département et qui n'est troublée que par les prêtres réfractaires (1er Prairial) ; 450. Ceux-ci "avilissent le papier-monnaie, empêchent le départ des jeunes gens de la 1ère réquisition, mettent le trouble dans les familles, l'inquiétude dans les consciences, et cherchent à dissoudre le gouvernement républicain en royalisant l'opinion et en opposant les préjugés religieux aux principes du gouvernement" (11 Floréal) ; 451-461. Correspondance active du commissaire du pouvoir exécutif près l'administration du département du Cantal, adressée notamment au ministre de la police générale (2 Floréal An IV - 9 Floréal An V)

462. Note sur les excès et les violences de la Révolution dans le Cantal. Malgré tout, elle fut "encore moins sanglante dans notre pays que dans la plupart des départements de la France. Elle y fit cependant, durant l'année 1794, un grand nombre de victimes. C'étaient surtout des prêtres, des nobles, des gens riches, dont les jacobins convoitaient les biens et la fortune. La classe populaire, la roture comme les commerçants, les paysans, les ouvriers eurent aussi leur part dans cette hécatombe..."

463-466. Bibliographie ; 463-465. Inventaire (manuscrit) des papiers Seigneroles relatifs à la Révolution ; 466. Note (imprimée) sur le tome IX de 1^{ère} "Histoire de la Révolution en Auvergne", de Jean-Baptiste Serres, intéressant particulièrement le Cantal (s.d.).

27 J 205

La Haute-Auvergne, le département du Cantal à partir du 4 Mars 1790, sous la Révolution jusqu'à la chute du Roi (10 Août 1792)

Dates : 1789-1792

Description physique : Notes et documents

1-3. Copie du procès-verbal de l'élection par l'assemblée de la noblesse de la Haute-Auvergne réunie à Saint-Flour, le 28 Mars 1789, de ses représentants aux États généraux (avec les noms des signataires)

4-9. Notes et copies de lettres (1789 ; Archives nationales, 1 cahier) ; 4. Notes relatives à la déclaration royale du 23 Juin et de la pseudo-démission du duc de Caylus, député de Haute-Auvergne ; 5. Lettre du duc de Caylus (Paris, 28 Juin), où il écrit, notamment, qu'il a "le plus grand désir de faire agréer sur-le-champ sa démission à ses commettants, ses principes étant absolument contraires au nouvel ordre de choses qui se prépare" ; 7. Lettre du même (Versailles, 2 Juillet), où l'on voit qu'il a dû revenir sur sa détermination ; 9. Lettre de Vaissière, lieutenant général du bailliage de Saint-Flour, au garde des sceaux (Saint-Flour, 1er Août) : il envoie la délibération de l'ordre de la noblesse de la Haute-Auvergne du 30 Juillet, dans laquelle, en exécution des ordres royaux, sont annulés les pouvoirs limités donnés à ses députés et leur sont conférés des pouvoirs généraux "pour concourir avec la nation assemblée au bien général de la commune patrie"

10-13. Copie de la délibération précitée, avec les noms des signataires

14-19. Analyses et copies écrites du 10 Septembre au 12 Décembre 1789 (Arch. comm. d'Aurillac, 1 cahier) ; 14. Analyses de lettres d'envoi de délibérations prises, notamment : par le Conseil municipal de Laroquebrou "pour demander l'établissement d'un tribunal souverain à Aurillac" (30 Novembre) ; par le Conseil municipal de Maurs "pour l'établissement d'une assemblée de département et d'une cour suprême" (5 Décembre) ; par les consuls de Pleaux "pour demander à l'Assemblée nationale l'établissement d'un département et d'une cour souveraine à Aurillac" (7 Décembre) ; Extraits copiés d'une lettre des officiers municipaux de Mauriac (6 Décembre) : "notre ville avait voté pour l'établissement d'une cour souveraine à Clermont, parce qu'elle ne croyait pas que notre province fût divisée... Nous venons d'apprendre que la division est déjà arrêtée ; en conséquence nous nous empressons de vous exprimer nos vœux pour que cette cour soit établie dans votre ville (Aurillac). . . L'intérêt public exige que nous obtenions un district et un siège du second ordre..." ; 15. Extraits copiés d'une lettre des officiers municipaux de Figeac à la municipalité d'Aurillac (15 Décembre) : ils ne peuvent que décliner la proposition de cette dernière tendant à une association entre les deux villes, Figeac "ayant donné depuis longtemps sa préférence à la ville de Cahors" ; 17.

Analyse d'une lettre de Rangouse de Labastide, président de la municipalité de Saint-Simon, du 23 Septembre, annonçant la nomination, et déclinant toute agrégation "aux milices bourgeoises de cette ville" ; 19. Copie d'une lettre de Daude aux officiers municipaux d'Aurillac (Versailles, 4 Septembre). Il leur adresse quelques exemplaires de sa lettre à Sieyès, relativement au rachat de la dîme. "La Haute-Auvergne, agricole et peuplée de cultivateurs, propriétaires, trouvera

dans l'abolition de la dîme sans indemnité plus de soulagement que toute autre province, dans la surcharge démontrée de ses énormes contributions"

20-32. Formation du département (Décembre 1789-1792) ; 20-23. Notes ; 21. Liste des communes de la Basse-Auvergne réunies à la Haute pour former le département ; 22. Formation du canton de Riom-ès-Montagnes (1790-1792) ; 24-32. Tableau, par arrondissement des communes du département, avec, pour chaque commune, les noms de l'élection, du bailliage, de la subdélégation dont dépendait son territoire, et des observations

33. Brèves analyses, dans une lettre adressée à J. Delmas en 1899, de quelques lettres intéressant le Cantal de 1789 à 1791, conservées aux Archives nationales

34. Copie d'une note de 1790 sur les causes générales de la misère et de la mendicité dans le canton d'Aurillac à cette époque et sur les moyens d'y porter remède

35. "Éloge de M. Loustalot (Elisée, rédacteur du "Journal des révolutions de Paris", mort dans cette ville le 19 Septembre 1790), prononcé devant la Société des amis de la Constitution de la ville de Mauriac par Dominique Mirande, l'un des secrétaires de ladite Société, le 20 Octobre 1790" (A Aurillac, chez Viallanes, 1790 ; 16 pages)

36-42. État donnant les noms des membres de l'administration du département (Conseil et Directoire), des membres des Conseils des districts, des juges des tribunaux et des juges de paix, avec le chiffre de la population de chaque commune (1790 ou 1791)

43-180. Recueil imprimé (1790-1791) ; 43-45. "Lettres patentes du Roi, sur décret de l'Assemblée nationale, portant que, nonobstant toute attribution, tous juges ordinaires peuvent et doivent informer de tous crimes" (16 Janvier 1790) ; 46-49. "Lettres patentes du Roi, sur le décret de l'Assemblée nationale du 13 Juillet 1790, concernant les dispositions que doivent faire, sans délai, les directoires de département et ceux des districts pour constater la situation actuelle des recouvrements des impositions des exercices 1788, 1789 et 1790, et pour accélérer la perception et rentrée des sommes arriérées ; et concernant la forme des contraintes à décerner, ainsi que la vérification et mise à exécution des rôles de contribution patriotique" (22 Juillet 1790) ; 50-61. "Observations générales de la municipalité d'Yolet, en réponse aux requêtes présentées contre elle par les ci-devant seigneurs pour prétendue surtaxe sur les cens, rentes, etc." ; 30 Décembre 1790 (A Aurillac, chez Viallanes) ; 62-65. Offres de services aux compagnies pour suivre la liquidation de leurs offices, aux membres qui les composent pour présenter et soutenir leurs réclamations, aux créanciers des compagnies pour faire valoir leurs intérêts (Paris, le Septembre 1790 ; lettre circulaire) ; 66-107. "Loi concernant la contribution foncière" (1er Décembre 1790) ; 108-111. "Loi concernant les assignats" (24 Novembre 1790) ; 112-127. "Loi relative aux domaines nationaux, aux échanges et concessions qui ont été faits, et aux apanages" (1er Décembre 1790) ; 128-167. "Loi relative au droit d'enregistrement des actes civils et judiciaires et des titres de propriété, 19 Décembre 1790" ; suivie (145-165) du Tarif de ces droits ; 168. "Loi relative aux revenus et aux charges des municipalités, aux besoins qu'elles pensent avoir et aux moyens d'y pourvoir provisoirement, 3 Avril 1791" (A Saint-Flour, chez G. Sardine, affiche in-f°) ; 169. Lettre circulaire de Vayron, procureur-syndic du district de Saint-Flour, aux officiers municipaux de chaque commune du district (Saint-Flour, 6 Mars 1791). Il est chargé par le Directoire du district de leur envoyer un exemplaire de la loi relative au prétendu bref du pape. "Ce faux bref, qui est une calomnie atroce contre le Saint Père, a été machiné en désespoir de cause, par des fanatiques qui avaient formé le dessein de soulever le peuple sous le prétexte insidieux d'atteintes portées à la religion" ; 170-173. Double de 168 (Ib., 4 pages in-8°) ; 174-176. Double de 201 (sans les notes de Lakairie) ; 177-180. Adresse de la Société des amis de la Constitution à la municipalité d'Aurillac (A Aurillac, chez Viallanes, 1791). Elle demande, de nouveau, le remplacement des instituteurs et professeurs qui ont refusé de prêter le serment civique. "Ce remplacement a eu lieu dans la plus grande partie des villes du royaume. Clermont, Saint-Flour, Rodez, toutes les villes voisines vous ont donné l'exemple. Pourquoi ne le suivriez-vous pas ?..."

181-185. Notes et analyses ou extraits copiés de lettres ou mémoires (1790-1791, 1 cahier). ; 181. Questions posées au Comité de Constitution relativement au droit de certains citoyens d'être électeurs et éligibles (s.d.) ; 182. Extrait copié d'un mémoire de la majorité des notaires royaux de Mauriac sur l'abus qui résulte de la réunion des places de notaire et de contrôleur des actes dans les mêmes mains (Juillet 1790) ; 183. Les citoyens actifs de Drugeac protestent contre les moyens employés par Géraud Mourguy, cabaretier, pour parvenir à la mairie (28 Janvier 1791, extrait copié de lettre) ; 185. Note relative à un mémoire de Bladier fils, de Bourcenat, signé de 9 citoyens, protestant contre la nomination de François Saintheran à la cure de Saint-Cirgues-de-Malbert et contre les moyens qu'il avait employés pour y parvenir (22 Juin 1790)

186-194. Copies de procès-verbaux de délibérations du Conseil municipal d'Aurillac (Novembre 1790-1791 ; Archives communales d'Aurillac ; 1 cahier) ; 186. Les raisons pour lesquelles le chef-lieu du département doit être irrévocablement fixé à Aurillac (13 Novembre 1790) ; 187. Germain-Pierre Besse, procureur de la commune d'Aurillac, est député extraordinairement à Paris pour se joindre aux députés d'Aurillac à l'Assemblée nationale et solliciter ensemble auprès d'elle la permanence de l'assemblée du département du Cantal dans la ville d'Aurillac (25 Mars 1791) ; 188-190. Rapport de Besse, de retour de Paris (7 Août 1791) ; 190. Ses frais ; 191. Copie du décret de l'Assemblée nationale du 11 Septembre 1791 portant suppression des alternats des administrations de départements, avec une exception en faveur de la ville d'Aurillac ; 191-194. Suites (24 Octobre et 12 Novembre 1791)

195. Reproduction (imprimée) du décret qui ordonne l'exécution de la délibération du directoire du département du Cantal portant que le montant des rôles de supplément des ci-devant privilégiés des districts, pour les 6 derniers mois de 1789, sera employé en rachat de grains, "attendu le besoin pressant des habitants" (8 Décembre 1790, page détachée d'un livre sur les impôts)

196. Double de 195 (A Paris, de l'Impr. royale, 1790 ; 3 pages)

197. Copie d'une lettre circulaire adressée par les administrateurs composant le directoire du district de Mauriac (Forestier, Fumel, Salvage, Sauvat, Gros) à chacune des municipalités du district. Il convient de "surveiller les ci-devant nobles et autres personnes suspectes qui résident dans votre municipalité. Que cette surveillance, Messieurs, soit protectrice comme la loi qui vous l'a donnée ! Vous devez donc prévenir et réprimer, avec le même zèle qui doit fixer votre attention sur leurs démarches, les excès auxquels on pourrait se livrer contre eux" (19 Décembre 1790)

198. Notes sur deux délibérations de la Société des amis de la Constitution d'Aurillac relatives à la permanence désirée du département et du tribunal criminel à Aurillac (4 Février et 25 Septembre 1791)

199. Loi portant qu'il n'y a lieu à délibérer sur la pétition des administrateurs du district d'Aurillac à l'effet que l'assemblée électorale du département du Cantal soit convoquée en cette ville pour y être procédé à l'élection de l'évêque et à celle d'un membre de la Cour de cassation, 20 Mars 1791 (A Paris, de l'Impr. royale, 1791 affiche in-f °)

200. Double de 199 (Ib . , id . , 2 pages in-8°)

201. Adresse de la Société des amis de la Constitution d'Aurillac au "Roi des Français", au "restaurateur de la liberté française" (A Aurillac, chez Viallanes, 1791, 3 pages). La Société se réjouit du rétablissement de la santé du Roi. In fine, les noms du président, Hérault aîné, et des secrétaires, Courbaize, Vigier, Vanel, Sistrières. Cette adresse, note Lakairie, fut votée dans la séance du 1er Avril 1791 ; elle avait été rédigée par Courbaize (né en 1762, décédé célibataire le 24 Février 1822)

202. Copie d'une délibération de la municipalité d'Aurillac, du 10 Mai 1791 : le corps municipal autorise le substitut du procureur de la commune à dénoncer à l'accusateur public le prêtre Chantal, emprisonné pour "avoir arraché un placard d'un arrêté du département du 21 Avril apposé à la principale porte de l'église paroissiale Notre-Dame en disant qu'il était contraire à la religion, que M. Thibault, évêque, était un intrus, que les citoyens qui le reconnaissent étaient des schismatiques, et tenu divers autres propos séditieux " . Note : "Les sieurs Amilhaud et Garrigoux étaient locataires ou fermiers par baux des 31 Janvier 1788 et 26 Mars 1781 d'un pré appelé Cural et autres deux prés situés dans la paroisse d'Arpajon dépendant de la communauté des prêtres d'Aurillac, d'un produit net de 52 livres, 30 livres d'impôts déduits, évalué d'après les baux à 1148 livres"

203. "Loi relative aux alternats des administrations et assemblées de département, et contenant une disposition relative au département du Cantal" (12 Septembre 1791) (A Paris, de l'Impr. royale, 1791, 3 pages)

204. Copie d'une lettre adressée par les administrateurs du département au ministre de l'Intérieur et au président de l'Assemblée nationale (8 Novembre 1791 ; Archives départementales, série L). "Dans plusieurs paroisses, la sédition était sur le point de se manifester... Nous avons enjoint à ces prêtres (des "fanatiques cherchant à soulever les citoyens") de se retirer et de sortir des paroisses dont ils troublaient le repos..."

205. Copie d'une lettre des mêmes aux députés du Cantal à l'Assemblée nationale (22 Janvier 1792 ; Archives départementales, série L). Ils envoient une expédition de l'adresse votée par la dernière assemblée du Conseil à l'effet de solliciter auprès de l'Assemblée nationale "un dégrèvement pour 1792, un supplément de dégrèvement pour 1791 et une réduction, considérable à la vérité mais juste et proportionnelle, sur les contributions du département à

l'avenir", et aussi deux emprunts de 300 000 et 400 000 livres, à employer exclusivement en achat de grains

206-211. Copies de lettres envoyées par le directoire du département (26 Avril-2 Juin 1792 ; Archives départementales, série L ; 1 cahier) ; 206. Aux députés du Cantal à l'Assemblée nationale (26 Avril 1792). "Les communes d'Anzat (-le-Luguet, aujourd'hui département du Puy-de-Dôme) et d'Apcher (aujourd'hui section d'Anzat), qui, d'après le procès-verbal des limites, font partie du district de Murat, ont constamment refusé de reconnaître la juridiction de ce département. Tout récemment, le receveur du district a envoyé à leurs municipalités des contraintes pour les forcer au paiement des contributions de 1791, elles n'y ont eu aucun égard et ont répondu qu'elles faisaient partie du district d'Issoire, département du Puy-de-Dôme, et ne voulaient point s'en séparer pour venir partager avec nous l'énorme surcharge dont nous sommes écrasés. C'est un nouveau moyen que vous pouvez faire valoir auprès du Comité des finances et de l'Assemblée pour obtenir un dégrèvement qui nous rapproche de la ligne d'égalité qui devrait exister entre tous les départements" ; 206-207. Aux mêmes (30 Avril 1792) : envoi de l'expédition d'une lettre au président de l'Assemblée nationale pour réitérer la demande de dégrèvement du 22 Janvier (Cf. 205) ; suit le texte de cette lettre ; 207. Aux mêmes (2 et 3 Mai 1792) : pour qu'un traitement soit accordé à certains prêtres dépossédés de leurs biens, notamment aux prêtres communalistes des églises paroissiales ; 208-209. Aux mêmes (10-31 Mai 1792) : affaires diverses, en particulier question du ravitaillement en grains ; 209-210. Au ministre de l'Intérieur (28 Mai 1792), relativement à l'acquisition d'un emplacement et aux constructions à faire en vue de l'établissement à Aurillac du tribunal criminel du département et de ses dépendances ; 211. Aux administrateurs des Postes (2 Juin 1792). Le directoire du département a reçu des plaintes quant au mode de distribution des lettres de la poste d'Aurillac. D'où nécessité d'un facteur qui serait chargé d'aller prendre à l'arrivée du courrier les lettres et paquets au bureau de la poste pour les remettre à leur adresse, "ainsi que cela se pratique dans les autres villes" . "Celle d'Aurillac est d'autant plus en droit de réclamer un pareil établissement qu'elle renferme dans ses murs une population qui excède 11 000 âmes et a une étendue considérable... Le sieur Croizet, directeur de la poste, nous a dit qu'il avait demandé plusieurs fois, mais sans succès, un facteur pour le service de son bureau et observé que la modicité de son traitement (50 livres) ne lui permettait pas d'en avoir un à ses frais..."

27 J 206

Le Cantal sous la Révolution : pendant la Terreur (Septembre 1792 - 9 Thermidor (27 Juillet 1794)

Dates : 1792-1897

Description physique : Notes et documents

1. "Au public impartial Dominique Mirande" (A Aurillac, de l'imprimerie de Viallanes, s.d., fin de 1792 ou début de 1793). Il répond aux attaques de Louis Bertin, curé de Mauriac, et l'attaque à son tour
- 2-34. Analyses et extraits copiés des registres des séances du Conseil du département (Décembre 1792-Décembre 1793 ; Archives départementales, anciens L 151 et 152 devenus L 24 et 25 ; 1 cahier) ; 2-3. Liste des administrateurs du département élus par l'assemblée électorale et qui ont voté, en Décembre 1792 et Janvier 1793, les mesures prises par le Conseil. Parmi eux, Pierre Vaissier, vicaire épiscopal, demeurant à Saint-Flour
35. Liste de souscripteurs, au nombre de 49, pour la campagne de la Lozère (s.d., 1793)
36. "Oraison funèbre de Michel Le Pelletier (de Saint-Fargeau), membre de la Convention, prononcée le 7 Février 1793 par le citoyen Vanel, curé de Saint-Géraud, membre de la Société des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Aurillac" (A Aurillac, chez Viallanes, 14 pages)
37. Certificat de prestation du serment "d'être fidèle à la République, de maintenir la liberté et l'égalité, la sûreté des personnes et des propriétés et de mourir à son poste" délivré à Joachim-Nicolas Chevalier, commandant de la gendarmerie du Cantal, par la municipalité d'Aurillac, le 23 Février 1793 (21 signatures autographes), approuvé par les administrateurs du directoire du district d'Aurillac le 8 Mars (5 signatures autographes, cachet de cire rouge), par les administrateurs du département le 16 Mai (8 signatures autographes, cachet de cire rouge), par le Comité de surveillance d'Aurillac le 1er Novembre (7 signatures autographes cachet de cire rouge)
38. "Les administrateurs du département du Cantal à la Convention nationale" (Salsac rédacteur), 28 Février 1793 (A Aurillac, chez Viallanes, 1793, 4 pages). "La tête coupable est tombée, et la France vous pardonne d'avoir mis un instant en balance la mort du tyran et la vie de la nation... Que des tyrans couronnés... voient un crime dans la mort de Louis ; ce crime est celui de tous les Français... A ce prix, au prix du sang de tous les rois de la terre, nous croirons encore que la liberté n'est pas assez chère..." In fine, les noms des signataires, au nombre de 25

- 39-47. Brèves analyses de procès-verbaux de séances du Conseil du département (2 Avril-30 Décembre 1793 ; Archives départementales, ancien L 152 devenu L 25 ; partie de cahier)
- 48-49. Copie du registre des actes de décès de la municipalité d'Aurillac, du 13 Nivôse au 19 Fructidor An II (2 Janvier-5 Septembre 1794) (partie de cahier) ;
50. "Discours prononcé à la Société des amis de la liberté et de l'égalité d'Aurillac, dans sa séance publique du 28 Avril 1793, en présence des citoyens Lacoste et Faure, représentants du peuple, commissaires de la Convention dans les départements de la Haute-Loire et du Cantal, par Jean-Pierre-Paul Vanel, membre de la Société" (A Aurillac, chez Viallanes, 8 pages). L'orateur brosse "le triste mais fidèle tableau de notre département" (p. 2-4). Alors que "nous souffrons des injustices de l'Ancien Régime dans la surcharge des impositions" (p. 4), "ici le recrutement s'est fait sans le moindre trouble, et le Cantal peut s'honorer d'avoir fourni le double de son contingent, par le nombre des volontaires qui servent dans les bataillons de différents départements de la République... La seule commune de Saint-Ilvide se trouve avoir 60 volontaires dans divers bataillons ; elle doit cependant en fournir 35" (p. 3). Vanel passe ensuite aux "divisions qui déchirent la Convention", dont "nous sommes profondément navrés" (p. 4-5). Il n'a pas peur de dire la vérité : "Des hommes libres disent la vérité toute entière ; il n'y a que les esclaves qui la taisent, et les rois qui refusent de l'entendre" (p. 5)
51. "Discours prononcé dans la Société d'Aurillac par le citoyen Faure, représentant du peuple, ... le 28 Avril 1793..." (A Aurillac, chez Viallanes, 4 pages)
52. "Les administrateurs du département du Cantal à la Convention nationale" (Adresse rédigée par Salsac, président, peu après "la sainte insurrection" du 31 Mai 1793) (A Aurillac, chez Viallanes, 3 pages)
53. "Chansons patriotiques, par le sans-culotte Grou" (Écrites après le 13 Juillet 1793, date de la mort de Marat) (A Aurillac, chez Viallanes, 7 pages)
54. "Décret (imprimé) de la Convention nationale, du 14 Août 1793, portant que chaque commune a la faculté d'établir des foires et des marchés". Rendu "sur la pétition de la commune de Vicq (sic), département du Cantal"
55. Copie du jugement du tribunal criminel d'Aurillac condamnant à mort Jean Vours, domestique du citoyen Latour-Lamothe, ex-noble et frère d'émigré, habitant du village de Lacarrière, paroisse de Boisset, pour "avoir, lors du dernier recrutement fait à Mauers, provoqué les jeunes gens des paroisses de Boisset et de Leynhac à la désobéissance aux lois du recrutement, et pour avoir été le principal chef de la révolte contre-révolutionnaire qui se manifeste ledit jour en ladite ville de Mauers" (22 Septembre 1793 ; 3 pages)
56. "Registre du Comité révolutionnaire du Cantal (4 Octobre 1793-30 Janvier 1794) établi en la ville d'Aurillac par le représentant du peuple Taillefer (Publié pour la première fois) (par Jean Delmas). Avant-propos (Feuilleton de la "Croix cantalienne", 28 Février 1897, coupure). Cette publication a fait l'objet d'un tirage à part (1 volume in-8° de 123 pages imprimé à Aurillac en 1897 ; voir la bibliothèque des Archives)
57. Laissez-passer délivré par la municipalité de Saint-Cernin à Antoine Bruel, marchand de bestiaux de Vernezoul, désireux d'aller continuer son commerce de marchand de bestiaux à Gourdon (Lot) (13 Novembre 1793 ; vu par les administrateurs du district d'Aurillac, le 11 Nivôse An II (5 signatures autographes, cachet de cire rouge du district)
- 58-59. Cotes annulées
60. Copie du procès-verbal de la séance du Conseil du district de Mauriac du 17 Frimaire An II (7 Décembre 1793) (Archives départementales, ancien L 340 Bis). Rejet de la pétition de François Laronnade, dit Maubourg, archer de la commune d'Aurillac, se disant fils naturel de feu Louis-André Laronnade, dit Lavaur, et de Catherine Delmas, demandant à être mis en possession des biens de Louis et Antoine-André Laronnade, ses cousins émigrés, comme faisant partie de la succession de feu Louis-André Lavaur, son père
61. Lettre (imprimée) des députés du Cantal à la Convention, J.-B. Lacoste, J.-B. Milhaud, J.-B. Carrier et A.-D. Chabanon, à leurs commettants (fin de 1793 ou début de 1794, 12 pages) essai de réfutation d'une "Adresse à la Convention (texte en regard) présentée par toutes les autorités constituées de la ville d'Aurillac et par un grand nombre de députés de districts et communes du département du Cantal" (Double de la pièce 129 du dossier 179)
62. "Discours prononcé par le citoyen Bô, représentant du peuple dans les départements du Cantal et du Lot, à la séance de la Société populaire montagnarde d'Aurillac, le 13 Pluviôse An II" (1er Février 1794) (A Aurillac, chez Viallanes, 19 pages). On y trouve des définitions de la liberté (p. 1-2), de la liberté civile (p. 4), de la liberté morale (p. 5), de l'égalité politique (p. 6), de l'égalité morale (p. 6 sq)
63. Copie d'un jugement du tribunal criminel du Cantal du 19 Ventôse An II (9 Mars 1794). Pour "avoir choisi pour leur domicile la commune de Lyon dans le temps des mouvements

contre-révolutionnaires qui s'y sont manifestés" et pour "avoir désobéi à la loi qui leur enjoignait d'en sortir dans 24 heures sous peine d'être traitées émigrées", Marie-Françoise Barral, veuve Méallet, Catherine Méallet, femme de l'émigré Claude-Louis Lauthoin, Jeanne-Marie Peyral-Jugeai, épouse de Jean-Claude Roquemaurel, et Marie-Gilberte Talemandier, femme de François Sartiges, sont condamnées à être détenues jusqu'à la paix dans la maison de réclusion des suspects et ensuite bannies à perpétuité du territoire français, leurs biens demeurant séquestrés au profit de la République. Le tribunal sursoit à quinzaine à statuer sur l'accusation portée contre Jeanne-Françoise Barral, veuve de Louis Fontanges, Joseph Bonnal et François Sartiges, d'avoir également résidé à Lyon pendant la période sus indiquée

64. "Discours sur la religion naturelle, prononcée dans le temple de la Raison, à Aurillac, par le citoyen L.-H.-G. Delolm-Lalauzie, officier de santé" (en Floréal An II-Mai 1794) (A Aurillac, chez Viallanes, 35 pages)

65. Note sur la loi du 22 Prairial An II (10 Juin 1794), relative au grand livre de bienfaisance nationale, et sur celle du 8 Messidor, interprétative de celle du 22 Prairial : en exécution de ces lois, il doit être fait des tableaux des cultivateurs vieillards ou infirmes, des artisans vieillards ou infirmes, des mères veuves âgées, des patriotes indigents.

27 J 207

Le Cantal sous la Révolution : au temps de la réaction thermidorienne et du gouvernement du Directoire (9 Thermidor An II (27 Juillet 1794)-18 Brumaire An VIII (9 Novembre 1799))

Dates : 1793-1799

Description physique : Notes et documents

1. "Les hommes libres composant la Société populaire des Jacobins d'Aurillac, chef-lieu du département du Cantal, à la Convention nationale" (22 Fructidor An II, adresse imprimée ; 2 pages) : "Représentants du peuple, ici, comme dans les autres parties de la République, les modérés et les aristocrates lèvent leur tête criminelle ; à les voir, à les entendre, leur pardon va être décrété, les patriotes vont être enchaînés ; la contre-révolution est là. Les élargissements nombreux ordonnés par le Comité de sûreté générale augmentent leur audace. Voilà où en est l'esprit public dans la commune d'Aurillac... ". Suivent les noms des signataires : Boissou, président ; Verdier et Jamet, secrétaires
2. "Le citoyen François-Marie Dolivier, administrateur au département du Cantal, à ses concitoyens" (A Aurillac, chez Viallanes, IIIe année de la République française ; 12 pages). Accusé par ses ennemis d'avoir dénoncé son père au représentant Bô, lors de la mission de ce dernier dans le Cantal, et de l'avoir fait destituer de la place de juge du tribunal de Murat, il répond à cette inculpation "calomnieuse". Il note (p. 4) que "Bô n'avait ni assez de lumières, ni assez d'énergie, ni assez de caractère pour se garantir des pièges" (que lui tendirent les "intrigants" et les "fripons" du Cantal). Le 21 Ventôse An II, il avait écrit à Bô (lettre transcrite p. 9-12) pour lui dessiller les yeux sur le compte de son père et lui faire voir qu'on avait cherché à le perdre avec son père dans l'esprit public, en l'informant de son intention de rendre publiques lettre et réponse par la voie de l'impression ; Bô ne répondra pas (p. 6). Autre "trait de lâcheté de Bô à son égard" : "J'obtins de lui, écrit Dolivier (p. 6), un arrêté qui chargea le citoyen Delzons, commissaire national près le tribunal du district d'Aurillac, d'informer contre Boudier, l'illustre Boudier, administrateur du district d'Aurillac ; cette information a été faite, et malgré mes réclamations, malgré celles de la Société populaire même d'Aurillac, elle n'a jamais paru. Par la suite, Boudier, "malgré toutes les intrigues de l'inventeur des bateaux à soupapes de Nantes et de ses partisans", allait être condamné à 20 ans de fers
3. "La Société agricole, composée de tous les vrais Sanculottes (sic) des vingt-deux communes du canton d'Aurillac, séante à Arpajon, département du Cantal, à la Convention nationale" ; 10 Vendémiaire An III (A Aurillac, chez Viallanes ; 3 pages) : "Citoyens représentants, quelles propositions liberticides a-t-on osé faire dans votre sein même ? Les uns ont eu l'impudeur incroyable de demander la dissolution des Jacobins de Paris ; d'autres, comme le scélérat prêtre Thibault, la mort de tous les Jacobins... Et vous avez pu, représentants montagnards, entendre de telles perfidies sans en faire justice sur-le-champ !... "
- 4 Recto. Arrêté de l'administration du district d'Aurillac, du 1er Nivose An III, concernant les créanciers des émigrés, des déportés, des prêtres reclus, des Anglais et des Espagnols, des personnes mises hors la loi ou condamnées avec confiscation de biens (A Aurillac, chez Viallanes, affiche in-4°)
- 4 Verso. Le maire et les officiers municipaux d'Aurillac, administrateurs de l'Hospice, certifient que le citoyen Durat-Lassalle, officier de santé, ci-devant chirurgien, est le seul employé en cette qualité audit hospice et qu'il n'a pas de traitement ; en conséquence ils estiment qu'il doit lui être accordé une indemnité proportionnée à ses soins et peines (22 Nivôse, copie)

5. Lettre des administrateurs du département aux membres du Conseil municipal d'Aurillac, relativement à la nomination d'un concierge pour la maison de justice du département (27 Pluviôse An III, 5 signatures autographes)
6. "Extrait du registre des séances de la Société populaire de Saint-Flour, séance du 6 Pluviôse An III. Un secrétaire donne lecture d'un mémoire du citoyen Ruat, commissaire national près le tribunal du district, en réponse à une assertion (d'Alary) contenue au mémoire des citoyens d'Aurillac ayant pour titre "La révolution du Cantal" (D'après Alary, dans deux circonstances différentes, notamment dans l'affaire de Lastic, Ruat aurait reçu sa part de l'argent destiné à acheter le tribunal criminel). La Société, connaissant la moralité du citoyen Ruat, l'un de ses membres, déclare qu'elle est satisfaite de sa justification ; elle arrête qu'il en sera fait mention au procès-verbal du jour. Pour extrait conforme : Vayron, président ; Vaissier, secrétaire". Suit le mémoire de Ruat (A Saint-Flour, chez G. Sardine, An III ; 7 pages)
7. "Pierre Fontanier (ex-prêtre, vicaire épiscopal encore en 1793, membre de la Société populaire de Saint-Flour) aux citoyens de Saint-Flour", An IV (A Saint-Flour, chez G. Sardine, An IV, 24 pages) : "Citoyens, aujourd'hui que nous avons enfin des lois protectrices et que des circonstances cruelles n'enchaînent plus ni ma langue, ni ma plume,... Je vais répondre aux imputations calomnieuses qui me concernent dans votre mémoire contre Châteaunneuf-Randon (rédigé par Vaissier), et qui ont été surprises à votre bonne foi par l'intrigue et la perfidie... Suivant l'une, j'ai été l'instrument de vos persécutions ; suivant l'autre, j'ai été un prédicateur d'athéisme... (p. 1). Après s'être défendu (p. 2-14), Fontanier attaque Vaissier (p. 15-24)
8. "Rapport présenté par Faure (de la Haute-Loire), représentant du peuple, sur sa mission dans les départements de la Haute-Loire et du Cantal. A la Convention nationale" (A Paris, de l'Impr. Nationale, Vendémiaire An IV ; 8 pages). "Je fus envoyé, en Mars 1793, en mission dans les départements de la Haute-Loire et du Cantal, avec J. -B. Lacoste, pour accélérer la levée des 300 000 hommes ; nous fûmes de retour à la fin d'Avril, et par conséquent avant le 31 Mai. Après le 9 Thermidor, le représentant du peuple Pierret fut envoyé dans le même département de la Haute-Loire ; et plus de six mois après sa commission, après l'examen fait par le Comité de législation de la conduite de tous les représentants envoyés dans les départements, après plus d'un an écoulé du renversement de la tyrannie, sans qu'aucun acte, aucun arrêté illégal n'aient été articulés contre moi dans cette mission depuis deux ans et demi, Pierret fait distribuer à la Convention nationale un rapport où il m'inculpe et où il me rend complice des incartades de J. -B. Lacoste (p. 1-2)... Jamais la conduite de Lacoste ni ses discours n'ont été les miens" (p. 4). Faure donne ses preuves. "On me dénonce, écrit-il (p. 7), comme partageant les principes ultrarévolutionnaires de J. -B. Lacoste, et comme son complice, et celui-ci me dénonce lui-même pour ne pas partager ses principes... "
9. Note sur un rassemblement d'hommes et de femmes qui, le 23 Brumaire An IV, à Bonnac, s'opposa à la recherche du prêtre réfractaire Trioulier, ex-curé de la commune ; les gendarmes, assaillis par des coups de pierres, furent obligés de se retirer
10. Note indiquant que des passeports pour l'Espagne furent délivrés par l'administration du département à Pierre-François Esquirou de Lavignac, 4e du nom, âgé de 27 ans, domicilié à Aurillac, le 12 Frimaire An IV, et à Jean Valet, d'Arpajon, le 12 Floréal
- 11-12. Deux exemplaires du journal "Feuille du jour" : n°s 162 -5 Vendémiaire et 163 - 6 Vendémiaire An V (4 pages in-8° chacun) ; 11. Le n° 162 contient (p. 2-4) une analyse du rapport de Riou au Conseil des Cinq-Cents "sur la question de savoir si la loi du 3 Brumaire An IV (concernant les délits et les peines) sera maintenue" (Riou avait conclu au maintien) ; 12. N° 163, p. 2 : "Un mot au citoyen Riou, représentant du peuple". Il est montré comme étant "de ces gens qui, suivant les temps, suivant les lieux, crient vive le Roi, vive la Ligue"
13. "Les membres du Cercle constitutionnel d'Aurillac à leurs concitoyens, 23 Brumaire An VI (A Aurillac, chez Viallanes ; 4 pages). En marge et sur feuille adhérente, notes de Lakairie (extraits) : "Ils eurent beau faire, beau se démener, envoyer des propagandistes, tenir des séances secrètes, etc. ; jamais ils ne purent recomposer une Société dont les meneurs n'inspiraient qu'une juste défiance. Les ouvriers étaient fatigués d'avoir été les dupes de tant de charlatans qui les avaient trompés tour à tour avec la dernière impudence. C'étaient les Hébrard, les Boudier aîné et autres de cette espèce qui étaient les meneurs de ce fameux cercle. La liste des signataires (p. 2-4) n'offre que quelques imbéciles ou dupes ou fripons ; presque tous les noms y sont mal écrits, parce qu'on se contente de copier la liste de la Société populaire, en éliminant comme de raison tous les aristocrates, les compagnons de Jésus et du Soleil, etc., indignes de s'asseoir à côté des Hébrard et des Boudier, tous patriotes purs. Le Cercle constitutionnel tint d'abord des séances chez Vidaleinq, ci-devant perruquier, puis huissier, puis traiteur, puis concierge de la maison d'arrêt des Cordeliers, acquéreur de la

maison de M. Verdier du Barra, puis dépossédé faute de paiement. Le Cercle a été fermé le 22 Germinal An VI par la municipalité"

14. Rapport (6 pages imprimées) fait par Fourcade au Conseil des Anciens (séance du 29 Floréal An VI) sur la résolution du 23 Floréal, qui autorise l'administration centrale du département du Cantal à acquérir du citoyen Palis, secrétaire général de cette administration, la maison et l'enclos dits de Comblat et à faire construire un bâtiment pour son usage. Fourcade est d'avis d'approuver la résolution

15. Opinion (11 pages imprimées) de J. -G. Lacuée sur la même résolution (Séance du Conseil des Anciens du 11 Prairial An VI). Exposé des nombreuses raisons qui le feront voter contre la résolution

16. Copie d'un arrêté de l'administration, du 12 Nivôse An VII, sur l'exécution de l'art. 5 de l'arrêté du Directoire du 3 Frimaire, relatif à "la célébration de l'anniversaire de la juste punition du dernier roi des Français", portant que "la cérémonie sera terminée par des imprécations contre les parjures et par une invocation à l'Être suprême pour la prospérité de la République". L'administration arrête qu'imprécations et invocation seront récitées ou chantées dans chaque commune du département, après la prestation de serment prescrite par la loi du 24 Nivôse An V. Suivent le texte des Imprécations et celui de l'invocation, cette dernière, poème d'A. Chénier, qui s'exprime ainsi dans les quatre derniers vers : "Si quelque usurpateur vient asservir la France, Qu'il éprouve aussitôt la publique vengeance, Qu'il tombe sous le fer ; que ses membres sanglants Soient livrés dans la plaine aux vautours dévorants

17. "Opinion (6 pages imprimées) de Borel-Vernière, député de la Haute-Loire, sur le projet de résolution relatif à l'établissement d'un troisième tribunal de commerce dans le département du Cantal" (séance du Conseil des Cinq-Cents du 27 Nivôse An VII) : "Les deux tribunaux de commerce fixés, l'un à Aurillac, l'autre à Saint-Flour, sont à mon avis plus que suffisants. Dans le cas où un troisième deviendrait nécessaire,... Je me déciderais en faveur de la commune de Salers plutôt que pour la commune de Mauriac. Les raisons qui m'y détermineraient seraient d'abord parce que la première commune est plus centrale, en second lieu parce qu'elle me paraît réunir, par ses pertes passées, plus de droits à cette justice distributive qui doit animer les membres des deux Conseils pour la fixation des nouveaux établissements". Suivent les motifs pour lesquels Borel regarde "comme très pernicieuse" la création de ce troisième tribunal. Il termine en demandant la question préalable sur le projet de la commission et le renvoi à une commission spéciale de la proposition qu'il fait de n'établir à l'avenir de tribunal de commerce que dans les communes dont la population s'élève au moins à 5000 individus

18. "Discours prononcé par Favard, en présentant au Conseil (des Cinq-Cents), au nom du citoyen Artaud, libraire, un ouvrage intitulé "Cours d'études encyclopédiques, ou Nouvelle encyclopédie élémentaire", par le citoyen Pagès (du Cantal) ; séance du 7 Messidor An VII" (A Paris, de l'Imprimerie nationale, Messidor An VII ; 2 pages)

19. Laissez-passer délivré par la municipalité de Saint-Cernin à Antoine Bruel, cultivateur, pour aller à Gourdon (Lot) et dans les départements voisins (21 Fructidor An VII).

27 J 208

Le Cantal sous la Révolution : arrestations, détentions, réclusions, déportations, exécutions, élargissements

Dates : 1790-1901

1-31. Notes embrassant plusieurs périodes de la Révolution ; 1-3. Liste alphabétique de personnes emprisonnées à Aurillac, avec, en regard de chaque nom, mention décès en prison, ou décès pendant la déportation, ou déportation, ou exécution, ou évasion, ou libération (1792-1795 ; Arch. départementales, partie de cahier) ; 4-5. Liste alphabétique de personnes ayant obtenu des arrêtés pour rester dans leur domicile comme sexagénaires et infirmes, avec indication des dates des arrêtés (An VI - An VII ; Arch. départementales, partie de cahier) ; 6. Liste de prêtres décédés dans les prisons (1793-1795) ; 7. Liste de personnes recluses, notamment d'ex-religieuses (An II) ; 8. Liste de personnes mises en liberté (An II) ; 9-10. Liste de personnes mises en liberté et de personnes arrêtées ou recluses (An II) ; 11. Liste de personnes arrêtées et de personnes mises en liberté par arrêtés du Comité de sûreté générale (An II-An III) ; Liste des Sociétés populaires du district d'Aurillac ; 12. Copie d'une note de Lakairie : "Le 8 Messidor An II se firent beaucoup d'arrestations à Aurillac par arrêté du Comité de sûreté générale de la Convention" ; 13. Liste de 21 personnes qui firent partie du 1er convoi (pour Paris ?) ; 14. Liste de personnes âgées ou infirmes, avec dates d'arrêtés les concernant (An III) ; 15. Liste de personnes écrouées en l'An II et de personnes libérées par arrêté de Musset du 25 Brumaire An III ; 16. Liste de 7 personnes traduites à Paris le 7 Thermidor An II ; 17-20. Liste de prisonniers envoyés à Paris, avec indication de ce qu'il advint d'eux (An II-An III, sources diverses) ; 21. Note sur Cahouet, ingénieur en chef du Cantal, reclus pour cause de rolandisme ; 22-29. Liste alphabétique de prisonniers au ci-devant couvent

de Notre-Dame, à Aurillac, avec indication de ce qu'il advint d'eux (An II-An III) ; 30. Copie du jugement, rendu le 27 Nivôse An II par le tribunal révolutionnaire de Paris, condamnant, pour avoir été auteurs ou complices, en Vendémiaire, d'une "conspiration tendant à égorger les membres de la Convention, ceux des autorités constituées, et à enlever de la Conciergerie la femme Capet pour la soustraire à la vengeance nationale et proclamer Louis XVII : à la peine de mort : Jean-Baptiste Basset, 18 ans, natif de Murat, perruquier à Paris ; Catherine Urgan, femme de Jean Fournier, native de Murat ; Guillaume Lemille, perruquier, et Élisabeth Lavigne, sa femme ; à 20 ans de détention dans une maison de correction, J. Fournier fils, 14 ans, né à Murat, décrotteur à Paris

32-37. Religieuses d'Aurillac en 1789-1790 : listes (copies des Arch. départementales) ; 32. Religieuses de Saint-Jean du Buis ; 33-34. Religieuses de Notre-Dame chargées de l'instruction des jeunes filles ; 35. Religieuses du couvent Saint-Joseph, ordre de Sainte-Claire ; 36-37. Religieuses de la Visitation

38-88. Pendant la Terreur (Septembre 1792-9 Thermidor An II) ; 38-48. Sur les prisons et emprisonnements, notamment sur la maison Saint-Joseph, à Aurillac (1792-An II, 1 cahier) ; 38. Le couvent de Saint-Joseph, dont les religieuses ont été expulsées en Septembre 1792, devient en Octobre une prison pour les femmes (Extrait copié du registre des délibérations de la municipalité d'Aurillac) ; 39-47. Copies de procès-verbaux de séances du Conseil du département (1er Juin-26 Septembre 1793 ; Arch. départementales, série L) ; 39-40. Toutes les personnes notoirement suspectes d'aristocratie et d'incivisme seront saisies et mises en état d'arrestation dans une maison à ce destiné (1er Juin 1793) ; 41. Une pétition de la municipalité d'Aurillac déclare que les aristocrates et gens suspects consignés soit dans la maison d'arrêt soit chez eux "promèment aujourd'hui et lèvent plus que jamais leurs têtes audacieuses". Le Conseil exprime à la municipalité son mécontentement pour l'inexécution de son arrêté du 12 Avril (2 Septembre 1793) ; 42-43. Sur pétition de la Société populaire d'Aurillac, le Conseil arrête que les municipalités mettront en arrestation, conformément à la loi du 2 Juin, toutes les personnes notoirement suspectes d'aristocratie et d'incivisme. Ces personnes seront conduites sous bonne escorte au chef-lieu du département, où elles seront enfermées dans le ci-devant couvent de Saint-Joseph (4 Septembre 1793) ; 44-45. Les frais de réclusion des suspects seront supportés par ceux-ci en proportion de leur fortune (24 Septembre 1793) ; 46-47. La maison Saint-Joseph d'Aurillac deviendra commune aux districts d'Aurillac et de Mauriac (26 Septembre) ; 48. Copie de la déclaration du décès de François-Casimir Roquemaurel, âgé de 33 mois, fils de Jean Roquemaurel et de Jeanne-Marie Peyrac-Jugeal, dans la maison de justice d'Aurillac, sise faubourg de la Fraternité (26 Germinal An II) ; 49-54. Sur la maison de réclusion du Buis (1792-An II, 1 cahier) ; 49-53. Copies de procès-verbaux de séances du Conseil du département (Arch. départementales, série L) ; 49. Le ci-devant couvent du Buis servira de local aux ecclésiastiques visés par la loi du 26 Août. En attendant qu'il soit évacué par les religieuses, lesdits ecclésiastiques seront réunis dans la maison du sieur La Chesnaye, émigré (13 Septembre 1792) ; 50. La maison de réclusion d'Aurillac destinée aux prêtres réfractaires, infirmes ou vieillards, est devenue un lieu de rassemblement pour tous les fanatiques de la ville et des environs. Les offices divins y sont célébrés. En conséquence, la municipalité désignera une maison nationale plus centrale, où les prêtres seront transférés (29 Juillet 1793) ; 51. La commutation de la peine de la déportation en réclusion n'est que provisoire, et subordonnée à la durée des infirmités (30 Brumaire An II) ; 52-53. A la requête de la municipalité d'Aurillac, se plaignant de la présence dans la ville "de deux cents prêtres reclus qui consomment chaque jour un pain dont les bons citoyens sont menacés de manquer", il sera écrit au Comité de sûreté générale de la Convention pour demander l'établissement à Saint-Flour d'une seconde maison de réclusion (3 et 5 Frimaire An II) ; 54. Copie du procès-verbal de la séance de la municipalité d'Aurillac du 6 Frimaire An II : la maison du Buis n'étant pas assez vaste pour contenir tous les prêtres reclus du département, le ci-devant château Saint-Etienne servira de 2e maison de réclusion ; 55. Lettre de Jacques-Sébastien Bardet, prêtre, à son neveu (ou parent) Chevalier-Dufau, capitaine de gendarmerie à Mauriac (Bort (?), 26 Septembre 1792). Il n'a pu atteindre l'Espagne, ayant été arrêté à Auch et contraint de revenir chez lui. Il proteste de "ses sentiments conformes à la loi" et demande aide et protection ; 56. Lettre, signée Lamothe, adressée au citoyen Leignhac, à Boisset (Lescure, 4 Mai 1793). Demande de recommandation afin que soit délivré par la municipalité un certificat de civisme en vue de l'élargissement du pétitionnaire ; 57. Condamnations et acquittements (Juin-Août 1793 ; extraits copiés ou analysés du manuscrit Teilhard, député du Cantal en 1791) ; A la suite des troubles de la Lozère, le tribunal criminel fit tenir quelques audiences à Saint-Flour ; il renvoya à la maison de justice 9 accusés, brassiers ou cultivateurs, presque tous de la Lozère, jusqu'à ce qu'un décret du Corps législatif eut statué sur leur sort ; ils étaient accusés d'avoir fait partie de l'armée de

Charrier ou d'avoir eu connaissance de ses projets sans en avoir averti. Tous furent acquittés par jugement du 17 Août ; Clavières (Michel), de Rilhac (Saint-Etienne-de-Riom), accusé d'avoir vendu du blé au-dessus du maximum, écroué le 20 Août 1793, est condamné aux fers et envoyé à Toulon le 19 Primaire An III (sic) ; Vaur (Jean), domestique de M. de Latour de Lamothe, accusé d'avoir empêché le recrutement dans le canton de Maurs, est condamné à mort le 22 Septembre 1793 et exécuté le 24 ; 58- 63. Liste des personnes recluses à Saint-Joseph à partir du 30 Vendémiaire An II ; 64. Liste des prisonniers de la maison de justice d'Aurillac (s.d.) ; 65 Recto. Lettre d'une recluse malade demandant à rentrer dans sa maison d'Aurillac (s.d.) ; 65 Verso. Copie d'un arrêté lui donnant l'autorisation de le faire (s.d.) ; 66-67. Liste de personnes écrouées par ordre du Comité central révolutionnaire, avec indication de ce qu'il advint d'elles, certaines envoyées à Paris (Frimaire-Thermidor An II) ; 68-71. Liste de reclus à Saint-Flour (Arch. départementales, ancien L 342), avec, ça et là, indication du motif de la réclusion (Nivôse-Ventôse An II) ; 72-75. Liste des reclus à Saint-Joseph (21 Ventôse An II) ; 76. Lettre de Jean Cros, ci-devant concierge de la maison de réclusion de Saint-Joseph, à la municipalité d'Aurillac (s.d.). Cros, qui a perdu sa place après l'évasion de Douhet de La Roche, demande sa réintégration ; 77-80. Copie de l'arrêté du Comité de sûreté générale du 28 Prairial An II ordonnant l'arrestation d'une centaine de personnes du département (indication de leurs noms et professions) et chargeant le citoyen Brugoux, juge de paix à Arpajon, de l'exécution dudit arrêté, avec autorisation pour cet effet de s'adjoindre tels patriotes dont le nombre lui paraîtra nécessaire (Arch. nationales) ; 81-82. Copie d'une note de Lakairie donnant quelques renseignements sur certaines des personnes condamnées à la réclusion par l'arrêté du 28 Prairial (La plupart furent conduites au château Saint-Etienne, faute de place à Saint-Joseph) ; 83. Copie de l'arrêté du Comité de sûreté générale du 7 Messidor An II ordonnant que Dolivier et Vaissier, membres de l'administration du département, seront saisis et conduits à Paris, à la Conciergerie, pour être jugés par le tribunal révolutionnaire (Arch. nationales) ; 84. Copie d'un arrêté du Comité de sûreté générale du 14 Messidor An II ordonnant l'arrestation et la conduite à Paris de onze personnes du département (Arch. nationales) ; 85-87. Liste des personnes arrêtées en exécution des ordres de Brugoux, commissaire délégué du Comité de sûreté générale : noms des gens arrêtés, des infirmes, des absents, raisons des absences (Aurillac, 26 Messidor An II, signature autographe de Brugoux ; copie des Arch. nationales) ; 88. Extrait copié de Marcellin Boudet, "Les tribunaux criminels et la justice révolutionnaire en Auvergne d'après les minutes des greffes et des documents inédits" (1873), p. 59 : "Un grand nombre de personnes du Cantal, arrêtées depuis quelques jours, étaient entassées dans les prisons d'Aurillac, et on n'attendait plus qu'un complément de renseignements sur chacun pour les envoyer au tribunal révolutionnaire de Paris, lorsque l'une d'entre elles, M. de Montlogis, s'évada. On voulut faire un exemple et le lendemain (4 Thermidor An II), on jugea, on condamna et on exécuta la comtesse de Laronade et M. de Latour (François-Jean-Baptiste)" 89-197. Au temps de la réaction thermidorienne et du gouvernement du Directoire (9 Thermidor An II-18 Brumaire An VIII) ; 89. Cotes des Arch. nationales concernant Jean Daude (5 Fructidor An II) et Hung (?), ex-constituant détenu à Gien (7 Fructidor) ; 90-91. Liste de personnes du département mises en liberté (6 Fructidor An II ; copie du registre des élargissements, Arch. nationales) ; 91. Copie de l'arrêté du Comité de sûreté générale du 7 Vendémiaire An III ordonnant la libération de Cahouet, ingénieur en chef (Arch. nationales) ; 92. Cotes des Arch. nationales concernant les personnes du Cantal jugées par le tribunal révolutionnaire de Paris dont les noms suivent : Dorinière (Jean-Baptiste-François), ci-devant receveur particulier des finances à Aurillac, libéré le 15 Fructidor An II ; Larguèze, officier de santé, libéré le 10 Brumaire An III ; Devèze (Jean-Baptiste-Louis), "ex-procureur du tyran et depuis procureur-syndic du district d'Aurillac", libéré le 13 Brumaire An III ; Fontanges (Charlotte-Françoise Barraï, veuve), condamné à la détention le 15 Frimaire An III ; Lagarde-Saignes, cultivateur ex-noble, libéré le 25 Frimaire An III ; Paulvériès, dit Descourges, (Jean-Méallet), cultivateur, libéré le 27 Frimaire An III ; 93. Cote des Arch. nationales concernant Guitard fils, ex-législateur (21 Fructidor An II) ; 94-96. Libérations sur ordre du Comité de sûreté générale (copies d'arrêtés de l'An II, Arch. nationales) ; 94. Jean-Baptiste Perret aîné, ci-devant homme de loi à Aurillac (25 Fructidor) ; 95. Lakairie, membre de la Société populaire d'Aurillac (2 des sans-culottides) ; 96. Jean Claux, accusateur public près le tribunal du Cantal (3 des sans-culottides) ; 97. "Les citoyens Brugoux, Milhaud, Carral, Valette, Rouquier et Mirande, détenus dans la maison d'arrêt de Riom, département du Puy-de-Dôme, au représentant du peuple Pénieres" (après le 9 Thermidor ; adresse imprimée, 7 pages). "Citoyen représentant, nous lisons dans la feuille du Moniteur, n° 326, que, dans la séance du 22 Thermidor, vous avez dit : "Dans le département du Cantal, Bô a créé une commission révolutionnaire, qu'il a composée d'hommes atroces et perdus de débauche. Ces hommes ont

fabriqué des timbres étrangers, et menacé les citoyens aisés de leur faire parvenir des lettres timbrées de Wornus et de Coblenz, s'ils ne leur apportaient telles sommes qu'ils désignaient"... C'est à l'aide de la plus horrible calomnie qu'on vous a fait inculper un de vos collègues et outrager des citoyens honnêtes qui, depuis huit mois, demandent, mais en vain, l'examen de leur conduite..." ; 98. "Observations particulières (imprimées) du citoyen Brugoux, faisant suite à la lettre au représentant Pénieres" (8 pages) ; 99. Lettre adressée à la Convention par Jeanne Peyrac-Jugeal fille (après le 9 Thermidor, 4 pages). Elle demande, "aujourd'hui que la justice n'est plus un vain mot", l'annulation d'un "jugement injuste", rendu le 19 Septembre 1793, qui la condamnait à la déportation jusqu'à la paix ; 100-103. Pièces jointes à la lettre analysée ci-dessus ; 101. Copie du jugement précité ; 104. Copie d'une décision du tribunal révolutionnaire de Paris, du 19 Vendémiaire An III, ordonnant la libération de D.-M. Altaroche, entrepreneur de mines, né à Mauriac, y demeurant ; 105-181. Copies d'arrêtés de mise en liberté rendus par le Comité de sûreté générale (3 Brumaire-23 Germinal An III ; Arch. nationales) ; 111. Libération de Jeanne-Marie Jugeal, femme Roquemaurel (12 Brumaire) ; 112. Libération de Dolivier, administrateur du département (16 Brumaire) ; 113. Libération de Lanzac, dit Montlogis, qui s'était évadé de la maison d'arrêt d'Aurillac, et de Marie Tarcieux, sa femme, mise en arrestation à sa place (16 Brumaire) ; 114. Libération de Vaissier, administrateur du département (16 Brumaire) ; 121. Libération de Barbe Caldaguès, veuve Textoris (23 Frimaire An III) (En note : "François Textoris, ex-homme de loi, âgé d'environ 82 ans, est décédé en son domicile, au fond de la rue d'Auriques, le 19 Fructidor An II") ; 129. Libération de Boudier aîné, lieutenant de gendarmerie, et de Brugoux, juge de paix du canton d'Aurillac (2 Nivôse An III) ; 130. Libération de Dominique Mirande, agent national du district d'Aurillac (2 Nivôse) ; 143. Libération de Lorus, 76 ans, invalide (9 Pluviose) ; 182. Copie d'un arrêté du représentant Musset, du 25 Brumaire An III, ordonnant la libération d'une dizaine de détenus du district d'Aurillac et le maintien en arrestation, ou l'arrestation de quelques personnes du département (Arch. départementales, ancien L 289) ; 183-188. Analyse de la correspondance, passive surtout, de l'agent national (sic) (26 Brumaire-3 Floréal An III, 1 cahier). Cette correspondance est composée, essentiellement, des arrêtés de libération précités (105-182) ; 189. Arrêté du Comité de sûreté générale du 18 Frimaire An III ordonnant, "vu les pièces et renseignements adressés par le représentant Musset", que les nommés Hébrard, ci-devant président du tribunal criminel du département du Cantal et membre de la commission des arrestations établi par Brugoux en vertu d'un arrêté du Comité de sûreté générale du 28 Prairial, Boudier, 2e du nom, Pertus, Dilhac et Alary, tous membres de ladite commission établie à Aurillac, seront arrêtés et traduits au tribunal criminel du Cantal, "comme prévenus d'avoir prévariqué dans leurs fonctions en commettant des concussions et exactions..." (En-tête imprimé, 9 signatures autographes) ; 190. Note contenant des noms, avec des dates en regard (22 Frimaire-13 Messidor An III) ; 191. Lettre de Pierre Delmas, prêtre, natif de Fontanges, à la municipalité d'Aurillac (7 Pluviose An III). "Depuis plusieurs jours, il est détenu dans la maison de justice du tribunal criminel du département..., dans un cachot où l'on ne respire qu'un air fétide" ; il est tombé malade et est "privé de toute espèce de secours". En conséquence, il demande son transfert à l'hôpital "ou dans tout autre endroit qu'il plaira à la commune de désigner" ; 192. Certificat de Dusseaux, officier de santé, commis par la municipalité d'Aurillac (7 Pluviose). Nécessité du transfert de Delmas dans un local plus sain et à portée de recevoir les soins que son état exige ; 193 Recto. Copie d'une autre lettre de Delmas (s.d.) ; 193 Verso. Copie d'une lettre de Jean-Joseph Taphanel, sous-diacre à Loupiac (s.d.). "Détenu dans la maison de justice pour refus de serment et pour ne s'être pas conformé à la loi qui ordonnait à tout ecclésiastique de se rendre dans la huitaine au chef-lieu du département, il n'a jamais exercé aucune fonction, il n'a été dénoncé et conduit ici que par la haine de certains factieux que la loi poursuit actuellement" ; 194. Copie d'une lettre de l'agent national aux officiers municipaux d'Aurillac (22 Nivôse An III ; Arch. départementales, ancien L 309). "Il m'est revenu que différentes personnes, et notamment des femmes, se rendaient habituellement et en grand nombre dans les maisons de réclusion où sont détenus les prêtres réfractaires. On m'a même ajouté qu'il y avait lieu de croire que ces visites avaient pour objet des pratiques superstitieuses, ce qui m'a déterminé à vous en faire part avec invitation de faire cesser une fréquentation qui serait dans le cas de ranimer la superstition, qu'il est si nécessaire d'achever d'extirper pour consolider la République. J'espère que cet avertissement suffira pour exciter votre zèle et vous porter à donner les ordres les plus précis pour interdire l'entrée de ces maisons, dont la police vous est confiée, à tout individu qui n'y sera point appelé pour affaires indispensables avec un laissez-passer de votre part" ; 195. Lettre du citoyen Capelle, officier au 3e régiment de cavalerie, aux citoyens municipaux de la commune d'Aurillac (Arles, 26 Pluviose An III) : il s'étonne que son père ait été remis en détention depuis les derniers jours

de Messidor. Réponse en marge (16 Ventôse) ; 196. Liste de 9 détenus, certains à Brouage, Bordeaux ou Rochefort (10 Ventose-22 Messidor An III) ; 197. Lettre du Comité de sûreté générale au directeur du jury du tribunal criminel du département du Puy-de-Dôme, à Riom (13 Fructidor An III, en-tête imprimé, signatures autographes des deux représentants du peuple chargés des départements du Puy-de-Dôme et du Cantal). Huit personnes sont détenues "depuis plus de huit mois" dans la maison d'arrêt de Riom, notamment les citoyens Carral, juge de paix du canton de Saint-Cernin, Milhaud, ex-administrateur du département, ex-capitaine de gendarmerie, Mirande agent national du district de Mauriac, Valette, ex-juge au tribunal du district de Mauriac, Dèzes, juge au tribunal du district d'Aurillac. "Une aussi longue détention sans jugement a paru extraordinaire au Comité. La Convention, par son décret rendu hier sur les détenus, a manifesté son intention de faire punir promptement les coupables et d'élargir les innocents..."

198-200. Lettres reçues par J. Delmas d'un correspondant aux Archives nationales (1901) ; 199. Sur Pierre-Joseph Chapelle-La Pachevie, "accusé d'être l'ennemi le plus violent des patriotes".

Info. originaux : Copies des Archives dép. et surtout nat. ; quelques documents originaux

27 J 209

Le Cantal sous la Révolution : les émigrés (1792-An VI)

Dates : 1792-1827

1-4. Documents imprimés ; 1. Lettre circulaire des administrateurs composant le directoire du département du Cantal aux officiers municipaux à... (Aurillac, 29 Mai 1792, 7 signatures autographes). Au sujet des lois sur le séquestre des biens des émigrés, des principales considérations d'après lesquelles ces lois ont été rendues, de la nécessité de leur prompt exécution ; 2. "Liste des biens appartenant à des personnes qui ne sont pas connues pour être domiciliées dans le département du Cantal, définitivement arrêtée sur les états envoyés par les municipalités au directoire de leur district, et par les directoires de district au directoire du département, et d'après les connaissances particulières de ce dernier, en exécution de l'art. 8 de la loi du 8 Avril dernier, pour lesdits biens être administrés conformément aux articles 3 et 4 de ladite loi" (26 Juillet 1792, par district) (A Aurillac, chez Viallanes, 1792, affiche gr. in-f^o) ; 3.

Supplément à la liste précitée (2 Octobre 1792, par district ; ib., 26 pages in-8^o ; 2 exemplaires) ; 4. "Liste générale (alphabétique) par district des émigrés du département du Cantal" : noms, surnoms et professions ; dernier domicile connu ; date des arrêts ou listes constatant l'émigration ; noms des municipalités où sont situés les biens ; observations. Fait et arrêté en Conseil du département du Cantal, séance publique, à Aurillac, le 5 Octobre 1793 (A Aurillac, chez Viallanes, 15 pages in-f^o)

6-9. Notes ; 5-7. Liste alphabétique des personnes du département qui ont réclamé contre leur inscription sur la liste des émigrés (Arch. nationales) ; 8-9. Liste alphabétique des personnes du département qui ont pris des passeports pour l'étranger (Arch. départementales, ancien L 166) ; = Sur l'exécution, dans le département, de la loi sur le milliard des émigrés (1826-1827), voir dossier 217.

Info. originaux : Documents imprimés et notes prises aux Archives nationales et départementales

27 J 210

Le Cantal sous la Révolution : la vente des biens "nationaux" (1790-An XIII)

Dates : 1790-1802

Description physique : Notes et document

1. Inventaire succinct des archives des Domaines, département du Cantal : sous-série 1 Q, domaines nationaux (1790-An XIII)

2-49. Notes relatives à la vente des biens "nationaux" à Aurillac et dans quelques communes voisines (1790-An X ; copies des Arch. départementales, 4 cahiers) ; 2-3. Procès-verbal de 1ère séance d'enchères (14 Décembre 1790) ; 2. Domaine de Verniols, dépendant du couvent des religieuses de Notre-Dame ; Maison neuve et jardin des Carmes ; Jardin de Grépiat, faisant parti de la chapellenie du même nom ; 3. Maison du doyenné, rue du Monastère ; Maison de l'aumônerie, place Saint-Géraud ; Jardin situé dans l'enclos du monastère et joui par le chanoine Delzons ; Jardin situé dans la rue du Buis avec laboratoire, dépendant de l'abbaye d'Aurillac ; 3-4. Idem (18 Janvier 1791) ; 3. Maison neuve des Carmes ; Maison basse joignant le grand jardin des Carmes ; Grange ou remise appartenant aux Carmes ; Jardin des Cordeliers ; Château et enclos Saint-Etienne, habitation de l'abbé d'Aurillac ; Maison du sacristain, au quartier du chapitre Saint-Géraud ; Maison jouie par le chanoine Degain, au susdit quartier ; Jardin et chapelle de Saint-Georges, situés dans l'enclos dudit chapitre ; 4. Maison et jardin ci-devant jouis par le chanoine Trenty, situés dans ledit enclos ; Jardin appelé de Paradis, faisant partie de la chapellenie du même nom ; Pré de Laslèzes, dans la banlieue, faisant partie de l'abbaye d'Aurillac ; 4. Idem (26 Janvier 1791) ; Maison attenante au cimetière des Cordeliers et

leur appartenant ; Petites maisons joignant la précédente ; Maison jouie par le chanoine Delzons et appartenant au chapitre ; 4-5. Idem (1er Février 1791) ; 4. Pré de Roussy et buge de l'Ombrade, faisant partie des biens-fonds de l'abbaye du Buis ; 5. Maison de Labroha, sur la place publique, dépendant de la chapellenie du même nom ; 5-8. Procès-verbal d'adjudications (8 Février 1791) ; 5-6. La maison du sacristain : à Hugues Boisset, homme de loi et administrateur du département ; 6. La maison jouie par le chanoine Degain : à François Leigonye dit Depruns, habitant d'Aurillac ; La maison jouie par le chanoine Trenty : à J.-B.-René Duclos, de Murat, homme de loi, ci-devant conseiller au bailliage de Vic ; Jardin de Saint-Georges : à Louis Lorus, habitant d'Aurillac ; 7. Le pré de Laslèzes : à J.-B. Perret, ci-devant conseiller au bailliage et présidial d'Aurillac ; Maison joignant la maison neuve des Carmes : à Jean-Pierre-Noël Majonencq cadet, marchand à Aurillac ; Grange ou remise des Carmes : au même ; 7-8. Le château Saint-Etienne et ses dépendances : à la marquise de Fontanges ; Petite pièce de terre située au-dessous du rocher du château : à Antoine Bac, potier d'étain à Aurillac ; 8-10. Idem (12 Février 1791) ; 8-9. Maison attenant au cimetière des Cordeliers : à Jean Delpuech, sellier à Aurillac ; 9. Maison joignant la précédente et appartenant aux Cordeliers : à Astorg Bastide, marchand à Aurillac ; Idem : à Pierre Selves aîné, boucher à Aurillac ; 9-10. Idem : à Jean Bos, maréchal ferrant ; 10. La maison jouie par le chanoine Delzons : à François Leigonye de Pruns ; 10-11. Idem (17 Février 1791) ; Pré des Carmes, dans la banlieue, divisé en deux par le nouveau grand chemin d'Aurillac à Lascanaux, champs, maison et grange : à Antoine Rochery, bourgeois, officier municipal d'Aurillac ; 11-12. Idem (18 Février 1791) ; 11-12. Pré de Roussy et buge de l'Ombrade, ci-devant jous par l'abbesse du Buis et ayant appartenu auparavant aux sieurs Roussy et Contrastin, bourgeois d'Aurillac : à Jean-Joseph Carrière, ci-devant conseiller au bailliage et présidial d'Aurillac ; 12. La maison de Labroha : à la municipalité d'Aurillac ; 12-13- Idem (25 Février 1791) ; 12. Domaine de Belbex, dépendant de l'abbaye d'Aurillac : à Pierre-Paul Bonnefons, négociant, habitant à Lintilhac, paroisse de Saint-Paul-des-Landes ; Maison neuve et jardin des Carmes, au faubourg des Carmes : à Gabriel Jaulhac, docteur en médecine à Aurillac ; 12-13. Jardin de Grépiat : à Géraud Boyssou, aubergiste à Aurillac ; 13. La maison et le jardin du doynné, rue du Monastère : à Baissac fils, bourgeois d'Aurillac ; Le domaine de Verniols : à Guillaume Bonnefons, avoué au tribunal du district d'Aurillac ; La maison et le jardin de l'aumônerie, place du chapitre Saint-Géraud : à la municipalité d'Aurillac ; Jardin situé dans l'enclos du chapitre Saint-Géraud et joui par le chanoine Delzons : à J.B. René Duclos, homme de loi à Murat ; 13-14. Idem (3 Mars 1791) ; 13-14. Maison située au faubourg des Frères, appartenant aux religieuses de Saint-Joseph : à Jean Reyt, orfèvre à Aurillac ; 14. Pré de la Barrière, au hameau de Vaurs, paroisse d'Arpajon, appartenant à la ci-devant communauté des prêtres d'Aurillac : à Jean-Baptiste Amilhaud ; 15-18. Idem (14 Avril 1791) ; 15-17. Jardin des religieuses du Buis : à Jean-Joseph Carrière, ci-devant conseiller au bailliage d'Aurillac ; 17. Boutique située sous un arceau du clocher du chapitre Saint-Géraud et faisant partie de ses biens : à Joseph Brousse, marchand à Aurillac ; 18. Champ de la Mindonne, le long du chemin de Belbex, propriété des religieuses de Saint-Joseph : à Antoine Rochery, bourgeois d'Aurillac ; 18-19. Idem (23 Avril 1791) ; 18. Maison dite de Carrier, joignant à l'enclos du couvent des religieuses du Buis et leur appartenant : à Jean-Joseph Carrière ; 18-19. Petite maison située au faubourg du Buis, appartenant aux religieuses du Buis : à Jacques Serieys, notaire à Aurillac ; 19. Idem (11 Mai 1791) ; Maison dite de la maîtrise, située dans l'enclos du chapitre Saint-Géraud : à Louis Lorus, habitant d'Aurillac ; 19-21. Idem (15 Juin 1791) ; 19. Jardin du Paradis : à Jean Lintilhac, prêtre d'Aurillac ; 19-20. Maison dite de Montreysse, au faubourg Saint-Marcel, appartenant aux religieuses de Saint-Joseph : à Pierre Pertus, commis à la recette du district d'Aurillac ; 20. Pré Monjou, dans la banlieue, appartenant à l'abbé d'Aurillac : à Antoine Rochery, bourgeois et officier municipal d'Aurillac ; 20-21. Pré Contal, dans la banlieue, appartenant à l'abbé d'Aurillac : à la dame de Barral, veuve de M. de Fontanges, habitant Aurillac ; 21. Maison du faubourg des Carmes appartenant aux religieuses de Saint-Joseph : à Pierre Peyruc, maréchal ferrant à Aurillac ; Champ dit du Reclus, au faubourg d'Aurinquès, appartenant au ci-devant chapelain de Reclus : à Géraud Delsol, marchand bridier à Aurillac ; 21-24. Idem (29 Décembre 1791) ; 21-22. Couvent et enclos des Carmes : à Jacques-Zacharie Destaing, substitut du procureur de la commune ; 22-23. Couvent des Cordeliers et dépendances : à Jean-Antoine Destanne, administrateur du département, juge de paix du canton de Laroquebrou ; 23-24. Maison et jardin dits de Jalez : à Guillaume Bonnefons, avoué au tribunal du district d'Aurillac ; 24-25. Idem (30 Décembre 1791) ; Champ dit de las Peissières, situé dans la paroisse d'Aurillac, appartenant au ci-devant abbé de Maurs : à Guérin Rochery, avoué au tribunal du district d'Aurillac ; 26-30. Ventas, par les administrateurs du département, "pour et au nom de la République française et en vertu de la loi du 28 Ventôse An IV" (29 Prairial An

IV) ; 26-29. Le couvent et l'enclos des religieuses du Buis : aux citoyens Bernard Visseq aîné, Jean-Jacques-César Rivière et Jacques Bourdin ; 30. La chapelle de Notre-Dame de Bon Secours, confrontant avec le mur de ville, bien, du clergé à Pierre Visseq, 2ème du nom, habitant d'Aurillac ; 30-31. Idem (1er Messidor An IV) ; Maison des filles dévotes de Sainte-Agnès, rue du Collège : à Pierre Deldevez, habitant d'Aurillac ; 31-32. Idem (12 Messidor An IV) ; L'église paroissiale de Notre-Dame : à Joseph Dupuy, ex-avoué, habitant d'Aurillac ; 32-34. Idem (14 Messidor An IV) ; Terrains situés respectivement faubourg du Buis, dépendant de la ci-devant abbaye d'Aurillac, rue du Buis, dépendant du ci-devant chapitre Saint-Géraud, jouxte l'église des Cordeliers, dépendant d'eux : à Pierre Lausser, artiste à Aurillac ; 35. Idem (18 Messidor An IV) ; Petite écurie dépendant du couvent des Cordeliers, confrontant avec le foirail à Jean Bos, maréchal ferrant à Aurillac ; 36-38. Idem (1er Thermidor An IV) ; Le couvent et l'enclos de Notre-Dame : à Antoine Palis, secrétaire général de l'administration du département ; 39. Idem (12 Thermidor An IV) ; Trois terrains dépendant du couvent des Cordeliers et situés près de la maison de l'acquéreur, Jean Bos, l'un deux "répondant à une ancienne chapelle qu'on appelait de Saint-Louis ou la vieille église" ; 40-41. Idem (16 Thermidor An IV) ; 40. Petite chapelle, dite église de Saint-Etienne, et cimetière attenant, situés au faubourg Saint-Etienne : à Jeanne-Françoise Barral, veuve Fontanges ; 40-41. Terrain situé au faubourg du Buis, dépendant de l'abbaye du Buis : à Jacques Serieys, notaire à Aurillac ; 41. Idem (29 Ventôse An V) ; Maison dite de Blanc, sise rue de l'Union, ci-devant du Monastère, provenant du ci-devant Collège : à Marie Desprats, épouse de J.-B. Rames, expert géomètre à Aurillac ; 42. Idem (25 Prairial An IV) ; Les domaines de Besse (Ytrac) et de Cologne (Naucelles) et, dépendant de ce dernier, la montagne appelée de père, située au Coyan (Vic) : aux citoyens Pierre Adrien, horloger, Antoine Manhes et Antoine Laparra, marchands, tous d'Aurillac ; 42-43. Idem (15 Messidor An IV) ; 42. Écurie, sise rue du Rieu, appartenant à l'émigré Lacarrière-Comblat : à Marie Desprats, épouse de J.-B. Rames ; 43. Maison en ruines et enclos confrontant avec la place Maillard et la rue Transparot, appartenant à l'émigré François-Louis Lacarrière-Comblat, de Vic ; 43-44. (19 Messidor An IV) ; Maison de la rue de la Marine, appartenant à l'émigré Etienne Deconquans : à Geneviève Sarret, épouse divorcée dudit Deconquans, demeurant à Aurillac ; 44. Idem (20 Messidor An IV) ; Fontaine minérale, chemins et promenade réservés lors du partage fait avec Irène Lacarrière-Comblat et provenant de l'émigré Lacarrière-Comblat, situés à Vic : à J.-B. Coffinhal, commissaire provisoire du Directoire près l'administration du département ; 44-45. Idem (24 Messidor An IV) ; Maison sise à Aurillac, rue du Rieu, appartenant à l'émigré Lacarrière-Comblat : à Irène Lacarrière-Comblat, demeurant à Comblat (Vc) ; 45-46. Idem (12 Vendémiaire An V) ; Partie d'une maison sise à Aurillac, rue de la Bride, appartenant à l'émigré Croizet-Laplace (ou Crozet-Laplaze) : à Geneviève Dieudonné Lachesnaye, épouse divorcée dudit Croizet ; 47. Idem (5 Thermidor An VI) ; Domaine de la Borie-Haute et martinet de Peyroles (Aurillac) et montagne de Bellecombe (Thiézac), appartenant à François-Xavier Sarret, émigré : à Geneviève Sarret, épouse divorcée d'Etienne Deconquans ; Idem (29 Fructidor An VI) ; Partie du domaine de Fabrègues (Aurillac), appartenant à l'émigré François-Xavier Sarret : à Etienne-André Sarret, habitant d'Aurillac ; 48. Idem (3 Floréal An IX) ; Champ dit de Reyné, situé faubourg Saint-Etienne, appartenant à l'émigré François-Xavier Sarret-Saint-Mamet : à Pierre Deldevez, propriétaire à Aurillac ; 48-49. Idem (10 Brumaire An X) ; Maison et enclos dits de Fabrègues, situés rue du Collège et donnant sur la place Sainte-Anne, appartenant à l'émigré F.-X. Sarret-Saint-Mamet : à Geneviève Sarret, domiciliée à Aurillac

50-63. "Décret (imprimé, gr in-f°) d'aliénation de biens nationaux à la commune d'Aurillac, rendu à Paris le 20 Mai 1791". Suit l'état de ces biens, comprenant : leur désignation, consistance et situation ; l'établissement dont ils dépendaient, les noms des fermiers ou locataires, les dates et prix des baux, les impositions à déduire, le produit net, l'évaluation d'après les baux, l'estimation à défaut de baux. On trouvera ci-dessous la liste des établissements ou des personnes dont ces biens dépendaient ; 50. Abbé d'Aurillac ; Chapitre d'Aurillac, Abbaye de Saint-Jean du Buis d'Aurillac ; 50-51. Carmes d'Aurillac ; 51. Cordeliers d'Aurillac ; Religieuses de Saint-Joseph d'Aurillac ; Religieuses de Notre-Dame d'Aurillac ; Chapellenies de Paradis, de Grepiat, de Labroha ; Chapitre d'Aurillac ; Abbaye de Saint-Jean du Buis d'Aurillac ; Curé et prêtres de Laroquevieille ; 51-52. Chapitre d'Aurillac ; 52. Curé de Girgols ; Curé de Tournemire ; Prêtres de Tournemire ; Prêtres d'Aurillac ; Chapellenie de Notre-Dame d'Elbos : propriétaire de prés et de terres sis à Saint-Martin-de-Valois (commune réunie à celle de Saint-Cernin en 1826) ; Prêtres de Saint-Martin-Cantalès ; Curé de Saint-Projet ; curé et prêtres de Saint-Cernin ; Religieuses de Notre-Dame d'Aurillac ; 52-53. Doyens et chanoines de Saint-Chamant ; 53. Curé de Sainte-Eulalie ; Prieuré d'Aubiret (Ambials ?) : propriétaire à Sainte-Eulalie ; Prieuré de Saint-Christophe ; Carmes de Pleaux ; Abbaye de

Mauris ; Prieuré de Fournoulès ; Prêtres de Saint Constans ; Prêtres de Saint-Santin-de-Mauris ; Prieuré de Quézac ; Prêtres de Boisset ; 53-54. Prêtres de Saint-Julien-de-Toursac ; 54. Prêtres de Quézac ; Prêtres de Boisset ; Chapellenie de Fau-bas (Boisset) ; Visitation d'Aurillac ; Prieuré de Cayrols ; Chapelain du Pont (Leynhac) ; Chapelains de Martory (Leynhac) ; Chapelain du Rosaire (Leynhac) ; Curé de Leynhac ; Abbé de Montsalvy ; Abbaye de Montsalvy ; Curé de Calvnet ; 54-55. Abbaye de Montsalvy ; 55. Chapitre de Montsalvy ; Chapellenie de Sainte-Radegonde (Lacapelle-en-Vézie) ; Chapellenie de Chaussi (Junhac) ; Chapellenie d'Agnès (Vieillevie) ; Prieuré de Marcolès ; Chapellenie de Nozières (Marcolès) ; Chapellenie de Bileyroles (Billères) (Marcolès) ; Chapellenie de Faulat (Marcolès) ; Chapellenie de Cazes (Marcolès) ; Chapellenie de Cabrespine (Marcolès) ; Prieur de Ladinhac ; Chapellenie de Notre-Dame de Bon Secours (Ladinhac) ; Prieur de Sansac-Veinazès ; Prieur de Sénezergues ; Chapitre de Labesserette ; Chapitre d'Aurillac ; 56. Chapellenie d'Hébrard : propriétaire à Cassaniouze et à Calvinet ; Religieuses de la Visitation de Saint-Flour ; Prêtres de Vic ; Curé de Labrousse ; Chapellenie de Manhaval (Roussy) ; Chapellenie de la Trémolière : propriétaire à Laroquebrou ; Prieur de Glénat ; Prêtres de Glénat ; Prêtres de Siran ; 56-57. Prieur de Nieudan ; 57. Prêtres de Saint-Santin-Cantalès ; Chapellenie de Reynal : propriétaire à Saint-Santin-Cantalès ; Chapellenie de Griffeuille : idem ; Chapellenie de Notre-Dame de Pitié : propriétaire à Arnac ; Curé d'Arnac ; Curé d'Ayrens ; Prêtres d'Ayrens : Chapellenie de Notre-Dame du Rosaire : propriétaire à Ayrens ; Chapitre de Saint-Flour ; Curé de Pers ; Chapellenie de Sainte-Anne (Pers) ; 58. Prêtres de la Ségalassière ; Curé de Montvert ; Chapellenie de Griffeuille : propriétaire à Montvert ; Curé de Cros-de-Montvert ; Prêtres de Rouffiac ; Prieur de Rouffiac ; Curé de Rouffiac ; Curé d'Arnac et chapellenie de Notre-Dame de Pitié ; Prieur de Saint-Victor ; Prieur de Nieudan ; Prêtres de Saint-Illide ; Prêtres de la chapellenie de Viescamp ; Prieuré de Lacapelle-Viescamp ; Chapellenie de Puech-Broussoux (Lacapelle-Viescamp) ; Chapitre d'Aurillac ; Prieur et curé de Saint-Saury ; Prêtres de Saint-Saury ; Chapellenie de Maringue : propriétaire à Arpajon ; Prêtres d'Arpajon ; 58-59. Religieuses de la Visitation d'Aurillac ; 59. Abbaye de Mauris ; Prêtres d'Aurillac ; Chapellenie de Tabeige : propriétaire à Arpajon ; Abbaye d'Aurillac ; Prieur de Sansac-de-Marmiesse ; Prêtres d'Ytrac ; Curé d'Ytrac ; Chapellenie de Capmas : propriétaire à Ytrac ; Chapellenie de Fortet : idem ; Curé de Saint-Simon ; Prêtres de Saint-Simon ; Curé de la Celle (Lascelle) ; Prêtres de Saint-Cirgues ; Chapitre d'Aurillac ; 59-60. Curé et prêtres d'Yolet ; 60. Chapelain de Tabeige : propriétaire à Yolet ; Curé de Giou-de-Mamou ; Prêtres de Giou-de-Mamou ; Prêtres d'Aurillac ; Curé de Prunet ; Curé de Saint-Mary ; Prêtres de Vézac ; Evêché de Saint-Flour ; Curé de Naucelles ; 60-61. Prêtres de Naucelle ; 61. Prêtres d'Aurillac ; Chapellenie de Saint-Clair : propriétaire à Teissières-de-Cornet ; Chapellenie de Fabre : propriétaire à Crandelles ; Prêtres de Crandelles ; Chapellenie d'Alès : propriétaire à Reilhac ; Archidiacre de Marmanhac ; Curé de Naucelles ; Prêtres de Reilhac ; 62. Archidiacre de Marmanhac ; Prêtres de Jussac ; Religieuses de la Visitation d'Aurillac ; Prêtres de Saint-Paul-des-Landes ; Prieur de Saint-Paul-des-Landes ; Prêtres de Saint-Paul-des-Landes ; Ermitage de Saint-Curiat (Vic) ; Religieuses de Vic ; Prêtres de Thiézac ; Prieur de Thiézac ; 62-63. Prêtres de Raulhac ; 63. Chapellenie de Malmezac : propriétaire à Raulhac ; Prêtres de Raulhac ; Prêtres de Vic ; Prêtres de Jou-sous-Monjou ; Chapellenie des Parlis : propriétaire à Pailherols ; Religieuses du Mur-de-Barrès ; Chapellenie du Cantal : propriétaire à Pailherols ; Prêtres de Carlat ; Prêtres de Cros-de-Montamat ; Prêtres de Saint-Etienne-de-Carlat ; Prêtres de Saint-Clément.

27 J 211

"Histoire de la Révolution dans le Cantal"

Dates : 1751-1880

Description physique : Manuscrit de l'abbé Delmas ; paginé 1-37, 48-84 et 139-198

1. "Dans un grand nombre de diocèses de France, on a dressé la liste des martyrs et des confesseurs de la foi pendant la persécution de 1793... Il n'est pas de village (dans le diocèse de Saint-Flour) qui n'ait eu à enregistrer le nom d'un déporté, d'un reclusionné ou d'un émigré..."

2. "A l'heure présente (vers 1880), on cherche à réhabiliter les sinistres héros de la terreur... Est-ce qu'il ne nous serait pas permis, à nous catholiques, de dire les souffrances de leurs victimes ?..."

3-4. Les sources de l'ouvrage

6-9. Analyse des principales dispositions de la Constitution civile du clergé (notée le 12 Juillet 1790) ; 7. "Bouleversement complet" du diocèse de Saint-Flour

9-16. Loi sur le serment (27 Novembre 1790) et résistance du clergé ; 9. "Si le Roi a pu renoncer aux droits de la couronne, écrit le pape à Louis XVI, il ne peut sacrifier par aucune considération ce qu'il doit à l'Église, dont il est le fils aîné". Les évêques et le clergé trouvent dans ces paroles un encouragement à refuser de se soumettre ; 10. D'où le décret du 27

Novembre 1790, obligeant les membres du clergé et les fonctionnaires publics à jurer de "maintenir la Constitution de tout leur pouvoir", sous peine d'être remplacés ; décret sanctionné par le Roi le 26 Décembre, "en présence de l'émeute qui lui faisait craindre pour la vie des ecclésiastiques" ; 12-16. "Le clergé de notre diocèse s'honore entre tous par la constance avec laquelle la grande majorité repoussa le serment schismatique". Suivent des preuves

17-37. Thibault évêque constitutionnel du Cantal (14 Mars 1791-28 Décembre 1793) ; 21-24. Protestations de Mgr de Ruffo ; 25-37. La résistance contre l'organisation de l'église constitutionnelle dans le Cantal

49. La résistance de Guillaume Pons, curé de Vic

51-53. Expulsion des Bénédictines de leur couvent d'Aurillac (Octobre 1792). Ce qu'elles devinrent par la suite ; 53-54. Le sort des bâtiments et de la chapelle ; 54. Vente du couvent (le 4 Messidor An IV) à M. de Sistrières, ancien président du bailliage d'Aurillac, contre "14 210 livres, payables en assignats, qui, à cette époque, représentaient à peine une somme de 300 livres en espèces"

55-157. Vic, accessoirement le Cantal, sous le Révolution ; 55-56. Renouveau de la municipalité de Vic, le 21 Octobre 1792, en exécution du décret de la Convention du 22 Septembre ordonnant le renouvellement des membres des diverses administrations ; 57-63. "Avant de commencer le récit des événements qui s'accomplirent à Vic pendant l'année terrible de 1793 et celles qui la suivirent, nous devons rappeler ici les mesures que prit la municipalité pour assurer les subsistances nécessaires à l'existence de la population... Et l'on pourra par là se faire une idée de ce qui dut se passer dans les autres parties du Cantal" ; 57-59. En 1789-1790 ; 60. En 1791 ; 60-62. En 1792 ; 62-63. En 1793 ; 63. En 1794 ; 64. "Après la mort de Louis XVI, 21 Janvier 1793, la persécution religieuse, un instant suspendue par le procès du Roi, recommença avec une nouvelle fureur. Car il est à remarquer que chaque nouvelle attaque contre le trône était toujours accompagnée ou suivie d'une nouvelle attaque contre l'autel" ; 64-65. Lors de la célébration, dans l'église paroissiale de Vic, d'un office solennel en mémoire du député Lepelletier de Saint-Fargeau (19 Février 1793), on put constater "que le clergé constitutionnel était assujéti à l'autorité civile" ; 65. Le désordre allait toujours croissant dans la ville de Vic. On pourra s'en faire une idée par l'arrêté de police que la municipalité fut obligée de prendre à cette époque". Suit l'analyse de cet arrêté ; 66. Protestation de la municipalité contre le chiffre (27 786 livres) de la contribution foncière de la commune, jugé injuste et écrasant ; 66-73. "La persécution contre les prêtres, les émigrés et leurs familles devenait chaque jour plus violente. Les administrations départementales, rivalisant de zèle avec la Convention, édictaient chaque jour de nouvelles mesures de rigueur" ; 67-70. Liste des parents d'émigrés, de leurs agents d'affaires, des domestiques des ci-devant nobles et privilégiés et de tous les suspects de la commune de Vic, dressée par la municipalité en exécution d'un arrêté du Conseil du département (p. 66) pris le 12 Avril 1793 sur le motion de plusieurs membres de la Société populaire d'Aurillac. Liste reproduite avec toutes les observations qu'elle contient sur chaque personne ; 72-73. "Cette mesure de rigueur... avait été provoquée par la présence des commissaires de la Convention envoyés dans notre département..." Ces représentants du peuple en mission "imaginés par le Convention pour mieux asseoir son autorité et républicaniser le pays" (étaient) munis du pouvoir le plus étendu et le plus arbitraire qu'on eût jamais vu. Ils s'arrogeaient le droit, en dépit de la Constitution, de nommer à tous les emplois et de destituer à volonté tous les fonctionnaires, sous prétexte de les épurer et de les régénérer" ; 72-73. Le séjour dans le département de Faure et de Lacoste, les deux premiers représentants envoyés en mission dans le Cantal et la Haute-Loire (Avril-Mai 1793) ; 73. La municipalité de Vic envoie une députation à Aurillac (1er Mai) pour saluer les représentants et s'informer particulièrement auprès de Lacoste d'une affaire importante qui lui avait été confiée : il s'agissait d'obtenir le siège du tribunal en compensation du bailliage supprimé ; 74-77. "Ce fut à cette époque que les habitants de la Lozère, sous le commandement de Charrier, se soulevèrent comme dans la Vendée pour défendre leur foi persécutée et protéger les prêtres fidèles, pourchassés comme des malfaiteurs" ; 74. Le 23 Mai 1793, François Boudier, délégué par l'administration du district d'Aurillac, vient à Vic pour réquisitionner 20 hommes et recruter des volontaires ; 6 se présentent, et il n'y eut pas d'imitateurs ; 75-77. "Ces troubles de la Lozère eurent un grand retentissement dans le Cantal, et particulièrement à Vic, à en juger par les mesures extraordinaires que prit la municipalité à cette occasion (arrêté du 31 Mai 1793). Suit l'énumération de ces mesures ; 78-84. "L'année 1793 fut marquée, tout particulièrement dans notre département, par l'arrestation des prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé... Disons ici à l'honneur de notre pays, et à la décharge des hommes qui l'administrèrent pendant le temps de la Révolution, que les lois et les

décrets les plus tyranniques de la Convention ne furent mis à exécution que plusieurs mois après leur promulgation. Tandis que, dans la plupart des autres départements, les mesures de rigueur furent provoquées par leurs administrateurs, et appliquées à l'avance par des arrêtés particuliers, l'esprit relativement calme et modéré des membres de l'administration du Cantal en retarda l'application jusqu'aux dernières limites. Lorsque parut le décret du 26 Août 1792, qui condamnait à l'exil tous les prêtres réfractaires, sous la peine de la réclusion et de la déportation, beaucoup se déterminèrent à abandonner leur pays..." Suivent des notices sur des prêtres de la commune de Vic qui émigrèrent ou furent mis en état d'arrestation ; 78-79. Jacques-Louis Lacarrière, dit M. l'abbé de Comblat, émigra en Angleterre. "Sa famille... possédait à Aurillac une maison avec un vaste enclos qui furent vendus comme biens nationaux et dont l'emplacement est occupé aujourd'hui (vers 1880) par l'hôtel de la préfecture" (Archives du château de Comblat) ; 80. François Delmas, prêtre, émigra en Espagne ; 81. Géraud Bro, prêtre, arrêté pour refus de serment ; 81-82. Guillaume Pons, curé de Vic, "particulièrement protégé (pendant la Terreur) par la famille Delmas, de Puy-Basset (Carlat)" ; 85-138. Solution de continuité dans la pagination de l'auteur ; 139-140. "La Révolution, après avoir écrasé tout le reste, foula aux pieds son œuvre propre, et la Constitution civile du clergé fut raillée et méconnue. Les prêtres assermentés furent obligés, à leur tour, de céder leurs églises aux pontifes sacrilèges de la déesse Raison. La suppression du culte catholique avait été décrétée dans le mois de Novembre 1793... Dès ce jour, le clergé constitutionnel ne fut plus admis à participer aux fêtes de la nation, et ces sortes de cérémonies furent organisées d'une manière purement civile. Nous en avons un exemple dans la fête qui fut célébrée à Vic à l'occasion de la prise de Toulon par nos armées victorieuses". Suit la transcription du programme de cette fête, exécuté le 10 Janvier 1794 ; 141-142. Exclusion des prêtres, au nombre de trois, du Conseil municipal de Vic (9 Ventôse An II) ; 142-143. Prise de possession, par la municipalité de Vic, de la fontaine minérale, propriété de Raymond-Jean-Antoine Lacarrière de Comblat (8 Floréal An II). Exposé des motifs fournis par la municipalité, dans une longue délibération, "afin de justifier cette usurpation" ; 144-145. "Le comité révolutionnaire établi à Aurillac par Delthil, délégué du représentant Taillefer, rançonnait toutes les familles riches du pays, sous le prétexte qu'elles conspirent contre la République, ou qu'elles étaient en relation avec les émigrés. Pour conserver leur liberté, ces familles étaient obligées de donner des sommes parfois exorbitantes, que l'on qualifiait ensuite de dons volontaires. C'est ainsi que M.M. Lacarrière de Comblat, Sobrier de Laubret et Lassalle-Labarrière, tous les trois de Vic, avaient été obligés de verser, les deux premiers 10 000 livres chacun, et le troisième 6000. Dans le compte rendu fait aux administrateurs du district, il était dit que ces sommes devaient être employées en ateliers de secours et à des ouvrages dans la commune d'Aurillac. La municipalité de Vic, instruite de ces faits, réclama, le 30 Floréal An II, pour les besoins de la commune de Vic, l'emploi des 26 000 livres versées par ses concitoyens, disant que ces trois particuliers n'avaient pu nuire qu'à leur commune et qu'il était de toute justice que ces sommes y profitassent. Elle exposait en outre qu'elle avait aucune autre ressource pour des ouvrages très pressants et des dépenses des plus urgentes" (énumérés). Il fut arrêté que le maire de Vic serait envoyé auprès du représentant Bô. Démarche qui demeura sans résultat ; 145-157. Le culte de l'Être suprême de Vic ; 145-147. Décrets de la Convention et arrêtés de la municipalité de Vic relatifs au culte de l'Être suprême et à la nouvelle division de la semaine. Protestations de la population vicoise, qui, "malgré toutes les menaces, continuait à observer les jours de fêtes et les dimanches et se livrait au travail le jour décadi" ; 147-149. Nouvel arrêté municipal (10 Messidor An II) ; 150-152. Contraint, le peuple se rend en plus grand nombre aux assemblées décadaires, dans l'église paroissiale, dépouillée "de tous les signes extérieurs de la superstition" ; 152-154. Notice sur Amaranthe Sistrières-Murat, général de division à l'armée des Ardennes, venu à Vic dans sa famille au début de 1794 pour cause de maladie, qui concourut à la dévastation de l'église paroissiale comme bon patriote et se signala, pendant son séjour dans le pays, par une telle violence de paroles et d'actions que, le 10 Germinal An III, s'étant présenté pour obtenir un certificat de civisme exigé par l'autorité militaire, le maire et un certain nombre de conseillers le lui refusèrent ; 154-157. Relation, "dans tous ses détails", de la fête du 10 Août 1794, célébrée dans l'église paroissiale, "pour avoir une idée de l'état de la religion et des mœurs à cette triste époque" 158-198. Vic et le Cantal au temps de la réaction thermidorienne, du Directoire, du Consulat et de l'Empire : quelques faits ; 159-161. Transcription d'un rapport de l'agent national de la commune de Vic aux administrateurs du district, rapport qui "nous fait connaître ce qui se passait à cette date (An III) dans cette localité" : les prêtres constitutionnels avaient repris possession de l'église paroissiale et y célébraient les offices publics ; les vrais catholiques se réunissaient en très grand nombre dans des maisons particulières pour y entendre la messe, dite

par des prêtres fidèles qui refusaient de demander l'autorisation à la municipalité ; on pétitionnait pour obtenir que le curé Pons fût remis en possession de l'église paroissiale, "dont il était le seul légitime pasteur" ; 162-166. L'apostolat caché du curé Pons de 1795 à 1797 ; 169-170. Le coup d'État du 18 Fructidor An V "ne fut pas seulement une révolution politique ; il eut pour les intérêts religieux les suites les plus funestes... On vit aussitôt commencer une persécution dont la violence ne le cédait guère à celle de 1793..." ; 171. "Une circonstance mémorable qu'il faut noter ici, c'est que les prêtres assermentés ne furent pas à l'abri de cette dernière persécution" ; 173-175. Notice sur l'évêque constitutionnel Bertin (1751-1822) ; 175. Son sacre, à Aurillac (3 Mai 1801) ; 176-180. Où l'on retrouve le curé Pons (fin 1799) jusqu'à sa mort (1827) ; 178. Il reparait officiellement à la tête de la paroisse de Vic (1802), puis est nommé, la même année, curé de Saint-Flour ; 181-192. Relation d'un double crime, commis à Vic le 3 Frimaire An VIII : assassinat de la veuve Sobrier de Laubret, née Elisabeth Deviers, et de sa femme de chambre ; 184-187. Découverte des assassins ; leurs antécédents ; 191. Ils sont condamnés, le 20 Brumaire An X, à être exécutés sur la place publique ; 193-198. Sur les évêques de Saint-Flour de 1791 à 1820 ; 193. Note sur Mgr de Ruffo, de 1791, date de son émigration, à 1802, date de sa démission ; 193-197. Notice sur Mgr de Belmont, installé le 15 Brumaire An XI, décédé le 8 Mai 1808 ; 197-198. Notice sur Mgr Brugier de Rochebrune (1748-1824), vicaire général capitulaire administrateur du diocèse de 1808 à 1820 (Pendant ces 12 années, le diocèse de Saint-Flour resta sans évêque).

Notes, commentaires : Il s'agit surtout de la commune de Vic

27 J 212

"Histoire de la Révolution dans le Cantal" (1er Octobre 1791-Vendémiaire An IV)

Dates : 1787-1802

Description physique : 9 cahiers paginés 1-391

1. Sur la Constituante : "Malgré l'admiration qu'elle inspire à la plupart des historiens et des publicistes, à cause des réformes hardies qu'elle entreprit, elle portera toujours le stigmate fâcheux d'avoir posé le principe du socialisme, jeté la France dans le schisme et commencé la persécution religieuse"
- 1-2. Les députés du Cantal à la Législative : ordre d'élection, professions, appréciation générale
2. Sur la Législative : "Cette assemblée, composée d'hommes sans valeur, dit Taine, ne produisit que des ruines. Elle ne dura que onze mois, et, dans ce court espace de temps, elle renversa le trône et organisa la persécution contre l'Église, persécution déjà commencé depuis plus de dix mois. Ce ne fut qu'une suite de décrets contre les prêtres réfractaires. C'était ainsi qu'on appelait ceux qui avaient refusé ou rétracté le serment"
- 3-4. "Déjà les vicaires de la cathédrale, composant le conseil de l'évêque du Cantal, avaient demandé, le 13 Septembre 1791, au directoire du département de faire fermer les chapelles domestiques. Nous transcrivons ici cette pièce pour faire connaître l'esprit qui animait les chefs de l'église constitutionnelle de notre département"
5. Réception, à leur retour de Paris, d'Armand et d'Hébrard, députés à la Constituante, par la Société populaire d'Aurillac
- 5-6. Éloge d'Hébrard par Milhaud jeune, commandant des gardes nationales de 20 communes des environs d'Aurillac
- 7-10. "De toutes parts les populations protestaient contre les curés constitutionnels et leur ménageaient les plus humiliants déboires" ; 7. A Salers ; A Marmanhac ; 8. A Pers, la municipalité refuse de reconnaître le curé constitutionnel ; 9. De même à Cassaniouze ; 9-10. De même à Oradour ; 10. A Boisset, on tira un coup de fusil au curé constitutionnel, pendant qu'il disait la messe de minuit, le jour de Noël ; A Marcenat, les prêtres rétractent en octobre le serment prêté en Février (1791)
- 11-12. Première séance à Aurillac de l'administration du département, désormais fixée au chef-lieu du département, dans la maison Dorinière, ancienne maison Charmes (1er Décembre 1791)
12. Lecture d'un rapport sur la gestion du Directoire du département pendant l'année 1791, où l'on voit que "les fonds pour l'acquit des traitements des ecclésiastiques étaient pris, ainsi que ceux pour le paiement des fonctionnaires publics, sur le produit de la vente des biens nationaux, autrement dit des biens du clergé, qui, au commencement du mois d'Août, s'était élevé à la somme de 5 millions de livres"
13. Établissement du tribunal criminel du département dans la maison Destanne (Décembre 1791)
14. "Pendant l'année 1792, l'assemblée prit encore des mesures plus violentes contre les prêtres catholiques fidèles à leurs devoirs, et c'est la suite de cette douloureuse et sanglante persécution dont nous allons faire le récit"
- 14-16. La persécution dans le département en Janvier-Février 1792

17-28. "Le mois de Mars 1792 fut marqué à Aurillac par un grand crime, l'assassinat de M. Colinet de Niocel... Comme ce meurtre devint le signal des plus graves désordres qui se soient passés dans notre pays pendant la Révolution, il importe de faire connaître les diverses circonstances dans lesquelles il fut accompli, les causes qui le préparèrent et le nom des scélérats qui l'accomplirent. Nous ne dirons rien qui ne soit puisé aux documents les plus authentiques" ; 23. "Hébrard et Milhaud profitèrent de ces dispositions de l'esprit public (contre Niocel, ancien lieutenant criminel au bailliage d'Aurillac) pour se débarrasser d'un ennemi personnel et asseoir leur domination dans le pays"

29-49. "Ce meurtre a été le signal d'une multitude d'autres désordres" (Adresse des administrateurs du département à leurs concitoyens) ; 30. "Plus de vingt châteaux, sans compter les maisons particulières, furent pillés, incendiés ou démolis (Mars-Avril 1792). Les habitants du bourg d'Arpajon, excités et encouragés par le commandant Milhaud et par les chefs de la société agricole établie dans cette localité, se signalèrent dans cette œuvre de destruction" ; Le château de Conros ; Le château de Montlogis, à Ladinhac ; 31. A Montsalvy, tout est mis au pillage ; Le château d'Humières, à Labesserette ; 31-33. Le château de Sénezergues ; 33-34. Le château de la Rodde, commune de Lacapelle-del-Fraisse, appartenant à M. de Comblat, de Vic, par son mariage avec Melle de Sénezergues ; 34. Les châteaux de Naucase (Saint-Julien-de-Toursac), Parlan, Dousques (Vézac), Bournazel (Saint-Cernin) ; 34-35. Le château de Miramont, à Vitrac ; 35-36. "A Saint-Simon, les membres de la garde nationale exercèrent d'odieuses concussions sur un grand nombre d'habitants, les forcèrent de payer des sommes considérables, en présence de l'autorité municipale, qui se trouvait complètement impuissante pour réprimer ces désordres" ; 36. Mêmes désordres à Lascelles ; 36-44. Pillage du château de Pestels (Polminhac) ; 45. Pillage des châteaux de Bassignac et Ronesque (Cros-de-Ronesque), Neyre-brousse (Cézens) ; 46. "Tel est le rapide aperçu des désordres et des exactions antireligieuses qui affligèrent alors l'un des départements les plus connus, depuis des siècles, pour son attachement à la religion catholique. Malheureusement tout cela ne fut que le prélude de scènes plus horribles encore" ; 46-47. "Dans les autres districts du département, les troubles furent moins graves" ; 47-49. "Dans toutes ces scènes d'anarchie, ce qui frappe avant tout, c'est l'impuissance des autorités locales. La révolte universelle a surpris le directoire d'Aurillac au moment où le département était dégarni de troupes. Quant aux gardes nationales, il ne fallait guère y compter... Voici dans quels termes le Directoire du département, dans sa séance du 31 Mars, exprime son impuissance :... " Suit la transcription du compte rendu de cette séance

49-51. Diverses mesures, notamment la dissolution de la garde nationale d'Arpajon (décret du 2 Avril 1792) et l'envoi de troupes de ligue dans le département, amènent un moment de tranquillité

54. "Le résultat le plus déplorable de ces troubles fut qu'on les fit retomber sur le clergé catholique"

55. "De plus, les insurgés alléguaient que les prêtres, par leur refus de serment, menaient la nation à la guerre civile... L'évêque du Cantal, Thibault, venait encore accréditer toutes ces accusations... On saisissait les prêtres insermentés et on les contraignait par la violence et les menaces à prêter un serment que leur conscience réprouvait... Ce fut à la suite de ces menaces que, le 18 et le 25 Mars, un trop grand nombre d'ecclésiastiques de la ville d'Aurillac et des environs prêtèrent le serment à la Constitution civile du clergé... Mais, hâtons-nous de le dire, la plupart ne tardèrent pas à reconnaître leur erreur et à la réparer publiquement"

55-56. Liste de 46 prêtres, habitant Aurillac ou les environs, qui prêtèrent serment les 18 et 25 Mars 1792

57-62. "Dans la séance du 29 Mars, le député Laureau, membre du directoire de l'Yonne, au sujet d'une plainte adressée à l'Assemblée nationale par les administrateurs du Cantal, crut devoir prendre ainsi la défense des ecclésiastiques : "Les brigandages effrayants, exposa-t-il, qu'on exerce dans le département du Cantal exigent enfin que vous attaquiez le mal dans sa source... On vous dit que ces troubles sont l'effet de la haine et des complots aristocratiques et sacerdotaux ; mais réfléchissez un moment, et voyez s'il est dans la nature que les aristocrates fassent brûler leurs châteaux et ruinent leurs possessions, s'il est dans l'intérêt des prêtres d'armer des brigands qui veulent les égorger. Il est donc d'autres ennemis que ceux que l'on vous indique... Il faut attaquer les séditions, Les livrer au glaive des lois, et effrayer leurs imitateurs par leur prompt punition". Les paroles de cet honnête député ne produisirent pas le moindre effet sur cette assemblée composée en grande partie de philosophes législateurs, n'ayant au fond de leur âme qu'une pensée, la destruction du christianisme... La persécution contre le clergé reprit dans les provinces une nouvelle ardeur" ; 58. Suppression de toutes les congrégations religieuses, y compris et surtout les congrégations enseignantes : ordonnée par le

décret du 28 Avril 1792 ; 59-61. Mesures prises à Aurillac et dans certaines communes du département ; 61-62. "L'évêque constitutionnel du Cantal n'était pas étranger à toutes ces mesures... "

63-64. Érection en paroisse de l'église du monastère Saint-Géraud, son arrondissement étant composé de la section du Collège, tandis que la paroisse Notre-Dame comprenait le reste de la ville et le faubourg d'Aurinques et que la succursale des Cordeliers réunissait les faubourgs des Frères, de Saint-Marcel et de la foraine (Décembre 1792)

65. Liste des objets les plus précieux parmi ceux qui avaient été mis sous scellés le 20 Janvier 1791, qui furent remis à Jean-Pierre-Paul Vanel, premier curé (constitutionnel) de Saint-Géraud. "On peut se faire d'après cela une idée des richesses de la sacristie de l'ancien chapitre" ; 64-66. Sur le curé Vanel

67-70. "La cour de Rome n'abandonnait pas le clergé de France... " A la suite d'un bref du pape du 19 Mars 1792, "on vit les rétractations se multiplier de toutes parts. Parmi toutes celles qui se produisirent à cette date, nous en citerons deux, qui firent le plus de bruit : celle du curé d'Yolet, M. Deconquans (p. 68), et celle de l'abbé Bouyssou, attaché à l'église de Notre-Dame (p. 68-70). "Le premier la fit publiquement, le dimanche, à la grand'messe. Le second adressa à la municipalité sa rétractation "dans une lettre que nous sommes heureux de reproduire ici comme un des plus touchants témoignages de courage et de repentir". Suit la transcription de cette lettre

71. Une loi, votée le 27 Mai 1792, condamne à la déportation tous les prêtres non assermentés, d'après la réquisition de 20 citoyens actifs

72-73. Les administrateurs du Cantal, "n'osant pas encore s'attaquer directement à la religion, qui tenait trop fortement aux entrailles du pays" (l'auteur donne deux exemples, p. 73), tardèrent à appliquer la loi dans le département

75-76. "Cependant les plaintes contre les prêtres orthodoxes se multipliaient de tous côtés, et l'on réclamait contre eux les mesures de rigueur pour faire cesser les troubles religieux qui agitaient le pays"

76-82. Transcription de l'arrêté pris à la suite de ces plaintes par le Conseil du département, le 11 Août 1792

77. "... L'esprit de justice qui doit toujours présider aux délibérations d'une administration impartiale et sage commande de ne pas confondre ceux des ecclésiastiques non assermentés qui ne dérangent pas l'ordre social avec les prêtres perturbateurs et séditeux... " S'il est indispensable de "sévir avec rigueur" contre ces derniers, il n'est pas moins équitable de mettre les autres "à l'abri de la persécution"

82-83. Effervescence à Aurillac à la suite de la nouvelle, comme le 20 Août, du renversement du trône et de la réclusion du Roi ; 83. "La nouvelle Société populaire voulait prendre la direction des affaires..."

83-84. "Au milieu de l'effervescence générale, il semblait que tout le danger de la patrie vint des prêtres insermentés, et l'Assemblée législative, n'ayant plus à redouter le veto royal, édicta contre eux les lois les plus tyranniques"

84-86. Transcription des décrets des 17 et 26 Août 1792 ; 86. "Il n'était plus ici question, comme dans la loi du 26 Mai 1792, d'un simple serment civique, mais bien de l'adhésion à la Constitution civile du clergé de 1791, condamnée par la cour de Rome. On le constate avec joie, à dater de cet instant il n'y eut plus de défaillance dans les rangs du clergé, tous se préparèrent courageusement à subir un glorieux martyre, en défendant les prérogatives sacrées de l'église catholique"

87. "A peine y eut-il quelques villes où l'on ne vit pas des séances de barbarie analogues à celles de Paris (des 2 et 3 Septembre 1792). Disons à la louange de notre pays qu'il doit être classé dans ces rares exceptions"

87-89. Élection des 8 députés du département à la Convention et des 3 suppléants (2-6 Septembre)

89-90. Liste des 36 membres élus du Conseil du département ; 90. Liste des membres élus des Conseils des districts, des présidents et des juges élus des tribunaux des districts

91. "L'évêque intrus du Cantal (élu député) saisit avec empressement l'occasion de s'éloigner d'un poste où il se sentait mal à l'aise"

92-118. Exécution, dans le Cantal, de la loi du 26 Août 1792, condamnant tous les ecclésiastiques non assermentés à quitter la France sous peine de déportation, à l'exception des infirmes et sexagénaires, qui devaient être emprisonnés au chef-lieu du département ; 93. "De tous les districts, celui qui fournit à l'exil le contingent le plus considérable est le district d'Aurillac. Il n'y a presque pas de paroisse qui n'ait eu plusieurs passeports à délivrer" ; 97-103. Arrêtés du Conseil du département des 3 et 20 Octobre 1792 ; 104-106. "Dès ce moment, ce

fut une chasse générale dans tout le département contre les prêtres restés fidèles à leur foi. Ce ne fut pas toutefois sans rencontrer une vive résistance de la part des populations très attachées à leurs prêtres. C'est ce qui se passa dans tout le canton et la ville de Chaudesaigues". Suit le récit des brigandages des 25, 26 et 27 Octobre ; 107-110. Nouveaux arrêts du Conseil du département contre les prêtres réfractaires, les émigrés et leurs familles (7 et 10 Novembre 1792) ; 110-117. Dénonciations, arrestations, réclusions (Novembre-Décembre) ; 117."Vers la fin de Novembre, le nombre des arrestations opérées dans les quatre districts était déjà considérable, et néanmoins le Conseil du département crut devoir adresser, le 20 Décembre, à la Convention une plainte contre la conduite de la gendarmerie, qu'il accusait de faiblesse et de connivence avec ceux qu'elle était chargée de traduire" ; 118. Transcription de ladite adresse 118-121. Émeute à Saint-Flour, vers la fin de 1792, occasionnée par la disette et la cherté du blé ; 118-119. Récit

119-121. Transcription d'une adresse, relative à cette émeute, envoyée à l'Assemblée nationale par le Conseil du département, adresse qui dénonce Victor Spy des Ternes, ancien maire de Saint-Flour, "un des meilleurs citoyens de la ville", écrit l'abbé Delmas

122-123. Réponses de chacun des députés du Cantal à deux questions concernant le Roi après son emprisonnement ; 122. Quelle peine sera infligée à Louis ? ; 123. Le jugement sera-t-il soumis à la sanction du peuple ?

123-128. Après la mort du Roi (21 Janvier 1793), "la persécution contre le clergé ne fit que redoubler en France et dans le Cantal, quoique les populations y montrassent parfois une énergique résistance" ; 124. En Mars 1793, les Comités de surveillance sont décrétés dans chacune des 36000 communes de France ; Le 21 Avril, la Convention arrête que tout citoyen est tenu de dénoncer dans la huitaine et de faire arrêter les prêtres dans le cas de déportation, et que ceux-ci seront jugés par un jury militaire et punis de mort dans les 24 heures. C'est en vertu de cette loi que l'abbé Filhol fut exécuté à Mauriac ; 125. "Cette fois la persécution était complètement organisé et l'on peut dire que tous les prêtres catholiques, qui n'avaient pas abdiqué leur état, devaient être bannis ou emprisonnés" ; 125-127. Troubles à Siran (Janvier 1793) ; 125. La population contre le curé constitutionnel ; 126. Assassinat de l'électeur Antoine Bordes ; 127. Répression, exactions de militaires ; 127-128. Troubles à Murs (Janvier 1793)

128-131. Contre-coup dans le Cantal de la lutte Gironde-Montagne au sein de la Convention (Décembre 1792-Janvier 1793) ; 128. Thibault avait écrit à Vaissier, administrateur du département et l'un de ses anciens vicaires épiscopaux, pour l'informer, confidentiellement, de ce qui se passait à la Convention. Hébrard envoya chercher cette lettre par Manhès fils et en donna lecture à la Société des amis de la liberté et de l'égalité d'Aurillac ; 129. Ce fut d'après cette lettre que la Société se prononça contre la Montagne et vota l'envoi d'une garde départementale à Paris pour maintenir la liberté de la Convention. Carrier dénonça Thibault à la Convention pour avoir provoqué par sa lettre à Vaissier l'envoi d'une force publique à Paris pour écraser la Montagne ; 129-131. Transcription de la lettre que la Société écrivit à la Convention au sujet de cette affaire, en faveur d'Hébrard et de Thibault

131-132. Exposé de Thibault à la Convention (16 Janvier 1793), relativement à une affiche contre lui, placardée avec profusion à Saint-Flour

133-135. Arrêté du directoire du département, pris le 14 Mars 1793, en exécution du décret de la Convention du 24 Février ordonnant la levée et l'armement de 300 000 hommes

136. "Ce fut à peine si l'on trouva quelques volontaires. Plusieurs communes refusèrent même de fournir le contingent d'hommes exigé par la loi du 24 Février. Les communes de Cassaniouze et de Marcolès opposèrent particulièrement une vive résistance". Même résistance à Ytrac, à Tournemire

139. Sur les comités de surveillance, institués par le décret du 31 Mars dans chaque commune de France, "qui devinrent si tristement célèbres sous le nom de Comités révolutionnaires"

141-146. Arrêtés du Conseil du département des 12 et 13 Avril 1793 contre les "suspects" (La loi du 17 Septembre 1793 allait donner une définition élastique de ce mot : voir p. 164)

147-151. "Ces mesures draconiennes allèrent porter la terreur dans toutes les campagnes. Elles étaient en opposition avec l'esprit auvergnat, qui s'est presque toujours montré ennemi des extrêmes et enclin à la modération, même dans les époques les plus troublées. La plupart des municipalités, obligées d'agir, dressèrent de longues listes (de suspects)... Dès lors... Les dénonciations, inspirées souvent par des inimitiés et des vengeances personnelles, pleuvaient de toutes parts" ; 147. A Jussac (16 Avril 1793) ; 147-149. A Sénézeurgues (24-30 Avril) ; 149-151. A Roussy

152-160. Insurrection de la Lozère (Mi-juin 1793), sous le commandement de Charrier ; retentissement dans le Cantal, particulièrement dans les cantons de Vic, de Montsalvy et de Murs ; échec et capture de Charrier (4 Juin) ; son exécution (17 Août)

160-161. Participation du département à la guerre contre les Vendéens : concours du 3^e bataillon des volontaires du Cantal, parti le 11 Mai 1793, et de François Leigonye de Pruns, qui, en 1787, était capitaine de dragons et maire d'Aurillac, et qu'un décret du 27 Février 1793 avait chargé d'organiser à Angers un corps de dragons

162-169. "L'année 1793 fut particulièrement marqué dans notre département par l'arrestation et la réclusion des ecclésiastiques qui avaient refusé de prêter le serment" ; 162-165. Rappel de la législation édictée contre eux et contre les "suspects" depuis le 26 Août 1792 jusqu'au 22 Octobre 1793 ; 166-169. Arrestations

169-171. "Personne n'était à l'abri des suspicions et des accusations du Club ou du Comité. Les administrateurs du département Altaroche, président, Pons et Ganilh furent dénoncés comme auteurs d'une adresse contre-révolutionnaire... Cette adresse avait été rédigée le 20 Juin, à la suite de l'écrasement des Girondins par la Montagne, et approuvée par l'assemblée... Il y eut au Club une séance fort orageuse qui faillit occasionner de grands troubles à Aurillac... Ce qui prouve le progrès des idées anarchistes dans le pays, c'est que les administrateurs inculpés se rétractèrent et désavouèrent publiquement l'adresse contre le Convention"

171-172. La mission dans le Cantal de Delthil, délégué du représentant Taillefer (fin de 1793) ; 172. Delthil au Club, qui avait pris le nom de Société des amis de la Constitution ; Formation du Comité révolutionnaire et du Comité de salut public du département

172-182. Le représentant Châteauneuf-Randon à Saint-Flour (fin de 1793 - début de 1794) ; 172-173- La misère à Aurillac dans les derniers mois de 1793, les prix excessifs et la rareté des subsistances ; 174. Saint-Flour, ayant refusé d'obtempérer à une réquisition de 2000 quintaux de grains et s'étant retranchée derrière ses murailles, est déclarée en état de guerre révolutionnaire (10 Décembre) ; 175. Châteauneuf-Randon s'empare de la ville et (23 Décembre) ordonne la démolition des murailles, le désarmement de l'armée dite révolutionnaire, l'épuration de la Société populaire et l'arrestation de plusieurs notables ; 176-182. "Selon lui, les véritables instigateurs de toutes les rébellions étaient les prêtres constitutionnels". D'où ses arrêtés de Décembre 1793 et Janvier 1794. Entre autres dispositions, "en cas de troubles dans une commune, les prêtres devaient être immédiatement arrêtés et incarcérés" (p. 177)

183-189. Arrestation et exécution de Joseph Delbès, curé de Saint-Urcize ; 184. Notice biographique ; 185. Son arrestation (25 Décembre 1793) ; 185-186. Son jugement par le tribunal criminel du département (31 Décembre). "En analysant ainsi (ce jugement), nous avons fait connaître la manière dont il sera procédé à la condamnation des autres victimes que nous aurons à mentionner plus tard" ; 187-188. Son exécution à Aurillac (1er Janvier 1794). "Cette mort était une satisfaction accordée à l'exaltation révolutionnaire qui régnait en ce moment parmi les membres de la Société populaire, du Comité de Salut public et des diverses administrations" ; 139. Sur les comités de surveillance, institués par le décret du 31 Mars dans chaque commune de France, "qui devinrent si tristement célèbres sous le nom de Comités révolutionnaires" ; 141-146. Arrêtés du Conseil du département des 12 et 13 Avril 1793 contre les "suspects" (La loi du 17 Septembre 1793 allait donner une définition élastique de ce mot : voir p. 164) ; 147-151. "Ces mesures draconiennes allèrent porter la terreur dans toutes les campagnes. Elles étaient en opposition avec l'esprit auvergnat, qui s'est presque toujours montré ennemi des extrêmes et enclin à la modération, même dans les époques les plus troublées. La plupart des municipalités, obligées d'agir, dressèrent de longues listes (de suspects)... Dès lors... Les dénonciations, inspirées souvent par des inimitiés et des vengeances personnelles, pleuvaient de toutes parts" ; 147. A Jussac (16 Avril 1793) ; 147-149. A Senezergues (24-30 Avril) ; 149-151. A Roussy ; 152-160. Insurrection de la Lozère (Mi-juin 1793), sous le commandement de Charrier ; retentissement dans le Cantal, particulièrement dans les cantons de Vic, de Montsalvy et de Maurs ; échec et capture de Charrier (4 Juin) ; son exécution (17 Août) ; 160-161. Participation du département à la guerre contre les Vendéens : concours du 3^e bataillon des volontaires du Cantal, parti le 11 Mai 1793, et de François Leigonye de Pruns, qui, en 1787, était capitaine de dragons et maire d'Aurillac, et qu'un décret du 27 Février 1793 avait chargé d'organiser à Angers un corps de dragons ; 162-169. "L'année 1793 fut particulièrement marqué dans notre département par l'arrestation et la réclusion des ecclésiastiques qui avaient refusé de prêter le serment" ; 162-165. Rappel de la législation édictée contre eux et contre les "suspects" depuis le 26 Août 1792 jusqu'au 22 Octobre 1793 ; 166-169. Arrestations ; 169-171. "Personne n'était à l'abri des suspicions et des accusations du Club ou du Comité. Les administrateurs du département Altaroche, président, Pons et Ganilh furent dénoncés comme auteurs d'une adresse contre-révolutionnaire... Cette adresse avait été rédigée le 20 Juin, à la suite de l'écrasement des Girondins par la Montagne, et approuvée par l'assemblée... Il y eut au Club une séance fort orageuse qui faillit occasionner de grands

troubles à Aurillac... Ce qui prouve le progrès des idées anarchistes dans le pays, c'est que les administrateurs inculpés se rétractèrent et désavouèrent publiquement l'adresse contre le Convention" ; 171-172. La mission dans le Cantal de Delthil, délégué du représentant Taillefer (fin de 1793) ; 172. Delthil au Club, qui avait pris le nom de Société des amis de la Constitution ; Formation du Comité révolutionnaire et du Comité de salut public du département ; 172-182. Le représentant Châteauneuf-Randon à Saint-Flour (fin de 1793 - début de 1794) ; 172-173- La misère à Aurillac dans les derniers mois de 1793, les prix excessifs et la rareté des subsistances ; 174. Saint-Flour, ayant refusé d'obtempérer à une réquisition de 2000 quintaux de grains et s'étant retranchée derrière ses murailles, est déclarée en état de guerre révolutionnaire (10 Décembre) ; 175. Châteauneuf-Randon s'empare de la ville et (23 Décembre) ordonne la démolition des murailles, le désarmement de l'armée dite révolutionnaire, l'épuration de la Société populaire et l'arrestation de plusieurs notables ; 176-182. "Selon lui, les véritables instigateurs de toutes les rébellions étaient les prêtres constitutionnels". D'où ses arrêtés de Décembre 1793 et Janvier 1794. Entre autres dispositions, "en cas de troubles dans une commune, les prêtres devaient être immédiatement arrêtés et incarcérés" (p. 177) ; 183-189. Arrestation et exécution de Joseph Delbès, curé de Saint-Urcize ; 184. Notice biographique ; 185. Son arrestation (25 Décembre 1793) ; 185-186. Son jugement par le tribunal criminel du département (31 Décembre). "En analysant ainsi (ce jugement), nous avons fait connaître la manière dont il sera procédé à la condamnation des autres victimes que nous aurons à mentionner plus tard" ; 187-188. Son exécution à Aurillac (1er Janvier 1794). "Cette mort était une satisfaction accordée à l'exaltation révolutionnaire qui régnait en ce moment parmi les membres de la Société populaire, du Comité de Salut public et des diverses administrations" ; 190-223. Déportation des prêtres du diocèse de Saint-Flour, leurs souffrances (5 Avril 1793 - Février 1795) ; 194-206. A Bordeaux ; 194. Les étapes à parcourir à pied jusqu'à Montauban ; 206-214. A Rochefort ; 214-218. A Nantes ; 214-215. Sur Carrier, qui se vantait d'"exécuter verticalement le décret de la Convention" ; 216-218. Sur les noyades dans la Loire ; 218. "Un seul fait donnera la mesure de la férocité de ce monstre. L'eau de la Loire fut infectée par la quantité de cadavres engloutie dans ses flots. Une ordonnance de police en interdit l'usage aux habitants de Nantes, et même la pêche du poisson" ; 219-223. A la Guyane ; 222. Y moururent Paul de Cambefort, de Polminhac, et Pierre Rouyre, curé de Saint-Saturnin 224-256. "La Convention poursuivait sans relâche son œuvre de haine et de destruction religieuse, dans le dessein bien avoué d'effacer dans tous les cœurs jusqu'aux derniers vestiges de la religion" ; 224-225. Le calendrier républicain, adopté en principe le 5 Octobre 1793. "Malgré tout, les populations (du département) ne purent s'y soumettre" ; 225-236. Abolition du culte catholique (décret du 20 Brumaire An II) ; 227-228. "On vit alors les prêtres constitutionnels... Abjurer publiquement leur profession, déclarer qu'ils n'avaient été que des imposteurs et se marier bien vite avec n'importe qui... Celui qui donna le signal de ces abjurations dans notre département fut Vaissier, ex-bénédictin, grand-vicaire de l'évêque constitutionnel et administrateur du département (29 Brumaire)... Mais l'abjuration qui fit le plus d'impression et eut le plus de retentissement fut celle de l'évêque constitutionnel Thibault... Cette abdication du propre chef de l'église constitutionnelle lui porta le dernier coup, et il y eut bien peu de prêtres jureurs qui ne suivissent l'exemple de leur évêque" ; 234-236. Dévastation de l'église Saint-Géraud d'Aurillac, destinée au culte de la Raison ; 236-239. Première fête de la déesse Raison à Aurillac, célébrée dans l'église des Cordeliers, les réparations n'étant pas terminées à Saint-Géraud, et autodafé d'objets religieux sur la place publique (30 Nivose An II) ; 240-243. Démolition des clochers, spoliation des églises, destruction des objets religieux à Aurillac et dans le département ; 243-244. Attentat contre le représentant Bô, près de Figeac, par une troupe de paysans armés (Ventôse An II). "Ces chrétiens courageux, profondément attachés à la religion et à leurs prêtres, gémissaient de voir leurs églises fermées et leurs prêtres proscrits, et ils avaient résolu de se défaire de leurs persécuteurs. N'ayant pas réussi dans leur projet, ils furent cruellement châtiés... Trois personnes furent guillotines à Figeac" ; 245-255. Le culte de l'Être suprême ; 246-253. Fête de l'Être suprême à Aurillac (20 Prairial An II) ; 254-255. Les fêtes décadaires dans les bourgs et les petites villes ; 255. "Le peuple n'y prenait aucun intérêt, parce qu'elles étaient vides de sens et contraires à ses idées" 257-288. Le culte caché à Aurillac (1793 sq) ; notices sur quelques uns de ses ministres ; 259-261. Le chanoine Deconquans ; 261-262. François-Noël Perret ; 262. Charles Célerly ; 263. Pierre-Joseph Souniac ; 264. Pierre-Ignace Conturie ; 265. Jean-Jacques-Louis Ladurantie ; 266. Astorg Chantal ; 267. François-Louis Veyre ; 268. Jacques Lhéritier, Carme d'Aurillac ; 269. Pierre Bouyssou ; 269-270. L'abbé Chaudesaigues, curé de Teissières-de-Cornet ; 270-271.

Autres ecclésiastiques ; 272-284. Jean-Baptiste Usse ; 285-288. Comment vivaient à Aurillac les ministres du culte caché

289-299. Le rétablissement du culte catholique à Aurillac (18 Brumaire An VIII - 1806) ; 291. Mariage de J.-C. Caylus avec Camille-marie-Rose Hébrard, fille de Pierre Hébrard et de Marguerite Delzorts de la Barthe. Hébrard père, ancien président du tribunal criminel, assiste à la cérémonie et signe l'acte (28 Avril 1801) ; Mariage de M. Pichot-Duclaux, fils adoptif de J.-C. Pierre Duclaux, propriétaire à Yolet, avec Camille-Marie-Rose Hébrard, 3e du nom (8 Juin 1801) ; Mariage de Jean-Joseph Béral de Sédages, fils de Jean-Joseph Béral de Sédages et de défunte Marie-Iphigénie, avec Françoise-Marguerite-Sophie Peyrac de Jugeals, fille de défunt Jean-François Peyrac de Jugeals et de Marguerite-Louise Fraissy de Veyrac, de Saint-Illide (16 Juin 1801) ; 292. Baptême d'une fille de défunt Louis de Pellamourgue et de Catherine-Gabrielle Colinet de Niocel, de Cassaniouze, née et ondoyée le 5 Avril 1787 (6 Août 1801) ; 293. Mariage de Jean-Guillaume Barthomivat de la Besse, de Bron, diocèse de Clermont, avec Jeanne-Rosalie Verdier du Barra, fille de Géraud-Gabriel Verdier du Barra, ancien magistrat, et de Marguerite Lajeunie (11 Janvier 1802) ; Mariage de Basile Carrier, commissaire des guerres, avec Anne-Marie Roquier, fille d'Antoine Roquier, docteur en médecine, et de Jeanne Dangeney. Les enfants de ce Carrier changèrent de nom et prirent le nom de leur grand'mère maternelle, Dangeney, qu'ils portent aujourd'hui...

300. Table alphabétique des noms de prêtres cités dans le manuscrit, pages 257 a 299 (On ne trouve ci-dessus, 257-299, que les noms des prêtres les plus marquants)

301-379. "Le département du Cantal, malgré l'esprit de modération, de calme, de haute raison, et la douceur des mœurs qui caractérisent ses habitants, fut néanmoins, pendant l'année 1794, le théâtre d'un grand nombre de forfaits, que l'impartialité de l'histoire nous oblige à raconter" ; 302. Toute-puissance des représentants en mission dans les provinces ; 302-303. Omnipotence des Comités de surveillance établis dans les principales communes de France, qui prirent le nom de Comités révolutionnaires. "Ils ne reconnaissaient au-dessus d'eux que les représentants du peuple, avec lesquels ils correspondaient régulièrement. Si l'on s'avisait de réclamer auprès des représentants du peuple, ceux-ci renvoyaient la plainte aux Comités eux-mêmes..." ; 303-304. Le premier Comité révolutionnaire d'Aurillac (créé par Delthil le 18 Septembre 1793) ; 304-346. La commission présidée par Brugoux ; 304-305. Constitution : "Il se trouva au Comité quelques hommes immoraux, cupides, ambitieux qui, par l'intrigue, la cabale, la calomnie, réussirent à s'emparer de toutes les places et à s'entourer d'une popularité factice ; Ils se coalisèrent et formèrent, sous le nom de "Coureurs du rocher", une commission dite populaire, dont le but avoué était... D'arrêter, de voler, d'assassiner tous les honnêtes gens" ; 305-307. Noms et qualités des membres et de leurs agents ou complices (d'après le procès-verbal d'enquête dressé par ordre du représentant Musset, envoyé, après le 9 Thermidor, dans le Cantal) ; 307-308. Vénalité de la grande majorité ; 309-311. Visites domiciliaires et taxes arbitraires. "Ce Comité avait à ses ordres une armée révolutionnaire commandée par Valette cadet. Des détachements de cette troupe, accompagnés de serruriers, parcouraient, sous la direction de certains membres du Comité, les villes et les campagnes,... Pillaient l'or et l'argent... Quiconque était ami du Comité et avait un ennemi pouvait aisément lui ravir sa fortune, ou sa liberté" ; 312-319. Spoliations, concussions, "attestées, en présence du représentant Musset, par les témoignages des victimes et des complices de ces crimes. Vingt-quatre témoins vinrent déposer, mais combien d'autres gardèrent par peur un silence prudent ? " ; 319-322. Les intrigues d'Hébrard, membre du Comité, pendant le séjour dans le Cantal du représentant Bô, dont il était l'ami et le conseiller ; il se débarrasse des surveillants incommodes (An II) ; 322-331. Nouvelle série de méfaits : "Les citoyens qui refusaient leur bourse furent reclus ; ceux qui l'étaient furent élargis en la donnant ; et la liberté individuelle devint l'objet des marchés les plus honteux... Les témoignages les plus écrasants abondent..." ; 322-323. Contre Boudier aîné et Boudier cadet ; 324-325. Contre Pertus ; 325-329. Contre Hébrard ; 329-331. Contre Milhaud, capitaine de gendarmerie à Aurillac ; 331-341. Concussions sur les accusés traduits au tribunal criminel du département (président : Hébrard) ; 331. "Après avoir tant déclamé contre la vénalité de la justice sous l'Ancien régime, ils (non précisé par le contexte) la pratiquèrent dans le nouveau d'une manière bien plus scandaleuse. Les accusés, placés entre leur argent et la guillotine, ont donné l'une pour éviter l'autre..." ; 332. Alary est l'intermédiaire d'Hébrard auprès des accusés et négocie avec eux le prix de ses jugements, expert à "jeter à propos l'alarme dans les familles pour leur extorquer une rançon plus élevée" ; 332-341. Récit des concussions ; 342-346. Fabrication de fausses lettres ; les victimes. "Par le moyen de ces lettres, supposées venir des émigrés et sur lesquelles avaient été apposés de faux timbres, la désolation et la terreur furent portées dans plusieurs familles. Des sommes considérables furent ainsi escroquées à des citoyens que ces lettres mettaient dans la cruelle alternative de donner leur

argent ou d'exposer leurs têtes... Les principaux auteurs de cet infâme commerce furent Boudier, Dilhac, Pertus et Alary" ; 347-379. Le procès Boudier et ses suites ; la "Commission révolutionnaire du Cantal" ; 347. "Tant de crimes et de brigandages finirent par révolter certains patriotes honnêtes qui restaient, en dépit de toutes les épurations, dans les administrations. Le premier qui eut le courage d'élever la voix fut Dolivier, de Salers, administrateur du département. Il dénonça au représentant Bô, Boudier cadet comme faussaire et déprédateur...Plusieurs autres patriotes vinrent confirmer de leur témoignage les mêmes accusations. Boudier cadet fut traduit au tribunal criminel, et, malgré toute la bande qui se pressa autour de lui pour le défendre, malgré les menaces auxquelles on eut recours pour intimider les témoins, le tribunal le condamna à 20 ans de fers ; 348-371. Intrigues des hommes de la Commission pour obtenir un sursis et, avec le concours de Carrier à Paris, conjuration en vue de "faire passer pour contre-révolutionnaires les accusateurs de Boudier et tous ceux qui avaient été victimes de leurs spoliations" ; 352. Carrier présente au Comité de salut public une liste de 160 "contre-révolutionnaires", qu'il avait préparée et arrêtée de concert avec les conjurés d'Aurillac. Le Comité, sur ses instances et sur celles de Boudier aîné, rend, le 28 Prairial An II, un décret ordonnant l'arrestation de ces 160 citoyens et chargeant Brugoux de son exécution, avec mission de s'adjoindre des patriotes pour donner, sans délai, des notes sur la vie politique de chacune des personnes à arrêter (Copie de ce décret au dossier 208, p. 77-80) ; 353. La liste est composée en très grande partie de citoyens du district d'Aurillac, "parce que c'était là que leur camarade avait été accusé et que se trouvaient le plus grand nombre de leurs victimes, qu'il fallait réduire au silence en les envoyant au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à la mort" ; 354. Brugoux forme une commission de 21 membres, "qui s'érigea en corps délibérant et s'intitula "Commission révolutionnaire du Cantal" ; 355-360. Correspondance entre le Comité révolutionnaire d'Aurillac et les amis de Paris ; 362-367. Le 1er convoi pour Paris ; 362. Liste de 22 personnes qui en firent partie. "Sur cette liste sont portés principalement ceux auxquels il en avait le plus coûté pour se racheter de la guillotine et de la réclusion" ; 362-367. Ce qui leur arriva ; 367-371. Liste supplétive ; 372-379. La Commission après le 9 Thermidor, continuation du terrorisme dans le département ; 372-373. "Le département du Cantal fut un des derniers à ressentir les fruits de la révolution du 9 Thermidor. Tandis que dans les autres parties de la République on saluait avec ivresse l'ère de la délivrance, notre pays continuait à gémir sous le joug des membres de la Commission... Ce ne fut que le 6 Brumaire que la révolution du 9 Thermidor eut ses effets dans le Cantal" 390-391. Le représentant Musset dans le Cantal, enquête, arrestation et emprisonnement des coupables, amnistie (6 Brumaire An II - Vendémiaire An IV).

Info. originaux : Manuscrit de l'abbé Delmas

27 J 213

1°) Espèce de résumé des deux ouvrages analysés dans les dossiers 27 J 211 et 212, avec reproduction textuelle de nombreux passages et rares variantes ou additions

2°) Notes sur la Révolution dans le Cantal

Dates : 1792

Description physique : 1°) 2 cahiers paginés 1-117 ; 2°) 1 cahier paginé 118-141

118-130. Extraits copiés de l'"Exercice du culte caché dans la ville d'Aurillac pendant les jours de la Terreur", de l'abbé Delmas (Cf. dossier 212, p. 257-288)

131-136. Extraits copiés de l'"État des personnes mises en arrestation dans le Cantal et traduites devant les autorités judiciaires pendant la Révolution" (Cf. dossier 29)

137-141. Voir feuille 308 Bis ; 137-141. Chapitre Saint-Géraud d'Aurillac (1792) ; 137. Liste des 14 chanoines qui le composaient au moment de sa suppression, en 1792 ; 138-141.

Renseignements sur certains d'entre eux, principalement d'ordre familial ; 138. Pestels de La

Majorie ; Degain (Amable) ; 139. Delzons (Jean-Joseph) ; Leygonie de Pruns (Jean-Baptiste

de) ; 140. Julhes de Foulan (Joseph-Antoine) ; La Durantye (Jean-Jacques-Louis de) ; Lacarrière

de Comblat (Jacques-Louis) ; Leygonie (Louis de) ; 141. Deconquans (Géraud) ; Du Laurens ;

Bruel (Louis).

27 J 214

La Révolution en France

Dates : 1789-1812

Description physique : Documents imprimés ; quelques notes

1-3. Causes générales (notes ; deux feuilles manuscrites et une coupure de journal) ; 1. "Note trouvée dans un livre du citoyen Danglars (d'Anglars), de Colandres"

4. "Cahier des doléances du Tiers état, communes aux trois ordres" (s.l.n.d. ; 28 pages)

5. Élection des députés du département des Deux-Sèvres de 1789 à 1812 (Pages détachées, 1-96, d'un ouvrage intitulé "Archives politiques des Deux-Sèvres" ; la page de titre manque)

6. "L'anarchie spontanée" en 1789, avant la prise de la Bastille (Pages détachées, 15-32, de Taine, "Les origines de la France contemporaine, la Révolution")
7. "Procès-verbal et protestations de l'assemblée de l'ordre le plus nombreux du royaume", 15 Juin 1789 (s.l. ; 32 pages)
8. "Lettres patentes du Roi, sur le décret de l'Assemblée nationale, du 15 du présent mois de mars, concernant les droits féodaux. Données à Paris, le 28 Mars 1790" (A Paris, de l'impr. de Prault ; 11 pages). Titre I : Des effets généraux de destruction du régime féodal. Titre II : Des droits seigneuriaux qui sont supprimés sans indemnité. Titre III : Des droits seigneuriaux rachetables
9. "Déclaration d'une partie de l'Assemblée nationale sur le décret rendu le 13 Avril 1790 concernant la religion (19 Avril : protestation contre ce décret), suivie d'une lettre de M. de Montlosier, député d'Auvergne" (Il réclame parce que son nom a été omis dans la liste imprimée à la suite de la déclaration) (A Paris, chez Gattey ; 40 pages). Ce décret rejetait la motion de l'auvergnat dom Gerle tendant à faire déclarer le catholicisme religion d'État et le culte catholique "le seul culte public autorisé", la majorité de l'Assemblée "considérant qu'elle n'a et ne peut avoir aucun pouvoir à exercer sur les consciences et sur les opinions religieuses" (p. 7). Ci-dessous les noms des protestataires du Cantal ; Mgr de Ruffo, évêque de Saint-Flour (p. 22) ; Bigot de Vernières, curé de Saint-Flour (p. 22) ; Le baron de Rochebrune, député du Cantal (p. 23) ; Le duc de Caylus, député du Cantal (p. 25)
10. "Décret sur le traitement du clergé actuel ; des 24 Juillet, 3, 6 et 11 Août 1790" (A Paris, de l'impr. nationale, 1790 ; 24 pages)
11. "Bref du pape Pie VI, au sujet de la Constitution civile du clergé, décrétée par l'Assemblée nationale" ; 10 Mars 1791 (s.l., 1791 ; 94 pages)
12. "Bref du pape aux cardinaux, archevêques, évêques, au clergé et au peuple de France" ; 13 Avril 1791 (A Paris, au Bureau de l'Ami du Roi, 1791 ; 32 pages) ;
13. "Lettre des évêques députés à l'Assemblée nationale, en réponse au bref du pape, en date du 10 Mars 1791" ; 3 Mai 1791 (A Paris, de l'impr. de Guerbart ; 64 pages). In fine, les noms des signataires, dont celui de Mgr de Ruffo
14. "Déclaration du Roi, adressée à tous les Français, à sa sortie de Paris" ; 20 Juin 1791 (A Paris, chez Baudouin ; 27 pages)
15. "Déclarations de 290 députés (dont Mgr de Ruffo (p. 11) et (p. 12) Lolier) sur les décrets qui suspendent l'exercice de l'autorité royale et qui portent atteinte à l'inviolabilité de la personne sacrée du Roi" ; 29 Juin 1791 (A Paris, au Bureau de l'Ami du Roi, 1791 ; 29 pages)
16. "Prospectus. Tableaux gravés et description de la Révolution de France, proposés par souscription. Dédié à l'Assemblée nationale" (s.l.n.d. ; 1791 ; 4 pages ; 2 exemplaires)
17. "Il y a cent ans. Calendrier de la Révolution, 1792, Janvier" (Coupure de journal) ; 18-20. Trois numéros du journal "Le courrier des 83 départements", par A.-J. Gorsas, citoyen de Paris, puis député à la Convention : 30 Mars, 14 Avril et 9 Novembre 1792 (16 pages in-8° chacun)
- 18-19. Observations sur les désordres du Cantal, dans les n°s des 30 Mars et 14 Avril
21. "Loi relative aux droits féodaux ; du 25 Août 1792" (A Paris, de l'impr. du dépôt des lois ; 4 pages)
22. "Loi qui rétablit les communes et les citoyens dans les propriétés et droits dont ils ont été dépouillés par l'effet de la puissance féodale ; du 28 Août-14 Septembre 1792" (Ib. , 4 pages)
23. "Journal des débats et des décrets, 1ère Assemblée nationale législative" ; 1er Septembre 1792 (A Paris, de l'impr. nationale ; 11 pages in-8°)
24. Sur les noms révolutionnaires des communes de France (s.l.n.d. ; une page)
25. "Appel nominal, extrait du procès-verbal de la séance permanente de la Convention, des 16 et 17 Janvier 1793, sur cette question : Quelle peine sera infligée à Louis ?" (s.l.n.d. ; 42 pages). Département du Cantal, p. 34
26. Journal "Thermomètre du jour", par A.-J. Dulaure, député à la Convention ; n° 386-20 Janvier 1793 (De l'impr. de Langlois fils, 4 pages in-8°, incomplet) ;
27. "Appel nominal qui a eu lieu dans la séance permanente de la Convention du 13 au 14 Avril 1793, à la suite du rapport du Comité de législation, sur la question : y a-t-il lieu à accusation contre Marat, membre de la Convention ? Imprimé par ordre de la Convention" (76 pages). Département du Cantal, p. 39-40 : tous les députés sont absents, à l'exception de Joseph Mailhe, qui ne vote pas, et de Milhaud, qui défend Marat (p. 39-40, les raisons de son vote négatif)
28. Divisions au sein de la Convention, procès et triomphe de Marat ; Avril-Mai 1793 (Pages détachées, 73-80, du tome IV de l'"Histoire de France populaire" ; illustration représentant le triomphe de Marat)

29. "La grande colère du père Duchesne, en apprenant de nouvelles trahisons dans les armées..." (De l'impr. de la Cour des Miracles, s.d. (milieu de 1793) ; 8 pages)
30. "La grande joie du père Duchesne, en apprenant la destruction totale des rebelles de la Vendée..." (De l'impr. de la rue Neuve de l'Égalité, s.d. (fin de 1793) ; 8 pages)
- 31-35. Cinq numéros du journal "Gazette nationale, ou le Moniteur universel" (Fructidor An II) ; 31. N° 335 - 5 Fructidor An II ; 32. N° 340 - 10 Fructidor An II ; 33. N° 351 - 21 Fructidor An II. P. 441-442, procès-verbal de la séance de la Société des amis de la liberté et de l'égalité de Paris du 17 Fructidor : Carrier (p. 442) accuse Tallien "d'avoir prononcé un discours qui tendait à faire échapper tous les contre-révolutionnaires et à donner l'impunité aux nobles et aux prêtres" ; malgré les déclarations de Tallien, la Société arrête sa radiation ; 34. N° 353 - 23 Fructidor An II. P. 450-452, suite du procès-verbal de la séance de la Convention du 21 Fructidor : Carrier (p. 451-452) dit que des émigrés, "à la faveur de lettres de commerce qu'ils se sont fait donner chez l'étranger, sont revenus par ce moyen". En conséquence, il demande que ceux qui prétendent ne s'être absentés que pour des raisons de commerce, ou pour acquérir des connaissances nouvelles, soient tenus de justifier auprès de leur municipalité et de faire attester par elle que c'était réellement là le motif de leur absence" ; 35. N° 359 - 29 Fructidor An II
36. "Apostille à l'inventaire (des papiers) de Fouquier-Tinville", par Ferrières-Sauveboeuf, maison d'arrêt de la Force, 24 Vendémiaire An III (De l'impr. de Roblot ; 8 pages). P. 3-55 copie de la lettre écrite à Fouquier-Tinville par Ferrières-Sauveboeuf, de la même maison d'arrêt, le 2 Thermidor An II. (Le comte de Ferrières-Sauveboeuf fit partie de la société des Jacobins fut emprisonné pour avoir fait mettre en liberté des détenus, puis relâché comme faisant partie de la police)
37. Pages détachées, 433-560, d'un ouvrage reproduisant et commentant les constitutions et les lois de la France : chapitres 2 et 3, Convention et 1ère République (12 Messidor An III-19 Brumaire An VIII)
38. "Constitution de la République française, proposée au peuple français par la Convention nationale" (A Paris, de l'impr. nationale, Fructidor An III ; 65 pages)
39. "Réponse de Ch. Bailleul, membre du Conseil des Cinq-Cents, à une note insérée dans le n° 169 du Journal des patriotes de 1789" ; 14 Pluviôse An IV (s.l.n.d. ; 8 pages)
40. "Lettre d'un patriote exclusif, futur électeur, à un ex-Conventionnel, qui veut redevenir législateur ; de Paris, 4 Nivose An V" (s.l.n.d. ; 8 pages)
- 41-44. Quatre brochures concernant André Dumont, membre du Conseil des Cinq-Cents (A Paris, de diverses imprimeries, s.d. ; 19, 19, 24 et 4 pages)
45. "P.-C. Laussat, représentant du peuple au Conseil des Anciens, député des Basses-Pyrénées, à ses collègues les représentants du peuple composant le Corps législatif ; 4 Prairial An V" (De l'impr. de Du Pont, 15 pages). Au sujet d'un libellé contre lui
46. Numéro du 10 Messidor An VII du journal "Le Messager des relations extérieures" (In-8°, paginé 37-40).

27 J 215

Notes intéressant le Cantal sous la Révolution, le Consulat et l'Empire

Dates : 1732-1810

Description physique : Cahiers mixtes

- 1-12. Commune de Marcolès (1 cahier) ; 1. Revenus de la cure, d'après la déclaration de Jean-Guy Deconte, curé de Marcolès, faite devant la municipalité, en exécution du décret de l'Assemblée nationale du 13 Novembre 1789 (11 Février 1790) ; 1-2. Revenus attachés à la communauté des prêtres, d'après la déclaration de ces derniers (13 Février) ; 3. Revenus de la chapellenie de Nozières, d'après la déclaration de Jean Gladines, vicaire de Marcolès (13 Février) ; "Les officiers municipaux, instruits que les électeurs d'Aurillac, de Mauriac et de Murat, réunis à Saint-Flour en assemblée générale, avaient été menacés par les électeurs de Saint-Flour, qu'ils n'avaient pu délibérer librement, que le commandant de la garde nationale était entré dans la salle de réunion avec les armes nues et hautes... demandent que la réunion du département soit définitivement fixée à Aurillac" (4 Juillet 1790) ; 4. Prestation de serment des susdits curé et vicaire (11 Février 1791) ; 5. Pierre Navarre, ci-devant curé de Labesserette, déclare devant la municipalité vouloir se retirer en Espagne (13 Septembre 1792) ; 6. Objets mobiliers Inventoriés par la municipalité dans l'église et dans un oratoire particulier séparé de l'église et appelé chapelle de Saint-Eutrope (18 Octobre 1792) ; 6 bis. Copie de l'acte de baptême de Pierre-Jean de Méallet, fils de Louis de Méallet et d'Anne Gautier, du 16 Juin 1732 ; 7. Mise en état d'arrestation dans leur maison de Louis Méallet père et de Louis Méallet fils, comme père et frère d'émigrés, et d'un grand nombre de personnes comme suspectes (26 Mai 1793) ; Claude Dangeney, vicaire, est nommé membre du Comité de surveillance de Marcolès, chargé de dénoncer tous les suspects (26 Mai) ; 9. "François-Louis Méallet et Laroche, son

épouse, présentent à la commune un extrait du jugement portant leur mise en liberté, signé par Hébrard, président du tribunal criminel" (26 Ventôse An II) ; Mesures de police pour faire observer le décadi, "que personne ne voulait accepter" (9 Thermidor An II) ; 10. Rétractation du serment civique faite par Jean-Guy Deconte, ci-devant curé de Marcolès (30 Messidor An III) ; 10-11. Un membre de la municipalité déclare que, le 3 Messidor, un ministre du culte catholique célébrait publiquement la messe dans l'église, sans avoir satisfait à la loi du 11 Prairial An III, que sur ses observations le ministre avait répondu que "le peuple l'exigeait", qu'il avait célébré de nouveau la messe le lendemain, mais que, attendu les cris du peuple, pour ne pas occasionner d'émeute, il s'était contenté de dresser procès-verbal (15 Thermidor An III) ; 11. Le conseil municipal expose qu'il a demandé à plusieurs reprises à la Constituante, à la Convention, à l'administration du département que Marcolès fut érigé en canton, se fondant sur un certain nombre de considérations (indiquées) (10 Prairial An X)

13-31. Correspondance reçue et correspondance envoyée par la municipalité de Salers (Copies et analyses des archives de Salers, 1 cahier) ; 13. Remerciements de la municipalité de Murat "pour les témoignages fondés et soutenus que MM les députés de votre ville ont constamment rendus à l'Assemblée nationale sur la nécessité d'un 4ème district dans le haut pays d'Auvergne et sur la fixation d'icelui dans nos murs comme étant le lieu le plus propre et le plus commode pour les habitants de cette partie..." (17 Février 1790, copie) ; 20. Lettre de la Société des amis de la Constitution d'Aurillac (29 Janvier 1791, copie). "... Pour vous que l'orgueil et l'intérêt n'aveuglent pas,... vous ne penserez pas qu'on attaque la religion lorsqu'on rend à la Nation le droit de choisir les évêques qui étaient nommés par le Roi, et les curés, qui, dans plusieurs endroits, étaient nommés par les seigneurs ; enfin vous ne croirez jamais qu'on veuille détruire la religion lorsqu'on paie si généreusement ses ministres..." ; 24. Lettre circulaire de la municipalité de Salers au juge de paix du canton de ... (30 Novembre 1791, copie). Instruite des "démarches ambitieuses" de la ville de Mauriac en vue de la translation dans ses murs du tribunal fixé à Salers par décrets des 28 Janvier et 23 Août 1790, la municipalité demande au juge de paix de "détromper tous ceux qu'on aurait pu surprendre à cette occasion", "l'intérêt général réclamant pour tous les administrés que les pouvoirs soient divisés si on veut éviter un nouveau despotisme..." ; 29. Lettre circulaire du sous-préfet de l'arrondissement de Mauriac au maire de Salers (31 Août 1809, copie). Le préfet lui a annoncé l'arrivée dans le département d'environ 200 prisonniers autrichiens destinés à être répartis comme travailleurs chez les particuliers ; 29-30. Le même au même (19 Mars 1810, extrait). "M. le comte Dumas, directeur général de la Conscription militaire, remarque que le Cantal est un des départements où se trouve le plus grand nombre de réfractaires et annonce qu'il est dans la ferme intention d'anéantir entièrement cet esprit de rébellion... Il appelle tous les fonctionnaires publics à concourir de tout leur zèle à l'accomplissement de ce dessein..." ; 30-31. Le préfet Riou à ses administrés (28 Floréal An XIII, 18 Mai 1805 ; copie d'affiche). "... Je vois avec douleur que dans ce département la levée des conscrits se fait difficilement et qu'elle éprouve dans certains endroits une criminelle résistance..." En conséquence, "pour remplir les ordres de Sa Majesté et conformément aux instructions du ministre de la Guerre", le préfet arrête que des garnisaires iront s'installer chez les parents des réfractaires

32-39. Fêtes révolutionnaires à Aurillac : programme (copies, 1 cahier) ; 32-35. Fête de la Fraternité (20 Germinal An III) ; 36-39. Fête du 14 Juillet (25 Messidor An VIII)

40-57. Correspondance active du commissaire du Directoire près l'administration centrale du département (Floréal An V - Germinal An VIII ; copies et analyses des Archives départementales, ancien L 288 devenu partiellement L 102). Nombreuses lettres à des municipalités pour leur notifier la radiation de prêtres insermentés et autres personnes de la liste des émigrés ; 45. Au ministre de la Police (15 Fructidor An V, analyse). Le commissaire accuse réception au ministre de sa lettre du 6 "relative à la protection scandaleuse que trouvent les émigrés dans plusieurs administrations du département. Il peut certifier que l'administration du Cantal a mis constamment le zèle le plus actif à faire exécuter les lois de l'émigration. Aussi la plupart des émigrés du département, convaincus de ses principes sincères ainsi que de ceux des administrations municipales, se sont adressées aux autorités de d'autres départements, notamment du Rhône, pour obtenir des certificats de résidence et de radiation provisoires. L'administration, au surplus, examinera avec le plus grand soin la légitimité des demandes. Etc." ; 46. Au ministre de l'Intérieur (5 Brumaire An VI, analyse). "L'esprit public avait été généralement corrompu par les prêtres réfractaires ; mais, depuis le 18 Fructidor,... l'esprit républicain reprend vigueur. La majeure partie des prêtres fanatiques étant portés sur la liste des émigrés ont quitté le territoire, les autres s'abstiennent de tout exercice du culte, et le peu d'intérêt que témoignent pour leur sort les citoyens des campagnes fait espérer que les citoyens égarés par leurs manœuvres rentreront dans leur devoir. Etc." ; Au commissaire du canton

d'Aurillac (24 Brumaire An VI, analyse). Au sujet d'une lettre du 7 Septembre 1797 signée Nanette Revelhac, adressée au citoyen Revelhac, son frère, à Madrid ; Au ministre de la Police (21 Primaire An VI, analyse). Renseignements sur quelques membres de la famille Revelhac ; 47. Au ministre de la Police (14 Nivose An VI, analyse). "Les prêtres réfractaires qui, après Fructidor, avaient eu soin de se cacher, recommencent leurs manœuvres liberticides. Il serait sans doute urgent de purger la société de ces ennemis inconciliables, mais, par suite de leurs séductions fanatiques, ils sont si bien servis que d'une part on ne peut découvrir leurs asiles et de l'autre ils sont toujours prévenus des mouvements de la gendarmerie, d'ailleurs insuffisante..." ; 48. Au commissaire de Saint-Cernin (7 Germinal An VI, analyse). Ordre de faire enlever une grande croix de fer, qui subsiste sur la place du chef-lieu, en infraction à la loi, et de prendre les mesures "qui puissent prévenir tout trouble que les fanatiques pourraient occasionner à ce sujet" ; 49. Au commissaire de Pleaux (22 Messidor An VI, analyse), relativement à une lettre du 29 Avril 1798, adressée d'Espagne à un Gineste, de Chamayrac (Barriac) (Cf. ci-dessous, 50) ; Au ministre de l'Intérieur (13 Vendémiaire An VII, analyse). La démission du commissaire de Condat désorganise le canton, "car il est impossible de présenter un sujet digne de remplir cette place", dans un canton où les cultivateurs savent tout au plus signer et où les ex-nobles, parents d'émigrés, seuls à avoir quelques lumières, sont connus pour leur aversion à l'égard des institutions républicaines ; 50. Au ministre de la Police (2 Primaire An VII, copie). Le Gineste dont il a été question ci-dessus (49) est "un père de famille qui est allé en Espagne depuis plus de deux mois pour y continuer un commerce qu'il y fait depuis longtemps" ; Au même (28 Pluviôse An VII, analyse), relativement à une lettre datée d'Espagne du 10 Août 1798, signée Gineste et Borne, adressée à Gineste, à Laudiez (Loudiès, commune de Pleaux) (Cf. ci-dessus, 49) ; 51. Au ministre de l'Intérieur (5e jour complémentaire de l'An VII, copie), en réponse à sa lettre du 29 Fructidor relative à "une foule de prêtres réfractaires... qui, par leurs doctrines contre-révolutionnaires, empoisonnent l'esprit public dans ce département". Quelles sont les causes de cette situation ? "D'abord la réaction anti-fructidorienne, dont l'influence a laissé bien des traces funestes à la prospérité publique ; ensuite se sont présentés les officiers de santé qui pour de l'or ont tout sacrifié : honneur, liberté et patrie ; enfin l'administration, faute de fonds, n'a pu fixer dans le chef-lieu une maison de réclusion pour contenir ces réfractaires ... Si l'esprit public est mort, si la loi est sans exécution, si les contributions sont arriérées, si les réquisitionnaires et les conscrits se refusent à s'enrôler, si le peuple est trompé, en voilà la cause..."

58-73. Extraits copiés des procès-verbaux des séances de l'administration centrale du département du 26 Floréal An VI au 16 Germinal An VIII (Arch. départementales, anciens L 160 et 161 devenus L 34 et 35 ; 1 cahier). Il s'agit, essentiellement, de visites domiciliaires chez les "suspects" et d'arrestations, notamment de prêtres réfractaires

74-141. Cotes des Archives nationales concernant le Cantal sous la Révolution, le Consulat et l'Empire.

27 J 216

Notes et documents intéressant le Cantal sous le Consulat et l'Empire

Dates : 1800-1814

1-4 bis. Consulat ; 1. "Proclamation. Le préfet du Cantal, aux réquisitionnaires et conscrits de ce département" (22 Germinal An VIII) (A Aurillac, chez Viallanes ; affiche in-f°). "Jeunes citoyens, les consuls de la République vous ont sommés, au nom de l'honneur, de vous rendre à vos drapeaux. Hâtez-vous de mettre à profit le délai que la loi a voulu accorder à ceux qui les ont abandonnés : plus de prétexte pour la lâcheté ni pour la malveillance... Marchez : la victoire vous attend ; et la paix est avec elle..." ; 2. "Journal du commerce, de politique et de littérature", n° 336-6 Fructidor An VIII, p. 1343-1344 : "Les habitants des montagnes du Cantal viennent de donner à la République un exemple qui trouvera des imitateurs partout où les citoyens seront las de gémir sous les menaces et le fer d'une poignée de brigands. La recette de Saint-Flour et de Murat est attaquée et prise par des brigands, sur la route d'Aurillac ; le préfet du Cantal l'apprend ; il en instruit toutes les communes voisines du lieu de la scène". Aussitôt une battue est organisée, les brigands sont trouvés, attaqués, capturés. Trois sont connus ; ce sont des émigrés. "Ils se nomment Castella, Dessauret, Dauliac" ; 3. Note : "26 Nivose An IX. Le citoyen de Lur-Saluces demande à poursuivre devant les tribunaux Guillaume Valette, ex-membre du Comité révolutionnaire d'Aurillac. Dans le rapport au ministre, le secrétaire général, en l'absence du préfet, déclare : "J'ai vu que ce Comité, d'après l'impulsion qui lui était donnée par le délégué du représentant du peuple Taillefer, qui présida longtemps à ses opérations, avait cherché à dépouiller le plus qu'il avait pu les ci devant nobles et autres désignés comme aristocrates de leur or, argent, bijoux, cuivre, étain..." ; 4. Lettre autographe du préfet Riou à J.-B. Huzard, membre de l'Institut, auteur d'un ouvrage sur les haras (Aurillac, 1er Germinal An XI ; signature, en-tête imprimé). Le préfet "éprouve plus que jamais le désir

de rétablir la réputation des chevaux de la Haute-Auvergne et de rendre à ce département (par le rétablissement des haras) les temps d'industrie et de prospérité où il fournissait chaque année deux mille chevaux propres à la cavalerie légère". Il recommande à son correspondant le citoyen Nozerolles, porteur de sa lettre, qu'il a chargé de recenser les chevaux du département propres à la régénération des races ; 4 bis. Le préfet du Cantal à ses administrés, au sujet de l'admission des espèces rognées dans les caisses publiques, d'après la loi du 14 Germinal An XI. Explications suivies du tarif d'admission dans les caisses publiques des espèces d'or et d'argent rognées (26 Messidor An XI) (A Aurillac, chez Viallanes ; 4 pages) 5-17. Empire ; 5. Note sur les élections faites par le collège électoral du département, pour la présentation de deux candidats au Sénat, le 14 Juillet 1804. Élus : Joseph Coffinhal, juge au tribunal de cassation, et Talleyrand, ministre des Relations extérieures. "Nous devons à la vérité de dire que cette première opération du collège électoral n'eut pas d'autre résultat" ; Copie d'une lettre du préfet Riou au ministre de l'Intérieur (18 Mai 1805), en réponse à une demande de renseignements sur l'esprit des collèges électoraux du département ; 6-7. Rapport du conseiller d'État en mission dans le département (?) (An XIII ; analyse ; Arch. nationales, AF IV-1065) ; 6. "Tableau n° 1. Émigrés non rayés et qui n'ont point de surveillance... Cantal. Il y a un nommé Pellamourgue. Il est la terreur des acquéreurs de ses biens. Il a plusieurs fois enlevé nuitamment et à main armée les récoltes et les bestiaux. Dans un de ces pillages, le fermier et sa fille ont été blessés à coups de fusil. Pellamourgue demeurait dans la commune de Cassaniouze. Il se réfugie pendant le jour dans le département de l'Aveyron" ; 7. "Tableau n° 8. Esprit public... Cantal. La disposition des esprits est bonne, le plus grand nombre des habitants a des propriétés et est intéressé au maintien de l'ordre. Les biens nationaux sont vendus presque en totalité. Mais on voit avec crainte les facilités données pour la rentrée des émigrés" ; 8. Avertissement adressé par le percepteur de Saint-Cernin à Antoine Bruel, de Vernuéjou, relativement au paiement de sa contribution foncière (28 Janvier 1807). Au dos, dates et montants des paiements ; 9-15. Sept numéros du "Journal hebdomadaire du département du Cantal" (1807) (A Aurillac, de l'impr. de Caldaguès et Pellisson) ; 9-11. N°s 20, 23 et 24 des 23 Mai, 13 et 20 Juin ; 12. N° 26 - 4 Juillet p. 99 : "Aurillac, 29 Juin. Le directeur du jury près le tribunal civil de l'arrondissement d'Aurillac instruit en ce moment, sur la dénonciation de M. le préfet, deux affaires d'une importance majeure. L'une, contre un fabricant de faux passeports et ses complices. L'autre, contre un intrigant qui mettait à contribution les crédules habitants des campagnes, en leur persuadant qu'il avait le crédit de faire réformer leurs enfants..." ; 13. N° 31 - 8 Août p. 119 : "Paris, le 31 Juillet 1807. Le ministre de l'Intérieur, à M. le préfet du département du Cantal. Vous savez, Monsieur, que le 15 Août est l'époque de la fête de Saint-Napoléon..." p. 119-120 : "Procès-verbal de la publication de la Paix continentale faite à Aurillac, le dimanche 2 Août 1807" (Signé Riou) ; 14. N° 39 - 3 Octobre ; 15. N° 46 - 21 Novembre, p. 180-181 : Arrêté du préfet Riou pris à la suite des observations présentées par le receveur général du département sur les difficultés qu'éprouve le recouvrement des contributions directes et sur la nécessité de prendre des mesures promptes pour ramener à l'exécution des lois les percepteurs et les contribuables" ; 16. État des candidats aux places de juge de paix nommés par les assemblées des cantons d'Aurillac et de Saint-Flour en vertu du décret impérial du 20 Septembre 1812 : noms, prénoms, qualités, domicile, observations (Copie des Arch. nationales) ; 17. Billet du maire de Marmanhac prévenant Pierre Dejou, de Laroquevieille, qu'il est compris pour une somme de 64 francs dans la répartition, faite sur les 20 plus forts contribuables de Marmanhac, de la somme de 1 584 francs, valeur représentative des 66 quintaux de viande à fournir à l'armée d'Espagne (19 Mars 1814) (Cf. dossier 217, p. 9).

27 J 217

Notes et documents intéressant le Cantal sous la 1ère et la 2e Restauration

Dates : 1814-1830

1-6. 1ère Restauration ; 1. Adresse à Louis XVIII, présentée, au nom des gentilhommes de la Haute-Auvergne, par le comte Thomas d'Espinhal, maréchal de camp (s.d. ; 4 pages, copie). P. 2-4. "Liste des gentilshommes de la Haute-Auvergne, compris dans le département du Cantal et partie de celui de la Haute-Loire, dont le comte d'Espinhal est autorisée à mettre les noms sous les yeux de Sa Majesté" (Cf. ci-dessous, 4) ; 2. "Adresse à Louis XVIII, roi de France et de Navarre" (5 Mai 1814) (A Aurillac, de l'impr. de B.-M. Pellisson ; 6 pages) ; P. 1 : "Sire, les habitants de la ville d'Aurillac soussignés viennent déposer aux pieds du trône de Votre Majesté l'expression de leur joie, de leurs vœux, de leur fidélité et de leur amour..." ; P. 2-5 : Liste des signataires, au nombre de 150 à 200, avec les professions (Cf. ci-dessous, 4) ; 3. Lettre circulaire (imprimée) du préfet Lachadenède aux maires du département (11 Juin 1814), se référant à une lettre du ministre de la Guerre du 1er Juin "concernant les militaires qui, ayant abandonné leurs drapeaux, sont toutefois admis, par l'influence du Roi, à faire valoir les motifs qui leur donnent des droits à un congé absolu" ; 4. "Copie de la lettre écrite à Monsieur le duc

de Caylus, lieutenant-général de la Haute-Auvergne, grand bailli d'épée, par Monsieur le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre... Aux Tuileries, le 13 Juin 1814" (A Aurillac, de l'impr. de Pellisson ; une page). Il a présenté au Roi l'adresse des gentilshommes d'Auvergne (ci-dessus, 1). Le Roi, "extrêmement touché", les autorise, ainsi que les signataires de l'adresse des habitants d'Aurillac (ci-dessus, 2), à porter la décoration du Lys ; 5. Copie d'une lettre du maire de Mauriac au directeur général de l'Agriculture (Paris, 21 Juin 1814). Il demande une audience au sujet d'une course de chevaux établie à Mauriac "et qui désormais sera consacrée à célébrer le retour en France de l'auguste maison de Bourbon". Signé Grasset (Pierre-Joseph, lieu et date de naissance : indications portées par le copiste) ; 6. Lettre circulaire (Imprimée) du préfet Lachadenède à M. Borel fils, négociant, à Aurillac (18 Février 1815 ; 3 pages). Le duc d'Angoulême, héritier présomptif du trône, doit traverser le Cantal au début d'Avril ; il sera le 4 à Aurillac. "Il est question de former une Garde d'honneur à cheval... J'ai présumé qu'il vous serait agréable d'en faire partie..." Suit la description détaillée de l'uniforme, "choisi de manière... à ce qu'il puisse servir ensuite pour la Garde nationale, dont vous faites ou ferez nécessairement partie"

7-19. 2e Restauration ; 7. "Affiches, annonce et avis divers d'Aurillac, contenant les annonces judiciaires et toutes autres espèces d'annonces qui se publient dans le département du Cantal". 9e année, n° du 5 Août 1815. (A Aurillac, de l'impr. de B.-M. Pellisson ; 12 pages in-8°) ; 8. Pages détachées de la "Biographie des députés", de 1826 ; P. 117-119 : Croizet (Hugues), élu député du Cantal le 23 Août 1815, non réélu en 1816, à nouveau député de 1820 à 1830. "M. Croizet dort presque toujours à la Chambre, auprès de M. Barlier, et il fait aussi bien, puisque, de son aveu même, il ne comprend rien aux questions qu'on y agite..." ; P. 17-18 : Barlier (Jean-Baptiste), élu député du Cantal le 25 Février 1824. "... M. Croizet n'a rien à lui envier... Très souvent il s'assoupit pendant les discussions les plus importantes, et nous l'avons même vu endormi tandis qu'on agitait à la tribune les questions les plus sérieuses..." ; 9. Reçu délivré à Jean Verdier, fermier du domaine d'Aubespeyre (Marmanhac), pour le versement de 140 francs, montant de la taxe de guerre du sieur Dejou, de Laroquevieille (Marmanhac, 19 Novembre 1815) (Cf. dossier 216, p. 17) ; 10. Reçu de 20 francs et 24 centimes délivré à la veuve Couderc par le receveur particulier de la régie des droits réunis de Salers (A Besse, le 19 Mai 1816 ; volant de registre, cachet imprimé) ; 11. "Supplément d'observations sur la statistique du département du Cantal, de 1817, et sur des réflexions pour les ville et arrondissement de Saint-Flour" (Décembre 1817), par Bru, juge aux tribunaux et cours d'assises et prévôtale, à Saint-Flour (A Clermont, de l'impr. de Landriot ; 16 pages ; manquent les pages 7 à 10). (Dans ses "Observations", du 20 Juillet 1817, Bru s'était efforcé de démontrer que le chef-lieu du département du Cantal serait mieux établi à Saint-Flour qu'à Aurillac) ; P. 2-3 : Au sujet de la route existante de Murat à Massiac par Saint-Flour et d'un projet, jugé irréalisable et néfaste, d'une route de Murat à Massiac en évitant Saint-Flour ; P. 4 : L'émigration et les impôts dans les arrondissements de Saint-Flour et d'Aurillac en 1817 : statistique comparative ; P. 5 : "On obtient aujourd'hui, pour la principale route du département, qui va de Paris, par Saint-Flour, à Toulouse, Perpignan, Madrid, et pour le pont de Lanau, sur la Truyère, des fonds qui étaient faits depuis plus de 20 ans, et qui, par suite des intrigues d'Aurillac, ont été détournés à son profit. Voici comme je le prouve : Dans les années 1796 et 1797, il y avait des fonds destinés à la reconstruction du pont de Lanau ; ils furent appliqués au pont des Escures, malgré les réclamations de Murat et de Saint-Flour, qui avaient leurs administrateurs au département, du nombre desquels j'étais ; nous eûmes beau réitérer nos réclamations lorsqu'il y eut d'autres fonds, on nous opposa la route de Tulle ; une autre fois, "fut celle de Mauriac, etc." ; P. 14-15 : Le Cantal par rapport aux départements qui l'environnent et à quelques autres : chiffre de la population en 1817, montant des impôts en 1791, en l'An, V, en 1817 ; 12. Arrivée à Aurillac, le 15 Septembre 1818, du comte de Juigne, nommé préfet du Cantal par ordonnance royale du 12 Août (Extrait copié du "Journal du Cantal") ; Sur le baron Jean-André Sers, préfet du Cantal de Juillet 1820 à Mars 1828 (Extrait copié de la "Biographie des préfets par un sous-préfet", 1826) ; 13. Pages détachées, 196-208, des "Mémoires du baron Sers, 1786-1862, publiés (en 1906) ... par le baron Henri Sers et Raymond Guyot..." Sur son séjour dans le Cantal ; 14. Exécution, dans le département, de la loi sur le milliard des émigrés (1826-1827). État (imprimé) donnant les noms et prénoms des propriétaires dépossédés, ceux des ayants droit réclamants, les montants des indemnités accordées (15 pages). Ci-dessous les noms et prénoms des propriétaires dépossédés, suivis, entre crochets, des noms des ayants droit (Pour leurs prénoms, voir l'État) ; P. 2-3 : de Laizer, comte de Brion (Jean-Charles) et son fils, Louis-Gilbert (de Laizer) ; de Gion (Raymond-Jean-Antoine-Guillaume, Joseph-Dorothée, Jean-Antoine-Raymond), frères (de Gion) ; Dumottier, marquis de La Fayette (Gilbert) (Le même) , de Raffin de La Raffinie (Pierre-Gabriel) (de

Raffin) ; de Conquans (Pierre), prêtre (Vigouroux) ; P. 4-5 : de Montboissier-Beaufort-Canillac (Philippe-Claude) (de Lévis-Mirepoix) ; de Montagu, vicomte de Beaune (Joachim-Charles-Laure) (de Montagu) ; de San-Martial de Conros (Pierre-François) (de Saint-Martial de Conros) ; de Broglie (Marie-Françoise), veuve de Charles-Joseph-Robert, comte de Lignerac (Robert de Lignerac) ; de Miramon de Cassagne de Beaufort (marquis Jean-Gaspard) (de Cassagne de Beaufort de Miramon) ; Souquières (Bernard), prêtre (Madamour) ; P. 6-7 : d'Apchier (Antoine-Marie et Gilbert), frères (Chirac et Aubier de Condat) ; de Moré de La Fage de Montivernoux (Jean-Antoine) (de Moré) ; Fraissy (Anne-Françoise), veuve Derives, et son fils, Derives (Antoine-François-Pierre) (de Greaume) ; de Verdier de Marcilhac (Charles et Blaise) (de Verdier de Marcilhac) ; de Seguy (Jacques-Louis) (de Seguy) ; P. 8-9 : Costes (Vital-Barthélémy) (Costes) ; de Ponsonnaille de Grizolles (Antoine-Clément et Antoine), frères (Les mêmes) ; Pagès des Utes (Jérôme, Jacques-Philippe et Jacques-Antoine-Joseph) (Pagès des Utes) ; de Méallet (Pierre-Jean et François) (de Méallet) ; Colomb de Saint-Thamar (Joseph-Thomas) (Colomb de Saint-Thamar) ; de Méallet (François) (de Méallet de Faulat) ; P. 10-11 : de Méallet (Pierre-Jean) (de Méallet de Faulat) ; de l'Ecluse de La Chaussée (Frédéric-Nicolas-Joseph) (Méallet, de L'Ecluse de La Chaussée, Sénezergues) ; Bonafos de Bélinay (Maurice) (Bonafos de Bélinay) ; Lerou (Antoine) (Le même) ; P. 12-13 : de Fontanges (Antoine et Hugues-Marie) et de Vernois (Louise-Gilberte-Marguerite), veuve de Fontanges (de Fontanges et de Grivel) ; de La Ronade (Jean-Gaëtan et Louis-Jean-André) (Les mêmes) ; Vaissier (Pierre-Alexandre) (Vaissier) ; de Vigier (Anne), veuve Collinet, et ses enfants, Charles-Louis-Pierre-Joseph et Antoine-Raymond (de Collinet) ; P. 14-15 : de Noailles (Louis) et son fils, Paul-François (de Noailles et Dumottier de La Fayette) ; Sur les émigrés du département pendant la période révolutionnaire, voir aussi le dossier 209 ; 15. Passeport délivré à Bernard Jarrige, cordonnier ambulant, né à Bassignac, pour aller de Bassignac à Rambouillet (Seine-et-Oise) (4 Avril 1828) ; 16. Lettre "à Messieurs les députés de la minorité" (s.d., probablement Mars 1830). "C'est avec joie que nous avons suivi les discussions de l'adresse ; ... avec dégoût que nous avons vu une majorité satisfaite se plier aux volontés d'un ministère provocateur et contre-révolutionnaire. Les soussignés, simples mais laborieux ouvriers, espéraient que la ville d'Aurillac ne serait pas la dernière à vous adresser ses remerciements et à protester contre des prétentions iniques et anticonstitutionnelles. Ils attendaient avec impatience l'exemple de ceux qui se mettent ordinairement à la tête des libéraux. Leur attente est vaine..." (Une signature, illisible) ; 17. Discours (imprimé) d'ouverture du collège électoral, prononcé par le baron Higonet, président du 1er arrondissement électoral du département, le 23 Juin 1830 (2 pages) ; 18. "Explication sur le discours de M. le baron Higonet", par A.-J. Guitard (Aurillac, impr. de Viallanes ; 2 pages) ; 19. Aurillac du 28 Juillet au 2 Août 1830 (4 pages manuscrites) ; 28 Juillet : A la lecture des ordonnances, "chacun est indigné, même beaucoup des plus décidés royalistes ; deux ou trois personnes seulement paraissent satisfaites" ; le juge Destanne et l'avocat Grogner se font remarquer ; 30. "On demande l'organisation de la garde nationale" ; 31. Des lettres de Paris annoncent des massacres ; 1er Août : Les quatre compagnies de la Garde sont organisées. "Beaucoup de bruit, de mouvement, mais voilà tout".

27 J 218

Notes et documents intéressant le Cantal sous la Monarchie de Juillet

Dates : 1830-1901

1. "Discours prononcé par M. Bonnefons, président du collège électoral du 2ème arrondissement du département du Cantal, à la séance de ce collège, tenue à Aurillac le 6 Juillet 1831" (Aurillac, impr. de Viallanes ; 3 pages ; 2 exemplaires)
- 2-11. Troubles à Aurillac au sujet de l'application de la loi sur les boissons (7 Octobre 1831 ; copies d'articles de journaux et notes y relatives) (Joint : texte de la loi sur le régime des boissons reproduit par le "Moniteur du Cantal" du 4 Janvier 1901)
12. Appel (imprimé) des membres du Comité polonais créé dans la Garde nationale d'Aurillac en vue de la participation à une souscription dont le produit serait envoyé au Comité central polonais, établi à Paris, pour être distribué aux réfugiés polonais (3 Juin 1832, 2 pages)
13. "Réponse (imprimée) d'un membre du Conseil municipal d'Aurillac, à l'auteur anonyme (l'avocat Violle) des observations sur le compte rendu par sept membres de ce Conseil" (29 Juin 1832 ; signé Joseph Salarnier ; 15 pages). Différends politiques
14. "Au bon sens du public. Réponse à M. Violle", par le baron Delzons, 12 Juillet 1832 (Aurillac, de l'impr. de Picut ; 15 pages). Querelles politiques
- 15-16. Sur les députés du Cantal : Roussilhe, Bonnefons, Salvage fils, Teillard de Nozerolles (2 pages détachées d'ouvrages traitant des sessions législatives, 1832-1834)
17. Lettre du ministre de l'Intérieur, comte d'Argant, au préfet du Cantal (24 Mai 1833, une page, signature autographe). "Monsieur le Préfet, je vois par votre rapport du 19 de ce mois

que le parti républicain, (si quelques hommes égarés ou exaltés peuvent constituer un parti), est sans consistance et surtout sans considération dans votre département..."

18. Plaidoyer adressé par A. Gazard, juge suppléant près le tribunal civil d'Aurillac, aux juges de la Cour de Riom (Aurillac, de l'impr. de Picut, Mai 1833 ; 34 pages). Il avait été cité, par ordre du Garde des sceaux, à comparaître devant cette cour pour donner des explications au sujet d'une lettre dans laquelle il protestait "contre un nouvel acte de brutalité ministérielle"

19-23. Élections législatives de 1834 : campagne (documents imprimés) ; 19. Lettre (anonyme) adressée par "les électeurs indépendants d'Aurillac" au rédacteur de la "Gazette d'Auvergne" (4 Juin 1834, extrait de la "Gazette d'Auvergne", 4 pages). Ils ont été unanimement d'avis qu'il importait de donner un mandat formel à leur candidat, en l'occurrence le vicomte de Panat, ancien député et préfet du Cantal, et que ce mandat devait contenir obligation, notamment, de voter pour les dégrèvements possibles et l'abolition des monopoles, spécialement celui du sel, si désastreux pour la Haute-Auvergne. "Avant la révolution de 1789, la province d'Auvergne s'était rachetée de l'impôt du sel. Cette révolution le lui rendit. Depuis 1792, tous nos députés, sans exception, ont demandé son abolition. Seul entre tous, M. Bonnefons a refusé dernièrement d'appuyer, même de sa signature à défaut d'éloquence, une demande sur cet objet" (Cf. ci-dessous, 22). La lettre reproduit textuellement la réponse du vicomte de Panat, à qui on s'était empressé de faire part et de sa candidature et des conditions auxquelles elle avait été proposée ; 20. Profession de foi du commandant Métivier (12 Juin 1834, 3 pages ; 2 exemplaires) ; 21. Le citoyen Usse aux électeurs de l'arrondissement d'Aurillac (12 Juin 1834, 6 pages). Il s'agit des candidats : Bonnefons ("Il n'y a pas en France un plus mauvais député...") ; Panat, ancien préfet de Charles X, recommandé par ceux qui regrettent la branche aînée des Bourbons ; Métivier, commandant de l'ex-garde nationale d'Aurillac, "serait un excellent député" ; le capitaine de Murat-Sistrières également ; 22. "A mes concitoyens", par Bonnefons, ex-député (20 Juin 1834, 4 pages ; 2 exemplaires). Il répond à l'attaque des "électeurs indépendants d'Aurillac" au sujet de l'impôt sur le sel (ci-dessus, 19) ; 23. "Aux électeurs de bonne foi" (anonyme) (Aurillac, de l'Impr. de Viallanes, Juin 1834 ; 4 pages). Du candidat légitimiste, du candidat républicain. Ce que l'un demande, l'autre le veut aussi. On peut douter de leur sincérité. Les électeurs doivent "renommer pour député celui qui mérite d'autant plus leur confiance qu'il a eu le bonheur d'encourir la disgrâce des républicains et celle des légitimistes"

24-30. Élections législatives de 1837 : campagne ; 24-26. Candidature d'H. Parieu ; 24. Profession de foi (copie) ; 25. Extrait copié de sa "Réponse à divers articles de l'Écho du Cantal à l'occasion des élections de 1837" ; 26. Pour la candidature de Parieu et contre les "déclamations de l'Écho du Cantal hostiles à cette candidature (Signé "de S", copie) ; 27. "Réponse à différentes assertions émises par l'Écho du Cantal, dont le rédacteur a refusé l'insertion" ; par Le Rouge, ingénieur en chef du Cantal (20 Octobre 1837 ; copie, 4 pages). Situation des routes royales qui traversent le département. In fine : "... J'aime à le déclarer, c'est à cet honorable mandataire du pays (le député Bonnefons) que je me suis adressé toutes les fois que j'ai eu des réclamations à soumettre dans l'intérêt du département, et j'ai trouvé constamment en lui un dévouement auquel j'attribue les résultats obtenus" ; 28. Joseph Salarnier aux électeurs (copie, 4 pages). Pourquoi il faut voter, non pour Bonnefons, mais pour Parieu ; 29. "Le Comité électoral de l'arrondissement d'Aurillac à Messieurs les électeurs de cet arrondissement" (Pour le Comité : le président, Métivier, commandant de la Garde nationale d'Aurillac ; le vice-président, Séguiniol, docteur en médecine, membre du Conseil municipal d'Aurillac ; le secrétaire, Usse, membre du Conseil municipal d'Aurillac, ancien officier d'artillerie ; le secrétaire-adjoint, de Labeau, membre du Conseil municipal de Saint-Simon ; 2 Novembre 1837) (Rodez, impr. de N. Rater, Novembre 1837 ; 16 pages). Pourquoi Bonnefons doit être remplacé par Parieu ; 30. Le même Comité aux électeurs, sur le même sujet (copie, 3 pages)

31-35. Élections législatives de 1839 : campagne (documents imprimés) ; 31. "Aux électeurs du département du Cantal. Que voulons-nous ? Qui voulons-nous ?" Par Violle, avocat (s.d. ; 10 pages) ; 32. "Aux électeurs de l'arrondissement d'Aurillac", par A.-J. Guitard (8 pages) ; 33. "Un jeune électeur, à ses collègues de l'arrondissement d'Aurillac", par L. Delolm-Lalauzie (Aurillac, impr. de Picut, 1er Mars 1839 ; 6 pages). Pourquoi il faut voter, non pour Bonnefons, mais pour Parieu ; 34. "Lettre à M. Métivier de Vals, en réponse à son écrit intitulé "Quelques mots", etc., par M. Violle, avocat, conseiller de préfecture" ; 9 Avril 1840 (Impr. de Picut, Avril 1840 ; 16 pages). Métivier avait reproché au préfet Delamarre des irrégularités dans la confection des listes électorales. Violle "se propose de démontrer que, dans tout ce qui a rapport à la confection des listes électorales, l'administration ... n'a montré que de la loyauté, de la franchise, et le respect absolu pour les lois et les droits des électeurs" (p. 3). Suit l'éloge du

préfet Delamarre, dont l'œuvre dans le département le place "au premier rang des administrateurs nés de la révolution de 1830" (p. 15) ; 35. "Réponse à une apologie des pitoyables tentatives de M. le Préfet du Cantal en matière électorale, par M. Métivier de Vals, ancien commandant de la Garde nationale d'Aurillac" (Paris, impr. par Béthune et Plon, Avril 1840 ; 14 pages)

36-37. Sur les députés du Cantal : Dessauet, Bonnefons, Salvage, Teillard-Nozerolles (Pages détachées du "Procuste parlementaire", par Fortunatus ; 1844)

38-39. Sur les députés du Cantal : Dessauet, Bonnefons, Salvage (Pages détachées de la "Galerie des pritchardistes"" par Le National ; 1846)

40-41. Élections de 1846 : campagne (documents imprimés) ; 40. "Aux électeurs. Effrayante situation de la propriété", par Saphary (Aurillac, 1er Août 1846 ; 2 pages). "Les capitaux, qui vivifient le commerce et l'industrie, manquent à l'agriculture ; le Cantal est, à cet égard, dans un état de détresse alarmant... Pourquoi la France ne ferait-elle pas ce qui se pratique ailleurs ? Au lieu de jeter quelques aumônes à l'agriculture, pourquoi le gouvernement ne lui ferait-il pas l'avance de quelques millions pour fonder le Crédit agricole ?... Il est démontré qu'en faisant du sel un monopole, le Gouvernement pourrait le livrer partout à 10 c. le kilogramme (1 sou la livre) sans perte aucune pour le Trésor... L'agriculture n'occupe pas dans l'État le rang qui lui appartient... L'agriculture supporte la plus grande partie des charges, occupe plus des deux tiers de la population et la nourrit tout entière. L'agriculture, c'est la France laborieuse, pacifique, morale..." ; 41. Un électeur aux électeurs (Aurillac, 2 Août 1846 ; 2 pages).

27 J 219

Documents intéressant le Cantal sous la 2e République

Dates : 1833-1850

1. Copie d'une lettre des gardes nationaux d'Aurillac au commissaire du gouvernement (15 Mars 1848). Bonnefons, un de leurs camarades, a été congédié de la préfecture en 1833 pour "avoir formulé dans les colonnes du "National" le sentiment d'indignation que devait inspirer à un coeur vraiment français l'égoïsme et la lâcheté du sot gouvernement qui a pesé 18 ans sur nous." Ils sollicitent pour lui une division de la préfecture
2. Joseph Salarnier, commissaire, du Gouvernement provisoire, aux citoyens du Cantal ; 16 Mars 1848 (Aurillac, impr. de Picut ; affiche in-f°)
- 3-18. Élection des députés à la Constituante : campagne (Mars-Avril 1848, documents imprimés) ; 3. Profession de foi de Félix Parieu, avocat près la Cour d'appel de Riom (18 Mars, 3 pages) ; 4. "Le commissaire du gouvernement (Joseph Salarnier) aux autorités de la République dans le Cantal", 20 Mars 1848 (Aurillac, impr. def.Picut ; affiche in-f°). "... La République n'a pas encore un mois d'existence et elle a fait plus que la royauté en dix siècles... Sans doute la République considère comme un devoir de répandre sur les opérations électorales cette lumière de conviction qui éclaire les consciences,... mais... le Gouvernement ne pèsera ni directement ni indirectement sur les élections..." ; 5-12. Professions de foi ; 5-6. F. Génestal, avoué, juge suppléant au tribunal civil de la Seine (Paris, 22 Mars ; 4 pages) ; 7. Le général Higonet (Veyrac, 23 Mars ; 2 pages, 2 exemplaires) ; 8-9. François-Henry Rampon, docteur-médecin, délégué du Comité central des élections générales pour l'Assemblée nationale (Aurillac, 28 Mars ; 2 pages) ; 10. Saphary (Aurillac, 28 Mars ; 4 pages) ; 11. A. Richard, directeur de l'École des Haras (Mars, 2 pages) ; 12. Métivier, ancien commandant de la garde nationale d'Aurillac (Aurillac, 8 Avril ; 3 pages) ; 13. "Les comités électoraux des cantons de Murat, d'Allanche et de Marcenat, réunis en assemblée générale, aux électeurs de l'arrondissement de Murat" (Allanche, 13 Avril 1848 ; 2 pages). Candidats proposés : Jules Teilhard, médecin et maire à Murat ; Amédée Delzons, avocat à Aurillac ; Murat-Sistrières, ancien capitaine d'artillerie, à Vic ; Félix Parieu, d'Aurillac, avocat à Riom ; Richard, agriculteur et sous-commissaire, à Saint-Flour ; Paulin Durieu, avocat et sous-commissaire, à Mauriac ; 14-18. Profession de foi ; 14. Augustin Thuret (Trizac, 14 Avril 1848) ; 15. Issartier, menuisier-ébéniste (Profession de foi devant le Club républicain d'Aurillac, adressée aux ouvriers du Cantal, 16 Avril, 2 pages ; il obtiendra 5000 voix) ; 16. Jules Teilhard (s.d.) ; 17. A. Boyer, avocat, ancien notaire à Condat (s.d.) ; 18. Napoléon de Miramon, membre du précédent Conseil général du département (s.d. ; 2 pages)
19. Double d'une lettre circulaire, confidentielle, du préfet Salarnier aux sous-commissaires et aux maires du département (4 Juillet 1848, signature autographe). "... Vous rechercherez et ferez arrêter les complices des attentats de Juin qui pourraient chercher un refuge dans le département. Vous me signalerez le départ des hommes suspects qui se dirigeront sur Paris..." ; 20-21. Élection du président de la République (documents imprimés)
20. "Élection du président de la République. Commune d'... 7 Décembre 1848" (Aurillac, impr. de Ferary, affiche in-4°). Avis du maire

21. Imprimé ; 22-34. Élection des députés à la Législative : campagne (Mars-Mai 1849, documents imprimés)
22. "Dépouillement (par département) de quelques votes (des députés) de l'Assemblée Constituante (du 27 Août 1848 au 21 Mars 1849) destinés à servir de guide impartial aux électeurs pour l'Assemblée Législative" (Supplément au journal "La Patrie", 4 pages in-f°)
- 23-26. Professions de foi ; 23. Augustin de Thuret (Trizac, Avril 1849 ; 2 pages) ; 24. Le général Prax (Aurillac, 10 Avril ; 2 pages) ; 25. P. Dessauet, avocat, ancien député (Paris, 12 Avril ; 8 pages) ; 26. Le général Higonet (Veyrac, près d'Aurillac, 21 Avril)
27. Lettre signée "Jean (du Cantal)" à "ses chers compatriotes" (Paris, 25 Avril ; 4 pages). Il donne son opinion sur les représentants du Cantal. Richard, Durieu et Teilhard-Laterrisse "sont des gens de mérite, honnêtes". Daude et Murat-Sistrières, dit-on, voudraient rentrer dans la vie privée. "M. Félix Parieu seul a été actif, mais cette activité ne lui était pas inspirée, je crois, par l'esprit du mandat que vous lui avez donné... Défiez-vous d'un homme comme M. Parieu... M. Parieu s'est destitué par toutes ses aventureuses propositions"
28. Profession de foi d'Eugène Genestal, avoué, juge suppléant, membre du Conseil général (Le Chaumeil, commune de Sainte-Eulalie, 26 Avril ; 3 pages)
29. "Le Comité électoral et républicain du Cantal, siégeant à Aurillac, aux électeurs de ce département" (26 Avril, 2 pages). Candidats proposés : Paulin Durieu, représentant ; Richard, représentant ; Teilhard, représentant ; Gazard, ancien préfet de l'Allier et de l'Aveyron ; Guibert, docteur-médecin à Saint-Cernin. Liste des membres du bureau du Comité, avec les professions
- 30-31. Professions de foi ; 30. E. Cournon, ancien préfet du Cantal (Paris, 29 Avril 1849) ; 31. Napoléon de Miramon, membre du Conseil général (Aurillac, 2 Mai ; 4 pages)
32. "Un électeur bonapartiste" aux électeurs du Cantal ("La Haute-Auvergne", supplément au n° du 5 Mai)
33. "Question d'argent" (Saint-Flour, impr. de V. Viallefont, 1849 ; affiche in-f°). "Un père de famille, L. Delolm-Lalaubie, aux "paysans, ses concitoyens"... Sachez que vous votez pour ou contre la propriété"
34. Profession de foi du général Rastignac (s.d.)
35. "Aux ouvriers et aux agriculteurs du Cantal", par Th. Muret (Supplément au "Propagateur agricole du Cantal", 1849 ou 1850, paginé 113-127). Contre le socialisme
36. Banquet offert par les républicains d'Aurillac aux citoyens Durieu, Richard et Teilhard-Laterrisse, représentants du peuple, le 6 Octobre 1850. Compte rendu par les commissaires du banquet, Usse, ancien sous-préfet, et Aug. Gaffard, pharmacien (brochure de 15 pages) : discours des représentants, des commissaires et du citoyen Demathieu, propriétaire.

27 J 220

Le Cantal après le coup d'État du 2 Décembre 1851

Dates : 1848-1852

Description physique : 2 cahiers manuscrits paginés 1-9 et 10-34

1-2. Le coup d'État du 2 Décembre et ses suites générales jusqu'au 2 Décembre 1852 : résumé

3-9. Le Cantal au lendemain du coup d'État (2-20 Décembre) : relation avec transcription de correspondance

4-5. Proclamation du nouveau préfet, Bourlon de Rouvre, adressée, aussitôt après son installation (4 Décembre), aux sous-préfets, maires, fonctionnaires et habitants du département ; 5. "D'après "Le Pilon", d'Hippolyte Magen, c'était un "jeune préfet dont la violence eut besoin d'être modérée par les réactionnaires eux-mêmes". Et de fait il est de tradition à Aurillac qu'il était arrivé porteur d'une liste de démagogues susceptibles d'emprisonnement, voire même de la déportation. Mais le maire (Hippolyte de Parieu) et le procureur de la République (Bastid, père du futur homme politique) se montrèrent alors tout à leur honneur en prenant la défense de leurs concitoyens. "Ce sont des braillards, aurait dit M. de Parieu à M. Bourbon de Rouvre, mais des paroles aux actes il y a plus d'un pas et je puis répondre d'eux. Les rapports des sous-préfets (transcrits p. 5 à 8), qui ne tardèrent pas à lui parvenir, ne firent que confirmer le premier magistrat du département dans cette idée qu'il n'avait guère l'occasion de faire preuve de son zèle"

8. Le commandant de la gendarmerie du Cantal au préfet (Aurillac, 7 Décembre). "... L'ordre et la tranquillité continuent de régner dans le département. M. Verny, capitaine de la garde nationale et gendre du maire de Massiac, a arraché et déchiré les affiches apposées par ordre de l'autorité ; pour ce fait, Il a été arrêté par la gendarmerie. A Mauriac, le sieur Mauret, pharmacien, a été également arrêté, comme voulant troubler l'ordre public"

9. "Le 8 Décembre, un ouvrier tanneur d'Aurillac, du nom de Bruel, fut incarcéré par ordre du préfet, "parce qu'il lui paraissait dangereux pour la tranquillité publique", mais remis en liberté après quelques jours de détention. En somme, comme tout le faisait prévoir, le coup d'État

n'avait donné lieu dans le Cantal à aucune de ces scènes de violence qui sont restées légendaires en quelques autres départements. L'affaire du droguiste Pinchaud, que le tribunal correctionnel de Mauriac condamna le 13 Décembre à 3 mois de prison "pour voies de fait sur le commissaire de police", pourrait seule être classée parmi les actes de résistance... Et quelle résistance ! Quoiqu'il en soit, le nombre des individus arrêtés à la suite des événements de Décembre ne s'éleva pour notre département qu'à neuf, en comprenant les cinq dont nous venons de parler (p. 6 à 8). Les quatre autres étaient un ancien instituteur, Basilet, arrêté à Menet le 17 Décembre parce qu'il "tenait des propos contre le Président", un officier de santé, Fenoulhac arrêté à Trizac le 18 pour avoir "affiché un placard séditieux", Noailles père, chaudronnier, et Bouygues fils, propriétaire, arrêtés à Aurillac le 20, comme "faisant de la propagande démagogique"

10-34. Le Cantal après le coup d'État (7 Décembre 1851 - 21 Février 1852) : correspondance transcrite ; 10. Le sous-préfet de Saint-Flour au préfet (19 Décembre) : "... Il y a dans ce pays de mauvaises passions et de mauvais hommes, mais je doute qu'il existe aucune organisation anarchique..." ; 11. Le sous-préfet de Mauriac au préfet (19 Décembre) : "... M. le procureur de la République à Ussel a donné un mandat d'arrêt contre M. Trapenard, de Champs, membre du Conseil général du Cantal ; d'après les renseignements que j'ai reçus, il se cache pour éviter les poursuites de la gendarmerie" ; 12-13. Liste, par arrondissement, des chefs du parti socialiste "les plus dangereux", au nombre de 70, transmise par le préfet au ministre, en conformité des instructions contenues dans sa circulaire du 7 Décembre : noms, âges, professions, domiciles (19 Décembre) ; 15. Le 14 Janvier 1852, le préfet prie les sous-préfets de lui envoyer la liste des individus de leur arrondissement "qui, dans l'intérêt public, devront être, soit transportés, soit expulsés, soit éloignés de France ou de leur département" ; 15-18. Réponses des sous-préfets avec renseignements sur ces personnes ; 15-16. Le sous-préfet de Murat (15 Janvier) propose d'éloigner momentanément du département Alexandre Mayenobe, ancien sous-préfet, Camille Benoid, juge suppléant près le tribunal civil de Murat, et Collandre, "mauvais drôle, mais habile, intelligent, et plus dangereux que les autres, car il habite le canton de Marcenat, où l'opinion socialiste avait fait quelques ravages, et il peut encore exercer une certaine influence sur les paysans, ancien greffier de la justice de paix, membre du Conseil municipal de Marcenat" ; 16-18. Le sous-préfet de Mauriac (16 Janvier) signale comme ayant été arrêtés "à la suite et à cause des événements", et encore détenus, les sieurs Pinchaud, Emile Fenoulhac, Jean Astorgues (ou Estorgues) et Géraud Basilet. Seul ce dernier est jugé dangereux et à éloigner momentanément. "Quant aux individus qui n'ont point été arrêtés et qui sont signalés à cause de l'exaltation de leurs principes politiques, je n'en connais que trois qui méritent d'attirer l'attention de l'autorité, à cause de leur valeur personnelle et de leur position sociale, ce sont les sieurs Mauret, pharmacien à Mauriac, Lacambre, médecin à Saint-Christophe, et Trapenard, notaire à Champs" ; 18. Le sous-préfet de Saint-Flour (16 Janvier) : "... Il est certain qu'il existe ici des hommes dont les opinions sont hostiles au Gouvernement..., mais... aucun trouble, aucune démonstration sérieuse et saisissable ou suivie d'effet n'ont eu lieu dans l'arrondissement de Saint-Flour. Je ne pense donc pas qu'il y ait opportunité à appliquer ici des mesures si nécessaires et si efficaces sur d'autres points du territoire" ; 18-21. Le préfet au ministre (17 Janvier) ; 19. Renseignements sur les chefs du parti socialiste paraissant devoir être expulsés de France : Usse, ex-officier, ancien sous-commissaire du gouvernement provisoire à Mauriac, "le plus dangereux des socialistes du département" ; Gaffard fils, pharmacien à Aurillac ; Lafarge, agent d'une compagnie de remplacement militaire à Aurillac ; Guibert, médecin à Saint-Cernin, candidat socialiste aux élections de 1848 et 1849 ; Trapenard, notaire à Champs, membre du Conseil général du Cantal, "compromis dans les troubles de Bort (Corrèze)" ; 19-20. Renseignements sur les personnes devant être éloignées momentanément du département : Mayenobe, habitant de Murat, ex-sous-commissaire de cet arrondissement, chef du parti socialiste ; Camille Benoid, juge suppléant à Murat ; Bruel, ouvrier tanneur à Aurillac, ancien ami du sergent Boichot, "socialiste dangereux que j'ai fait arrêter le 8 Décembre" ; Labertrandie, ferblantier à Aurillac, insurgé de Juin 1848 ; Bonhour, ancien conducteur de diligence, demeurant à Maurs ; Géraud Basilet, ex-instituteur à Menet ; Collandre, ex-greffier de la justice de paix à Marcenat ; 20-21. Autre liste de socialistes, au nombre de onze (avec les domiciles et professions). "Je serais bien désireux de les éloigner de mon département, mais je ne vois pas un grand avantage pour la Société à les envoyer seulement devenir plus misérables et par conséquent plus haineux et plus mauvais dans les départements voisins. Vous apprécierez, Monsieur le Ministre, s'il n'est pas possible de transporter dans une colonie pénitentiaire ces hommes pervers et dangereux pour la tranquillité publique" ; 21-22. Le sous-préfet de Saint-Flour au préfet (19 et 20 Janvier). Sur les "meneurs du parti démagogique" : Devillas, avocat, propriétaire ; Dupuy, ex-pharmacien ;

Coste, ancien banquier ; Baduel fils, avocat ; Amagat (Henry), marchand de fers ; "Tous... étaient, en 1848, les grands organisateurs du système démocratique et social..." ; 27. Le préfet au ministre (1er Février), en réponse à la circulaire relative à la mise en liberté d'une catégorie des personnes arrêtées préventivement. "Deux individus sont seuls détenus en ce moment pour faits politiques" : Géraud Basilet et Emile Fenoulhac, officier de santé à Trizac. "L'un et l'autre sont indignes de l'indulgence du gouvernement" ; 31. Le préfet au ministre (4 Février) : "... Je reconnais avec M. le procureur de la République que les individus que je vous ai signalés sont peu dangereux tant que le gouvernement sera fort et à l'abri de toutes les attaques, mais il m'a semblé qu'il fallait prévoir de nouvelles tentatives d'insurrection et qu'il y avait lieu de décourager les démagogues, en frappant avec énergie et fermeté les chefs du parti et les plus remuants parmi les malheureux qu'ils ont entraînés à leur suite... Je ne pense pas que le parti démagogique soit aussi découragé qu'on le suppose généralement".

27 J 221

Quelques journaux et coupures de journaux du département (1887-1911)

Dates : 1887-1911

1. Le Moniteur du Cantal, 22 Juin 1887
2. Banquet offert au sénateur Baduel par un groupe républicain, à Murat : compte rendu (Coupure du 28 Octobre 1891)
- 3-7. Banquet en l'honneur du député Bory et du sénateur Baduel, le 1er Décembre 1891, à Saint-Flour : préparation, comptes rendus (4 Novembre-6 Décembre, coupures)
- 8-9. Saint-Flour, nécrologie : Jules Ravoux, adjoint au maire (2 coupures du 30 Janvier 1892) ;
8. "Un des derniers survivants de la vaillante phalange de 1848, il avait pendant toute sa vie lutté et combattu pour la République"
10. "La manifestation radicale", par Elie Jalenques (Le Moniteur du Cantal, 15 Février 1898, p. 2-3). Réception à Aurillac, puis passage à Maurs de Cavaignac, député de la Sarthe, ancien ministre, "que des liens de famille rendaient ici particulièrement intéressant. Il est le fils de l'illustre général dont la candidature à la présidence de la République de 48 donna lieu, à Maurs, à une lutte très instructive au point de vue politique, et il est le neveu d'une excellente femme que nous appelions la tante Cavaignac et qui mourut à Maurs... Il m'est permis de parler de la candidature présidentielle du général Cavaignac, car je revins de Paris exprès pour la soutenir contre celle de Ledru-Rollin, qui était le préféré du Club radical de Maurs. Le scrutin donna, dans la commune, à Cavaignac 555 voix, à Ledru-Rollin 287 et au prince Napoléon 91". Jalenques raconte ensuite comment les Mauressois sauvèrent la vie à l'oncle du député de la Sarthe, qui avait des propriétés en Quercy et que "quelques radicaux de Saint-Cirgues et de La Tronquière, qui ne le trouvaient pas assez républicain, voulaient tout simplement tuer..."
11. Article sur la situation des ouvrières à domicile, notamment des ouvrières en parapluies d'Aurillac, sur le "système de la sueur" (l'ouvrière devait avoir terminé, pour une heure précise, un ouvrage précis, pris à forfait), sur le "syndicat de l'aiguille" d'Aurillac (Le Journal du Cantal, 13 Avril 1904, p. 2)
12. "Les élections municipales" (du 3 Mai 1908) : commentaires, par M. Lissorgues (La Croix du Cantal, 10 Mai 1908, p. 1)
13. L'Avenir du Cantal, 15 Novembre 1908
14. Article sur la rénovation de la dentelle à Aurillac, suivi de "Dentelle d'Auvergne", poème de Raymond Bastid, étudiant en droit (Le Nouvelliste du Cantal, 21 Août 1909, p. 2)
15. "Pic de La Mirandole II" (le sénateur Lintilhac), par Pierre Loizy (Le Journal du Cantal, 3 Février 1911, p. 2)
16. "Banquet parisien des Enfants du canton de Maurs" : compte rendu, analyse du discours du sénateur Lintilhac, qui présidait (L'Avenir du Cantal, 26 Avril 1911, p. 2).

27 J 222

Quelques aspects de la France au XIXe siècle et au début du XXe

Dates : 1800-1910

- 1-2. Généralités (coupures de journaux) ; 1. "L'esprit de notre siècle", par Thomas Grimm ("Le Petit Journal", 27 Mars 1891). Considérations politiques et sociales
- 3-4. Consulat ; 3. La Constitution de l'An X ("Bulletin des lois", n° 206, p. 535-550) ; 4. Poème politico-humoristique manuscrit, non signé
- 5-9. Premier Empire ; 5. "Bulletin des lois", n° 71-Décembre 1805 ; 6. "Journal de l'Empire", 23 Février 1808 ; 7. Lettres de Boucher de Perthes à son père, Août-Septembre 1809 (deux pages détachées de la "Revue napoléonienne"). Il raconte une mission en Corse ; 8. Tableau (imprimé) de la valeur, en livres et en francs, des pièces de 3, 6, 24 et 48 livres, d'après le décret du 12 Septembre 1810 ; 9. Passeport valable pour 12 mois, dans le département de la Seine, au nom d'Antoine Chevalier, venant de Mauriac, étudiant en droit (Paris, 23 Novembre 1812, cachet de la préfecture de police).

10. Première Restauration ; "Collection (imprimée) des quatre philippiques" (16 pages) ; 1^{ère} philippique. "Appel des Français au Sénat. Sénateurs, un cri général, un cri unanime se fait entendre contre l'acte émané de votre auguste assemblée, le 6 de ce mois (Avril 1814), et qui se trouve qualifié de "projet de constitution" présenté par le gouvernement provisoire..." ; 2^e philippique. "Au Sénat de Buonaparte. Fecit indignatio... Sénateurs, enhardis par l'espoir de l'impunité, vous verrez aujourd'hui, le procès de Louis XVI à la main, demander à un Bourbon des honneurs et de la fortune !..." ; 3^e philippique. "Nicolas Napoléon aux Français..." ; 4^e philippique. "Manifeste du peuple français, contre les régicides, leurs adhérents et leurs complices..."

11-18. Seconde Restauration ; 11. "Le bon Français. Journal au profit des pauvres. Dieu et le Roi". N° 2 - 28 Février 1816 ; 12-14. La chambre des députés de 1818-1819 ; 12-13. La salle des séances (gravures anciennes) ; 14. "Tableau figuratif de la Chambre des députés indiquant avec le plus d'exactitude possible la place qu'occupe habituellement chacun de ses membres" ; 15. Brochure de 8 pages ; Au sujet de la censure et de sa suppression en 1819 (p. 1-2) ; Sur la chambre des pairs (p. 2-5) ; 16-18. Journaux ; 16. "Le Drapeau blanc", n° 104 - 14 Avril 1823 ; 17. "L'Etoile", n° 1809 - 6 Avril 1825 ; 18. "La Gazette de France", n° 104 - 13 Avril 1828 ; 19-21. Monarchie de Juillet

19. "Aux Saint-Simoniens. Lettre sur la division survenue dans l'association Saint-Simonienne, par Jules Lechevalier" (Paris, impr. D'Everat, 1831 ; 56 pages)

20. "Le National", journal. N° du 3 Mars 1838

21. "Paris pendant l'année 1847" (8 pages détachées d'un ouvrage intitulé "Paris de 1800 à 1900", illustrations, portraits)

22-25. Seconde République (pièces imprimées) ; 22. Arrêté du Gouvernement provisoire, du 26 Mars 1848, fixant au 23 Avril la date des élections générales des représentants du peuple (affiche in-f°) ; 23. Lettre circulaire adressée aux maires par la Commission centrale des dons et offrandes à la patrie (8 Avril 1848) ; 24. "Louis Napoléon Bonaparte à ses concitoyens" (Paris, 27 Novembre 1848 ; affiche in-f°). Exposé des idées qu'il apporterait dans l'exercice du pouvoir s'il était appelé à la présidence de la République ; 25. Lettre du comte de Chambord à Berryer (Venise, 23 Janvier 1851 ; 3 pages). Félicitations pour son discours du 16 à l'Assemblée

26-28. Second Empire (pièces imprimées) ; 26. Page double in-f° ; "Jean-Grincheux, député sortant, aux électeurs" (p. 2) ; "Jacques-Bonhomme, électeur indépendant (portrait en couleurs, p. 1), aux électeurs" (p. 3) ; "Résumé" (p. 4). "En résumé, il y a une meilleure échelle que celle de Grincheux pour mesurer le crédit de l'État et la confiance qu'inspire un gouvernement, c'est le cours de la rente : il était en 1848 à 45 Francs, il est aujourd'hui (1867) à 72 Francs". Suit un tableau statistique des "progrès de la France depuis 16 ans d'après les documents officiels" (agriculture, commerce, voies et moyens de communication, revenus publics, instruction publique, cultes et beaux-arts, assistance, ville de Paris, Algérie) ; 27. "La Lanterne, par Henri Rochefort". N° 4-20 Juin 1868, paginé 179-238 ; 28. "Décret Impérial concernant les rapports entre le gouvernement de l'Empereur, le Sénat, le Corps législatif et le Conseil d'État ; du 8 Novembre 1869" ("Bulletin des lois", n° 1762, paginé 621-624)

29-55. Troisième République (1871-1910 ; pièces imprimées) ; 29. "Lettre-Journal de Paris", n° 35 - 4 Février 1871 (4 pages in-8°) ; 30. Dépêche télégraphique (Paris, 10 Décembre...) : attentat contre J. Ferry ; 31-50. Coupures de journaux (4 Avril 1888 - 17 Janvier 1893) ; 35. Le centenaire de la République : un certain nombre de députés, dont Adrien Bastid, vont déposer sur le bureau de la Chambre une proposition tendant à déclarer fête nationale la journée du 22 Février 1892, centenaire de la proclamation de la République (La Dépêche, 7 Janvier 1892) ; 37. Une force. "La religion est une force dont radicaux, républicains, conservateurs ont un égal besoin..." (Marquis de Castellane, † 8 Janvier 1892) ; 40-50. Le scandale du Panama ; 40-41. Commission d'enquête (23-24 Novembre 1892) ; 42. "Aveux et explications de M. Devès" (17 Décembre) ; 43-45. Portraits de personnalités compromises, dont Devès (18-23 Décembre) ; 48. Au sujet d'un article contre le député Bory, membre de la Commission d'enquête (23 Décembre) ; 49. "Le Panama. Une interview de Mary-Raynaud" (3 Janvier 1893) ; 50. Article du "Moniteur du Cantal" (17 Janvier) en réponse à des attaques de l'"Avenir du Cantal", journal patronné par Devès, qui s'en était pris, notamment, à l'origine de la fortune des de Parieu ; 51-53. Comptes rendus des séances de la Chambre des députés ; 51. Séance du 6 Décembre 1897 (Journal officiel, 7 Décembre) ; 52. Séance du 1^{er} Juin 1898 (Journal officiel, 2 Juin) ; 53. Séance du 2 Juin 1898 (Journal officiel, 3 Juin) ; 54. Page politico-humoristique d'une revue ou journal non identifié (11 Septembre 1898) ; 55. "Entre nous. L'État bienfaiteur", par Pierre Mille (Le Petit Journal, 23 Septembre 1910, coupure). Un "spectacle très triste" : de pauvres veuves d'adjudants de l'armée active morts au service, qui n'ont pas droit à une partie de la retraite de leurs maris ; un héros, le capitaine Salesses, qui, après "s'être dévoué corps et

âme à la construction du chemin de fer de Konakry au Niger", attend toujours d'être nommé gouverneur, ce qui lui permettrait d'obtenir une retraite décente ; "et en même temps, - j'en pourrai citer vingt exemples -, des jeunes gens qui, entrés pour quelques mois dans le cabinet d'un ministre, se voient d'un trait de plume munis de prébendes..."

27 J 223

Le diocèse de Saint-Flour de 1317 à 1822 ; Quelques évêques (1761-1906)

Dates : 1317-1906

Description physique : Documents originaux ; quelques notes

1. Érection et transformations du diocèse (1317-1822, 3 pages manuscrites)

1 Bis-2. Mgr de Ribeyre (1761-1767, notes) ; 1. Il permet à Pierre Delzangles, avocat en parlement, acquéreur du fief de Faussanges, en la paroisse de Saint-Martin-de-Valois, de continuer à faire célébrer la messe en la chapelle du château (17 Décembre 1761) ; 2. Il donne son visa à la nomination de Barthélémy Desplats, prêtre de la communauté de l'église de Laroquebrou, à la chapellenie de Saint-Blaise, fondée en ladite église par Mathieu Bordet (27 Janvier 1763) ; Il permet de bénir la chapelle du château de Reilhac, à la requête de Jean-André de Méallet (23 Novembre 1764), et la chapelle de Pontniou (du Pont-Neuf), en la paroisse d'Ytrac, à la requête du sieur Deaura, procureur es cours d'Aurillac et greffier de l'officialité en l'archiprêtré d'Aurillac (6 Octobre 1767)

3. Notes sur Mgr Hay de Bonteville en 1776 et sur Mgr de Ruffo en 1779-1780

4-10. Mgr de Ruffo : lettres autographes (1785-1805) ; 5. Lettre concernant les Filles de la Charité de Saint-Flour (4 Avril 1787) ; 6. Lettre au cardinal de Brienne, avec une note en marge de la main du cardinal (12 Novembre 1787). Question de préséance

11. "Lettre (imprimée) du presbytère de Saint-Flour, aux pasteurs et aux fidèles du département du Cantal, réunis dans leurs églises respectives pour la nomination d'un évêque" (1er Avril 1800). Suivie de la liste des candidats proposés par les assemblés archiprêtrales du diocèse de Saint-Flour pour remplir le siège vacant dudit diocèse. (Dans tous les archiprêtres, c'est Bertin qui a recueilli le plus grand nombre de suffrages). (Une brochure de 14 pages)

12-13. Mgr de Belmont (1803-1805) ; 12. "Mandement et instruction pastorale de Mgr l'Évêque de Saint-Flour pour l'organisation du clergé de son diocèse" (15 Septembre 1803) (A Saint-Flour, chez veuve Sardine, An XI-1803 ; 21 pages) ; 13. Lettre autographe adressée à M. Perret, vicaire à Saint-Géraud (Saint-Flour, 8 Octobre 1805)

14-19. Mgr Jaubert (1809-1824) ; 14. Lettre autographe (Paris, 21 Août 1809) ; 15. Lettre imprimée nommant Jean-Baptiste Delmas conseiller de fabrique de l'église succursale de Carlat (Saint-Flour, 20 Mars 1811, signature autographe, armoiries imprimées) ; 16. Reçu d'une somme représentant son traitement du 2ème semestre de 1812 en qualité de membre de la Légion d'honneur (Aurillac, 12 Janvier 1813) ; 17-19. Lettres autographes de l'ancien évêque de Saint-Flour (1822-1824) ; 18. Il remercie le ministre des Cultes, qui lui a annoncé que le Roi lui a accordé une indemnité de mille francs pour le 2e semestre de 1822 (Coudom, 10 Janvier 1823) ; 19. Au même (Coudom, 18 Octobre 1824). Demande de secours pécuniaire

20. Mgr de Salamon (1825). "Mandement (imprimé) de Mgr l'Évêque de Saint-Flour portant publication d'un nouveau règlement pour les oblations ou honoraires des fonctions ecclésiastiques, dans son diocèse" (28 Juin 1825, 8 pages, armoiries imprimées)

21-22. Mgr de Gualy (1831-1833) ; 21. Lettre autographe à M. Perret, archidiacre d'Aurillac (28 Octobre 1831). Au sujet de la chapelle vicariale de Ronesque, qu'"il n'est nullement question de supprimer", et d'affaires diverses ; 22. "Mandement (imprimé) de Mgr l'Évêque de Saint-Flour pour le jubilé universel..." (6 Mars 1833, 12 pages, armoiries imprimées)

23. Mgr Cadalen (1834). Lettre autographe à l'abbé Perret (Saint-Flour, 13 Mars 1834). Au sujet d'un prêtre polonais en résidence à Aurillac et d'affaires diverses

24. Mgr Lamouroux de Pompignac (évêque de Saint-Flour de 1857 à 1877) : ses armoiries (planche détachée d'un ouvrage)

25-28. Mgr Lecœur (1906) ; 25-27. La réception, à Saint-Flour, du nouvel évêque ; sa prise d'habits (3 photographies, avec explications au verso) ; 28. Son portrait.

27 J 224

Le clergé de la Haute-Auvergne (Moyen âge - Ancien régime)

Dates : 1107-1911

Description physique : Notes ; quelques extraits d'ouvrages

1-6. Notes sur les prieurs (1107-1786)

7. Renseignements sur deux prêtres du diocèse de Saint-Flour devenus curés de La Bastide-en-Val (Pages détachées du "Cartulaire de Carcassonne", publié en 1859 par Mahul) ; p. 202-203 : "Acte par lequel Michel d'Albes, chanoine de Rodez et vicaire-général de Pierre, patriarche d'Alexandrie, administrateur perpétuel de l'évêché de Carcassonne, pourvoit et met en possession de l'église de Saint-Etienne de La Bastide de Surlac Pierre Sevrana, de Saint-Yves

de Cantalès, clerc du diocèse de Saint-Flour,... " (1er Octobre 1409, en latin) ; p. 201 : Jean-Baptiste Andreau, de Molompize (1728 - décédé en 1752 âgé de 67 ans) (Sans autre indication) ; 8. Aliénation des biens d'église (1658 et 1725 ; pages détachées du tome 1 d'un ouvrage in-f°) ; p. 244-246 : Arrêt du Parlement, du 19 Février 1658, qui déclare nulle l'aliénation d'un domaine faite sans formalités par le chapitre d'Aurillac à feu Pierre Contrastin, de son vivant procureur au bailliage et siège présidial d'Aurillac, nonobstant une possession de 60 ans par ledit défunt et son fils, Antoine Contrastin, avocat au même siège ; p. 75-80 : Arrêt du Parlement qui adjuge à Louis de Saint-Marsal de Conros, par retrait féodal et seigneurial, le fief et domaine de Montal (Laroquebrou) (5 Mai 1725) ; 9. Note : "J. Cr (...), curé de Lugarde en 1674, fut un des principaux fondateurs des missionnaires de Salers, pour lesquels il donna 8000 livres et une rente perpétuelle de 200 livres pour avoir à Lugarde à perpétuité un de ces prêtres missionnaires" ; 10-112. Prises de possession, concessions, résignations de biens ; significations de grades ; titres cléricaux (1684-1789) ; 10-51. Extraits copiés de minutes notariales (1684-1789) ; 52-112. Extraits copiés de registres d'insinuations (1700-1789) ; 82. Prise de possession de la cure de Sainte-Radegonde de Bassignac, le 18 Février 1786, par Louis Bertin ci-devant vicaire de Mauriac ; 113-134. Sur quelques membres du clergé (1728-1789) : notes ; 113-126. Notes collectives, notamment sur le chapitre Saint-Géraud d'Aurillac (1728-1789) ; 127-129. Chapelains (1780-1789) ; 130. Jacques de Cambefort, chanoine du chapitre Saint-Géraud (23 Mai 1765) ; 131. François Jalenques de 1774 à 1776, ordonné prêtre en 1776 ; 132. Constitution d'un titre clérical par Henry Liaubet, curé d'Omps, curateur d'Antoine Melzac, clerc minoré, son neveu (16 Avril 1777) ; 133. Antoine Tournette, prêtre, demeurant à Faverolles (24 Août 1787) ; 134. Joseph-Gabriel Maffre, chanoine de Montsalvy (1er Juillet 1788) ; 135-158. Assiette des décimes en 1787 (2 cahiers) ; 135-140. Archiprêtre de Mauriac ; 140. Archiprêtre de Rochefort (Saint-Poncy) ; 140-142. Archiprêtre d'Ardes ; 143-147. Archiprêtre de Saint-Flour ; 147-153. Archiprêtre d'Aurillac ; 154-155. Archiprêtre de Blesle ; 155. Archiprêtre de Brioude ; 159-164. Diocèse de Saint-Flour (Extrait copié de "La France ecclésiastique", 1789 ; 1 cahier) ; 159. Evêché ; 159-160. Chapitre de la cathédrale de Saint-Flour ; 160-162. Chapitre de Brioude ; 162-163. Chapitre de Blesle ; 163. Églises collégiales ; 163-164. Bureau diocésain ; 165. Statistique du clergé du diocèse de Saint-Flour "au moment de la Révolution" (D'après une note trouvée chez l'abbé Lafarge et recopiée par R. de Ribier, en 1911) ; 166-168. Notes bibliographiques.

27 J 225

Notes sur le clergé de la Haute-Auvergne (Ancien régime - Révolution)

Dates : 1430-1811

Description physique : Pièces mixtes

1-22. Renseignements divers : notes collectives par paroisse (1430-An X) ; 1-2. Ally (1764-1804) ; 3. Ayrens (1776-An II) ; 4. Boisset : chapellenie du Fau-Bas (1641-1791) ; 5-6. Leynhac : prieuré du Pont (1430-1790) ; 7. Marcolès (1789-1793) ; 8-9. Maurs (1759-1792) ; 10. Nieudan (1777) ; 11. Parlan (1780-1786) ; 12. Raulhac (1787-An X) ; 13. Roannes (1760-1791) ; 14. Saint-Cernin (s. d.) ; 15. Saint-Cirgues-de-Malbert (1776-An II) ; 16. Saint-Clément (1727-An III) ; 17-19. Sauvât (fin du XVIIIème siècle) ; 20-21. Tourniac (1597-1792) ; 22. Vic (1787-An II) ; 23-42. Prises de possession, renseignements d'état civil, etc. : notes collectives (1700-1811) ; 43-44. Sur l'abbé Jean-Baptiste Montboisse, de Maurs (1779-1791).

27 J 226

Notes sur le clergé du Cantal pendant la Révolution

Dates : 1785-1907

1-152. Renseignements divers sur les personnes et sur les biens (1789-An VII) ; 153-221. Prêtres et paroisses ; 153-162. Canton de Laroquebrou (1 cahier) ; 153. Cros-de-Montvert (1797) ; 154. Nieudan (1785-1793) ; 155. Lacapelle-Viescamp (s.d.) ; 156-157. Montvert (période révolutionnaire) ; 158-161. Rouffiac (1790-1806) ; 162. Saint-Santin-Cantalès (1797-1800) ; 163-205. Canton de Montsalvy (1 cahier ; quelques feuilles interpaginales) ; 163. Note de Lakairie : "Depuis le commencement de la Révolution, Il y a des cantons qui ont montré plus ou moins de patriotisme, mais celui de Montsalvy a été constamment l'asile des réfractaires..." (Copie) ; 164-167. Montsalvy (1789-1825) ; 168. Labesserette (1789-1828) ; 169-180. Ladinhac (1789-1793) ; 181. Leucamp (1789-1792) ; 182-189. Sénézergues (1789-1792) ; 190-193. Cassaniouze (s.d.) ; 194. Sansac-Veinazès (s.d.) ; 195-203. Lacapelle-del-Fraisse et Lacapelle-en-Vézie (1789-1793) ; 204. Junhac (s.d.) ; 205. Viellevie (s.d.) ; 206. Canton de Saint-Mamet (1789-1801, une feuille) ; 206-207. Vitrac (1792) ; 209-221.

Autres paroisses ; 209. Crandelles (1788-1790) ; 210-213- Lascelles (1789-1793) ; 214 Recto. Marmanhac (1789-1790) ; 214 Verso. Saint-Cirgues-de-Jordanne (1791-1792) ; 215-216. Mauriac (Frimaire-Fructidor An II) ; 217-218. Saint-Georges (1789-1803) ; 219-221. Saint-Simon
 222-240. États du clergé du Cantal en 1790-1791, avec notes sur ce qu'il advint de quelques-uns de ses membres pendant la période révolutionnaire
 241-277. Biens ecclésiastiques : inventaires, estimations, ventes (1790-An IV ; extraits copiés de la série Q des Archives départementales ; 1 cahier)
 278-326. Attitudes en face des serments prescrits par les lois et décrets (20 Janvier 1791-29 Fructidor An V ; sources diverses, dont Archives départementales et nationales)
 327-332. Fixation du traitement de quelques ci-devant chanoines par le directoire du département (Avril-Octobre 1791, 1 cahier)
 333-348. Avant-propos à une histoire de la persécution religieuse de 1793 dans le Cantal (12 pages signées J.D. + 4 feuilles interpaginales)
 349-359. La réclusion des ecclésiastiques : les lois et leur application générale dans le département (26 Août 1792 - 20 Novembre 1793 ; 10 pages manuscrites de Jean Delmas)
 360-370. Renseignements sur les prêtres qui ont abdiqué leurs qualités et déposé leurs lettres de prêtrise aux archives des communes (An II) ; 371. Extrait copié d'une lettre de Louis Bertin à Grégoire (10 Messidor An IV), citée dans le "Répertoire biographique de l'épiscopat constitutionnel" de Paul Pisani (1907). "... Quelques jours après la fermeture de mon église paroissiale, il arriva encore d'Aurillac huit commissaires... Un d'eux me demanda si, depuis la cessation du culte, j'avais remis mes lettres de prêtrise... Le surlendemain de cette scène, je parus au district, où je me fis donner acte de la remise de mes lettres, ainsi que de ma renonciation aux fonctions publiques du culte... Les ecclésiastiques du district au nombre de 125, harcelés dans leurs communes par les mêmes commissaires, se rendirent à Mauriac, et tous, à l'exception de quelques-uns, se modelèrent de leur propre mouvement sur mon acte... J'ai dit à l'exception de quelques-uns, car il y en eut environ 7 ou 8 qui firent des déclarations injurieuses au sacerdoce"
 372-389. État des pensionnaires ecclésiastiques domiciliés dans le département et du montant annuel de la pension ou du secours auquel chacun a droit, avec des observations (Archives départementales, série L) ; 372-384. Par cantons (21 Nivôse An VII, 1 cahier) ; 385-389. Par arrondissements (9 Ventôse An IX, 1 cahier).

Info. originaux : Source principale : Archives départementales, série L

27 J 227

Le clergé du Cantal pendant la Révolution : l'émigration

Dates : 1792-1902

1-5. Exécution générale dans le département de la loi du 26 Août 1792, qui obligeait les prêtres réfractaires à quitter la France sous peine de déportation ou, pour les infirmes et sexagénaires, sous peine d'emprisonnement au chef-lieu (5 pages manuscrites de Jean Delmas) ; 1. "La liste des émigrés dressée en 1793 nous donne les noms de près de 400 de ces malheureux proscrits, mais un grand nombre d'entre eux (196, d'après un document des Archives nationales), quoique portés sur cette liste, préférèrent rester dans le pays pour exercer, au milieu des populations désolées, le ministère de la charité et du dévouement" ; 2-5. Accueil reçu à l'étranger ; 2. Italie ; 2-3. Espagne ; 3. Suisse ; 3-5. Angleterre
 6-7. "Épisode de la Révolution. Relation (par l'abbé Delalo) des malheurs qu'ont essuyés les prêtres de Pleaux dans leur voyage en Espagne, publiée pour la première fois par l'abbé Maximin Lalande" ; 6. Introduction (Coupure de la "Croix cantalienne", 17 Juillet 1902, 5 colonnes) ; 7. "Copie faite sur l'original, deux petits cahiers à peu près semblables (les quelques différences notables sont signalées entre parenthèses) appartenant à M. Lalande, curé, et qu'il m'a obligeamment communiqués en Mars 1896" (Signé J. D.)
 8-63. Demandes de radiation de la liste des émigrés, au nombre de 196, dont 6 concernent les députés Bigot de Vernière, Brugier de Rochebrune (Amable), Buisson-Bournazel (Jean), Crussol d'Amboise, Saint-Martial d'Aurillac (Pierre-François), Saint-Martial de Conros (Louis) : nomenclature des pièces composant chaque dossier, rares et brèves analyses (1794 sq ; 1 cahier, Archives nationales) ; 8. Auzolles (Jacques), prêtre ; Auzolles (Antoine), prêtre ; Azémard (Pierre), prêtre ; 9. Bardet (Pierre), prêtre ; Bardol (Marc-Joseph), prêtre ; Barlier (Jean-Baptiste), prêtre ; Barlier (Guillaume), prêtre ; 9-10. Bartomeuf (Hilaire), prêtre ; 10. Basset (François), prêtre ; Bastid (Pierre), prêtre ; Bastid (François), prêtre ; Bastid (Michel), prêtre ; 10-11. Bastide (Antoine), prêtre ; 11. Belaubre (Géraud), prêtre ; Bêlard (Antoine), prêtre ; 11-12. Bertrand (Guillaume), prêtre déporté ; 12. Bertrand (Géraud-Joseph), prêtre ; Bertrand (Pierre), prêtre ; Besson (Antoine), prêtre ; 12-13. Bigot de Vernière, prêtre et député en 1789 ; 13. Bicom (Barthélémy), prêtre ; Bos (Guillaume), prêtre ; Bos (Jean), prêtre ; 13-14. Boyssou

(Pierre), prêtre ; 14. Bréchet (Guillaume), prêtre ; Bréchet (Jean), prêtre ; Brioude (Jean), prêtre ; Bru (Etienne-Claude), prêtre ; 14-15. Brugier de Rochebrune (Henri-Annet), prêtre ; 15. Brugier de Rochebrune (Amable), député ; Buisson-Bournazel (Jean), député ; Calvet (Pierre), prêtre ; 15-16. Capelle (Jacques), curé ; 16. Celery (Charles), prêtre ; Chabalien (Hyacinthe), prêtre ; Chabanette (Guillaume), prêtre ; 16-17. Chapsal (Antoine), prêtre ; 17. Chassany (Guillaume), prêtre ; Chaudesaigues (Guillaume), prêtre ; Chauviagnet (François), prêtre ; 17-18. Chanson (Joachim), prêtre ; 18. Dossier Chiniard (Antoine), Astruc (Guillaume) et Riom (Antoine), prêtres ; 18-19. Chirol (Pierre), prêtre ; 19. Chirol (Philippe), prêtre ; Cocal (Etienne), prêtre ; 19-20. Colinet (Antoine-Raymond), prêtre ; 20. Connit (Gaspard), prêtre ; Coste (Jean), prêtre ; Costes (Antoine), prêtre ; 20-21. Costes (Vidal), prêtre ; 21. Autre Costes (Antoine), prêtre ; Costerizan (Mathieu), prêtre ; Conturie (Pierre), prêtre ; Crozat (Jean), prêtre ; 21-22. Crussol d'Uzès d'Amboise (Anne-Emmanuel-François-Georges), député ; 22. Cussac (Pierre), prêtre ; 22-23. Daldin (Jacques), prêtre ; 23. Danchenet (Raymond), prêtre ; 23-24. Dauteil (Guy), prêtre ; 24. David (Géraud), prêtre. Cf. Ci-après, 33, Géraud (David) ; Deconquans (Pierre), prêtre ; Delfour (Pierre), prêtre ; 24-25. Delmarty (François), prêtre ; 25. Delport (Jean-Baptiste), prêtre ; Delpuech (Bertrand), prêtre reclus ; Delzers (Jean), prêtre ; Delzers (Philippe), prêtre ; Desespesses (Pierre), prêtre ; 25-26. Dessauet (Pierre-Valéry), prêtre ; 26. Devèze (Pierre-François), prêtre ; Dumoulin (Michel), prêtre ; 26-27. Durand-Julhes, curé ; 27. Durand-Vidal, ex-chanoine ; Espesse (Pierre), prêtre ; Fau (Jean), diacre ; 27-28. Falvelly (Jean-Luc), prêtre ; 28. Felgères (Jean), prêtre ; Felgines (Clément), prêtre ; Fels (Hugues), prêtre ; Flory (Louis), prêtre ; 28-29. Flory (François), prêtre ; 29. Flory (Pierre-Philippe), prêtre ; 29-31. Fontanges (Louis), prêtre ; 31. Fontailles (Antoine), prêtre ; Fontes (Pierre), prêtre ; 32. Four (Jean-Baptiste), prêtre ; Four (Hugues), prêtre ; Fournier (Etienne), prêtre ; 32-33. Ganilh (Joachim), prêtre ; 33. Gendre (Pierre), prêtre ; Géraud (David), prêtre. Cf. Ci-dessus, 24, David (Géraud) ; Gilbert (Jean), prêtre ; Gillet (Jean-Louis-Amable), prêtre ; 33-34. Ginalhac (Jean-Baptiste), prêtre ; 34. Girbal (Jacques), prêtre ; Gladines (Jean), prêtre ; Gladines (Pierre), prêtre ; Grassal (Guillaume), prêtre ; 35. Grenier (Etienne), prêtre ; Guerry (Etienne), prêtre ; Guittard (Antoine), prêtre ; Hugon (Jean), curé ; 35-36. Hugon (Jean), prêtre ; 36. Jalabert (Jean-François), prêtre ; Jalinques (Pierre), prêtre ; 36-37. Jalinques (Joseph), prêtre ; 37. Juille (Jacques), prêtre ; 37-38. Laborie (Pierre-Paul), prêtre ; 38. Labro (Jacques), prêtre ; 38-39. Lac (Jean-Philippe), prêtre ; 39. Ladurantie (Jacques-Louis), prêtre ; Lafon (Antoine), prêtre ; Lamouroux (Bernard), prêtre ; 39-40. Lantuéjoul (Guillaume), prêtre ; 40. Lapeyre (Pierre-Antoine), chanoine ; Lappara (Antoine), prêtre ; Larribe (Jacques), prêtre ; 40-41. Lathelize (Robert), prêtre ; 41. Lescure (Louis), prêtre ; Leymarie (Etienne), prêtre ; Leyrac (François), prêtre ; Lissorgues (Antoine), prêtre ; 41-42. Lortal (Jean), prêtre ; 42. Maisonove (Jean-Baptiste), prêtre ; 42-43. Malroux (Joachim), prêtre ; 43. Martin (Antoine), prêtre ; Mathieu (Paul-Placide), prêtre ; Maurs (Antoine), prêtre ; 43-44. Méallet (François), prêtre ; 44. Méallet-Polvinière (Marc-Antoine-Joseph), prêtre ; Méallet (Robert), prêtre ; Melzac (Antoine), prêtre ; Miquel (Guillaume), prêtre ; 45. Montoursy (Jean), prêtre ; More (Philibert-François-Guillaume), prêtre ; Morel (Gabriel), prêtre ; Murat (Alexandre), ex-diacre ; Muratel (Antoine), prêtre ; 46. Naudet (Ambroise-Louis), prêtre ; Navarre (Pierre), prêtre ; Neyrat (Jean-François), prêtre ; Nigou (François), prêtre ; Noailles (Alexandre), prêtre ; 47. Nozières (Pierre), prêtre ; Olivier (Jean-Pierre-Michel), prêtre ; Palhès (Jean), prêtre ; Pautard (Pierre), prêtre ; Pelegry (Jean-Baptiste), prêtre ; 48. Peschau (Blaise), prêtre ; Piganiol (Géraud), prêtre ; Podevigne (Guillaume), prêtre ; Pons (Jean), prêtre ; 49. Pons (Guillaume), prêtre ; Portal (Guillaume), prêtre ; Pougeol (Pierre-Laurent), prêtre ; 50. Puech (Laurent), prêtre ; Racher (Géraud), prêtre ; Rancilhac (Guillaume), prêtre ; Revel (Guy), prêtre ; Reyt (Antoine), prêtre ; Reyt (François), prêtre ; 51. Raynal (Pierre), prêtre ; Rieu (Jean), prêtre ; Rioublant (François), prêtre ; Rispal (Antoine), diacre ; 52. Roche (Jacques), prêtre ; Rochery (Antoine), prêtre ; 53. Romeuf (Antoine), chanoine ; Ronnat (Gabriel), prêtre ; Roque (Pierre), prêtre ; 54. Roux (Jean), prêtre ; 54-55. Saint-Martial d'Aurillac (Pierre-François), député ; 55-56. Salvage (Jacques), prêtre ; 56. Saint-Martial de Conros (Louis), député ; 57. Ségui (Antoine), prêtre ; Sobrier (Jacques), prêtre ; Soubrier (Jacques), prêtre ; Soubrier (François), prêtre ; 57-59. Sourniac (Claude), prêtre ; 59. Sourniac (Pierre), prêtre ; Talandier (Eloi), prêtre ; Tassy (Isaac), prêtre ; Tassy-Montluc (Raymond-Maurice), prêtre ; 60. Teissèdre (Antoine), prêtre ; Tourette (Antoine), prêtre ; 61. Trotapel (Joseph), prêtre ; Vabre (Jean et Jean-Baptiste), prêtres ; Usse (Jean-Baptiste), prêtre ; Vaccarisse (Guillaume), prêtre ; Vaissière (Guillaume), prêtre ; 62. Valeix (Géraud), prêtre ; Vazeilles (Antoine), prêtre ; Vidaling (Guillaume), prêtre ; Vigèze (Pierre), prêtre ; 63. Vigier (Antoine), prêtre ; Vigier (Jean-François), prêtre 64-67. Réclamations de quelques ecclésiastiques indûment portés sur la liste des émigrés pour en obtenir leur radiation (1794-An IX, extraits copiés des Archives nationales).

Le clergé du Cantal pendant la Révolution : la déportation

Dates : 1793-1890

1-55. "La déportation" ; les souffrances des déportés (4 Avril 1793-1796 ; manuscrit de l'abbé Delmas, cahier + partie de cahier) ; 3-4. "... Le martyr est celui qui donne volontairement sa vie en témoignage de sa foi... Aussi n'hésitons-nous pas à placer au nombre des martyrs tous les prêtres qui sont morts dans la déportation de Bordeaux et de Rochefort" ; 6-7. Le premier convoi du diocèse de Saint-Flour (4 Avril 1793) ; 7-12. Le second convoi (27 Février 1794). (Sur le 3e convoi, ci-après, 78) ; 12-17. Dans les prisons de Bordeaux ; 17-21. Dans celles de Blaye ; 23-48. Dans celles de Rochefort et sur de vieux vaisseaux ancrés dans le port ; 53-54. A Brouage (1795)

56-153. Les prêtres du diocèse de Saint-Flour morts en déportation : notices biographiques (Suite du manuscrit ; partie de cahier + 2 cahiers, quelques feuilles interpaginales) ; 56-62. Baduel (Jean-Baptiste), de Polminhac (1743-1795) ; 63. Besson (François), de Saint-Cirgues-de-Jordanne (décédé en 1795) 64. Bos (Charles), vicaire à Vieillespesse (décédé en 1795). Sur Bos (Guillaume), voir ci-après, 207 ; 65-66. Boutoute (Jean-Baptiste), de Murat (1741-1794) ; 67-73. Deltour (Denis), de Cheylade (1721-1794) ; 74-76. Douvreur (Jean-Augustin), bénédictin d'Allanche (1748-1794) ; 77-78. Fialeix (François), prêtre communaliste d'Ally († 1796). Il fit partie du troisième convoi, qui était composé, comme le second, de 30 prêtres (28 Mars 1794) ; 79-81. Glaize (François), curé de Feydit, commune de Chanet (décédé en 1795) ; 82-83. Irondy (Guillaume), de Chaussenac (1723-1794) ; 84-94. Journiac aîné (Louis, 1744-1795) et Journiac cadet (Louis, 1750-1795), de Trizac ; 95-96. Juéry (Guillaume), curé de Champagnac (1741-1795) ; 97-98. Lintilhac (Jean-Baptiste), d'Aurillac (1756-1794) ; 99-103. Miquel (Guillaume), curé de Cayrols (1748-1795) ; 104-112. Orpelière (Charles), vicaire de Saint-Amandin (1737-1794) ; 113-114. Rodier (Pierre), prêtre communaliste de Charmensac (décédé en 1794) ; 115-116. Rodier (Antoine), d'Allanche (1733-1794) ; 117-119. Trin (Antoine), de Narnhac (1748-1794) ; 120-122. Valarcher (Jacques), de Cheylade (1719-1794) ; 122-123. Raynal (Guillaume), de Cheylade, mort des suites de la persécution religieuse de 1793". Il était neveu du célèbre abbé Guillaume Raynal, historien et philosophe du XVIIIème siècle ; 124-142. Cambefort (Paul de), de Polminhac (1743-1798) ; 143-144. Cambefort (Paul de) et Rouyre (Pierre) ; 145-153. Rouyre (Pierre), curé de Saint-Saturnin (1746-1798)

154-160. Listes de prêtres déportés, sans indication de diocèse (Décembre 1793-Novembre 1794 ; extraits copiés des "Annales de la Terreur à Bordeaux", ouvrage manuscrit)

161. Liste de prêtres du diocèse de Saint-Flour à traduire en la maison de justice en attendant leur transport à Bordeaux (24 Février 1794)

162-165. Liste des prêtres du diocèse de Saint-Flour déportés à l'île de Ré (s.d.)

166-177. Listes de prêtres déportés, avec indication des diocèses et renseignements divers, adressées à l'abbé Delmas par l'abbé Manseau, curé de Saint-Martin-de-Ré (6 lettres, 1885-1886)

178-206. Liste de prêtres du diocèse de Saint-Flour déportés ou réclusionnés, avec renseignements les concernant (Extraits copiés du Registre des arrêtés de police commençant le 4 Juin 1796)

207-210. Liste des prêtres du diocèse de Saint-Flour morts en déportation. On y relève (207) le nom de Guillaume Bos, né à Aurillac (sans autre indication), qui ne figure pas dans le manuscrit de l'abbé Delmas (56-153)

211-212. "Nos martyrs dans la rade de l'île d'Aix" ("La Semaine religieuse de Clermont", n°s 17 et 19, 7 et 21 Octobre 1871, p. 259-260 et 291-298) ; 211. Règlement pour les déportés ; 212. Sur Antoine Lequin, prieur de Lauriges

213-214. Sur les souffrances des prêtres déportés (2 coupures de journal "Le Monde", 11 et 17 Février 1890)

215. Bibliographie : "Les 332 victimes de la commission populaire d'Orange, en 1794, par M. l'abbé Bonnel" ("La Chronique de Vaucluse, journal du dimanche" ; n° 18-29 Avril 1888 ; 3 colonnes signées Armand de Pontmartin) .

Info. originaux : Sources diverses

Le clergé du Cantal sous la Révolution, le Consulat et l'Empire

Dates : 1789-1897

Description physique : Notes généralement mixtes

1. Sur les prêtres de Labesserette pendant la Révolution et le Consulat

2. Renseignements sur les prêtres de Saint-Santin-Cantalès, de 1789 à 1818

3-20. Listes d'ecclésiastiques du Cantal et renseignements les concernant (1790 - 8 Mars 1815) ;

3-16. Extraits copiés des arrêtés relatifs à la liquidation des pensions ecclésiastiques du 27

Septembre 1790 au 7 Juillet 1792 (1 cahier) ; 17-20. Extraits copiés du supplément du registre

des traitements du clergé, 2e volume des arrêtés relatifs à la liquidation des pensions ecclésiastiques du 10 Juillet 1792 au 8 Mars 1815 (2 pages doubles)

21-27. Sur l'abbé Antoine Chanut, d'Antignac (2 lettres du curé de Lachassagne, 1897) ; 21. De l'intervention d'Emery au sujet de la mise en liberté de l'abbé Chanut, prêtre de Saint-Sulpice, reclus à Aurillac ; 22-24. Où l'on voit que l'abbé Chanut, qui était le représentant de son évêque sous l'ancienne administration, le fut aussi sous la nouvelle (1800-1802)

28-41. Mariages de prêtres du département (1793-1807 ; notes, copies de l'état civil)

42. Cote annulée

43-44. Les prêtres de Saint-Jacques de 1793 à 1814 (2 lettres du vicaire de Saint-Jacques, de 1897)

45. Liste d'ecclésiastiques du Cantal ayant abdicqué leurs fonctions et déposé leurs lettres de prêtrise (24 Nivôse-14 Pluviôse An II)

46. "Procès-verbal de l'ouverture des procès-verbaux et du recensement général des scrutins pour l'élection de l'évêque du Cantal ou Saint-Flour (Élu : Louis Bertin, curé de Mauriac)... Extrait du registre des délibérations du presbytère du diocèse du Cantal ou Saint-Flour séant à Aurillac, séance du 14 Octobre 1800" (Copie d'une plaquette imprimée à Paris, 1 cahier de 14 pages)

47-48. Liste d'ecclésiastiques, administrateurs du diocèse, professeurs à l'école centrale, etc. (1800 ou 1801)

49-51. Listes d'ecclésiastiques soumissionnaires (An X, 1801)

52. Lettre préfectorale circulaire, adressée au maire de Vic, relative à la promesse de fidélité à la Constitution à faire par Guillaume Pons, ex-curé de Vic (7 Prairial An X, 27 Mai 1802)

53. Note sur quelques prêtres du Cantal (1802-1812)

54. Liste des prêtres d'Aurillac (1814)

55-75. Prestation du serment exigé des prêtres nommés à des fonctions ecclésiastiques, en exécution de la Convention du 26 Messidor An IX entre le Gouvernement et le Saint-Siège (Copie des procès-verbaux des sous-préfectures, 8 et 21 Frimaire An XII) ; 55. Formule du serment ; 56-75. Listes des prêtres jureurs par arrondissement.

27 J 230

Quelques figures du clergé cantalien (1754-1898)

Dates : 1754-1898

Description physique : Notes et documents

1. Notice sur le curé Pierre Bertrand (1755-1828)
2. Copie d'une lettre de la supérieure de la maison du Sacré-Cœur à Avignon annonçant le décès de l'abbé Delalo, prêtre de Pleaux, qui, étant parti pour l'Espagne, revint mourir à Avignon, où il avait trouvé une place comme aumônier (13 Octobre 1849)
3. Note sur l'abbé Pierre-Jean Fouilhoux (1830-1852)
4. Notice imprimée sur l'abbé Jacques-Paul Migne de 1800 à 1841 (1er Janvier 1842 ; extr. de la "Biographie du clergé contemporain", paginé 289-324, portrait)
- 5-9. Lettres de Dominique Mirande, bénédictin, professeur au collège de Sorrèze, et copies de pièces le concernant (1er Janvier-4 Avril 1790)
- 10-13. Sur les frères Mondot, prêtres : Jean-Joseph (1757-1826), Jean-Etienne (1761-1812) (4 lettres du curé de Jou-sous-Monjou, 1896)
- 14-22. Sur l'abbé Jean Montoursy, vicaire de Vieillevie (1758 ou 1759 - 1849) (2 lettres de son neveu ; Leucamp, 1883-1884)
23. "Nécrologie : M. l'abbé Noël" (Michel-Léon) (1862-1898) (Extr. de "La Semaine religieuse de Paris", 24 Décembre 1898, paginé 800)
24. Biographie de l'abbé Pierre Puech (1778-1815) par l'abbé Chaumeil (Copie du journal "La Haute-Auvergne", 19 Janvier 1856)
25. "Notice (imprimée) sur M. Talandier (Eloi), vicaire général et curé d'Aurillac" (1755-1829) ; par un ancien curé du diocèse (2 Avril 1829, 4 pages)
- 26-36. Notes et lettres (1895-1898) concernant quelques ecclésiastiques des années 1754-1895.

27 J 231

Congrégations religieuses

Dates : 675-1900

- 1-2. "Brageac et ses religieuses bénédictines (1200-1789) ", par Henri Burin et Raymond Cortat ; 1. Avant-propos à mettre en tête du tirage à part (5 feuilles imprimées). Les origines : fondation d'un monastère, en 675, par Till (f. 1-2) ; sa destruction, au VIIIe siècle, par les Sarrasins ; construction d'un second couvent, au XIIIe siècle, par Guy et Raoul d'Escorailles (f. 3-4) ; 2. Quelques corrections sur les 20 premières pages du texte publié dans la "Revue de la Haute-Auvergne", en 1935

3. Note mentionnant la date d'établissement, à Aurillac, des Clarisses (13 Mai 1626, indication des emplacements successifs), des religieuses de Notre-Dame (17 Mai 1627), des Cordeliers (1332), du Carmel (1358), des Jésuites (1618), des Visitandines (1651)
4. "Relation de ce qui s'est passé de plus particulier à la fondation du couvent des religieuses de Saint-Dominique dans la ville de Rodez, sous le titre de Saint-Joseph, le 18 Octobre 1660" (Manuscrit relié de 54 pages)
5. Demande d'érection du monastère bénédictin de Saint-Pierre de Maurs en chapitre collégial et séculier ; statuts proposés (Copie d'une délibération du corps des religieux, 3 Août 1762 ; 1 cahier de 10 pages)
6. Listes de religieux (1779-1791), notamment Carmes de Pleaux et Cisterciens de Féniers (Condat) en 1790-1791
- 7-16. Congrégations d'hommes et congrégations de femmes : renseignements (1784-1792, 1 cahier) ; 8. Traitements (1791) ; 9-10. Listes de religieuses (1791) ; 9. Communauté de Mauriac ; 9-10. Communauté de Salers ; 10. Communauté de Brageac ; 11. Monastère bénédictin de Saint-Pierre de Mauriac : renseignements sur les religieux (1791) ; 12-13. Listes de religieux ; 15. Liste des Cordeliers d'Aurillac et total de leurs revenus (1790) ; 15-16. Liste des Carmes d'Aurillac et total de leurs revenus (1790)
17. Note sur deux Filles de Sainte-Agnès faisant les fonctions de Dames de la Miséricorde (Extrait copié des minutes Charmes, Aurillac, 26 Mars 1786)
18. Monastère bénédictin de Saint-Pierre de Mauriac : renseignements sur quelques religieux en 1787 (Note de Paul Le Blanc)
19. Cisterciens de Féniers (Condat) : liste des religieux et note sur l'abbaye, son histoire, son utilité (Copie d'une lettre du prieur du 31 Mars 1790, Archives nationales)
20. Note relative à un don aux Dames de la Miséricorde d'Aurillac et à une pension faite pour l'établissement des Sœurs grises (10 Juin 1792)
21. Liste des religieuses de la Visitation d'Aurillac, au nombre de 35, établie par la supérieure, le 27 Août 1792
22. État de renseignements sur les immeubles possédés ou occupés par les congrégations du Cantal : dénomination de la congrégation, communauté ou association religieuse ; siège de la maison-mère, communauté, etc. ; contenance cadastrale, valeur locative, valeur vénale ; contributions directes, patentes, taxe sur les biens de mainmorte (Extrait du "Tableau des immeubles possédés par les congrégations", publication officielle, 1900, paginé 152-159).

27 J 232

Quelques numéros de périodiques catholiques du Cantal

Dates : 1900-1911

1. "Almanach de la Croix du Cantal et de la Croix cantalienne pour 1900" (Aurillac, Impr. moderne, 69 pages, illustrations) ; "L'église de Carlat", par F. Courchinoux (p. 19-22) ; "Sainte Radegonde de Bassignac" : l'église de Bassignac, ses reliques, le prieuré, les pèlerinages. Extr. de l'ouvrage du chanoine Briand, curé de Sainte-Radegonde de Poitiers, sur la vie de la sainte et l'histoire des pèlerinages en son honneur (p. 38-40) ; Iconographie d'Aurillac (p. 52-53) ; L'église Saint-Géraud (p. 52) ; Le château Saint-Etienne (p. 52) ; L'arbre de Saint-Géraud (p. 52) ; Le viaduc (p. 53) ; Portrait du capitaine Germain, né à Maurs, de la mission Marchand 2-4. "La Semaine catholique de Saint-Flour" (Saint-Flour, impr. J. Lacour) ; 32e année, n° 48 - 2 Décembre 1909 ; 34e année, n° 4 - 26 Janvier 1911 ; Quézac : Nécrologie de M. l'abbé Pierre Mathieu (1841-1911) (p. 55-57) ; 34e année, n° 5 - 2 Février 1911 ; Lieutadès : Nécrologie de M. le chanoine Molinier (décédé en 1911) (p. 76-78).

27 J 233

Sur l'agriculture et l'élevage, principalement dans le Cantal (Ancien régime-1910)

Dates : 1796-1910

1. "Lettre (imprimée) d'un ancien curé de village à un ministre" (s.d., 3 pages). "... Il serait essentiel de représenter au souverain l'avantage considérable que retireraient ses sujets s'il rendait un édit qui leur donnât la liberté de procurer à leurs terres des arrosements par le moyen des digues qu'ils pourraient faire dans les rivières ou ruisseaux... "
2. Tableau manuscrit des mesures agraires locales de l'arrondissement d'Aurillac (s.d.)
3. "Plan d'établissements agricoles dans les montagnes d'Auvergne", par M. de Pradt (pages détachées, 337 à 360, des "Annales d'agriculture", tome XV). "... L'élevage du cheval, joint à une meilleure culture, peut seul donner aux excellentes terres des montagnes toute la valeur dont elles sont susceptibles..." (p. 346)
4. Sur la politique agricole de la France de 1796 à 1851 ; sur Richard (du Cantal), rapporteur en 1848 d'une Commission chargée d'examiner un projet de loi sur l'instruction élémentaire agricole (Coupure de journal, s.d.)

5-6. Société d'agriculture, arts et commerce du département du Cantal ; 5. Règlements et procès-verbal de son installation (An X) (A Aurillac, chez Viallanes, 8 pages) ; 6. Liste (manuscrite) des membres

7. Recette vétérinaire (manuscrite, s.d.)

8-22. De la fabrication des fromages (1802-1833) ; 8. "Recherches sur le principe qui assaisonne les fromages, par M. Proust, 1ère partie" (Vers 1802, 11 pages manuscrites) ; 9-19. Sur la fabrication de divers fromages, suisses principalement (Vers 1818, 11 pages manuscrites) ; 17-18. Façon du fromage de Saint-Nectaire ; 20. Description (manuscrite) du pressoir employé par les vachers suisses dans la confection du fromage de Gruyère, avec figures (s.d.) ; 21. Article relatif aux recherches d'Henri Braconnot sur la fermentation du fromage (Extrait copié des "Annales de chimie et de physique", Octobre 1827, 4 pages) ; 22. "Rapport sur la proposition d'ouvrir un concours pour la fabrication des fromages..." (Société royale et centrale d'agriculture, séance du 3 Avril 1833) (Paris, chez Madame Huzard, 1833 ; 15 pages)

23. Lettre (imprimée) de M. le comte François de Neufchâteau (président de la Société royale et centrale d'agriculture), à M. Tioler, ancien administrateur et conseiller à la Cour royale de Riom, sur les besoins et les ressources de l'agriculture dans les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, formés de la ci-devant Auvergne (Paris, le 15 Décembre 1815) (Paginé 243-282)

24. "Bulletin de la Société d'agriculture, arts et commerce du département du Cantal" ; 1ère année, n° 2 - Mai 1820 (A Aurillac, de l'impr. De A.-J.-J. Viallane, 1820, paginé 23-38) ; "Des pacages du département du Cantal et de la fabrication des fromages" (p. 27-32). Extrait d'un Mémoire lu à la Société, le 26 Mai 1819, par M. Vigier, pharmacien, membre du Bureau central

25. "Extrait du registre des délibérations de la Société d'agriculture de l'arrondissement d'Aurillac. Séance du 1er Mars 1824" (A Aurillac, de l'impr. De Viallanes, affiche in-f°) ; Arrêté fixant à Maurs, Montsalvy et Arpajon la distribution de primes pour l'encouragement de la fabrication des grosses toiles du pays, "ne devant être admises au concours que les toiles fabriquées dans l'arrondissement d'Aurillac, avec les chanvres qui y auront été récoltés"

26-42. L'exploitation du domaine de Vayrac, propriété du général Higonet (1834-1843) ; 26-30. Quatre articles du général sur l'assainissement des étables, le fanage du trèfle, la culture des prairies artificielles, la manière de semer le trèfle et la luzerne (5 pages détachées de la "Feuille du cultivateur", 1834-1843) ; 31-39. Rapport sur l'exploitation du domaine de Vayrac, par Jules Teilhard (4 pages détachées de la "Feuille du cultivateur" et (double) 2 pages détachées du "Journal d'agriculture pratique" 1838-1839) ; 40-42. "Observations sur le mode d'exploitation du domaine de Vayrac", par Félix Villeroy, cultivateur à Rittershof (Bavière) (2 pages détachées du "Journal d'agriculture pratique", 1839)

43. "Prospectus de la Société mutuelle agricole du Cantal, de la Banque hypothécaire et du Crédit foncier ouvert aux propriétaires et aux agriculteurs" (Aurillac, impr. De P. Picut, 1836, 15 pages)

44-48. "Les herbages de la Haute Auvergne", par V. Duffourc, ancien régisseur du domaine de Roche-Escous, près Salers (Pages détachées d'un périodique agricole, n° du 5 Juillet, probablement 1858) ; 45. Figure : "Mode de fenaison et de rentrée du foin dans la haute Auvergne" ; 46. Figure : "Coupe d'une grange de la haute Auvergne" ; 49-53. Notices sur deux lauréats cantaliens à l'Exposition de Troyes, en 1888 (Pages détachées de Thomas, "Livre d'or des récompenses à l'Exposition de Troyes, 1888")

49-51. Jean Lafon, né à Calves (Carlat), nourrisseur, propriétaire de la ferme des Ternes, à Levallois-Perret (Seine) ; 50. Son portrait

52-53. Léon Roche, né à Laveissière, propriétaire de la grande ferme du parc de Neuilly, à Levallois-Perret ; 53. Son portrait

54. Concours spécial de la race de Salers, à Aurillac. Rapport de M. Valentin (Pierre), commissaire général ("La République libérale, journal républicain du Cantal" ; 29 Mai 1896, p. 2 ; 3 colonnes). "... Nous ne sommes plus dans la situation économique de l'année 1846, où, en signalant les succès obtenus au premier concours de Poissy par trois boeufs de Salers pesant jusqu'à 1000 Kilogrammes, un agriculteur ajoutait cette réflexion alors fort juste : "Qu'importe de produire de la viande si chaque kilogramme doit revenir au producteur à 4, 5 ou même 6 francs et qu'il ne puisse le revendre que 2 francs à des bouchers qui se voient eux-mêmes condamnés à subir une perte assurée !" ("Le propagateur agricole du Cantal", Avril 1846). Les temps sont bien différents maintenant... Les bovins ont toujours augmenté de prix... Ne pouvons-nous pas désirer que l'élevage s'étende, que la consommation de la viande augmente ?... Si l'on en croit certaines statistiques, la moyenne de la consommation individuelle de viande en France serait encore maintenant (par an) de 34 kilogrammes seulement !..." 2e colonne)

55. "Liste officielle des lauréats du Concours de la prime d'honneur du Cantal, 1905-1906" (Brochure de 16 pages)
 56. Note au sujet du reboisement en Auvergne (1910).

27 J 234

Quelques notes et documents d'ordre économique

Dates : 1779-1909

- 1-9. Ancien régime ; 1. Prix-fait entre les compagnons cordonniers d'Aurillac et Raymond Vernhes, tailleur d'habits, pour la confection d'un drapeau (minutieusement décrit) (1779, feuille manuscrite) ; 2-5. Route de Pleaux à Murat par Salers (1787, pièces manuscrites) ; 2. Mémoire pour les habitants de Salers aux administrateurs provinciaux tendant à l'ouverture de cette route en novembre 1787 (4 pages) ; 3. Autre mémoire sur le même sujet, rédigé et écrit par Mabru (3 pages non signées) ; 4. Lettre de Rolland sur ce sujet, avec mention de présenter la demande au marquis de Lafayette (Salers, 28 Novembre ; 4 pages) ; 5. Lettre du même (5 Décembre) ; 6-9. Copie des observations de Jacques Daslosse, contrôleur des vingtièmes de la généralité de Riom, en vue de la réfection du rôle de la ville d'Aurillac (Fin XVIIIème) ; 6. Sur la Jordanne, il y a 12 moulins à blé, 2 à cuivre, 1 à papier. Population : 1400 feux, 450 maisons environ ; 7. Commerce languissant, sauf pour les fromages de montagne. Les denrées nécessaires à la subsistance des habitants proviennent de loin et par conséquent sont chères ; les vins viennent du Limousin, du Quercy et du Rouergue, de même que les fruits, les huiles et les grains qui manquent ; 7-8. Prix des grains ; 8. Les 2/3 des jeunes de la campagne vont travailler hors de la province ou en Espagne ; 9. Prix du foin ; 10-37. XIXe siècle
 10. État de fournitures faites pour la maison presbytérale de Saint-Etienne-lès-Aurillac (1805)
 11. Prospectus du magasin Plougeaut (draperie et nouveautés), vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville à Aurillac (1841)
 12-15. "Viaduc de Garabit". Traduit, par C. Vaque, de la "Wochenschrift des Oesterreichischen Ingenieur und Architekten Vercines" (Pages détachées du "Bulletin technologique de la Société des anciens élèves des Écoles nationales d'arts et métiers", Juillet-Août 1884)
 16-32. Prix (1891-1909) ; 16. Voyages (1891-1900, feuille manuscrite) ; 17-18. Vêtements masculins (1893-1894) ; 17. "Vente après incendie, à Aurillac, 4, place du Palais-de-Justice" (Une page précédée de la relation de l'incendie survenu, à Saint-Etienne, au magasin d'habillement "Aux armes de la ville", en 1893 ; 2 pages, vue du magasin) (Saint-Etienne, impr. du Stéphanois) ; 18. Gravure extraite du catalogue de la maison Thiery et Sigrand, à Paris (1894) ; 19-27. Articles divers : médailles, photographies, etc. (1893-1909 ; factures, tarifs imprimés) ; 28-30 Vins (1899, 1905 ; tarifs imprimés) ; 31. Eaux minérales (vers 1900, tarif imprimé) ; 32. Masques, articles de Carnaval (catalogue illustré de la maison Carl Jos. Nick, fondée en 1852 à Sonneberg (Thuringe) ; s.d., 40 pages)
 33. Relation, par Charles Ibos, d'un accident de chemin de fer qui se produisit entre Laval-de-Cère et Lamativie ("Le Progrès du Cantal", 15 Novembre 1894, 5 colonnes, 2 reproductions photographiques)
 34. "Revue des nouveautés. La vie pratique et les inventions usuelles", 10e année, n° 39 - Octobre 1899, 16 pages, illustrations
 35. Prospectus de l'ouvrage à paraître "L'Exposition de Paris de 1900" (1898, 4 pages in-f0, ill.)
 36. Prospectus du "Nouveau salon de coiffure parisien", 15, rue des Carmes et 1, place Gerbert, à Aurillac (Impr. H. Gentet, s.d.)
 37. Réclame pour des bonbons à la menthe (Affiche in-f°, coloriée, illustrée ; s.d.).

27 J 235

Imprimerie, librairie, lettres, arts principalement dans le Cantal

Dates : XVIIe-1911

Description physique : notes et documents

- 1-4. Imprimerie (XVIIe siècle-1909) ; 1. Lettre, signée Georges Garnier (1868, 3 pages), fixant, preuves à l'appui, l'origine de l'imprimerie à Saint-Flour au XVIIème siècle ; 2. Ex-libris de la bibliothèque de Ch. Silvain, de Clermont-Ferrand (vignette avec vue de Clermont) ; 3. "Spécimens de cartes de visite de l'Imprimerie moderne, Aurillac" (Supplément à la "Croix cantalienne" du 11 Décembre 1898, 4 pages) ; 4. Catalogue des ouvrages imprimés ou en préparation à l'Imprimerie moderne, à Aurillac, pendant le 1er semestre de 1909, précédé d'une lettre d'envoi (1909, 7 pages imprimées)
 5-30. Prospectus d'ouvrages, catalogues de libraires, notes bibliographiques (1771-1910)
 31. "La Musette. Revue artistique et littéraire des originaires du Massif central". A Paris, au bureau de la rédaction ; à Aurillac, à la librairie Malroux. N° 4, Juin 1908, 8 pages
 32-88. Poèmes ; 32. "Épître à un bourgeois de Jérusalem". Se vend au profit des pauvres, chez Grassal, libraire à Aurillac (A Aurillac, de l'Impr. De Viallanes, imprimeur du Roi et libraire ; 5 pages) ; 42. "Le franc-tireur du Cantal", par Victor de Laprade (Copie) ; 43. "Saint-Géraud

d'Aurillac. Fragments d'une poésie composée à l'occasion de la bénédiction du drapeau des francs-tireurs du Cantal, Janvier 1871" (Copie) ; 54. "L'exilé, par M. Louis Bonnet" (A Thiers, de l'impr. De Bernard Doupeux) ; 55. "Légende cantalienne. Le Drac". Signé "V.C., de Vézac" (Coupure de journal) ; 60-88. Poèmes divers, sans date ni signature

89-93. Patois ; 89-90. Traduction de la parabole de l'enfant prodigue en patois d'Aurillac et en patois de Rodez (Page détachée des "Mémoires de la Société des antiquaires" tome VI-1824) ; 91-93. Poèmes en patois ; 93. "Ois Oubergnats d'o Poris", par A. Vermeuouse (Feuilleton du "Moniteur du Cantal")

94-103. Arts ; 94. "La Plume littéraire, artistique et sociale". Paris ; n° 137 - 1er Janvier 1895 ; 14 pages ; "Vivent les Auvergnats amis des arts !" Article de Félix Régamey sur les motifs qui enjolivaient les devantures et les enseignes des boutiques des Auvergnats établis marchands de bois et de charbon à Paris (p. 1-11, nombreux croquis) ; Lettre de François Coppée félicitant Régamey pour son article. "C'est tout-à-fait original, et puis, c'est "de l'histoire" (p. 12) ; Une page de Coppée sur les charbonniers de la colonie auvergnate de Paris (p. 12-13) ; 95. "Les arts graphiques appliqués à la publicité moderne" (Paris, impr. Chaponet, 1906, 16 pages). Réunion de quelques types des caractères typographiques "les plus nouveaux, les plus artistiques", auxquels sont jointes des reproductions de dessins et de photographies ; Bicyclette (p. 3) ; Chaussures (p. 4) ; Habillements complets, masculins et féminins (p. 5 et 14) ; Salon (p. 7) ; Automobile (p. 9) ; Dentelle (p. 11) ; 96-103. Société artistique du Cantal ; 96. Catalogue de la 3e exposition, 1906 (16 pages) ; 97. Compte rendu de la 5e exposition, 1909, où figuraient des dentelles d'Aurillac (Pages détachées, 220-221, de la "Revue de la Haute-Auvergne", 1909) ; 98-102. Catalogue de la 6e exposition, 1911 (16 pages) et article y relatif (4 coupures de la "Liberté du Cantal" ; 103. Désignation de deux œuvres artistiques achetées pour le Musée d'Aurillac ("La Démocratie cantalienne", 11 Novembre 1911)

104-113. Musique, chanson ; 104. "12 Avril 1896. Aurillac cavalcade. Marche triomphale pour piano. Musique de Marius Curti" (Aurillac, impr. Moderne) ; 105. Article de Maurice Boucher sur la chanson auvergnate (Coupure du "Progrès du Cantal", 1903) ; 106. "Société philharmonique d'Aurillac. Programme du dimanche 4 Octobre 1908, de 4 à 5 heures du soir, Promenade du Gravier" (Aurillac, impr. Rouquet) ; 107-113. Divers (s.d.) ; 107. "La bric à brac auvergnate. Chansonnette créée par Fanny Keller à la Gaité et chantée par M. Heudebert" (Paris, impr. Mansard) ; 108. "Les chansons et monologues illustrés" (Paris, Librairie contemporaine). 7e année, n° 353 ; 16 pages ; 109. Société "Les Amis de la Musette". Lettre circulaire du président, E. Poulhès, 1er adjoint au maire d'Aurillac (Aurillac, impr. G. Herber) ; 110-113. Chansons (copies)

114-122. Théâtre ; 114-117. Notes sur l'histoire du théâtre à Aurillac (1669-1880) ; 118. Théâtre d'Aurillac, programme (imprimé) du vendredi 26 Octobre 1900 (4 pages). "La Fille Élixa", pièce judiciaire en trois actes, de Jean Ajalbert, tirée du roman d'Edmond de Goncourt ; Notice sur Ajalbert,, avec son portrait (p. 3) ; Interdite par la censure en 1891, la pièce avait été défendue à la Chambre des députés par Millerand (Extraits de la séance du 24 Juin 1891) (p. 4) ; 119. "Le rondeau des rues (d'Aurillac), chanté par Mme Désiré-Clary, dans "Aurillac s'amuse" (une page imprimée, s.d.) ; 120. "Rondeau du commerce (d'Aurillac), chanté par M. et Mme Désiré-Clary, dans "Aurillac s'amuse" (une page imprimée, s.d.) ; 121. "Notre-Dame de Lourdes, pièce religieuse en 5 actes et nombreux tableaux (de l'abbé Boyer, curé de Capdenac), représentée par la jeunesse catholique de Capdenac (le 24 Juin 1909). Programme" (Rodez, impr. H. Colomb fils, 4 pages) ; 122. "Les Grottesques. Revue, voulant être spirituelle, représentée pour la première fois en la bonne ville d'Aurillac, le 4 Juillet 1910. Prologue" (Copie, 4 pages).

27 J 236

Les Collèges d'Aurillac (1737-1911), de Mauriac (1768) et de Saint-Flour (1763-1764)

Dates : 1737-1911

Description physique : Notes et documents

1-81. Collège d'Aurillac (1737-1911) ; 1. Lettres patentes de la congrégation des Jésuites pour servir à Antoine Deconquans (11 Août 1737, pièce imprimée, signature) ; 2. "Lettres patentes du Roi, contenant confirmation et règlement pour le Collège d'Aurillac", 3 Mars 1764 (2 exemplaires, imprimés en 1764, l'un (4 pages) à Aurillac, chez Viallanes, l'autre (7 pages) à Paris, chez P.G. Simon) ; 3. "Lettres patentes du Roi concernant le Collège d'Aurillac", 20 Juin 1765 (A Paris, chez P.G. Simon, 1765, 4 pages ; 2 exemplaires). Le cours de philosophie établi, depuis 1759, dans la maison des Cordeliers d'Aurillac, sera transféré dans le Collège de ladite ville ; les religieux titulaires des deux chaires recevront chacun 400 livres par an. Le Collège continuera de jouir à l'avenir des 600 livres qui lui étaient payées annuellement par les consuls de la ville ; 4. "Exercice littéraire par les élèves du Collège national d'Aurillac, département du Cantal", le 9 Août 1793 (A Aurillac, chez Viallanes, affiche In-f°) ; 5. "Compliment (en vers,

imprimé) fait à Monseigneur l'Évêque de Saint-Flour par les écoliers du Collège royal d'Aurillac" (s.d.) ; 6-56. Bureau d'administration du Collège (1809-1868 ; notes sur cahiers ou feuilles, quelques lettres) ; 6. Notes bibliographiques ; 7-12. Composition et attributions du Bureau (décret du 4 Juin 1809 et instructions des 1er mars 1811 et 19 Décembre 1812) ; 13-56. Procès-verbaux des séances (1836-1868, copies) ; 13. "Appréciation du Bureau sur la décadence du Collège" (9 Octobre 1836) ; 14-18. "Les causes qui peuvent retarder le progrès du Collège et les moyens de l'accélérer" (23 Août 1845) ; 14-16. Observations des professeurs ; 16. Réponses du principal ; 16-18. Ce que pense le Bureau ; 36-37. Opinion de Durif, membre du Bureau (1866 ?) : "Il est évident (pour moi) que, sous prétexte de relever le niveau des études, l'Université cherche à opposer une barrière à l'entrée des carrières libérales ; - l'Université obéissant en cela aux tendances du Gouvernement, qui préfère faire des travailleurs que des hommes instruits. La sévérité excessive, recommandée et imposée aux Facultés, qui président aux examens, n'atteint guère les Lycées de 1er et de 2e ordre, qui, dirigés par des professeurs distingués, secondés par des professeurs habiles, franchissent les difficultés de l'examen. Mais en revanche presque tous les collèges communaux et les élèves qui en sortent restent sur le pavé... Garder donc un collège communal est une duperie..." Ce qu'il faudrait faire à Aurillac, selon Durif ; 38-51. Réparations à exécuter (3 Janvier 1867) ; 57-72. Lettres adressées à Durif, notamment par le principal du Collège et l'inspecteur d'Académie ; brouillons des réponses de Durif (1864-1872) ; 73. Prospectus de l'École professionnelle annexée au Collège, 1864 (Aurillac, impr. de L. Bonnet-Picut, 3 pages) ; 74. Les succès du Collège au Concours général (1864-1878 ; note, sans indication de noms de lauréats) ; 75-76. Deux cahiers de Jean Delmas, élève du Collège ; 75. Géographie générale du monde, moins l'Europe ; classe de seconde (Année scolaire 1885-1896, 100 pages, cartes) ; 76. Prolégomènes de la rhétorique (s.d., 20 pages) ; 77. Photographie d'une classe, non identifiée, de grands élèves ; 78-81. Réunions amicales d'anciens élèves (1908-1911) ; 78. Lettre d'invitation adressée à Jean Delmas (1908) ; 79. Invitation au 2ème dîner (1er Juin 1909, 4 pages imprimées), contenant, outre le menu, la liste des anciens élèves de la génération de 1880-1890 qui ont assisté à la 1ère réunion ou qui se sont excusés ; 80. Invitation au 4ème banquet (1910, plaquette de 12 pages, illustrations), contenant, outre le menu et la liste des anciens élèves (1880-1890) ayant assistés à la dernière réunion ou s'étant excusés, le compte rendu, par feu Henry Bonnet, du 3e banquet (2 Décembre 1909), présidé par Paul Acker, ancien élève du Collège (Extraits et analyse du discours qu'il prononça) ; 81. Menu (imprimé) du dîner du 20 Mai 1911 (reproduction photographique du Collège) ; 82. Collège de Mauriac ; "Arrest de la Cour de Parlement concernant le Collège de Mauriac", 1er Août 1768 (A Paris, chez P.G. Simon, 1768, 8 pages) ; 83-84. Collège de Saint-Flour ; 83. "Lettres patentes du Roi en faveur du Collège de Saint-Flour", 26 Octobre 1763 (Ib., 1763, 4 pages ; 2 exemplaires). Confirmation du Collège, composition, honoraires du principal et des professeurs, etc ; 84. "Lettres patentes du Roi portant établissement de deux professeurs de philosophie et de théologie dans le Collège de Saint-Flour", 11 Mai 1764 (Ib., 1764, 4 pages).

27 J 237

Histoire de l'enseignement en France : (Moyen âge - 3e République)

Dates : 1391-1910

Description physique : notes et documents

1-6 Bis. Pièces (imprimées) embrassant plusieurs périodes historiques ; 1-2. Sur les collèges de Paris, du Moyen âge à 1897 (Deux pages détachées de l'"Intermédiaire des chercheurs et des curieux", 20 Avril 1897) ; 3. Sur le Collège Fortet, de 1391 à 1578 (Page détachée du "Théâtre des antiquités de Paris..." , par Jacques Du Breul, 1612) ; 4. Considérations générales sur l'enseignement en France, du XVIIIe siècle à la Monarchie de Juillet, sous le titre "De l'Université" (Article non signé ; pages, 289 – 311, détachées de la "Revue républicaine de l'Université", tome 1) ; 5-6. "De l'administration académique", de 1808 à 1862 ; par Cournot (Deux pages détachées de la "Revue de l'Instruction publique", 1862) ; 6 Bis. "Degré d'instruction des adultes" (de 1833 à 1866) (Ministère de l'Instruction publique ; Paris, Impr. Impériale, 1866, 8 pages in-4°) ; Tableau indiquant, de 1833 à 1865, le progrès accompli chaque année sur l'année précédente en ce qui concerne le degré d'instruction des jeunes adultes de 20 ans (p. 4) ; Degré d'instruction des jeunes adultes de 20 ans en 1865 : tableau par département (p. 6) ; Tableau indiquant, par département, le nombre des classes d'adultes communales, ouvertes au 1er Février 1866 (p. 8) ; 7-10. Ancien régime (pièces imprimées) ; 7. "Thèses de physique mathématique et expérimentale" (A Clermont-Ferrand, de l'Impr. De Pierre Viallanes, 1751 ; 12 pages) ; 8. "Édit du Roi portant règlement pour les collèges qui ne dépendent pas des universités", Février 1763 (A Aurillac, chez Antoine Viallanes, 1765 ; 23 pages) ; 9. "Lettres patentes du Roi portant

règlement au sujet des prétentions respectives entre les administrateurs des collèges ci-devant desservis par la Compagnie et Société des Jésuites et les syndics des créanciers de ladite Société", 21 Novembre 1763 (A Paris, chez P. G. Simon, 1763 ; 14 pages) ; 10. "Lettres patentes du Roi portant suppression du Collège ci-devant desservi par les Jésuites en la ville de Reims et union de tous ses biens-fonds au Collège des Bons-Enfants de ladite ville", 4 Septembre 1764 (Ib, 1766 ; 8 pages)

11-14. Révolution ; 11. Note bibliographique (1790 - An III) ; 12. "Réflexions et vues patriotiques sur l'organisation de l'Instruction publique", par Joseph-Bertrand Chapouille (de Mauriac) ; 1793 ou 1794 (A Aurillac, de 1^{re} impr. De Viallanes, s. d. ; 14 pages) ; Sur les projets de la Convention quant à l'enseignement primaire élémentaire (p. 4-7) et secondaire (p. 8-9) ; Sur la situation du département du Cantal, et principalement de la région de Mauriac, au point de vue de l'enseignement (p. 9-13) ; 13. École centrale du département du Cantal, ouverte à Saint-Flour : jury d'instruction, professeurs (An IV - An VIII, notes) ; 14. "Extrait du registre des délibérations de l'administration du département du Cantal, séance publique du 17 Vendémiaire An V" (A Aurillac, chez Viallanes, 11 pages) ; Liste des membres des 4 jurys d'instruction primaire établis respectivement à Aurillac, Saint-Flour, Mauriac et Murat (p. 2) ; Tableau pour la formation des écoles primaires du département (p. 5-9) : nombre des écoles primaires par canton, communes où elles sont placées, nombre des instituteurs et des institutrices, locaux désignés aux écoles et au logement des instituteurs et des institutrices

15. Monarchie de Juillet ; "De l'instruction primaire en Auvergne" (de 1830 à 1833), par F Saphary, professeur de philosophie au collège royal de Bourbon ("Revue d'Auvergne", 1^{er} Mars 1840, p. 1-21). Il s'agit de la situation de l'instruction primaire en Auvergne avant la loi du 28 Juin 1833 (loi Guizot), d'après deux tableaux comparatifs compris dans la période de 1830 à 1833 ; 1^{er} tableau (p. 4). Pour chacun des départements auvergnats (Allier, Aveyron, Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme) : population, nombre des communes, nombres d'ignorants sur 1000 recrues militaires, nombre des écoliers par 1000 habitants dans l'hiver de 1833 ; 2^e tableau (p. 7). Pour chacun des départements précités : nombre d'écoles voulues par la loi, nombre des écoles primaires élémentaires communales, des écoles privées, des écoles primaires supérieures, des écoles normales primaires, des classes d'adultes, des salles d'asile

16-18. Seconde République ; 16-17. Loi sur l'enseignement des 19 Janvier, 26 Février et 15 Mars 1850 et Règlement pour son exécution ("Bulletin des lois", 1850, n^{os} 246 et 305) ; 18. "Académie du Cantal. A MM. Les Délégués cantonaux. Aurillac, le 17 Mars 1851" (Aurillac, impr. De Ferary, 6 pages, signature autographe du recteur Lecomte, président du Conseil académique). Attributions des délégués, instructions y relatives

19-58. Second Empire ; 19. "Académie départementale du Cantal. Règlement pour les écoles primaires communales, 1852" (Aurillac, de 1^{re} impr. De Ferary, 16 pages) ; 20-22. Brouillon d'un état de renseignements concernant le canton Nord d'Aurillac, adressé au préfet par Durif (1855). Pour la circonscription urbaine d'Aurillac et chacune des 9 communes composant le canton : population, nombre des enfants des deux sexes, de 6 à 13 ans, qui fréquentent les écoles, nombre de ceux du même âge qui ne reçoivent aucune instruction ; 23-28. Pièces annexes (manuscrites) ; 23. Observations de Durif, notamment sur les causes de la non-fréquentation scolaire dans les communes rurales ; 29-42. Lettres de nomination et brouillons de rapports d'inspection des délégués cantonaux de l'Instruction primaire dans le département (1855-1868), en particulier (p. 31-42) de Durif (1858-1868) ; 43-44. Règlement du baccalauréat d'après le décret du 27 Novembre 1864 (Brèves notes de Durif) ; 45. Nombre, dans le Cantal, en 1864, des écoles publiques de garçons (311) et de filles (160), sans compter les écoles libres (Note de Durif) ; 46-49. Analyses des délibérations du Conseil départemental de l'Instruction publique, par Durif, membre de ce Conseil (11 Février 1865-30 Janvier 1866) ; 50. "Discours de M. de Parieu, vice-président du Conseil d'État, dans la séance du Corps législatif du 8 Avril 1865" (Paris, typ. E. Panckoucke, 1865, 31 pages). De l'instruction publique en France, primaire notamment ; de la gratuité, de l'obligation scolaire ; 51. "Loi portant organisation de l'enseignement secondaire spécial, du 21 Juin 1865" ("Bulletin des lois", n^o 1300, p. 779-781) ; 52-54. Au sujet de la loi précitée : discussion au Corps législatif et articles de journaux (Juin-Septembre 1865, copies et notes de Durif) ; 55. "Loi sur l'enseignement primaire, du 10 Avril 1867" (Bulletin des lois, n^o 1485, p. 461-465) ; 56. Note ministérielle (imprimée) relative aux Caisses des écoles primaires (1867, 13 pages) ; 57. "Recueil annuel annoté de la législation sur l'instruction primaire, par Magendie". Année 1867. (Paris, Librairie Paul Dupont, 1 vol. De 139 pages) ; 58. Distribution des prix à l'École chrétienne d'Aurillac, le 17 Août 1869 : liste des lauréats (Aurillac, impr. H. Gentet, 16 pages)

59-65. Troisième République ; 59-60. Brouillon d'un rapport d'inspection de Durif, délégué cantonal (27 Juillet 1872) et lettre de remerciement de l'inspecteur d'Académie (31 Juillet) ; 61.

Article relatif à une circulaire de J. Simon instituant, dans les collèges, des assemblées périodiques des professeurs, des examens de passage d'une classe dans une autre, et modifiant l'enseignement du latin (Coupure de journal, Octobre 1872) ; 62. Enseignement primaire élémentaire : répartition trimestrielle des matières et emploi du temps (1873, tableau imprimé) ; 63. "Discours (en vers) de M. Vermeuzou à l'École libre d'Arpajon" (1898, coupure de journal) ; 64-65. École chrétienne J. -B. De La Salle, à Aurillac : distribution des prix (pièces imprimées) ; 64. Programme (1908) ; 65. Lettre d'invitation (1910).

Notes, commentaires : Certaines pièces concernent l'enseignement dans le Cantal, principalement l'enseignement primaire élémentaire, sous la Révolution, la Monarchie de Juillet, le Second Empire et la 3^e République.

27 J 238

Affaires judiciaires (1733-1783), personnel judiciaire (1811-1900)

Dates : 1733-1900

Description physique : Notes et documents

1-12. Affaires judiciaires (1733-1783, pièces imprimées) ; 1. "Arrêt de la Cour du Parlement qui condamne le nommé Descorailles, dit le chevalier de Salers, à un bannissement de neuf ans, à 50 livres d'amende envers le Roi et en 10000 de réparations civiles envers les sieur et dame de La Ronade, pour raison des violences, voies de fait, injures et insultes par lui commises à leur égard ; ordonne que les nommés Annet Descorailles, de Salers, et Jean Descorailles, de Milliard, seront admonestés, et les condamne solidairement à aumôner chacun la somme de 10 livres au pain des prisonniers de la Conciergerie. Du 16 Mars 1733" (15 pages) ; 2. "Arrêt de la Cour du Parlement contre Robert-François Damiens, par lequel il est déclaré dûment atteint et convaincu du crime de parricide par lui commis sur la personne du Roi", 26 Mars 1757 (10 pages) ; 3. "Arrêt de la Cour du Parlement contre la famille de Robert-François Damiens. Du 29 Mars 1757" (4 pages) ; 4. "Arrêt de la Cour du Parlement qui condamne Jean Malapeyre à être brûlé vif dans la place publique d'Aurillac pour crimes d'incendie et de vols par lui commis, tant de jour que nuitamment. Du 30 Août 1770" (4 pages) ; 5. "Édit du Roi portant fixation du nombre des procureurs à Aurillac", Avril 1779 (3 pages) ; 6. "Édit du Roi portant réduction du nombre des notaires à Aurillac", Avril 1779 (4 pages) ; 7. "Arrêt de la Cour de Parlement qui condamne Antoine Galhac, dit Bouriotte, à être pendu et étranglé en la place publique de la ville d'Aurillac, pour vol domestique". Du 7 Août 1779 (4 pages) ; 8. "Arrêt du Conseil d'État du Roi qui fait défenses à tous procureurs de relever ailleurs qu'au siège de la Table de Marbre les appels des sentences rendues tant dans les maîtrises des Eaux et Forêts que dans les grueries seigneuriales, ... à peine de 300 livres d'amende et d'interdiction. Du 16 Mai 1780" (8 pages) ; 9. "Arrêt de la Cour du Parlement qui condamne François Pistafour à être attaché au carcan, par l'exécuteur de la haute-justice, à un poteau qui pour cet effet sera planté dans la place publique de la ville d'Aurillac, et y demeurer, un jour de marché, depuis midi jusqu'à deux heures, ayant écriteaux devant et derrière portant ces mots : voleur en foire, et audit lieu fouetté, marqué et aux galères pour trois ans. Du 12 Septembre 1780" (4 pages) ; 10. "Arrêt du Parlement de Paris, du 27 Octobre 1780, déclarant nulle et injurieuse la procédure extraordinaire intentée contre Claude Bon, négociant du Puy, à la requête de Pagès, cordonnier à Aurillac, et de Me Revel, avocat à Vic" (6 pages) ; 11. "Arrêt de la Cour du Parlement qui condamne Antoine Chambre à être rompu vif sur un échafaud à cet effet dressé sur la place publique de la ville de Mauriac, pour assassinat et vol. Du 13 Décembre 1781" (3 pages) ; 12. "Arrêt de la Cour de Parlement qui condamne Jean Chauvet à faire amende honorable au-devant de la principale porte et entrée de l'église cathédrale de Saint-Flour, ayant écriteau devant et derrière portant ces mots : empoisonneur de sa femme et assassin de son fils ; ce fait, mené dans la place publique de Saint-Flour pour y être rompu vif et de suite jeté dans un bûcher ardent pour ce dressé en ladite place. Du 5 Août 1783" (4 pages) ; 13-23. Personnel judiciaire (1811-1900) ; 13. Copie (cahier de 10 pages) d'un décret du 17 Avril 1811 portant nomination des membres de la Cour d'appel de Riom (p. 1-2) et des tribunaux de 1^{ère} instance des départements du Puy-de-Dôme (p. 3-4), de la Haute-Loire (p. 5-6), de l'Allier (p. 6-7) et du Cantal (p. 8-10) ; 14. Tableau (imprimé) de l'ordre des avocats aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation (1832, mention des dates des réceptions) ; 15-23. Tableaux (imprimés) de l'ordre des avocats exerçant près le tribunal de 1^{ère} instance de l'arrondissement d'Aurillac (1851-1864 et 1899-1900, mention des dates de naissance et de réception).

27 J 239

Notes et documents d'histoire militaire intéressant particulièrement le Cantal

Dates : 1759-1907

1-3. Le recrutement de l'armée en France (Ancien régime - 1905) ; 1-2. Par quelles transformations successives il a passé depuis la guerre de Cent ans jusqu'à la loi de 1905 (2 coupures de journal) ; 3. Le service militaire en France, de 1818 à 1889 (Pages détachées, 33-40,

du périodique illustré "Tous soldats", n° 5) ; Reproduction d'une gravure figurant le ministre de la Guerre, Freycinet à Belfort, en compagnie d'officiers, vers 1889 (p. 33) ; Reproduction d'une affiche de recrutement du corps des carabiniers, aux ordres de Monsieur, frère du Roi (s.d. ; au centre de l'affiche, un cavalier) (p, 36-37)

4. Lettre de Michel Boissier, en garnison à Dieppe, à son beau-frère, Lholier, marchand à Vic (3 Juin 1759)- "... On travaille très fort à faire des bateaux plats pour tenter une descente en Angleterre..."

5. "Le premier bataillon des volontaires du département du Cantal. Notice (par A. Bruel) et liste alphabétique des volontaires d'après le registre du contrôle du bataillon ; 10 Juillet 1792 -7 Ventôse An III" (Aurillac, impr. H. Gentet, 1883, plaquette de 16 pages)

6. "Le carnet d'étapes d'un volontaire de la 1ère République" (Pierre Viallanes, d'Aurillac, fils d'un imprimeur-libraire), par Jean Delmas (6 pages manuscrites ; communication au Congrès des Sociétés savantes, section d'histoire et de philologie, 1904)

7. Certificat (manuscrit) en faveur du soldat Guillaume Coste, de Neuvéglise, délivré par le capitaine de la 2e compagnie du 5e bataillon de la Réquisition de Paris (Strasbourg, 19 Nivose An II, signatures, cachet de cire rouge)

8. "Discours prononcé à la cérémonie de la bénédiction du drapeau du bataillon du Cantal, en garnison à Avignon..., le 2 Avril 1793 ; par Agricola Moureau, procureur de la commune d'Avignon" (A Aurillac, chez Viallanes, 4 pages)

9. Article de Charles Lamagne ("Le Figaro", 5 Novembre 1892) où il est question de Carnot, de Hoche et du représentant Lacoste en 1793-1794. Premier reproche à Carnot : s'être approprié, pour sa campagne de 1794, le plan que le général Hoche avait adressé, en 1793, au Comité de salut public. Deuxième reproche : avoir livré au tribunal révolutionnaire celui dont il allait utiliser le plan et qui ne fut relâché que 11 jours après le 9 Thermidor, sur les instantes prières du représentant Lacoste

10-12. Campagne des Pyrénées-Orientales (1793-1795) ; 10-11. Notes ; 12. "Proclamation. Les représentants du peuple français près l'armée des Pyrénées-Orientales (Milhaud et Soubrany), à la Catalogne et à l'armée républicaine". (Réimprimé en conséquence de l'arrêté du district d'Aurillac du 29 Messidor An II ; à Aurillac, chez Viallanes, 8 pages)

13. Traitements et indemnités des officiers, vers 1794 (Note)

14. Lettre circulaire (imprimée) à Guillaume Besse, ex-maréchal des logis, à Ally (Paris, le... An XII). Au sujet de sa pension

15. "Composition de l'armée française sous les ordres de l'empereur Napoléon, à son entrée en Russie, en 1812" (tableau imprimé)

16. Lettre du préfet Lachadenède indiquant les prix de l'habillement et des pièces d'équipement des gardes d'honneur du département du Rhône (Aurillac, 28 Juin 1813)

17-51. Notes sur la participation de l'armée française aux campagnes de 1827 à 1871, notamment à l'expédition d'Alger (1827), à la guerre de Crimée (1854) et à la guerre de 1870-1871 : nomenclature des corps, divisions, brigades, troupes

52. Note sur quatre volontaires cantaliens de 1870

53-60. Notes sur la garde nationale mobile du Cantal (1870-1871)

61. "Le 72e régiment de mobiles (Yonne-Cantal) et la division de Roquebrune du 17e corps, 2e armée de la Loire (1870-71)" ; par Alphonse Teissèdre (1897) (Feuilleton de la "République libérale", 15 coupures). Récit des faits accomplis pendant la guerre de 1870-1871 par les mobiles du Cantal, d'après les archives du ministère de la Guerre ; Feuilleton n° 4, recto : Beaugency, courage du fils du colonel de Cambefort, âgé de 16 ans

62. "Recommandations (imprimées) du général de division (Marchand) relatives à l'arrivée des recrues" (Grenoble, 4 Novembre 1898 ; 4 pages)

63. Note (imprimée) du même relative "au salut et à la façon de se présenter à son chef" (Ib., id. ; 8 pages)

64-65. "Armée permanente ou milice ?" (Article de l'"Avenir du Puy-de-Dôme", 19 et 26 Mars 1900)

66-67. Menus de banquets (calligraphiés et illustrés) ; 66. Réception des jeunes de la classe 1908 par les soldats de la classe 1907 (14e régiment d'infanterie, 12ème compagnie) ; 67. Réunion de sous-officiers (14 Juillet...)

68-113. Le Cantal et l'École polytechnique (1794-1902) ; 68-72. Généralités ; 68-71. Notes ; 72. Carte (imprimée) de la France polytechnique (1794-1894) donnant le nombre d'élèves nés dans chaque département pour 100 000 habitants ; 73-101. Liste (manuscrite) des Cantaliens entrés à Polytechnique de 1796 à 1902 donnant pour chacun d'eux la date de promotion, les nom et prénoms, la date et le lieu de naissance, l'affectation à la sortie de l'École ; 102-109. Sur quelques cantaliens polytechniciens (pièces imprimées) ; 102. Faire-part du décès de Jean

Lavergne, capitaine d'artillerie (14 Novembre 1898) ; 103. Notice nécrologique : Camille Gély, ingénieur du Génie maritime (Coupure du "Moniteur du Cantal", 30 Août 1900) ; 104-109. Notices avec portraits sur le capitaine Germain, de la mission Marchand, jusqu'en 1899 (Coupures de journaux) ; 110-113. Lettres à en-têtes de l'École (1897). Réponses à des demandes de recherches de Jean Delmas
 114. "Saint-Cyr et l'École spéciale militaire en France, Fontainebleau, Saint-Germain" ; par Eugène Titeux. Prospectus (1897, 4 pages ; reproductions d'uniformes, en couleurs)
 115-117. Bibliographie (pages détachées de catalogues de libraires).

27 J 240

Médecine, pharmacie

Dates : 1624-1898

1. Contrat entre les consuls d'Aurillac et Jehan Dampierre, chirurgien de ladite ville (22 Mars 1624, copie). Dampierre accepte de soigner les malades de l'Hôpital ; traitement et privilèges pour ce service
2. "Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, etc. Dédié à S.A.S. Mgr le Comte de Clermont, prince du sang. Par M.A. Roux, docteur-régent et professeur de pharmacie à la Faculté de médecine de Paris,... Juin 1767 ; tome XXVI". A Paris, chez Vincent... (Page de titre)
3. "Observation et réflexions sur la saignée", par M. La Borie, médecin à Aurillac (Pages détachées, 163 à 169, du "Journal de médecine", 1781)
- 4-45. Papiers Boyssou, pharmacien à Aurillac (1786-1824) ; 4-43. Correspondance originale échangée entre Boyssou et, notamment, Antoine-Laurent de Jussieu, le secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, un inspecteur général du Service de santé des armées (Parmentier), un ami pharmacien à Paris (Vigier). Il s'agit, essentiellement, de questions intéressant la médecine, la pharmacie, et aussi la production du lait et du fromage (1786-An X) ; 8. Du secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine (1er Mars 1790). Il a été fait mention honorable d'un mémoire de Boyssou sur les différents laits ; 11. Compte rendu, non signé, à la Société de médecine, d'un mémoire de Boyssou "sur les moyens d'améliorer la qualité du fromage d'Auvergne, d'en augmenter la quantité et de le rendre plus propre au transport" (Au Louvre, le 28 Septembre 1790 ; 4 pages) ; 26. Liste de 40 substances employées en pharmacie, avec les prix en regard (An IV) ; 31. De Parmentier (Paris, 20 Fructidor An V). Au sujet d'un mémoire de Boyssou sur le lait ; 32. A Parmentier (Aurillac, 19 Vendémiaire An VI). Remarques sur le lait de vache et la fabrication du fromage et du beurre dans le Cantal ; 33. De Parmentier (Paris, 28 Vendémiaire An VI). Au sujet de la qualité du lait ; 37. A Vigier (Aurillac, 23 Prairial An IX). Où il est question (p. 3) de l'ancien évêque Thibault ; 44. Lettre du secrétaire de la Société de l'École de médecine de Paris Informant Boyssou de sa nomination en qualité de correspondant de ladite Société (Paris, 28 Vendémiaire An XIII) ; 45. Quittance de 192 francs, par Marie Julhes, épouse Pontenay-Fontête, et Germain-Pierre Julhes, marchand, demeurant à Aurillac, agissant en qualité d'héritiers de Pierre Julhes, leur défunt père, à la dame Aliès, veuve Boyssou (Aurillac, 9 Août 1824). Cette somme avait été promise par feu Boyssou, à titre de pot-de-vin, lors de l'acquisition qu'il fit de sa maison de la rue des Pâtisseries, ayant appartenu à défunt Pierre Julhes
- 46-49. Recettes (manuscrites, s.d.)
50. Notices sur deux médecins nés à Aurillac (Extr. de l'ouvrage de Sachaile, "Les médecins de Paris", 1845 ; 12 et 11 lignes) ; Pertus (Guillaume), reçu docteur à Paris en 1824 ; Rampon (François-Henri), reçu ophtalmologiste à Paris en 1837
51. "Extrait du rapport de M. le docteur Seguiniol, inspecteur des vaccinations de l'arrondissement d'Aurillac, adressé à M. le Préfet du Cantal" (Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Cantal, 1829, n° 25, p. 137-138). Sur la variole et la varioloïde dans le département
52. Notice biographique (manuscrite) sur le docteur J.-P. Sucquet (décédé en 1884), né à Aurillac (3 pages). Il devint célèbre par sa méthode d'embaumement des morts et son mode d'autopsie. "C'est lui qui, au mois de mars 1855, fut appelé à Saint-Pétersbourg pour embaumer Nicolas 1er. Il avait eu le triste honneur de rendre le même service en 1850 au roi Louis-Philippe, mort en Angleterre"
- 53-54. Deux articles du docteur Louis Fleys, d'Aurillac (Pages détachées, 729 à 732 et 777 à 780, de la "Gazette des hôpitaux", 9 et 26 Août 1873
55. Bibliographie (imprimée) : trois ouvrages du docteur aurillacois Jules Rengade (vers 1880)
56. Menu (calligraphié, dessin) du dîner de thèse du docteur Pierre Delort, né à Polminhac ; maison E. Boyer, boulevard Beaumarchais (26 Octobre 1898)
57. "Les remèdes de la bonne femme. Encyclopédie générale d'hygiène et de médecine usuelle". 1ère livraison gratuite. (Paris, Fayard, 8 pages, illustrations).

27 J 241

Tourisme

Dates : 1887-1909

- 1-7. "Nouveaux sentiers de France", par Mme Edgar Quinet (Journal "Le Rappel", 1887). De Lyon à Aurillac en chemin de fer : descriptions, impressions, rappels historiques ; 1-2. De Lyon à Clermont-Ferrand (N^{os} des 13 et 14 Août) ; 3-4. Clermont-Ferrand et ses alentours (N^{os} des 21 Août et 14 Septembre) ; 4-6. De Clermont à Aurillac, "où repose, dans une tombe ignorée, le père d'Edgar Quinet" (Jérôme) (N^{os} des 14 et 15 Septembre et 1er Octobre) ; 6. A Aurillac (N^o du 1er Octobre) ; 7. Quelques mots sur Aurillac (N^o du 2 Octobre)
8. "L'Auvergne thermale et pittoresque. Revue régionale" (Paris). 17^e année, n^o 1, Avril 1898 (8 pages) ; Ydes (Cantal) (p. 1-2) : station hydro-minérale (p. 1-2), promenades et excursions (p. 2)
9. Article de Gabriel d'Arverne relatif à son "guide du touriste dans le Cantal" (Coupure de 1^{er} "Indépendant du Cantal", vers 1900)
- 10-11. Deux lettres à en-tête du Syndicat d'initiative du Cantal, à Aurillac (1909) ; 10. Lettre manuscrite (4 Mai) ; 11. Lettre imprimée du président Volmerange (1er Juillet). Invitation à l'assemblée générale annuelle des membres du Syndicat, ordre du jour.

27 J 242

Usages locaux du Cantal

Dates : 1855-1908

1. "Usages locaux des deux cantons Nord et Sud d'Aurillac (auxquels se réfèrent diverses dispositions législatives concernant l'agriculture), constatés authentiquement par la Commission préfectorale nommée à cet effet dans les séances des 15 et 22 Mai et 12 Juin 1855". Manuscrit d'Henri Durif, président de la Commission (1 cahier de 34 pages)
- 2-7. Pièces annexes : notes de Durif, lettres à lui adressées (1855-1879)
8. Article sur "La France pittoresque", 4 volumes in-4^o où sont réunis les vieilles coutumes de chaque département (vers 1890, coupure de journal, 30 lignes)
- 9-10. Articles sur l'ouvrage d'Henri Garnier, "Recueil des usages locaux du Cantal" (1908, 2 coupures de journaux)
- 11-15. Disparition des vieilles coutumes : notes mélancoliques de Jean Delmas.

27 J 243

Histoire d'Aurillac

Dates : 1099-1909

Description physique : Notes et documents

1. Plan succinct d'une histoire de la ville (feuille manuscrite)
2. "Histoire populaire de la ville d'Aurillac. Première partie, chapitre 1. La période gauloise" (4 pages manuscrites + une feuille interpaginale)
- 3-8. Au Moyen-âge ; 3. Note sur les 4 croix d'Aurillac, dont fait mention la bulle d'Urbain II de 1099 ; 4. Charte de donations réciproques entre Eustache de Beaumarchais et Guillaume, abbé de Saint-Géraud d'Aurillac, 1282 : copie reproduite, avec des remarques, par Jules Doinel, archiviste du Cantal ("Le Moniteur du Cantal", 9 Mai 1866) ; 5-7. Trois pages détachées de l'ouvrage de Secousse, "Ordonnances des Rois", tomes 3 et 4, 1732 et 1734 ; 5. Lettres du régent Charles qui permettent de lever pendant 10 ans un octroi dans la ville d'Aurillac (Avril 1359, en latin) ; 6. Octroi accordé à la ville d'Aurillac par Charles V (Mars 1364, en latin) ; 7. Augmentation de l'octroi accordé à la ville d'Aurillac (Novembre 1364, en latin) ; 8. Arrêt de la Cour du Parlement de Paris du 28 Août 1406, maintenant Léon Potier de Gesvres, abbé d'Aurillac, en la possession du droit de justice dans la ville, les faubourgs et la banlieue d'Aurillac, ainsi qu'à Belbex et Belliac
- 9-60. Ancien régime ; 9. Note sur les professions des consuls d'Aurillac au cours des siècles ; 10-28. Feuilletons du "Moniteur du Cantal", par Louis Brunon ; 10-13. "La fête et la foire de Saint-Géraud au XV^e siècle" ; 10-11. Frère Antoine de Padoue, dit Le Mire (Jacques Chanut) ; 12-13. Chez le commandeur de Carlat ; 13. La fête ; 14-17. "Conte de Noël. Les grands sabots. Le Noël de l'an 1560" (à Aurillac) ; 18-28. "Le parchemin taché de sang. Aurillac en 1569" ; 18-21. "1^{ère} partie. Le monastère" ; 19. Le frère Alain de Sévérac, gardien des livres et enlumineur de l'abbaye de Saint-Géraud ; 20. Le luxe de la demeure abbatiale ; 20-21. Comparaisons topographiques entre la ville d'autrefois et celle de la fin du XIX^e siècle ; 22-24. "2^e partie. La ville" ; 23. La rue d'Aurinques, l'enceinte fortifiée d'Aurillac ; 24-28. "3^e partie. La prise de la ville. Journal de frère Alain de Sévérac" ; 25. Suite de la description du vieil Aurillac ; 29. Les revenus de l'abbé d'Aurillac (7 Juin 1571, 23 pages manuscrites) ; 30-33. "Une Saint-Urbain au XVII^e siècle. Conte historique sur la peste à Aurillac en 1628, par Louis Brunon (Feuilleton du "Moniteur du Cantal") ; 34-38. Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour les nominations des consuls de la ville d'Aurillac (26 Novembre 1665, copie) ; 39. "Annales d'Aurillac. Continuation du manuscrit dit de Comblat" (1684-1703, copie, 1 cahier de 20 pages) ; 40-49. Bailliage et siège présidial d'Aurillac (1704-1789) ; 40. "Extrait des règlements concernant les

présidiaux de Riom, Clermont et Aurillac, suivant l'arrêt du Conseil du 20 Mars 1704" (A Riom, de l'impr. De P. Thomas, 1724, 4 pages) ; 41-49. Listes des membres (1748-1789, feuilles manuscrites) ; 50. "Lettres patentes sur arrest, qui acceptent la cession et abandon faits au Roi par le sieur de Barral, abbé, comte d'Aurillac, du droit de justice, tant dans la ville, faubourgs et banlieue d'Aurillac, et réunion desdites justices aux bailliages dont elles ressortissent" ; le 10 Septembre 1748 (De l'impr. De P. -G. Simon, 1749, 3 pages) ; 51. "Le dernier des orpailleurs, conte auvergnat" ; par Tristan Guété (Feuilleton du "Petit Montagnard", 6 colonnes). Il s'agit de Pierre Moles, habitant d'Aurillac, qui se trouvait presque dans la misère en 1762, quoique descendant d'une famille qui avait été très riche pendant cinq siècles (une vingtaine de lignes sur cette famille) ; 52. Édits du Roi contenant règlements pour l'administration des villes et principaux bourgs du royaume, Août 1764 et Mai 1765 (une brochure de 16 + 16 pages) ; 53-57. Feuilletons du "Moniteur du Cantal", par Louis Brunon ; 53-55. "Le premier castor à Aurillac. La société aurillacoise à la fin du XVIIIe siècle" Un "couvre-chef à sensation", tel fut bien ce chapeau américain de la mode la plus récente, arrivé de Paris avec le chevalier de Lorus, capitaine d'infanterie, qui venait prendre sa retraite à Aurillac (20 Mai 1779) ; 56-57. "Conte de Noël. L'oise du sonneur de Notre-Dame" (d'Aurillac) (1780) ; 58. "Mémoire de M. Piales, pour M. Charles Celery, prêtre, prieur titulaire du prieuré séculier de Saint-Cernin et Sainte-Juliette de Soissac (diocèse de Cahors), membre dépendant de l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Géraud d'Aurillac ; contre Me Pierre-Joseph Malvieu, curé de Soissac, prétendant droit au même prieuré" (Page détachée de la "Gazette des tribunaux", 1784) ; 59. Liste (manuscrite) des aubergistes, traiteurs, cabaretiers, cafetiers d'Aurillac en 1786-1787 ; 60. Copie d'une note de Legrand d'Aussy en 1787 ou 1788 : "L'habitant d'Aurillac est naturellement gai et sociable, il aime la danse, la table et le plaisir. Nulle part peut-être on ne voit proportionnellement autant de cafés et de maisons de traiteurs". Autre note : "Le rôle des vingtièmes de 1787 se compose de 477 cotes, dont 19 aubergistes, 27 cabaretiers, 6 cafetiers, 11 traiteurs, rôtisseurs, pâtisseries, charcutiers"

61-84. Révolution ; 61-64. "La peur à Aurillac" (Copies des délibérations municipales des 31 Juillet et 1er Août 1789, 4 pages) ; 65. Lettre du secrétaire de l'administration du district d'Aurillac prévenant la municipalité que, dans la distribution entre les communes d'une somme de 9150 livres en monnaie de cloches, pour faciliter les appoints, elle est comprise pour une somme de 1089 livres, à distribuer immédiatement entre les plus indigents de la commune (4 Fructidor An II) ; 66. Au sujet du logement des deux brigades de gendarmerie en station à Aurillac (Extrait manuscrit du registre des délibérations de l'administration du département du Cantal, séance du 3 Nivôse An III) ; 67-80. Pièces manuscrites relatives aux subsistances à Aurillac (21 Nivôse-17 Ventôse An III) ; 76. État nominatif des ouvriers employés dans le magasin de la place d'Aurillac, certains Espagnols (4 Pluviôse An III) ; 81. Lettre des administrateurs du district d'Aurillac aux officiers municipaux de la commune (19 Pluviôse An III). Ils réclament les comptes de l'hôpital ; 82. Billet de la municipalité d'Aurillac réquisitionnant un cheval "sellé et bridé" (15 Frimaire An III) ; 83. Lettre du Comité des pétitions, correspondance et dépêches de la Convention, aux citoyens de la commune d'Aurillac (20 Floréal An III). "Nous avons reçu, citoyens, l'adresse que vous avez envoyée à la Convention nationale, en date du 30 Germinal An III, dans laquelle vous la félicitez et l'invitez à surveiller constamment et à terrasser le royalisme et le terrorisme. Lecture en a été faite aujourd'hui à la Convention, qui a ordonné la mention honorable et l'insertion au Bulletin" (Signé Rudel) ; 84. "Dénonciation publique, par Jean-Joseph-Toussaint Cambefort-Mazic, des actes arbitraires commis à son égard par le Conseil de discipline et par quelques-uns des chefs de la Garde nationale d'Aurillac" (A Aurillac, chez Viallanes, An V, 33 pages)

85-97. 1815-1909 ; 85-89. Notes sur la compagnie de sapeurs-pompiers d'Aurillac, liste des officiers et sous-officiers (1815-1904) ; 89-90. Brèves notes sur quelques incendies à Aurillac en 1878-1879 ; 91. Fête de saint Louis, à l'Hôtel de la Mairie, le dimanche 27 Août 1815 : carte d'entrée (imprimée) ; 92. Lettre circulaire (imprimée) adressée à M. Delsol aîné, propriétaire sur la place, à Aurillac, et signée Garnier aîné, chef de la banque Hubain, Garnier aîné et Cie, à Aurillac (Aurillac, 12 Octobre 1828, 3 pages). En dépit de bruits calomnieux qui ont pesé sur la maison et qui ont entraîné le remboursement de sommes considérables, les créanciers ne perdront rien ; 93. Lettre du maire d'Aurillac (13 Août 1853). Invitation à une cérémonie à l'église Saint-Géraud, à l'occasion de la fête nationale du 15 Août ; 94. Caisse d'escompte d'Aurillac (raison sociale : Antoine Garnier et Cie) : première liste des actionnaires fondateurs (150 à 200 noms, avec les professions), objet et organisation (1855 ou 1856) (Aurillac, impr. De Mme Ve Picut, 4 pages) ; 95. Une page de la "Dépêche de Toulouse" (27 Juillet 1897). Nouvelles diverses du Cantal (partie de colonne). A Aurillac, "la place d'Aurinquès est dans un état d'entretien lamentable. Si son accès est très difficile pendant le jour, il est fort dangereux

de s'y aventurer pendant la nuit" ; 96. Lettre du président du Comité d'organisation de la fête du quartier du centre (Aurillac, 10 Juillet 1902) ; 97. Programme des courses d'Aurillac, 18 Juillet 1909 (Aurillac, impr. A. Périer).

27 J 244

Aurillac : notes et documents d'histoire religieuse

Dates : 1286-1908

Description physique : notes et documents d'histoire religieuse

1. Note sur l'ermitage ou chapelle d'Aurinques de 1329 à 1701
2. "La semaine sainte à Aurillac au temps jadis (Moyen-âge - début du XIXe siècle). A mon savant ami Monsieur Jean Delmas. Le Jeudi-saint". Par Louis Brunon (Feuilleton du "Moniteur du Cantal", probablement de 1898)
3-21. Paroisse Saint-Géraud (1286-1908) ; 3. Liste des doyens de Saint-Géraud prieurs de Saint-Christophe (1286-1793) ; 4. Confrèrerie de Saint-Géraud : créance (18 Août 1435, copie) ; 5. "Arrêt de la Cour de Parlement de Paris, par lequel a été jugé que le doyen d'une église collégiale ayant droit de double prébende (en l'occurrence le doyen de l'église Saint-Géraud d'Aurillac, Jean de Naucaze), l'une est exempte de service ; que comme chef on ne peut pas en son absence délibérer des affaires importantes..." ; etc. . Du 20 Janvier 1652 (A Paris, chez Denys Pelle, 7 pages) ; 6. Liste des membres du chapitre de Saint-Géraud en 1696 ; 7. Liste des chanoines de Saint-Géraud en 1700 ; 8-11. État des revenus et charges du chapitre Saint-Géraud en 1790 (Arrêtés du directoire du district d'Aurillac et du directoire du département relatifs à la liquidation des pensions ecclésiastiques, du 20 Juillet 1791 ; copies des Arch. départementales, ancien L 390) ; 12-15. Le chapitre Saint-Géraud au moment de sa suppression, en 1792 ; 12. Liste des chanoines ; 12-15. Notes sur certains d'entre eux et surtout sur leurs familles ; 12-13. Le doyen, Pestels de La Majorie ; 13. Amable Degain ; Jean-Joseph Delzons ; 14. Jean-Baptiste de Leygonie de Pruns ; Joseph-Antoine Julhes de Poulan ; Jean-Jacques-Louis de La Durantye ; Jacques-Louis Lacarrière de Comblat ; 15. Louis de Leygonie de Saint-Simon ; Géraud Deconquans ; Du Laurens ; Louis Bruel ; 16. Reçu détaillé du trésorier de l'église Saint-Géraud pour des honneurs funèbres (2 Janvier 1845) ; 17. Compte des recettes et des dépenses de la fabrique de l'église Saint-Géraud pendant l'année 1851 (3 exemplaires) ; 18. "Le clocher de Saint-Géraud" (Article du "Moniteur du Cantal", 15 Mars 1898). Après sa destruction par la Révolution, il fallut plus d'un siècle pour le reconstruire ; 19. Invitation (imprimée) de la Confrérie de Saint Jean-Baptiste à assister à la messe habituelle en l'honneur de saint Jean, le 24 Juin, en l'église Saint-Géraud (Aurillac, 18 Juin 1908) ; 20-21. Deux bannières de l'église Saint-Géraud : photographies ; 20. Notre-Dame du Coeur ; 21. Saint-Géraud, patron d'Aurillac
22. Paroisse Notre-Dame ; Liève des cens et rentes dûs aux curé et prêtres de l'église Notre-Dame (1790, registre de 106 pages)
23-24. Paroisse Notre-Dame-aux-Neiges ; 23. "Discours prononcé le 9 Juin 1872 dans l'église paroissiale de Notre-Dame-aux-Neiges d'Aurillac par le R.P. Ramière, de la Compagnie de Jésus" (Aurillac, impr. A. Pinard, 36 pages). Contre la franc-maçonnerie ; 24. "L'Assomption à Notre-Dame-aux-Neiges. Discours de Mgr Géraud" (Feuilleton du "Moniteur du Cantal", 1893). Éloge de Mgr Réveilhac, archiprêtre de Notre-Dame-aux-Neiges, qui inaugurerait ses insignes de protonotaire apostolique
25. Congrégations ; Pétition (imprimée, non signée) des habitants d'Aurillac aux sénateurs et députés du Cantal, pour qu'ils fassent rapporter les mesures prises contre les soeurs de la Charité, celles de l'Instruction et celles de l'Hospice (Après 1901).

27 J 245

Aurillac : administration de la ville, mairie, municipalités

Dates : 1693-1906

Description physique : notes et documents

1-2. Billets (imprimés) des consuls ; 1. AM. Textoris (25 Mars 1693) : "Vous prendrez la peine de vous rendre demain à 6 heures du matin à la Porte du Buis pour empêcher que les pauvres étrangers n'entrent dans la ville, autres que ceux qui porteront un de nos billets" ; 2. Ordre de fournir pour des dragons logés à Aurillac une nappe et sept serviettes (12 Juin 1705)
3. Permission à deux bouchers d'Aurillac de vendre de la viande pendant le Carême, à condition de ne pas dépasser des prix fixés, pour le mouton, à 3 sols 6 deniers, et pour le veau, à 2 sols 9 deniers la livre (11 Février 1765, affiche)
4-9. François de Leygonie (né en 1740), maire d'Aurillac de 1780 à 1787 ; 4. "Un maire d'Aurillac ; F. de Leygonie dit Leigonyer, de Pruns", par Jean Delmas (Feuilleton du "Journal du Cantal", 10 Janvier 1906) ; 5. Pièce annexe ; 6-7. Deux lettres autographes du général François de Leygonie (Paris, 25 Messidor et 10 Thermidor An IX) ; 8-9. Sur la famille de Leygonie jusqu'en 1772

10-37. "Notice sur l'hôtel-de-ville d'Aurillac", par L. Trioullier (Recueil de coupures du "Moniteur du Cantal", Mars 1898) ; 10. "Plan de l'ancienne place d'Armes d'Aurillac et de ses abords, avec le plan par terre de l'église Notre-Dame..." Ce plan et les notes relatives à l'église Notre-Dame (ci-dessous, 12-14) sont dus à l'amicale communication de M. Jean Delmas (Note de L. Trioullier) ; 11-12. Les locaux municipaux de 1789 à 1801 ; 12-14. Notes relatives à l'église Notre-Dame, description ; 14-15. Projet de construction d'une halle, après le 9 Thermidor ; 15. Prix des denrées à cette époque, à Aurillac ; 16-17. Projets de construction d'un hôtel-de-ville (1801) ; 17-21. Mémoire en apposition, présenté aux ministres de l'Intérieur et des Finances (Désignation des signataires, p. 26) ; 21-26. Réponse au mémoire, par Abadie, maire (Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, séance extraordinaire du 11 Messidor An IX) ; 26-28. Construction de l'hôtel-de-ville d'Aurillac (1801-1806) ; description ; 28. Liste des maires de 1801 à 1898 ; 29-37. Le maréchal Ney à Aurillac ; 30. Sa fuite après Waterloo ; 31-33. Au château des Bessonies ; son arrestation (3 Août 1815) ; 33-36. Prisonnier à l'hôtel-de-ville ; 34. "Le préfet de Cantal (Locard), aux habitants et gardes nationaux de la ville d'Aurillac", après l'arrestation de Ney (3 Août 1815) ; 37. Photographie de l'hôtel-de-ville (vers 1898)

38-44. Les municipalités d'Aurillac, de Novembre 1791 à Brumaire An IV : listes des maires, officiers municipaux et notables, avec indication des professions

45. Note sur les maires d'Aurillac de 1794 à 1887

46-89. Jean Abadie (1757-1831), maire d'Aurillac de Germinal An VIII à 1813 ; 46-66. Notes biographiques ; 67-88. Commissaire du gouvernement près l'administration municipale d'Aurillac : lettres autographes adressées de Paris aux membres de la municipalité ou au maire, Armand (An III) ; 67-70. Du 8 Germinal. Débats à la Convention ; considérations politiques ; 71-74. Du 15 Germinal. Après les mouvements qui ont agité Paris depuis le 11, "Quelques réflexions utiles aux départements" ; 75-78. Du 24 Germinal. Idem (A. Armand) ; 79. Du 4 Floréal. Affaires diverses ; 80-81. Du 18 Floréal, à Armand. Au sujet de la pétition formée par la commune d'Aurillac pour l'obtention de l'École centrale du département. Remarques sur les projets de la Convention touchant l'enseignement, sur les idées de Lakanal ; 82-84. Du 3 Prairial. Les journées des 1er et 2 Prairial, réflexions ; 85-88. Du 5 Prairial. Suites, réflexions ; 89. Extrait de décès (27 Juillet 1831)

90-97. Comptes du receveur municipal, exercice 1847 (8 pages manuscrites) ; 98. Rapport relatif à la création d'un règlement de boucherie, présenté au maire d'Aurillac, par le vétérinaire du Dépôt d'étalons (1849, copie, 5 pages) ; 99-100. Invitations (imprimées) aux séances du Conseil municipal des 5 Avril 1862 et 2 Décembre 1867 ; notes des affaires à traiter ; 101. Règlement de police de la ville d'Aurillac (Aurillac, impr. A. Pinard, 1886, 79 pages ; manque les 8 premières) ; Arrêté concernant la police du théâtre d'Aurillac (p. 69-79 ; prix des places, p. 72).

27 J 246

Aurillac : assistance, aliénés

Dates : 1693-1909

1-2. Assistance ; 1. Billet (imprimé) des consuls à Jean Textoris, bourgeois (14 Mars 1693) : "Vous êtes prié de donner à dîner et à souper au pauvre porteur du présent billet" ; 2. Billet d'une loterie de bienfaisance en faveur des pauvres d'Aurillac, 1909 (Aurillac, impr. Gentet)

3-15. Aliénés ; 3-13. L'asile d'aliénés d'Aurillac de 1836 à 1875 ; 3. "Maison d'asile des aliénés du département du Cantal, fondée à Aurillac en 1836. Prospectus. Extrait du rapport du préfet au Conseil général, dans sa session de 1836 (Aurillac, impr. de P. Picut", 1839, 3 pages, reproduction lithographique de l'asile) ; 4. Règlement (1859 ; copie, 13 pages) ; 5-13. Renseignements sur l'asile de 1837 à 1875 ; 5-8. Notes ; 9-13. Double d'un questionnaire adressé aux présidents des Commissions administratives des asiles de différents départements et pièces annexes manuscrites (1875) ; 14. Arrêté ministériel du 20 Mars 1857 portant règlement des asiles d'aliénés (brochure de 26 pages) ; 15. Asile départemental d'aliénés d'Auxerre. Règlement officiel du service intérieur, en exécution de l'arrêté ministériel du 20 Mars 1857, de la loi du 30 Juin 1838 et de l'ordonnance du 8 Décembre 1839 (Auxerre, typ. Ch. Gallot, 1862, 66 pages).

27 J 247

Notes et documents sur quelques paroisses et communes du Cantal et sur Paris, notamment dans ses rapports avec le Cantal

Dates : 1095-1911

1-2. Boisset ; Notes de Durif (de 1876) relatives à la prévôté de Boisset

3-16. Carlat ; 3-5. Le château ; 3. "Le château de la reine Margot" (Article du "Journal du Cantal", 16 Juillet 1911, p. 2). Bref historique et bibliographie, dans laquelle il est fait mention de chroniques du Carladez rédigées par deux magistrats du siège de Vic, Froquières et

Sistrières, et demeurées manuscrites ; 4. "Une amazone auvergnate". Destruction du château de Carlat (Feuilleton de "La Haute-Auvergne, journal des arrondissements de Saint-Flour et de Murat" ; 6e année, 23 Mai 1846. Signé "P. de C") ; 5. "Démolition du château de Carlat, 1603" (Extrait copié de l'"Histoire d'Auvergne" de Teillard, originaire de Murat, curé de Virargues) ; 6. Cayrols dépendance de la vicomté de Carlat de 1265 à 1789 (Notes d'Ernest Delmas) ; 7-9. Trois pièces de procédure (manuscrites) pour Antoine Delmas (XVIIème siècle ?) ; 10-11. Notes sur quelques prêtres de Carlat de 1781 à 1815 ; 12-13. Notes sur le rocher de Carlat de l'An IV à 1816. Le rocher, qui appartenait à Honoré Grimaldi, émigré, fut vendu comme bien national à Jean-Joseph Laribe, de Carlat, ex-assesseur du lieutenant criminel à Aurillac, en vertu de la loi du 28 Ventôse An IV. Il appartient (1816) à Jacques Lintilhac, neveu de Laribe, héritier de cette famille, par arrangement du 2 Mars 1815 (Note de Lakairic, p. 12) ; 14-15. Renseignements sur des biens immeubles situés à Puybasset, dépendant de la succession de Marie Clermont (1890 et 1896, 2 pièces) ; 16. Iconographie : tasse en argent aux armes d'Honoré II, prince de Monaco, comte de Carladez (1645)

17. Champs ; Brève analyse d'un ouvrage de 90 pages + des appendices, paru vers 1902, intitulé "Lettres à un confrère sur l'état ancien et actuel de la paroisse de Champs" 18-90. Falgoux (Le) ; 18-66. Notice historique, extraite d'une monographie manuscrite inédite (Copie, 2 cahiers, s.d.) ; 18-23. Jusqu'au XIe siècle ; 24-25. Notes généalogiques sur la famille de Neyrestang de 1095 à 1881 ; 27-30. Sur les seigneurs d'Apchon de 1250 au début de la guerre de Cent ans ; 32-33. Adhésion des consuls et habitants du Falgoux aux fortifications de Salers, en 1428 ; 34-35. L'exercice de la justice au Falgoux sous l'Ancien régime ; 36-38. Usages ; 37-39. Les redevances au seigneur ; 40-41. Doléances des paysans aux États d'Orléans, en 1560 ; 42-46. Le seigneur Claude d'Apchon condamné aux Grands Jours de Clermont (30 Janvier 1666) ; 46-58. Ses prétentions sur les bois et communaux du Falgoux ; 52-58. Seconde condamnation du seigneur d'Apchon (Paris, Août-Septembre 1685 ; Arch. Nationales) ; 58-66. Autres traces des habitants du Falgoux au XVIIème siècle, provenant d'empiétements des paroisses voisines ; 67-90. Les impôts sous l'Ancien régime ; les États généraux de 1789 ; la Révolution (1 cahier manuscrit) : 67-82. Rôle de quelques impôts des habitants du Falgoux pour l'année 1746 ; 83-84. Remarques y relatives ; 85-86. Les divers impôts sous l'Ancien régime et la classe des contribuables qui les payait ; 86-87. La Haute-Auvergne et les États généraux de 1789 ; 87-90. Sur la Révolution dans le Cantal ; 89. Liste des prêtres qui se réfugièrent dans les bois du Falgoux

91. Marmanhac ; Bulle du pape Jules III, de 1554, accordant une Indulgence de 100 jours à perpétuité pour la chapelle de Roquenatou (Copie)

92-97. Mauriac ; Deux feuillets de la "Croix cantalienne" (Janvier-Février 1897) ; 92-92 bis. "Une vieille madone : Notre-Dame des Miracles, à Mauriac. Étude lue à la Société archéologique". Par le chanoine Henry Calhiat ; 92. Étude archéologique ; 93-97. "Les chapelles disparues de l'église de Mauriac. A propos des dernières réparations (en 1896)". Par le chanoine Chabau

98-99. Montboudif ; Arrêté préfectoral portant fixation des distances qui séparent la nouvelle commune de Montboudif de chacun de ses chefs-lieux judiciaires (28 Août 1865) et lettre d'envoi

100. Moussages ; "Notes historiques et économiques sur la commune de Moussages", par A. Rolland. Extrait de la "Revue de la Haute-Auvergne" (Aurillac, impr. Bancharrel, 1910, 16 pages) ; Redevances au seigneur sous l'Ancien régime (p. 9-10) ; Prix de différentes denrées et marchandises avant 1350 (p. 11), en 1532 (p. 13), en 1585 (p. 14) ; Prix de la main-d'oeuvre en 1530 (p. 12)

101-103. Murat ; 101. "Édit du Roi portant création de trois maîtrises des Eaux et Forêts en la province d'Auvergne" (dont une à Murat), 1728 (A Paris, de l'Impr. Royale, 1729, 4 pages) ; 102. Murat chef-lieu de district (Article de l'"Avenir du Cantal" du 23 Janvier 1887, signé "A.B.", 10e partie d'une étude intitulée "Murat sous-préfecture"). Cet article contient, notamment, des extraits d'un mémoire de Dubois de Niermont à l'Assemblée nationale exposant la nécessité de la création, en Haute-Auvergne, d'un 4e district et les motifs de son établissement, non à Allanche, mais à Murat ; 103. "Les fêtes de Jeanne d'Arc à Murat (en 1909)". (Article du "Courrier de Bayonne", 2 Août 1909, p. 2, 20 lignes). Ces fêtes donnèrent lieu à "de violentes manifestations, provoquées par l'attitude de M. Peschaud, maire de Murat. Non content d'avoir interdit la procession, M. Peschaud... Avait réquisitionné 50 gendarmes pour assurer l'exécution de son arrêté". Ils "chargèrent brutalement" : il y eut plusieurs blessés 104-117. Saint-Flour ; 104-108. Pièces imprimées ; 104. "Déclaration du Roi qui transfère la maîtrise des Eaux et Forêts, créée pour la ville de Murat, en la ville de Saint-Flour" ; 11 Mars 1732 (3 pages) ; 105. "Arrêt du Conseil d'État du Roi qui fait défense au sieur évêque de Saint-

Flour et à ses successeurs de percevoir des droits de péage dans la ville et faubourgs de Saint-Flour, et déclare qu'il n'a point été statué sur les droits de foires et de marchés. Du 15 Février 1745" (2 pages) ; 106. Sentence du bailliage de Saint-Flour et arrêt du Parlement relatifs à des abus dans l'administration de la justice commis par les officiers des seigneurs hauts justiciers du ressort du bailliage (1778, 8 pages) ; 107. "Arrêt de la Cour du Parlement qui fait défense de tenir aucune foire ni marché, ni aucune assemblée, les jours de dimanches et de fêtes annuelles et solennelles, dans la ville de Langeac et dans les paroisses et bourgs situés dans l'étendue du ressort du bailliage de Saint-Flour ; fait pareillement défense aux cabaretiers et aubergistes de donner à boire les dimanches et fêtes pendant le temps du service divin, ni en tout temps après 8 heures du soir en hiver et après 10 heures du soir en été, le tout sous les peines portées par ledit arrêt" (13 Juillet 1779, 4 pages) ; 108. "Arrêt de la Cour de Parlement portant règlement pour les fonctions des officiers du bailliage de Saint-Flour" (6 Septembre 1781, 16 pages) ; 109-110. Liste du personnel des administrations civile, judiciaire et financière de Saint-Flour, de 1788 à 1790 (2 pièces manuscrites) ; 111. Arrêté de Châtonneuf-Randon ordonnant le blocus de Saint-Flour (Mende, 19 Frimaire An II ; 3 pages manuscrites, signature autographe, cachet de cire rouge du représentant du peuple) : 112-113. Liste (manuscrite), des avocats de Saint-Flour (1869-1871, mention des dates d'inscription à l'ordre) ; 114-115. Révocation de Boudet de ses fonctions de procureur de la République à Saint-Flour : article du journal "La Haute-Auvergne" du 15 Octobre 1870, suivi de la reproduction d'une lettre de Boudet du 14 (Copies) ; 116. "Hymne au pays natal", poème de Lebard E'Simonys (1896, coupure de journal) ; 117. Rapport de l'archiviste-bibliothécaire municipal de Saint-Flour sur le contenu de l'inventaire des archives de 1790 à 1830 (1910, 3 pages dactylographiées) 118-128. Salers ; 118. Délibération du corps commun de la ville de Salers, du 28 Novembre 1784, tendant à l'établissement de 4 nouvelles foires (sur lesquelles une seule fut accordée par ordonnance royale du 20 Septembre 1785, celle du 14 Mai) : liste des membres présents (copie) ; 119-122. Milice de Salers (1789) ; 119. Délibération de la ville de Salers portant établissement d'une milice bourgeoise en la ville et nomination des officiers (27 Juillet, copie) ; 120-122. Nomination et démission du major, Mabru (28-29 Juillet, copies) ; 123-128. Enquête de la ville de Salers sur l'existence, dans la région, de brigands signalés par les villes de Pleaux, Mauriac et Argentat (1er-5 Août 1789) ; 123. Délibération de la ville de Salers portant députation à Pleaux de Mabru, chevalier de l'ordre du Roi et ancien major, Salvage d'Auzet, avocat en Parlement, et Lacoste de Montjoly (1er Août, pièce originale, cachet de cire rouge du bailliage) ; 124. Procès-verbal de la députation (3 Août, copie, 12 pages) ; 125. Lettre de la députation au commandant de la milice bourgeoise de Pleaux, de Fumel (Salers, 3 Août, copie) ; 126. Réponse de Fumel (Pleaux, 3 Août, pièce originale) ; 127. Lettre de remerciements des députés de Salers pour la réception qui leur a été faite à Pleaux (Salers, 3 Août, copie) ; 128. Lettre des officiers municipaux de Pleaux aux députés de Salers (Pleaux, 5 Août, pièce originale). "Ce jour (celui de la réception des députés), le plus beau de notre vie, sera toujours présent à notre mémoire..."

129-131. Vic (3 pièces manuscrites) 129. Notes pour servir à une histoire de Vic ; 130-131. Notes sur l'ermitage de Saint-Curiat et sur l'ermite Pierre Delcamp, de 1790 à 1814

132-146. Paris (pièces imprimées) ; 132. "Les bals-musette" (Article du "Petit Journal". 29 Février 1887, coupure). "La question des bals-musette mérite qu'on l'étudie, car elle intéresse tous les Auvergnats qui sont établis à Paris, et leur nombre n'est pas inférieur à cent mille..." ; 133. "L'Auvergnat de Paris. Journal des émigrants du Centre, paraissant le dimanche". 9e année, n° 18 - 4 Mai 1890 ; "Le crédit à l'agriculture", par Richard (du Cantal) (p. 1, sur 3 colonnes). Après avoir rappelé les idées des assemblées de la 1ère et de la 2e République au point de vue de l'enseignement agricole et l'établissement dans le Cantal, conformément à la loi du 3 Octobre 1848, de trois écoles d'agriculture, qui malheureusement ne survécurent pas au 2 Décembre, Richard écrit : "Le gouvernement m'a délégué pour aller examiner, en France et à l'étranger, la situation de l'instruction agricole. J'ai toujours trouvé que partout où cette instruction existe, le crédit agricole fonctionne convenablement ; mais il souffre là où cette instruction n'existe pas..." ; 134-135. "La soupe aux choux, union artistique et littéraire d'Auvergne" (à Paris) ; 134. Banquet du 9 Juillet 1891 : invitation, suivie du menu ; 135. Dîner du 18 Novembre 1893, offert à Charles Dupuy (Cf. Dossier 257, pièce 7), président du Conseil, et aux nouveaux élus d'Auvergne et du Velay : programme musical (Coupure de la "Croix du Cantal") ; 136. Revue du 14 Juillet 1891 au champ de courses de Longchamp : carte d'entrée dans l'enceinte réservée à la présidence de la République ; 137. Plan de Paris (dépl. In-f°) des magasins du Bon Marché avec 4 illustrations : vue générale des magasins, entrée rue de Sèvres, entrée rue du Bac, écuries (1893) ; 138. Prospectus illustré de "Paris", premier volume d'un ouvrage intitulé "Le Beau pays de France" (1899, 4 pages) ; 139-142. Plans de 4

arrondissements (vers 1900) ; 139. 5e (Panthéon) ; 140. 6e (Luxembourg) ; 141. 9e (Opéra) ; 142. 10e (Enclos-St-Laurent) ; 143. Permis de visiter l'obélisque de la place de la Concorde (s.d.) ; 144. Carte de coiffeur (illustrée, s.d.) ; 145-146. Spécimens d'antotypie sur cuivre et de photocollographie des ateliers Longuet (s.d.).

27 J 248

Notes et documents intéressant le Puy-de-Dôme

Dates : 1567-1912

1-17. Ancien régime ; 1-13. Riom ; 1. "Registres consulaires (imprimés) de la ville de Riom. XVIe siècle. Premier registre. 1er Novembre 1567-31 Août 1568 (64- pages) ; 2. Note : les offices municipaux de Riom en 1751, leur rachat par la ville (9 Novembre 1751) ; 3-13. Lettres adressées de Paris, en Juillet-Août 1764, la plupart peut-être à Armand, avocat à Riom, par Claude-Charles Légar, avocat en Parlement, receveur général de la province d'Auvergne, directeur et trésorier de la Monnaie de Riom (pièces originales et copies) ; 3-12. Au sujet des droits respectifs de la ville de Riom et du présidai, du rétablissement de la mairie, de la nomination d'un maire et d'officiers municipaux ; 13. Annonce de l'arrivée à Riom du cardinal de Choiseul (23 Août) ; 14-17. Clermont-Ferrand ; 14. Mémoire (imprimé) des officiers du présidai de Clermont au sujet de leurs droits, contestés par le maire, les échevins et le procureur du Roi (1698, 4 pages) ; 15. "Édit du Caresme", 1739 (Clermont-Ferrand, typ. E. Noalhat, 4 pages). Écrit satirique, assez peu spirituel ; 16. Arrêté (imprimé) du Conseil supérieur de Clermont relatif au commerce du sel, du 28 Avril 1774 (3 pages, 2 exemplaires) ; 17. Extrait copié de la "France ecclésiastique" (1789) : évêque et administrateurs du diocèse de Clermont, chapitre, églises collégiales ; 18-19. Révolution (documents imprimés) ; 18. "Lettre du citoyen Solignat, vicaire général de Clermont, aux ministres des autels" (Après le 9 Thermidor, 4 pages) ; 19. "Adresse des citoyens de Clermont-Ferrand à la Convention nationale", du 6 Prairial An III (4 pages). Questions, exhortations et demandes à la suite de l'insurrection du 1er Prairial. "... Trop longtemps, les destinées de la France furent à la merci des hommes avides de désordres, de sang et de pillage, dont Paris fut et sera toujours le repaire ; trop longtemps, la République fut dans Paris, il faut qu'enfin Paris soit dans la République. Hâtez-vous donc, Représentants, de sortir de cette cité corruptrice et corrompue... Nous vous demandons... votre translation dans une commune centrale dont la population n'excédera pas 50000 âmes ; ... enfin, que vous consacriez constitutionnellement le principe que, dans aucun temps, les Assemblées nationales ne pourront siéger dans une ville dont la population soit au-dessus de 50000 âmes" ; 20-22. XIXe siècle ; 20. Souscriptions pour la statue de Vercingétorix à Clermont : liste (manuscrite) de 10 personnalités cantaliennes (Mars 1870) ; 21. Notice (manuscrite) sur Bernard Brunhes, de son vivant directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme (1912) ; 22. Plan (imprimé) de Clermont-Ferrand (s.d.) ; 23-29. Bibliographie.

27 J 249

Recherches de Jean Delmas : lettres de correspondants, de 1884 à 1913

Dates : 1884-1913

Description physique : 518 pièces

1. De Lascombes (1884). Sur le clergé de Roannes pendant la Révolution ; 2-20. de Louis Farges (1890-1910) ; 8. Sur quelques ascendants et descendants de Farges ; 10. Compliments pour l'élection de J. Delmas à l'Académie de Clermont (11 Février 1896) ; 23-24. De A. Meyniel (1890) ; 25-26. De Pierre de Nolhac, attaché au Musée de Versailles (1890, lettres autographes) ; 25. Au sujet du portrait de Thibault, évêque constitutionnel du Cantal, possédé par le Musée ; 29-31. De Pagès (Maurs, 1890-1891) ; 30. Sur l'administration du maire de Maurs, Jalenques, à partir du 5 Mai 1817 ; 37-40. De Francis Charmes (1891) ; 42. D'Amédée Delzons (1891), au sujet de documents originaux par lui prêtés à feu l'abbé Delmas, curé de Vic ; 43-54. Du vicomte de Miramon-Farges (Saint-Mamet, 1891-1901). Sur quelques épisodes et acteurs de la Révolution dans le Cantal, notamment (43, 45, 46) sur Milhaud ; 56-66. De Pierre Valentin (Marcenat et Saint-Flour, 1891-1895) ; 62. Composition du tribunal de Saint-Flour, le 30 Prairial An VIII ; 67-69. De Gustave Bord (Nantes, 1891) ; 67. Sur Peuvergne, Mirande, Pierre et Joseph Mailhe, en 1793 ; sur Lacoste, en l'An II ; sur Antoine Bertrand, en l'An III (Renseignements puisés aux sources originales) ; 70-78. Lettres à en-tête du "Figaro" (1892-1894) ; 74. Où il est fait mention d'un article de Deschamps sur Carrier

79-83. De J.-F. Pautard, chanoine honoraire de Saint-Flour et d'Oran (Paulhac, 1892-1895) ;
81. Sur Bertrand Farreire, de Valuéjols, confesseur de la foi sous la Révolution ; 83. Date (1794) et lieu de naissance de Pierre Dessauet-Lavalette
84-89. De Varron (Riom, 1892-1894). Sur la Cour de Riom et ses membres, à partir de 1811
90-109. De l'abbé J.-B. Serres (La Thébaïde, par Mauriac, 1892-1896) ; 96. Sur la famille Vacher-Tournemire : "Elle est aujourd'hui représentée par la famille Chevalier, dont un membre, je crois, habite en ce moment Saint-Cernin" (3 Février 1893) ; 100. Autres renseignements sur la même famille ; 102. Sur les trois Sauvage, de Salers, dont l'un fut Instituté curé constitutionnel de Saint-Paul-de-Salers, le 1er Mai 1791 ; 109. Sur la famille Mirande
114-120. De Victor Pierre (Paris, 1893-1898) ; 114. Sur un d'Espinchal, prêtre émigré rentré en France en 1798 et qui "dut être fusillé la même année" 115. Sur deux prêtres du Cantal, J.-B. Delport, originaire de Vieillevie, ex vicaire de Ladinhac, et Guillaume Lantuéjoul, originaire de Marcolès (?), frappés par deux arrêtés du 12 Pluviôse An VI "pour n'avoir pas prêté le serment et n'être pas sortis du territoire de la République dans le délai de quinzaine" (Arch. nationales, F 7391) ; 118. Sur le prêtre Antoine Lafond, dit Lescure, originaire du Cantal, habitant les Deux-Sèvres à partir de 1783, présumé déporté à l'île de Ré
121-142. Du comte de Dienne (Château de Cazideroque, par Tournon (Lot-et-Garonne), et Nice ; 1893-1905) ; 123. L'Histoire du Carladès le fera peut-être aller à Barcelone (p. 1) ; 125. Sur la famille de Bonnet fils, conseiller général d'Allanche (p. 2) ; 137. Sur Roger Grand (22 Juin 1901, p. 2-3)
148. Où il est question de Bonne d'Armagnac, fille de Bernard d'Armagnac, seigneur de Carlat (1893)
150-163. D'Antoine Vernière, président de l'Académie de Clermont (Brioude, 1893-1896) ;
157. Il espère pouvoir communiquer à J. Delmas "une copie d'un curieux document sur la Révolution dans le diocèse de Saint-Flour, le journal manuscrit d'un prêtre assermenté"
164-167. Du vicomte A. Révérend, directeur de l'"Annuaire de la noblesse de France" (1894-1895) ; 169-221. De l'abbé J.-B. Chabau (Saint-Flour, 1894-1898)
169. Il est en train de dépouiller les registres d'insinuation du XVIIIe siècle qui se trouvent à la bibliothèque de l'évêché et d'en faire la table
175. On y trouve la nomination de Mgr Hay de Bonteville
190-191. Au sujet de l'"Histoire de la Révolution en Auvergne", de J.-B. Serres (Mars 1895)
202. "Antoine Daudin était chapelain de la chapelle de Sainte-Anne dans la collégiale de Saint-Géraud lorsqu'il permuta avec Jean Bellet, curé d'Alleuze", en 1786
204. L'abbé Clavières, curé de Ruines, n'était pas de la famille de l'ancien aumônier de l'hospice de Saint-Flour. "Il y a eu une famille Clavières à Chaudesaigues, éteinte aujourd'hui" (1896).
206. "Je ne me charge pas d'expliquer l'anomalie relative à l'ancien chanoine Delzons, qu'on fait mourir deux fois ; ils étaient peut-être deux de ce nom" (1896)
208. Sur le chanoine Torrette, ancien vicaire et curé de Saint-Just (1896)
227-232. De Jouvot, imprimeur à Riom, directeur de l'"Auvergne historique, littéraire et artistique" (1894-1895) ; 230-232. Au sujet de la préparation d'une monographie sur Carrier
233-252. De Marcellin Boudet (1894-1911) ; 236. Sur Guillaume Revel, Auvergnat du XVe siècle, et son armorial ; 248. Notice nécrologique sur Léonard Bernet-Rollande (décédé en 1909), longtemps magistrat à Murat et à Saint-Flour avant de l'être à Riom ; 249-252. Au sujet de l'acquisition du Rocher de Carlat par la Société "La Haute-Auvergne", grâce à la générosité du prince de Monaco (Août 1911)
253. De Bégis, avocat (Paris, 1894) ; Au sujet de pièces originales concernant Carrier
254-259. De E. de Beaufond (Paris, 1894-1898) ; 254. Sept votes des députés du Cantal (Vayron, Benoit, Gros, Guitard, Henry, Teillard, Salvage, Perret), du 1er Février au 8 Août 1792 ; 257. Sur le vote du 13 Avril ; 258. Les opinions des députés précités, d'après leurs votes nominaux
261-263. De A. Rossignol, auteur d'une "Histoire de l'arrondissement de Gaillac pendant la Révolution", publiée en 1890 (1894-1895)
265-269. De A. Kuscinsky (Paris, 1894-1895) ; 265-266. Sur les origines du Conventionnel Pierre Malhes ; 267. Sur Malhes (Pierre ou Joseph) dans le procès de Louis XVI, et sur les procès-verbaux des séances du procès, où il y a "des obscurités qu'il est impossible d'éclaircir, surtout dans celui sur le sursis en ce qui concerne les malades, absents ou non-votants" ; 268. Sur l'état civil des Conventionnels et les erreurs portées sur les actes
271-276. De A. Brette (Paris, 1895-1899) ; 273. Sur Ignace de Beaufort de Montboissier, comte de Canillac (né le 6 Août 1750), de 1779 à 1791
277-279. D'Eugène Lintilhac (Paris, 1895)
284. Sur l'acte de baptême du général Milhaud qui se trouve aux Archives de la Guerre (1895)

299-303. De l'abbé Delrieu (Pleaux, 1895). Sur quelques prêtres du Cantal pendant la Révolution, notamment (300) sur Ch. Vidal, prêtre communaliste de Saint-Christophe, missionnaire

306-307. Du vicaire de Saint-Georges (1895). Sur la communauté des prêtres de Saint-Georges avant et pendant la Révolution

308-323. De P.-F. Soucher, curé de Saint-Amandin (1895-1901) ; 308-316. Il s'agit, essentiellement, du clergé cantalien pendant la Révolution ; 308. Sur l'abbé Charles Orpelière, l'abbé J.-B. Monteil, curé de Saint-Amandin, et quelques autres ; 310. Sur l'abbé Monteil ; 311. Un certain nombre de prêtres, réunis à Saint-Amandin le 30 Décembre 1790, refusent le serment (p. 1-2) ; Sur l'abbé Orpelière (p. 4) ; 312-313. Sur l'abbé Monteil et la réunion du 30 Décembre 1790 (7 pages). Reproduction (p. 7) d'une note de l'abbé Monteil : "Saint-Amandin est du diocèse de Clermont, de l'élection de Saint-Flour et de la justice de Riom" ; 316. Sur l'abbé Orpelière ; 317-323. Sur l'histoire de Mardogne et sur son château

324-326. De l'abbé Ranciliac (Bredons, 1895-1896) ; 324. Liste des curés de Bredons, de 1693 à 1886, d'après les registres de la mairie ; 326. "Ce malheureux Bredons est bien déchu de son ancienne splendeur. Nous n'avons ni mairie ni archives. Tout cela est à Albepierre. On dit bien commune de Bredons, mais en réalité M. le Maire et la majorité des conseillers municipaux sont à Albepierre..."

329. De l'abbé Poulhès, curé de Raulhac (1895) ; Sur les prêtres communalistes de Raulhac, notamment sur Gabriel Poulhès (décédé en 1793), qui ne prêta le serment qu'avec restriction ; Au sujet de la liste des prêtres assermentés, "il est de notoriété publique ici, et les anciens s'en souviennent encore, que Jean Bos et Etienne Poulhès ne prêtèrent pas le serment, ou qu'ils ne le prêtèrent qu'avec restriction"

335-337. De Francisque Mège (Clermont-Ferrand, 1896) ; 337. Émigrés cantaliens de l'époque révolutionnaire se trouvant dans ce qu'on a appelé la "coalition d'Auvergne" : de Brugier de Rochebrune, le chevalier de Calonne (d'Aurillac), Pellamourgue de Cassaniouze, Deconquans de Lacan (de Maurs), de Rochebrune fils (D'après une liste de 66 gentilshommes empruntée aux manuscrits du comte d'Espinhal)

342-343. Bibliographie des parlementaires français (1896)

349. Du ministre des Affaires étrangères, Gabriel Hanotaux (5 Juin 1896, signature autographe). Jean Delmas pourra consulter aux Archives des Affaires étrangères les documents relatifs aux événements révolutionnaires et à l'émigration dans le Cantal

352-353. De l'abbé Costerousse, curé de Saint-Saturnin (1896). Sur l'abbé Pierre Rouyre (1746-1798), curé de Saint-Saturnin de 1786 à 1798

354-355. Du Grand Orient de France (1897)

360. Du colonel commandant le 61^e régiment d'infanterie (Marseille, 1897). Le colonel Destaing a commandé le 61^e du 23 Juin 1848 au 14 Juillet 1851

361. Sur les papiers Mabru (lettre de 1897)

369. Du secrétaire de l'évêché de Saint-Flour (1898). Les manuscrits et documents de l'abbé Chabau intéressant l'histoire du diocèse ont été légués par lui à la bibliothèque du chapitre, installée dans un appartement de l'évêché ; c'est là qu'ils ont été placés

380. De Gaillard (Saint-Flour, 1899) ; Copie des actes de naissance de Durand Daude (2 Juin 1788) et d'Antoine-Ernest-Georges Daude (23 Mars 1838), tous les deux nés à Saint-Flour

381. De Delhostal (Vic, 1900) ; Renseignements d'état civil concernant François-Germain-Auguste Bertrand, nommé maire de Vic par décret du 12 Juin 1879

382. De l'étude de Me Usse, notaire à Carlat (1900) ; Sur le mariage de Toinette Delmas et Gabriel Verdier, à Cros-de-Montamat : contrat reçu par Me Duverdier, notaire à Carlat, le 14 Janvier 1818

384. Envoi du numéro du 17 Décembre 1794 du "Journal du Loir", presque entièrement consacré à Carrier (Riom, 1901, signature illisible)

399-402. De Gustave Saige (Monaco, 1901) ; 400. Où il est question d'une démarche du Conseil municipal de Carlat "à laquelle le Prince sera certainement très sensible"

407-413. De G. Rouchy (Saint-Flour 1901) ; 412-413. Au sujet d'un attroupement séditieux à Salers, les 11 et 12 Brumaire An IV, et de ses suites

414. De Roger Grand (Pontignac, 7 Septembre 1901, 4 pages)

418-421. De Gustave Saige (Bretenoux (Lot), 1901) ; 419. "Le Prince (de Monaco) a été très satisfait de la délibération de Carlat ; par ses ordres, je l'ai insérée au "Journal de Monaco"

422-425. De Ch. Delzons (Vergnes, 1901-1911)

432. Du capitaine E. Salesses, directeur du chemin de fer à Konakry (Paris, 1901) ; Sur la famille de Tournemire au début du XV^e siècle : copie d'une donation faite par Antoinette de

Tournemire, fille de feu Antoine, chevalier, seigneur de Roquevieille, du Chambon et de Vieillevie, et de Jeanne Rolland (1470 ; Arch. départementales de l'Aveyron, E 552)
 433 Verso. Note sur un capitaine Tournemire, décédé (?) le 13 Septembre 1815
 434-436. Du duc de La Salle de Rochemaure (Clavières-Ayrens, 1902-1909)
 437-442. De A. de Montigny, en littérature R. de Salberg, arrière petite-fille du baron de Tournemire et petite nièce du général (Paris, 1903) ; 437. Sur les familles de Montigny et de Tournemire, notamment sur les quatre filles du général ; 438-442. Même sujet
 447-449. De Pierre Marty (Caillac, 1905-1911) ; 448. "Je viens de faire une trouvaille que je crois presque sensationnelle pour l'histoire locale, et qui a peut-être même une portée plus grande. Il s'agit d'un manuscrit de 300 pages, relié en parchemin blanc, écrit tout entier de la main de Gérard de Boschatel, propriétaire de Caillac et président au bailliage d'Aurillac sous Louis XIV. Cela se compose de réflexions et de pièces de vers, soit latins, soit français, ayant trait aux principaux événements du temps et de la cour". Suivent quelques extraits. Puis : "J'ai proposé à Grand de publier ce manuscrit avec lui, s'il est inédit et s'il en vaut la peine" (1911, 4 pages)
 465. De J. Pagès-Allary (Murat, 1909, 8 pages)
 466. De Rieuf (Massiac, 1909) Historique de la mine de La Rodde, commune d'Ally (Haute-Loire)
 468. De Rolland (Moussages, 1910) ; Sur quelques membres de la famille Peythieu
 469. Du secrétaire de la mairie de Chalinargues (1910) ; Sur Jacques Vergnes, maire de cette commune de 1825 à 1837, décédé en 1841
 473. D'Emile Cheylud (1910) ; Mention de "Croquis régionalistes, l'Auvergne", par Gandilhon-Gens-d'Armes, deux articles parus dans la "Croix" du 8 Juillet ("Le pays") et du 7 Septembre 1910 ("Les hommes")
 474. De Pierre Malvezin (Paris, 1910) ; Sur le passage de la graphie "pom" à celle de "plom" ou "plomb" ; Sur l'origine du nom de la rue Marcenague
 476-479. De René de Ribier (Clermont-Ferrand, 1911) ; 476. Sur Germain Fayet, né en 1744 à Riom, réhabilité le 5 Août 1797, "sans doute un cousin de Louis Fayet, non assermenté", né en 1750 à Riom, décédé curé de Vebret (p. 3) ; Sur Gabriel-Louis Guérin, Carme de Pleaux, marié à Pleaux le 30 Prairial An II avec Marguerite Laumond, fille d'Antoine et de Catherine Vacher-Tournemire (p. 4) ; "J'achève de compléter la liste biographique des prêtres assermentés de l'arrondissement de Mauriac. Le nombre en dépasse 150". Suit l'indication des sources (p. 4) ; 477. Au sujet de ce nombre de 150 (Voir aussi 479, p. 1-2) ; 478. Sur des prêtres de l'arrondissement de Mauriac qui se marièrent pendant la Révolution : Mauriac, de Saint-Christophe, vicaire constitutionnel de Lascelle (p. 2) François de Soualhat de Fontalard, élu curé de Sauvat en 1792 (p. 2-3) ; Annet Paty (p. 3-4) ; Benoît Héritier, curé de Lanobre (p. 4)
 482-486. Du comte de Dienne (Servilly, par La Palisse (Allier), 1911) ; Au sujet de la vente du Rocher de Carlat à la société "La Haute-Auvergne" ; 483. "... Que personne ne parle du prince Albert et surtout du don. Nous sommes propriétaires en fait. Tenons nous en là et laissons la question de droit tranquille" ; 484. "... M.G. Jaloustre a décidé le Prince à faire l'acquisition du Rocher, à prendre la "Haute-Auvergne" comme personne interposée..." (p. 3)
 493. D'A. Aymar (Clermont-Ferrand, 1913, 4 pages). Sur le maréchal Ney (p. 1-3)
 494-518. Lettres non datées.

27 J 250

Légion d'honneur

Dates : 1788-1902

Description physique : notes et documents concernant des légionnaires, Cantaliens principalement

1. "Le centenaire de la Légion d'honneur", par Thomas Grimm (Coupure du "Petit Journal", 3 colonnes). L'institution de la Légion d'honneur, le règlement et ses modifications jusqu'en 1816
 2-24. Pièces collectives ; 2-6. Listes manuscrites ; 6. Liste de 14 membres de la Légion d'honneur et de 14 décorés de la Médaille militaire nés dans l'arrondissement de Saint-Flour de 1797 à 1849 : noms et prénoms, domiciles, qualités ou professions, observations (Vers 1894) ; 7-19. Lettres de correspondants de J. Delmas, de 1897 à 1902, renseignant sur des légionnaires d'époques diverses ; 9. Légionnaires des communes de Cheylade, Saint-Hippolyte et Lugarde ; 10. Légionnaires de Massiac, notamment Jean-Baptiste Marsal (1788-1873) et son neveu, Eugène-Guillaume-Martin Burin-Desrozières (décédé en 1890) ; 11. Les capitaines Charles-Édouard Fonteilhe (décédé en 1879) et Refouvet ; 13. Légionnaires de Saint-Urcize ; 19. Le vicomte de La Vaissière de Lavergne, "décoré comme agriculteur ou plutôt comme beau-frère de M. Roucher", et trois frères Fontanges : le baron Charles-Henri, capitaine de frégate, Charles-Louis, général de brigade, et Charles-Maurice, ingénieur des Ponts-et-Chaussées ; 20-24. Coupures de journaux mentionnant des nominations de 1892 à 1898

25-102. Notices individuelles sur cahiers (quelques renseignements sur les familles ; 25-26. Sartiges (Etienne-Gilbert-Eugène, comte de), né à Gannat (Allier) le 17 Janvier 1809, appelé au Sénat le 14 Août 1868 ; 26-28. Veyron La Croix (Claude-Joseph), colonel, né dans le département de l'Isère, et ses deux fils ; 29-31. Bessières (Florian-Louis-André), capitaine, né dans l'Hérault ; 31-43. Delzons (Alexis-Joseph, baron), général (1775-1812) ; 44-46. Colinet de Labeau (Joseph-Eugène, baron), né à Aurillac le 27 Novembre 1834, lieutenant-colonel en 1882 ; 46-49. Laveissière (Émile), né à Boulogne (Seine) en 1833, directeur de la maison Laveissière, "une des plus anciennes qui, en France, s'occupent du traitement du cuivre sur une grande échelle" ; 49-50. Creuzet (André) (1799-1881), député du Cantal ; 50-52. Rhodes-Chabannes (Guillaume-Marie-Eugène), né à Saint-Hippolyte le 23 Juillet 1835, capitaine ; 52-53. Astorg (Jean-Joseph), né à Pleaux le 25 Mai 1831, directeur des Postes à Aurillac ; 54. Delzons (P. -J.), directeur des Contributions directes à Saint-Etienne (Loire), né à Aurillac le 19 Septembre 1813, fils de P. -C. Delzons et de Marie Benoît ; 54-58. Gautier, capitaine (décédé en 1864) ; 58-61. Jalenques (Louis-Antoine), procureur à Strasbourg, né à Maurs (1816-1866) ; 61-62. Ribier (Gabriel de), chef de bureau à la direction des Archives, né à Vebret en 1831 ; 63-68. Bouange (Mgr Guillaume-Marie-Frédéric), né à Aurillac en 1814 ; 69. Chaumeil (Jean), inspecteur primaire, né à Collandres en 1831 ; 70-73. Durif (Henri), juge de paix, né à Aurillac en 1807 ; 73-75. Prax (Pierre-Léon), lieutenant-colonel, né à Bayonne en 1834 ; 75-82. Prax (François-Maurice), capitaine, né à Rouen en 1832 ; 83-84. Sers (Charles-Joseph), préfet des Landes, né à Aurillac (1828-1879) ; 84-89. Verny (Jean-Baptiste-Joseph-Amable), lieutenant-colonel, né à Massiac en 1834 ; 89-91. Pouget (Claude), docteur en médecine, né à Nieudan en 1815 ; 92-93. Chavignier (Antoine), sergent, né à Champagnac (1815-1877) ; 93. Ribier (Gabriel de) sous-directeur au ministère des Affaires étrangères, né à Vebret (1831-1892) ; 94-101. Légionnaires nés à Maurs ou descendants d'originaires de Maurs ; 94. Arnal (Jean-Antoine), maréchal des logis de gendarmerie (1786-1867). "En 1815, il fut du nombre des gendarmes de la garnison d'Aurillac qui reçurent la pénible mission d'aller arrêter le maréchal Ney, au château des Bessonies (Lot). Sur le chemin d'Aurillac, en traversant les bois de la Lusette (Saint-Saury), ces braves gendarmes ne suivaient le maréchal que de loin, afin de lui laisser toute facilité de s'évader" ; 94-95. Arnal (Jean-Baptiste), frère du président, brigadier de gendarmerie (1788-1870) ; 95. Clary (Jean-Pierre-Maurice), médecin, maire de Maurs (1805-1875) ; Darsses (Olive), capitaine (An III-1873) ; 95-96. Darsses (Arsène), parent du précédent, décédé vers 1850 ; 96. Delpont (Joseph), sergent (1808-1878) ; 96-97. Jalenques (Jean-Baptiste-Antoine-Benoît), député suppléant en 1791, maire de Maurs (1757-1834) ; 97-98. Jalenques (Urbain), fils du précédent, juge de paix (1788-1883) ; 98. Jalenques (Louis-Antoine), fils du précédent, procureur à Strasbourg (1816-1866) ; 98-99. Malroux (Jean-Pierre), capitaine (décédé en 1837) ; 99. Miquel (Alfred-Jean-Antoine), médecin de la marine né en 1848, à Maurs ; Miramon (Antoine), sergent (1804-1888) ; 99-100. Palis (Balthazar-Louis-François), avocat, maire de Saint-Etienne-de-Maurs (1784-1873) ; 100. Palis (Antoine-Honoré-Sulpice), maréchal des logis de gendarmerie (1808-1876) ; Palis (Auguste), fils du précédent, capitaine ; Pompié (Augustin), lieutenant (?) (1756-vers 1847) ; Viala (Aimé), capitaine ; 101. Viala (Achille), fils du précédent, capitaine de gendarmerie (décédé en 1879 ou 1880) ; Viala (Edme-Marie), capitaine ; Viala (Jean-Baptiste), capitaine, né en 1810 ; 102. Légionnaires nés dans le canton de Maurs ou descendants d'originaires du canton ; Domergue (Joseph-Pierre-Louis-Émile), médecin militaire (1813-1880) ; Guyot (Alexandre), commandant (décédé en 1882 ou 1883) ; Miquel (Claude-Antoine) (1775-1874) ; Marcenac (décédé en 1872 ou 1874) ; Jalenques (Géraud), canonnier (décédé en 1820)

103-187. Notices individuelles, états de services, articles nécrologiques, renseignements sur les familles (par ordre alphabétique des noms de légionnaires) : copies, lettres de correspondants de J. Delmas, coupures de journaux ; 103. Aldebert (Jean-Baptiste), officier du Génie, né à Thiézac (1823-1875) ; 104. Aumard, capitaine d'infanterie de marine, né à Lapalisse en 1856 ; 105. Barthélémy, lieutenant-colonel, né à Aurillac ; 106. Béral de Sedaiges (Casimir), né à Marmanhac en 1807, capitaine de vaisseau ; 107. Béral de Sedaiges (Jean-Joseph-Amand), né à Marmanhac en 1810, capitaine de vaisseau ; 108. Béral de Sedaiges (Martial-Théobald), né à Clermont-Ferrand en 1813, lieutenant de vaisseau, décédé en 1854 ; 109. Bert, né à Saint-Flour en 1845, industriel, maire de Saint-Flour ; 110. Bonnard (Jean-Baptiste), né dans le département des Vosges en 1809, brigadier à la compagnie de gendarmerie du Cantal en 1850, décédé à Aurillac en 1890 ; 111-112. Bornes (Jacques), commandant, né à Mauriac (1845-1901) ; 113. Boudier (François-Martin), médecin militaire, né à Saint-Martin (Cantal) (1808-1883) ; 114-115. Bouschet (Godefroy-Jean-Baptiste), directeur des Contributions directes, né à Védrières-Saint-Loup (1825-1900) ; 116-120. Brives (Joseph de), général, né à Murat (1821-1901) ; 121-122. Brunel (Paul), membre de la Chambre de commerce de Paris, né en 1844 à

Paris ; 123. Cazard (Jean-Jérôme), chancelier au ministère des Affaires étrangères, légionnaire vers 1900 ; 124. Chapt de Rastignac (Antoine), général, né à Vigouroux (1776-1862) ; 125. Chaumeil (François), agriculteur, maire de Sourniac, où il naquit (1794-1885) ; 126. Couderc de Saint-Chamant (Henri), trésorier général (décédé en 1902) ; 127. Darses ; 128. Daviaud (Louis), chef de bataillon, né à Saint-Martin-Valmeroux en 1837 ; 129-134. Diene (François-Alexandre-Hippolyte, comte de), capitaine, né à Sainte-Anastasie en 1793 ; 135. Douhet d'Auzers (Jean-Louis de), né en 1769, camarade de Napoléon Bonaparte à l'École militaire de Paris, officier ; 136. Douhet (Charles de), capitaine d'infanterie de marine (décédé en 1900) ; 137. Faucher (Jean-Baptiste), né à Apchon, décoré en 1847 ; 138. Fontanges de Couzan (Charles-Louis de), général, né à Beauvais (Oise) en 1817 ; 139. Journiac (Géraud), cordonnier, né à Veyrières (1835-1887) ; 140-140 Bis. Lac de Bosredon (Jean-Philippe-Lucien), commandant, né à Maurs, décédé en 1901 ; 141-143. Laparra (Etienne), sergent, né à Saint-Simon (1818-1902) ; 144-147. Lavaissière de Lavergne (de) ; 144. Plusieurs légionnaires de ce nom ; 145. Jules, capitaine de vaisseau, né à Paris (1819-1862) ; 146. Pierre-Antoine-Henri, commandant, né à Nay (Basses-Pyrénées) en 1836, descendant de Guillaume, seigneur de Thiézac en Carladex au XI^{ème} siècle, des marquis de Cantoinet au XVII^e, de Joseph-Balthazar, lieutenant-général du Cantal, son grand' père (1773-1840) ; 147. Autres membres de la famille ; Laveissière (le R.P.), missionnaire, né à Saint-Cernin, décoré en 1900 ; Martin (le commandant), décédé à Aurillac en 1899 ; 150-152 Bis. Mary (Jean), colonel, né à Chastel-Marlhac (1839-1906) ; 153. Miquel (Claude-Antoine) "fut fait légionnaire grâce, dit-on, à l'intervention de l'un de ses fils, l'abbé Miquel, aumônier de la princesse Mathilde. Il était né à Lacoste, commune de Leynhac, où il vécut près de cent ans comme simple laboureur. Il n'avait d'autres titres à la croix que de bien soigner ses terres. Il n'avait pas été militaire" ; 154. Montil (Pierre), né à Boisset, militaire (1819-1883) ; 155-156. Murat-Sistrières (Michel-François, comte de), général, né à Vic-sur-Cère en 1765 ; 157. Pichot-Duclos (Félix-Auguste), général, né à Aurillac (1821-1893) ; 158. Prax (François-Maurice), capitaine, né à Rouen en 1832 ; 159. Refouvelet (le capitaine), né à Menet en 1825 ; 160. Ressossière (Jean-Marie), officier, né à Montvert en 1848 ; 161. Réveilhat (Géraud-François-Gustave), colonel, né à Aurillac en 1851 ; 162-163. Robert (François-Ernest), directeur de l'Enregistrement, né à Mauriac (1830-1900) ; 164. Rodier (Claude), commandant, né à Moissac en 1850 ; 165. Roquefeuil (Charles, baron de), capitaine, né à Jabrun (1820-1855) ; 166. Roquefeuil (Jules de), lieutenant, né à Jabrun (1828-1861) ; 167-168. Roussel-Lamouroux de Pompignac (Martin), général, inhumé à Saint-Flour en 1902 ; 169-170. Roux (Joseph), capitaine, né à Aurillac (1830-1903) ; 171-180. Sabatier (Antoine), canonnier, né au Falgoux en 1788 ; 181-183. Salvage de Clavières (Georges), colonel, né à Polminhac (1831-1883) ; 184. Sandrin (Antoine), lieutenant, né à Condat en 1863 ; 185-187. Verny (Amable), colonel, né à Massiac (1834-1899) ; 188-193. Lettres reçues par J. Delmas relatives à quelques unes de ses recherches.

27 J 251

Célébrités, personnalités, personnages divers, Cantaliens principalement : pièces collectives : listes, notes d'état civil, faire-part, notes sur les personnes et les biens, quelques lettres

Dates : 1067-1909

1. Sur Gerbert ("Causerie du dimanche", feuilleton du "Moniteur du Cantal", n° du... 1895, colonnes 2 et 3) ; Sur les Auvergnats à Madagascar (Idem, col. 3 et 4)
- 2-26. "Croisés d'Auvergne", par le vicomte Oscar de Poli (Pages détachées, 200-224, de 1^{er} Annuaire du Conseil héraldique de France", 1905) ; 3-5. Traduction de deux chartes d'emprunt de 1249 et 1250 concernant les cinq croisés dont les noms suivent ; 5-10. Naucaze (Guillaume de) et sa famille, de 1285 à 1666 ; 10-18. Ribier (Jean de) et sa famille, de 1067 à 1903 (généalogie) ; 19-20. Prondines (Bernard de) et sa famille, de 1249 à 1716 ; 20-21. Beauclair (Raoul de) et sa famille, de 1249 à 1817 ; 22-23. Campredonde (Armand de) et sa famille, de 1240 à 1600 ; 24-26. Naucaze (famille de) jusqu'en 1707
- 27-30. Extraits baptistaires de l'église paroissiale Notre-Dame d'Aurillac, du 23 Août 1518 au 10 Janvier 1531
- 45-47. Liste des notaires de l'arrondissement d'Aurillac (XVIII^e siècle-1^{ère} moitié du XIX^e siècle)
51. Sur Roche (Antoine), vicaire de Champs, décédé à Sauvat (vers 1740-1811)
- 51-52. Sur Soualhat de Pontalard (François de), vicaire de Sauvat, marié sous la Révolution (1744-An X)
- 52-53. Sur la famille Lablanche, de 1758 à 1840
- 58-61. Sur Vigier, procureur au Parlement de Paris à partir de 1786, et sur Coffinhal (Pierre), né à Raulhac le 13 Juillet 1747, médecin, habitant Aurillac en 1804 (Lettre de Paul Le Blanc, 1903)

71-72. Sur la famille Vacher de Tournemire, de 1686 au début du XXe siècle
 89. Copie de l'acte de naissance de Pierre Vigier, le 19 Janvier 1760
 91. Sa carrière de 1765 à 1767
 94-102. Personnel judiciaire de Haute-Auvergne ou originaire de Haute-Auvergne, de 1765 à 1791 : listes et notes ; 99. Sur Pierre André Coffinhal, procureur au Parlement de Paris vers 1789, et sur son frère Joseph (Lettre de Paul Le Blanc, 1903) ; 100. Sur le procureur Vigier (Idem)
 123. Sur quelques membres de la famille de Roquecave d'Haumière de Thuret (vers 1770-1851)
 202. Sur Victor Fontanier, consul de France (vers 1795-1857) (Lettre de L. Farges, 1897) ; 202-203. Sur son fils, Henri-Victor, consul de France (1830-1870) (Idem)
 203-203 Bis. Sur Gabriel de Ribier, de 1831 à 1885 (Idem)
 204. Sur Pierre Duclaux, fils naturel d'un Pichot-Duclos, père d'Émile (Idem)
 210-211. Faire-part de décès ; 210. Alary (Géraud), avoué, Aurillac, 22 Septembre 1842 ; 211. Miquel (Marie), épouse d'Ouvrier, Aurillac, 2 Octobre 1842
 216-217. Faire-part du décès de Louis Duverdier de Marsillac, ancien procureur du Roi et avocat, Aurillac, 23 Septembre 1867
 218-219. Faire-part du mariage de Mélanie Raynal de Tissonnière avec Pascal Sevestre, notaire à Salers ; Cheylade, 24 Octobre 1877
 225-231. Lettres signées Clermont adressées de Tunisie, notamment à une soeur, épouse Baduel, fermiers à Marmiers (1904). Il y est surtout question de l'héritage d'une tante de Marcillac
 232. Faire-part du mariage de Jean Lhéritier avec Antoinette-Jeanne Rispal, Aurillac, 24 Juillet 1909.

27 J 252

Célébrités, personnalités, personnages divers, Cantaliens principalement : A-C

Dates : 1665-1912

Description physique : Notes et documents

1. Amagat (Louis-Amans) ; "L'anniversaire de la mort de M. Amagat" (Coupure du "Moniteur", 16 Juillet 1891)
 1-11. Anterroche (d) ; 1-5. François, colonel, né à Peyrusse (An XII-1869). Il descendait d'une famille qui portait primitivement le nom de Traverse et était originaire de Murat (Sur la famille de Traverse, du XIIIe au XVe siècle : p. 1) (Partie de cahier) ; 5-8. Famille (Partie de cahier) ; 9. Généalogie (XVIe-XVIIIe siècle), par le docteur de Ribier ; 10-11. Portraits ; 10. Le lieutenant-général, à peu près à l'époque de sa mort (1785) ; 11. Alexandre-César, comte de Brioude, évêque de Condom, député de Nérac aux États généraux de 1789
 12. Attel (le commandant d'). Mort dans des circonstances mystérieuses, le 1er Octobre 1895. "On sait que le traître Dreyfus avait fait des aveux au commandant d'Attel" (Sic). Ce dernier avait été enfant de troupe à Aurillac et élève du collège, vers 1872 (Coupure de journal, 1895)
 13. Aurelle de Paladines (d). Article sur le général, qui était d'une vieille souche d'Auvergne, et sur ses descendants (Coupure du "Figaro", 22 Août 1891)
 14-15. Ayroles (lieutenant Michel-Marius). Sa mort en Côte-d'Ivoire, le 23 Mars 1895 (Extrait copié de "Épopées africaines", par le colonel Baratier, 1912)
 16. Basset (capitaine Antoine-Raymond-Eugène). État signalétique et des services (1870)
 17. Bélard (Léon), bibliothécaire-archiviste de la ville de Saint-Flour. Notice biographique, de sa main (vers 1900)
 18-21. Béraud (Antoine-Nicolas, dit Antony), historien et auteur dramatique, né à Aurillac (1792-1860). Lettres autographes ; 18-19. Au sujet de la représentation, à Paris, en Juin 1851, d'un de ses drames, "Le monstre et le magicien", écrit en 1826
 22. Beynaguet (le commandant Victorin) (1808-1894). Notice biographique (In lettre de son petit-neveu, J. Viallanes ; Paris, 1902)
 23-24. Boigues (Jean-Louis), né à Lascelles (1784-1838). Note biographique sur le fondateur des forges de Fourchambault. "Boigues appartenait à cette pléiade d'émigrants qui, de tout temps, ont quitté nos montagnes pour aller exercer leur métier ou leur industrie à travers le France entière et même à l'étranger" (Article de 1" "Avenir du Cantal" et sa reproduction dans le "Progrès du Cantal", 2-3 Août 1901)
 25-26. Bonnefons (Édouard), né à Aurillac (1817-1890) ; 25. Pages détachées, 3-22, d'une brochure, parue vers 1880, où il est question d'attaques contre Bonnefons, de témoignages sur sa "férocité" après le coup d'État du 2 Décembre, alors qu'il était procureur de la République à Montluçon ; 26. Obsèques de Bonnefons : compte rendu, discours de Charles Delzons retraçant la vie du président du tribunal d'Aurillac ("Avenir du Cantal", 21 Mai 1890, sur 3 colonnes)

27. Bos (François-Charles), né à Saint-Flour en 1862. Note biographique, concernant notamment le député de Paris en 1898 (Coupure de journal de 1898, partie de colonne)

28-34. Boulanger (le général) ; 28-30. Nombre des voix par lui obtenues dans les diverses élections qui ont eu lieu du 19 Juillet 1887 au 27 Janvier 1889 (3 coupures de journaux) ; 31. "La légende de Boulanger par la caricature" ("Le Figaro", supplément littéraire, 3 Octobre 1891, 2 pages, quelques lignes de texte sous chaque caricature) ; 32-33. Prospectus de libraires (s.d.) ; 32. "L'invasion allemande", par le général Boulanger ; 33. "Histoire patriotique du général Boulanger" ; 34. Bibliographie : Iconographie du général Boulanger

35-37. Brunhes (Bernard) (décédé le 10 Mai 1910) ; 35. Lettre de Louis Farges au lendemain de la mort de Brunhes ; 36-37. Comité Bernard Brunhes pour l'érection d'un monument à l'Observatoire du puy de Dôme, en souvenir du savant et de l'homme de bien ; 36. Une page (imprimée) sur Brunhes ; 37. Liste (imprimée) des membres du Comité (4 pages)

38-43. Buirette, dit de Belloy (Pierre-Laurent) (1727-1775) ; 38. "Copie (imprimée) de la délibération de la ville de Calais et de la lettre que les magistrats de cette ville ont écrite à Monsieur de Belloy, auteur de la tragédie du "Siège de Calais" (s.d., 4 pages) ; 39-41. Notices sur Buirette de Belloy ; 39. Pages détachées, 39-48. De T**, "Tableau des littérateurs" (1785) ; 40. Idem, 100-105, de Tastet, "Histoire des 40 fauteuils" (1855) ; 41. Idem, 338-350, de A. de Pontmartin, "Dernières causeries littéraires" (1856) ; 42. Copie d'une page de l'"Esprit des autres" (1857), d'Ed. Fournier, reproduisant une lettre de Voltaire à du Belloy, du 31 Mars 1741 ; 43. Portrait

44. Cammay (Simon-Vincent) (décédé le 24 Mars 1868). "Adjudant d'administration en premier à l'hôpital militaire de Toulouse, âgé de 35 ans, né à Aurillac (Cantal), époux d'Amélie-Isidore-Jeanne Buvignier" (Lettre non datée, sans autre indication)

45. Canteloube. Lettre signée "Canteloube" (Aurillac, 26 Brumaire An III). "... Depuis 13 mois je gémiss dans les fers sans l'avoir mérité, avec ma femme et mes enfants... Le seul reproche qu'aient pu me faire mes persécuteurs, c'est d'avoir quitté ma commune pour aller m'établir à Clermont dans un temps où l'on sait qu'une trop mémorable journée avait jeté la terreur dans toutes les âmes...". Canteloube demande justice pour "un vieux serviteur de la patrie... Qui n'a été dévoué à la réclusion et à la mort que parce qu'il avait le malheur de posséder aux portes d'Aurillac une propriété qui excitait l'envie de ses persécuteurs"

46. Casset (J.-B.). Note : élève du collège Fortet à partir du 16 Fructidor An V, géomètre ; né à Aurillac le 3 Avril 1784, mort à Taussac (Aveyron) le 21 Juin 1855 ; gendre de M. Chapt de Rastignac

47. Cély. Note : colon, propriétaire à Oran, conseiller général d'Oran, né à Billom (Puy-de-Dôme) en 1822, décédé à Oran en 1882

48. Cerfberr (Auguste-Édouard) (1811-1858), fondateur de l'"Écho du Cantal". Copie d'un article le concernant, paru dans ce journal le 27 Novembre 1841

49-50. Chazerat, intendant d'Auvergne. Copies d'épigraphes ; 49. Pour inscrire sur un pont dont Chazerat posa la 1ère pierre en 1785 ; 50. Pour mettre en bas de son portrait

51. Chevalier du Fau. Certificat du sous-préfet de Mauriac attestant qu'Antoine Chevalier du Fau, natif de Mauriac, conscrit de 1810, a été réformé par le Conseil de recrutement (26 Juin 1809)

52. Cinquarbres (Jean). Jean Cinquarbres, d'Aurillac, lecteur du Roi, et ses écrits (XVIe siècle) (En latin ; pages détachées, 65-67, de P. Colomesius, "Gallia orientalis", 1665)

53-55. Civiale (docteur Jean) (1792-1867) ; 53. Remerciements au docteur Civiale pour son offre d'un volume de ses oeuvres (Copie du procès-verbal d'une réunion de la commission administrative de la bibliothèque d'Aurillac, 11 Octobre 1841) ; 54. Portrait et photographie d'instruments lithotriteurs ; 55. Portrait et photographie d'une maison rustique, peut-être à Thiézac, lieu de naissance de Civiale

56. Coffinhal (Jean-Baptiste ?). Lettre autographe signée "Coffinhal, avocat aux Conseils du Roi" (Paris, 17 Août 1786)

57-66. Coffinhal (Joseph), frère du précédent (1757-1841) ; 57-58. Deux lettres autographes de l'homme de loi (Paris, 23 Novembre 1787 et 14 Février 1789) ; 59. Lettre des administrateurs composant le directoire du département du Cantal informant Coffinhal qu'ils lui envoient une expédition de la partie d'un procès-verbal du directoire portant sa nomination à la Cour de Cassation (Saint-Flour, 23 Mars 1791, signatures autographes) ; 60-63. Quatre lettres autographes à Armand (1791-1793) ; 64. Billet où il est question de "la duplicité de M. Coffinhal" ; 65. Lettre autographe au ministre de la Justice en faveur de Roux, suppléant de la justice de paix de Murat (Paris, 20 Février 1806) ; 66. Lettre autographe du commissaire général de justice des Provinces illyriennes (13 Août 1809)

67. Coffinhal (Pierre-André), frère des précédents (1762-1794). Arrêté de l'assemblée du district de l'île Saint-Louis, à Paris, portant la signature de Coffinhal, son président (18 Janvier 1790, en-tête imprimé, cachet de cire noire)

68-71. Colinet (famille) (1628-1792) : notes ; 68. "La femme de Pierre de Cambefort, seigneur de Niessel (il vivait encore en 1628), Antoinette du Verdier, épousa en secondes noces Henri d'Arches et lui porta Niessel. En 1723, Niessel passa à la famille de Colinet, seigneur de Labeau, par mariage avec Catherine d'Arches" ("Dictionnaire statistique du Cantal", IV, p. 137) ; 69-71. Sur les familles Colinet et Darches

72-73. Couderc de Saint-Chamant ; 72. Note sur la succession de M. Couderc de Saint-Chamant (s.d.) ; 73. Compte rendu du mariage de Joseph Couderc de Saint-Chamant, lieutenant, avec Marie-Thérèse Joubert, fille du défunt député de Maine-et-Loire, célébré en la cathédrale d'Angers (Coupure de journal, 12 Janvier 1892)

74-81. Coutant (A.), né à Paris. Lettre à un ami (Saint-Flour, 16 Avril 1872, 8 pages). Après avoir donné quelques détails sur les débuts de sa carrière dans l'administration, il écrit qu'il vient d'être nommé sous-préfet à Saint-Flour. "Toutefois, note-t-il (77-78), je ne me fais pas d'illusion et il est bien possible que j'aie été pris comme une sorte de pis aller. Depuis deux mois et demi, en effet, je suis le 4e sous-préfet nommé à Saint-Flour. Personne sans doute ne voulait plus y venir et ce doit être à cela que je dois ma nomination". Suit l'éloge des habitants et du pays, "adorable".

Liens substituts numériques : \ Serie_J\Sous-serie_27_J\27 J 252\AD015_27J252_00018-1.jpg \ Serie_J\Sous-serie_27_J\27 J 252\AD015_27J252_00018-2.jpg \ Serie_J\Sous-serie_27_J\27 J 252\AD015_27J252_00019.jpg \ Serie_J\Sous-serie_27_J\27 J 252\AD015_27J252_00020.jpg \

27 J 253

Célébrités, personnalités, personnages divers, Cantaliens principalement : D

Dates : 894-1913

Description physique : Notes et documents

1. Danjony. Copie d'une lettre sans date signée "Danjony" (Arch. nationales)
2. Dejou (Joseph), né en 1750, conseiller municipal d'Aurillac. Note le concernant. Il fut destitué le 20 Janvier 1816 sur proposition du préfet Locard des 18 Décembre 1815 et 5 Janvier 1816, donnant pour cause de la vacance : "Opinion politique exalté et tout-à-fait contraire au gouvernement, esprit dangereux"
3. Delmas (Hippolyte), né à Jussac en 1845, marin. Reproduction d'une lettre en sa faveur, sous le titre "Un brave" (Coupure du "Moniteur du Cantal", 2 Mai 1897, sur 2 colonnes)
- 4-54. Delmas (Jean) (1868-1913) et sa famille ; 4-11. Lettres de nomination ; 4. Président d'honneur de la société "Les Boulestis", à Paris (10 Décembre 1890) ; 5. Statuts de ladite société ; 6. Sociétaire de la Société d'histoire contemporaine, à Paris (5 Mars 1892) ; 7. Membre de la Société de l'histoire de la Révolution française, à Paris (11 Février 1893) ; 8. Membre associé de la "Sabretache" (Paris, 30 Décembre 1894) ; 9. Membre titulaire et correspondant de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand (28 Janvier 1896) 10. Officier d'académie (12 Avril 1901) ; 11. Membre d'honneur de l'oeuvre internationale "I nostri contemporanei" (Roma, 17 Octobre 1902) ; 12-14. Lettres de remerciement à J. Delmas pour dons de documents et brochures ; 12-13. Du préfet du Cantal pour dons aux Archives départementales (1898) ; 14. Du ministre de la Guerre, état-major de l'armée, section historique (1902) ; 15-16. Deux publications de J. Delmas ; 15. "Pompes et pompiers" (d'Aurillac, de 1795 à 1898). Extr. du "Moniteur du Cantal" des 1er et 3 Décembre 1898, 8 pages ; 16. "Etienne-Guillaume de Sénezergues de La Rodde, brigadier des armées du roi, tué au siège de Québec" : reproduction, dans la "Semaine auvergnate" du 6 Avril 1911, des dernières pages de cette brochure, sous le titre "Un héros aurillacois" (Sa biographie, de 1724 à 1759) ; 17-54. Famille de J. Delmas ; 17-43. Obsèques de membres de la famille Roques-Delaire : mémoires de frais (1866-1891) ; 44. Sur quelques membres de la famille de J. Delmas (?), in lettre de 1893 ; 45-54. Obsèques d'Anne-Valérie Delmas, née Delaire, mère de Jean (Aurillac, 20 Mars 1908) ; 45. Faire-part du décès ; 46. Carte pour le service anniversaire (2 exemplaires) ; 47-48. Noms et adresses des personnes venues à la maison mortuaire (2 cahiers) ; 49-54. Articles nécrologiques des journaux
- 55-83. Delolm (famille) ; 55-81. Notes biographiques et d'état civil (1231-1907) ; 82-83. Faire-part de décès ; 82. Jeanne-Marie-Alexandrine Courboulès de Montjoly, veuve de Louis-Aubin-Géraud Delolm de Lalaubie (Aurillac, 29 Décembre 1899) ; 83. Marie-Louise-Augustine Delzons, veuve de Louis-Henry Delolm de Lalaubie (Aurillac, 13 Mai 1901)
- 84-85. Delort. Notes sur quelques membres de cette famille de 1763 à 1804
86. Delzangles. "Tableau (imprimé) des impositions et des surtaxes du sieur Delzangles dans les rôles de Fontanges, année 1766" (10 pages)

87-88. Delzons. Sur quelques membres de cette famille de 1838 à 1893 (2 coupures du "Moniteur du Cantal")

89. Destaing. Arrêté de nomination du citoyen Destaing, chef du 1er bataillon du Cantal, en qualité d'adjudant général à l'armée des Pyrénées-Orientales (Perpignan, 4 Ventôse An II, signatures autographes de Soubrany et Milhaud, cachet de cire rouge des représentants du peuple près l'armée des Pyrénées-Orientales)

90-97. Dorinière. Notes sur quelques membres de cette famille et sur leurs biens immobiliers de 1737 à 1806

98-99. Douët, conseiller général du canton de Ruines. Ses obsèques, à Ruines ; incident au cimetière, provoqué par un neveu de feu le député Amagat (Juillet 1891, 2 coupures de journaux)

100-101. Douhet ; 100. Généalogie (manuscrite) de la famille Douhet d'Auzers de 1528 à 1654 ; 101. Lettre de Dominique de Douhet, propriétaire, habitant à Mauriac, qui demande au ministre des Finances de lui accorder la recette particulière de l'arrondissement de Saint-Flour (Paris, 1er Décembre 1815 ; en marge, recommandation et signatures autographes des trois députés du Cantal, Croizet, Ganilh, Tournemine (sic))

102-104. Dubois de Niermont (Émile), de Murat, préfet de la Haute-Loire ; 102. Aux maires et fonctionnaires du département de la Haute-Loire (dont Dubois vient d'être nommé préfet) ; au Puy, 7 Décembre 1849 ("Recueil des actes administratifs du département de la Haute-Loire", 1849, n° 35, 4 pages) ; 103-104. Ses obsèques, à Murat, en Janvier 1892 (2 coupures de journaux)

105. Duclaux (Émile). Maîtres chez nous", par Ernest Judet. Article concernant E. Duclaux en tant que signataire d'une pétition demandant la révision du procès Dreyfus (Coupure du "Petit Journal", 21 Janvier 1898)

106. Dunoyer. Lettre de B. Dunoyer (Paris, 7 Mai 1820). Sur quelques membres de sa famille

107-108. Durat-Lassalle ; 107. Certificat écrit et signé par Durat-Lassalle, officier de santé à l'hôpital d'Aurillac (16 Nivose An III) ; 108. Reproduction de lettres du préfet de police de 1822 à 1824, relatives aux déplacements d'un sieur Durat-Lassalle (il s'agit de Louis-Michel, 1794-vers 1854), natif d'Aurillac, se disant secrétaire du général Lafayette, et étant "sinon l'ami, du moins le protégé de prédilection de M. le marquis de Lafayette, avec lequel il a des relations continuelles" (Pages détachées, 100-105, du "Livre noir", tome 3, 1829)

109. Durieu (Paulin). Mariage de Charles Favereau, capitaine de frégate à Lorient, avec Mathilde Noirot, fille d'Henry, receveur des finances à Paris, petite-fille de Paulin Durieu, ancien député du Cantal (Coupure de journal, s.d.) ; 110-134. Durif (Henri), juge de paix du canton nord d'Aurillac

110. Convocation à une séance du comité de l'arrondissement d'Aurillac de la société "Aide-toi, le Ciel t'aidera", 26 Juin 1831 (Président : Joseph Salarnier ; secrétaire : Henri Durif) ; liste des membres du comité

111. Paire-part du décès d'Antoine-Henri-Eugène Durif, ancien employé des Postes, frère d'Henri (Aurillac, Juillet 1874)

112. Carte d'électeur d'Antoine-Henri Durif, ancien juge de paix (après 1880)

113-114. Deux publications de Durif ; 113. "Thèse pour la licence" (Faculté de droit de Paris) ; Paris, Vinchon, 1830, 8 pages (2 exemplaires) ; 114. "Statue de Gerbert, notes explicatives" ; 1851 (Impr. Picut, 4 pages)

115-134. Manuscrits Durif ; 115-118. Manuscrits publiés dans l'"Annuaire du Cantal", de 1832 à 1839 ; 115. "Le crâne, tradition auvergnate" (1 cahier de 20 pages, Ann. de 1832) ; Sur le château et l'enclos de Saint-Etienne au XVIe siècle (p. 4) ; 116. "Un moment de coquetterie ou le stabat et le bal, histoire auvergnate" (traduite du latin par Durif) (1 cahier de 28 pages, Ann. de 1833) ; 117. "Le monastère Saint-Géraud au XIIe siècle" (1 cahier de 22 pages, Ann. de 1837) ; 118. "Imprimerie. Bibliographie" (1 cahier de 33 pages, Ann. de 1839). Sur l'histoire de l'imprimerie dans le monde et... à Aurillac, où un certain abbé Bertrand aurait fait imprimer "un assez grand nombre d'ouvrages avant que l'imprimerie fût connue encore, soit à Rome, à Paris, ou à Venise. Cette collection unique se gardait soigneusement dans la librairie du couvent. Mais la fatale année de 1569 vint ruiner l'abbaye et disperser toutes les richesses qu'elle renfermait" (p. 27) ; 119. "Les Fandectes" (1 cahier de 12 pages, s.d. ; article imprimé dans la presse judiciaire de Riom) ; 120. "Le livre des croyants", 1834 (6 pages). A propos de l'ouvrage de Lamennais, "Paroles d'un croyant" ; 121-122. Notes de numismatique ; 121. Sur les monnaies, de Clovis à Louis XI (A cahier de 8 pages, 1835) ; 122. Sur les médailles romaines (6 pages, 1844) ; 123-125. "Compte rendu de l'"Histoire des guerres religieuses en Auvergne pendant le XVIe et le XVIIe siècle " par André Imberdis" ; 3 cahiers de 24, 5 et 24 pages. (Ce compte rendu parut en feuilleton dans l'"Écho du Cantal" en Février-Août 1840 et Janvier 1842) ; 126.

"Compte rendu de l'Essai historique sur les anciens habitants de l'Auvergne" par M. Mourguyé (1 cahier de 13 pages ; paru dans l'Écho du Cantal" du 5 Juin 1841) ; 127. "Notice sur une pierre trouvée au château de Mazic, commune de Saint-Simon, précédée de documents historiques sur Aurillac" (1 cahier de 16 pages ; article paru dans les "Tablettes historiques de l'Auvergne", 1841, n° 3 - Octobre) ; Aurillac en 1569, ses 6 portes, explication de leurs noms (p. 1) ; La population de la ville, 8000 âmes environ (p. 2) ; L'administration judiciaire jusqu'en 1635 (p. 2-3) ; Sur le monastère de Saint-Géraud de 894 à 1561 (p. 3-5) ; Sur le couvent des Cordeliers de 1225 ou 1230 à 1322 (p. 5) ; Sur le couvent des Carmes de 1300 à 1564 (p. 6) ; Sur l'église Saint-Clément jusqu'en 1516 (p. 6) ; Sur la communauté des prêtres de l'église Notre-Dame jusqu'en 1355 (p-6) ; Sur les hospices d'Aurillac jusqu'en 1373 (p. 6-7) ; Sur le couvent des religieuses du Buis (p. 7) ; Les huguenots à Aurillac, 1569-1570 (p. 8-12) ; La Saint-Barthélemy à Aurillac, les massacres (p. 12) ; Description de la pierre qui se rapporte à ces massacres (p. 13-15) ; 128. "Notice sur les peintures qui décorent une salle de l'ancien hôtel de Noailles, à Aurillac" (1 cahier de 20 pages ; article imprimé dans le n° 4 des "Tablettes historiques", de 1842) ; 129-130. Rapports sur les travaux annuels de la Commission des monuments historiques du Cantal, faits dans les séances générales des 14 Septembre 1842 et 21 Août 1843, par Henri Durif, secrétaire (2 cahiers de 26 et 39 pages ; rapports imprimés dans les "Tablettes historiques" de 1842 et 1843) 131. "Un chapitre des mémoires inédits de François Maynard, président au présidial d'Aurillac", par H. Durif (1 cahier de 33 pages, 1845 ; paru dans les "Tablettes historiques") ; La rue d'Aurillac au XVIIème siècle (p. 1) La maison Maynard (p. 2) ; Maynard, son physique, description de son costume (p. 3) ; Le cabinet du président (p. 7-9) ; La bibliothèque (p. 9-10) ; Ouvrages généraux (p. 11) ; Ouvrages relatifs à l'histoire de la Haute-Auvergne : manuscrits (p. 11-16), imprimés (p. 16-17) ; 132-133. L'affaire Cassaniouze (1796-1801) ; 132. "Exposé des faits", par Durif (1865, 1 cahier de 29 pages), précédé d'une note où Durif écrit, notamment : "Cette étude rétrospective sur Cassaniouze, tué le 9 Mai 1801, à Mourjou, fut faite à la suite d'une longue conversation que j'avais eue sur ce sujet avec M. Félix de Parieu, ancien député à l'Assemblée nationale (1848), et actuellement vice-président du Conseil d'État" ; 133. Copie, par Durif, du procès-verbal de la mort de l'émigré Jean-Louis Pellamourgue de Cassaniouze, dressé le 6 Mai 1801 (3 pages) ; Copie, par Durif, du jugement du tribunal civil d'Aurillac du 16 Mai 1801 (10 pages + 2 feuilles annexes) ; 134. La justice de paix d'Aurillac et du canton nord jusqu'en 1827 : notes de Durif (1866, 5 pièces).

27 J 254

Célébrités, personnalités, personnages divers, Cantaliens principalement : E-V

Dates : 855-1910

Description physique : Notes et documents

1. Écosse (famille d') (Savoie, Verdun, Saint-Flour). Généalogie (imprimée) jusqu'en 1793. En 1749, un mariage en Auvergne : Pierre-Claude d'Écosse épouse Marie-Louise-Françoise Julien, fille de Jean Julien et de Marie-Jeanne Randon ; de ce mariage une fille naît à Saint-Flour, en 1754, qui épouse en 1772 N... Boutteville. Autre membre de la famille né à Saint-Flour : Antoine (1756)
2. Espinchal (d'). Le marquis d'Espinchal", par Xavier de Montépin. Feuilleton 19, Massiac et Roquevaire ("L'Avenir du Cantal", 5 Août 1885, p. 1)
3. Esquer. Quelques lignes sur l'archiviste du Cantal Esquer, à la nouvelle de sa nomination à Alger (Coupure de journal, 1909)
- 4-26. Fontanier (Victor). (Né à Saint-Flour en 1796, mort à Civita-Vecchia en 1857. De 1822 à 1829, il fit en Orient différents voyages par ordre du gouvernement, puis il entra dans la carrière consulaire. Mis d'office à la retraite en 1840 pour avoir rompu de son chef avec l'Angleterre, il rentra dans la carrière en 1846 et y demeura jusqu'à sa mort). Lettres adressées par V. Fontanier à Alphonse Denis, député du Var de 1834 à 1846 ; 4. Au sujet de Tahiti, de l'affaire Pritchard, des rapports de la France et de l'Angleterre (Paris, 15 Mars 1845) ; 5-11. Les affaires de la France en Inde (14 Juin 1845-21 Mars 1846) ; 12. Questions de politique intérieure (Trouville, 24 Juillet 1846) ; 13-26. Lettres non datées ; 13. Sur la traite des nègres après l'abolition du droit de visite ; 14. Sur la maison où loge Guizot
27. Fortet (Louis). Copie du 17 Juillet 1846 d'un mandat d'amener signé le 9 Juillet par Louis Fortet, juge d'instruction près le tribunal de l'arrondissement d'Aurillac
28. Gaffard (Auguste), pharmacien à Aurillac. Article nécrologique (Pages détachées, 176-178, du "Bulletin de l'association française contre l'abus du tabac et des boissons alcooliques", 8e année, 1876, n° 6)
29. Géraud (saint). "Saint Géraud, comte et baron d'Orilhac, patron de la Haute Auvergne" (855-909). Pages détachées, 203 à 205, de Baillet, "Vies des saints", 1739

30-35. Gerbert-Sylvestre II ; 30. Note sur Gerbert. Extr. du vol. VI de l'"État des lettres en France, Xe siècle", par les bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur (1742) ; 31. "Gerbert, premier pape français, sous le nom de Sylvestre II" (Pages détachées, 23-36, de l'ouvrage "Les prêtres illustres", s.d. ; ill. p. 23) ; 32-33. Sur la statue de Gerbert à Aurillac ; 32. Devis des fondeurs Eck et Durand (Paris, 6 Mars 1851) ; 33. Lettre des mêmes (23 Février 1852) ; 34. "Le premier pape français : Gerbert, archevêque de Reims", par J. Chardron (Pages détachées, 266-275, de la "Revue de Champagne", 1883) ; 35. Bibliographie (imprimée)

36. Gineste-Lachaze (Emeric-Marie-Joseph), juge de paix du canton nord de Saint-Flour, né à Saint-Martin-Cantalès en 1800. Page détachée, 249, de la "Galerie des notabilités", tome 1, 1850

37-40. Gourlat de Saint-Etienne, maire d'Aurillac. Notes sur ses deux fils, délégués à Paris pour assister à la fédération du 14 Juillet, morts noyés en traversant la Seine (1790)

41-43. Grogner ; 41. Lettre du jeune avocat Grogner (Aurillac, 27 Décembre 1822) ; 42-43. Deux lettres de Grogner, professeur à l'École vétérinaire de Lyon (Lyon, 1824 et 1836)

44-45. Humières (d') ; 44. Prospectus de la fabrique de rubans de décorations Frémont et Davaux, adressé au comte d'Humières, inspecteur des gardes nationales du Cantal, à Aurillac (Paris, 1er Août 1817). Joint échantillon du ruban liseré accordé par le Roi aux gardes nationales de France ; 45. Nécrologie (De Saintes, Octobre 1890) : le comte Eugène d'Humières, que l'âge et la maladie avaient forcé à abandonner son cher Conros (Coupure de journal, 11 Octobre 1890)

46-47. Issartier ; 46. Sur l'étymologie de ce nom (Note ou copie de note de Parieu, s.d.) ; 47. Sur Paul Issartier, contrôleur des mines, né à Aurillac, fils du peintre de ce nom, qui fut longtemps professeur de dessin au collège d'Aurillac (Coupure du "Moniteur du Cantal", 17 Octobre 1895, une colonne, sous le titre "Projets grandioses")

48. Jalenques, procureur de la République à Paris, né le 29 Août 1848 à Aurillac. Note biographique et portrait (Coupure de journal, vers 1905)

49. Laharpe. Copie d'un billet de Jean-François de Laharpe (XVIIIe siècle)

50. Lamartine. Lettre autographe (Paris, 1er Décembre 1856). Il remercie un abonné de 1856 à son "Cours familier de littérature" et lui demande de continuer sa souscription pour 1857

51-53. La Panouze ; 51. Lettre du comte Joseph de La Panouze, au sujet du payement de sa pension de retraite (1818) ; 52-53. Lettres de recommandation de César de La Panouze, député de la Seine (1826 et 1827)

54. La Rochefoucauld. Mort à Cannes, du duc de La Rochefoucauld-Doudeauville. "Le défunt duc avait acquis, dans le canton de Pierrefort, le château de Vigouroux ; il s'était présenté, au 16 Mai (1877), contre M. Oudoul ; sa campagne électorale lui coûta fort cher, mais il put se persuader que les Auvergnats n'avaient pas dégénéré : ils se trompent parfois, mais ils ne se vendent pas" (Coupure de journal, s.d.)

55. Lauzet (Antoine), lieutenant d'artillerie de marine, décédé au Sénégal en Octobre 1878. Quelques lignes du "Moniteur du Cantal" (25 Novembre 1897)

56. Lizet (Pierre), premier président, né à Salers, décédé en 1554. Page détachée de J. de La Baune, "Éloge historique du Parlement" (1753)

57. Lorus (Louis). Procès-verbal de l'inventaire du mobilier de feu la dame Ladurantie, épouse séparée de corps et de biens de Louis Lorus, fait au château de Labro, commune de Saint-Etienne-Cantalès, et à Aurillac dans la maison de la citoyenne Larmandie de Siran (An IV, copie)

58-60. Manhès (Général Charles-Antoine) ; 58. Lettre autographe (Paris, 26 Février 1829). Il demande à être reçu par le Dauphin ; 59. Sur la mort de sa fille aînée, la princesse de Morra, à Bénévent (royaume de Naples), le 1er Juillet 1841 (Copie d'un article de l'"Écho du Cantal", 2 Octobre 1841) ; 60. Son portrait

61-62. Marsal (Arthur), maire de Brioude, né à Massiac. Ses obsèques à Massiac (2 coupures de journaux, Mars 1887). Il était le frère de Mme Brugerolle, veuve du sénateur du Cantal ; il avait épousé la fille d'Ernest de Saint-Ferréol, emprisonné au coup d'État du 2 Décembre

63-67. Maynard (François) ; 63. "La société aurillacoise au XVIIe siècle. A Monsieur le comte de Dienne. Une journée du poète Maynard (1639)". Article de Louis Brunon, in le "Moniteur du Cantal", 9 Janvier 1897, sur 4 colonnes ; 64-66. Le poète François Mainard, avocat à la cour du Parlement de Toulouse et au présidial de Nîmes, doit être distingué du magistrat François Maynard, président au présidial d'Aurillac (Copie d'une note du comte de Dienne, 3 pages) ; 67. Note relative à un portrait de Maynard

68. Meghe (François). Copie d'une déclaration faite par devant les notaires royaux de la ville d'Aurillac, concernant François Meghe, chirurgien de Fontanges, le 6 Juin 1788

69. Meilhac (de). Nécrologie : Félicien de Meilhac, agent du cadastre (Champs, 8 Mars 1887). "Il appartenait à une famille honnête et ancienne composée de 24 frères ou soeurs (renseignements sur certains d'entre eux), dont le père, M. Jean-Baptiste de Meilhac de Giberteil, fut un des rares nobles du Cantal qui n'émigrèrent pas sous la Révolution" (Coupure de 1^{er} "Avenir du Cantal", 16 Mars 1887)
70. Miquel (Hermen), avocat, né à Maurs (1844-1887). Ses obsèques à Maurs (Coupure de 1^{er} "Avenir du Cantal", 6 Mars 1887). Il était le gendre de M. Delort, juge de paix du canton de Maurs
- 71-74. Monthyon, intendant d'Auvergne ; 71. Notice biographique (imprimée) ; 72. Monthyon et la Haute-Auvergne (note) ; 73. Monthyon et la ville d'Aurillac (lettre du 18 Mars 1778, signature autographe) ; 74. Portrait
- 75-76. Noailles (de) ; 75. Biographie d'Adrien-Maurice, duc de Noailles, maréchal de France (1678-1766). Pages détachées, 33-34, de l'ouvrage in-f^o "Les illustres modernes" ; 76. Le duc et la duchesse de Noailles à Aurillac en 1722, d'après des lettres adressées, probablement par le secrétaire de la duchesse, à une dame de la maison de Saint-Cyr : difficulté des communications, occupations et distractions, habillement et manières des dames auvergnates, conversation ("C'est une chose cruelle que d'entretenir les dames de ce pays ; on ne peut leur parler que de fromage") (Pages détachées, 16-18, de Tscherer, "Description d'une collection de manuscrits", 1862)
77. Pagès de Vixouze (François-Xavier), né le 16 Mai 1745 à Aurillac. Lettre de J. Delmas à la Société de l'Histoire de la Révolution française reproduite sous le titre "Pagès et le journal Le Cantaliste" dans la revue "La Révolution française" du 14 Décembre 1897 (Pages détachées, 553-555)
78. Pechaud (Jean), né à Chavagnac (1823-1886). Contraint, à 14 ans, de gagner sa vie, il essaie plusieurs métiers, puis, en 1849, s'embarque pour la Californie, où des mines d'or venaient d'être découvertes. Son existence en Amérique, son retour en France, ses travaux malacologiques. (Pages détachées, 107-118, de la "Revue biographique de la Société malacologique de France", tome 2, 1886, portrait joint)
79. Périer (Antoine), avocat, juge suppléant au tribunal civil de Mauriac. Copie de son acte de baptême (Chausseac, 1767) et de son acte de décès (Mauriac, 6 Janvier 1815)
80. Peyrusse d'Escars (François-Alexandre de), marquis de Montal. Note concernant sa succession (s.d.)
81. Pigagnol (Jean-François), né en 1782 à Ayrens. État des services, campagnes et blessures, de l'An II à 1814 (Copie)
82. Planche (Joseph), helléniste, né à Ladinhac (1762-1853). Certificat de J. Planche, professeur de rhétorique au collège de Bourbon, en faveur de l'élève Louis-Alexandre-Léon, comte de Miramon (Paris, 1er Mai 1830)
83. Prade (baron de), lieutenant-colonel (décédé en 1729). État signalétique et des services (Copie)
- 84-129. Pradt (Dominique Dufour de), célèbre prélat et diplomate, né à Allanche (1759-1837) ; 84. Biographie (Pages détachées, 17-19, de A. Regnault, "Notices sur les grands chanceliers de la légion d'honneur", 1864) ; 85. Courte note sur quelques membres de sa famille ; 86. "Sur une brochure publiée par M. de Pradt et intitulée : De la nouvelle révolution d'Espagne". Article signé T.B. (Pages détachées, 298-308, d'un ouvrage non identifié) ; 87-128. Correspondance originale, politique principalement (1808-1837) ; 129. Portrait caricaturé
130. Rhodes (le capitaine). Sa mort, à Aurillac, à l'âge de 88 ans ; sa carrière militaire, de 1852 à 1865, date de sa retraite (Coupure de journal, s.d.) ; 131-132. Rochemonteix (de)
131. Renseignements biographiques et généalogiques sur Victor-Joachim de Chalvet de Rochemonteix, vicaire général du diocèse de Poitiers, transmis par son neveu, Adolphe (Lettre du 19 Mai 1901)
132. Faire-part du décès du vicomte Adolphe de Chalvet de Rochemonteix, ancien maire de Cheylade (10 Décembre 1902)
133. Rochet (Jean), décédé à Jussac en 1887. Nécrologie ("L'Avenir du Cantal", 11 Mars 1887, 2 colonnes). "Parti jeune de Jussac, sans argent ni crédit... il fut, sous le baron Haussmann, le premier entrepreneur de Paris... Il se retira dans sa commune il y a environ 20 ans... Maire de sa commune pendant 15 années, il sut opérer les plus utiles réformes... Il aimait les ouvriers... D'ailleurs, sa dernière pensée n'a-t-elle pas été de soulager les infortunés, puisque, par son testament, il a légué une rente perpétuelle et annuelle de 1200 francs!..." Parmi ceux qui conduisaient le deuil, Dominique Mirande, président du tribunal civil de Nantes et gendre du défunt

134. Roux. Quelques lignes sur "l'affaire Roux", ancien receveur municipal d'Aurillac (Coupure de l'"Avenir du Cantal", 15 Novembre 1891)
135. Saige (Gustave), conseiller d'État de la principauté de Monaco et conservateur des archives du prince Albert 1er, né à Paris en 1838. "Gustave Saige" : huit pages manuscrites rédigées peu après la mort de Saige par un membre de la société "La Haute-Auvergne", T.-A. Nit. Dans cet article, Saige est surtout envisagé comme historien du Carladès
136. Saint-Martial de Conros (de). Contrat de mariage entre Marie de Saint-Martial de Conros et Jean Garric, 9 Juillet 1703 (Extrait copié des minutes du notaire Lagarrigue)
137. Sanitas (André), commandant de la compagnie de sapeurs-pompiers de Saint-Afrique (Aveyron), né à Loupiac en 1793. Notice biographique (Pages détachées, 129-132, de Turpin de Sansay, "Sauveteurs célèbres", 1868)
- 138-140. Sartiges (famille de) ; 138. Généalogie jusqu'en 1833, précédée des armes (Brochure de 36 pages, manque la page de titre) ; 139. Deux lignes sur la mort du comte Eugène de Sartiges, ancien sénateur sous l'Empire (Coupure de journal, 6 Octobre 1892) ; 140. Lettre du comte de Sartiges (Sourniac, 31 Octobre 1902). Quelques renseignements sur sa famille jusqu'en 1893
141. Sonis (général de). "Le général de Sonis, héros chrétien et français (1825-1887, par l'abbé Arthur Bonnot). Sa vie, suivie de son éloge funèbre prononcé par Mgr Freppel, évêque d'Angers". (Brochure de 32 pages, portrait)
- 142-146. Textoris ; 142. Jacques : copie de son acte de baptême (12 Mars 1682) ; 143-145. Pierre-Antoine, prêtre de la communauté d'Aurillac (1684-1747) : notes biographiques et d'état civil le concernant (Deux lettres de Roger Grand de 1910) ; 146. Jean-Joseph : copie de son acte de baptême (26 Octobre 1684)
- 147-154. Tissonnière, colonel du 23e de ligne. Lettres envoyées de Bourg (1885). Action en faveur des blessés du Tonkin
155. Trémoussat. Note humoristique le concernant (Aurillac, 7 Février 1892)
156. Vergne (Pierre), ex-directeur des Contributions directes. Note sur sa mort, le 14 Septembre 1825, à Vesoul
157. Vigier (Joseph), de Lentat (Arpajon), chef de brigade, commandant de la place et de la citadelle de Perpignan, aide de camp du général Marbot. Lettre à l'administration des domaines (15 Ventôse An VI) : il demande une place dans la partie forestière. En marge, recommandations autographes des représentants du peuple Marbot et Lacoste
158. Viry (François de), 1736-1809. "Un Savoisien au service de Napoléon 1er : le capitaine de Viry". Mémoire présenté au Congrès des Sociétés savantes, section d'Histoire (Bordeaux, 1903) par Louis de Sarran d'Allard et le comte Ch.-A. de Gerbaix de Sonnaz. (Manuscrit de 17 pages, 17 Janvier 1903).

27 J 255

Famille de Jean Delmas

Dates : 1490-1833

Description physique : 347 pièces manuscrites

1-3. Terrier de la famille Delmas-Nadal, de Puybasset, pour les années 1490 et 1535, et autre terrier sans date, collationnés en 1632 sur les originaux et diverses reconnaissances

4-344. Contrats, quittances, reconnaissances, pièces de procédure et d'état civil, comptes et lettres (1602-1833)

345-347. Notes brèves (1601-1769).

Notes, commentaires : 347 pièces, la plupart antérieures à la Révolution, intéressant la famille Delmas, notamment Pierre et Antoine Delmas-Nadal, marchands, habitants de Puybasset, paroisse de Carlat.

27 J 256

Contrats, conventions, requêtes, factums, procédure

Dates : 1607-1890

Description physique : 57 pièces manuscrites ou imprimées

1. Requête de Géraud Abeilh, hôte à Aurillac, au sujet de sa maison et de son enclos près le pont du Buis (1671, copie)

2. Antoine Hérault, avocat au siège d'Aurillac, contre Antoine Bayort, receveur des consignations dudit présidial d'Aurillac (1677)

3. Contrat intéressant la paroisse de Reilhac (1684)

4. Testament de Françoise-Dorothée Cabriden, habitant ordinairement au Pajou (Cros-de-Ronesque), fait à Figeac le 4 Octobre 1704

5. Jean Goutelles contre Marie Delmas, femme de Jean Bruel, et Catherine Delmas, femme de Jean Bonnet, pour un domaine situé au village de Cantournet, paroisse de Prunet (1730)

6. La comtesse de Lignerac contre le marquis de Conros (1767)

7. Le sieur Devèze, bourgeois d'Aurillac, contre Pierre Andrieu, dit Baduel, laboureur, pour la terre de Fonblanque, paroisse d'Arpajon (1769)
- 8-9. Le chevalier Antoine de Conquans contre Jean Bonnet et Marie Gladines, sa femme, et ces derniers contre ledit Deconquans, relativement à un droit de cens sur 1e village de Laveissière, paroisse de Leynhac (1770 et 1771)
10. Basile Lascombes, bourgeois, Jean Parra, notaire, et Marie Delblanc, sa femme, Louis Lacroze, Jacques Cinqarbres, et Toinette Boisse, sa femme, et autres habitants de Saint-Illide, contre Jean-Baptiste de Lavalette-Parisot, prieur de Saint-Illide (1771)
11. Vente par François-Etienne Daudin, lieutenant, seigneur de Breisse, à Antoine Bruel, de terres sises au village de Breisse, paroisse de Jussac (1772, parchemin)
12. Testament de Justine Souveraine de Senezergues (Aurillac, 4 Juillet 1772)
13. Jeanne et Marguerite Chevalier et Anne Armand, leur mère et curatrice, contre le sieur Guy, prêtre filleul de l'église de Mauriac (1772)
14. Pierre Armandies, marchand, habitant du village de Brauviel, paroisse d'Ytrac, contre Jean-Annet Vigier et les consorts Lacarrière, pour le boriage et le moulin de Lacarrière, sis dans le village de Lacarrière, susdite paroisse (1773)
15. Mémoire concernant les héritiers de Robert Offroy, notaire et procureur à Mauriac, décédé le 31 Juillet 1772 (1773, 67 pages imprimées)
16. Juste Brunon, ci-devant commis aux recettes des tailles de l'élection d'Aurillac, contre Jean-Baptiste Dorinière, receveur des tailles de ladite élection : mémoire relatif aux comptes de Brunon (1774, 35 pages imprimées)
17. Jean Lafarge, notaire et procureur au bailliage de Salers, contre Géraud-Bernard Sabaud, curé de Drugeac (1774). Question de procédure
18. Mémoire pour plusieurs habitants du village de Parieu (paroisse de Drugeac) dont les noms sont indiqués, contre le procureur général (1774, 14 pages imprimées). Protestation contre "les excès et la violence du sieur de Tournemire", subdélégué de l'élection de Mauriac
19. Au sujet d'un incident au cours d'une réception chez Lapeyre, avocat et procureur du Roi en l'élection d'Aurillac : dépositions de témoins (1775, 91 pages manuscrites)
20. Plan in-f° de prés et terres sis dans les villages de Leyrix (Crandelles) et de Puézac (Teissières de-Cornet) et faisant l'objet d'une contestation entre Jean Passefons et Géraud Costeroux (1776)
21. Vente par Jean Laparra, marchand d'Aurillac, à François Capelle, conseiller du Roi au bailliage d'Aurillac, du moulin de La Passoune, paroisse de Saint-Cernin (28 Novembre 1778, parchemin)
22. Pierre-André Beynaguet, avocat au bailliage et siège présidial d'Aurillac, contre Jean Brousse, marchand chaudronnier (1780, 29 pages manuscrites). Voies de fait sur des biens sis à Valdézert, paroisse de Jussac
- 23-24. Contestation entre Pierre-Jean Fumel, bourgeois, demeurant au hameau de La Crozade, paroisse de Pleaux, et son voisin, Pierre Clavel, marchand, syndic de l'église de Pleaux (1780 et 1784, 40 et 28 pages imprimées)
25. Procuration donnée par Géraud Tourdes ("Tordas"), disant être de la paroisse de "Pason", évêché de Saint-Flour, à son frère Guillaume, pour que celui-ci encaisse, au village de "Pason" et partout dans les royaumes d'Espagne et de France, tout ce que lui doivent ses débiteurs. Devant A.-T. de Villanueva, écrivain public, à Cordoue, le 10 Janvier 1781 (11 pages manuscrites, en langue espagnole)
26. Marie-Hippolyte de Caldaguès, Mathieu Rode, son mari, lieutenant des maréchaux de France, et Marie de Seneze, veuve d'Annet de Caldaguès, président honoraire de la Cour des Aides, contre Jean-Joseph de La Garde de Plagnes, écuyer (1781, 15 pages imprimées). Mémoire intéressant les domaines de Briançon (Vic) et de La Ribe (Polminhac)
27. Pierre Armandies, marchand au village de La Carrière, paroisse d'Ytrac, contre Jean-Annet Vigier, marchand chaudronnier, et les consorts La Carrière, demeurant à Aurillac, pour le domaine de La Carrière, susdite paroisse (1782 ; 44 pages imprimées, nombreuses notes manuscrites dans les marges)
28. Jugement en faveur de Guillaume Berthou, laboureur, et de Delphine Veyrières, sa femme, paroisse de Roannes (10 Décembre 1783) ; suivi de "Édit du Roi concernant ceux qui ne font pas profession de la religion catholique", 1787 (Cahier de 20 pages manuscrites)
29. Mémoire relatif à la succession de Catherine Teillard, décédée en 1770 (1786, 25 pages imprimées)
30. Note sur une clause du testament du sieur Houades, du 7 Juillet 1786
31. Vente de fromage par Jean-François Pagès des Uttes à Gabriel Usse (1788)

32. Anne Lagulhe, veuve de François-Xavier Cellin-Dumontel, contre Joseph Cornudet et Jeanne Cellin, son épouse (An XII, 20 pages imprimées)
33. Vente de fromage par Pierre Dejou à François Conturie (Aurillac, 1811)
- 34-51. Pierre Bouygues, négociant à Paris, contre Joseph Plongeaute et Elisabeth Pradenhe, son épouse, pour un chazal sis à Tourtoulou, commune de Reilhac ; 1812-1815 (18 pièces manuscrites, notamment un plan et un rapport d'expert de 96 pages (1815) et quelques pièces annexes (1607-1691), dont deux de 1691 relatives à deux ventes de terrains sis à Tourtoulou, l'une (pièce 47) de Paul de Cambefort du Serieys, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial d'Aurillac, à Pierre Delmas, laboureur à Tourtoulou, l'autre (pièce 46) dudit Delmas audit Cambefort
52. Vente de fromage par Pierre Dejou, propriétaire à Aubespeyre (Laroquevieille), à Pierre Mailhe, négociant de cette commune (1818, sans indication de prix)
53. Précis relatif à la faillite des Carrayrou, le père et ses trois fils, négociants en quincaillerie à Maurs et à Saint-Céré (Vers 1819, 47 pages imprimées)
54. Affaire du chemin public dit de Cologne à Naucelles par la Croix-de-Brousse (commune de Naucelles) : exposé des faits depuis 1797 jusqu'à 1890 (s.d., vers 1890, 4 pages imprimées)
- 55-57. Fragments de pièces (s.d.) ; 55-56. Au sujet d'une rente due par Jean de Gard de Fortet (6 pages) ; 57. Au sujet de la succession de la dame Fontfreide (8 pages).

27 J 257

Varia

Dates : 1696-1903

- 1-4. Calendriers ; 1. Année 1794 (A Saint-Flour, chez G. Sardine) ; 2. Année 1827 (A Lyon, chez Lambert-Gentot) ; 3- Année 1839 (De l'Impr. Deckherr à Montbéliard) ; 4. "Calendrier de la classe pour compter les jours", 1902-1903 (Paris Impr. des Conseils pratiques)
5. Imprimé du bureau des Postes de Granville, rempli le 6 Brumaire An IX. Dépôt d'une somme pour le citoyen Lamouroux, à Saint-Flour
6. Lettre de la Direction des Archives historiques (Paris, 1845). Au sujet de l'inscription historique du correspondant (non identifié) dans une biographie des hommes vivants
7. Devoir d'élève (discours latin) annoté par Charles Dupuy (signature autographe), qui fut professeur à Aurillac vers 1875 avant de devenir député de la Haute-Loire et président du Conseil
8. Billet de la loterie nationale espagnole, 5 Mai 1879
9. Quelques lignes sur un Geum hybride du montanum et du rivulare récolté par Daude, de Saint-Flour, sur les pentes du Plomb du Cantal (Page détachée, 25, du "Bulletin de la Société botanique de Lyon", Mars 1887)
10. "L'armorial pour tous", par O. de Sorra ("Le Petit Journal", 31 Mars 1891, 4 colonnes). Origine des armoiries, historique. Sur 1^{er} "Armorial général de France", de Charles d'Hozier (1696-1709)
11. Note sur le nom primitif du Plomb du Cantal et la transformation de "pom" en "plomb" (s.d.)
12. "L'art d'être heureux" (3 pages manuscrites, s.d., sans signature).

27 J 258

Iconographie : scènes, acteurs et choses de la Révolution en France

Dates : 1789-1799

Description physique : Gravures anciennes de dimensions inférieures à 24 x 30 cm, à l'exception des pièces 38 et 74

- 1-15. 1789 ; 1. Costume des trois ordres ; 2. Ouverture des États généraux, 5 Mai ; 3. Les députés des communes se constituent en assemblée nationale, 17 Juin ; 4-5. Le serment du Jeu de Paume, 20 Juin
- 6-8. La Bastille ; 6. Plan ; 7-8. Prise, 14 Juillet
9. Le Roi arrivant à l'Hôtel-de-ville, 17 Juillet
10. Massacre de Foulon et de Berthier, 23 Juillet
11. Arrivée du Roi à Paris 6 Octobre (Reproduction de médailles)
12. Gardes du corps
- 13-15. Reproduction de médailles
- 16-23. 1790 ; 16-18. Fédération nationale à Paris, 14 Juillet ; 19. Uniformes de la garde nationale décrétés par l'Assemblée nationale le 19 Juillet : tambour-major, officier, grenadier, chasseur, vétéran ; 20. Vue de Nancy, au commencement du combat, du côté de la porte de Stainville (31 Août) ; 21-23. Reproduction des drapeaux des bataillons des districts parisiens (planches)
- 24-26. 1791 ; 24. Le retour de Varennes, 24 Juin ; 25. Translation du corps de Voltaire au Panthéon, 11 Juillet ; 26. Publication de la loi martiale au Champ-de-Mars, 17 Juillet

27-38. 1792 ; 27. Commémoration de la prise de la Bastille, 14 Juillet ; 29. Proclamation de la patrie en danger, 22 Juillet ; 31. Événements de la journée du 10 Août ; 32. Statue de Louis XVI abattue place des Victoires, 11-13 Août ; 33. Massacres de Septembre ; 34. Bataille de Jemmapes, 6 Novembre ; 34 Bis. Représentant du peuple, en mission aux armées ; 35-36. Reproduction des cartes d'entrée aux Comités (planches) ; 37. Reproduction de médailles ; 38. Reproduction d'une prise d'armes (pièce de dimensions supérieures à 24 x 30 cm)
 39-47. 1793 ; 39. Triomphe de Marat, 24 Avril ; 40. Soupers fraternels dans les sections de Paris, 11-13 Mai ; 41. Journées des 31 Mai, 1er et 2 Juin ; 42. Défaite des Vendéens devant Nantes, 29 Juin ; 45. Jugement de Marie-Antoinette, 16 Octobre ; 46. Exécution du vertueux Bailly, maire de Paris ; 12 Novembre ; 47. Reprise de Toulon par les troupes françaises, 18 Décembre
 48-56. 1794 ; 48. Procès de Danton, 22 Février ; 49. Condorcet trouvé mort dans sa prison ; 50. Fête de l'Être suprême, 8 Juin ; 51. Le 9 Thermidor An II ; 52. Clôture de la salle des Jacobins, dans la nuit du 9 au 10 Thermidor ; 53. Robespierre amené blessé au Comité de salut public, 28 Juillet ; 54. Attaque de la Maison commune de Paris, 29 Juillet
 57-66. 1795 ; 57-58. Départ des ex-députés Billaud, Collot et Barrère pour la déportation, 1er Avril ; 59. Massacre dans les prisons de Lyon, 24 Avril ; 60. Attaque du faubourg Saint-Antoine, 4 Prairial An III - 23 Mai ; 61-62. Attaque de la Convention, 13 Vendémiaire An IV - 5 Octobre ; 64. Mort de Romme et Soubrany ; 65-66. Reproductions (planches) ; 65. Tête de lettre du Corps législatif et médaille des Cinq-Cents ; 66. Timbres des Cinq-Cents, du Corps législatif du Tribunal, etc.
 67. 1796. Bataille de Montenotte, 10-12 Avril
 68. 1797. Journée du 18 Fructidor An V ; 69-70. 1799
 70. Journées des 18 et 19 Brumaire An VIII
 71-75. Divers ; 71. Reproduction d'assignats et autres sortes de papier-monnaie ; 72. Reproduction de timbres de la Révolution ; 73. Calendrier pour la 2e année révolutionnaire, 1793-1794 ; 74. Jeu de la Révolution française (pièce de dimensions supérieures à 24 x 30 cm).

27 J 259

Iconographie : couvertures de cahiers scolaires de l'époque 1900

Dates : 1791-1870

1-6. Sujets guerriers

7-15. Histoire de France ; 12. Louis XVI est arrêté à Varennes par Drouot (Juin 1791) ; 15.

Gambetta quitte Paris en ballon (1870)

16-34. Sujets divers.

27 J 260

Iconographie : Auvergne, Cantal

Dates : 1859-1903

1-5. Dessins et lithographies (de dimensions inférieures à 24 x 30 cm) ; 1. Ecu ancien (en couleurs) ; 2. "Vue prise en Auvergne" (en couleurs) ; 3. "Le col de Cabre", dessin de F.A. Bonheur (1859) ; 4. Femme de Saint-Flour (en couleurs) ; 5. Femme de Vic (en couleurs)

6-9. Pièces de dimensions supérieures à 24 x 30 cm ; 6. Illustrations de l'article "Auvergne" (1888) du "Dictionnaire géographique et administratif de la France" de P. Joanne, pages détachées, 224-227 : paysans auvergnats (p. 225), plateau de Gergovie (p. 227) ; 7. Page détachée de la "Vie illustrée" ; Recto : deux illustrations : inauguration de la statue de Vercingétorix, à Clermont-Ferrand, le 11 Octobre 1903 ; le général André, ministre de la

Guerre, prononçant son discours devant le monument (à sa gauche, Combes) ; Verso : l'ex-reine Ranavalo au gouffre de Padirac, illustration au milieu d'un article de Boyer d'Agen, "Comment j'ai interviewé Ranavalo" (à Vic, en 1903) ; 8-9. Lithographies ; 8. "Vue prise près d'Aurillac" ; 9. "Nos élections : retour de Maurs" (Aurillac, lith. Bancharrel).

27 J 261

Iconographie : Aurillac

Dates : 1857-1891

1-22. Pièces de dimensions inférieures à 24 x 30 cm ; 1-2. Armes de la ville (dessins en couleurs) ; 3-9. Vues ; 3-9. Lithographies anciennes ; 10-18. Photographies anciennes ; 19. Place du Palais, anciennement (dessin) ; 20. Place Gerbert, anciennement (Aurillac, lith. Férary frères) ; 21. "Cavalcade à Aurillac (Cantal), pour la libération du territoire" (D'après un dessin d'Alph. Férary) ; 22. "A Aurillac" (lithographie). Porche et deux personnages

23-27. Pièces de dimensions supérieures à 24 x 30 cm ; 23. Reproduction photographique (cliché Parry, XXe siècle) de la première page (illustrée) d'une thèse de philosophie soutenue et imprimée à Aurillac au XVIIIe siècle ; 24. "Achèvement de l'église Saint-Géraud : projet de M. Lassus, architecte du Gouvernement" (1857) ; 25. Plan d'Aurillac et vue de la ville d'après une photographie de Jules Amouroux, illustrant l'article "Aurillac" du "Dictionnaire géographique et administratif de la France" de P. Joanne (1888, pages détachées, 216-217) ; 26. Joueur de

musette, illustration de la page de titre de "Counours de cobrettos d'Ourlhat, lou 7 de Jun 1891" (Aurillac, impr. Bancharel, 4 pages), comprenant : "Discours de M.E. Bancharel, présden de lo coumissioum" (en patois) ; "Os cobretaire", poème patois d'A. Vermenouze ; "Os cobretaires", poème patois de Z. Chanet ; 27. "Ville d'Aurillac. Plan du projet d'une avenue centrale directe de Cap-Blanc à la gare" (Aurillac, impr. A. Bancharel, s.d.).

27 J 262

Iconographie intéressant quelques communes du Cantal

Dates : 1834-1906

Description physique : Seule la pièce 1 a des dimensions supérieures à 24 x 30 cm

1. Ayrens. Deux illustrations de l'article de Boyer d'Agen, "En Auvergne, un duc écrivain" : "Le duc de La Salle de Rochemaure en promenade dans son parc avec quelques intimes" et "Le château de Clavières" (Page détachée du magazine illustré "Madame et Monsieur", 2e année, n° 79 - 9 Décembre 1906)
2. Chaudesaigues. Vue ancienne (Aurillac, lith. Férary frères)
3. Cros-de-Montvert. Plans de deux souterrains-refuges du Monteil
4. Fridefont. Tour de Roquelaure (gravure)
5. Giou-de-Mamou. Maison à Mamou-Haut (gravure)
6. Lacapelle-Viescamp. Travaux en cours d'exécution du viaduc de la Cère au Ribeyrès, d'après un croquis d'Alphonse Férary
7. Laroquebrou. Vue (photographie ancienne)
- 8-9. Mauriac ; 8. Vue (lith. Férary frères) ; 9. Portail de Notre-Dame-des-Miracles (idem)
- 10-16. Murat ; 10. Reproduction du sceau de la municipalité (découvert par E. Cheylud) ; 11-13. Vues anciennes ; 14. Vue ancien ne surmontant les portraits de de Belloy et de l'abbé de Pradt ; 15. Vue assez récente ; 16. Reproduction d'un vieux dessin représentant l'ancien prieuré de Bredons
17. Polminhac. Maison ancienne (gravure)
- 18-23. Saint-Flour ; 18-20. Vues (gravures anciennes) ; 21. La mode à Saint-Flour en 1834, lith. de Jules Desportes : deux personnages au coin d'une rue ; 22. La place de l'Hôtel-de-Ville, un jour de réunion publique (photographie ancienne) ; 23. Immeuble (idem)
- 24-26. Salers ; 24-25. Vues (gravures anciennes) ; 26. Hôtel de Jean-André de La Ronade, lieutenant général du bailliage (photographie ancienne)
27. Salins. Vue (gravure ancienne)
28. Tournemire. Château d'Anjony (Petite collection du "Chocolat de Royat")
- 29-32. Vic. Photographies anciennes ; 29-30. Le Pas de Cère ; 31-32. Groupe aux environs de Vic
33. Ytrac. Le gué de Las Landies, le jour du marché d'Aurillac. Dessin de Léon Barillot, d'après son tableau (Salon de 1878)
34. Maison non localisée (photographie ancienne).

27 J 263

Cartes : Auvergne, Cantal

Dates : 1750-1889

- 1-6. Auvergne et provinces voisines ; 1-2. Dimensions inférieures à 24 x 30 cm ; 1. "Linguadocca superiore, descritta dal P. Coronelli" (vers 1750) ; 2. La généralité de Moulins (s.d.) ; 3-6. Dimensions supérieures à 24 x 30 cm ; 3. Le duché d'Auvergne (s.d.) ; 4. Bourbonnais, Marche, Limousin, Auvergne, Forez, Beaujolais (s.d.) ; 5. Gouvernements de la Marche, du Limousin, de l'Auvergne et du Bourbonnais. Par M. Bonne, ingénieur-hydrographe de la Marine (Vers 1780) ; 6. "Carte pour servir à l'histoire d'Auvergne" (s.d.)
- 7-19. Cantal ; 7-11. Dimensions inférieures à 24 x 30 cm ; 7. "Département du Cantal divisé en 4 districts et 20 cantons. Par les auteurs de l'Atlas national" ; 8-9. s.d. ; 10. 1884 ; 11. s.d. ; 12-19. Dimensions supérieures à 24 x 30 cm ; 12. "Département du Cantal, décrété le 28 Janvier 1790 par l'Assemblée nationale, divisé en 4 districts et 20 cantons". A Paris, chez Dumez, directeur de l'Atlas national ; 13-15. Cartes illustrées (s.d.) ; 13. Illustrations : armes d'Aurillac, vue de Saint-Flour, portrait de l'abbé de Pradt ; 14. Illustrations : vue de Saint-Flour, portraits de l'abbé de Pradt et de de Belloy, scène rustique ; 15. Illustration : à Saint-Flour ; 16. "Département du Cantal, dressé sous la direction de V.A. Malte-Brun par A.-H. Dufour, géographe (vers 1860, avec carte des environs d'Aurillac)" ; 17. "Département du Cantal, par V.-A. Malte-Brun" (idem) ; 18. Carte du Cantal en 1889 ; 19. Carte du Cantal ("Dictionnaire de la France", par P. Joanne).

27 J 264

Iconographie : uniformes (Consulat - Empire)

Dates : 1805-1904

Description physique : 8 planches de dimensions supérieures à 24 x 30 cm

1-7. Fac-similés d'aquarelles du général baron Lejeune, mises à la disposition de la "Sabretache" pour son "Album" par le baron Lejeune, petit-fils du général (1899-1904) ; 1-6. Consulat ; 1-3. Brigadiers au 5e dragon ; 4. Artilleur ; 5-6. Canonnier de la garde des consuls ; 7. Empire. Officier supérieur du 4e hussard (1806)
8. Reproduction de portraits de généraux et d'officiers du camp de Boulogne (1805, sans indication de nom) ; musée de Calais, exposition militaire rétrospective ("Carnet de la Sabretache", s. d.).

27 J 265

Iconographie : divers

Dates : 1789-1896

1-18. Pièces de dimensions inférieures à 24 x 30 cm ; 1-2. Gravures anciennes ; 1. Combat de Montereau (1814) ; 2. Débarquement sur la côte d'Alger (14 Juillet 1830) ; 3. Porteuse d'eau (dessin) ; 4-5. Carcassonne (photographies anciennes)

19-27. Pièces de dimensions supérieures à 24 x 30 cm ; 19. Petite église gothique, style du XIIIe siècle (dessin linéaire) ; 20. Planche représentant neuf personnages ; parmi eux : le chaudronnier de Saint-Flour, l'incroyable en promenade, la marchande de mottes à brûler (Lille, impr. de Blocquel, s.d.) ; 21. Page double détachée du "Monde illustré" ; Recto : Procession des États généraux de 1789, d'après une gravure ancienne ; Verso : Le centenaire du 5 Mai 1789 à Versailles, d'après nature ; Dans la salle des Glaces : M. Carnot prononce son discours ; Le lunch dans la galerie des Batailles ; 22-22 Bis. Deux planches représentant des médailles françaises modernes (Administration des monnaies et médailles, 1896).

27 J 266

Portraits (Moyen âge)

Dates : Sans date

Description physique : Pièces de dimensions inférieures à 24 x 30 cm

1. Grégoire de Tours
2. Géraud (saint)
- 3-12. Gerbert - Sylvestre II
13. Estaing (Pierre d'), évêque de Saint-Flour.

27 J 267

Portraits (Ancien régime)

Dates : 1600-1729

Description physique : Pièces de dimensions inférieures à 24 x 30 cm, à l'exception des pièces 3, 4 et 22

- 1-7. XVIIe siècle ; 1. Auzolles de La Peyre (Jacques d') ; 2-3. Fontanges (Marie-Angélique de Scoraille, duchesse de) ; 4. La Tour d'Auvergne (Henri de) ; 5-6-6 Bis. Maynard (François) ; 7. Pascal
- 8-8 Bis. XVIIe-XVIIIe siècle ; 8. Noailles (Anne de), pair de France ; 8 Bis. Noailles (Louis-Antoine de), archevêque de Paris (décédé en 1729)
- 9-22. XVIIIe siècle ; 9-17. Buirette de Belloy ; 18. Brieu de (Jean-Joseph) ; 19-20. Chappe d'Anteroche (abbé Jean), géographe ; 21. Estaing (amiral d') ; 22. Feu (François), de Massiac docteur de Sorbonne, curé de Saint-Gervais. C. Mathey effigiem sculpsit. (A Paris, chez Gersaint, sur le pont Notre-Dame).

27 J 268

Iconographie de Carrier

Dates : 1746-1794

Description physique : Pièces de dimensions inférieures à 24 x 30 cm, à l'exception des pièces 31 et 32

- 1-13. Portraits
- 14-32. Les atrocités de Nantes.

27 J 269

Portraits : Révolution - Empire - Restauration

Dates : 17-1754

Description physique : Pièces de dimensions inférieures à 24 x 30 cm, à l'exception des pièces 7-8, 20-21, 34, 46, 69

1. Anterroche (Mgr Alexandre-César d')
- 2-3. Armand (François), député du Cantal
- 4-5. Bertrand (Antoine), député du Cantal
- 6-8. Bertrand (Pierre), député du Cantal (7-8 : >24 x 30)
9. Bouillé (marquis François-Claude de), général
10. Cambacérés, consul
- 11-14. Caylus (duc de)
15. Couthon (G.), député du Puy-de-Dôme
16. Danton

- 17-21. Daude (Jean), député du Cantal (20-21 : >24 x 30 cm)
- 22-23. Delzons (général)
- 24. Destaing (général)
- 25. Devillas (J. -B.) député du Cantal
- 26. Dugommier (général)
- 27. Dulaure (Jacques-Antoine)
- 28. Gohier (L. -J.), dernier président du Directoire
- 29-31. Guitard (Antoine-Joseph), député du Cantal
- 32-34 Bis. Hébrard (Pierre), député du Cantal (34 : >24 x 30 cm), (32 : 2 ex)
- 35. Hoche (général)
- 36. Kléber (général)
- 37-40. Lacoste (J.-B.), député du Cantal
- 41. Lebrun, consul
- 42. Le Chapelier (Isaac-René-Guy) (1754-1794)
- 43. Le Pelletier de Saint-Fargeau, député à la Convention (décédé en 1793)
- 44-44 Bis. Lolier (Etienne), curé d'Aurillac
- 45-46. Manhès (général Charles-Antoine). (46 : >24 x 30 cm)
- 47. Marceau (général)
- 48. Marat
- 49-54. Milhaud (général J.-B.), député du Cantal, (50 : 2 exp)
- 55-56. Mirande (Dominique)
- 57-58. Mirande (Nicolas), député du Cantal
- 59. Moreau (général)
- 60-63. Murat-Sistrières (général de)
- 64. Orléans (Louis-Philippe-Joseph, duc d')
- 65-69. Pradt (abbé de), député (69 : >24 x 30 cm)
- 70-71. Robespierre
- 72. Ruffo (Mgr de)
- 73. Salvage (Jean-Félix-Augustin), député du Cantal
- 74-77. Spy des Ternes, maire de Saint-Flour
- 78-80. Thibault, évêque constitutionnel du Cantal
- 81-85. Vacher de Tournemire (Charles), député du Cantal.

27 J 270

Portraits : XIXe-Début XXe siècle

Dates : 1848-1919

Description physique : Pièces de dimensions inférieures à 24 x 30 cm, sauf les pièces 5, 10, 16, 22, 27, 43, 44-45, 48-50, 52, 55, 1-60. XIXème siècle

1-60. XIXe siècle

- 1. Aigueperse (Pierre-Germain)
- 2. Amagat (Louis), Bastid (Adrien), Charmes (Francis) et Lascombes (A.), députés du Cantal (Planche de 1^{re} "Univers illustré")
- 3-6. Amagat (Louis), député du Cantal (6 : >24 x 30 cm)
- 7-8. Béraud (Antony), auteur dramatique ; 7. Portrait ; 8. Iconographie théâtrale
- 9-10. Bastid (Adrien), député du Cantal (10 : >24 x 30 cm)
- 11-12. Bastid (Raymond), député du Cantal
- 13-13 Bis. Bouange (Mgr)
- 14. Castellane (marquis Antoine de), député du Cantal
- 15-16. Chanson (Antoine), député du Cantal (16 : > 24 x 30 cm)
- 17-17 Bis. Charmes (Francis), député du Cantal
- 18. Civiale (docteur Jean)
- 19-21. Creuzet (André), député du Cantal
- 22. Daude (Guillaume), député du Cantal (Assemblée nationale, galerie des représentants du peuple, 1848 ; >24 x 30 cm)
- 23. Delzons (Amédée), député du Cantal (Assemblée nationale, galerie des représentants du peuple, 1848)
- 24-24 Bis. Dessauret (Pierre), député du Cantal
- 25-27. Devès (Paul), sénateur du Cantal (27 : >24 x 30 cm)
- 28-34 Bis. Esquirou de Parieu (Félix), député du Cantal ; 30-30 Bis. (Caricatures) ; 34-34 Bis. (Assemblée nationale, galerie des représentants du peuple, 1848)
- 35-39. Esquirou de Parieu (Hippolyte), député du Cantal
- 40-42. La Guéronnière (vicomte A. de), député du Cantal
- 43. Lascombes (A.), député du Cantal (>24 x 30 cm)

44-45. Mary-Raynaud (>24 x 30 cm) ; 44. Directeur de la Banque d'État (Page de titre de la revue "Nos financiers en robe de chambre", 16 Décembre 1889) ; 45. Directeur du Crédit international (Idem, 25 Février 1902)
 46-50. Offroy-Durieu (Paulin), député du Cantal (48-50 : >24 x 30 cm) ; 48. (Assemblée nationale, galerie des représentants du peuple, 1848)
 51. Oudoul (Jules), député du Cantal
 52. Richard (Antoine), député du Cantal (Assemblée nationale, galerie des représentants du peuple, 1848 ; >24 x 30 cm)
 53. Salvy (Firmin), député du Cantal
 54-55. Teilhard-Laterisse (Jules), député du Cantal (Assemblée nationale, galerie des représentants du peuple, 1848 ; 55. : >24 x 30 cm)
 56. Teissède (Henry), député du Cantal
 57-58. Vacher de Tournemire (général Bernard)
 59-60. Vatimesnil (Henri de), magistrat et homme politique
 61-63. Début du XXe siècle
 61-62. Lintilhac (Eugène), sénateur du Cantal ; 61. Page de titre de la revue "L'Indiscret" (2e année, n° 99 - 9 Décembre 1903) ; 62. Coupure de journal (25 Février 1910) : "Le duel Millières-Lacroix - Lintilhac", article illustré
 63. Bastid (Paul), après 1919.

27 J 271

Portraits (Supplément)

Dates : 1867-1928

Description physique : 5 pièces de dimensions inférieures à 24 x 30 cm

1-3. Pièces collectives ; 1. Prospectus du "Répertoire iconographique de l'ancienne Auvergne" (vers 1900), illustré de cinq portraits, d'après des peintures : Madame du Sablon du Corail, née d'Anteroche, et Madame de Chardon, née de Ribes (p.1) ; le général Prax (P. 2) ; Amable de Bourzeys, de l'Académie française, et Antoine Champflour (p. 3) ; 2. Illustrations humoristiques du "Triboulet, journal hebdomadaire" (Directeur politique : Jean de Bonnefon, né et mort à Calvinet, 1867-1928), 13e année, n° 21 - 25 Mai 1890 ; "Les onze cumulards de la Chambre, les députés-requins" (dont Adrien Bastid (p. 3) ; "Les adieux de Fontainebleau" (Il s'agit du général Boulanger) (Page double 6-7) ; 3 Recto. Billette de Villeroy ; 3 Verso. Binot (Jacques)
 4. Le général Prax
 5. Homme non identifié.

27 J 272

"L'Auvergnat. Journal (illustré) de la rue de Lappe, des charbonniers, des porteurs d'eau, des marchands de ferraille, des marchands de parapluies, des marchands de peaux de lapin, des bric-à-brac et même des gens les plus haut placés". Paris. (1ère année, n° 1 - 7 Novembre 1867 - 2e série, n° 14 - 16 Février 1868)

Dates : 1811-1868

Description physique : 14 numéros de 4 pages chacun, de dimensions supérieures à 24 x 30 cm
 N° 2 - 14 Novembre 1867. "Mon pays" (la Haute-Loire), par Jules Vallès (p. 2-3, sur 6 colonnes). "... Nous ne sommes guère riches qu'en assassins, du reste, dans la Haute-Loire, et, ma foi ! nous n'avons pas eu encore un grand homme. Je ne compte point, n'est-ce-pas, le cardinal de Polignac... Mais voulez-vous que je cherche un moment pourquoi cette disette de gens illustres et ce fourmillement d'assassins ?..."

N° 3 - 21 Novembre 1867. Illustration : "Labourrée" (page de titre) ; "Le duel et les duellistes", par Paul Faure (p. 2, sur 2 colonnes) ; "Les grands hommes de l'Auvergne", par Paul de Bourg-Lastic (p. 2-3, sur 2 colonnes)

N° 4 - 28 Novembre 1867. "Une noce auvergnate" (à Bourg-Lastic, en Aout 1867), par Paul de Bourg-Lastic (p. 2-3., sur 2 colonnes)

N° 6 - 15 Décembre 1867 - Illustration : "Le marchand de marrons millionnaire" (page de titre) ; "L'industrie en Auvergne. La coutellerie thiernoise". (Son histoire). Par G. de Saint-Jean d'Heurs (p. 2-3, sur 6 colonnes)

N° 7 - 22 Décembre 1867 - Michel Altaroche, journaliste, né en 1811 à Issoire ; Son portrait (page de titre) ; Sa biographie, par Gabriel Guillemot (p. 2)

N° 10 - 12 Janvier 1868. "Entre Thiers et Clermont", par Gabriel Marc (p. 2-3 sur 6 colonnes) ; "... Entre Clermont et Thiers il y a une charmante petite ville qui se nomme Lezoux..."

N° 12 - 26 Janvier 1868. "Un nouveau Josué par René de Saint-Prest (p. 2). Il s'agit de saint Amable, patron de la ville de Riom" ; "Les eaux thermo-minérales d'Auvergne", par le dr C. Allard (p. 3-4 sur 4 colonnes) (Suite : n° 13, p. 2-3, sur 6 colonnes).

27 J 273

"L'Auvergne au Moyen âge, par M. Dominique Branche, avocat, avec un Atlas de planches, par M. Émile Thibaud, de l'Académie de Clermont". 1ère partie, Monastères, Atlas (Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot et Cie, 1842)

Dates : 1478-1544

Description physique : 4 pages de texte + 10 planches de dimensions supérieures à 24 x 30 cm

1-2. Abbaye de La Chaise-Dieu (Haute-Loire) ; 1. Plan général ; 2. Coupe

3-4. Monastère de Chanteuge (Haute-Loire) ; 3. Plans et élévations ; 4. Portes de la chapelle de Saint-Nectaire

5. Monastère de Sainte-Marie-des-Chazes (Haute-Loire) : plans et détails

6. Abbaye de Menat (Puy-de-Dôme) : plans et détails

7. Abbaye de Manglieu (Puy-de-Dôme) : plan et détails

8. Blasons ; La Chaise-Dieu et diverses abbayes, dont celle d'Aurillac

9. Les derniers vestiges de la sculpture romane à Aurillac (10 figures)

10. Porte consulaire d'Aurillac et sceaux de la Haute-Auvergne (Planche détachée de l'ouvrage "L'ancienne Auvergne et le Velay") : ancien poids de la ville d'Aurillac, poids de la ville en 1544, sceau du doyen de l'abbaye de Mauriac, sceaux de Laroquebrou, de la commune d'Aurillac, du prieuré de Montvert, du greffe de la ville d'Aurillac, de l'abbaye de Saint-Géraud en 1478, de l'église paroissiale d'Aurillac, contre-sceau des Cordeliers d'Aurillac.

Index cumulé

Ain (France ; Département) : 27 J 195.

Albanies (Menet, Cantal, France) : 27 J 198.

Aleix (Saint-Victor, Cantal, France) : 27 J 198.

Alexandrie (Egypte) : 27 J 126.

Alger (Algérie) : 27 J 30, 191, 222, 239, 265.

Allanche (Cantal, France) : 27 J 16, 72, 80, 104, 196, 198.

Alleuze (Cantal, France) : 27 J 196, 198, 203.

Ally (Cantal, France) : 27 J 198, 27 J 202-2, 225.

Ally (Cantal, France) -- Pré de la Ganne : 27 J 101.

Ally (Haute-Loire, France) -- Mine de La Rodde : 27 J 249.

Andelat (Cantal, France) : 27 J 198-199, 27 J 202-1, 27 J 202-2.

Anglards-de-Saint-Flour (Cantal, France) : 27 J 198, 203.

Anglards-de-Salers (Cantal, France) : 27 J 124, 196, 198.

Angleterre : 27 J 23, 132, 191, 227, 239.

Anterrieux (Cantal, France) : 27 J 198.

Antignac (Cantal, France) : 27 J 198.

Anzat-le-Luguet (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 205.

Apchon (Cantal, France) : 27 J 101, 192, 196, 198, 27 J 202-2-203.

Arbres, les (Riom-ès-Montagnes, Cantal, France) : 27 J 198.

Arches (Cantal, France) : 27 J 198, 27 J 202-2.

Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 224.

Arnac (Cantal, France) : 27 J 141, 198, 27 J 202-2-203.

Arnac (Cantal, France) -- Chapellenie de Notre-Dame-de-Pitié : 27 J 210.

Arpajon-sur-Cère (Cantal, France) : 27 J 23, 65, 132, 141, 196, 198, 27 J 202-2-203, 207, 212, 256, 273.

Arpajon-sur-Cère (Cantal, France) -- Chapellenie de Maringue : 27 J 210.

Arpajon-sur-Cère (Cantal, France) -- Chapellenie de Tabeyge : 27 J 210.

Arpajon-sur-Cère (Cantal, France) -- Pré Cural : 27 J 205.

Artonne (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 104.

Aubespeyre (Junhac, Cantal, France) : 27 J 198.

Auriac-l'Eglise (Cantal, France) : 27 J 198.

Aurillac (Cantal, France) : 27 J 2, 6, 10, 14, 19, 21, 23, 26, 30, 27 J 31-1, 27 J 31-2-32, 37-39, 43, 45, 47, 49, 58, 61-62, 64-65, 67-68, 71-72, 76-78, 80-81, 83, 86, 93, 97-98, 101, 103-109, 113-114, 116, 121, 124, 127, 132-135, 141, 143, 145, 152, 155, 161-173, 182, 190, 192-193, 196, 198-199, 27 J 202-1, 27 J 202-2-207, 210-213, 215-221, 223-224, 229, 231-238, 241, 243-246, 251-254, 261, 263.

Aurillac (Cantal, France) -- Abbaye Saint-Géraud : 27 J 62, 193, 198, 210, 253, 273.

Aurillac (Cantal, France) -- Abbaye Saint-Jean-du-Buis : 27 J 210, 253.

Aurillac (Cantal, France) -- Champ de la Mindonne : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Champ de las Peissières : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Champ de Reyné : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Champ du Reclus : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Chapelle d'Aurinques : 27 J 244.

Aurillac (Cantal, France) -- Chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Chapelle de Saint-Georges : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Chapelle de Saint-Louis : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Chapelle du Palais : 27 J 86.

Aurillac (Cantal, France) -- Chapellenie de Grépiat : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Chapellenie de Labroha : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Chapellenie de Paradis : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Château Saint-Etienne : 27 J 31-1, 162, 208, 210, 232, 253.

Aurillac (Cantal, France) -- Chemin de Lascaux : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Cours d'Angoulême : 27 J 30.

Aurillac (Cantal, France) -- Cours Monthyon : 27 J 30, 27 J 31-1.

Aurillac (Cantal, France) -- Eglise Notre-Dame-aux-Neiges : 27 J 79, 105, 110, 133, 198, 210, 245, 273.

Aurillac (Cantal, France) -- Eglise Saint-Clément : 27 J 173, 253.

Aurillac (Cantal, France) -- Eglise Saint-Etienne : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Eglise Saint-Géraud : 27 J 58, 67, 88, 105, 174, 182, 212, 232.

Aurillac (Cantal, France) -- Faubourg de la Fraternité : 27 J 208.

Aurillac (Cantal, France) -- Faubourg des Cordeliers : 27 J 78.

Aurillac (Cantal, France) -- Faubourg des Frères : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Faubourg Saint-Etienne : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Faubourg Saint-Marcel : 27 J 210.

Aurillac (Cantal, France) -- Hôtel de Noailles : 27 J 170, 253.
Aurillac (Cantal, France) -- Hôtel des Voyageurs : 27 J 98.
Aurillac (Cantal, France) -- Hôtel du Président Maynard : 27 J 168.
Aurillac (Cantal, France) -- Hôtel Saint-Eloi : 27 J 2.
Aurillac (Cantal, France) -- Hôtel Sarret de Fabrègues : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Hôtellerie "A la belle Notre-Dame" : 27 J 173.
Aurillac (Cantal, France) -- Hôtellerie du Grand-cerf : 27 J 173.
Aurillac (Cantal, France) -- Magasin Plougeaut : 27 J 234.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Abeilh : 27 J 254.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Armand : 27 J 89.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Boisset : 27 J 31-2.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Bouniol : 27 J 31-1.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Brieu de : 27 J 31-2.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Carrier : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Charmes : 27 J 212.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Comblat : 27 J 23, 207, 211.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison consulaire : 27 J 165.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison d'Avetz : 27 J 199.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison de Blanc : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison de Cambefort d'Ouradou : 27 J 31-1.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison de Chaumeil : 27 J 168.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison de Jalez : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison de la Tour : 27 J 193.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison de Lalaubie : 27 J 173.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison de l'aumônerie : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison de Montreysse : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison de Pruns : 27 J 31-2.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Deconquans : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Delzons : 27 J 98.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Desprats : 27 J 23.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Destanne : 27 J 212.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Dorinière : 27 J 212.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison du doyenné : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison La Chesnaye : 27 J 208.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Labroha : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Lacarrière-Comblat : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Lafon : 27 J 31-2.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Pépin : 27 J 31-1, 193.

Aurillac (Cantal, France) -- Maison Perret : 27 J 2.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Pipy : 27 J 193.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Raulhac : 27 J 61.
Aurillac (Cantal, France) -- Maison Verdier du Barra : 27 J 207.
Aurillac (Cantal, France) -- Place d'Armes : 27 J 245.
Aurillac (Cantal, France) -- Place d'Aurinques : 27 J 243.
Aurillac (Cantal, France) -- Place de l'Hôtel de Ville : 27 J 245.
Aurillac (Cantal, France) -- Place Maillard : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Place Sainte-Anne : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Porte du Buis : 27 J 245.
Aurillac (Cantal, France) -- Pré Contal : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Pré de Laslèzes : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Pré de Roussy : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Pré Monjou : 27 J 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Roc des Pendus : 27 J 2.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue Beauclair : 27 J 61.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue Chazerat : 27 J 31-1.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue d'Aurinques : 27 J 243, 253.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue de la Marinie : 27 J 2, 173, 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue de l'Orbe : 27 J 173.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue de l'Union : 27 J 31-2, 204, 210.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue de Noailles : 27 J 30.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue des Fargues : 27 J 173.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue des Fossés : 27 J 193.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue des Pâtissiers : 27 J 240.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue du Rieu : 27 J 193.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue Marcenague : 27 J 173, 249.
Aurillac (Cantal, France) -- Rue Transparots : 27 J 210.
Autriche : 27 J 215.
Auzers (Cantal, France) : 27 J 196.
Aveyron (France ; département) : 27 J 41.
Ayen, duché d' (Corrèze, France) : 27 J 201.
Ayrens (Cantal, France) : 27 J 23, 141, 144, 27 J 202-1-203, 225.
Ayrens (Cantal, France) -- Chapellenie Notre-Dame-du-Rosaire : 27 J 210.
Ayrens (Cantal, France) -- Château de Clavières : 27 J 262.
Badailhac (Cantal, France) : 27 J 141.
Barriac-les-Bosquets (Cantal, France) : 27 J 110, 132, 27 J 202-1.
Bassignac (Cantal, France) : 27 J 202-2-203, 224, 232.

Belbex (Aurillac, Cantal, France) : 27 J 210.

Bellecombe (Thiézac, Cantal, France) : 27 J 210.

Belliac (Saint-Simon, Cantal, France) : 27 J 243.

Besse (Saint-Cirgues-de-Malbert, Cantal, France) : 27 J 110.

Besse (Ytrac, Cantal, France) : 27 J 210.

Beyrouth (Liban) : 27 J 129.

Birmanie : 27 J 83.

Blesle (Haute-Loire, France) : 27 J 224.

Boisset (Cantal, France) : 27 J 19, 22-23, 27 J 31-1, 132, 138, 206, 210, 212, 225, 247.

Boissonière, la (Neussargues en Pinatelle, Cantal, France) : 27 J 77.

Bonnac (Cantal, France) : 27 J 2, 23, 203, 207.

Borie Haute, la (Aurillac, Cantal, France) : 27 J 210.

Bort-les-Orgues (Corrèze, France) : 27 J 135, 220.

Boston (Etats-Unis) : 27 J 74.

Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 272.

Bournoncles (Val d'Arcomie, Cantal, France) : 27 J 203.

Boussaroque (Sansac-Veinazès, Cantal, France) : 27 J 98.

Brageac (Cantal, France) : 27 J 110, 119, 193, 27 J 202-2-203, 231.

Bredons (Albepierre-Bredons, Cantal, France) : 27 J 196, 203, 249, 262.

Breisse (Jussac, Cantal, France) : 27 J 256.

Brest (Finistère, France) : 27 J 138, 203-204.

Brezons (Cantal, France) : 27 J 23, 196, 198, 203.

Briançon (Vic-sur-Cère, Cantal, France) : 27 J 256.

Brioude (Haute-Loire, France) : 27 J 39, 224, 254.

Buenos-Aires (Argentine) : 27 J 147.

Buzers (Saint-Martin-sous-Vigouroux, Cantal, France) : 27 J 204.

Californie (Etats Unis) : 27 J 254.

Calvinet (Puycapel, Cantal, France) : 27 J 41, 189, 198, 210.

Cammay, le (Saint-Santin-de-Maurs, Cantal, France) : 27 J 138.

Cantournet (Prunet, Cantal, France) : 27 J 256.

Capdenac (Lot, France) : 27 J 235.

Carladès (Cantal, France ; région) : 27 J 93, 105, 199, 204, 247, 249.

Carlat (Cantal, France) : 27 J 57, 71, 78, 105, 141, 196, 198, 210, 232, 247, 249.

Cassaniouze (Cantal, France) : 27 J 23, 30, 197, 210, 212, 226.

Cayrols (Cantal, France) : 27 J 141, 27 J 202-2, 210, 247.

Cézens (Cantal, France) : 27 J 23, 212.

Chaise-Dieu, La (Haute-Loire, France) : 27 J 273.

Chaliers (Cantal, France) : 27 J 196.

Chalinargues (Neussargues en Pinatelle, Cantal, France) : 27 J 106, 27 J 202-2.

Chalvignac (Cantal, France) : 27 J 60, 196, 27 J 202-2.

Champs-sur-Tarentaine-Marchal (Cantal, France) : 27 J 50, 72, 193, 247.

Chanpagnac (Cantal, France) : 27 J 72, 27 J 202-2-203.

Chanteuges (Haute-Loire, France) : 27 J 273.

Chassagne, la (Pierrefort, Cantal, France) : 27 J 98.

Chastel-sur-Murat (Murat, Cantal, France) : 27 J 77.

Chaudes-Aigues (Cantal, France) : 27 J 23, 50, 196, 204, 212, 262.

Chaussezac (Cantal, France) : 27 J 202-2.

Cheylade (Cantal, France) : 27 J 77, 93, 250.

Chine : 27 J 83.

Cieurac (Lot, France) : 27 J 78.

Clavières (Saint-Etienne-de-Chomeil, Cantal, France) : 27 J 89.

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 31-1, 39, 76, 81, 90, 101, 174, 235, 241, 248, 260.

Collandres (Cantal, France) : 27 J 202-2.

Cologne (Naucelles, Cantal, France) : 27 J 210, 256.

Condat (Cantal, France) : 27 J 16, 23, 48, 51, 72, 215, 231.

Cordoue (Espagne) : 27 J 256.

Corrèze (France ; département) : 27 J 135, 201, 220.

Corse (France ; région) : 27 J 222.

Côte-d'Or (France ; département) : 27 J 105.

Coyan, Plateau du (Cantal, France) : 27 J 210.

Crandelles (Cantal, France) : 27 J 116, 192, 27 J 202-2, 210, 226, 256.

Creuse (France ; département) : 27 J 100.

Croisade, la (Pleaux, Cantal, France) : 27 J 256.

Cros-de-Montvert (Cantal, France) : 27 J 141, 27 J 202-2, 210, 226, 262.

Cros-de-Ronesque (Cantal, France) : 27 J 93, 141, 210, 212.

Cussac (Cantal, France) : 27 J 203.

Dienne (Cantal, France) : 27 J 93, 198.

Drignac (Ally, Cantal, France) : 27 J 191, 27 J 202-2.

Drugeac (Cantal, France) : 27 J 101, 198, 27 J 202-2, 256.

Equateur : 27 J 83.

Escorailles (Cantal, France) : 27 J 196, 198, 27 J 202-2.

Espagne : 27 J 8, 10, 19, 23, 30, 76, 79, 82, 93, 114, 119, 138, 192-193, 196, 27 J 202-2, 207, 211, 215, 227, 234, 256-257.

Etats-Unis : 27 J 74, 76.

Europe : 27 J 195.

Fabrègues (Aurillac, Cantal, France) : 27 J 105, 210.

Falgoux, Le (Cantal, France) : 27 J 247.

Faussanges (Saint-Cernin, Cantal, France) : 27 J 223.

Figeac (Lot, France) : 27 J 71, 193, 205.

Fontanges (Cantal, France) : 27 J 132, 196, 253.

Fournols (Rézentières, Cantal, France) : 27 J 16, 23, 60.

Fournoulès (Saint-Constant-Fournoulès, Cantal, France) : 27 J 202-2, 210.

Fridefont (Cantal, France) : 27 J 262.

Garabit, Viaduc de (Ruynes-en-Margeride et Val d'Arcomie, Cantal, France) : 27 J 234.

Gard (France ; département) : 27 J 86.

Ginalhac (Laroquevieille, Cantal, France) : 27 J 80.

Ginolhac (Entraygues-sur-Truyère, Aveyron, France) : 27 J 23.

Giou-de-Mamou (Cantal, France) : 27 J 132, 27 J 202-2, 210, 262.

Girgols (Cantal, France) : 27 J 210.

Glénat (Cantal, France) : 27 J 16, 141, 27 J 202-2, 210.

Gray (Haute-Saône, France) : 27 J 74.

Grenoble (Isère, France) : 27 J 71.

Guinée : 27 J 222, 249.

Haute-Loire (France ; département) : 27 J 112, 203, 207, 247, 253, 257, 272.

Haute-Saône (France ; département) : 27 J 74.

Hérault (France) : 27 J 85, 97, 108, 142, 187, 195, 222, 270.

Hôpital, l' (Saint-Paul-des-Landes, Cantal, France) : 27 J 98.

Indre (France ; département) : 27 J 74.

Italie : 27 J 8, 227.

Jaleyrac (Cantal, France) : 27 J 119, 27 J 202-2.

Jou-sous-Monjou (Cantal, France) : 27 J 141, 210.

Junhac (Cantal, France) : 27 J 16, 112, 27 J 202-2, 226.

Junhac (Cantal, France) -- Chapellenie de Chaussi : 27 J 210.

Junsac (Salins, Cantal, France) : 27 J 203.

Jura (France ; département) : 27 J 74.

Jussac (Cantal, France) : 27 J 66, 93, 133, 27 J 202-2, 210, 212.

Labesserette (Cantal, France) : 27 J 31-1, 197, 27 J 202-2, 210, 212, 226, 229.

Labouigue (Saint-Cernin, Cantal, France) : 27 J 110.

Labrousse (Cantal, France) : 27 J 60, 27 J 202-2, 210.

Lacapelle-del-Fraisse (Cantal, France) : 27 J 226.

Lacapelle-del-Fraisse (Cantal, France) -- Manoir de Rodde : 27 J 212.

Lacapelle-Viescamp (Cantal, France) : 27 J 88, 141, 27 J 202-2, 210, 226.

Lacapelle-Viescamp (Cantal, France) -- Chapellenie de Puechbroussoux : 27 J 210.

Lacarrière (Ytrac, Cantal, France) : 27 J 80, 256.

Ladinhac (Cantal, France) : 27 J 16, 22, 27 J 31-1, 64, 88, 132, 197, 27 J 202-2, 226.

Ladinhac (Cantal, France) -- Chapellenie Notre-Dame-de-Bon-Secours : 27 J 210.

Ladinhac (Cantal, France) -- Château de Montlogis : 27 J 197, 212.

Lafeuillade-en-Vézie (Cantal, France) : 27 J 226.

Lafeuillade-en-Vézie (Cantal, France) -- Chapellenie Sainte-Radegonde : 27 J 210.

Landes (France ; département) : 27 J 250.

Landeyrat (Cantal, France) : 27 J 86.

Lanobre (Cantal, France) : 27 J 72, 132, 193.

Laroquebrou (Cantal, France) : 27 J 58, 86, 105, 141, 144, 192, 27 J 202-2, 204-205, 224, 262, 273.

Laroquebrou (Cantal, France) -- Chapellenie de la Trémolière : 27 J 210.

Laroquebrou (Cantal, France) -- Chapellenie Saint-Blaise : 27 J 223.

Laroquebrou (Cantal, France) -- Château de Messac : 27 J 58.

Laroquevieille (Cantal, France) : 27 J 196, 198, 27 J 202-2, 210.

Lascelle (Cantal, France) : 27 J 109, 27 J 202-2, 210, 212, 226.

Laveissière (Leynhac, Cantal, France) : 27 J 256.

Leucamp (Cantal, France) : 27 J 226.

Levallois-Perret (Hauts-de-Seine, France) -- Ferme des Ternes : 27 J 233.

Levallois-Perret (Hauts-de-Seine, France) -- Ferme du Parc de Neuilly : 27 J 233.

Leynhac (Cantal, France) : 27 J 88, 27 J 202-2, 206, 210.

Leynhac (Cantal, France) -- Chapelle Notre-Dame-du-Pont : 27 J 210, 225.

Lioran, le (Laveissière, Cantal, France) : 27 J 84, 192.

Loubéjac (Badailhac, Cantal, France) : 27 J 31-1.

Loupiac (Pleaux, Cantal, France) : 27 J 64-65.

Lozère (France ; département) : 27 J 11, 79, 206, 212.

Lugarde (Cantal, France) : 27 J 224, 250.

Lunet (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 72.

Lyon (Rhône, France) : 27 J 31-2, 39, 68, 71, 132, 193-194.

Mâcon (Saône-et-Loire, France) : 27 J 97.

Madagascar : 27 J 251.

Majorque (Espagne) : 27 J 76.

Mandailles-Saint-Julien (Cantal, France) : 27 J 202-2.

Manglieu (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 273.

Marcenat (Cantal, France) : 27 J 16, 72, 104, 212.

Marchal (Trémouille-Marchal, Cantal, France) : 27 J 193.

Marcolès (Cantal, France) : 27 J 23, 78, 88, 27 J 202-2, 212, 215, 225.

Marcolès (Cantal, France) -- Chapellenie de Billières : 27 J 210.

Marcolès (Cantal, France) -- Chapellenie de Cabrespine : 27 J 210.

Marcolès (Cantal, France) -- Chapellenie de Cazes : 27 J 210.

Marcolès (Cantal, France) -- Chapellenie de Faulat : 27 J 210.

Marcolès (Cantal, France) -- Chapellenie de Nozières : 27 J 210, 215.

Marmanhac (Cantal, France) : 27 J 31-1, 27 J 202-2, 210, 212, 216, 226.

Marmanhac (Cantal, France) -- Chapelle de Roquenatou : 27 J 105, 247.

Marmiers (Aurillac, Cantal, France) : 27 J 2, 251.

Martory (Leynhac, Cantal, France) : 27 J 210.

Massiac (Cantal, France) : 27 J 72, 80, 196, 250.

Mauriac (Cantal, France) : 27 J 23, 30, 27 J 31-1, 37-38, 64, 72, 75-76, 86, 88, 93, 101, 106, 110, 119, 127, 132, 135, 159, 179, 182, 193, 195-196, 27 J 202-1, 27 J 202-2-203, 205, 207, 217, 220, 224, 226, 231, 236, 238, 247, 273.

Mauriac (Cantal, France) -- Eglise Notre-Dame-des-Miracles : 27 J 247, 262.

Maurines (Cantal, France) : 27 J 203.

Maurs (Cantal, France) : 27 J 19, 23, 25, 30, 64, 82, 93, 106, 119, 138, 141, 182, 192-193, 196, 27 J 202-2, 205-206, 210, 212, 221, 225, 231, 250, 256.

Menat (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 273.

Menet (Cantal, France) : 27 J 30, 220.

Merdogne (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 249.

Molompize (Cantal, France) : 27 J 196.

Montboudif (Cantal, France) : 27 J 247.

Montbrison (Loire, France) : 27 J 39.

Montluçon (Allier, France) : 27 J 252.

Montmurat (Cantal, France) : 27 J 132, 27 J 202-2.

Montsalvy (Cantal, France) : 27 J 10, 23, 27 J 31-1, 65, 196-197, 27 J 202-2, 210, 212, 226.

Montvert (Cantal, France) : 27 J 31-1, 141, 27 J 202-2, 226, 273.

Montvert (Cantal, France) -- Chapellenie de Griffeuille : 27 J 210.

Mourjou (Puycapel, Cantal, France) : 27 J 16, 23.

Moussages (Cantal, France) : 27 J 247.

Mur-de-Barrez (Aveyron, France) : 27 J 23, 26, 27 J 31-1, 210.

Murat (Cantal, France) : 27 J 1, 23, 37, 64, 72, 84, 93, 98, 106, 119, 125, 150, 193, 196, 198-199, 201, 203, 205, 215, 221, 247, 262.

Murat (Cantal, France) -- Eglise Notre-Dame-des-Oliviers : 27 J 105.

Nancy (Meurthe-et-Moselle, France) : 27 J 112.

Narnhac (Cantal, France) : 27 J 23.

Naucelles (Cantal, France) : 27 J 202-2, 204, 210.

Neelle (Manche, France) : 27 J 90.

Neuvéglise-sur-Truyère (Cantal, France) : 27 J 23.

New-York (États-Unis) : 27 J 195.

Nice (Alpes-Maritime, France) : 27 J 204.

Nieudan (Cantal, France) : 27 J 40, 141, 27 J 202-2, 225-226.

Oléron, Île d' (Charente-Maritime, France) : 27 J 76.

Ombrade, l' (Aurillac, Cantal, France) : 27 J 210.

Omps (Cantal, France) : 27 J 31-1, 141, 27 J 202-2.

Oradour (Neuvéglise-sur-Truyère, Cantal, France) : 27 J 23, 212.

Oran (Algérie) : 27 J 83, 249, 252.

Pailherols (Cantal, France) : 27 J 203, 210.

Paris (France) : 27 J 23, 30, 65, 70, 72, 74, 84, 93, 208, 222, 234-235, 237, 247, 272.

Paris (France) -- Atelier Longuet : 27 J 247.

Paris (France) -- Collège de Fortet : 27 J 23, 237, 252.

Paris (France) -- Collège Sainte-Barbe : 27 J 193.

Parlan (Cantal, France) : 27 J 202-2, 212, 225.

Pas-de-Calais (France ; département) : 27 J 40.

Pas de Cère, le (Cantal, France) : 27 J 196, 262.

Passoune, la (Freix-Anglards, Cantal, France) : 27 J 256.

Paulhac (Cantal, France) : 27 J 192.

Pays-Bas : 27 J 29-30.

Pers (Le Rouget-Pers, Cantal, France) : 27 J 141, 144, 27 J 202-2, 212.

Pers (Le Rouget-Pers, Cantal, France) -- Chapellenie de Sainte-Anne : 27 J 210.

Peyrardou (Trizac, Cantal, France) : 27 J 89.

Peyrolles (Aurillac, Cantal, France) : 27 J 210.

Pierrefort (Cantal, France) : 27 J 64, 93, 196.

Pleaux (Cantal, France) : 27 J 50, 27 J 202-2, 205, 210, 227, 231, 247.

Plomb du Cantal, le (Cantal, France) : 27 J 105, 249, 257.

Polminhac (Cantal, France) : 27 J 119, 196, 212, 262.

Pologne : 27 J 223.

Pont-du-Château (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 22, 72.

Prade, la (Arpajon-sur-Cère, Cantal, France) : 27 J 101.

Prunet (Cantal, France) : 27 J 202-2, 210.

Puy-de-Dôme (France ; département) : 27 J 31-2, 35, 63, 71, 93, 100-101, 104-105, 110, 119, 125, 132, 193, 205, 214, 233, 238-239, 243, 248, 252, 269.

Puy-en-Velay, Le (Haute-Loire, France) : 27 J 30.

Pyrénées-Orientales (France ; département) : 27 J 31-1, 104, 114, 239.

Quézac (Cantal, France) : 27 J 202-2, 210.

Raulhac (Cantal, France) : 27 J 31-1, 225, 249.

Raulhac (Cantal, France) -- Chapellenie de Malmezac : 27 J 210.

Reilhac (Cantal, France) : 27 J 202-2, 223, 256.

Reilhac (Cantal, France) -- Chapellenie d'Alès : 27 J 210.

Rézentières (Cantal, France) : 27 J 60, 198.

Ribe, la (Polminhac, Cantal, France) : 27 J 256.

Ribeyrès, Viaduc du (Lacapelle-Viescamp et Le Rouget-Pers, Cantal, France) : 27 J 262.

Riom-ès-Montagnes (Cantal, France) : 27 J 81, 89, 106, 193, 196, 205.

Riom (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 39, 90, 199, 27 J 202-1, 27 J 202-2, 238, 248-249, 272.

Riom (Puy-de-Dôme, France) -- Collège de l'Oratoire : 27 J 76.

Roannes-Saint-Mary (Cantal, France) : 27 J 202-2, 225.

Roche-Escous (Saint-Bonnet-de-Salers, Cantal, France) : 27 J 233.

Rochefort (Saint-Poncy, Cantal, France) : 27 J 224.

Rodez (Aveyron, France) : 27 J 124, 231.

Ronesque (Cros-de-Ronesque, Cantal, France) : 27 J 88, 223.

Rouffiac (Cantal, France) : 27 J 132, 141, 196, 27 J 202-2, 210, 226.

Roumégoux (Cantal, France) : 27 J 141, 144, 27 J 202-2.

Roussy (Saint-Projet-de-Salers, Cantal, France) : 27 J 81.

Roussy (Vezels-Roussy, Cantal, France) : 27 J 212.

Roussy (Vezels-Roussy, Cantal, France) -- Chapellenie de Manhaval : 27 J 210.

Rudelles (Lot, France) : 27 J 19.

Russie : 27 J 38, 182, 195.

Ruynes-en-Margeride (Cantal, France) : 27 J 23, 126, 196.

Saignes (Cantal, France) : 27 J 148, 193.

Saint-Affrique (Aveyron, France) : 27 J 254.

Saint-Aignan (Loir-et-Cher, France) : 27 J 1.

Saint-Amandin (Cantal, France) : 27 J 72, 249.

Saint-Bonnet-de-Salers (Cantal, France) : 27 J 23, 132.

Saint-Céré (Lot, France) : 27 J 256.

Saint-Cernin (Cantal, France) : 27 J 1, 27 J 31-1, 206, 210, 215, 225.

Saint-Cernin (Cantal, France) -- Château de Bournazel : 27 J 212.

Saint-Chamant (Cantal, France) : 27 J 199, 210.

Saint-Christophe-les-Gorges (Pleaux, Cantal, France) : 27 J 64-65, 132, 27 J 202-2, 210, 244.

Saint-Cirgues-de-Jordanne (Cantal, France) : 27 J 109, 27 J 202-2, 210, 226.

Saint-Cirgues-de-Malbert (Cantal, France) : 27 J 31-1, 135, 205, 225.

Saint-Clément (Cantal, France) : 27 J 210, 225.

Saint-Constant (Saint-Constant-Fournoulès, Cantal, France) : 27 J 210.

Saint-Etienne-Cantalès (Cantal, France) : 27 J 16, 88, 141, 27 J 202-2.

Saint-Etienne-Cantalès (Cantal, France) -- Château de Labro : 27 J 254.

Saint-Etienne-de-Carlat (Cantal, France) : 27 J 210.

Saint-Etienne-de-Maurs (Cantal, France) : 27 J 250.

Saint-Etienne (Loire, France) : 27 J 39.

Saint-Flour (Cantal, France) : 27 J 6, 11, 14, 16, 23, 27 J 31-1, 27 J 31-2, 36, 39, 44, 48-49, 60, 62-65, 72, 78, 80-81, 93, 97, 113, 119, 125, 132-133, 135, 142, 154, 156, 159, 164, 176, 181, 186-188, 190-192, 195-196, 198-199, 27 J 202-1, 27 J 202-2-203, 205, 207, 210, 212, 215, 221, 223-224, 235-238, 247, 249-250, 260, 262-263, 265, 269-270.

Saint-Flour (Cantal, France) -- Chemin des Roches : 27 J 60.

Saint-Flour (Cantal, France) -- Place de l'Hôtel de Ville : 27 J 262.

Saint-Genès-de-Fronsac (Gironde, France) : 27 J 193.

Saint-Georges (Cantal, France) : 27 J 226, 249.

Saint-Gérons (Cantal, France) : 27 J 141.

Saint-Hippolyte (Cantal, France) : 27 J 23, 27 J 202-2, 250.

Saint-Illide (Cantal, France) : 27 J 23, 109, 201, 27 J 202-2, 206, 210, 256.

Saint-Jacques-des-Blats (Cantal, France) : 27 J 107, 196, 229.

Saint-Julien-de-Toursac (Cantal, France) : 27 J 88, 210.

Saint-Julien-de-Toursac (Cantal, France) -- Château de Naucaze : 27 J 212.

Saint-Julien-de-Toursac (Cantal, France) -- Château de Toursac : 27 J 197.

Saint-Julien-des-Chazes (Haute-Loire, France) -- Chapelle Sainte-Marie-des-Chazes : 27 J 273.

Saint-Mamet-la-Salvetat (Cantal, France) : 27 J 135, 183, 187, 27 J 202-2.

Saint-Martin-Cantalès (Cantal, France) : 27 J 64, 210.

Saint-Martin-de-Valois (Saint-Cernin, Cantal, France) : 27 J 202-2, 210, 223.

Saint-Martin-sous-Vigouroux (Cantal, France) : 27 J 93.

Saint-Martin-Valmeroux (Cantal, France) : 27 J 53, 183, 194, 203.

Saint-Mary-le-Cros (Ferrières-Saint-Mary, Cantal, France) : 27 J 196.

Saint-Mary (Roannes-Saint-Mary, Cantal, France) : 27 J 210.

Saint-Paul-de-Salers (Cantal, France) : 27 J 132, 210.

Saint-Paul-des-Landes (Cantal, France) : 27 J 78, 141, 27 J 202-2.

Saint-Projet-de-Salers (Cantal, France) : 27 J 192, 210.

Saint-Santin-Cantalès (Cantal, France) : 27 J 202-2, 226, 229.

Saint-Santin-Cantalès (Cantal, France) -- Chapellenie de Griffeuille : 27 J 210.

Saint-Santin-Cantalès (Cantal, France) -- Chapellenie de Reynal : 27 J 210.

Saint-Santin-de-Maurs (Cantal, France) : 27 J 132, 27 J 202-2, 210.

Saint-Saturnin (Cantal, France) : 27 J 141.

Saint-Saury (Cantal, France) : 27 J 202-2, 210.

Saint-Simon (Cantal, France) : 27 J 202-2, 204-205, 210, 212, 226, 253.

Saint-Urcize (Cantal, France) : 27 J 23, 27 J 31-2, 104, 133, 250.

Saint-Valentin (Indre, France) : 27 J 74.

Saint-Victor (Cantal, France) : 27 J 201, 27 J 202-2, 210.

Sainte-Eulalie (Cantal, France) : 27 J 210.

Salers (Cantal, France) : 27 J 23, 27 J 31-1, 38, 64, 72, 75-76, 86, 119, 132, 154, 196, 199, 27 J 202-1, 27 J 202-2-203, 207, 212, 215, 224, 231, 234, 247, 249.

Salers (Cantal, France) -- Maison de la Ronade : 27 J 262.

Salesse (Saint-Simon, Cantal, France) : 27 J 101.

Salins (Cantal, France) : 27 J 191, 27 J 202-2, 262.

Salvetat, la (Saint-Mamet-la-Salvetat, Cantal, France) : 27 J 19, 141, 27 J 202-2.

Sansac-de-Marmiesse (Cantal, France) : 27 J 202-2, 210.

Sansac-Veinazès (Cantal, France) : 27 J 202-2, 210, 226.

Saône-et-Loire (France ; département) : 27 J 179, 190.

Sarthe (France ; département) : 27 J 182, 221.

Sauvat (Cantal, France) : 27 J 119, 225.

Ségalassière, La (Cantal, France) : 27 J 141, 27 J 202-2, 210.

Séguir-les-Villas (Cantal, France) : 27 J 104.

Seine-Maritime (France ; département) : 27 J 179.

Sénezergues (Cantal, France) : 27 J 31-1, 132, 197, 210, 212, 226.

Siran (Cantal, France) : 27 J 23, 27 J 202-2, 210, 212.

Somme (France ; département) : 27 J 193-194.

Sourniac (Cantal, France) : 27 J 84, 196, 27 J 202-2.

Suisse : 27 J 8, 30, 119, 227.

Tanavelle (Cantal, France) : 27 J 48.

Téhéran (Iran) : 27 J 98, 250.

Teissières-de-Cornet (Cantal, France) : 27 J 202-2, 256.

Teissières-de-Cornet (Cantal, France) -- Chapellenie Notre-Dame-de-Saint-Clair : 27 J 210.

Ternes, Les (Cantal, France) : 27 J 23.

Thiers (Puy-de-Dôme, France) : 27 J 39, 272.

Thiézac (Cantal, France) : 27 J 31-1, 72, 107, 141, 196, 203, 210.

Tournemire (Cantal, France) : 27 J 196, 210, 212, 262.

Tourniac (Cantal, France) : 27 J 199, 27 J 202-2, 225.

Tourtoulou (Reilhac, Cantal, France) : 27 J 256.

Trémouille (Cantal, France) : 27 J 119, 193.

Trioulou, Le (Cantal, France) : 27 J 23.

Trizac (Cantal, France) : 27 J 72, 220.

Tunisie : 27 J 251.

Valdésert (Jussac, Cantal, France) : 27 J 256.

Valette (Cantal, France) : 27 J 110.

Var (France ; département) : 27 J 191, 254.

Vaulmier, Le (Cantal, France) : 27 J 83, 196.

Vaurs (Arpajon-sur-Cère, Cantal, France) : 27 J 210.

Velzic (Cantal, France) : 27 J 64.

Vendée (France ; département) : 27 J 118, 212, 214.

Verdun (Meuse, France) : 27 J 83.

Verniols (Aurillac, Cantal, France) : 27 J 210.

Vernols (Cantal, France) : 27 J 80.

Veyrac (Aurillac, Cantal, France) : 27 J 233.

Veyrières (Cantal, France) : 27 J 193, 27 J 202-2-203.

Vézac (Cantal, France) : 27 J 202-2, 210.

Vézac (Cantal, France) -- Château de Dousques : 27 J 212.

Vic-sur-Cère (Cantal, France) : 27 J 31-1, 64, 84, 93, 104-105, 119, 125, 132, 141, 192, 196, 199, 27 J 202-1, 27 J 202-2-204, 206, 210-211, 225, 247, 249, 260, 262.

Vic-sur-Cère (Cantal, France) -- Chapelle Saint-Curial : 27 J 64, 210, 247.

Vieillevie (Cantal, France) : 27 J 16, 27 J 202-2, 226.

Vieillevie (Cantal, France) -- Chapellenie d'Aynès : 27 J 210.

Vienne (Isère, France) : 27 J 39.

Viescamp (Lacapelle-Viescamp, Cantal, France) : 27 J 198, 210.

Vigean, Le (Cantal, France) : 27 J 64, 132, 27 J 202-2.

Villefranche-sur-Saône (Rhône, France) : 27 J 39.

Vitrac (Cantal, France) : 27 J 29, 88, 27 J 202-2, 226.

Vitrac (Cantal, France) -- Château de Miramon : 27 J 212.

Ydes (Cantal, France) : 27 J 241.

Yolet (Cantal, France) : 27 J 6, 27 J 202-2, 205.

Yolet (Cantal, France) -- Chapellenie de Tabeige : 27 J 210.

Yonne (France ; département) : 27 J 212.

Ytrac (Cantal, France) : 27 J 31-1, 27 J 202-1, 210, 212.

Ytrac (Cantal, France) -- Chapelle du Pont-Neuf : 27 J 223.

Ytrac (Cantal, France) -- Chapellenie de Capmas : 27 J 210.

Ytrac (Cantal, France) -- Gué de Las Landies : 27 J 262.